

42 H. J. Hum.

169

Moniteur



MONITEUR DE LA MODE

Rue Richelieu, 97 à Paris.

Coiffure de Croizat, 75 à Richelieu. Cosee d'un poigne nouveau de M^ll^le Martigny et Goutmann, 75 à Richelieu.
 Alexandrine, 41 à d'Antin. Corolles de M^ll^le Mathalia, Maison Duches, 32 à Richelieu. Coiffe des 91lles
 à Richelieu. Plumes et fleurs de S. Darot Petit et C^l 22 de la Harpe. Houschere de Chapron
 de Lemonnier et C^l 22 de la Harpe. Châliers, Corslets de M^ll^le Clémence, 13 de la Harpe. Robes
 Parfum de Gelle, ainsi et C^l 22, rue de la Harpe, Augustin.

1^{er} Numéro de Janvier 1855. — Gravure N^o 550.

10^e ANNEE.
2^e Epoque.

LE

10^e LIVRAISON
du 4^e volume.

MONTEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

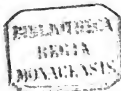
Modes, Littérature, Beau-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la dévotion!
H. SÉVIER.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o

RUE RICHELIEU, 92.

AU FOND D'UNE CITERNE.

Le journal de Milan l'*Epoca* raconte une histoire récente qui rappelle sous certains rapports les émotions de l'événement de Dufavel le mineur :

• Galbiate est un grand et joli village qui, des hauteurs de Monte-Barro, se reflète dans le lac d'Ancone. Le dimanche 17 octobre, on y célébrait une fête religieuse annuelle, et, suivant l'usage, il y était venu des citadins de Monza qui, encouragés par la douceur de la température et par la beauté du site, voulurent gravir en compagnie la montagne du sommet de laquelle on embrasse un immense et délicieux panorama. C'est là que s'élevait jadis, au dire des archéologues, la cité oroblique de Barra, et c'est peut-être sur ses ruines que l'on a élevé le couvent, aujourd'hui inhabité, de Franciscains avec sa petite église consacrée à la Madone.

• Les voyageurs de Monza, continuant leur promenade à une distance d'environ un quart de mille du couvent, trouvèrent sur ce point une vieilleasure recouvrant une citerne d'une profondeur d'une vingtaine de brasses. L'un d'eux, pour s'assurer s'il y avait de l'eau, y jeta une pierre, et avec le bruit qu'elle fait en frappant au fond, il entend aussi sortir de là un gémissement.

• Tous ensemble répètent plus attentivement et avec plus de silence la même épreuve, et de nouveaux gémissements faibles et comme étouffés, sortent de cette mystérieuse cavité.

• Emus et même épouvantés, ils ne savent que penser, que faire ; ils appellent, personne ne répond ; s'approcher, descendre dans la citerne, ils ne le peuvent ou plutôt ils ne l'osent pas. Ils se décident enfin à retourner à Galbiate pour y raconter le fait et demander du secours.

• L'attrait de la nouveauté, l'étrangeté de l'événement amenèrent bientôt une grande foule, et parmi les suppositions et les petits romans que les imaginations excitées improvisent en route, le soupçon qui prend le plus de crédit, c'est que, peu de jours avant, un vol ayant eu lieu dans la petite église de Monte-Barro, les voleurs pouvaient avoir précipité dans cette ouverture quelque malencontreux témoin qui les importunait.

• Par un large conduit qui met le couvent en communication avec la citerne vide, les gendarmes, qui se trouvèrent à Galbiate le jour de la fête, entrent et vont à la découverte, et, de ce fond limoneux, ils retirent glacée, à demi morte, horriblement amaigrie, et déjà couverte de vers et d'insectes hideux, une pauvre jeune fille d'environ dix-huit ans qui était là depuis treize jours.

• C'était l'enfant d'une pauvre famille, née dans l'un de ces petits villages répandus en si grand nombre sur les monts de Itava. Sortant d'une filature du Bergamasque, elle était entrée, au commencement d'octobre, dans une autre filature à Galbiate. Le 4, elle avait accompagné et laissé chez elle une de ses petites sœurs. Le 5, elle était restée à l'atelier jusqu'à midi, puis à l'heure du dîner elle avait disparu ; et ni ses compagnes, ni sa famille, ni les autorités locales n'avaient pu retrouver ses traces ni en avoir la moindre nouvelle.

• Ce fut pour obéir à une inspiration, comme elle l'a raconté depuis, pour accomplir un acte de dévotion, qu'elle s'était dirigée dans la journée du 5, vers la Madone de Monte-Barro.

Surprise par la pluie pendant sa prière, et voyant près de là cetteasure dont nous venons de parler, elle crut pouvoir s'y abriter ; mais les rouces, les orties et les herbes qui s'y étaient développées cochant l'ouverture de la citerne, elle s'y précipita misérablement sans toutefois se faire aucune blessure.

• Les pleurs, les cris, le désespoir de cette infortunée ensoleillée vivante, sont choses plus faciles à imaginer qu'à redire ; elle tenta inutilement de s'accrocher aux pierres des murs pour s'aider à remonter ; ses mains et ses pieds glissaient sur les mousses humides dont ces murs étaient revêtus. De temps en temps, elle entendait les pas et les joyeuses chansons de quelque paysan, de quelque groupe qui passait près de là ; elle redoublait alors d'efforts pour se faire entendre ; mais sa faible voix demeurait étouffée dans l'antre souterrain. Chaque jour, le son des cloches qu'elle connaissait, et qui lui semblaient encore plus lointaines, venait lui rappeler sa famille, les travaux, la vie de ses beaux jours, et le sentiment de son propre isolement devenait alors plus poignant. C'était alors une douleur immense, mais elle la calmait par la prière... et l'espoir.

• Elle avait dans sa poche quelques petites pièces de monnaie ; mais ce qui eut plus de prix qu'un million, ce fut un petit morceau de pain, reste de son pauvre déjeuner, et avec une rare et habile prévoyance, elle sut le ménager et n'en user que bouchée par bouchée dans les premiers jours de son malheur.

• Puis, au froid, à l'humidité de cette prison, à l'horreur de la solitude, aux veilles de la terreur, au désespoir toujours croissant de tout secours, à toutes les souffrances physiques et morales vint se joindre la faim, l'horrible faim qui brisa ses forces, qui consuma ses chairs, qui fit d'elle un squelette et l'étendit mourante, en sorte qu'après treize jours d'une pareille agonie, ce fut une sorte de prodige de trouver autre chose qu'un cadavre.

• On réalisa à Galbiate de soins et d'attentions pour la rappeler à la vie, pour lui rendre la santé, et elle fut ensuite ramenée dans sa famille, et comme à quelque chose malheur est bon, la nature extraordinaire de l'événement et les circonstances merveilleuses de sa délivrance amenèrent auprès de la jeune fille un grand nombre de curieux et encore plus de curieuses, qui furent prodigues de questions, mais qui le furent aussi de secours ; et son infortune lui est devenue, au moins pour le moment, une cause de bénéfice. »

UNE CHASSE CURIEUSE.

Le *Courrier de l'Eure* raconte un fait de chasse assez curieux. Le sieur Maubert, cultivateur aux environs de Gisors, avait aperçu le matin, dans son grenier, un renard couché sur le foin. Il lui donna aussitôt la chasse, et le renard, vivement poursuivi, se réfugia dans la chambre à coucher où madame Maubert reposait encore ; si s'élança sur le lit, et chercha à se blottir sous des vêtements déposés sur la couverture ; mais madame Maubert, sans se déconcerter, releva la couverture et emprisonne le renard, que son mari étrangle bientôt après, au moyen d'un raval coulant.

5 Janvier 1893. — Gravure N° 270.

(Traduction réécrite.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Les étoffes pour robes ont atteint un degré inouï de luxe et de richesse.

Nous ne parlons pas seulement des tissus lamés, des gazes à étoilletes, ou des tulles et

crêpes sablés d'or et d'argent. Nous parlons surtout des grandes soieries, qui sont d'une splendeur incroyable. Les étoffes tant vantées de nos grand-mères, sont de beaucoup dépassées. Nos robes, magnifiques comme les leurs, se tiennent debout comme les leurs, puisque telle est l'expression consacrée, mais elles ont de plus un fini de dessins et une délicatesse de coloris, qu'on aurait rêvés à peine. Une visite dans un de nos grands magasins devient en quelque sorte une promenade artistique.

Telles sont les réflexions que nous suggérât l'autre jour la vue des magnifiques étoffes que Gagelin déployait devant nous. Co qui at-

tira surtout notre attention, ce fut ses velours reps à pente, c'est-à-dire à dessins, pleins, suivis, entrelacés comme les branches d'une forêt vierge. Les fleurs brochées en relief blanc argent, ressortent admirablement et sont pour ainsi dire encadrées dans une ombre suivant leurs contours, et d'une nuance un peu plus foncée que la couleur du fond principal; il n'y a rien de plus admirable. Nous remarquâmes ensuite un lampas à pointes croisées; c'est-à-dire simulant 3 volants, posés à plat, venant se réunir devant, et remontant en légers branchages formant tablier; cette disposition toute nouvelle est fort heureuse.

Puis voilà une superbe robe à un seul volant à larges fleurs et délicates ramures; des bandes de légers dessins, tracés sur l'étoffe même et à part, sont destinées à former la tête de ce volant unique, c'est fort joli. A cela nous ajouterons des etc. à n'en plus finir. Mais nous voulions seulement prouver ce que nous avons avancé, que rien n'est magnifique et splendide comme les étoffes actuelles.

Les robes, quelle que soit la beauté ou la simplicité des étoffes employées, sont toutes coupées fort longues de jupe, surtout par derrière, et forment un peu la traine; cela nous mène tout naturellement aux robes à queue. La jupe se monte au corsage par de larges plis creux.

Quant à ce corsage lui-même, comment

doit-il être traité? On le fera ouvert à la Vatteau, entr'ouvert à la Raphaël, etc., pour toilette de ville; mais ce qui porte le caquet d'une véritable distinction, est tout simplement le corsage montant et frocé. *Madame Laurence* nous en conseille pas d'autres; nous avons eu la bonne fortune de jeter un coup d'œil dans l'intérieur d'une caisse expédiée pour Compiègne lors du dernier voyage de la cour, et nous y avons remarqué plusieurs de ces robes, qui, dans leur noble simplicité, étaient de véritables toilettes de patriciennes.

Quelques costumes d'amazone, de couleur mode, nuance claire, indiquaient assez que d'heureuses privilégiées devaient accompagner les chasses. Les corsages en étaient coupés à busques, et entièrement montants et boutonnés; un, cependant, avait un petit revers, formant collet.

Revenons à nos robes :

La taille est ronde et sans pointe; les manches bouffantes, froncées et plates du haut, fort larges du bras, serrées au poignet pour robes négligées. Pour demi-toilettes, elles sont bouffantes; puis un petit poignet les serre à l'avant-bras, et à ce petit poignet est attaché un large volant de ruban illustré de deux volants de dentelles.

Pour le soir les corsages sont froncés, et décolletés à la reine Hortense, c'est-à-dire coupés carrément, ou à la vierge, plats du haut, froncés dans la ceinture. Les manches sont courtes et formées d'un ou de deux bouffants, et souvent coupées de distance en distance de petits nœuds, de cloux de rubans, ou de boutons de perles.

Je me rappelle une charmante robe de ce genre : elle était en taffetas blanc, ornée de trois volants plats, bordés à distance d'un petit velours bleu simulé, encadré d'une lamure d'argent. C'était d'une fraîcheur et d'un bon goût exquis.

Cette toilette devait être accompagnée, m'a-t-on dit, d'une de ces coiffures à la *Clarisse Harlowe*, dans lesquelles se déploie tout le bon goût de madame Sophie Perrot. Ces coiffures sont formées d'une guirlande de feuilles de crêpe lamé et de fleurs de velours; la guirlande forme pointe sur le front, et est accompagnée de larges touffes sur les côtés. La *Norma*, au contraire, est une guirlande toute ronde, c'est-à-dire sans pointe sur le front : elle est composée d'un feuillage de chêne en velours, et de glands d'or ou d'argent; de légères branches s'échappent de la guirlande et se relèvent en résille. Ce qui est fort recherché, et tout à fait de circonstance, c'est une *Norma* en vio-

lottes à étoiles d'argent. De fraîches et gracieuses guirlandes se détachent par derrière et encadrent les cheveux comme dans une résille. Pour jeunes personnes, madame Perrot tresse de charmantes couronnes de fleurs sans feuilles, fleurs de deux nuances, parfaitement harmonisées; ces couronnes, dites à la *reine Hortense*, sont d'une adorable simplicité : elles font fureur.

Toutes ces fleurs, ces riches étoffes s'allient admirablement aux magnifiques dentelles de *Violard*. Aussi en porte-t-on beaucoup. Les robes de soirée, de grande réception sont presque entièrement recouvertes de volants d'Angleterre ou d'application, soit posés à plat, soit légèrement froncés; puis la dentelle se reproduit au corsage, aux manches. La dentelle est une des principales richesses de la toilette d'une femme.

La dentelle guipure moderne est toujours fort recherchée. Les dernières confections de *Gagelin* en sont presque toutes garnies. Parmi ces confections nous citerons la *Sully*, magnifique pardessus de velours noir, figurant le châle par devant. Le haut de dos forme une pointe descendant jusqu'à la taille; à cette pointe se trouve rattaché un mantelet rond et long, assez grand pour former des plis en tuyaux lorsqu'il est posé sur la femme. En général, les pardessus sont très amples, et ces plis en tuyaux sont le dernier genre adopté. Le *Sully* est encadré d'un rang de haute dentelle guipure; un autre rang de même dentelle entoure la pointe dont nous avons parlé, et forme manche en retombant sur le bras. Sur le devant du châle, il ne se trouve, par conséquent, qu'un seul rang de dentelle. Le châle est encadré ensuite d'une forte passementerie coupée de perles plates en jais; puis, au bord de cette passementerie, et regardant, si je puis parler ainsi, le plat du manteau, est un rang de dentelle guipure à pointes, posé à plat, et dont chaque pointe est arrêtée sur le velours même. Nous désirons que cette description, tout imparfaite qu'elle est, puisse donner une idée exacte de la richesse et de la grâce de ce pardessus, car nous ne croyons pas qu'il soit possible de rien imaginer de plus séduisant.

Dans le mantelet *sire de Coucy*, nous retrouvons ces larges plis en tuyaux dont nous venons de parler, et dont nous reparlerons souvent, car il faut des pardessus très amples.

Ce gracieux pardessus, accompagné d'un chapeau *jolie femme*, charmante coiffure d'*Alexandrine*, forme la plus charmante toilette du monde.

A propos d'*Alexandrine*, citons aussi son chapeau *bouclette*, gracieux comme son nom; puis la *capote duchesse*, qui trône orgueilleuse au milieu de ses rivales; puis encore la *capote parisienne*, si fraîche, si mignonne, qu'elle semble créée tout exprès pour faire la joie des jeunes personnes et des toutes jeunes mariées. Nous ne décrivons pas ces délicieuses coiffures, à quoi bon? ce serait les déflorer; et d'ailleurs les mots les plus coquets seraient lourds et sans grâce, auprès de ces adorables mélanges de fleurs, de blondes et de rubans; disons cependant que le *diadème impérial*, qui sied à ravir, se compose tout simplement de deux nœuds de velours et de quatre palmottes d'or ou d'argent; pour la cour, on remplace les rubans par des plumes, et l'on enrichit les palmottes de perle ou d'épis de diamants.

Nous entrons dans la saison des bals, des réceptions; nos élégantes lectrices qui habitent la province nous sauront donc gré de leur rappeler la maison de commerce *Lassalle*, dont l'importance s'accroît chaque jour, et c'est justice, car cette maison est une providence pour les personnes qui sont retenues loin de Paris. Elle se charge en effet d'expédier à sa clientèle tous les objets de luxe ou d'utilité qui lui sont demandés. A cette époque de l'année surtout, les salons de la maison *Lassalle* sont un véritable capharnaüm: bronzes, cristaux, porcelaines, nécessaires, nœuds, toilettes d'enfants, riches étoffes, robes de bal, modes, jusqu'à des jupes, des boutons même, je crois; tout, en un mot, ce qui peut former une éternelle, une surprise, lui est demandé et aussitôt expédié. Dans le mois où nous entrons, les robes de bal vont faire l'objet de nombreux envois. C'est qu'aussi rien n'est plus commode: il suffit d'envoyer pour modèle un corsage bien ajusté, et

l'on reçoit, dans le plus bref délai, la toilette complète, et telle qu'on eût pu la choisir soi-même.

On part alors joyeux pour le bal, sans s'être donné le mal, la moindre peine, et l'on est sûr d'y être belle, surtout si on a le soin de se servir de l'*Eau d'Albion*, parce qu'alors on n'a à redouter pour sa beauté ni la fatigue de la danse, ni la légère altération que produisent sur les traits délicats les veillées prolongées et les nuits sans sommeil. Toutes les femmes envieuses de conserver longtemps l'éclat de leur teint, toutes celles dont le chagrin ou les maladies ont pu un instant altérer la fraîcheur, s'empressent d'employer ce cosmétique vraiment hygiénique, qui communique à la peau la diaphanéité purpurine de la jeunesse et de la santé.

Ce mot *hygiène* me rappelle les corsets de madame *Hippolyte*, si nécessaires, en effet, à la santé, que les femmes qui ont l'habitude de s'adhérer à cette habile faiseuse, ne pourraient plus supporter les entraves que d'autres qu'elle fabriquent, sous prétexte de former la taille; madame *Hippolyte* se borne à la maintenir, ce qui est plus rationnel et plus sain.

Terminons cet article par des vœux sincères de nouvelle année, et souhaitons surtout que quelqu'une de vos amies, quelque un de vos parents, ait eu l'heureuse idée de vous offrir en souvenir l'un de ces charmants bracelets, derniers modèles, émanés des adroits mains de *Lemouhier*, desquelles sont déjà sortis tant de petits chefs-d'œuvre où les cheveux, associés à l'or et aux pierres, en créaient, pour ainsi dire, la valeur.

LOUISE BRAUTERD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 350.

TOILETTE DE BAL. — Coiffure de *M. Ferdinand Croizat*. — Cheveux en bandeaux plats ayant une natte assez forte posée en diadème. Un second bandeau bouffant dont les points sont retournés en dessous, accompagne la natte; un peigne à galerie renversée en or garni de pierres, inventé par *M. Trautmann* et *Maryage*, recouvre et maintient le nœud de cheveux; de chaque côté, deux plumes mêlées de brins d'or rotombent assez bas.

Robe en moire antique, avec jupe et boutons en toile blanc, ornés de semis de violettes et de chef d'or. Le corsage en moire est d'une disposition toute nouvelle. Il n'a pas d'épaulette, il monte très peu et est disposé comme un corset bas, formant le cœur devant, et dont les côtés viennent prendre sous le bras.

Ce corsage n'a pas plus de 20 centimètres de hauteur aux côtés; la taille busque par devant de 4 centimètres, et de 2 seulement par der-

rière. Il est formé par une pince. Le haut et le bas sont bordés d'un chef d'or large de 11 millimètres, posé à plat.

Le haut du corsage se compose d'un bouillonné de tulle blanc simulant une bertio. Ce bouillonné peut avoir 45 centimètres de hauteur, et à l'épaulette il n'en a que 5. La manche courte, se compose aussi de bouillonnés; de petits *mouchets* de violettes sont piqués dans les plis du bouillonné, la jupe de tulle a 70 centimètres de longueur. Elle est bordée d'un chef d'or et couverte de petits *mouchets* de violettes.

TOILETTE D'INTÉRIEUR. — *Petit bonnet de chez soi.* — Coiffure d'*Alexandrine*. Le fond en tulle blanc uni est monté sur un fond de tulle uni noir, maintenu par un petit bâton en cannelle.

Ce fond, peu profond, est découpé en dents niguts, dont celle du milieu, la plus grande,

avance sur la tête. Ces dents sont bordées de tris petits velours épinglés extrêmement étroits. Par une blonde de 3 centimètres est cousue au bord des dents et froncée seulement aux angles.

De chaque côté des bouclettes et des bouts c'e ruban de velours épinglé n° 4.

Robe et veste en taffetas couleur. Le corsage de la robe est en mousseline brodée, garnie de dentelles et forme le gilet du bas. La jupe est garnie d'un volant de 85 centimètres ayant une tête froncée et festonnée. Le bas du volant est festonné à dents-crête de coq.

Le volant n'a qu'un lex du plus que la jupe. La veste est brodée et ornée de velours. L'étoffe se découpe; on applique le velours en dessous et ensuite on brode en chafnetto ou bien en soutache le dessin courant. On trouvera ce dessin et le patron dans le numéro de décembre de l'édition des patrons modèles.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 4. Bonnet en blonde, de forme *Marie-Stuart*; garni de deux grosses touffes de rubans écossais, bordé de dentelle noire. Un carré de rubans écossais forme le fond, il est garni d'une haute blonde et retenu par deux grandes barbes du même ruban.

3. Coiffure en fleurs, mélangées de dentelle blanche. Une fanchon de dentelle noire, retenue par de gros nœuds de rubans de velours, la complète.

3. Bonnet du matin. Une fanchon de mousseline, avec broderie de Paris, garnie d'une bande riche de même broderie, est posée sur deux grosses touffes de nœuds en ruban de velours épinglé. D'autres nœuds, mais plus étroits, sont posés sur la fanchon pour la rattacher.

4. Bonnet en dentelle application. Touffes en ruban de velours écossais, barbes en dentelles application, cousues au'our d'une lride en ruban.

5. *Col-gilet à devant*. Il se compose de deux rangs de bandes brodées au plumetis et relevées d'un entre-deux qui tournent de manière à faire lasquines. Le corps de ce fichu est composé de plis variés. Le col est plat.

6. *Fichu ouvert devant formant gilet*. Il est composé de petits plis garnis d'une bande pareille.

7. Manche assortie au fichu n° 6. Entre-deux et petits plis garnis d'une haute bande.

8. Manche *duchesse*. Petits plis et haute brodée.

LA FIN D'UN ROI.

L'article qu'on va lire est le complément de celui que nous avons publié dans notre dernier numéro. C'est encore un extrait emprunté au 7^e volume de l'*Histoire de la Restauration*, par M de Lamartine, admirable ouvrage dont le succès grandit tous les jours.

Louis XVIII ne se dissimulait rien des symptômes d'affaiblissement et de mort prochaine dont il était averti par la nature. Il ne protestait pas contre la condition humaine, il ne cherchait pas dans les ressources problématiques de l'art ces miracles que les mourants sur le trône s'acharnaient à demander aux médecins ; il ne cherchait pas davantage dans les pratiques d'une dévotion puérile des refuges ou des consolations contre les terreurs de la conscience ou contre les horreurs de la mort. Son esprit méditatif et ferme regardait le passé sans honte et l'avenir sans crainte. Il se confiait avec un royal et juste orgueil à la justice de la postérité sur son règne.

Louis XVIII, dans ces derniers temps de sa vie surtout, était aimé et regretté d'avance. L'ingratitude rougit quelquefois devant la mort, et la reconnaissance précède d'un jour ou deux la postérité. Les ministres et la cour savaient que les symptômes prochains d'un changement de règne agiteraient et consternerait violemment le pays. Le roi lui-même le savait mieux que personne. Il se croyait aimé du peuple, parce qu'il avait la conscience d'avoir bien mérité de l'opinion. Il voulait rendre un dernier service à sa nation et à sa famille en s'en allant sans bruit de la vie et du trône, en dissimulant jusqu'au terme à son peuple la décadence de ses forces qu'il ne se dissimulait plus à lui-même, en faisant, comme il le disait familièrement à ses ministres, *bon visage à la mort*, et en ne laissant aucun intervalle, aucun espace à l'incertitude et à l'agitation entre le trône de son frère et le sien.

Il ne voulait pas qu'une crise dans les affaires aggravât après lui la crise d'un changement de règne. Il s'efforçait de faire croire à de longues années quand il ne croyait déjà plus lui-même qu'à peu de jours. La précision froide avec laquelle il mesurait dans son intimité la plus secrète le petit nombre de ceux qu'il lui restait à vivre, la sollicitude stoïque avec laquelle il prescrivait d'avance les mesures à prendre pour voiler ses derniers moments, atteignaient en lui un de ces courages réfléchis plus rares que ceux du champ de bataille, le courage philosophique sans bruit, sans vertigo et sans illusion, qui voit le sépulcre au pied du trône et qui se drapé pour y descendre avec dignité.

Il continuait à s'assujettir à toutes les réceptions officielles et privées et à toutes les étiquettes de sa chambre et du palais qui pouvaient tromper ses courtisans et son peuple sur sa santé. Il sortait en voiture pour ses promenades ordinaires, et quand l'extinction rapide de ses forces ne lui permit plus d'être transporté dans sa voiture, il ordonna à ses gentilshommes d'y monter à sa place, afin que la vue de ses carrosses dans les cours et dans les avenues qu'il avait l'habitude de parcourir trompât et rassurât la multitude. Le jour de sa fête approchant, ses médecins redoutèrent pour lui les fatigues d'une réception publique de tous les grands corps de l'État, et le supplèrent d'ajourner cette cérémonie royale. Il s'y refusa avec énergie. « Un roi, dit-il, n'est jamais malade pour son peuple ! » Il se fit revêtir de son costume et de ses décorations royales, il prit place sur son trône dans la salle où la foule défilait officiellement devant lui. Il s'efforça jusqu'à l'extinction de ses forces de conserver l'attitude, le regard, la présence d'esprit, le sourire de ses jours de représentation ; il subit plusieurs heures le supplice de cette longue dissimulation de sa mort prochaine. A la fin seulement, ses douleurs et son assoupis-

sement trompèrent sa fermeté d'âme. Sa tête amaigrie et pâlie s'affaissa sur sa poitrine et toucha presque à ses genoux : il s'endormit d'un sommeil semblable à l'anéantissement ; les derniers courtisans qui s'écoulèrent en silence au pied de son fauteuil crurent défilier devant le fantôme de la mort. On le rapporta encore endormi dans ses appartements. Sa fermeté obstinée avait accru les alarmes publiques qu'il avait voulu dissiper.

Il reprit néanmoins le lendemain ses habitudes et ses occupations ordinaires : levé aux mêmes heures, vêtu avec le même soin de sa personne, assis dans son cabinet devant la même table, essayant de lire les mêmes livres, attentif à écrire à son aïeul aux mêmes heures qui épanchaient son caprice ou qui consolait son âme, président le conseil de ses ministres et discutant avec une présence d'idées et de volonté complète les questions d'État et d'administration traitées devant lui. Seulement le sommeil stérile dont il était à chaque instant assailli par l'épuisement de sa vie, sa seule maladie, interrompait souvent son attention et ses paroles. Sa tête alors retombait de tout son poids avec tant de force sur la table, que la multiplicité de ces coups sur le rebord de bronze de son bureau avait tracé et creusé une cicatrice entre le front et les yeux.

Le redoublement de somnolence et de faiblesse était surtout sensible pour ses médecins : le mercredi de chaque semaine, jour consacré par lui aux longues audiences qu'il donnait encore à madame du Cayla, l'attention et l'entretien, en provoquant davantage son âme, épuisaient davantage sa vie. Madame du Cayla, qui s'apercevait de l'approche de la mort, des murmures de la famille royale et de la cour, le conjura de lui permettre d'éviter ses visites, et se retira dans son château de Saint-Ouen près de Paris. Le roi lui-même fit avec peine le sacrifice de son attachement aux convenances ; à sa douleur, on eût dit que le trône lui coûtait moins à abandonner que l'amitié. Il n'était déjà plus roi, qu'il était toujours homme. Jamais prince accusé calomnieusement d'insensibilité et d'égoïsme n'eût plus besoin de tendresse, et no-

ua plus obstinément ses premiers et ses derniers jours aux charmes et même aux servitudes de ses attachements. Il s'occupait, jusqu'à la dernière heure, du sort qu'il assurerait après lui à celle qu'il aimait.

(Le Peintre peint Louis XVIII à ses derniers moments, combattu d'un côté par les principes de religion innés dans sa famille, de l'autre par les idées voltairiennes qu'il avait sucées avec le lait, redoutant surtout l'influence et l'empire du clergé, et retardant de jour en jour les cérémonies religieuses dont il est d'usage d'entourer le lit d'un illustre mourant.)

Cependant le roi retardait de jour en jour les cérémonies religieuses dont on voulait entourer son lit de mort. La mort l'envahissait partout, excepté la tête, qui semblait grandir en facilité, en sérénité, en majesté d'esprit à mesure que la vie abandonnait les parties inférieures du corps. Déjà ses jambes, atteintes par la gangrène, se refusaient à tout mouvement, et sesorteils se détachaient d'ennemêmes de leurs articulations, comme des branches mortes d'un tronc encore vivant. Le comte d'Artois et la famille royale, pleins d'une impatiente sollicitude pour le salut éternel d'un frère, d'un oncle sourd à leurs pieuses insinuations, s'inquiétaient d'un délai qui donnait, selon eux, tant de colère au jugement de Dieu : les cardinaux et les évêques de cour qui formaient le conseil de conscience du comte d'Artois et que leurs charges ecclésiastiques rendaient responsables devant la France de l'orthodoxie du roi et devant l'Église de son éternité, se troublaient et s'agitaient dans les antichambres de l'appartement royal. Le cardinal de Latil, le cardinal de Croÿ, l'évêque d'Hermopolis, M. de Frayssinous, et les autres chefs de l'Église se réunirent en conseil sous la pression de ces craintes. Ils délibérèrent sur les mesures à prendre pour sauver leur responsabilité ecclésiastique devant les hommes et devant Dieu. Ils convinrent, de concert avec les princes et les princesses de la famille, de porter au roi un avertissement pénible mais nécessaire sur la gravité de son état et sur le danger d'ajourner ainsi les secours de l'Église. M. de Frayssinous, le plus doux, le plus fami-

lier et le plus éloquent de ces ministres de Dieu, fut chargé par ses collègues de cette délicate mission. Son titre de ministre de la religion et son travail direct avec le roi dégusaient, sous les formes d'une audience ordinaire, cette sommation sinistre au mourant. Il parla au roi en ministre et en ami dévoué à son âme plutôt qu'en prêtre impérieux et importun. Il radoucit de toute la souplesse et de toute la grâce de son caractère et de ses paroles la triste vérité que sa démarche révélait à son maître. Le roi, qui l'estimait et qui l'aimait pour sa modération dans les affaires, l'écouta sans étonnement et sans colère, mais il persista à refuser les cérémonies suprêmes, dans la crainte, dit-il, d'alarmer prématurément son peuple, et il congédia l'envoyé du clergé avec une fermeté de résistance qui redoubla les craintes de la cour et de l'Église. On ne s'entretenait dans les appartements du comte d'Artois, dans les salles du palais et dans les conciliabules du parti religieux, que de cette répugnance du roi si semblable à l'impiété, de cette douleur pour la famille royale, incertaine du salut éternel de son chef, de cette honte pour l'Église, désavouée au dernier soupir par son restaurateur temporel, de cette joie pour le parti philosophique. L'agitation croissait autour de ce lit de mort. On n'épargnait pas à voix basse au monarque les reproches irrespectueux d'irréligion, d'impénitence d'esprit et d'impiété.

Témoin de ces anxiétés de la famille royale et de ces angoisses du parti de l'Église, le jeune vicomte de La Rochefoucauld, qui avait introduit madame de Cayla dans le cabinet du roi pour porter au cœur du prince la politique de son parti, osa la proposer à la famille royale et aux évêques, pour porter au lit de mort du vieillard les conseils et les supplications de sa famille, et pour conjurer le scandale dont l'Église et la cour étaient menacées. Le désespoir fit agréer son entremise. Le vicomte de La Rochefoucauld, à qui ses fonctions semi ministérielles donnaient accès auprès du roi, se présenta le samedi, jour de travail des beaux-arts, à la porte du cabinet et fut admis. Il trouva Louis XVIII assis, ainsi qu'il avait l'habitude de passer ses matinées, dans l'embrasure d'une

fenêtre, devant le petit bureau sur lequel il s'efforçait encore de tracer quelques lignes d'une main chancelante et amaigri par les douleurs. Sa tête, inclinée sur sa poitrine, tombait et se relevait alternativement de son fauteuil à sa table et de sa table à son fauteuil, en frappant du front, à chaque oscillation en avant, le bord du pupitre, et en rendant un coup aussi sec que le balancier de sa pendule. Un manteau de fourrure emmaillottait ses jambes. Sa toilette était aussi recherchée et sa coiffure aussi peignée que dans les jours de réception. Ses joues tombaient sous l'affaissement des muscles, mais sa bouche s'efforçait encore de sourire, et ses yeux bleus rayonnaient d'autant de lumière et d'autant de majesté qu'autrefois. Un sommeil léthargique et un réveil convulsif le fermaient et les rouvraient tour à tour.

M. de La Rochefoucauld déploya son portefeuille et présenta à la signature du prince quelques pièces sans importance que le roi signa péniblement et avec distraction, mais avec la plénitude de son intelligence. La conversation s'engagea alors entre le prince et le jeune courtisan. M. de La Rochefoucauld, après avoir exprimé au roi la tristesse et l'anxiété dont sa maladie affectait le cœur de tout le royaume et l'espoir de son prochain rétablissement, ajouta :
 « Mais il y a surtout une personne, sire, pour laquelle l'éloignement que votre tendresse lui a imposé est une douleur qui dépasse toute autre douleur et qui aspire avec une filiale impatience au jour où il lui sera permis de vous rapporter ses félicitations, ses consolations et ses vœux. Cette personne, c'est madame de Cayla ! » Com non fit légèrement tressaillir le roi, mais il affecta de n'avoir pas entendu et ne répondit pas. « Oui, sire, continua le négociateur, madame du Cayla, aujourd'hui la plus malheureuse des femmes, serait demain la plus heureuse, s'il lui était permis de revoir le prince et l'ami auquel toutes ses pensées sont dévouées, et de jouir encore quelquefois de cette intimité qui a fait le bonheur et la gloire de sa vie et dans laquelle le roi lui-même a daigné trouver des consolations de l'amitié. » Le roi souleva encore ses paupières, les ferma, parut réfléchir

et continua à se taire. M. de La Rochefoucauld ne se découragea ni de ce regard, ni de ce visage muet, qui semblaient assez lui imposer tacitement la réserve et déguiser le refus sous le silence; il redoubla ses instances; il représenta pathétiquement au prince la tendresse qu'il trouverait dans le cœur de la femme la plus dévouée et la plus reconnaissante de son royaume après sa famille; il lui dépeignit les inquiétudes et les angoisses dans lesquelles cette amie, éloignée de lui par sa tendresse, passait ses jours à tout espérer et à tout craindre, forcée d'épier de loin les symptômes de l'affaiblissement ou du rétablissement de celui qui était l'objet de toutes ses pensées, et de n'apprendre que par les bruits publics ce que nul autre sur la terre ne pouvait désirer apprendre avec plus d'anxiété et de tendresse.

Le roi, à ces dernières paroles, plongea enfin dans les yeux de l'ami de madame du Cayla un de ces longs regards qu'il savait faire parler en se taisant, quand il voulait être entendu à demi-mot, et qui pénétraient jusqu'à l'âme de ses familiers ou de ses ennemis; puis, comme s'il eût voulu se décharger lui-même aux yeux de sa famille d'un consentement qu'il paraissait à la fois redouter et désirer d'accorder: « Vous » le voulez, dit-il, eh bien, allez dire à ma » dame du Cayla que je la recevrai! Et il retomba après cet effort dans un assoupissement.

M. de La Rochefoucauld, profitant de ce consentement arraché plutôt qu'obtenu, et craignant un retour de pensée qui pourrait le révoquer au réveil, se hâta de prendre son portefeuille sur la table et de s'éloigner sans bruit sur la pointe des pieds de peur d'exciter l'attention du roi. Il monta à cheval à la porte du palais et courut sans reprendre haleine jusqu'à Saint-Ouen.

Il y trouva madame du Cayla seule et dans les larmes. Il lui raconta l'agitation de la cour, la douleur des hommes pieux, le scandale des évêques, l'hésitation et la décadence rapide du roi, les désirs de la famille royale devenus des ordres pour elle, enfin son entrevue et son dialogue muet avec le mourant, et les paroles par lesquelles il l'avait rappelée à son lit de mort. Il trouva la jeune femme émue, attendrie, mais

inflexible dans sa résolution de ne pas reparaitre à la cour, pour y subir de nouveau les sévérités de regards de la famille et les odieuses et sinistres interprétations de la cour sur une démarche travestie par la malignité publique en obsession intéressée autour du lit d'un roi mourant. Elle pâlit, cacha ses yeux dans ses mains, versa des larmes, combattit longtemps avec sanglots entre son invincible répugnance à repasser le seuil du palais, son attachement pour le roi et la crainte de mécontenter par un refus la famille royale de qui son sort allait dépendre, M. de Villele qu'elle pouvait entraîner dans sa disgrâce, et le parti religieux qui lui demandait un dernier service. Elle céda enfin, non sans des retours d'angoisses et d'hésitation, aux motifs allégués par son ami et aux vœux du roi mourant. Sa voiture, préparée pendant cette lutte par les ordres de M. Larochevoucauld, l'emporta rapidement vers Paris.

On l'introduisit à l'instant chez le roi. Nul ne sait de cette entrevue suprême que ce qu'elle en raconta elle-même à son jeune ami en sortant pour la dernière fois, chancelante et voilée, de cet entretien, où la royauté, l'amitié et la mort avaient échangé de derniers regards et de derniers épanchements. Après ces premières tristesses et ces premiers attendrissements d'une telle entrevue, sur lesquels elle ne révéla rien: « Sire, dit-elle au mourant, il me reste à donner au roi une preuve d'attachement plus pénible et plus surnaturelle que toutes les autres. Vos ennemis, qui ont calomnié votre vie, s'efforcent de calomnier aujourd'hui votre mort. On répond, au grand scandale des hommes monarchiques et religieux de votre royaume, que vous écarterez avec dédain de votre lit de douleur les ministres de la religion qui vous offrent vainement leurs prières et qui s'affligent, pour le salut de votre âme et pour l'édification du peuple, des délais et des temporisations que vous opposez à leur ministère sacré. On va jusqu'à invoquer en doute la foi du Roi Très-Christien et jusqu'à vous confondre avec ces philosophes et ces impies d'un autre siècle qui ont sapé à la fois par leur incrédulité votre trône et l'autel du Dieu de votre maison. Votre famille s'afflige,

• votre clergé s'humble, les amis de votre dy-
 • nastie gémissent, les amis plus tendres de
 • votre âme et de votre mémoire se conster-
 • nent, et, plus attachés encore en vous à
 • l'homme et au chrétien qu'au monarque, sup-
 • plient avec larmes le ciel de vous inspirer ces
 • pensées qui peuvent seules éterniser les affec-
 • tions !... Moi-même, sire, on fera peut-être
 • retomber sur moi la faute et la douleur de ces
 • retards ; en m'accusera d'avoir hésité devant
 • le premier devoir de l'amitié si je n'ai ni assez
 • d'empire sur ma douleur pour vous parler de
 • ces afflictions de l'Église, ni assez d'empire
 • sur votre cœur pour vous décider à donner
 • satisfaction à ces vœux de votre famille et à
 • ces scrupules de la religion. Au nom de Dieu,
 • sire, au nom de votre âme, au nom de celle
 • qui vous a porté jusqu'à ce jour une si ten-
 • dre et si reconnaissante affection, et qui n'en-
 • visage plus que votre gloire ici-bas et votre
 • immortalité dans le ciel, consentez à ce que
 • vous demandent votre nom, votre peuple, vo-
 • tre foi, et à ce que votre amie vous supplie en
 • leur nom d'accorder à l'édification de votre
 • peuple ! »

Le roi, sans témoigner ni mécontentement de
 la liberté de ces paroles, ni effroi, ni empresse-
 ment, ni répugnance, regarda d'un regard
 profond, ferme et triste, la jeune femme. « Vous
 seule, madame, lui dit-il enfin d'une voix
 émue, pouvez m'apporter de telles paroles :
 je les entends et je ferai ce que je dois faire. »
 Puis, lui tendant sa main, qu'elle baisa en la
 couvrant de larmes : « Adieu, lui dit-il avec
 un sanglot contenu dans la voix, adieu, et au
 revoir dans l'autre vie ! »

C'était le 15 septembre, au coucher du so-
 leil. Le roi sortait d'un long assoupissement
 qui avait fait craindre à ses serviteurs le der-
 nier sommeil. Il avait repris tout son regard
 dans les yeux, toute sa voix sur les lèvres,
 toute sa présence de cœur et d'esprit dans la
 physionomie. Son frère en larmes était à ge-
 noux au pied de son lit, le duc et la duchesse
 d'Angoulême en prières à son chevet, la veuve
 du duc de Berry, tenant ses deux enfants par
 la main, entro le comte d'Artois et le duc

d'Angoulême ; les courtisans et les serviteurs à
 distance, à portée de voir, mais non d'entendre
 les adieux du mourant à sa famille. On n'en-
 tendit en effet que quelques mots : ce furent
 les adieux d'un frère, d'un oncle, d'un ami,
 mais surtout d'un sage et d'un roi qui aurait
 voulu laisser après lui les sagesse, les expé-
 riences et les prévisions du trône. « Aimez-
 vous les uns les autres, et consolez-vous par
 cette affection des désastres et des ruines
 de notre maison. La Providence divino nous
 a replacés sur le trône ; j'ai si vous y main-
 tenir par des tempéraments qui n'ont rien
 coûté à la monarchie en force réelle et qui
 lui donnent l'appui et le consentement du
 peuple. La Charte est mon meilleur héritage ;
 conservez-la, mon frère, pour moi, pour nos
 sujets, pour vous même : Et aussi » ajouta-t-
 il en levant la main et en bénissant le duc de
 Bordeaux enfant que sa mère tendait vers lui,
 « pour cet enfant à qui vous devez trans-
 mettre le trône après ma fille et mon fils
 (noms de tendresse qu'il donnait au duc et à
 la duchesse d'Angoulême) ! » Et regardant
 encore le duc de Bordeaux : « Puisse-tu, mon
 enfant, » lui dit-il, « être plus sage et plus
 heureux que tes parents !... »

On n'entendit plus le reste, l'habitué à voix
 plus basse au groupe plus rapproché et plus
 éploré de la famille royale et des enfants : on
 n'entendit que des adieux répétés, des soupirs
 et des sanglots autour du lit et dans les salles.
 Les princes et les princesses se relevèrent et
 se retirèrent en arrière pour faire place aux
 vardiinaux et aux évêques qui venaient adminis-
 trer le roi.

A l'aube du jour, le 16 septembre, jour qu'il
 avait fixé lui-même pour le terme de ses
 forces, le premier médecin entr'ouvrit ses ri-
 deaux et prit son bras pour s'assurer si le pouls
 battait encore : le bras était chaud, mais le
 pouls ne battait plus dans l'artère. Le roi dor-
 mait au dernier sommeil.

M. Portal leva la couverture, et se retour-
 nant du côté des assistants : « Le roi est mort,
 » messieurs, » dit-il en s'inclinant devant le
 comte d'Artois, « vive le roi ! »

A. DE LAMARTINE.

MUSÉE CENTRAL DE LA PHOTOGRAPHIE (PASSAGE JOUFFROY).

Nous vivons dans un temps si fertile en miracles que rien n'a plus, pour ainsi dire, le droit ni le pouvoir de nous surprendre. Après la découverte des ballons, de l'éclairage au gaz, de la vapeur, des chemins de fer, des puits artésiens, de l'éthérisation, du télégraphe électrique, il semble que l'esprit humain devait être fait aux prodiges. Eh bien ! ces derniers années ont vu éclore une invention tellement incroyable que les moies susceptibles d'étonnement n'ont pu s'empêcher de tomber en extase devant cette nouvelle conquête du génie dans le domaine de l'inconnu.

Je veux parler du daguerrétype et de ses merveilleux produits. On n'a pas oublié quels cris d'admiration, quels transports d'enthousiasme soulevèrent les premiers essais de la photographie naissante. Et cependant ce n'étaient que des tâtonnements, que des ébauches impuissantes, les bégaiements d'un art au berceau. L'héliographie n'était encore qu'à l'état en quelque sorte *embryonnaire*.

Toutefois, à travers ces épreuves mal réussies, on pouvait, sans trop se flatter, entrevoir de plus brillants résultats. Daguerre, dont les travaux avaient frayé la voie, manifestait tout haut l'espérance de ne pas s'en tenir à ses premiers succès. Il ne lui était pas réservé de compléter ou du moins de perfectionner son ouvrage. La mort n'a voulu lui laisser que l'honneur de l'initiative. Il a été le Newton de l'art photographique ; à lui d'avoir trouvé le secret de la reproduction de la nature par l'action directe de la lumière ; à d'autres de fertiliser sa découverte et d'en améliorer les fruits. De notables progrès ont été accomplis par les disciples et les émules de Daguerre. L'emploi ou l'addition de substances plus sensibles, l'usage de procédés nouveaux ont augmenté la netteté et la vigueur des images, et atténué le miroitement du métal ; mais rien n'avait pu jusqu'ici remédier au vice fondamental de la photographie, l'impuissance de retracer les objets animés ou privés d'immobilité. Le moindre mouvement suffisait pour estomper une partie de la plaque, et cet inconvénient, joint à l'obligation de faire poser le modèle pendant un laps de temps plus ou moins prolongé, faisait de l'art héliographique un art incomplet, circonscrit à la reproduction de la nature morte ou endormie.

A l'heure qu'il est, cet obstacle, longtemps invincible, est vaincu ; deux artistes aussi persévérants qu'habiles, MM. Macaire et Warnod, ont trouvé le moyen d'enchaîner le mouvement lui-même en fixant les objets sur la plaque daguerrienne avec une promptitude électrique.

Le troupeau qui marche, la voiture qui roule, le vaisseau qui file, la vapeur qui jaillit, le nage qui court, le cheval qui galope, l'oiseau qui vole, l'arbre qui frissonne ou se balance au gré du vent, la mer qui mon-tone ou qui précipite ses vagues couronnées d'écume, tout enfin, jusqu'à l'éclair qui brille, se sténographie instantanément.

C'est, on le voit, un pas de géant que MM. Macaire et Warnod font faire à l'art daguerrien ; c'est un perfectionnement qui réalise ou peu s'en faut la perfection. Désormais la photographie ne connaît plus rien d'impossible : la peinture, qui se riait de son impuissance, se voit à son tour distancée. Ce qu'elle ne saurait accomplir que par l'effort de la mémoire, aidée de l'imagination, le daguerrétype le fait d'après nature : il prend la vie et le mouvement sur le fait. Mais que l'art se console de sa défaite : son vainqueur va bientôt devenir son plus utile auxiliaire, car au lieu d'un modèle dont l'ennui, la fatigue, la distraction tendent incessamment soit à altérer la fidélité, soit à contraindre l'attitude, et dont la pose fugitive est à recomposer tous les jours, il lui en fournira l'épreuve saisie, pour ainsi dire, au vol, et dont la posture, libre et naturelle, ne se ressent point de la gêne d'une immobilité forcée.

Il est aisé de se rendre compte des avantages que la nouvelle méthode présente pour l'exécution des images daguerriennes en général et des portraits en particulier. Grâce à ces procédés expéditifs, le modèle n'a pas besoin de se composer une physionomie, presque toujours fautive et prétentieuse, ou tout au moins roide et guindée, qui ne laisse pas de rendre assez souvent un portrait presque méconnaissable. L'opération est si rapide qu'elle dispense le patient de la cérémonie du *posage* prolongé, et si parfaite qu'elle reproduit l'ensemble, les détails et jusqu'à l'expression du visage avec une fidélité égale à celle d'un miroir. Il faut voir les portraits de personnages connus, que MM. Macaire et Warnod exposent à leur musée du passage Jouffroy, pour juger du degré de perfection au-

quel ils ont amené cette branche essentielle de l'art photographique. Le portrait de S. M. impériale, pris dans les appartements de l'Élysée en moins d'une seconde, est un chef-d'œuvre qui défie le crayon du plus habile dessinateur.

Ce qui donne aux produits photographiques de MM. Macaire et Varnod un prix incomparablement supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, ce n'est pas seulement le perfectionnement radical obtenu par un intelligent travail, c'est encore l'emploi de procédés accessoires qui ajoutent singulièrement au mérite de leurs épreuves, ainsi par exemple, l'usage de plaques en cristal, nécessairement plus unies que le métal même le plus poli, celui de substances nouvelles propres à empêcher le miroitement, si préjudiciable à la netteté de l'image, etc., etc.

Les portraits de MM. Macaire et Varnod, loin d'avoir le désavantage de produire une res-

semblance dure, désagréable à l'œil, sont pour ainsi dire embellis par la douceur des tons, par un glauc harmonieux qui les coordonne et ont l'avantage de présenter à la vue une ressemblance parfaite augmentée de ce charme qui les fait rechercher par les femmes, tandis qu'autrefois elles avaient peur de se voir daguerréotypées. MM. Macaire et Varnod repoussent, avec raison, ces affreux retouches gouachées ou badigeonnées qui détruisent la ressemblance et font qu'on ne possède ni un bon portrait, ni une jolie aquarelle.

Nous reviendrons incessamment sur un miracle que nous avons vu et qui consiste à faire d'un portrait, d'une académie ou d'un tableau photographique, un chef-d'œuvre de peinture à l'huile qui eût rendu jaloux Miéris, Gérard Dow, Franck et tous les peintres les plus illustres par le fini de leurs œuvres.

A. DE BRAGELONNE,

PREMIÈRE SÉANCE DES QUATOURS DE BEETHOVEN (1).

Quand on a l'honneur de disposer d'un journal, si modeste qu'il soit dans ses prétentions, et le bonheur d'avoir assisté à la première des séances musicales de MM. *Maurin, Chevillard, Mas et Sabatier*, c'est un devoir que d'exprimer tout ce qu'on y a éprouvé de douces émotions, de sensations onivrautes, d'ineffables extases, et de dire simplement et sans recherche: Je ne sais pas une note de musique, et tout en rougissant de mon ignorance, je la confesse. Mais si grande est la puissance du génie que tout ce que les hautes et sublimes conceptions de Beethoven ont d'immortel, je l'ai entendu chanter et pleurer par quatre âmes impressionnées, et j'en ai été ému jusqu'aux larmes.

La journée était froide et sombre: la belle salle de Herz ne resplendissait d'aucune lumière. Artistes, amis et amateurs écoutaient ensemble dans un religieux silence que rien ne troublait, les plus grands chefs-d'œuvre du plus grand des compositeurs, interprétés par

quatre jeunes artistes qui, depuis des années, ne font qu'un, pour fouiller et comprendre ensemble les pensées immortelles que Beethoven a déposées dans ses derniers ouvrages, sans qu'il lui ait été donné de pouvoir les entendre.

Jamais frénétiques applaudissements ne furent mieux mérités, car jamais succès ne fut plus grand, plus légitime, plus loyal. Et tout ce que Paris compte de protecteurs éclairés des arts doit assister aux prochaines séances, si ce qui est vraiment admirable attire l'admiration et vaut une noble récompense à de nobles artistes.

A. G.

S. A. I. la princesse Mathilde a honoré de sa visite les salons d'étrennes de la maison Susso frères; parmi les mille nouveautés qu'a fait paraître cette maison pour la fin d'année, un nouveau jeu a fixé l'attention de S. A. I. Il porte le nom de *Casse-cou du voyageur*; ce jeu, par ses amusantes combinaisons, laisse bien derrière lui tous ceux inventés jusqu'à ce jour, et ce qui est un mérite très important, il peut être joué par tout le monde. Aussi S. A. I. a-t-elle voulu le faire joindre aux nombreux objets d'étrennes qu'elle a choisis dans cette maison.

(1) Deuxième année. — Six séances de musique instrumentale consacrées à l'exécution des derniers grands quatuors de Beethoven, données par MM. MAURIN, CHEVILLARD, MAS et SABATIER. La première séance a eu lieu dans les salons de M. Herz, 48 rue de la Victoire. La deuxième aura lieu le jeudi 6 janvier 1853. La troisième, le jeudi 20 janvier. La quatrième, le jeudi 3 février. La cinquième, le jeudi 17 février, et la sixième, le jeudi 3 mars.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Pour le coup, les théâtres prennent leur revanche et est une glorieuse de nouveautés. Et vite! et vite! le temps nous presse; prenons une locomotive et procédons à la vapeur.

1^{re} station. — ACADEMIE IMPERIALE DE MEXIQUE: *Orfa*, ballet en deux actes, de M. Mazillier, musique de M. Adolphe Adam.

Arlequin aime Colombine, Cassandre la lui enlève et, grâce à la baguette d'une fée, la transporte au fond d'une grotte enchantée, où il tente de la séduire par l'appât de l'or, des bijoux, des friandises, etc. Peu s'en faut qu'elle ne s'aie aller; mais Arlequin, par le patronage d'un génie, rival de la fée, viole la consigne qui lui d'interd' l'accès de la grotte, rompt le charme sous lequel sa Colombine est enchaînée, et finit par épouser la belle; voilà l'antique fable remise à neuf par M. Mazillier.

Arlequin s'appelle Loshrog; Cassandre, Loki; Colombine, Orfa; le génie, Odin; et la scène se passe en Islande, il y a quelque onze cents ans. Illustré d'une musique délicieuse, de magnifiques de-ors, d'admirables costumes, et surtout de la présence de l'adorable Cerrito, à laquelle ce ballet servait de rentrée, ce sujet vieux comme le monde a réussi pour la mille et unième fois...

En avant! chauffeur, en avant!

2^e station. — THÉÂTRE IMPÉRIAL DE L'ORÉANA-COMIQUE: *Marco Spada*, opéra-comique en trois actes, poème de M. Scribo, musique de M. Aubert.

Autre Arlequin. Celui-ci se compose de cinq ou six opéras-comiques de M. Scribo, fondus et r'chauffés ensemble. Un plaisant a proposé d'intituler cette œuvre *podrida*; *Fra-Domino* ou les *Diamants de la Syène*. La musique est jeune, fraîche, charmante, et rappelle les meilleurs temps de M. Amber. La débutante, mademoiselle Duprez, est la digne fille de son père: c'est tout dire...

En avant! chauffeur, en avant!

3^e station. — THÉÂTRE IMPÉRIAL ITALIEN: *Luisa Miller*, musique du maestro Verdi, poème de n'importe qui.

Grand succès, musique aussi animée que bruyante, exécution irréprochable. La foule retrouve le chemin des Bouffes, oublié depuis si longtemps...

En avant! chauffeur, en avant!

4^e station. — THÉÂTRE-FRANÇAIS: *Le Cœur et la Dot*, comédie en cinq actes de M. Mallefille.

Une jeune et jolie héritière est courtisée par deux galans. L'un ne l'aime que pour sa dot, l'autre l'adore malgré sa dot. La victoire, comme de raison, reste à l'amour: c'est toujours ainsi... au théâtre. Canevans du temps du déinge, racontés par des détails heureux...

En avant! chauffeur, en avant!

5^e station. — THÉÂTRE DU VAUDEVILLE: *les Abrilles et les Violettes*, revue en six tableaux de MM. Clairville et Cordier.

Défilé général des folles, des sottises, des inventions et des nouveautés de l'année 1852, assaisonné de force fluns-fluns, épigrammes, calembours et calembredaines. Succès de couplets et de jupons courts...

En avant! chauffeur, en avant!

6^e station. — THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: *les Variétés de 1852*, revue-féerie en trois actes et douze tableaux, par MM. Delacour et Lambert Thiboust.

(Voir à la station du Vaudeville.)

En avant! chauffeur, en avant!

7^e station. — THÉÂTRE LYRIQUE: *Tabarin*, opéra-comique en deux actes, paroles de M. Alboize, musique de M. Bousquet.

Tabarin, le farceur du Pont-Neuf, les jorjoss du dix-septième siècle, l'idole des flâneurs et des gobe-mouches du grand siècle, a maille à partir avec un grand seigneur qui a parlé de lui souffler sa femme, histoire de rire et de s'amuser un moment; mais Tabarin, plus heureux que bien des maris, trouve l'art de sauver sa tête et de mystifier le mystificateur. Petite pièce très bien faite, très piquante, très spirituelle, et dont la musique, pleine de verve et de couleur relève encore le mérite. En résumé, double triomphe de poète et de compositeur...

En avant! chauffeur, en avant!

8^e station. — THÉÂTRE-NATIONAL: *Masséna*, pièce militaire en trois actes et 18 tableaux de MM. Cogniard frères.

Déclarez... ouche! croisez... ete! joue! feu, pi! pa! pouf! pan! pan!... boum! boum! ran ran plan! ran tan plan! ran tan plan! des lampions! des lampions! tel est le bulletin de la dernière bataille gagnée le 25 décembre dernier sur le Théâtre-National par le maréchal Masséna, l'enfant chéri de la victoire...

En avant! chauffeur, en avant!

9^e et dernière station. — DÉLAIEMENTS-COMIQUES: *le Bonhomme Dimanche*, revue de 1852, en quatre actes et vingt tableaux, par MM. Charles Polier, de Juliais, Renard et Audeval.

(Voir à la station des Variétés.)

Dépêche électrique.

Onkos: *le Feuilletou d'Aristophane*, revue parisiennne en vers de MM. Philoxène Boyer et Théodore de Banville.

Fantaisie mêlée du grec, à l'intention du quartier Latin, par deux jeunes poètes de l'école dite du bon sens. Poésie toute, accueilli idem: les actuels... (not: trompu faute de papier).

A. DE BRAGELONNE.

AD. GOU BAUD, directeur-gérant.

LES JUMEAUX SIAMOIS.

On lit dans le *Morning-Advertiser* : « Les célèbres jumeaux siamois, les deux frères Eng et Chang, résident actuellement à Moreat-Airy, dans le comté de Surrey, aux États-Unis, en compagnie de leurs femmes et de leurs enfants. M. Eng a six enfants, M. Chang en a cinq. Ce sont des enfants très intelligents.

» Les deux frères siamois sont très vigoureux et très actifs, et malheur à qui se permet de les insulter ! Ils ont habité le comté de Wilkes, qu'ils ont été obligés de quitter par suite de violentes querelles dans lesquelles ils ont souvent maltraité leurs adversaires. Quand ils se battent, ils sont toujours forcenément deux contre un, et les coups tombent comme la grêle sur l'adversaire qui ose se froter à ces rudes joueurs.

» Quand ils châtient leurs nègres, la correction est double, attendu que chacun d'eux s'arme d'un fouet. Du reste, bons chrétiens, ils vont au temple où ils se conduisent bien, tout en étant pour l'auditoire un sujet de distraction. Il sont très ardents en politique et ils n'ont jamais manqué de prendre double part aux élections du comté. »

BALANCEMENT DES ÊTRES.

M. Warington a mis récemment en évidence par un fait curieux un des procédés employés par la nature pour maintenir le balancement des trois grands règnes de la création ou l'équilibre entre les êtres vivants et les substances inorganiques. Il avait installé quelques poissons dorés dans un bocal en verre très grand, au sein duquel végétaient quelques tiges d'une plante aquatique, le *Valtinaria spiralis*. Hespérait que l'acide carbonique dégagé par la respiration des poissons serait décomposé et revivifié par la respiration de la plante qui absorberait le carbone et rendrait l'oxygène.

Le résultat de ses expériences fut un désappointement cruel, les choses ne se passèrent pas comme il l'avait cru, ses poissons languirent et la plante dépérit. Une végétation cryptogamique ou fungoïde envahit le bocal tout entier, et la mort devint menaçante pour les êtres qu'il avait voulu fortifier par sa malencontreuse alliance. Après avoir longtemps réfléchi sur les causes de sa mésaventure, il arriva enfin à se demander à lui-même si, dans la fondation de sa colonie aquatique, complète au point de vue théorique, il n'avait pas oublié un élément pratique essentiel.

La vie des plantes est essentiellement fugace, elle ne se continue que par un renouvellement successif; les premières tiges bientôt ne sont plus que des débris, elles tombent au fond du vase, se décomposent et corrompent l'eau, si on ne l'en délivre pas. Son établissement mixte avait évidemment besoin d'un vidangeur ou d'un boueur, et il n'y avait pas pensé. Voilà la véritable source du mal, voilà pourquoi ses poissons souffrent et sa plante se fane. Mais quel sera le remède ? Le trouver n'est pas chose facile, et de longs jours s'écoulèrent sans que M. Warington l'eût deviné. Un jour enfin, dans une de ses promenades matinales, il remarqua un escargot collé à une tige desséchée dont il faisait son déjeuner, en s'attaquant de préférence aux portions tout à fait privées de vie. Ce fut pour

lui une illumination soudaine : Pourquoi, s'écria-t-il, n'ajouterais-je pas quelques petits limaçons à ma colonie ? Il le fit, et aussitôt tout rentra dans l'ordre normal ; les champignons disparurent, les poissons recouvrèrent une santé parfaite, la plante reverdit ; l'eau redevenit pure et ne perdit plus sa limpidité. Voilà comment la nature animée par l'esprit créateur arrive à ses fins sublimes par les plus humbles moyens.

MOYEN FACILE D'EXTRAIRE DES CORPS ÉTRANGERS DANS L'OREILLE.

Lorsqu'un corps étranger est engagé dans le conduit auditif, on est souvent fort embarrassé pour l'extraire. Le chirurgien le plus habile, muni d'instruments appropriés, éprouve parfois les plus grandes difficultés, soit qu'il se serve de petits leviers métalliques, soit qu'il emploie une sorte de curette destinée à être glissée derrière le corps étranger pour le saisir d'arrière en avant, soit enfin qu'il se serve de pinces, etc. Cette difficulté est aisée à concevoir, parce qu'il s'agit de manœuvrer dans un espace très étroit, et souvent aussi à cause de la forme du corps à extraire qui le rend difficile à saisir.

Le cas rapporté par le journal allemand le *Medicinische central Zeitung* et publié par M. Engel, est une de ces circonstances difficiles pour lesquelles il faut être ingénieux. Ce chirurgien avait à extraire un noyau de cerise qui était logé dans le conduit auditif d'un enfant de sept ans ; il eut l'idée d'y introduire, au moyen d'une sonde, une petite bande d'étoffe enduite d'une couche de colle forte, et la laissa en contact avec le noyau jusqu'après dessèchement complet. Le corps étranger suivit facilement l'étoffe.

M. Engel fait observer que des applications antérieures d'huile d'olive, comme on en fait souvent, n'empêcheraient pas ce procédé de réussir. C'est, en effet, un moyen qui doit triompher de beaucoup d'obstacles qui feraient échouer les opérateurs les plus exercés. En outre, cette manœuvre est complètement inoffensive, elle n'expose pas le chirurgien à enflammer l'oreille, déjà irritée par le séjour du corps étranger, ni à enfoncer davantage celui-ci en voulant l'extraire, ce qui est quelquefois arrivé.

LE CHIMPANZÉE.

Le chimpanzé, qui vient d'être amené de Bornéo à Londres se nourrit de thé, de riz, de lait, de sucre, et de temps à autre il mange une cuisse ou une aile de volaille. Il couche dans une couverture avec laquelle il aime beaucoup à se draper dans le jour, la tenant à la main ou la posant sur ses épaules ou sur sa tête. Il a six ans, et sa taille est celle d'un enfant de cet âge. Il a la physionomie d'un petit vieillard. Sa tête est plus petite que la tête de l'homme. Ses membres sont aussi parfaits et aussi bien conformés que ceux de l'orang-outang de Zoological-Gardens dans Regent's-Park.

La face et la tête sont noires, et le corps est revêtu d'une couleur brune. Il est très docile et il joue comme un enfant. La forme de cet animal s'écarte plus de l'espèce humaine que de l'orang-outang, et il constitue l'échelon intermédiaire entre ce dernier animal et la race commune des singes.

Il reste souvent assis dans un fauteuil, ou bien il s'amuse à écarter les perennes aux fenêtres, et il regarde avec autant de gravité que d'intérêt tout ce qui se passe autour de lui

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc. ; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné ; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre ;

et un grand nombre de travaux de dames, différents patrons et broderies en tout genre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois . . 18 fr. | Une année . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of express, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^r with English translation. 20 d^r

Yearly 35 shillings.

D^r with English translation. 38 d^r

N. B.—For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made to M. FEUILLET DUMOUS'S office, 16, Greek-Street, Soho, Londⁿ. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. DACLÈRE, rue Saint-Severin, 46, agents spéciaux de l'administration du *Progress* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.

A LYON, bureau central chez M. BLOUDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vancluse.

A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 33, faubourg de Schaeberck.

A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.

A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

A STUTTGARD, M. W. DACH, libraire.

A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.

A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.

A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.

A SAINT-PETERSBOURG, M. ISSAKOFF, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Feid n. BELLIZAUD et comp., libraires de la cour impériale.

A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.

A BARCELONE, J. E. MONTFOR, lithographe. GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.

A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.

A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.

A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FUNSTERLIN. A NAPLES, M. BENOT PELLERANO, libraire-corrécteur, rue Del Chialzi, 60.

A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FIXANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

2^e Numéro de Janvier 1855. — Gravure N^o 551.

10^e ANNEE.

LX

11^e LIVRAISON

2^e Epoque.

du 4^e volume.

MONTEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modes, Littérature, Beaux-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

Avec la Mode on est certain de plaire.
De son pays c'est la dignité!

H. SÉGUIER.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie}

RUE RICHELIEU, 92.

LA CHIENNE ET SES POUSSINS.

C'est du *Courrier de Bourges* que nous vient le fait que nous allons reproduire; nous le laissons, bien entendu, sous la responsabilité de son signataire, M. J. B. P. :

« M. le curé de la commune de Biozat (Allier) possède une petite chienne de rare anglaise, à poils noirs et courts. Cette chienne couve les œufs comme une poule, et voici comment : La domestique de M. le curé plave à l'un des coins de la cuisine une large paille, dont elle garnit le fond de fragments de lingo usé, puis elle y dépose dix ou onze œufs qu'elle couvre d'une serviette. La chienne vient s'y coucher et ne la quitte que pour satisfaire aux besoins de la nature. Souvent un gros chat blanc, bien fourré, aimant le foyer comme tous les chats, vient se coucher et dormir sur cette chienne.

» Au bout de vingt-quatre à vingt-cinq jours, la coque des œufs se rompt, les poussins en sortent et le chat s'éloigne. La chienne les lèche pour les nettoyer; elles les allrite et les sèche entre ses cuisses, puis la domestique leur donne les plus menus et les plus tendres aliments. Les poussins semblent témoigner leur reconnaissance à la chienne, en lui berquottant les mannelles et en dévorant ses puces. Quand la chienne va dans la cour ou dans le jardin, ils la suivent et y cherchent leur nourriture. L'oiseau de proie ne s'avise pas de s'abattre impunément sur cette couvée, car la chienne veille sur elle en bonne mère.

» Pendant l'été dernier, cette chienne a couvé, en trois périodes, trente-deux œufs, et les trente-doux poussins qui en sont éclos sont tous devenus de gros et bons poulet, ayant la même vivacité, le même instinct que ceux couvés par la poule. On sait que l'incubation maigrit prodigieusement la poule, et combien, selon Buffon, elle se montre héroïque lorsque l'épervier, fendant rapidement les airs, vient tenter de lui ravir un de ses poussins. La chienne, au contraire, loin de maigrir, acquiert un embonpoint qui lui donne la forme d'un manchon de fourrure. »

INAUGURATION D'UN TEMPLE CHINOIS

A SAN-FRANCISCO.

On lit dans un journal californien, le *Pacifique* du 10 novembre :

« Le semaine passée, les Chinois qui sont venus demeurer au milieu de nous ont dédié à leur dieu leur temple, qui est situé sur le versant occidental de la colline du télégraphe, et a pour nom Yung-Wa. Au lever du soleil, le splendide drapeau éramois des enfants du Céleste-Empire se balançait radieux à l'un des coins de l'édifice.

» Vers neuf heures, la cérémonie commença par l'installation de trois tablettes ou écriteaux, l'une au sommet du portail et les deux autres sur chacun des côtés. A peine ces tablettes furent-elles consolidées à leur place, on mit le feu à un millier de fusées et de pétards chinois. Puis deux images sculptées, ressemblant à deux hiboux hideux, les dents sautoirnes du lieu, furent posées sur chaque côté des degrés, et nouvelle explosion furibonde de pétards et de fusées. Alors l'assemblée fit son entrée dans le temple : c'est une cour qua-

drangulaire, ayant sur deux côtés des appartements et des chambres à l'usage des desservants. En face de l'entrée se trouve une estrade pareille à la scène d'un théâtre; sur cette scène se tenaient les prêtres et les prêtresses, une douzaine de personnes en tout, ainsi qu'un orchestre.

Les officiers étaient parés de magnifiques robes de satin et de soie brodées, d'un luxe merveilleux. Un accord déchirant d'une trompette de cuivre so fit entendre d'abord, comme appel à l'attention des fidèles; il fut suivi d'une ouverture à grand orchestre, gongs, trompettes, cymbales, violons et chalumeaux criards : on eût dit le finale d'un clair composé par la dièsse de la Discorde et exécuté par elle et des milliers de ses adhérents. A la suite de cette symphonie, les desservants s'avancèrent deux à deux sur le devant de la scène, et s'agenouillant, rendirent leurs adorations à la tablette sacrée; après quoi une prière avec chœurs fut récitée et couronnée par une nouvelle explosion musicale de l'orchestre.

» Bientôt un prêtre et une prêtresse, debout et dos à dos, débitèrent un répons. Une petite poupée, une jenne idole, symbolisant par ses proportions exiguës l'enfance de l'édifice, ou peut-être même la divinité tutélaire du lieu, fit son apparition, et le grand-prêtre lui adressa une harangue. Cela fait, l'assemblée tout entière se mit à danser en rond autour d'elle, éventails déployés et agités, longues queues flottantes, musique assourdissante à l'intérieur et pétards d'enfer au dehors.

» Restait à introduire la tablette sacrée; le grand-prêtre lui fit une invocation, puis, étendant les bras, il adressa à l'auditoire une courte homélie, dont le but, nous a-t-on dit, était d'exhorter tous les amis de la Chine à faire des vœux pour la prospérité du temple. Quand il eut cessé de parler, l'orchestre recommença de s'évertuer, les pétards de tonner, et tout fut dit. La cérémonie était une vraie nouveauté pour nous, et ne manquait pas d'intérêt. »

NÉCROLOGIE DE 1852.

Le corps législatif a perdu, cette année, trois de ses membres : MM. Parmentier, le marquis d'Argent et le général Duvivier.

Cette même année, le sénat a perdu MM. le maréchal Gérard, le maréchal Exelmans, le marquis de Portus, Foucher-d'Héroul.

L'Institut a à regretter la mort de MM. de Belloc, Mathieu Bonafous, Héron de Villefosse, Welter, Bérard, de Haldat, de Walkenær, Eugène Burnouf, Porter, Ramey, Pradier.

Les littérateurs morts dans l'année sont MM. Napoléon Landais, Benjamin Laroche, de Bellemare, Lucas Montigny, Léonard Gallois, Merle, Regnier-Aldée, le comte de Maître, Bailly de Lalonde, Laverpillière, Delaurier, Bonniais, de Sarrazin, Neveu, Biard, Fayol.

Les arts ont perdu MM. Tony Johannot, Parant, Vallbrun, Buttura, Dusanlehon, Vaillant, Bouillard, Decaisne, Cottreau, Fenchères, Cumberworth, Famin, Gohic, Pistois, Masquelier, Destailleur, Villent, L'huibert, Rigel, Finsterau.

1^{er} Janvier 1853. — Gravure N^o 364

(Tra luction réservée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.

mes freres de m'avertir quand tout serait prêt. Je voulais être ébloui tout d'abord, je voulais, pour ainsi dire, avoir la synthèse du spectacle et me réserver le plaisir d'en faire peu à peu l'analyse. Mon Dieu ! ce n'était peut-être pas si mal raisonner : si cette méthode amène quelquefois des déceptions, elle donne au moins un premier bon moment, et c'est toujours cela de gagné.

Or je me rappelais l'autre jour, chez *Delisle*, cet enfantillage de mes premières années, et j'avais grande envie, pendant que l'on déployait devant moi des étoffes d'une magnificence inouïe, de fermer les yeux pour jouir ensuite de la splendeur du coup d'œil : observez,

de plus, que je n'avais pas en cette occasion à craindre la désillusion de l'analyse, car les étoffes de cette maison sont dessinées avec un soin tout artistique, et reproduites ensuite avec une finesse de travail, une délicatesse de tons auxquelles les plus difficiles coloristes ne sauraient rien trouver à reprendre. On sait que la maison *Delisle* en a la propriété exclusive.

Parmi les merveilles offertes à ma vue j'en ai remarqué quelques unes dont je vais tâcher de vous faire une description qui sera bien pâle... hélas !

On porte beaucoup de robes lamées d'or et d'argent, de brocarts, de lampas aux fleurs en relief et brochées d'or, de gazes étincelantes, de tulles étoilés, etc. Ce fut donc sur ces richesses féeriques que mon attention se porta principalement.

Ce fut d'abord la robe *impériale*, d'une majesté digne de son nom. C'est un fond mat, et pourtant satiné, sur lequel sont jetés avec génie, et entremêlés de légères guirlandes, des bouquets avec larges fleurs formant relief. Cette robe ne comporte ni garniture ni volants, comme vous le pensez, mais elle se fait à demi-queue et sera splendide pour petite réception à la cour. Des guirlandes correspondantes sont dessinées dans l'étoffe pour les ornements du corsage et des manches. Cette disposition se retrouve encore dans une autre

impériale sur fond blanc, et où une guirlande de fleurs légères forme volant à la hauteur des genoux.

Tout cela est déjà fort beau, et cependant ce n'est rien, comparé à la même disposition impériale reproduite avec bouquets d'or : cela dépasse tout ce que l'imagination peut rêver de plus fastueux. Un second broché satiné semble former ombre sous les bouquets d'or.

Voici le *drap d'or*, à feuillages satinés, sur brocart blanc et enlaçant gracieusement, comme pour les retenir, des guirlandes de roses japonaises dessinées avec une telle vérité qu'on dirait qu'elles vont s'éfleurer.

La *perle du Labrador* porte admirablement son nom : elle est ornée de trois volants festonnés, c'est à dire formant par de légers branchages de larges festons rehansés de violettes du Parme et de fleurs délicates.

Je voudrais pouvoir vous décrire la robe *Sémiramis*, ornée de deux volants très hauts illustrés de larges bouquets soie et or, reposant sur des arabesques d'or entourant et soutenant un feuillage de lotus qui retombe avec grâce en gerbes vertes. Des rinceaux de fleurs indiennes rouges serpentent dans les arabesques. Cela vous représente tout simplement un chef-d'œuvre. Figurez-vous cette robe accompagnée d'une parure de diamants, de rubis et d'émeraudes, et dites-moi si, dans les jours de son triomphe, Sémiramis, malgré tous les merveilleux récits de l'histoire, fut plus magnifique et plus brillante !... Cette même disposition se retrouve en noir ; c'est peut-être plus splendide encore.

Je n'en finirais pas si je voulais vous décrire toutes ces merveilles, mais je voudrais vous dire un mot du comptoir des gazes et des étoffes légères qui font rêver bals et soirées. Ce sont les *brésiliennes* lamées or et argent, à dessins satinés et soyeux ; les crêpes indiens brochés or et argent, à larges ramures et à feuillages argentés ; puis, pour parures et fortunes plus modestes, des robes de barège à volants brochés sur gaze Chambéry, etc. J'en passe et des meilleures !...

Mais il ne suffit pas de porter une toilette admirable, il faut encore, à l'entrée et à la sortie, la recouvrir d'un pardessus digne d'elle. Or voici deux modèles que j'ai surtout remarqués au comptoir de la confection :

1° Un burnous de cachemire blanc, très ample, et à large capuchon d'une coupe délicate. Ce burnous est brodé tout autour de larges bouquets où domine une fleur dite *impériale*. Ces bouquets sont butinés çà et là par de beaux

papillons aux ailes dorées, et dont les yeux (les yeux des ailes), sont simulés par des pierres. Je ne crois pas qu'un luxe de bon goût puisse aller plus loin. De larges glands algériens à quatre pendants de soie nuancée terminent ce burnous, dont la forme se retrouve dans d'autres pardessus plus simples et ornés de galons or et argent.

Le deuxième modèle est une *reine Blanche*, délicate sortie du bal en velours épinglé blanc, brodé en relief or et argent. Le dessin représente des cornes d'abondance laissant échapper des flots de fleurs. Le capuchon est rond, la manche se trouve fermée par un double rabat garni de nœuds à longs bouts. Or, pour former ces nœuds, on n'a point pris des rubans, mais de l'étoffe même coupée en bandes brodées et arrondies. De petites gerbes d'or pareilles à celles du manteau les terminent vers le bord, qui se trouve arrondi et entouré d'une chaînette d'or.

Vous croyez, à m'entendre parler, que je vous fais assister à un conte de fées. Eh bien, non, c'est de la vérité la plus vraie. Si vous en doutez, allez chez *Delisle* où vos yeux vous le certifieront. Quant à moi, je cours chez mademoiselle *Nathalie*, car il faut bien savoir comment devront se tailler ces magnifiques étoffes qui je viens de vous décrire.

La forme des robes a fort peu varié : corsages un peu plus décolletés que précédemment, sans pointe ; rabat tournant, venant mourir par devant, formant berthe dans le dos, et couvrant les manches où il remplace même quelquefois complètement.

Pour les robes de ville, les jupes sont fort longues, à la taille arrondie, le corsage plat et entr'ouvert ou froncé et montant, les manches demi-pagodes à moitié ouvertes, à la mousquetaire, avec larges parements relevés. On les garnit de velours, d'effilés de galons, de passementerie de velours, de boutons-glands veloutés, etc.

Voilà la mode en général, mais parmi toutes ces gracieuses fantaisies je distinguai particulièrement :

Une robe de drap ayant une basquine un peu longue, ouverte du côté. Les manches sont à parements un peu élevés, et rappellent les manches de chasse Louis XV. Le devant du corsage est garni de claque côté, ainsi que le tour de la basquine, de petites palmottes du velours de 5 centimètres de hauteur, encadrées d'un petit galon et appliquées sur le drap. Cette robe exige un col plat de toile de Hollande ou de batiste de Chine, fermé de

vant par des petits boutons d'or. Sous les manches, des manchettes blanches plates, fermées presque jusqu'au coude par de petits boutons pareils.

C'était, comme en la voit, une robe de petite toilette. A côté, pour grande soirée, se trouvait une robe de brocaille bleu clair, ornée de trois volants brochés et simulés seulement sur la jupe. Le corsage était plat et décollé; un biais d'étoffe haut d'environ 10 centimètres, formant berthe par derrière, encadrait gracieusement les épaules et descendait en châle par devant, et par conséquent diminuait de largeur pour venir mourir au bord de la taille, où les deux pointes disparaissaient sous une rose. Une guirlande dessinée sur l'étoffe, et suivant le dessin des volants, était appliquée sur le bord du biais; deux chevrons de la même guirlande ornaient le devant du corsage et étaient retenus par deux roses, ce qui formait ainsi une robe pompadour ornée de trois chevrons et de trois roses.

Voici maintenant une toilette de bal d'une adorable simplicité. La robe est en gaze blanche, à deux jupes entourées d'un large ourlet. Le corsage décollé a pour garniture en ruban n° 22, forant draperie; c'est-à-dire qu'on le pose à plat en lui faisant faire un angle sur le devant du corsage, puis on le monte aux épaules, où il est relevé tout à fait par des nœuds à la page, à trois longs bouts, en ruban lamé d'argent. Le ruban suit les épaules dans le dos. Le bas de la seconde jupe est orné d'un ruban pareil; cette jupe est relevée de chaque côté par des nœuds semblables à ceux du corsage.

Je m'imagine que cette fraîche toilette doit aller à ravir avec une des charmantes coiffures de Batton, soit en fleurs de pêcher si fraîches et si légères, soit en fleurs de fantaisie à pluie d'argent, ou encore avec une guirlande de violettes à étiolettés argencées. Un beau pœnicium à larges fleurs et feuillage d'or ferait très bien, mais il faudrait alors des rubans lamés d'or.

Les coiffures de fleurs se portent fort en arrière; de larges touffes ornent chaque côté de la tête, et souvent s'élèvent en guirlandes, pour entourer le peigne, et retombent sur la chevelure en légères franges de fleurs. Quelquefois aussi des laines de fleurs s'échappent des touffes de la coiffure et viennent encadrer les cheveux comme dans une résille.

Mais voici une idée toute nouvelle et due au gracieux génie de Batton: à ces coiffures, à ces larges touffes des côtés, est jointe une demi-guirlande, un quart de diadème que l'on peut mettre à volonté; un fil noir passe dans les

cheveux et le retient entre les deux bandeaux bouffants, et pour qui n'est pas dans le secret, il est difficile de comprendre comment ces gracieuses couronnes sont venues se poser sur la tête; un autre jour, si tel est votre caprice, vous enlevez cette couronne et vous la remplacez par une tresse de cheveux.

Dans la coiffure comme dans les étoffes, on mélange beaucoup d'or et d'argent. Les nuances préférées sont, vert et or, bleu et argent, rouge et or, lilas et or, rose et argent, etc.: voilà la grande mode; mais à côté se trouvent des fleurs si naturelles, si adorables dans leur simplicité, qu'on y reviendra certainement.

Reprenons la description de nos toilettes de ville. Les capotes sont toujours fort gracieuses; elles le sont même davantage, en ce qu'elles re tombent plus autant sur le cou et tiennent bien mieux sur la tête. La forme encadre bien la figure; le dessous est très grand et souvent orné de fleurs ou de rubans tranchant bien pour la couleur avec l'étoffe de la capote.

Les chapeaux des demoiselles *Bahler* se distinguent par leur grâce et leur originalité. Voici d'abord une capote de taffetas vert-chaou, piquée; le fond est en velours noir; une double traverse du velours noir orne la passe; les nœuds et les brides sont formés de rubans verts bordés de velours noir.

Pour visites, ce sont des capotes de satin blanc et de velours épinglé, ornées de blanches et de plumes; le velours épinglé, placé comme ornement, forme les contours les plus gracieux, et disparaît quelquefois sous des flots de blonde. Avec ces capotes blanches, on porte des tours de tête de fleurs, blonde et rubans.

Signalons une capote de satin rose ornée de rubans, d'effilés et velours noir. Ces légers et gracieux rubans sont placés en croix, de manière à former des espèces de losanges, au centre desquelles se trouvent des petits nœuds-abeilles en velours noir. Cette capote forme la plus gracieuse fantaisie qu'on puisse imaginer. Le dessous est orné de rubans roses et du velours noir, puis d'un côté deux roses épanouies, de l'autre un nid de roses noussures. Il n'est rien de plus adorablement coquet et séduisant. On reconnaît là le bon goût des demoiselles *Bahler*.

Figurez-vous une jolie femme dont le frais visage est encadré par une de ces ravissantes capotes, dont la taille se dessine sous les plis d'un riche manteau garni de fourrures (car, malgré le froid peu rigoureux, les fourrures sont très bien portées); figurez-vous, dis-je, une jolie femme ainsi parée, et dites-moi s'il n'y a pas à elle quoi tourner toutes les têtes, surtout si

elle vous laisse comme souvenir de son passage une émanation de ces doux parfums dont *Le grand* seul a le secret, de ces parfums si adroitement suaves, qu'ils ne fatiguent jamais, et sont au contraire d'une utilité hygiénique incontestée, en même temps qu'ils constituent le

cachet de la véritable aristocratie. Un flouchoir de la *Sublime Porte* imprégné d'une de ces essences suffit pour révéler sur-le-champ la femme du monde, élégante et distinguée.

LOUISE BLAIBREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 351.

TOILETTE DE JEUNE FILLE DE QUINZE ANS —

Coiffure. Les cheveux relevés à la Médici; les bandeaux, retournés, se terminent chacun par un long tire-bouchon qui retombe derrière l'oreille et descend sur le cou; une rose moussue avec feuilles et un bouton garnit la coiffure au-dessus du creux que forme le bandeau.

Robe en turlatane blanche. Corsage décolleté rond, légèrement froncé à la taille derrière et devant, plat du haut.

Jupe assez ample, garnie de dix petits volants de 6 à 7 centimètres, formant comme un gainage retenu par des points légers passés de distance en distance.

On pose à plat, en guise de galons, de petits rubans de satin blanc n° 1 au bord du corsage des manches et de chaque volant, en laissant toutefois déborder la turlatane d'un demi-centimètre en haut du corsage, comme au bord du volant.

Quatre touffes de roses sans feuillage garnissent le devant du corsage; celle du bas remplace le nœud de la ceinture.

Un ruban de satin blanc n° 22 forme l'écharpe; il est disposé de manière à figurer la berthe ronde derrière et les revers devant. Il est pincé à la taille et retombe en longs bouts sur la jupe.

Une guimpe *modeste* en tulle couvre la poitrine; elle est froncée dans un entre-deux brodé et terminée par une petite dentelle.

TOILETTE BABILLÉE DE PETITE FILLE DE DOUZE ANS. — *Coiffure.* Cheveux en bandeaux courts, séparés par le milieu; deux nœuds de velours

et de rubans de taffetas sont posés sur le derrière, et laissent retomber leurs bouts sur le dos.

Robe en taffetas fermant dans le dos. Le corsage, décolleté, est garni d'un revers qui forme berthe par derrière et revient par devant, en diminuant, rejoindre la basque, qui est coupée carrément et n'a pas de fronces ni de plis à la taille, si ce n'est derrière, où elle forme un peu le caraco; le devant du corsage est découpé en quatre losanges; les manches, qui viennent un peu au-dessus du coude, sont rondes, assez larges, et ont deux ouvertures en losange.

Un petit velours noir est cousu sur le revers de la basque, à 5 millimètres du bord. Un petit velours borde les losanges du corsage et des manches. Sur chaque pointe se trouve un clou en petit velours noir.

La jupe, très ample, est garnie au bas, sur la couture d'ourlet, d'un rang d'étoiles en velours noir ayant 5 centimètres de diamètre et posées à 10 centimètres l'une de l'autre.

Un second rang d'étoiles n'ayant que 3 centimètres et demi est posé en quinconce au-dessus du premier rang; puis, enfin, il y a un troisième rang dont le diamètre n'est que de 2 centimètres et demi.

Ces étoiles, à huit pointes découpées avec soin, ont un jour au milieu de 10 à 12 millimètres de diamètre; pour les grandes, on les fixe sur la jupe par un point de feston assez large, et l'on brode le trou du milieu en soie noire, de manière à former une roue ou un moulinet comme dans la broderie anglaise.

Les bottines sont en taffeta.



LE MONITEUR DE LA MODE.

Coiffures, Costumes de la Saison à Paris, et des Capitaines, - Heures de Séances, -
vue de la Bourse, et des Salles de Danse, rue de la Harpe, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, -
et l'avenue de la République, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, -
vue de la Bourse, et des Salles de Danse, rue de la Harpe, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, -
Commissaire, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, - Rue de Valenciennes, -

UN AMOUR SAUVAGE.

L'historiette qui suit est empruntée au charmant volume que vient de publier un homme doublement connu dans les lettres et les arts comme écrivain spirituel autant que comme musicien éminent. Les *Soirées de l'orchestre*, de M. Hector Berlioz, qui paraissent chez l'éditeur Michel Lévy, charmeront à coup sûr quiconque se plait à la lecture d'un livre plein d'anecdotes piquantes, d'observations prises sur le fait et de détails intéressants.

Vincent Wallace naquit en Irlande. Il fut d'abord un violoniste distingué, et obtint comme tel de beaux succès à Londres et dans les colonies anglaises des Indes et de l'Australie. Il a ensuite renoncé au violon pour se livrer à l'enseignement du piano, instrument qu'il possède parfaitement, et à la composition. C'est un excellent *eccentric man*, flegmatique en apparence comme certains Anglais, téméraire et violent au fond comme un Américain. Nous avons passé ensemble, à Londres, bien des demi-nuits autour d'un bol de punch, occupés, lui à me raconter ses bizarres aventures, moi à les écouter avidement. Il a enlevé des femmes, il a compté plusieurs duels malheureux pour ses adversaires, il a été sauvage... Oui, sauvage, ou à peu près, pendant six mois. Et voici en quels termes je l'ai entendu me raconter, avec son flegme habituel, cet étrange épisode de sa vie :

J'étais à Sydney... (Wallace dit : J'étais à Sydney, -- ou bien : Je vais à Calcutta, -- comme nous disons à Paris : Je pars pour Versailles, -- ou : Je reviens de Rouen). J'étais à Sydney, en Australie, quand un commandant de frégate anglais, de ma connaissance, m'ayant rencontré sur le port, me proposa, entre deux cigares, de l'accompagner à la Nouvelle-Zélande. — Qu'allez-vous faire là? lui dis-je. — Je vais châtier les habitants d'une baie de Tavaï-Pounamou, les plus féroces des Néo-

Zélandais, qui se sont permis, l'an dernier, de piller un de nos baleiniers et de manger son équipage. Venez avec moi, la traversée n'est que de cinq à six cents lieues, l'expédition sera amusante. — Je vous suivrai volontiers. Quand partons-nous? — Demain. — C'est convenu, je suis des vôtres. — Le lendemain nous mîmes à la voile, en effet, et le voyage se lit rapidement. Arrivés en vue de la Nouvelle-Zélande, notre commandant, qui avait cinglé droit sur sa baie, ordonna de mettre le navire en désarroi, de déchirer quelques voiles, de briser deux ou trois vergues, de fermer les sabords, de masquer soigneusement nos canons, de cacher les soldats et les trois quarts de l'équipage dans l'entre-pont, de donner enfin à notre frégate l'air d'un pauvre diable de navire à moitié désarmé par la tempête et ne gouvernant plus.

Dès que les Zélandais nous eurent aperçus, leur méfiance ordinaire les fit se tenir cois. Mais, en ne comptant qu'une dizaine d'hommes sur le pont de la frégate, et croyant reconnaître, à notre apparence misérable et à l'incertitude de nos allures, que nous étions des naufragés suppliants plutôt que des agresseurs, ils saisissent leurs armes, sautent dans leurs pirogues et se dirigent vers nous de tous les coins du rivage. Je n'ai jamais tant vu de pirogues de ma vie. Il en sortait de la terre, de l'eau, des buissons, des rochers, de partout. Et notez que plusieurs de ces embarcations portaient jusqu'à cinquante guerriers. On eût dit d'un banc de poissons énormes nageant de notre côté, en rapprochant leurs rangs. Nous nous sommes ainsi laissés entourer comme des gens incapables de se défendre. Mais quand les pirogues, divisées en deux masses, se sont trouvées à une demi-portée de pistolet et serrées à ne pouvoir virer de bord, un petit coup donné à la barre fait notre frégate présenter ses flancs aux deux flottilles, et le commandant de crier alors : « En bataille sur le pont! ou-

vrez les sabords ! et feu partout sur cette vermine ! » — Les canons de bâbord et de tribord avançant alors hors du navire toutes leurs têtes à la fois, comme des curieux qui se mettent aux fenêtres, ont commencé à cracher sur les guerriers tatoués une pluie de mitraille, de boulets ou d'obus des mieux conditionnées. Nos quatre cents soldats accompagnaient ce concert d'une fusillade nourrie et bien dirigée. Tout le monde travaillait ; c'était superbe. Du haut d'une vergue du grand mât, où j'étais grimé avec mes poches pleines de cartouches, mon fusil à deux coups et une douzaine de grenades, que le maître canonier m'avait données, j'ai, pour ma part, ôté l'appétit à bien des Zélandais, qui avaient déjà peut-être creusé le four où ils comptaient me faire cuire. J'en ai tué je ne pourrais dire combien. Vous le savez, dans ces pays-là, cela ne fait rien de tuer des hommes. On ne se figure pas surtout l'effet de mes grenades. Elles éclairaient entre leurs jambes et les faisaient sauter en l'air et retomber à la mer comme des derales, pendant que les pièces de vingt-quatre et de trente-six, avec leurs gros boulets, vous enfilait des séries de pirogues et les coupaient par le milieu avec des craquements comparables à ceux du tonnerre quand il tombe sur un arbre. Les blessés hurlaient, les fuyards se noyaient, et notre commandant trépassait en criant dans son porte-voix : « Encore une bordée à boulets ramés ! Feu sur ce chef aux plumes rouges ! À la mer la chaloupe maintenant ! le canot, la yole ! Achevez les nageurs à coups d'aspect ! Allons, roide ! mes garçons ! *God save the queen.* »

La mer était couverte de cadavres, de membres, de casse-tête, de pagaies, de débris d'embarcations ; et ça et là se dessinaient sur l'eau verte de larges flaques rouges. Nous commençons à être las, quand nos hommes de la chaloupe, moins enragés que le commandant, se contentent d'expédier à coups de pistolet et d'aviron encore une douzaine de nageurs, ont tiré de l'eau deux Zélandais magnifiques, deux chefs qui n'en pouvaient plus. On les a laissés à demi morts sur le pont de la frégate. Au bout d'une heure, les deux Goliath étaient debout et vigoureux comme des panthères. L'inter-

prête que nous avions amené de Sydney s'est approché d'eux pour leur assurer qu'ils n'avaient plus rien à craindre, les blancs n'étant pas dans l'usage de tuer leurs prisonniers. — « Mais, a dit alors l'un des deux dont la taille était énorme et l'aspect effrayant, pourquoi les blancs ont-ils tiré sur nous leurs gros et leurs petits fusils ? Nous n'étions pas encore en guerre. — Vous rappelez-vous, a répondu l'interprète, ces pêcheurs de baleine que vous avez tués et mangés l'année dernière ? ils étaient de notre nation, nous sommes venus les venger. — Ah ! s'écrie le grand chef en frappant un violent coup de talon sur le plancher et regardant son compagnon avec un sauvage enthousiasme, très bon ! les blancs sont grands guerriers ! » Notre procédé les remplissait évidemment d'admiration. Ils nous jugeaient au point de vue de l'art, en connaisseurs, en nobles rivaux, en grands artistes.

La flotte zélandaise abîmée, la terreur d'hommes achevée, le commandant nous apprend, un peu tard, qu'il doit aller maintenant en Tasmanie, au lieu de retourner à la Nouvelle-Galles. J'étais fort contrarié de faire forcément ce nouveau voyage, dont la durée devait être assez longue. Mais voilà le chirurgien de la frégate qui exprime le désir de rester à Tavai-Pounamou, pour y étudier la flore de la Nouvelle-Zélande et enrichir ses herbiers, si le commandant peut lui venir reprendre en revenant à Sydney : ce à quoi celui-ci s'engage sans difficulté. Alors l'idée de voir de près ces terribles sauvages me séduit, et j'offre au chirurgien de l'accompagner. On peut rendre la liberté aux deux chefs, à la condition pour eux de garantir notre sûreté. Ceux-ci, à qui l'arrangement convient fort, promettent de nous protéger auprès de leur nation, qui, à les en croire, nous recevra bien. « *Tayo Tayo* (amis) ! » disent-ils en venant selon l'usage frotter leur nez contre le nôtre. « *Tayo rangotira* (amis des chefs) ! »

Le traité est conclu. On nous conduit à terre, le chirurgien, les deux chefs et moi.

J'avais bien un certain serrement de cœur en mettant le pied sur cette plage maintenant déserte, mais couverte d'ennemis en armes quelques heures auparavant, et où nous venions,

nous vainqueurs, sans autre sauvegarde contre la fureur des vaincus que la parole et l'autorité douteuses de deux chefs anthropophages.

— Sur l'honneur, dis-je à Wallace en l'interrompant, vous méritiez d'être cuits vivants à petit feu et mangés l'un et l'autre. Conçoit-on une aussi outrecuidante folie!

— Eh bien, pourtant il ne nous arriva rien. En rencontrant leur peuplade, nos chefs expliquèrent que la paix était faite et qu'ils nous devaient leur liberté. Après quoi, nous faisant mettre à genoux devant eux, ils nous donnèrent à chacun un petit coup de casse-tête sur la nuque, en faisant des signes et prononçant des paroles qui nous rendaient sacrés.

Hommes, femmes et enfants, criant : « Tavo » à leur tour, nous approchèrent aussitôt avec curiosité, mais sans la moindre apparence hostile. Notre confiance paraissait les flatter, et tous y répondirent. Le chirurgien, d'ailleurs, nous fit bien venir d'eux, en pansant le petit nombre de blessés qui avaient survécu à la mitraille, et dont plusieurs avaient des plaies et des fractures affreuses. Au bout de quelques jours, il me laissa pour aller, sous la conduite de Koro le grand chef, explorer une forêt de l'intérieur.

J'avais déjà, un an auparavant, appris aux Iles Haouai quelques mots de la langue kanak, en usage, malgré les énormes distances qui séparent ces divers archipels, à Haouai, à Taïti et à la Nouvelle-Zélande. Je m'en servis tout d'abord pour séduire deux petites Zélandaises charmantes, vives comme des grisettes parisiennes, avec de grands yeux noirs étincelants et des cils de la longueur de mon doigt. Une fois apprivoisées, elles me suivirent comme deux lambs : Méré portant ma poudre et mon sac à balles; Moïanga, le gibier que j'abattais dans nos excursions, et me servant tour à tour l'une et l'autre d'oreiller, la nuit, quand nous dormions à la belle étoile. Quelles nuits! quelles étoiles! quel ciel! C'est le paradis terrestre que ce pays-là.

Croiriez-vous que j'y fus atteint néanmoins par le plus inattendu et le plus infernal des chagrins! Emai, mon chef protecteur, avait une fille de seize ans, qui ne s'était pas mon-

trée d'abord, et dont la beauté piquante, quand je l'aperçus, me planta au cœur un amour terrible, avec tous les frémissements, tous les étouffements et tous les abominables maux de nerfs qui s'ensuivent.

Dispensez-moi de vous faire son portrait... Je crus n'avoir qu'à me présenter à elle pour trouver deux bras ouverts. Méré et Moïanga m'avaient gâté. Je voulus en conséquence, après quelques mots tendres, la conduire dans un champ de phormium (le lin du pays) pour y filer des heures d'or et de soie. Mais point. Résistance, résistance obstinée. Alors je me résignai à faire une cour en règle et assidue. Le père de Tatéa (c'est son nom) prit mes intérêts avec chaleur; il adressa devant moi maintes fois de vifs reproches à la belle rebelle. J'offris à Tatéa l'un après l'autre et tous ensemble les boutons de cuivre doré de mon gilet, puis mon couteau, ma pipe, mon unique couverture, plus de cent grains de verre bleue et roses; je tui une douzaine d'albatros, pour lui faire un manteau de duvet blanc; je lui proposai de me couper elle-même le petit doigt. Ceci parut l'ébranler un moment, mais elle refusa encore. Son père, indigné, voulait lui casser un bras; je l'en détournai à grand peine. Mes deux autres femmes s'en mêlèrent à leur tour et tentèrent de combattre son obstination.

La jalousie est ridicule dans la Nouvelle-Zélande, et mes femmes n'étaient point ridicules.

Rien n'y fit.

Alors, ma foi, le spleen s'empara de moi. Je cessai de manger, de fumer, de dormir. Je ne chassais plus, je ne disais plus un mot à Moïanga ni à Méré; les pauvres filles pleuraient, je n'y prenais pas garde; et j'allais me tirer un coup de fusil dans l'oreille, quand j'eus l'idée d'offrir à Tatéa un baril de tabac que je portais toujours attaché sur mon dos.

C'était cela!!! et je ne l'avais pas deviné!!!...

Le plus consolant des sourires accueillit ma nouvelle offre; on me tendit la main, et en la touchant, je crus sentir mon cœur fondre, comme fond un morceau de plomb dans un feu de forge. Le cadeau de noces était accepté.

Méré et Moïanga coururent, pleines de joie, annoncer à Emaï la bonne nouvelle; et Tatéa, ravie de posséder le précieux baril qu'elle s'était obstinée par coquetterie à ne pas demander, déboua enfin sa chevelure et m'entraîna palpitant vers le champ de phormium...

Au coucher du soleil, mes deux petites premières, ma reine Tatéa et moi, nous fîmes au coin d'un bois le plus délirant souper de famille, avec des racines de fougère, des kopanas (pommes de terre), un beau poisson, un guana (grand lézard) et trois canards sauvages,

cuits les uns et les autres au four, entre des pierres rougies, selon la méthode des naturels, et arrosés de quelques verres d'eau-de-vie qui nous restaient.

On m'edt proposé, ce soir-là, de me transporter en Chine, dans le palais de porcelaine de l'Empereur, et de me donner la céleste princesse, sa fille, pour époux, avec cent mandarins décorés du bouton de cristal pour me servir, que j'aurais refusé.

Hector BERLIOZ.

(La suite au prochain numéro.)

LES TROIS POLICHINELLES (1).

Respect aux marionnettes. Ce sont les aïeules de l'art dramatique. Talma et mademoiselle Rachel descendent en ligne directe de ces poupées peintes, comme le Laocoon et la Vénus de Milo descendent du fétiche étrusque et de l'idole égyptienne. Le jour où pour la première fois un homme s'avisait de tailler un morceau de bois à son image, et de lui prêter des gestes, une voix, une figure, une existence propre, ce jour-là le drame fut créé, et du premier coup il trouva un type immortel qui, depuis vingt siècles, a fait rire tous les enfants, sourire tous les poètes, songer tous les philosophes : Polichinelle.

Polichinelle! on a retrouvé son galbe sur le tombeau de Sésostris; sa silhouette bombée et gouailleuse se dandine sur la panse rouge des vases grecs; le camée antique lui-même, ce diamant de la forme exquise et sacrée où ne reluisent d'ordinaire que les bustes héroïques et leurs profils, n'a pas dédaigné de reproduire cette larve grotesque de la comédie. Ainsi la goutte d'ambre tombe parfois sur l'insecte dif-

forme qui volait lourdement en l'air, et l'embaume dans son parfum transparent.

C'est que Polichinelle est vieux comme la nature humaine, au fond de laquelle il loge, tantôt foule, tantôt déchaîné, pareil à ces diables de joujoux aplatis dans le double fond de leur boîte, et toujours prêts à en jaillir à la moindre secousse, au moindre ébranlement. Qu'il s'appelle Pappus, Bucco, Maccus, Casnar, Pulcinella, Punch ou Polichinelle, il représente l'instinct dépravé de la chair, le vice originel de la créature, l'être purement physique, qui n'est plus que griffes et ventre, appétit et rapine, la bête sensuelle dont l'âme ne tient plus les rênes; et qui retourne au cynisme comme l'animal échappé retourne à son antre. Mais cette bête change de peau en changeant de siècle et de pays. A l'heure qu'il est, l'Italie, la France et l'Angleterre ont chacune leur Polichinelle national, trois pantins ennemis, antipathiques, insociables. Enfermez-les dans la même boîte, ils s'assommeront les uns les autres à la première entrevue.

Le Pulcinella napolitain n'est autre chose que l'impar génie de ce climat lascif, le démon du méridien, le dernier satyre de cette grande Grèce voluptueuse, où foisonnaient jadis, au souffle brûlant du paganisme, des milliers de petites divinités obscènes. De son antique ori-

(1) A l'occasion de l'ouverture du petit théâtre des Fantellini, situant le Château-d'Eau, M. Paul de Saint-Vicor a écrit dans *le Pays* une petite monographie des marionnettes, pleine d'intérêt, de verve et d'esprit. C'est à elle que nous empruntons le triple récit qu'on va lire.

gine, il a gardé le nez busqué de la chèvre, le demi-marque noir qui bestialise sa mâchoire, et la clochette pendue à la cordelière de son large pantalon blanc, qui rappelle vaguement le grelot rustique de son troupeau familial. Son caractère est celui du bouc au mois de mai : une pétulance folle, une licence bouillante, une rage étourdie. Il crie, il tempête il se démène ; il agite son bâton comme un thyrsos de bacchante, il marche par bonds, il se remue par pirouettes, il gesticule par nasardes et par camoufflets ; une légion de diabletins possède et tireille son corps débanché. La flamme du Vésube, du bruit de la rue de Tolède, le mouvement du carnaval, tels sont les gaz dont se compose l'inflammable substance de ce farfadet sanguin en ébullition. C'est, à vrai dire, un singe mythologique oublié dans l'exorcisme qui purgea ces campagnes livrées au dieu des jardins ; il a assisté aux débauches de Caprée ; il a grignoté les miettes des orgies de Tibère ; il était dans les vignes de la Campanie à la dernière bacchanale de Messaline, sonnant du cornet à bouquin et criant à tue-tête : *Erohe ! Erohe !* lorsque arriva le licteur au front bas et au glaive tendu qui égorga la grande bacchante sur son lit de pampres.

Le Polichinelle français n'a rien de cette folie sans frein. Un grain de bon sens maintient en équilibre son organisation élastique. Il est né en civilisation, en état social, au milieu d'un peuple dont la caricature même masque toujours une figure qui observe, une bouche qui se moque, un regard qui voit juste et qui dévisage. Regardez de près cette face barbouillée de la pourpre joviale du vin de France, cet œil clignotant de curiosité railleuse, cette bouche fendue par un large rire ; comparez sa double bosse à la cuirasse ventrue de nos vieux reîtres, le feutre à bords retroussés qu'il portait jadis à la coiffure des cavaliers de la Ligue, et vous reconnaîtrez en lui un contemporain de la Satire Menippée, le type surchargé de la gasconnade, de la gaieté soldatesque, de la factie gauloise, un drôle de haute graisse, comme dit Rabelais, et un esprit subtil. Il s'enivre, il se débauche, il se ruo en cuisine, il bâtonne à tort et à travers ; mais tout cela sans fiel, sans méchanceté,

sans rancune, avec le dévergondage naïf d'un bon enfant qui s'anuse. Et que d'observation dans ses folies ! quelle fécondité bouffonne de ruses et de stratagèmes grouille dans le sac à malice de sa gibbosité burlesque ! Cette pose énorme, d'où la verve s'épanche et s'échappe à flots, ressemble à un broc de taverne débouché ; il en sert du tapage, des rixes, des extravagançes, des celères, mais aussi des vérités, des soudainetés, des clartés, des mots qui portent, des traits qui pénètrent.

Tout au contraire, le Punch anglais nous apparaît marqué du signe de la bête et armé des ongles de tigre d'un démon famélique cherchant sa proie. L'Angleterre a forgé en quelque sorte ce monstre mécanique sur l'enclume infernale de sa poésie et de son histoire. Elle lui a donné la bosse de Richard III, le ventre glenton de Henri VIII, le teint brûlé par l'alcool du vieux Falstaff et le museau feroce de Caliban. Il ne rit pas, il ricane ; il ne siffle pas, il grogne ; il ne rosse pas, il massacre ; sa gourmandise tient de la faim canine, sa turbulence de l'épilepsie, son libertinage de la fièvre chaude. Rien de terrible comme sa légende : il tue sa femme, il noie ses petits, il assomme ses maîtresses, il fend la tête à sa mère d'un coup de trique. On le même pendre ; il saute sur le bourreau, lui passe la tête dans le nez coulant, grimpe sur ses épaules avec l'agilité d'un mandrille et le pend lui-même. Enfin, quand le diable vient l'arrêter, la fourche en main, pour le conduire dans l'enfer de fusées et de pétards destiné aux scélérats du monde automatique, Punch s'aligne, brandit son bâton, et tue le diable. Ainsi le Mal triomphe, le Pêché chante victoire, l'Impénitence finale gagne sa gageure, Punch roule sa bosse sur les ruines de la morale écorlée. Il n'y a que l'Angleterre pour pousser ainsi au noir et au sinistre les plus joyeux créateurs de la gaieté humaine. Quelle différence entre ce magot de pandémonium et le fantoche pantagruélique de la foire française ! Combien même je lui préfère l'impudique Egipan du môle napolitain ! Punch résume à lui seul tous les vices, toutes les cruautés, toutes les maladies, toutes les excentricités de la civilisation anglaise. Jetez dans une chaudière le masque de poix d'un

étouffeur nocturne, le rasoir sanglant d'un suicidé splénétique, un morceau de corde du gibet de Tyburn, une dent de boxeur arrachée d'un coup de poing de son alvéole, une pomme de terre malade entamée par un Irlandais mort de faim ; versez-y une cruche de gin, une poi-

gnée de piment, une bouteille d'opium ; chauffez à blanc, et faites remuer le tout par le doigt décharné de la plus vieille des trois sorcières de Macbeth, vous obtiendrez Punch, l'incarnation satanique de l'Angleterre.

PAUL DE SAINT-VICTOR.

HISTOIRES EN L'AIR.

.. Un médecin de campagne allait faire une visite à un malade au village voisin ; il avait pris son fusil pour chasser en route : un paysan le rencontre et lui demande où il va ?

— Visiter un malade.

— Avez-vous peur de le manquer ? riposta le naïf interlocuteur en lui touchant le fusil.

.. Deux messieurs étrangers l'un à l'autre entrent il y a quelques jours dans un café du boulevard. L'un était un habitué du lieu, l'autre un simple oiseau de passage. Ils s'assoient à deux tables voisines et demandent chacun un beefsteak : — Bien soigné, ajoute l'habitué. Le garçon chargé de la double commande s'approche du porte-voix qui correspond avec la cuisine, et crie d'une voix de stentor :

— Deux beefsteaks... dont un soigné.

.. P.** d'A.** bohème de lettres bien connu, voyageait, il y a deux ans, pour un libraire de Paris. Un maître d'hôtel lui fit payer un bouillon deux francs. Le voyageur échaudé ne dit rien, mais promit de se venger. Dans la première ville où il s'arrêta, il écrivit au maître d'hôtel : « Votre bouillon était bon, mais il était un peu cher. » Le maître d'hôtel paya le port, et rit beaucoup. Huit jours après, il recevait de Bordeaux une deuxième lettre d'une écriture différente, mais contenant le même compliment et le même reproche. Cette fois il commença à faire la grimace. Plus tard, il lui fut expédié de Paris un énorme paquet ; il le défit et n'y trouva que des liasses de vieux chiffons avec l'éternel refrain ! « Votre bouillon était bon, mais il était un peu cher. »

P.** d'A.** a juré d'écrire pendant une

dizaine d'années et de faire jeter des lettres à la poste dans tous les pays du monde.

.. L'autre jour, au Café divan, qui est le rendez-vous habituel d'un grand nombre de gens de lettres, on discutait sur le plus ou moins de sonorité harmonieuse des noms de baptême ; et chacun de trouver le sien affreux comme c'est assez l'usage. « Quel saint aurais-tu choisi si l'on t'avait consulté ? dit l'un d'eux en s'adressant à P***. — J'aurais choisi cinq francs.

.. On demandait à M. de Rothschild si la concession de la ligne du Nord lui avait valu de gros bénéfices.

— Quelques millions, répondit-il ; mais si je n'avais pas eu à désintéresser les compagnies rivales, je faisais ma fortune.

.. DIALOGUE EN DILIGENCE. — Mon petit ange, demande le mari à sa femme, êtes-vous bien dans votre coin ?

— Très bien, mon ami.

— Vous ne sentez pas le froid ?

— Pas du tout.

— Votre portière ferme bien ?

— Très bien, merci.

— Alors, venez donc prendre ma place.

.. Avant de quitter son hôtel, un professeur de français visitant sa carte, la dame de comptoir voit le monsieur sourire.

— Y aurait-il une erreur, monsieur ?

— Oui, madame, une petite erreur : je suis ici pour mon déjeuner, une omelette avec un seul T, et il en faut deux.

— C'est facile à rectifier, monsieur.
Et la maîtresse écrit en surchargeant : une omelette et deux thés.

.. Un apprenti que son patron avait envoyé chercher deux saucisses, en mange une en route.

— Où est l'autre ! s'écria son maître, quand il le vit revenir avec une saucisse.

— L'autre ? répond le petit apprenti avec naïveté, mais c'est ça l'autre !

PLUIE DE CALEMBOURS.

Nous empruntons la plaisanterie suivante au journal la *Chronique de Paris*. C'est un petit tour d'adresse dont le mérite consiste à faire entrer dans un cadre donné tous les instruments d'un orchestre sous la forme de calembours.

Deux instruments à vent en ribote donnaient un concert rue de la Harpe :

— Tu ne joues pas d'accord ? dit l'un.

— Non, répondit son camarade, je crains que l'accord ne m'use.

Bientôt ils se prirent de bec et des mots en vinrent aux gourmades.

— Pourquoi me bourres-tu de coups ? dit le plus faible.

— Je t'en bourre parce que ça m'amuse, répondit l'autre.

Ça l'amusa au point de lui casser les reins quand, par bonheur, passe un sergent de ville qui s'empara du premier qui lui tombe sous la main.

— C'est donc vous qui rossiez cet homme ?

— Monsieur le sergent de ville se trompe, répond le prisonnier.

Il se trompait en effet : justement il avait empoigné le battu.

Co nonobstant, le sergent de ville le condui à la préfecture, où il le campe au violon.

A peine enfoncé, notre ivrogne, sentant que ses jambes flageolaient sous lui, se jette sur une boîte de paille, où il dort d'un bon somme jusqu'au lendemain matin. Mais voilà qu'en se frottant les yeux, il se croit dans son domicile et demande à grands cris où ses bas sont.

Le géolier vient : — Qu'y a-t-il donc ?

— Où diable suis-je s'il vous plaît ?

— A la préfecture, dans une salle basse.

— C'est insalubre... j'aurais préféré un *sal* haut. N'importe, donnez-moi à boire.

Le géolier lui tend une cruche. — Tiens, veux-tu de l'eau ? bois.

— Bien obligé ! Voilà cinq balles, qu'on aille me chercher du vin.

— Les ordonnances le défendent.

— Les ordonnances, je m'en moque ; violons celles qui nous conviennent pas.

— Parbleu ! vous êtes un drôle de corps, dit le géolier on souriant ; je vais vous envoyer un litre.

Arrive une commère d'une forte prestance, suivie d'une jolie fillette portant une bouteille de vin : c'était la femme du géolier.

— *Grosse, qu'est-ce ?* demande le prisonnier.

— C'est votre litre qu'on vous apporte, avec la monnaie de votre argent.

— Merci.

— N'oubliez pas la fille.

— Comment l'appellez-vous ?

— Clari... c'est ma cadette.

— Peste ! le joli nom ! voici un franc pour elle.

— Passez-moi le tronc, bonne... et buvons un coup tous les trois.

— Co n'est pas de refus.

Notre gaillard leur versa à boire, et pendant que la géolière fûte, le diable prend la clé des champs en lui enlevant sa Clari net.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Léger sera, pour aujourd'hui, notre bagage dramatique. Un gros mélodrame en cinq actes et deux petits, petits vaudevilles, voilà, pour aujourd'hui, le menu de cette revue. J'oubliais une reprise au théâtre Lyrique, qui cependant a son intérêt. Il s'agit du *Roi d'Ivetot*, charmant ouvrage d'Adolphe Adam, joué il y a quelques années au théâtre de l'Opéra-Comique, et qui, malgré des airs charmants, des chœurs parfaits, une orchestration ravissante, n'obtint qu'un succès peu durable. A qui faut-il s'en prendre? aux circonstances, à la faiblesse du poème, qui ne tient guère, il faut bien l'avouer, les promesses de son titre, au caprice du public? Que sais-je? Toujours est-il que le *Roi d'Ivetot*, dont la partition passe aux yeux de certains connaisseurs pour le chef-d'œuvre d'Adolphe Adam, fut accueilli avec une froideur telle qu'il ne tarda pas à disparaître du répertoire. Sera-t-il plus heureux au boulevard du Temple qu'à la place Favart? Ce serait assurément justice.

Du *Roi d'Ivetot* à la *Faridondaine*, la transition est facile. Le nom de M. Adolphe Adam, qui figure sur l'une et l'autre affiche, me servira de pont du théâtre Lyrique au théâtre de la Porte-Saint-Martin. La *Faridondaine* est-elle un drame, est-elle un opéra-comique? C'est une pièce de genre composite, mi-parlée de tirades et de flons flons. Le sujet n'est qu'un prétexte plus ou moins dramatique, destiné à faire briller la jolie voix de madame Héloïse-Massy, ex-pensionnaire de l'Opéra, pour laquelle l'auteur du *Châlet* a écrit quelques airs charmants et des mélodrames inspirés. Le succès a couronné cette tentative excentrique pour laquelle le théâtre de la Porte-Saint-Martin a fait de grands frais de costumes et de mise en scène, et qui continuera la vogue de *Richard III*, enseveli dans son triomphe.

Ajoutez à ce gros drame lyrique une petite bluette militaire de la façon de MM. Labiche, Moreau et Delacour, intitulée une *Charge de cavalerie*, et un long coq-à-l'âne dû à la plume de

M. Clairville, le *Télégraphe de Montmartre*, tous deux représentés avec succès sur la scène du Palais-Royal, et vous aurez le tableau complet des nouveautés de la semaine.

Il vient de mourir au boulevard du Temple le plus grand artiste contemporain, il s'appelait Arthur Kaley, et mesurait 2 mètres 50 centimètres (7 pieds et demi, ni plus ni moins). C'était le géant d'un café-concert. Le pauvre diable est décédé pour ses étrennes; il a passé de vie à trépas le matin du 1^{er} janvier.

On parle d'un placet adressé en haut lieu par des entrepreneurs espagnols pour l'inauguration du Palais de cristal. Il s'agirait d'une exposition unique assurément en son genre, d'une galerie de races humaines. Voici en quels termes s'exprime la pétition :

« Depuis le sauvage du Canada (je traçais littéralement) jusqu'au nègre du Congo; depuis l'habitant du pôle arctique jusqu'aux créatures civilisées que possèdent les plus délicieuses cités européennes, tous concourront à l'exposition humaine, avec leurs costumes particuliers. Les femmes même en feront partie, avec leurs cahanes de feuilles ou leurs habitations élégantes; — avec leurs robes de soir ou leurs jupes de palmier. — On y verra l'Indien monté sur son éléphant, le Cosaque sur son cheval, le Bédouin sur son chameau, le Lapon dans son traîneau, etc. »

Enfin il est sérieusement, très sérieusement question d'une mesure qui nuirait peut-être aux intérêts de MM. les directeurs de spectacle, mais qui serait assurément l'objet de l'approbation générale. La Préfecture de police médite, assure-t-on, l'abolition complète et définitive de la claque: les derniers des romains disparaissent bientôt pour jamais de la scène. L'époque où nous vivons ne connaît qu'un exemple d'un pareil coup d'État: c'est le massacre des Janissaires.

A. DE BRAGELONNE.

AN G. A. DAUD, directeur-gérant.

LA BALEINE DU CHATEAU-D'EAU.

Paris s'occupe beaucoup en ce moment d'une baleine exposée près du Château-d'Eau, dans un berceau formé de l'assemblage de poutres solides qui supportent dans tous les sens sa masse énorme. Pour la soulever sur la plage et la transporter jusqu'ici, il a fallu fabriquer des chèvres gigantesques et une charpente colossale, travail que les gréeurs du Havre se sont refusés à entreprendre et que le pêcheur de la baleine a été obligé d'exécuter à ses frais.

On peut se faire une idée des difficultés de l'entreprise en sachant que le sujet en question pèse 20,000 kilog., poids augmenté par la masse de chair molle et flasque recouverte d'un épiderme très mince, qu'il s'agissait de soulever sans causer aucun dommage à l'animal. Ce travail important a fait sensation au Havre, où il s'est exécuté en présence des autorités et d'une foule immense accourue sur la plage pour y assister.

Le poids de 20,000 kilog. est du reste peu de chose pour une baleine, si l'on songe que quelques unes atteignent à 70,000 kilog. Celles-ci ont 20 mètres de longueur, taille ordinaire à laquelle parviennent les baleines franches. Le sujet exposé à Paris est un mâle de sept à huit mois seulement, d'une longueur de 12 mètres et d'une circonférence de 5 mètres. Sa gueule a 2 m. 1/2 de long. Ces dimensions réduites et son âge peu avancé expliquent sa légèreté relative.

Quand on pénètre dans la baraque où a lieu cette exhibition, on est tout d'abord saisi par une odeur forte et nauséabonde, mais qui n'est point celle qui émanerait d'un corps en putréfaction; c'est plutôt l'émanation des substances employées pour conserver les chairs intactes et de l'huile que renferme le corps de la baleine.

Le hardi marin qui a fait cette pêche précieuse vous explique que c'est un cétacé de l'espèce appelée par les marins *Fainbach*, considérée sinon comme la plus forte, du moins comme la plus dangereuse des baleines, à cause de la vitesse de sa course, et des mouvements prompts et impétueux auxquels elle se livre lorsqu'elle est blessée. Les marins reconnaissent cinq sortes de baleines : le Souffleur, l'Umbach, le Fainbach, le Cachalot et la Baleine franche. Celle-ci est la seule qui figure sous ce nom dans les classifications des naturalistes, et peut être considérée comme le type de l'espèce. Le *fainbach* appartient à la tribu des baleinoptères, et nous croyons que c'est la baleine appelée *rorqual* par Linné, Lacépède et Frédéric Cuvier.

Ce qui distingue cette espèce, c'est la nageoire dorsale courbée en arrière qu'elle porte sur l'échine, et qui manque à la baleine franche; en terme de pêche, cette nageoire se nomme *tackei*.

La baleine que nous avons vue est entièrement noire; sa peau lisse et molle fléchit sous la pression des doigts et a l'apparence d'un cuir très mince; l'endroit où elle a été harponnée est près de la naissance de la gueule.

La conformation de celle-ci est curieuse. La partie supérieure est garnie, comme on sait, en guise de dents, de fanons qui sont d'un emploi très abondant dans le commerce. Ces fanons, au nombre de 325 de chaque côté de la gueule,

se terminent par des barbes ressemblant assez à des poils; ces fanons servent de fillet à la baleine pour retenir dans sa gueule les vers, les mollusques et autres petits animaux dont elle se nourrit et qu'elle précipite dans sa gueule par la vitesse de sa marche.

Elle porte sur le front un double évent qui lui sert d'appareil respiratoire, et d'où s'échappe en trombe verticale l'eau qu'elle souffle par ses puissants poulmons, dont le jet la fait reconnaître de loin par les marins.

L'œil de la baleine, gros à peine comme celui d'un bœuf, et ayant beaucoup de conformité avec lui, est situé un peu au-dessus de la bouche et de la commissure des lèvres, un peu en avant de la nageoire pectorale. Cette nageoire est très petite; le principal organe qui sert à la baleine pour se mouvoir sur l'eau est sa nageoire caudale, vaste appareil qui se bifurque, et dont elle forme une hélice tandis qu'elle se meut.

Une chose curieuse à examiner encore pour tous ceux qui ne sont pas familiers avec les notions d'histoire naturelle, c'est la structure de la partie inférieure de la gueule, vaste réservoir qui ressemble, à s'y méprendre, à la proue d'un canot. Les parois sont formées de lames égales et d'une largeur de 2 ou 3 centimètres.

Cette baleine est, du reste, la première qui ait été exposée en France dans un état aussi parfait de conservation.

STATISTIQUE DE LA TYPOGRAPHIE

FRANÇAISE.

Voici quel a été le travail des presses françaises en 1852, comparé à celui de 1851.

	1852	1851
Ouvrages imprimés en toutes langues, mortes et vivantes de tous pays	7,787	6,350
Estampes, gravures, lithographies	4,736	4,014
Ouvrages de musique	745	485
Plans et cartes	147	433
Totaux :	10,615	8,982

Différence en faveur de 1852 : 1,633 ouv.

UN ARBRE NOUVEAU.

On va faire, dans nos départements du Midi, des essais de plantation d'un arbre nouveau, qui est originaire de la province de Mogador, dans le Maroc, et qui a été envoyé par M. de Maisonveuve, commandant de la corvette à vapeur *le Newton*, qui vient de faire l'exploration des côtes du Maroc. Cet arbre produit de l'huile excellente, et ses feuilles servent à la nourriture des bestiaux; sa hauteur moyenne est de 5 mètres et sa circonférence de 3 mètres; l'étendue de ses branches est telle que quarante cavaliers peuvent s'abriter sous son ombrage.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc. ; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné ; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre ; et un grand nombre de travaux de dames, différents patrons et broderies en tout genre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste)

Six mois . . 18 fr. | Une année . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation, 20 d^r

Yearly 35 shillings.
D^r with English translation, 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. FICHELLET DUMOUIN's office, 15, Greek-Street, Soho, LOND. W. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . 68 R. (17 fr.) | Une année, 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris :

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GODRAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. PAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progrès* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLOYDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. Vaz, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MAIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E. B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHÉLSEN et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'Office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Fe d. u. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTEFORT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

5^e Numéro de Janvier 1855. — Gravure N^o 552.

10^e ANNEE.
2^e Époque.

LII

12^e LIVRAISON
du 4^e volume.

MONTEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modes, Littérature, Beaux-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la divinité!

H. SÉGUIER.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie}

RUE RICHELIEU, 92.

INAUGURATION DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE (PASTRÉON).

M. l'abbé Alphonse Cordier adresse à l'*Univers* la lettre suivante à laquelle l'inauguration de la nouvelle église Saint-Geneviève donne un intérêt d'actualité :

Au moment où les précieuses reliques de sainte Geneviève, la glorieuse patronne de Paris, viennent de reprendre solennellement possession du temple d'où les avait chassées la révolution de juillet, vos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur mettre sous les yeux un document historique d'une haute importance. Il s'agit du procès-verbal de l'ouverture de la chasse de sainte Geneviève faite par les vandales de 1793, et qui se trouve cité dans le numéro 64 du *Moniteur universel*, sous la date du 4 frimaire an II de la République *une et indivisible*. En voici un extrait :

« Après nous être transportés dans un bâtiment situé à la Monnaie; après avoir reconnu que les scellés apposés sur la porte de la chambre où était enfermée la chasse de sainte Geneviève étaient sains et entiers; examen fait de ladite chasse, les susnommés ont reconnu que l'opinion publique avait été grandement trompée sur le prix exagéré auquel on a porté la valeur de cette chasse, dont la majeure partie des pierres sont fausses; les diamants, les perles fines et fausses ont été estimés, ainsi que les parties d'or et d'argent, 23,830 livres. Nous avons trouvé dans cette chasse une caisse en forme de tombeau, couvert et collée en peau de mouton blanc, et garnie de bandes de fer dans toutes ses parties, de deux pieds neuf pouces de long, neuf pouces de largeur et quinze pouces de hauteur.

« Ladite caisse contenue avec du coton sur lequel nous avons trouvé une petite bourse en soie cramoisi, ayant d'un côté un *aigle* à double tête et de l'autre *deux aigles* avec une fleur de lis au milieu, brodés en or; dans la bourse, un petit morceau de voile de soie, dans lequel est enveloppée une espèce de terre. Dans le cercueil, il s'est trouvé deux petites lanieres en peau jaune. Dans l'une de ces extrémités, un paquet de toile blanche attaché avec un lacet de fil; dans ce paquet, vingt-quatre autres petits paquets, les uns de toile, d'autres de peau, et plusieurs bourses de peau de différentes couleurs.

« Une fiole lacrymatoire, bouchée avec du chiffon et contenant un peu de liqueur brunâtre desséchée. Une bande de parchemin sur laquelle est écrit : *Un pars casulae sancti Petri, principis Apostolorum*, et plusieurs autres inscriptions sur parchemin que nous n'avons pu déchiffrer. Ces vingt-quatre paquets en contenaient beaucoup d'autres plus petits renfermant de petites parties de terre qu'il n'est pas possible de décrire. Un de ces paquets, en forme de bourse, contient une tête en émail noir de la grosseur d'une petite noix et d'une figure hideuse, dans laquelle est un papier contenant une petite partie d'ossement.

« Un autre paquet de toile blanche gommée contenait les ossements d'un cadavre et une tête sur laquelle il y avait plusieurs dépôts de sélénite, ou plâtre cristallisé. Nous n'y avons pas trouvé les os du bassin. Nous avons aussi trouvé une bande de parchemin portant ces mots : *Hic jacet humatum sanctus corpus Genovefæ*. Plus un style de cuivre, en forme de pelle d'un côté et *print* de l'autre; cet instrument servait aux anciens à tracer sur des tablettes de cire

» Cette chasse a été faite en 706, par le ci-devant soi-disant saint Eloi, orfèvre et évêque de Paris. Elle a été réparée en 1614, par Nicole, orfèvre de Paris. Il paraît que c'est à cette époque que l'on a substitué des pierres fausses en place des fines qui y étaient. Le corps de la chasse est de bois de chêne très épais. Entre autres choses fort ridicules et fort extraordinaires, nous avons remarqué sur cette chasse une agate gravée en creux, représentant Matius Scævola, brûlant sa main pour la punir d'avoir manqué le tyran Porrenna; au-dessous est gravé *Constantia*... Tous les ornements qui couvrent la chasse sont des placages d'argent doré très minces. »

Les émissaires d'Hébert et de Chaumette arrachèrent donc les ossements de sainte Geneviève de la chasse qui, pendant treize siècles, les avait gardés fidèlement comme le palladium et la gloire de la capitale du royaume ci-devant très chrétien; et, pour compléter leur violation sacrilège, ils les livrèrent aux flammes. Mais de pieuses mains leur avaient déjà enlevé furtivement une partie du trésor qu'ils anéantissaient sans le connaître; et ce sont les quelques ossements de la douce vierge de Nanterre, sauvés alors du bûcher révolutionnaire, qui aujourd'hui, placés dans une chasse de vermeil de la forme et de la grandeur de celle qui les creusets de la monnaie nationale réduisirent en lingots, ont repris avec pompe et au milieu d'un peuple enthousiasmé le chemin de la sainte colline où nos pères les avaient vénéralés durant tant de siècles.

JUGEMENT SANS PAREIL.

Le juge de paix de Vincennes vient de rendre une sentence digne du roi d'Yvetot. Deux habitants de sa commune s'étant réciproquement injuriés, par suite de rapports faits de l'un chez l'autre par un apprenti âgé de quinze ans, chacun des délinquants a été condamné à cinq francs d'amende, et le petit garçon, cause du scandale, tenu à s'aller confesser huit jours de suite, et à rapporter chaque jour un billet de confession au juge de paix. Ceci paraît incroyable, et pourtant l'arrêt a été exécuté à la lettre, et dans tout Vincennes et Saint-Mandé, il n'est bruit que de cela.

UNE EXPOSITION SINGULIÈRE.

On vient d'ouvrir à Londres une grande Exposition de volailles. Il y figure environ 3,000 échantillons de la race enplumée. Il serait difficile de donner un aperçu de cette exhibition. Il suffira de citer les curiosités qu'elle renferme. On y voit un dindon qui pèse 30 livres, un magnifique pigeon d'Australie, trois oies pesant ensemble 48 livres, deux oiseaux de la Cochinchine estimés à 25 guinées, un oiseau rare qui en vaut 30 à lui seul, quatre volatiles de la même couvée, le coq et trois poules, cotés 60 guinées. On a déjà vendu 102 lots comprenant 110 oiseaux de la Cochinchine au prix de 360 liv. st. Le prix le plus élevé atteint par tête est de 20 guinées. Il y a, outre les oiseaux, une magnifique collection de lapins, arrivés à un développement extraordinaire.

25 Janvier 1853. — Gravure N° 362.

(Traduction réservée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.

Je vous disais l'autre jour que, malgré la saison plus que bénigne, les fourrures sont fort à la mode. En effet, comme cette année elles ne sont pas d'une nécessité rigoureuse, elles deviennent un objet de luxe et celles que l'on voit paraître sont d'une richesse toute moscovite. Ce sont les plus belles fourrures du Nord, les martres, les zibelines, les hermines véritables qui seules osent se montrer. On en garnit les manteaux de velours à la hauteur de 40 centimètres; la fourrure continue devant sur une largeur de 25 ou 30 centimètres seulement, puis tourne sur les épaules en palatine arrondie; les manches en sont également ornées. Voilà ce que l'on voit paraître aussitôt que le ciel daigne, pour quelques instants, fermer ses cataractes, que le soleil nous envoie, avec un joyeux rayon, une légère brise pour rafraîchir l'air lourd et hu-

mide dans lequel nous végétons, nous pauvres humains, alors que tout bourgeoise et fleurit autour de nous, un peu intempestivement, il faut l'avouer.

Revenons à nos fourrures. Une petite nouveauté très recherchée est une palatine droite, d'une longueur totale de 1 mètre, large de 20 centimètres, et terminée à chaque extrémité par deux petites queues, faisant fourche, ce qui est fort laid, par parenthèse; mais, que voulez-vous, c'est la mode, et je vous l'apprends.

Cette petite palatine, disgracieuse, a cependant un bon côté: par ce temps de pluie, les affections de poitrine sont nombreuses, et l'espèce d'étole dont je vous parle a du moins le mérite de préserver du froid et de l'humidité les bronches, la région du larynx et des amygdales.

Cela s'appelle, selon les uns, un *riding*: est-ce parce qu'on peut le mettre dans une course à cheval? je ne sais. D'autres le nomment un zéphyr, une zéphyrine et même une sévigné!

Comme on ne saurait supporter des vêtements d'hiver bien chauds, bien confortables, bien fourrés, on les fait très riches et très élégants. C'est ainsi que les magnifiques tissus que je vous ai décrits naguère ont fait si complètement oublier les étoffes plus chaudes, les velours et surtout les lainages, que nulle d'entre

nous n'a songé à les regretter. C'est ainsi que, si les manteaux, les confections sont peu ou point ouatés, en revanche ils sont d'une grande richesse et ornés de dentelle guipure, cette gracieuse invention qui a été si promptement et si généralement adoptée. Ce que j'ai vu de plus beau en ce genre est le manteau *joyeux avènement* de la maison *Charvet*; c'est un manteau droit, en velours, fort gracieux par devant, extrêmement riche par derrière; il est entièrement couvert de trois rangs de dentelle guipure de 30 centimètres de hauteur. Le deuxième rang, c'est-à-dire celui du milieu, forme comme une manche, parce que la fente du manteau s'ouvre à sa hauteur et la main se trouve ainsi encadrée de dentelle; les autres rangs de dentelle s'arrêtent, l'un à l'épaule et celui du bas sur le côté. Un rang de galon guipure, paillé de jais, encadre le manteau tout autour, monte sur les devants et tourne autour de l'encolure.

La *rosalba*, autre confection, est plus simple peut-être, mais non moins élégante; elle est fort convenable pour promenades à pied. Elle se compose d'un double talma par devant; mais ce double talma s'arrête à l'épaule et sur le côté; par derrière il est seulement simulé par un galon moiré de 5 centimètres; le manteau étant totalement encadré de ce galon, il en résulte que par derrière il y a deux rangs de galons, tandis que sur chaque battant double des devants il n'y en a qu'un seul. La *rosalba* se ferme devant par trois nœuds de moirés à longs bouts.

Ce que nous recherchons surtout, avens-nous dit, ce sont les modes gracieuses, distinguées; aussi ne saurions-nous mieux faire que de diriger nos pas vers la maison *Plé-Horain*. Là tout est charmant, et l'accueil qui vous y est fait et les délicieuses nouveautés qui vous passent sous les yeux. Est-il rien de plus coquet que cette jolie capote de satin blanc ouaté? Les capotes ouatées ont toujours été fort recherchées par les femmes qui savent vraiment s'habiller. Donc, cette capote de satin blanc, qui a eu bon nombre d'éditions de diverses couleurs, est bordurée d'une blonde blanche coupée d'un rouleau de satin. Le fond est entièrement formé de trois rangées de coques ou bouillonnés de rubans, coupés en coques et ainsi disposés: deux rangs en rubans de satin bordurés de blonde, et celui du milieu en ruban gaze, aussi borduré de blonde. Au milieu de la forme, et par conséquent des bouillonnés, une agrafe de satin blanc semble retenir les traverses à la capote. Un nœud à

longs bouts descend par derrière. Les brides sont en ruban n° 30 encadré de satin, le dessous est orné d'une guirlande de roses de haies et de blondes. De chaque côté du visage deux roses épanouies, et sur le reste de la guirlande des feuilles et des boutons seulement.

Nous avons remarqué, à côté, une capote en satin rose, entièrement recouverte de blonde riche à large dessin en rosaces; sur le fond se trouve posée une demi-guirlande de coques de ruban coupé en bandes transversales de taffetas rose et satin blanc; par derrière un nœud à longs bouts. Cette mode semble entièrement revenue. Les brides sont en ruban rose n° 22, à deux nuances encadrées de filets de satin blanc. Sous la passe, de chaque côté du visage, des chrysanthèmes blanches et roses, puis autour de la blonde et des nœuds de velours follet.

L'examen de ces fraîches toilettes de ville ne nous fit point oublier cependant que nous sommes en pleine saison de fêtes, de réunions du soir, et que, par conséquent, les coiffures devaient attirer notre attention. Entre beaucoup d'autres, voici celle que nous avons remarquée pour sa grâce et son originalité. C'est la coiffure *reine d'Écosse*; elle se compose d'une torsade de velours bleu formant autour de la tête une sorte de réseau. Sur cette torsade serpente un galon d'argent. Le réseau se résout par derrière en colimaçon; par devant un bandeau descend sur le front, et au-dessus du bandeau s'élève une large natte de cheveux. Les cheveux se coiffent en bandeaux bouffants, et, dans le creux formé par ces bandeaux, se place un bouquet de volubilis bleus argentés et de chardons d'argent. Je ne puis vous dire tout le charmant effet de cette coiffure.

La forme des robes a peu varié. Nous appuierons seulement sur ceci, comme très important: ne portez plus de basques, mesdames, la mode en est entièrement passée; il en est de même des pointes au corsage; rien n'est plus disgracieux qu'une robe montante et un corsage à pointe. Les tailles sont rondes; avec les robes de bal, seules, les pointes vont fort bien; mais pour robes de ville, la forme la plus convenable, la plus généralement adoptée, est le corsage p'tait, montant et boutonné.

Et les manches?

Oh! pour les manches, je vais vous parler d'une réurrection qui vous étonnera, mais qu'à coup sûr vous apprendrez avec un certain plaisir. Les manches à coude reparaissent sur l'horizon du monde élégant. — Les manches à coude? — Mon Dieu, oui, seulement on les

ouvre de côté et on les garnit de boutons ; elles sont légèrement arrondies vers le bas et laissent apercevoir un bouillonné blanc fermé au poignet.

Quant aux manches pagodes, il n'en est plus question, elles sont remplacées par des manches larges, non point précisément des manches *ballons* qui n'ont aucune grâce, mais par des manches larges d'une coupe nouvelle et terminées par deux raugs de rubans froncés formant poignet. Cela n'est point mal du tout, je vous assure.

Le printemps est revenu dès longtemps ; à Marseille, dit-on, les lilas sont en fleurs ! ainsi les femmes qui, avec un bon goût parfait, cherchent dans leur toilette à suivre les saisons, à rappeler dans leur parure les fleurs qui se montrent au moment même dans les jardins, ne commettront pas du tout un anachronisme en adoptant le gracieux ensemble que nous avons admiré l'autre jour : c'était une robe de crêpe lisse ou tarlatane lilas, à trois jupes relevées du côté par des branches de lilas blanc et coloré. Le corsage à pointe, orné d'un revers formant berthe, et servant de manches courtes, car ces dernières se suppriment presque totalement dans les robes de bal. Sur le devant du corsage une gerbe retombant en branches de lilas. Dans les cheveux une couronne à la *reine Hortense*, avec bandeaux bouffants de moyenne grandeur, et placés un peu bas, c'est-à-dire commençant par un bandeau plat bien marqué. Cette toilette était si fraîche, et la femme qui la portait était si jolie, que cette charmante apparition semblait la réalisation de notre rêve le plus poétique, lorsque nous voulons nous représenter Flore parée de sa triple couronne : le printemps, la jeunesse et le bonheur !

Oh ! jeunesse, printemps de la vie,
Oh ! printemps, jeunesse de l'année !

comme dit le poète ; les nommer l'un et l'autre n'est-ce pas le bonheur ?

Aussi lorsque ma jolie femme entra au bal, que de regards admiratifs se fixèrent sur elle ! et disons-le bien bas, que de regards jaloux !... toutes les femmes se dirent alors : Je veux avoir une robe lilas... Mais combien il faut être blanche, fraîche et belle pour oser le tenter !... Cela siéra à bien peu, allez-vous dire, eh bien ! vous vous trompez, cela siéra à toutes celles dont le teint offrira cette nuance douce, rosée, que l'art, à défaut de la nature, sait maintenant donner au visage. Demandez plutôt aux femmes qui font un usage continu et régulier

de l'eau d'Albion, cette fameuse fontaine de Jouence dont la source se trouve dans les magasins de *Gellé*, le parfumeur émérite. Vous le savez aussi bien que nous, cette eau imprime au teint un éclat, une transparence alorables et à la peau un velouté, un satiné égal à celui des jolis anges de Boucher.

Jeviens de parler d'anges, ce met me ramène tout droit aux enfants. Causons un instant, je vous prie de la toilette de ces charmants chérubins. Comme vous voila toutes attentives et charmées, c'est que vous savez bien que vos enfants forment votre plus gracieux parure. Parlons-en donc alors !

Les petites filles portent les jupes un peu courtes : corsages entr'ouverts rattachés par des barrettes, manches courtes, et presque toujours des basques au corsage. Une robe que nous avons eu l'occasion d'examiner l'autre jour, et qui venait des magasins du *Zephyr*, nous a paru charmante ; jugez-on :

Elle était en popeline bleu élysée, et ornée par le bas de trois rangées d'étoilettes de velours noir, brodées et bordurées au point de rose avec du gros cordonnet bleu. Les étoilettes allaient en décroissant, c'est-à-dire que celles du rang supérieur étaient plus petites que celles du rang voisin du bord de la robe, etc. La basquine et la berthe du corsage étaient de même ornées de deux rangées d'étoilettes qui se répétaient en très petit sur les barrettes du milieu. Avec cela des pantalons blancs brodés à même sur l'étoile, et par conséquent un peu plus longs que ceux qui sont rehaussés d'une bande brodée. Ces pantalons se font au plumetis ; pour les bandes brodées, au contraire, on conserve la broderie anglaise très riche. Ce dernier genre convient mieux pour petits garçons. Avec cela capote de satin blanc *Marie-Stuart*.

La frère de ma petite amie, jeune garçon de cinq ans, portait une blouse de satin écossais, ornée d'une traverse partant de l'épaule droite et se dirigeant vers le bas de la jupe à gauche. Les poches indiquées de chaque côté du jupon affectaient la forme des amonnières du moyen âge. Les manches courtes avec traverse en biais. Toutes ces traverses illustrées, ainsi que les poches, de boutons d'acier à mille facettes.

Avec cette blouse, une veste de velours noir, formée du haut et garnie de galon de moire et de passementerie. La basquine très froncée, à larges plis creux. Les manches étroites du haut et froncées comme la basquine, à larges plis retenus par des boutons de passementerie. Comment se taillent ces manches et cette basquine ? En vérité, je ne sais ; tout ce que je puis

vous dire, c'est que les unes et les autres sont d'un seul morceau!

Joignez à ce costume un petit chapeau *Vinas* en castor; la forme va s'élargissant vers le haut, la tête est ceinte d'un velours de 3 centimètres.

Costumés ainsi, ces deux amours d'enfants étaient gentils à croquer.

LOUISO BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 352.

GRANDE TOILETTE PARÉE. — Coiffure ornée de brillants, de dentelle et de plume. — Les cheveux séparés au milieu forment deux rouleaux tournés en sens inverse. Le rouleau qui encadre le front se forme en enroulant la mèche qui termine la pointe, et en retournant les cheveux de dehors en dedans. L'autre s'enroule en sens contraire, et les deux rouleaux viennent se réunir dans le bas, derrière l'oreille.

Un diadème en brillant est posé sur la tête, et vient se perdre de chaque côté entre les deux rouleaux. Deux fleurs en brillants sont posées, une de chaque côté, entre les rouleaux. A gauche, une longue plume, placée entre les rouleaux et le nœud de cheveux, retombe en spirale sur l'épaule. Une barbe, en point de Bruxelles mêlé d'or, s'enroule dans le nœud des cheveux; les bouts retombent à droite, un peu en arrière.

Robe en moire antique, avec pardessus en moire, formant la traîne par derrière.

La robe a le corsage plat à pièce, formant un peu la pointe devant. Le pardessus est ajusté; le dos est plat; la taille est marquée un peu en pointe. Le bas est écarté d'environ 6 centimètres. Le haut du corsage, très évasé, forme un petit revers arrondi, haut de 6 centimètres, qui se continue en guise de berthé. Derrière, une dentelle d'or, haute de 3 centimètres, borde ce revers, et se continue tout le

long de la jupe. Les manches sont courtes, bouffantes, et terminées par une dentelle d'or. La jupe est très ample, froncée à la taille, et relevée en draperie, un peu plus bas qu'à la moitié, par des bouquets de plumes, auxquelles se mêlent quelques fruits d'or.

Le corsage et la jupe sont ornés de branches de lierre en crêpe avec des baies d'or.

Les gants, demi-longs, sont fermés par trois boutons d'or. Les trois piqures sur la main sont bordées d'or, et le haut est garni de deux dentelles d'or.

TOILETTE PARÉE. — Sortie de bal. — Coiffure composée d'un fond en gnipure d'or cousue sur tulle et formant la cape de la renaissance. Quatre plumes frisées ornent cette coiffure, deux plumes accompagnent le visage en se jetant en arrière. Deux sont couchées sur la coiffure et se mêlent aux gnipures d'or.

Sortie de bal en velours épinglé, garnie d'hermine et de nœuds en moire.

Le corps de ce manteau du soir est très ample et fort long. Le capuchon, rond, doublé de satin, est bordé d'une bande d'hermine, trois gros nœuds à longs bouts en moire garnissent le devant.

Robe en moire d'or. Ce tissu est moins lourd que le drap d'or.



35

Paris, chez les auteurs

LE MONITEUR DE LA MODE .

Couffure en plumes et en de la M^{lle} de Dioran, 2 à la base du Temple, à côté de l'Église de St. Louis, 131 Richelieu
 Chapeaux de S. Honoré, 101 et 103 de la Courne, Coiffures en Cheveux de Coiffes, 20 à Richelieu, Plumes de M. Botton
 garnitures de Robes de Mathilde, 10^{me} Marché, 32 à Richelieu, Étoffes des Vallées de France, rue de Valenciennes et Richelieu
 , Vendeurs de Cheveux, 7 à de la Place, à Lyons en Cheveux de Semonnies et 10^{me} à rue de la Croix St. Honoré
 , Rayons gants et Cravattes de Faguet, LaFontaine et 10^{me} 11 rue Richelieu

UN AMOUR SAUVAGE.

(Voyez le numéro précédent.)

Le lendemain de ces noces intimes, le chirurgien revint de son exploration botanique. Il était couvert de végétaux plus ou moins secs; il avait l'air d'une meule de foin ambulante. Son chef et le mien, Koro et Emai, nos deux cornacs, convinrent de célébrer cette réunion et mon mariage par un festin officiel splendide. Ils avaient justement surpris en flagrant délit de vol, dans leur Pâ (village) une jeune esclave, et l'on convint de la punir de mort pour cette solennité. Ce qui fut fait, bien que je protestasse que nous avions déjà un très beau dîner et que je n'en mangerais pas.

Dans le fait, vous pouvez m'en croire, au risque de désobliger nos chefs qui s'étaient mis en frais pour nous traiter, au risque même d'irriter Tatéa qui trouvait absurdes mes répuñances, on eut beau m'offrir la meilleure épaule de l'esclave, servie sur une fraîche feuille de fougère et entourée de succulentes kopanas, il me fut impossible d'y toucher. Notre éducation est vraiment singulière, en Europe! J'en suis honteux. Mais ce sentiment d'horreur pour l'homme, inculqué dès l'enfance, devient une seconde nature, et c'est en vain qu'on chercherait à le contrecarrer.

Le chirurgien essaya par bravade de goûter à l'épaule que j'avais refusée; presque aussitôt des nausées violentes le punirent de sa tentative, à la grande cotère de Kaé, le cuisinier de Koro, qui se trouvait ainsi blessé dans son amour-propre. Mais mes deux petites premières, ma chère Tatéa, Koro et mon beau-père, l'eurent bientôt calmé, en rendant à sa science culinaire un éclatant hommage.

Après le dîner, le chirurgien, possesseur d'une assez respectable bouteille d'eau-de-vie, la présenta d'abord à Emai qui, après avoir bu, lui dit d'un air grave :

« Ko lings na, hia ou ovc.

[Passez-le bien porter, être content.]

Tant est naturel l'usage des toasts qu'on reproche parfois à l'Angleterre. — Koro l'imita, et s'adressant à moi, répéta le souhait bienveillant d'Emai. Méré et Moïanga me regardaient d'un air tendre. Alors, pendant que les chefs fumaient quelques pincées du tabac du petit baril, dont la nouvelle mariée les avait gratifiés généreusement, Tatéa se serra contre moi, appuya nonchalamment sa tête sur la mienne et me chanta à l'oreille, comme une confidence, trois couplets dont voici le refrain que je n'oublierai jamais :

E lakwe e o mo tokoa mei rangui
Ka tai Ki reira, akou rangui auraki,

(Quand tu seras arrivé au port où tu veux aller, mes affections y seront avec toi.)

Honte sur notre froide musique, sur notre mélodie effrontée, sur notre pesante harmonie, sur notre chant de Cyclopes!!! Où trouver en Europe, cette mystérieuse voix d'oiseau amoureux, dont le secret murmure faisait frissonner tout mou être d'une volupté effrayante et nouvelle? Quels gazouillements de harpe sauront l'imiter! Quel fin tissu de sons harmoniques en donnera l'idée?... Et ce refrain si triste dans lequel Tatéa, associant, par un caprice étrange, l'expression de son amour à la pensée de notre séparation, me parlait du port lointain... où ses affections me suivaient...

Beloved Tatéa! Sweetbird!... Tout en chantant, comme chante à midi un Bengali sous la feuillée, de la main gauche elle enlaçait mon col dans une longue tresse de ses splendides cheveux noirs, et jouait de la droite avec les blancs osselets du pied de l'esclave qu'elle venait de manger... Ravissant mélange d'amour, d'enfantillage et de réverie!... Le vieux monde soupçonna-t-il jamais une poésie pareille?... Shakespeare, Beethoven, Byron, Weber, Moore, Shelley, Tennysson, vous n'êtes que de grossiers prosateurs.

Pendant cette scène, Kaë avait, presque sans interruption, chuchoté de son côté avec la bouteille, qui lui avait dit tant de choses, que Koro et le chirurgien durent le conduire, en le soutenant, jus-qu'à sa case, où il tomba ivro mort.

Tatëa avait remarqué que souvent dans mes moments de rêverie, quand nous étions assis ensemble au bord de la mer, je traçais avec la baguette de mon fusil, sur le sable, la lettre T.

Elle finit par me demander pourquoi je m'obstinais à dessiner ce signe, et je parvins, non sans peine, à lui faire comprendre qu'il me rappelait son nom. Je l'étonnai beaucoup. Elle doutait probablement encore que cela fût possible, car, ayant elle-même un jour, en mon absence, marqué grossièrement ce T sur un rocher, elle me le montra et buttit des mains en m'entendant dire aussitôt : Tatëa!

Vous croyez peut-être que je vais, à propos de ces détails, me moquer de moi-même et dire que je tournais au pastoral, au daphnis-me? Mais non, j'étais heureux et ne scis pas Français.

Bien des jours et des nuits semblables se succédèrent. Ils avaient fait à mon insu des semaines et des mois; j'avais oublié le monde et l'Angleterre; quand la frégate reparut dans la baie et vint me rappeler qu'il y avait un port où je devais aller. Eh bien, chose étonnante! après le premier froid que sa vue répandit dans mes veines, j'eus presque du courage. Le pavillon anglais flottant au haut du grand mâât produisit sur moi l'effet du bouclier de diamant sur Renaud, et il me parut aussitôt possible, sinon facile, de m'arracher aux bras de mes Arméides. A l'annonce de mon départ, pourtant, que de pleurs! quel désespoir! quelles convulsions de cœur!... Tatëa se montra d'abord la plus résignée. Mais quand le canot de la frégate eut abordé, quand elle vit le chirurgien y entrer et m'attendre, quand j'eus fait à Enaï et à Koro mes derniers présents, se précipitant éperdue à mes pieds, elle me conjura de lui accorder encore une preuve d'amour, la dernière; preuve étrange, dont je ne me fusse jamais avisé. « Oui, oui, tout, lui dis-je en la relevant et la serrant frénétiquement dans mes

bras; que veux-tu? mon fusil? ma poudre? mes balles? prends, prends, tout ce qui me reste n'est-il pas à toi? » Elle fit un mouvement négatif. Saisissant alors le couteau de son père, impassible témoin de nos adieux, elle en approcha la pointe de ma poitrine nue et fit comprendre, ne pouvant plus parler, qu'elle désirait y tracer un signe. J'y consentis. En deux coups Tatëa me balafra d'une incision cruciale, d'où le sang jaillit à flots. Aussitôt la pauvre enfant de se jeter sur ma poitrine ruisselante, d'y appliquer ses lèvres, ses joues, son col, son sein, sa chevelure, de boire mon sang mêlé à ses larmes, avec des cris et des sanglots... O vieille Angleterre, j'ai prouvé ce jour-là que je t'aimais!

Mère et Moïanga s'étaient élancées à la mer avant le départ du canot; je les retrouvai auprès de l'échelle de la frégate. Là, autre scène, autres cris déchirants. J'eus beau tenir mes yeux fixés sur le pavillon britannique, un instant la force me manqua. J'avais laissé sur le rivage Tatëa évanouie; à mes pieds les deux autres chères créatures, nageant d'une main, me faisaient de l'autre des signes d'adieux, en répétant, de leur voix gémissante : O Walla! Walla! (C'était leur manière de prononcer mon nom.) Quels efforts je dus faire pour monter! à chacun des derniers échelons que je gravis, il me sembla qu'on me cassait un membre. Parvenu sur le pont, je n'y tins plus, je me retournai; et j'allais sauter à l'eau, gagner la terre à la nage, les embrasser toutes les trois, m'enfuir avec elles dans les bois et laisser partir la frégate chargée de mes malédictions, quand le commandant, devant ce coup de tête, fit un signe aux musiciens du régiment qui était à bord, le *Rule Britannia* retentit, une déchirante et suprême révolution se fit en moi, et, aux trois quarts fou, je me précipitai dans la grand' chambre, où je restai jusqu'au soir étendu, cadavre vivant, sur le plancher.

Quand je revins à moi, mon premier mouvement fut de remonter à la course sur le pont, comme si j'allais y retrouver... Nous étions déjà loin... plus de terre en vue... rien que le ciel et l'eau... Alors seulement je poussai un long cri de douleur furieuse, qui me soulagea.

Ma poitrine saignait toujours. Voulant rendre la cicatrice ineffaçable, je me procurai de la poudre à canon et du corail, que je pilai ensemble et que j'introduisis ensuite dans la plaie. J'avais appris d'Enai ce procédé de tatouage. Il réussit parfaitement. Voyez ! (dit le narrateur en ouvrant songile et sa chemise, et me montrant sur sa poitrine une large croix bleuâtre) cela veut dire pour moi Tatéa en néo-zélandais. Si vous trouvez jamais une Européenne capable d'avoir naïvement une idée pareille, je vous permets de croire à son affection et de lui rester fidèle!...

Il eût été difficile à Wallace de pousser plus loin ses confidences cette nuit-là. Il ne pleurait pas, mais des filets rouges sillonnaient le blanc de ses yeux, ses lèvres écumaient; il se plaça devant un miroir et resta longtemps à contempler d'un air sombre la signature de Tatéa. Il était trois heures du matin; je sortis en proie à une oppression pénible. Rentré chez moi, je ne m'endormis pas sans faire de longues réflexions sur l'hospitalité des guerriers Zélandais, sur le préjugé des Européens contre les esclaves, sur l'influence des petits barils de tabac, sur la polygamie, sur les amours sauvages et le patriotisme effréné des Anglais.

Deux ans plus tard, Wallace vint me voir à Paris. Frédéric Beale, ce roi des éditeurs anglais, cet intelligent et généreux ami des artistes, l'avait chargé de composer un opéra en deux

actes pour l'un des théâtres de Londres. Wallace comptait utiliser ses loisirs de Paris en écrivant cette petite partition; mais une ophthalmie aigue dont il fut atteint presque à son arrivée et qui faillit lui faire perdre la vue, l'en empêcha en le contraignant à une longue et triste inaction.

Enfin rétabli, grâce aux soins du savant docteur Sichel, que je lui avais amené, il retourna à Londres avec l'intention, après avoir terminé son opéra, de faire un nouveau tour du monde pour se désennuyer; un peu aussi pour revoir la Nouvelle-Zélande, j'aime à le croire. Il a en effet, entrepris ce voyage; seulement des motifs que j'ignore l'ont fait s'arrêter à New-York, où, sous prétexte qu'il gagne des milliers de dollars par ses compositions de salon dont raffolent les Américains, il oublie ses amis et ses amies, et se résigne à vivre platement avec des gens plongés dans la plus profonde civilisation.

Je donnerais beaucoup pour savoir si le tatouage de sa poitrine est toujours visible.

Pauvre Tatéa, je crains bien que tu n'aies pas enfoncé le couteau assez avant!

Ceci n'empêche que je lui dise à travers l'Atlantique: Bonjour, mon cher Wallace, pensez-vous aussi que j'aie commis un abus de confiance en publiant votre odyssée? Je parie que non.

Hector BELLOZ.

INFLUENCE DES CLIMATS SUR L'HOMME ⁽¹⁾.

Sous quelque latitude que ce soit, il y a une lutte éternelle entre la nature et l'homme. Seulement dans les chaudes latitudes, presque toujours l'homme se courbe et est vaincu; dans

les latitudes tempérées, l'homme résiste et est vainqueur.

C'est que la nature reste forcément stationnaire: le Créateur l'a voulu ainsi pour qu'elle n'écrasât point sa créature. Alors, vienne la civilisation en aide à l'humanité, et c'est la nature qui reçoit le joug au lieu de l'imposer. Les Alpes n'ont pas grandi d'un pouce depuis la création; et les routes du Simplon, du mont Cenis et du Saint-Gothard ont abaissé les Alpes. La vague de l'Océan n'est pas moins profonde,

(1) Cet intéressant aperçu physiologique est extrait du compte-rendu de *F. Almanach hygiène* de M. Charles Placé, inséré dans *l'Indépendance belge*. Il est dû à la plume pittoresque et brûlante de M. Alexandre Dumas. Nous connaissons bien M. Dumas comme un de nos plus habiles écrivains; l'article qu'on va lire atteste que chez lui le savoir marche de pair avec le talent.

les vents du ciel ne sont pas moins capricieux, mais la vapeur fend la vague et marche contre le vent sans s'inquiéter du caprice du vent et de la profondeur de la vague.

Cependant, il est certains pays où l'action de la nature est tellement incessante, obstinée, mortelle, qu'elle tue la civilisation et détruit l'homme.

Dans l'Inde, par exemple, l'homme est écrasé par la nature. Vous rappelez-vous le malheureux Gulliver, tombant entre les mains de je ne sais quelle nourrice du pays des géants, — tombant de sa main, se perdant au milieu de sa poitrine, s'accrochant, par bonheur, à une épingle, qui l'arrête dans sa chute, et l'empêche de se briser contre le sol? Eh bien ! c'est l'histoire de l'Indien; dans les mains de l'Inde, la mère devient marâtre, la nourrice tue au lieu de nourrir. Aussi quoi de plus misérable, quoi de plus stationnaire que les Indiens! Leur nature les épouante tellement qu'à peine ont-ils la force d'être contemplateurs ou poètes; contemplateurs, ils restent des années assis à la même place, les yeux fixés sur le même point; poètes, le chant qu'ils font entendre est vague et infini comme leur ciel bleu. C'est un souffle, c'est une plainte, c'est un soupir. Ils vivent, de quoi? A peine les savent-ils eux-mêmes; le soleil les labille, l'immobilité les nourrit. Ils empruntent à l'air l'humidité qui est en suspension, et cette humidité convient à leurs poumons et en tempère la combustion intérieure. Leur premier, leur unique, je dirai presque leur seul besoin est celui des aromates. Chardin rapporte qu'aux noces d'une princesse de Golconde, en 1679, on versa deux ou trois bouteilles de parfums sur chacun des convives. Aussi le peu d'aliments qu'ils absorbent sont-ils des mucilagineux contenant force gomme.

Quand nous allons dans l'Inde, nous autres hommes du Nord, il est curieux de voir comme la nature tropicale se jette sur nous et nous dévore. Si nous vivons de la vie des Indiens, si nous mangeons comme eux, notre estomac, habitué à la nourriture mixte des froides latitudes, se débilité. Si nous continuons de vivre à notre manière, le corps n'ayant plus la même force de réaction, se surexcite.

Voyez les belles Anglaises qu'on envoie dans l'Inde pour leur faire faire de riches mariages, elles en ont pour cinq ans à être jeunes : la première année, leur fraîcheur est celle de Londres; la seconde année, elles sont plus roses et plus blanches que jamais, puis l'incarnat tourne à la pâleur; la blancheur à la matité jaunâtre des races mogoles; au bout de cinq ou six ans elles meurent; et quand ce n'est pas elles qui succombent, c'est au moins leur beauté; de quoi meurent-elles? oh! mon Dieu! comme tous les Européens, d'une maladie presque unique, d'une hépatite tuberculeuse; le foie n'ayant plus les mêmes aliments solides à expérimenter, trouvant dans l'estomac des viandes légères cuites à l'eau, des oranges, des limons, des pêches, au lieu de viandes solides, rôties ou assaisonnées avec vigueur, au lieu de légumineux nourrissants, le foie, disons-nous, ne sécrète plus la même quantité de bile: il y a résorption et il périt par la vitalité concentrée.

Quel est l'agent de destruction que l'Inde nous envoie? Le Choléra. Qu'est-ce que le choléra, comme résultat? La division des liquides d'avec les solides. Quelle opération clinique se produit chez les cholériques? Celle d'une orange qui, en se contractant sur elle-même, ferait jaillir tout son jus à travers les pores de sa peau. La fibre humaine, frappée par l'inconnu, separe, en se contractant, des masses solides, tout le liquide que la nature y avait infiltré; on ouvre la veine, on y cherche du sang, — on y trouve de la gelée de groseille. — Voilà le résultat. Maintenant, qu'est-ce que le choléra comme cause? ah! voilà ce que les plus savants ne sauraient dire. Est-ce un miasme, est-ce un acte d'innervation spontané *et sui generis*? C'est ce que nous apprendra peut-être sa troisième invasion.

En attendant, le choléra est bien le fils meurtrier d'une mère homicide.

En Égypte, le phénomène n'est pas moins positif. Comme dans l'Inde, la civilisation des premiers temps a lutté pendant des siècles contre l'agent destructeur, qui lui apporte en même temps la vie et la mort, la fécondité et la peste, contre le Nil; aussi les premiers Égyptiens avaient-ils compris qu'il fallait se garder de joindre la putréfaction animale aux miasmes

paludéens que répand le Nil, quand il se retire, laissant le désert engraisé de son limon. En Égypte, on embaumait non seulement l'homme, mais tout animal qui ne se mangeait pas, chat, chien, crocodile, ibis, épervier. Aussi quelles sont les maladies de l'Égypte? Les maladies de foie comme dans l'Inde, la peste, les fièvres intermittentes, les ophthalmies.

Qu'est-ce que la peste? Une espèce de charbon; probablement quelque animal insaisissable, quelque acarus invisible qui, après s'être posé sur un corps en putréfaction se pose sur l'homme. Tout ce qui se pose sur l'homme essaie de vivre de lui, l'invisible s'introduit sous l'épiderme, — de là bubon, virus, peste. Qu'est-ce que la fièvre intermittente? Un empoisonnement par les voies respiratoires; l'air altéré n'est plus celui qui convient à nos poumons, et nos poumons se vicient à respirer un air vicié. Qu'est-ce que l'ophthalmie? Le contact d'un air atmosphérique constamment altéré, et qui attaque et enflamme la conjonctive, ou bien la fatigue d'un lumière trop vivo; tout organe fatigué appelle à son aide une surnutrition; le sang appelé accourt, il s'infiltre dans les mailles de la conjonctive; de là l'aveuglement. Eh bien, toutes ces maladies sont aussi égyptiennes que les habitants de la grande vallée qui s'étendent des montagnes de la Lune à Alexandrie, et il est aussi facile de les reconnaître à leurs symptômes, qu'il est facile de reconnaître à la couleur de leur peau, aux traits de leurs visages, à la construction de leurs crânes, les Égyptiens, les Abyssiniens et les Éthiopiens.

Dans l'Inde, comme en Égypte, les chairs succulentes et les boissons fermentées sont mortelles. De là, la divinité du bœuf et de la vache, de là, l'anathème du porc. On ne mange ni les animaux saints, ni les animaux immondes; de là aussi la défense du vin. Brama, Moïse et Mahomet étaient encore plus des médecins que des législateurs.

L'Afrique, enveloppée dans son gigantesque manteau de sable, tachée çà et là d'oasis, n'ayant de végétation et de verdure qu'aux franges de ce manteau, c'est-à-dire aux trois côtes qui trempent dans la Méditerranée, dans l'Atlantique ou dans l'Océan indien, l'Afrique

ne pouvant fournir à son atmosphère ce peu d'humidité nécessaire à l'air respirable, est le foyer des hépatites comme l'Inde et l'Égypte, mais, particulièrement, à cause du manque d'eau et du besoin de transpiration. Les Africains sont soumis notamment aux affections du pylore; c'est, parce que la nature a donné au nègre cette peau exhalante qui fait de son corps une espèce d'alcarazas, laquelle par son évaporation maintient les organes internes dans une température plus abaissée que la température extérieure; quand, au contraire, chez nous autres Européens, c'est la température extérieure qui est plus basse que la température intérieure.

Aussi Arabes et nègres vivent-ils avec une sobriété proverbiale: avec des bananes, des fruits, des dattes. Quant aux animaux du désert, on sait que ce n'est pas l'homme qui les mange, mais ce sont, en général, eux qui mangent l'homme.

Aux hépatites, aux affections du pylore, joignez les affections spéciales herpétiques, les poisons des plantes, les venins des animaux, plus la misère, et vous aurez le programme de cette vie à laquelle tiennent, on ne sait pourquoi, ces déshérités de la Providence.

L'Europe avec ses pieds appuyés à la vie, avec sa tête baignée par la mer sauvage et par le golfe de Gascogne. L'Europe touchant de la main gauche au pôle Nord, de la main droite à l'Afrique, est mieux et plus mal partagée. Elle a toutes les maladies de l'Inde, de l'Égypte et de l'Afrique, que lui envoient, comme des messagers de mort, ces trois filles de l'équateur, et elle a, en plus, ses maladies à elle, mais aussi le choléra, la fièvre jauno et la peste perdent en traversant l'espace un peu de leur intensité. Mais aussi ses maladies à elle, nées sous un climat tempéré, sont plus attaquables. Sa nourriture est mixte comme son climat; cependant, plus on approche du Nord, plus les aliments sont copieux, succulents, gras; plus on approche du Midi, plus les aliments deviennent farineux, excitants et mucilagineux. C'est que le Nord a surtout besoin de l'introduction du carbone dans son alimentation, et le Midi d'apaisement par l'humidité et le froid. Le sol

dat français reçoit par jour, pour sa ration, deux livres de pain, cinq onces de haricots, un livre de pommes de terre, quatre onces de viande, pas de vin, car il vit dans une température moyenne: le soldat anglais, qui touche aux gloutons scandinaves, mange un livre et demie de pain par jour, deux livres de pommes de terre, une livre un quart de viande, deux litres de bière. Le soldat espagnol, au contraire, qui touche au solbre Arabe, ne reçoit aucune ration fixe, mange ce qu'il peut, et est toujours content et dispos, pourvu qu'il ait sa tasse de chocolat le matin, et sa cigarette à discrétion pendant la journée.

Mais ce que font contre les peuples la chute de la civilisation dans l'Inde et dans l'Égypte, et l'absence de la civilisation dans l'Afrique, l'excès de civilisation l'opère chez nous. Les miasmes qui, sous les températures tropicales, s'élèvent des fleuves, des lacs, de l'humus des forêts, ces miasmes non moins délétères, non moins empoisonneurs, non moins mortels, s'é-

lèvent du milieu de nos villes. Paris et Lyon, ou plutôt Lyon et Paris, sont les deux plus ardents foyers de cette corruption atmosphérique qui tue un million d'hommes par an en Europe sous les atteintes d'un choléra, d'un typhus et d'une peste anonyme.

En outre, remarquez-le bien, la nature qui nous crée, nous met au monde, nous donne l'air à respirer, l'eau à boire, les légumes et les fruits à manger, la nature nous est hostile pour tout le reste. Chacun de ces choses qui nous apporte une cause de vie, nous apporte en même temps une cause de destruction; l'air so vicie, l'eau se corrompt, les légumes et les fruits sont mêlés de substances vénéneuses; à tout ce qu'il heurte l'homme se blesse: au feu il se brûle, au fer il se coupe, au bois il se meurtrit. Un médecin, très grand anatomiste, me disait, que si l'homme pouvait voir avec quelle facilité la mort peut entrer chez lui, l'homme n'oserait plus faire un mouvement.

Alexandre DUMAS.

COURRIER DE PARIS.

La saison des bals s'est ouverte par une charmante fête, dont le magnifique hôtel de M le comte de Castellane a été le théâtre, c'est le mol. La soirée a été exclusivement dramatique, à l'exception d'une courte séance de lecture offerte à l'auditoire par M. Viennet, sous la forme d'une épître à Virgile, niquante épigramme à l'adresse du nouveau système d'éducation qui divise les écoliers en savants et en hommes de lettres. En voici quelques vers recueillis au passage :

Quel chaos ! C'est Dabel qui renaît de sa cendre,
Nos enfants dans un an ne pourront plus s'entendre,
L'un voulant désigner un sautage rouler
Nomme un « cynorrhodon » et l'autre « un églantier. »
L'un respire de l'air « l'autre de l'oxygène ; »
Quand l'un dit « cétacé » l'autre répond « baleine ; »
Et l'animal rampant qui traîne sa maison,
Le savant dit « mollusque » et l'autre « limacon ; »
L'insecte qu'a proscrit Rameau dans sa colïte,
Est ici « hanneton » et là « coléoptère. »

Le reste de la soirée a été rempli par diverses scènes apprises et improvisées, et dont l'ensem-

ble constituait une charade. Mademoiselle Brohan, la fine soubrette du Théâtre-Français, présidait à l'organisation de cette représentation quasi-dramatique.

Cette jolie fête a servi de prétexte au grand bal offert par l'Empereur dans le château des Tuileries, restauré avec un luxe inouï. En voici les détails empruntés au récit d'un témoin oculaire et auriculaire :

« L'aspect du bal était d'un éclat vertigineux. J'avoue que les voyages, et toutes les cours de l'Europe contemplant à la flamme des bougies, n'ont jamais rien tant éclaté de pareil ! La salle des maréchaux repeinte et redorée de fond en comble, était littéralement aveuglante. Aussi, chacune de ses fenêtres, vue de dehors, ressemblait-elle à ces phares lenticulaires faits pour guider le marin dans les lointains de la mer nocturne. Je dirais presque qu'il y a trop d'or réflécheur dans ces ornements, et que ces mille lustres flamboyants menacent l'invité d'ophtalmie !

Un premier orchestre attendait les paletots et les fourrures au premier vestibule inférieur.

Quatre autres orchestres, parmi lesquels l'admirable musique des guides, confondaient leurs sons sur la limite acoustique des salles. On dansait sur deux points : dans la galerie de la Paix et dans le salon des Maréchaux. Ce dernier était le centre impérial ; là se trouvait adossée aux cariatides du balcon du jardin, l'estrade ou le fauteuil de S. M. qui se dressait au milieu de la triple file des labourets de cour.

Vers neuf heures on arriva. A dix heures les deux tiers des invités étaient réunis. C'est alors que l'Empereur est entré par les petits appartements et la salle du trône. Il portait l'uniforme de général de division, son grand cordon en écharpe, sa plaque, la médaille militaire, et la plaque de l'ordre de Hesse, le dernier reçu. On savait que S. M. apparaissait en culotte courte de casimir blanc, et bas de soie. S. M. a la jambe belle, et cette résurrection d'une toilette oubliée depuis Charles X, a été, si on peut dire, l'événement du bal.

Au reste, l'exemple était déjà largement suivi. Tous les maréchaux portaient la culotte blanche et les bas roses. Bon nombre de sénateurs et quelques membres du corps diplomatique, parmi lesquels M. le ministre de Portugal, avaient également suivi ce premier élan pris par la jambe la plus haut placée de l'État. Au prochain bal il paraît que la mesure sera générale, ce qui, soit dit en passant, contrarie bien des gens — et bien des jambes. Voici un petit fait, armé de non propre, pour prouver cet effroi de tibias. Rue Richelieu n° 31, demeure un tailleur en vogue, Kessler. L'autre jour, Kessler rencontre un comédien, et lui tient à peu près ce langage : Un haut fonctionnaire m'a commandé une culotte de casimir et des bas de soie blancs ; mais il m'a aussi prié de lui fournir les mollets... où les acteurs trouvent-ils ces sortes de choses ?

L'artiste indique un costumier d'opéra qui fabrique l'appentelle. Quant à vous dire qui s'en orne, je ne le pourrais, le sachant même. Ce que je sais, c'est que ce n'était pas le maréchal Magnan, dont la belle prestance militaire, et l'imposante allure défie tout coton. Sa belle jambe d'Hercule Farnèse faisait même l'admiration de bien des personnes, à ce point que le compliment finit par lui en devenir fastidieux. J'ai remarqué

un sénateur septuagénaire, et même un peu plus, qui eût bien parodié la devise d'une grande maison son allié : « Nature ne puis, art ne daigne, maigre je suis ! »

L'Empereur, après s'être assis entre la princesse Mathilde et lady Cowley, au milieu d'une file de dames ministérielles et diplomatiques, donna le signal des danses en offrant la main à sa cousine couronnée de ses fabuleux diamants. Dans ce premier quadrille prirent place, sur désignation d'étiquette, le prince Jérôme Napoléon Bonaparte, en frac noir avivé de la plaque et du grand cordon de la Légion d'Honneur, lady Cowley, le maréchal Saint-Arnaud, madame Bineau, lord Cowley, madame de Saint-Arnaud, le ministre de Portugal, madame Fortoul, M. de Maupus et madame de Hatzfeld. L'Empereur dansa diverses fois encore, et après le souper, fit quelques tours de valse avec diverses dames.

A minuit S. M. prit le bras de la princesse Mathilde, et toute la cour suivit, dans la direction de la salle de spectacle disposée pour le souper. Cinquante tables de dix couverts recouvraient tout l'espace, permettant aux valets de circuler partout pour le service. La réfection était à profusion. Deux vins seuls, mais exquis, Bordeaux et Champagne, ne laissaient jamais vide le verre que les altérés ne laissaient jamais plein. Les mayonnaises, les pâtés de fole gras et de saumon, toutes les exorbitances de l'art froid qui va d'Apicius à Carême, parurent et disparurent. Les truffes à la serviette étaient littéralement à remuer à la pelle.

A la table de l'Empereur figuraient mesdames de Saint-Arnaud, Drouin de Lhuys, Watewska, Cowley, de Hatzfeld, Narischkin, de Montijo, et sa fille, la jeune comtesse de Telva. Cinq cents personnes soupaient à la fois dans cette salle où se réunit la Convention, où s'effectua le 9 thermidor, où retentirent les voix de De Sèze et de Malesherbes plaidant pour sauver la tête de Louis XVI jugé debout, là, contre cette fenêtre... »

A leur tour, les ministres vont se piquer d'honneur ; on annonce des fêtes splendides chez chacun de ces hauts fonctionnaires. Bravo ! le plaisir est le grand ressort du commerce.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Les théâtres s'endorment, pour la plupart, sur leurs lauriers : presque partout on fait salle pleine et, par une conséquence toute naturelle, on s'abstient de rajourner l'affiche puisqu'elle suffit telle qu'elle est à la prospérité de la caisse. L'Opéra-Comique, toutefois, bien que le succès de *Marco Spada* le dispensât de s'occuper du présent, voire même de l'avenir, n'a pas voulu laisser moisir dans ses cartons une charmante petite berquinade, *le Miroir*, qui servait de début à un jeune compositeur, M. Gastinel, dont le premier essai ne laisse pas de donner des espérances.

Les Variétés ont renforcé leur revue, toujours chaudement applaudie, par un acte très gai de l'infatigable M. Labiche, intitulé *un Ami acharné*. Ce Pilade quand même s'appelle Dumoncel, il comble de bienfaits un jeune soupirant dont il redoute l'influence sur le cœur de sa femme, et ce dans l'espérance de le désarmer à

force de témoignages d'affection. Finalement il se trouve que ledit soupirant adressait ailleurs ses hommages et que Dumoncel en est pour ses craintes et son dévouement.

Vous parlerai-je de l'*Oncle Tom*, représenté presque simultanément à l'Ambigu et à la Gaîté? A quoi bon vous détailler ce double plaidoyer en faveur de la race noire? A quoi bon vous montrer ce vieux nègre, à la fois bienfaiteur et martyr, se dévouant pour tout ce qui souffre et bénissant jusqu'à ses bourreaux, même sous le bâton qui se teint de son sang? Il vaut mieux vous renvoyer au roman de madame Stowe, source première de ces deux drames, et me borner à vous dire que tous deux ont été interprétés avec un rare talent, le premier par Chilly et madame Guyon; le second par Deshayes, Lacrosonnière et sa femme.

A. DE BRAGELONNE.

M. Théodore LABARRE, le virtuose harpiste le compositeur de sérieuse et de légère musique de théâtre et de salon, l'auteur de la *Jeune fille aux yeux noirs* enfin, qui a fatigué la voix multiple de la popularité, M. Théodore Labarre fait toujours cadeau d'un album aux amateurs de la romance élégante et pur sang, et s'est associé, cette fois-ci comme l'an passé, à M. Dassier qui compte aussi de nombreux succès, parmi lesquels nous citerons : *une Vengeance corse*, *Trop tard*, *Fou de la reine*, *ce que j'aime*, et bien d'autres.

L'album de MM. Labarre et Dassier est donc coloré de la double inspiration de ces deux méthodistes, et réunit toutes les qualités du genre. *Je serai là toujours! Les prés sont fleuris*, *Vous qui parlez d'amour*, *Le petit pied de ma voisine*, *Mina*, et la *belle Marie* se distinguent par la simplicité de leur chant suave et doux.

Pour les pauvres merci, *Amour transport*, *Viens l'entendre*, *Le visionnaire*, *La vieille et l'aiguille* forment le contingent du collaborateur de M. Labarre, dont il s'est montré le digne émule. Cela est gracieux, frais et facile à chanter comme à accompagner, qualités essentielles dans un album, et qui en assurent le succès.

La Société des artistes musiciens, instituée sous le patronage de sainte Cécile, et dirigée par M. Seghers, continue d'exhumer et d'exécuter la musique des grands compositeurs du temps passé. Ces belles séances musicales, qui ont lieu tous les dimanches à deux heures, attirent toujours une foule empressée d'entendre ces œuvres grandioses interprétées par un orchestre digne de sa noble mission.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.

STATISTIQUE DE CENTENAIRES.

Voici les noms de quelques centenaires morts cette année : Elie Kurlaender, pianiste prussien ; Perrine Boitou, de Nantes ; madame Annon de Courtrai ; madame Maltre, de Gergy (Saône-et-Loire) ; madame Gle-Olesen, d'Horsten, près Copenhague, décédés à l'âge de 100 ans. Sont morts à 101 ans : madame Julian, à Sauty, près Paris ; madame Casier, à Gand ; à 102 ans, M. Brune, charpentier, à Bagnères-de-Bigorre ; William Piles, à Redgefield (Angleterre) ; à 103 ans, la sœur Marie-Benoîte de Jésus, religieuse de Sainte-Marie-du-Carmel, à Naples ; madame Renard, à Coupy (Seine) ; M. Hlobak, en Autriche ; à 104 ans, Jacques Molière, manouvrier à Saint-Martial (Gers) ; Anne Raulbac, à la Mouline (Aveyron) ; à 105 ans, Magdeleine Reynaud, à Var (Hautes-Alpes) ; à 108 ans, Murguel, soldat autrichien, qui prit part à la guerre de sept ans ; à 115 ans, Foin, soldat badois qui figurait au siège de Bellegarde en 1769 ; à 117 ans, Jean Chiossich, soldat autrichien, qui ne comprenait pas moins de 87 années de services effectifs ; enfin, à l'âge de 120 ans, madame Douvion, décédée à Caudenac (Gironde).

LES HIVERS SANS GLACE.

L'état anormal de la température a donné lieu à MM. Gabriel Peignot de rechercher quels ont été les hivers les plus doux. Voici les années qui ont été particulièrement remarquables sous ce rapport :

1172. — L'hiver fut si doux cette année, que les arbres se couvrirent de verdure, et tout fut en pleine végétation. Vers la fin de janvier, les oiseaux nichèrent et eurent des petits en février.

1289. — Dans cette année, on ne s'aperçut pas de l'hiver ; on eût dit que la nature avait dédaigné prendre son repos ordinaire, et avait passé subitement de l'automne au printemps. La température fut si douce que les jeunes filles de Cologne portèrent à Noël et le jour des Rois des couronnes de violettes, de bluets et de primevères.

1421. — Cette année vit les arbres fleurir au mois de mars et les vignes au mois d'avril. On eut dans le même mois des cerises mûres et des raisins parurent dans le mois de mai.

1538. — L'hiver fut si doux, qu'en décembre et en janvier les jardins furent émaillés de fleurs.

1572. — Dès le mois de janvier, les feuilles commencèrent de paltrir sur les arbres, et en février elles couvrirent de leurs nids des oiseaux.

1585. — Le même phénomène eut lieu cette année, et le blé fut en épis à Pâques.

1607. — Hiver très doux.

1659. — Dans cet hiver, on n'éprouva aucun froid ; il n'y eut ni gelée ni neige.

1622. — Le mois de janvier fut si chaud, même dans le nord de l'Allemagne, qu'on n'y alluma pas les poêles, et que tous les arbres furent en fleurs au mois de février.

1807. — On peut mettre encore au rang des hivers doux celui de cette année.

UN DRAME DANS UNE MÉNAGERIE.

Le *Morning-Post* cite ce qui suit du *Leds intelligencer* : « Le soir de Noël, une jeune femme qui regardait un léopard de la ménagerie de M. Battye, s'approcha assez imprudemment de la cage d'un tigre pour que ce féroce animal, passant une patte à travers les barreaux, la saisit par la tresse de cheveux qui entourait sa tête. Une femme, faible en apparence, mais d'un courage héroïque, aperçut heureusement le tigre au moment où il saisissait cette proie. Elle se jeta sur la pauvre victime, la saisit par le milieu du corps, et la tirant avec effort, elle engagea une lutte terrible avec le tigre, dont les rugissements, joints aux cris des spectateurs, commencèrent à jeter l'effroi parmi la foule au dehors. Enfin, le peigne de la jeune fille étant tombé, et les cheveux s'étant déroulés, la victime échappa au tigre, qui ne conserva dans ses griffes qu'une touffe de cheveux et un mouchoir de soie qui les ceuvrait au moment où le tigre les avait saisis. La pauvre jeune fille s'évanouit, mais revint bientôt à elle, sans avoir d'autre mal que quelques cheveux arrachés et une frayeur que nous ne nous chargeons pas de décrire. »

CHARITÉ D'UN FORÇAT.

Le forçat Allaire vient, pour la cinquième fois, de donner à la ville de Dunkerque un exemple rare dans les annales de bague et même dans celles de l'humanité. Cet homme continue de destiner à la veuve la plus malheureuse qu'il a laissée l'équipage d'un des bateaux de pêche naufragés sur ses côtes une somme de 20 francs qu'il amasse lentement et au prix des plus dures privations qu'il soit impossible de s'imposer. Son nom et ses actes, répétés plusieurs fois par la presse, méritent bien d'être cités toujours avec de nouveaux éloges : elle ne saurait taire la persévérance admirable avec laquelle Allaire se rachète de ses fautes par la charité. Sans ressources lui-même, ce condamné trouve cependant le moyen de soulager l'infortune d'autrui.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre; et un grand nombre de travaux de dames, différents patrons et broderies en tout genre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par la poste).

Six mois . . . 18 fr. | Une année . . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expresse, the posty delivery included, the prices are:

6 months 18 shillings.
Do with English translation, 20 d

Yearly 35 shillings.
Do with English translation, 38 d

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. FEUILLET DUMUS'S office, 15, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . . 68 R. (17 fr.) | Une année, 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des circonstances de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. PAULNE, rue Saint-Severin, 10, agents spéciaux de l'Administration du Progrès et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLOUDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaeberbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-H. STRANGE et BROTHER (21, Park l'ace), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'Office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les biblièques des régiments de la garde impériale, et Feid'N. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A BARCELONE, J. E. MONYFORT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à l'orto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commis ionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

1^{er} Numéro de Février 1855. — Gravure N^o 555.

16^e ANNEE.
2^e Epoque.

LXII

13^e LIVRAISON
du 4^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modas, Littérature, Beaux-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

*Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la divinité!*
R. SÉGUIN.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1854.



PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie}

RUE RICHELIEU, 92.

LES RUSES DE LA CHARITÉ.

Nous empruntons le récit suivant au *Mémorial bordelais* :

« Une jeune fille âgée de vingt ans environ, demeurant rue d'Aquitaine, s'était aperçue depuis quelques jours qu'une pauvre femme, sa voisine, ne venait plus, comme elle en avait l'habitude, travailler à sa fenêtre. Elle alla la voir un jour, et la trouva étendue sur son lit, en proie à une cruelle maladie. Deux petites filles de douze ans à peine la soignaient, tandis que leur père travaillait pour subvenir aux besoins de sa malheureuse famille. Ce spectacle émut vivement la jeune fille, qui, voulant venir en aide à la pauvre malade, la pria d'accepter quelques pièces d'argent. Mais tout fut inutile. Elle insista de nouveau, mais ses offres furent encore refusées.

» Chaque matin, la jeune fille visitait la malade et apportait quelques soulagements à ses douleurs : « Si je faisais venir ici un médecin ? lui dit-elle un jour, il vous guérirait. » — Oh ! non, reprit la pauvre femme, ce n'est pas nécessaire ; je me sens mieux depuis quelques jours. Et puis, je n'ai pas d'argent. — Que cela ne vous inquiète pas, je pourrais à tout. » Soins inutiles ! la malade ne voulut pas recevoir de médecin. Et cependant ses forces l'abandonnaient de jour en jour ; sa figure pâle et maigre, sa voix, qui se voyait sensiblement, annonçaient sa fin prochaine.

» Jeudi dernier, la pauvre femme reçut une lettre et une petite boîte soigneusement enveloppée dans un papier bien cacheté. Dans la boîte, qu'elle s'empressa d'ouvrir, se trouvait une somme de trente-cinq francs. Voici quel était le contenu de la lettre : « Ma chère sœur, j'ai appris avec peine ta maladie ; tu sais que mes occupations ne me permettent pas de m'absenter ; je t'envoie donc trente-cinq francs que tu trouveras dans la petite boîte. Quand tu seras convalescente, tu viendras passer quelques jours à la campagne à Mérignac, etc. »

» Cette bonne sœur de Mérignac n'était autre que la jeune fille sa voisine. Elle avait usé de ce stratagème, persuadée que la pauvre femme ne refuserait pas les offres de sa sœur, qui habite en effet la commune de Mérignac. Il serait difficile de peindre la joie de la malade, qui sembla revenir à la vie, à la vue de cette somme d'argent qui allait permettre de recevoir les secours du médecin. Elle se hâta donc de le faire appeler. Des soins assidus, des aliments substantiels, lui rendirent bientôt ses forces premières, et aujourd'hui l'état de la pauvre malade n'inspire plus d'inquiétudes, et s'améliore sensiblement.

» Voilà assurément un trait touchant de charité qui mérite la publicité. Nous regrettons seulement de ne pouvoir porter à la connaissance de nos lecteurs le nom de la jeune fille qui a rendu à la vie une pauvre famille, au moyen d'une de ces ruses que la charité seule sait inspirer. »

LE MORT VIVANT.

La femme d'un menuisier de Margès, dans l'arrondissement de Romans, menait une vie assez irrégulière. Sa liaison bien connue avec un homme de la localité avait été cause de plusieurs altercations dans le ménage, si bien qu'elle forma le dessein de se débarrasser d'un mari dont la présence gênait ses penchants. Elle se rend à Romans, ontre chez un pharmacien et demande de l'arsenic pour détruire les rats, dont sa maison est infectée. Le pharmacien, homme avisé, refuse, et déclare à la fin qu'il ne délivrera de l'arsenic qu'au mari, en présence de témoins. Peu de jours après, le mari arrive pour un autre achat chez le même pharmacien, et celui-ci lui demande si les rats pullulent dans sa maison. « Je ne m'en suis jamais aperçu, répond l'honnête menuisier. — Mais votre femme est venue me demander de l'arsenic. — Ah ! s'écria l'autre, cette coquine veut m'empoisonner ! — Eh bien ! faites-la revivre. »

Alors on convint que le pharmacien livrera une substance inoffensive ; que le mari mangera la soupe où cette substance aura été mêlée ; qu'après l'avoir mangée il simulera une atteinte subite de mort pour donner une sévère leçon à l'épouse infidèle. Tout se passa ainsi qu'il avait été prévu et disposé : la femme revint, emporta le prétendu poison, et saupoudra le potage, que le mari ne manqua pas de trouver mauvais, et auquel la femme se garda bien de goûter ; enfin toutes les circonstances ordinaires de ces sortes de crimes. La soupe mangée, le mari se trouva mal à l'aise, puis tomba et fit le mort. Tout allait bien jusque-là, mais voici qui commença à déranger le plan concerté à l'avance.

La femme, pour simuler un suicide, va chercher une corde toute neuve préparée à cet usage, fait proprement un nœud coulant, le passe au cou du prétendu mort et, cela fait, elle remonte au grenier pour tirer d'en haut la corde, qu'elle avait eu le soin d'attacher solidement à une poutre de la charpente. Pendant qu'elle monte, le mort se relève, attache au pied de son banc de menuisier la corde déjà passée à son propre cou, et attend la suite de l'événement. La femme une fois arrivée là-haut se met à tirer, sans doute de toutes ses forces, mais trouvant son mari plus lourd mort que de son vivant, elle descend pour se rendre compte de cette résistance extraordinaire. A peine a-t-elle franchi le seuil de la porte, que, d'une main pleine de vie et de force, le mari lui applique sur chaque joue deux vigoureux soufflets. Cela fait, il la mène à la mairie, d'où elle a été transférée dans les prisons de Valence.

5 Février 1853. — Gravure N° 323.

(Traduction réservée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



danse partout : une fièvre de plaisir s'est emparée de toutes les classes de la société. Grands et petits, tous veulent avoir leur sauterie, ceux-ci dans une chambre toute nue, entre deux lampes fumantes, ceux-là sous des lambris dorés et rayonnant d'un éclairage à giorno, et ce ne sont pas ces derniers qui souvent s'amuse le plus, il y a longtemps qu'on l'a dit.

Toujours est-il que les fêtes se succèdent avec une telle rapidité, que c'est à peine si on peut les nombrer. A peine avez-vous détaché vos parures du dernier bal, et avant que les fleurs de votre bouquet commencent à s'effeuil-

ler, il vous faut songer à vous parer encore, à cueillir de nouvelles fleurs et récolter de nouveaux triomphes ! Tout cela a son bon côté, et sans un peu de fatigue, personne, que je sache, n'est assez mal avisé pour s'en plaindre. L'argent est rond, c'est pour rouler, dit le proverbe. Vous êtes jeunes, belles et gracieuses, il faut profiter de ces dons précieux. Gagelin nous offre de magnifiques étoffes, hâtez-vous de les enlever : après celles-là il en paraîtra d'autres : vous savez que ces beaux magasins sont une mine inépuisable.

Pour robes de bal, voici des crêpes lan-és à trois volants, d'un dessin léger, gracieux, qui se retrouve en toutes nuances ; des gazez Chambéry d'une fraîcheur adorable ; une mousseline des Indes à deux jupes brodées d'or : tout cela est ravissant. Mais ce qui, selon moi, mérite une attention particulière, c'est la mousseline de la Corrèze, brodée soie et or ou soie et argent ; le dessin est sans envers, de sorte que les trois volants peuvent se relever à volonté. L'argent et l'or sont scintillants, brunis, si vous aimez mieux, en terme de polisseuse d'or ; cela produit un effet splendide. De petits pétales d'argent figurent comme des perles au bout de fleurs, c'est ravissant.

Pour robes plus sévères, pour robes de cour, nous avons la moire antique, glacée or et argent : c'est une moire magnifique, à larges

reflets, bleue, blanche ou rose; puis sur cette magnifique étoffe est jeté en plein un *reglas* d'or ou d'argent, scintillant, miroitant suivant tous les caprices de la moire. C'est une nouveauté qui mérito d'être distinguée. Nous ne voulons pas oublier la robe *Heïne*, belle et digne comme son nom; elle est de velours épinglé blanc et violet, parsemé de légers bouquets de violettes rattachés par des rameaux flexibles. Il ne faudrait pas non plus en oublier mille autres; mais comment les nommer seulement? A l'impossible nul n'est tenu.

La maison *Gagelin* s'occupe déjà des articles de printemps. On nous a montré particulièrement des reps à dispositions bayadères: les dispositions sont coupées de lignes diagonales; le fond est formé d'une semis de reines-marguerites, ou plutôt de pâquerettes doubles, vu leur taille mignonne. Cette étoffe se reproduit en toutes nuances: je vous en recommande une verte à raies violettes. Il n'est rien de plus frais, de plus gracieux pour le printemps.

Mais nous sommes encore dans une saison que je n'appellerai pas l'hiver, mais qui veut en avoir l'air; par conséquent, le manteau *Isis* sera le bienvenu s'il y a une petite velléité de froid dans l'air. Ce manteau se fait en velours; il a, par le dos, la forme d'une pèlerine à laquelle se trouve attaché une jupe formant de larges tuyaux. Ce sont les devants du manteau qui, taillés d'un seul morceau, montent et forment la pèlerine du dos. Au bas de cette pèlerine se rattachent de petites manches entourées d'un effilé et tulle riche; cet effilé encadre tout le manteau, qui est de plus illustré d'une passementerie à oilets chinois, formant broderie et encadré de deux baguettes.

On nous prépare des robes à *arcades*; c'est encore un secret, nous en parlerons la première fois.

Revenons à nos fêtes, et jetons un coup d'œil sur le parterre de *Ballon*, pour avoir des coiffures en harmonie avec nos brillantes et fraîches étoffes. Voici la coiffure duchesse: c'est une large couronne de glorieux jaunes et grenat foncé, feuillage de velours à revers éclatants. Une liane, formant résille, encadre les cheveux, tandis qu'une autre liane descend en repenir sur l'épaule.

A côté est une coiffure toute nouvelle. Elle se compose d'un croissant de fleurs posé derrière, et venant en grossissant vers les bandeaux. Trois ou quatre petits bouquets détachés se piquent sur la patte et forment diadème. En fleurs simples, c'est une charmante parure de jeunes personnes, mais on peut l'enrichir à

volonté en mettant, soit des étoiles d'argent, soit des fleurs à cœur de pierreries. Au premier bal de la cour, mademoiselle M. T... était coiffée ainsi avec des étoiles de diamants.

Prions maintenant de la coiffure *Isabelle*, la plus gracieuse, la plus coquette nouveauté qui se puisse voir. Elle se compose d'un petit bonnet de dentelle d'or, qui se pose fort en arrière et encadre le chignon. La dentelle revient en papillon sur le devant. Deux touffes de roses du roi, avec des traînées de boutons, descendent en pampres sur les épaules; ces roses sont des roses de *Ballon*, c'est tout dire: la souplesse, la fraîcheur, j'allais presque dire le parfum des fleurs naturelles. Cette coiffure délicieuse sied à toutes les têtes. Les femmes d'un certain âge, c'est-à-dire d'un âge fort incertain, la pourront porter en toute sécurité, elle leur enlèvera dix ans. Une grosse boucle de chaque côté accompagne parfaitement la branche de rose. Les jeunes femmes se coifferont *ad libitum*, et ajouteront un petit cordon de fleurs par devant.

Ce petit cordon en diadème se retrouve dans presque toutes les coiffures: violettes, fleurs de pêcher, roses, et ces mille fleurs de toutes nuances, de tous pays, qui semblent vous jeter en défi ce vers altéré de Voltaire:

Admire, tu le veux; mais choisis, si tu l'oses.

Le fait est que le choix est assez difficile, sinon impossible; on voudrait prendre tout. Le mieux est de se laisser guider par l'adroite jardinière de ce délicieux Eden. Que voulez-vous? demande-t-elle. — Mais je ne sais trop. — Attendez. — Elle vous regarde, examine l'air de votre figure, obtient un renseignement sur votre toilette, puis vous pose sur la tête une coiffure de scabieuses du Caucase à nervures argentées, ou des serpentes à mousse d'or, et vous trouvez qu'elle a choisi justement ce qui vous plat le plus.

Très bien, tout cela; mais la forme des robes?... Toujours à peu près de même. Je vous recommanderai cependant particulièrement le corsage *Latitia* que madame *Laurence* a si gracieusement *modernisé*. Pour une robe de crêpe blanc, par exemple, il se compose de sept à neuf pli montants; chaque pli est illustré d'un petit filet d'argent. La jupe est ornée d'un large biais haut de 50 centimètres découpé à dents chinoises. Ces dents sont garnies de douze filets d'argent un peu plus larges que ceux du corsage. Les manches sont bouffantes

et recouvertes de dents garnies comme le bas de la jupe; sur la tête une guirlande de Pan-cratiun. Je doute qu'il y ait une toilette plus riche et de meilleur goût.

Puisque nous parlons des innovations de madame *Laurence*, décrivons son nouveau corsage *quakeresse* pour robe de ville, et qui convient surtout pour les étoffes foncées. Le corsage est très montant et plat dans le dos. Le devant est formé de cinq petits plis creux pris dans l'épaulette et se croisant sur la poitrine. Vous voyez d'ici le gracieux et modeste effet que produit cette simplicité de forme, et combien ce croisé avantage la taille en élargissant les épaules.

La jupe suit le croisé du corsage et est garnie d'une bande de velours dentelé de chaque côté. Cette garniture se répète au corsage, mais alors il n'y a qu'un seul rang de dents à l'extérieur. Les manches toutes droites, taillées en droit fil et garnies comme le reste de la robe.

On peut faire cette même toilette en tartane pour jeune fille, et alors ce sera une robe de soirée ou de bal et petit comité. Mais voici comment se taillera le corsage *quakeresse*. Il sera décolleté, coupé carrément à la vierge, puis un fichu de tartane pareille à la robe se posera sur le corsage; il sera montant et formé de cinq plis creusés. Manches courtes à plis réguliers.

Vous voyez que toutes ces toilettes sont bien simples; mais ce qui en fait surtout le charme, c'est qu'elles sont unies, presque dépourvues d'ornements, et dépendant d'une grande élégance et d'un bon goût parfait... C'est un grand secret, un grand talent.

Il faut nécessairement avec ce corsage *quakeresse* un corset qui aille d'une manière irréprochable: c'est nommer ceux de madame *Hippolyte*. Ils soutiennent la taille sans la gêner, laissent à la femme gracieuse toute sa grâce naturelle, et ont le grand art d'en donner à celles que la nature a moins bien partagées. Puis ils sont si commodes, si facilement mis, ces petits corsets *impératrice Eugénie* à trois boucles! On peut faire vingt toilettes pendant qu'un autre femme se fera lacer péniblement son corset. C'est très précieux par le temps qui... vole. Madame *Hippolyte* est brevetée de l'impératrice... — Ah! et comment a-t-elle obtenu cette faveur? — Elle ne l'a pas obtenue, madame, elle l'a gardée. Depuis douze ans elle avait la confiance de madame de Mentijo et la jeune comtesse n'a jamais porté d'autre corset que les siens: vous voyez bien que c'était tout

naturel et que l'impératrice ne fait que récompenser d'anciens services, comme on dirait dans l'armée... La brillante clientèle de madame *Hippolyte* est donc toujours la même: ce n'est qu'une Française de plus!...

Nous avons vu déjà des étoffes de printemps, *Alexandrine*, de son côté, s'est occupée de nos capotes: pour tout ce qui tient à la grâce, au bon goût, à l'à-propos, elle n'est jamais en retard, comme chacun sait.

Que de délicates et fraîches nouveautés nous avons admirées chez elle. C'est d'abord un chapeau de paille de riz, illustré de petits galons et de passenterie d'or. Les rubans sont à traverses lamés d'or. Le chapeau est orné de coquelicots et d'épis d'or, une large blonde guipure orne le tour du chapeau.

Tout auprès, une autre capote de crêpe blanc à violettes et *Ne m'oubliez pas blancs*, à pétales d'argent. Ces capotes ont été enlevées, m'a-t-on dit, pour la cérémonie de Notre-Dame.

Pour toilette de ville, nous avons remarqué la capote *parisienne* en satin rose; elle est ornée de rubans de moire n° 4. Dessous se trouvent des pavots de plumes bleu de ciel, avec cœur d'argent et rubans lamés.

Quant aux coiffures, elles sont, comme toujours, lorsqu'elles sortent des mains d'*Alexandrine*, gracieuses et de bon goût. Nous remarquerons que l'on porte beaucoup de coiffures blanc et or. La *moisonneuse* est formée de feuilles de catalpa à crêpe blanc et mugnets d'or; de chaque côté tombent en feuilles des marabouts blancs trempés d'or.

La coiffure *Léopold Robert* est formée aussi de larges feuilles de crêpe blanc nervées d'or; à droite et à gauche tombent des rangs inégaux de perles d'or. Cette coiffure rappelle absolument une des coiffures favorites du jeune peintre dont elle porte le nom.

La *Jane Gray* est une résille en guipure d'or, accompagnée de touffes de plumes.

Nous citerons encore la coiffure *impériale* formée de plumes et de perles; un ruban lamé d'argent flotte par derrière en larges boucles et longs pans. Il est impossible de donner une explication détaillée de ce charmant caprice: la grâce ne se décrit pas.

Les toilettes sont très brillantes, les parures magnifiques, les bijoux splendides. Mais ce que je préfère à tout, est un petit bracelet de cheveux entourant un bras bien rond, bien blanc, surtout lorsque ce bracelet est un chef-d'œuvre de *Lemonnier*. Je choisis bien, n'est-il pas vrai?... Le fait est que rien n'est joli comme les nouveaux bijoux sortis de ses mains. Il a

poussé l'art jusqu'à ses dernières limites, on le croit, on le dit, et puis, quand il a travaillé quelque temps, on s'aperçoit qu'en s'est trompé et qu'il a encore trouvé de nouvelles et charmantes combinaisons. Aussi, je le répète, rien n'est gracieux comme un de ces nouveaux bracelets sur un bras bien blanc... C'est si joli, une peau fraîche et douce! Aussi devons-nous bien des actions de grâces à M. *Faguer* pour

son *amandine*, cette pâte de toilette si parfumée, si enctueuse, qui conserve à la peau sa blancheur, sa souplesse, et la préserve du hâle et des gerçures.

Encore un petit conseil hygiénique que les maçons apprécieraient : cette *amandine* est excellente pour les engelures, dont elle apaise l'inflammation.

LOUISE BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 353.

GRANDE TOILETTE PARÉE. — Coiffure d'*Alexandrine*, composée de coques en ruban bleu broché d'or, ayant deux bouts flottants à gauche. Quatre feuilles en guipure d'or montées sur laiton sortent une de chaque côté, les deux autres plus haut sur le front et viennent envelopper les cheveux qui sont relevés et bouffants.

Robe à dispositions de la maison *Delisle*, fond noir antique avec fleurs en broché velours épinglé.

Le corsage, busqué derrière et devant, est plat, décolleté, et garni d'une bande en velours broché et liséré d'or; cette bande, en guise de berthe, fait tout le tour, elle a 4 centimètres environ de largeur. La manche, courte et bouffante, est serrée au bras par une bande en velours broché, de 2 centimètres tout au plus.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau d'*Alexandrine*, en satin avec nœuds en velours épinglé et ruche de blonde, avec bouclettes de rubans de velours épinglé n° 1.

Ce chapeau est très renversé et à fond mou ;

il y a sur le dessus deux nœuds plats très allongés qui retombent sur les côtés, et un nœud horizontal entre le fond et le bavolet; ce dernier est bordé d'une blonde.

La ruche, qui forme pour ainsi dire une *passé*, est composée de cinq ou six rangs de blonde sur tulle, et de nombreuses bouclettes y sont piquées. Le dessous est garni dans le bas de grosses roses mêlées à de la blonde. Les brides, longues, sont en satin.

Robe en moire et velours par mademoiselle *Nathalie*. (*Un bon patron de ce corsage nouveau a paru dans les PATRONS-MODELES PARISIENS que publie M. Picart.*)

Le corsage, en moire, est très décolleté, creux devant, presque droit derrière. Il passe sous l'entourure. Le bord est garni d'un galon à plat. Le haut du corsage montant et les trois pointes qui forment jockey sur l'épaule sont en velours. Ce corsage est cousu sous celui de moire à 3 centimètres plus bas que le bord galonné, de sorte que le velours semble à part.

Col et manchettes en point de Bruxelles.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. Bonnet d'enfant, premier âge, forme dite *fançon*. Les valenciennes qui ornent le fond sont espacées par des coulisses de tulle, dans lesquelles sont passés des rubans de satin en touffes, rubans blancs de fantaisie.

2. Tablier d'enfant à manches rondes fermées. Le poignet du haut est formé par un entre-deux; le haut est garni de deux bandes anglaises, dont l'une monte et l'autre descend.

3. Bonnet lingerie, en plumetis et en valenciennes, séparés par des mats de petits plis; trois rangs de bandes en valenciennes sur les côtés, deux bandes sur le milieu, ornement en rubans.

4. Corsage pour petite fille de neuf ans. Le devant forme plastron avec entre-deux séparés par des bouillonnés; bandes figurant revers, le col formant collier; manches mousquetaires terminées par un entre-deux



LE MONITEUR DE LA MODE .

Le gilet de Alexandrine, Corsettes de M^{lle} Mathie et Paris, les boutons, l'Action à
 l'impulsion de la Maison Dubouché, pour de S. Louis, Paris et C^{ie} 22 rue de la Bourse
 Corsets de M^{lle} Clémence, à mode bel. Robin, Lyons en l'honneur de Roubaix et C^{ie} 140 r. g.
 Côté des Filles de France, l'Arrière et l'Arrière, l'Arrière de Gell'aire et C^{ie} 30 rue de la Bourse

faisant poignet large ; deux rangs de garniture, la même bande posée comme basque autour de la taille.

N° 5. Brassière à taille. Des bouillonnés en nonsouk figurent tablier ; tout le devant de la jupe et du corsage est formé de petits plus réguliers ; manches bouillonnées en long et ornées d'entre-deux montants ; garniture de bandes brodées façon anglaise.

6. Robe d'enfant. Devant à tablier avec en-

tre-deux broderies façon anglaise, et doubles bandes brodées moitié plumetis, moitié anglais, manches courtes avec garnitures croisées dans le haut ; dos à coulisse se prêtant à la grosseur de l'enfant.

N° 7. Col mousquetaire pour enfant, formé d'une bande relevée par un entre-deux, la même petite bande finissant l'ornement autour du cou.

8. Fichu-layette, broché debout, en broderie façon anglaise.

TOILETTES DE L'IMPÉRATRICE.

Tout ce qui se rattache au mariage de l'empereur excite au plus haut point l'intérêt et la curiosité. On nous saura donc gré de donner les détails que nous avons déjà pu nous procurer sur le trousseau et la toilette de l'impératrice. Nous venons d'admirer la plupart des chefs-d'œuvre que la mode a créés à l'occasion de ce mariage. C'est merveilleux ; et cependant de toutes parts on s'écrie que le temps a manqué pour faire briller dans tout son éclat le degré de perfection où l'industrie de luxe en est arrivée. Que de choses n'aurait-on pas faites si l'on avait eu devant soi seulement une semaine ! On aurait eu le temps de démonter et de modifier le style un peu trop classique des diamants de la couronne. Moiana, Fossin, et Lemonnier, appelés et consultés, ont dû se borner à quelques changements indispensables. Toutefois de très belles parures modernes ont été commandées et exécutées à temps.

Nous avons vu chez Lemonnier une parure de rubis et perles blanches d'un dessin charmant. Elle se compose de la petite couronne fermée qu'on place derrière la tête, de bracelets et d'un collier à plaque.

Une autre parure a attiré notre attention : elle est en perles noires très rares ; le bracelet est orné de trois grosses perles ; le collier, juste au cou et de forme Louis XV, a pour milieu une énorme perle pendeloque ; quatre perles noires pendeloques forment la broche. A

ces deux principales parures viennent se joindre des bracelets dont les dessus élégants sont composés de pierres de toutes les nuances où l'œil se perd.

L'objet le plus curieux de cette riche collection est une broche en diamants, forme ovale, dont le milieu est formé d'un seul grand diamant très mince qui recouvre le portrait de Sa Majesté l'empereur. La pierre est d'une rare beauté, et l'idée de cette broche-portrait nous a paru aussi heureuse que nouvelle ; un diamant pur pendeloque termine ce bijou.

Lemonnier possède un diamant *forme cœur*, de l'eau la plus pure, pesant 23 karats (90,000 francs), qui devait être placé, assure-t-on, au milieu du collier de 600,000 francs qui avait été offert à l'impératrice par la ville de Paris. Cette pierre est unique. La pièce de mariage est en or massif, avec diamants sur la tranchée. — D'un côté se trouve le chiffre de Napoléon III et celui de Marie-Eugénie de Guzman ; — de l'autre côté est inscrite en diamants la date du mariage de Leurs Majestés. Les anneaux sont en or mat, larges et unis.

C'est aussi Lemonnier qui s'est occupé spécialement des diamants de la couronne. On ne pouvait guère les confier à de plus habiles mains. Il a su, malgré la brièveté du temps, apporter dans l'ensemble d'heureuses modifications. Mais ce que Lemonnier nous promet

pour le sacre, c'est une couronne Charlemagne comme on n'en aura jamais vu.

Fossin a fourni de très beaux bracelets et des broches de corsage et d'épaules, d'un travail remarquable.

La monture du livre de messo de l'impératrice a été composée par lui. Ce livre est recouvert de velours blanc orné de ciselures en argent. On voit d'un côté l'aigle sur champ de gueules surmonté d'une couronne impériale en diamants; de l'autre côté se trouvent les initiales de Sa Majesté, également sur champ de gueules, surmontées comme l'aigle d'une couronne impériale en diamants. Le manuscrit, quoique moderne, est admirable.

Deux fées travaillent à composer les robes de l'impératrice : madame Vignon, mademoiselle Palmyre. L'une s'occupe des toilettes du jour, l'autre des toilettes du soir. Madame Vignon termine en ce moment trente-quatre robes ravissantes, au nombre desquelles nous signalerons trois peignoirs du matin, richement brodés et garnis de valenciennes et de malines, et doublés de nuances différentes, rose, bleu et blanc; deux robes de chambre, la première en velours noir avec revers de moire antique bleu de ciel, et la seconde en gros de Navarre, doublée de peluche blanche; une robe habillée de moire antique rose, à basques très longues, garnie de franges et dentelles de plumes blanches; une robe de taffetas vert à volants garnis de plumes frisées; une robe de taffetas mauve à volants bordés d'application de Bruxelles.

Mademoiselle Palmyre, chargée des toilettes du soir, achève une vingtaine de robes incomparables. Celles que nous avons pu voir sont une robe de brocart blanc brodée au passé de fleurs soie et or, et garnie de deux montants de fleurs de nuances assorties; une robe à trois volants brodée soie et argent; une robe de velours rouge garnie de volants en blonde d'or, semés d'abeilles et représentant des aigles couronnés; une robe de velours bleu garnie de point d'Alençon; une robe de velours noir garnie de volants de guipure d'or; une robe de

satin gris perle recouverte de neuf volants d'application de Bruxelles vrais réseaux; trois manteaux de cour de moire d'argent et d'or, rose, bleu et blanc : le premier, garni de blondes d'or; le second, de blonde d'argent; le troisième, de blonde blanche; le tout mêlé d'agrafes de fleurs et de plumes.

Dans les robes très habillées, nous citerons encore une toilette bleue en tulle et satin, ornée d'agrafes, de plumes et de roses; une autre robe blanche avec garniture de touffes de violettes et de rubans semés d'abeilles. La disposition en est ravissante.

A toutes ces délicieuses robes se joignent beaucoup d'autres robes d'étoffes brochées de soie, d'or et d'argent. Les robes du jour sont à basques, à tailles très longues et demi-queue arrondie. Les robes du soir sont à queue entière, et la plupart à corsage drapé.

Maintenant, il nous reste à parler des robes de cérémonie.

La robe du mariage civil, faite par mademoiselle Palmyre, sera rose ou blanche (1). L'impératrice hésite encore. La robe rose est en satin recouvert de point d'Angleterre garnie, au bas d'agrafes de lilas blanc avec corsage garni de mémo.

La robe blanche est en satin, garnie de point d'Alençon et ornée de diamants.

La robe du mariage religieux, faite par madame Vignon, est à queue en velours épinglé blanc, recouverte en point d'Angleterre; le corsage est à basques parsemées de diamants. La coiffure, confiée à Félix, se composera du diadème, de la couronne de diamants et de saphirs mêlés de fleurs d'oranger.

On a choisi la robe de point d'Angleterre pour l'église, à cause du voile, qu'il était impossible de trouver en point d'Alençon. Pour le dîner, l'impératrice portera une parure de diamants et de rubis.

MADAME A.-R. DE BEAUVOIR.

(Constitutionnel.)

(1) On devine aisément que cet article était écrit avant la cérémonie. Le choix de l'impératrice s'est fixé sur la robe rose.

BIOGRAPHIE GÉNÉALOGIQUE DE LA COMTESSE DE TÉBA.

La comtesse Marie-Eugénie de Téba est née à Grenade. Elle a vingt-quatre ans. Sa taille est grande et bien prise ; elle a cet heureux embonpoint, signe de jeunesse et de santé. Tous ses traits sont d'une régularité parfaite. Ses cheveux sont de cette teinte que les Anglais appellent *auburn*, et que les grands peintres vénitiens ont aimé à reproduire dans leurs tableaux. La blancheur éblouissante de son teint, ses yeux d'un bleu foncé, n'annoncent pas d'abord son origine espagnole, qui ne se révèle que par la vivacité et l'expression de ses regards, surtout par le naturel parfait de tous ses mouvements.

Sa mère, née Kirkpatrick de Closeburn, est Andalouse comme elle, mais d'une ancienne famille écossaise jacobite, qui, depuis l'exil des Stuarts, s'était fixée en Espagne.

Son père était le second fils du comte de Montijo, grand d'Espagne et diplomate distingué, dont la maison à Madrid était le rendez-vous de toutes les célébrités de la cour de Charles III. Il porta d'abord le nom de comte de Téba, titre qui appartient au pucelé de la maison de Montijo, et qui porte aujourd'hui l'impératrice des Français. Tout enfant, il fut destiné à la carrière des armes. Il sortait à peine de l'école d'artillerie de Ségovie, que, plein d'enthousiasme pour la gloire de l'empereur, il prit parti dans l'armée française, et assista, sous nos drapeaux, à plusieurs des sanglantes batailles de la Péninsule. Après l'évacuation de l'Espagne par nos troupes, il fut employé au tracé des fortifications de campagne qu'on élevait dans Paris à l'approche des alliés. Il se battit bravement sur les buttes Saint-Chaumont, le 20 mars 1814, à la tête des élèves de l'école polytechnique, qu'on lui avait donnés pour servir ses pièces.

Rentré en Espagne à la paix qui suivit l'abdication de l'empereur, il fut d'abord en butte aux soupçons et même aux persécutions du parti qui dominait alors, et qui ne lui par-

donnait pas son attachement à la France. Plusieurs fois il fut emprisonné, plusieurs fois désigné à la vengeance des fanatiques, qui croyaient faire une œuvre méritoire en courant sus à un *negro*. Dans ces jours difficiles, il dut la vie au dévouement et à la présence d'esprit de sa femme, qui parvint à l'éloigner de Grenade et à lui trouver un asile chez de pauvres fermiers dans les Alpujares. Le comte de Téba était adoré de ses vassaux ; et il faut le dire, à l'éloge des paysans espagnols, que, parmi un grand nombre qui connaissaient sa retraite, il ne se trouva pas un seul traître pour le dénoncer.

La mort du comte de Montijo, son frère aîné, le fit succéder à une fortune très considérable, dont il faisait le plus noble usage. Sa maison, à Madrid, est connue de tous les étrangers, et surtout des Français qui ont visité l'Espagne. Ils trouvaient chez le comte et la comtesse de Montijo la franchise castillane réunie à une élégance de manières qui leur rappelaient les salons les plus brillants de Paris. Le comte de Montijo, déjà grand d'Espagne six ou sept fois, c'est-à-dire héritier d'autant de maisons où la grandesse est héréditaire, fut appelé dans le sénat de l'institution de ce corps. Il est mort à Madrid en 1839, âgé de moins de cinquante ans, laissant des regrets universels.

Il avait, comme beaucoup d'anciens militaires, la superstition des jours malheureux. Il en plaisantait lui-même ; cependant, blessé plusieurs fois le 2 février, emprisonné ou frappé d'autres accidents le même jour, il ne pouvait s'empêcher d'éprouver, à cet anniversaire, un pressentiment désagréable, qui d'ailleurs ne l'empêchait pas d'aller bravement au feu.

Le comte de Montijo a laissé deux filles, toutes deux fort jeunes à l'époque de sa mort. L'aînée, dona Francisca de Sales, comtesse de Montijo et duchesse de Penaranda, a épousé, en 1845, le duc de Berwick et d'Albo, héritier

du dernier des Stuarts et du terrible capitaine de Philippe II.

Quelques journaux ont parlé de la généalogie de mademoiselle de Montijo, de ses noms et de ses titres, qu'ils ont, pour la plupart, cruellement estropiés. Plusieurs lui donnent le titre de duchesse, peut-être par flatterie; mais ils ignorent quo, parmi la grandesse d'Espagne, les titres de duc et de marquis ne donnent aucune préséance, et que la plupart sont d'origine récente. La noblesse de la comtesse do Téba remonte beaucoup plus haut que l'institution de la grandesse dont elle possède trois titres, Téba, Banos et Mora. Ce qui est beaucoup plus glorieux, c'est de compter parmi ses ancêtres plusieurs des hommes les plus illustres de l'Espagne, tels que Gonçado Fernandez de Cordova, que nous appelons Gonzalve de Cordoue et que les Espagnols ont surnommé le grand capitaine; Antoine de Leve, le plus habile général de Charles-Quint, et pour remonter plus haut, le fameux Guzman et *Bueno*, un de ces héros dont tous les paysans espagnols redisent encore les exploits. En 1295, Alonzo Perez de Guzman était alcaide ou gouverneur de Tarifa, assiégé par les Maures. Ils amenèrent devant le rempart son fils unique tombé entre leurs mains, et monacèrent Guzman d'égorger leur prisonnier si la place ne leur était pas rendue. Pour toute réponse, Guzman leur jeta un coutelas et leur dit d'en faire usage; puis il entra dans la grande salle du donjon et se mit à table. Quelques instants après, un cri s'éleva sur la muraille: c'était le cri d'horreur des assiégés en voyant tomber la tête du prisonnier. Le père se lève et court au rempart. On lui dit que son fils est mort: « Vous faisiez tant de bruit, dit-il, que j'ai cru que les Maures donnaient l'assaut. » C'est en mémoire de cette loyauté stoïque que les Guzman ont cette noble devise: *Mas pesa el rey que la sangre.* « Mon roi plus que mon sang. »

» Une femme de la même famille a déjà ceint une couronne, et la comtesse de Téba est la seconde souveraine du nom de Guzman. C'est Louise de Medina-Sidonia, femme du duc de Bragance, qui fut élu roi de Portugal. On sait que cette princesse fut l'âme de la conspiration

qui enleva ce royaume au faible Philippe IV, en 1640.

Quant à ce qui concerne l'impératrice, circonscrite jusqu'ici dans l'intimité de la vie de famille, sa biographie ne saurait présenter, en dehors du grand événement qui l'élève si inopinément au premier trône du monde, de circonstances d'un intérêt bien romanesque. Mais voici quelques détails recueillis dans divers journaux, et qui seront, nous en sommes convaincus, accueillis par nos lecteurs avec une vive curiosité.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

« Tout ce qui se rattache à la future impératrice a tant d'intérêt, que jo crois devoir vous livrer de nouveaux détails qui m'arrivent à son sujet. Je vous les envoie avec tout le négligé d'une conversation transcrite.

» Un de mes amis qui a passé la saison dernière dans les Pyrénées aux Eaux-Bonnes, s'est trouvé pendant quinze jours, dans le même hôtel et à la même table d'hôte (vu le grand nombre de baigneurs et l'impossibilité de pouvoir dîner dans ses appartements) avec mademoiselle Egnéie de Montijo. Cet ami a donc pu étudier froidement, et avant son prestige nouveau, la future impératrice, et voici ce qu'il m'en a dit. C'est une très belle et très jolie femme qui tiendra fort bien sa place impériale, attendu qu'elle a, comme on dit, le physique de l'emploi. Mademoiselle de Montijo a les cheveux très blonds, légèrement roux, une bouche magnifiquement mentée, des sourcils d'un arc un peu élevé, de belles et larges épaules très blanches et tous les caractères les plus distingués d'une femme de haut rang. Son éducation est celle des Anglaises. Elle monte à cheval avec autant de hardiesse que de grâce. Pendant son dernier séjour aux Eaux-Bonnes, où l'avait appelée une légère affection de larynx, elle était fort admirée et fort appréciée. Plusieurs traits de son caractère ont décelé une grande noblesse. Comme les créoles et l'impératrice Joséphine en première ligne, elle a le charme et la spontanéité, on ajoute même, les caprices d'une enfant. Elle est fort instruite et paraît connaître tout ce qui s'est fait, imprimé

dans les journaux, joué sur les théâtres depuis quelques années.

« Elle s'indigna beaucoup un jour, dans une cavalcade dans la montagne, de ce qu'un de ses compatriotes, un Espagnol, fût arrivé le *dernier* au sommet des Pyrénées. Son indignation se traduisit par une véhémence philippique dans laquelle elle déclara à l'Espagnol confus, que, comme écuyer, il *déshonorait l'Espagne*. Du reste, bonne, douce, affable, amie des arts, elle était aimé de tout le monde. Une des baigneuses présentes ayant été l'objet d'une mystification injuste, elle fut la première à consoler, dans le salon des bains, la personne objet de cette mystification. »

Sa bouté est, d'ailleurs, attestée par nombre de traits de bienfaisance et d'humanité. Témoins les deux anecdotes suivantes, que nous empruntons au Bulletin de Paris :

« Le peuple, qui dit tout ce qu'il pense, et qui pense tout ce qu'il dit, applaudit au choix que vient de faire l'empereur Napoléon. C'est que quelques uns des innombrables traits de générosité de la duchesse de Teba sont reconnus dans les classes populaires. Dernièrement la duchesse passait dans sa voiture à travers un des quartiers qui sont si miraculeusement transformés en ce moment par la volonté de l'empereur, à l'instant où un pauvre ouvrier venait de tomber d'un échafaudage; la jeune et belle duchesse s'en aperçoit, elle s'écrie, fait arrêter sa voiture, en descend, et s'élançant auprès de l'ouvrier, dont la blessure, heureusement, n'était que légère, et lui prodigue ses consolations et ses secours.

« Un autre jour, près de la barrière de l'Étoile, une pauvre femme à demi vêtue, et portant sur ses bras deux jeunes enfants qui paraissaient avoir froid et avoir faim, attira les regards de la duchesse, qui s'arrêta aussitôt, questionne la pauvre femme, et, sans lui laisser achever le récit de son infortune, l'enveloppe avec ses enfants dans une couverture qu'elle tire de sa calèche, vide sa bourse dans les mains amaigries de celle qui excitait sa compassion et disparaît. Ces diverses scènes, qui ont eu des témoins, ont été racontées, et c'est pourquoi,

parmi ces âmes ardentes qui font la vraie force d'une nation et que le vice de l'ingratitude n'a jamais souillées, la future impératrice sera accueillie par d'immenses acclamations. »

On raconte encore que le samedi qui précéda le jour du mariage, mademoiselle de Montije, condamnée par l'étiquette à ne point assister au bal des Tuileries, s'est rendue à Passy, avec l'autorisation de l'empereur, dans une maison française, où elle avait de fréquentes relations. Toute la famille était réunie. Elle fit des adieux fort touchants à ses anciens amis, et ayant aperçu un domestique portugais qu'elle connaissait depuis longtemps, elle lui tendit la main en lui disant :

— Adieu... Vous aurez une fois dans votre vie donné la main à une impératrice.

Le conseil municipal de la ville de Paris ayant voté une somme de 600,000 francs destinée à offrir à la nouvelle impératrice un superbe collier de brillants, la jeune princesse a cru devoir adresser à cette occasion au préfet de la Seine la lettre que nous reproduisons ci après :

« Monsieur le préfet,

« Je suis bien touchée d'apprendre la généreuse décision du conseil municipal de Paris, qui manifeste ainsi son adhésion sympathique à l'union que l'empereur contracte. J'éprouve néanmoins un sentiment pénible en pensant que le premier acte public qui s'attache à mon nom au moment de mon mariage soit une dépense considérable pour la ville de Paris. Permettez-moi donc de ne point accepter votre don, quelque flatteur qu'il soit pour moi. Vous ne rendrez plus heureuse en employant en charités la somme que vous avez fixée pour l'achat de la parure que le conseil municipal voulait m'offrir. Je désire que mon mariage ne soit l'occasion d'aucune charge nouvelle pour le pays auquel j'appartiens désormais; et la seule chose que j'ambitionne, c'est de partager avec l'empereur l'amour et l'estime du peuple français.

« Je vous prie, monsieur le préfet, d'exprimer

» mer à votre conseil toute ma reconnaissance,
 » et de recevoir pour vous l'assurance de mes
 » sentiments distingués.

» Eugénie, comtesse de Têba. »

Conformément au généreux désir exprimé dans cette lettre, le conseil municipal a décidé que la somme votée serait affectée à la fondation

d'un établissement où de jeunes filles pauvres recevront une éducation professionnelle, et d'ou elles ne sortiront que pour être convenablement placées. Cet établissement portera le nom et sera placé sous la protection de l'impératrice.

On ne saurait inaugurer un règne sous de meilleurs auspices que sous ceux de la charité.

COURRIER DE PARIS.

De quoi parler si ce n'est du grand événement qui absorbe à lui seul l'attention publique, du mariage de Leurs Majestés ? Consignons donc ici les principaux détails d'un acte non moins intéressant au point de vue de la mode qu'à celui de la politique ; car il ouvre au luxe, à l'élégance, aux fêtes, aux plaisirs, à tout ce qui fait la vie du commerce et de l'industrie un horizon infini.

Le mariage civil a eu lieu le samedi soir 29 janvier, aux Tuileries, en présence des princes et princesses du sang impérial, des hauts dignitaires de l'État, des grands corps constitués, de S. E. l'ambassadeur d'Espagne, des principaux représentants des lettres, des arts, etc. Une voiture attelée de deux chevaux, précédée d'un piqueur, et suivie d'un peloton de guides en grand uniforme, a conduit la future du palais de l'Élysée à celui des Tuileries, où l'attendait S. M. l'Empereur. Peu d'instants après ont commencé les formalités du mariage qui ont eu lieu dans la salle des Maréchaux, disposée à cet effet.

Les préliminaires accomplis, on a procédé à l'enregistrement et à la signature, à laquelle ont pris part les illustres membres de l'Assemblée, puis on s'est dirigé vers le salle de spectacle, éblouissante d'or, de lumières, de diamants, de pierreries, de brillants uniformes. Une fois que les augustes époux ont eu pris place dans leur loge, l'orchestre, sous la direction de M. Girard, a exécuté l'ouverture de *Guillaume Tell*. Aussitôt après ce morceau la toile s'est levée et a laissé voir Roger et madame Tedesco, du grand

Opéra, lesquels ont chanté la caudate suivante, paroles de Méry, musique d'Auber :

RÉCITATIF.

Avec les lyres d'or, avec les voix de l'âme,
 France, Espagne, deux sœurs ! célébraz ce grand jour !
 Peuples unis, chantez l'auguste épithalame,
 Car l'hymne de la paix, c'est l'hymne de l'amour !
 Notre sœur par la Foi, l'Espagne fortunée
 Donne sa noble fille à Napoléon trois !
 Quand l'aigle impérial consacre un hyménéé,
 Ce qu'il élève à lui devient le sang des rois.

CHANT.

Sous le chaume et sous la couronne,
 Celui qui porte un noble cœur
 Ne veut confier à personne
 Le droit de choisir son bonheur.
 L'Empereur à nous se révèle
 Libre des lois d'un monde ancien ;
 Élu par la France nouvelle,
 Le cœur du peuple c'est le sien !
 Aux jours des dernières batailles,
 Venu de l'île de Léon,
 Un Espagnol, sous nos morailles,
 Combattit pour Napoléon.
 Généreux Français de Castille,
 Du haut des cieux réjouis-toi !
 L'empereur épouse ta fille !
 Ton héritisme t'a fait roi !

Oh ! qu'elle soit notre espérance
 Sur le trône où nous l'attendons !
 Le ciel ! le créa pour la France
 Quand il la combla de ses dons !
 Ceux qui souffrent la vie amère,
 Tous les orphelins du malheur
 Demain retrouvent une mère :
 C'est la femme de l'empereur !

RÉCITATIF.

Pour no se l'impératrice, aux doux climats choisie,
Chantez, avec des voix qui savent nous ravir,
Ics airs que redira l'écho d'Andalousie
Aux collines du Tage et du Guadalquivir !

QUATUOR.

Espagne bien-aimée,
Où le ciel est vermeil,
C'est toi qui l'es formée
D'un rayon de soleil !
Nous bénissons l'aurore
Et ses riantes pleurs
Qui l'aureole éclaire
Dans tes jardins de fleurs !

Etoile qui scintille
Et se lève sur nous,
Ses rayons de Castille
Font notre ciel plus doux !
Le pauvre à ses souffrances
Promet un meilleur temps ;
Il a deux providences,
L'année a deux printemps.

CHANT.

Dieu qui veille sur les trônes,
Dieu qui prend pitié de nous,
Bénira les deux couronnes
Des deux augustes époux.
Lorsque la France l'implore,
Dieu sur elle ouvre les yeux :
Notre pays est encore
Le pays aimé des cieux !

(Grand chœur final.)

Le rideau s'est baissé à 10 heures et 1/2, et la nouvelle impératrice a été ramenée à l'Élysée avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

Le lendemain 30, ont eu lieu à Notre-Dame les pompes religieuses destinées à consacrer cet illustre hyméné.

Cette auguste cérémonie s'est accomplie avec un éclat sans égal. La basilique de Notre-Dame resplendissait au dehors d'or et de peintures, à l'intérieur de la lumière de milliers de cierges qui se jouait dans les plis des tentures, des étendards, etc. MM. Lassus et Viollet-Leduc, ces deux éminents architectes, chargés de la décoration, ont entrepris de restituer momentanément à la métropole son aspect primitif, que des restaurations habiles et intelligentes lui auront rendu dans quelques années.

Au-devant de la façade, s'ouvre un triple porche, portant dans de larges écussons les initiales de l'empereur et de l'impératrice. Au-dessus, dans les angles que forme l'intersection de son triple couronnement, se dressent les statues équestres de Charlemagne et de Napoléon I^{er}.

Derrière ces deux statues se cache à demi la longue galerie des rois, replacés, pour quel-

ques jours, dans les entre-colonnements qu'ils occupaient depuis Philippe-Auguste, et d'où ils furent arrachés en 1793.

Chacune des galeries supérieures, jusqu'au sommet des tours, a ses ornements particuliers en harmonie avec le style de l'édifice.

La galerie de la Vierge porte à ses deux grandes fenêtres latérales les statues colorées de deux de nos anciens rois. Au centre, devant la rose, s'élève une statue de la Vierge, encensée par deux anges. Sur la balustrade se posent des aigles d'or gigantesques aux ailes déployées.

Au-dessus, la galerie des réservoirs est ornée de tentures vertes, semées d'alabaïtes d'or. Les colonnades de cette galerie sont reliées entre elles par des guirlandes de fleurs et décorées d'aigles et d'écussons. Plus haut encore, entre les deux tours, s'élève une immense statue du Christ, étendant ses mains pour bénir.

Dans les tours mêmes, les ouvertures du beffroi se cachent sous de riches draperies vertes brodées d'or.

Seize aigles géants, aux ailes à demi déployées, se dressent aux angles et au centre de la balustrade qui couronne les tours et semblent prêts de prendre leur vol de cette immense évocation.

Enfin, des guirlandes de fleurs, des drapeaux de toutes couleurs, des tentures sonptueuses, des bannières, des oriflammes, des écussons, complètent l'ornementation de la façade et lui impriment un caractère de mouvement et de vie inimaginable.

Intérieurement les murs se cachent sous un luxe inouï de peintures, de sculptures, de draperies et de fleurs. Les reflets de l'or et du velours étincellent sous les mille feux des bougies. Suspendus aux voûtes, attachés aux galeries, descendant des balustrades, flottant sous les ogives, des milliers d'écussons, d'oriflammes, de drapeaux, de bannières, d'étendards, mêlent leurs couleurs et leurs devises.

Le centre de la décoration est le maître-autel. Il a été porté en avant du chœur, dont il ferme l'entrée. Il est couvert d'un riche ciborium de bois ciselé et doré, à l'imitation des chasses d'orfèvrerie du treizième siècle. Les marches sont en velours cramouisi ; au-dessus règne un baldaquin qui se réunit aux piliers de l'église par une galerie à jour dans le style gothique. Le dais et les lambrquins qui l'entourent sont en velours bleu, les rideaux en velours cramouisi, doublés d'hermine avec crêpes d'or.

Sur l'autel est un plateau de vermeil destiné à recevoir les pièces d'or et l'anneau nuptial. Au bas des marches, on voit deux carreaux en velours cramoisi pour LL. MM. En avant, deux chandeliers dorés portent des cierges destinés aux offrandes, et, dans chacun d'eux, sont incrustées vingt pièces d'or.

En face de l'autel, sur le transept, s'élèvent les fauteuils de l'empereur et de l'impératrice. L'estrade sur laquelle ils reposent est couverte d'un tapis d'hermine. Au-dessus s'étend un immense baldaquin en velours rouge, semé d'abeilles d'or. Sur le baldaquin, quatre aigles de dimension ordinaire ouvrent leurs ailes. Au centre est une couronne impériale, surmontée d'un aigle qui couvre tout le transept de sa vaste envergure. Devant les fauteuils impériaux sont de magnifiques prie-Dieu recouverts de tapis d'hermine.

A droite de l'autel, sous un dais en velours cramoisi relevé de crépines d'or, est le siège de Mgr l'archevêque de Paris. Les quatre piliers qui forment la jonction du transept avec la nef sont enveloppés de sculptures dorées. Les grosses colonnes qui soutiennent la nef sont de leur base à leur couronnement recouvertes de velours cramoisi galonné d'or.

Le grand portail se cache sous de riches portières formées de bandes alternatives de velours niellé d'or et d'étoffe en or plein, et ornées de larges franges et de glands d'or. La décoration des parties hautes de l'église est de l'effet le plus magique.

Les cent huit colonnettes qui entourent la nef et le chœur sont enlucées de velours rouge brodé d'or. Entre les colonnes de la haute nef pendent des draperies de velours cramoisi doublé d'hermine, sur lesquelles se dessinent en or le laurier et l'olivier et que terminent de longues franges d'or.

Les parties pleines du tour du chœur étincellent d'étoffes d'or qui les recouvrent jusqu'à la hauteur de la seconde galerie. De la balustrade de cette galerie tombent de riches manteaux semés d'abeilles d'or. Les colonnes se relient les unes aux autres par des guirlandes de feuillages et de fleurs qui couvrent, à leur point d'attache, des écussons aux chiffres de l'empereur et de l'impératrice.

Suspendues aux voûtes du chœur et de la nef, des orillames de toutes les couleurs laissent lire les noms des villes de France et des 86 départements.

Une innombrable quantité de lustres chargés

de treize mille bougies remplissent le chœur d'un incendie de lumières, sur la vive clarté desquelles se détachent avec vigueur les ornements du maître-autel.

Enfin, les voûtes sont peintes de façon à simuler un ciel d'azur étoilé d'or.

A une heure moins quelques minutes, la voiture impériale, escortée du plus admirable cortège, arrive sur le parvis de Notre-Dame. Les tambours battent, le bourdon s'ébranle, le canon tonne. Monseigneur l'archevêque de Paris va recevoir processionnellement leurs Majestés. L'empereur était en grand uniforme de lieutenant général, chaussé de bottes à l'écuyère et portant le grand collier de la Légion d'honneur qui portait Napoléon le jour du sacre.

Le roi Jérôme portait le grand collier de la Légion d'honneur, donné par l'empereur, son frère, et le collier de la Toison d'or qui a été porté par Fernand Cortes.

L'impératrice avait une coiffure adorable de grâce et de bon goût. Ses cheveux formaient deux bandeaux : le premier, plat sur le front, un peu bouffant du côté de l'oreille; le deuxième tout à fait bouffant. Son diadème de saphirs et de diamants était placé à trois doigts des cheveux. Par derrière était la couronne de l'impératrice Joséphine. Le chapeau de fleurs d'orange entourait la coiffure par derrière. Les accroche-cœur étaient remplacés par deux papillotes Sévigné.

La robe était en velours épinglé, ornée de quatre volants d'angleterre et de cinq par derrière, formant coquilles.

Le corsage à basques rondes entouré de diamants, deux rangs aux basques. Sur la poitrine des épis, aux manches quatre rangs de diamants et quatre volants en dentelle. Pour bracelets, six rangées de perles fines avec fermoir en diamants.

La ceinture était en saphirs et en diamants; pour agrafe le portrait de l'empereur garni de diamants et recouvert d'un diamant plat.

La princesse Mathilde était en robe de velours cerise, avec devant de satin blanc, volants en dentelle d'or et diamants. Le corsage de cette robe était illustré de diamants. Sa coiffure se composait de dentelle d'or et de brillants.

Après la cérémonie, dont les détails seraient trop étendus pour notre cadre, les augustes époux sont rentrés aux Tuileries, salués sur leur passage et à leur arrivée par les acclamations universelles.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

UN MOT SUR LA GRIPPE.

Savez-vous ce qui occupe le plus les mères dans ce moment-ci ? Ce ne sont ni les bals, ni les fêtes, ce n'est ni le brouillard ni la pluie, ce n'est même pas cette humidité inconcevable qui fait le malheur des rhumatisants et la fortune des marchands de jubub : c'est la grippe.

— Comment, la grippe en hiver ?

— La grippe en plein mois de février ! Ordinairement cette méchante petite maladie ne nous arrive que dans la saison printanière ; elle vient punir ceux qui veulent se dévêtir trop vite ; elle semble chargée de faire contre-poids ou contraste au bonheur que nous éprouvons tous dès que nous voyons reparaitre les feuilles, dès que nous ressentons les premières caresses d'un soleil plein de gaieté. Cette année, la grippe est tellement en avance, que l'on se demande si elle s'est trompée de route dans sa tournée habituelle, si elle est arrivée en chemin de fer ou en ballon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est arrivée, et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle a choisi une classe de victimes fort intéressante. Cette année, elle frappe plus spécialement sur les enfants.

J'ai déjà eu l'occasion en 1851 d'écrire un petit pamphlet contre la grippe, et ce que je disais alors je dois l'analyser aujourd'hui. La grippe, en effet, est toujours à peu près la même : elle modifie souvent son costume passablement disgracieux, c'est-à-dire qu'elle arrive avec la prédominance masquée de tel ou tel symptôme ; elle frappe à droite ou elle frappe à gauche, sur les grands ou sur les petits ; mais en fin de compte, c'est toujours la grippe ; la grippe taquine, méchante, assommante ; la grippe qui, sous sa laide grimace, cache parfois les plus vilaines trahisons !

La grippe, en effet, est une maladie catarrhale, affectant spécialement la muqueuse du gosier et la muqueuse nasale, c'est-à-dire la gorge et le nez, et réagissant sur toute la grande circulation, c'est-à-dire déterminant une fièvre générale.

Ce n'est point un rhume ordinaire, parce que c'est en même temps un rhume de poitrine et un rhume de cerveau, un rhume dont la toux tient de celle de la coqueluche ; mais surtout un rhume compliqué d'un état fébrile qui peut déterminer des accidents redoutables.

J'ai vu des malades chez lesquels le mal de tête allait jusqu'à déterminer du délire ; j'en ai soigné chez qui la grippe avait amené des indigestions excessivement douloureuses, mais surtout chez le plus grand nombre la fièvre *détonne* en quelque sorte sur les poumons, et cette explosion détermine la fluxion de poitrine ou des pleurésies qu'il faut soigner au plus vite.

Que faire donc pour combattre la grippe ? en d'autres termes, quel est le traitement à lui opposer ? Le suprême remède contre la grippe, c'est une bonne et suffisante transpiration. Pour déterminer la transpiration, écoutez et pesez les commandements que je vais vous faire avec la grâce et l'aplomb d'un sergent commandant l'exercice.

— Lit bien chaud ; — avant de se mettre au lit, bain de pieds très chaud, d'un quart d'heure environ ; on l'aiguise avec de la cendre ou du sel, et non avec de la moutarde dont les émanations feraient pleurer les yeux davantage. — Après

le bain de pieds, cataplasmes de graine de lin enveloppant chaque pied. — Coucher. — Une tasse d'infusion chaude de fleurs de violettes ou de sureau, — bouteille d'eau chaude aux pieds, — deux à trois couvertures épaisses. — En place, repose !

C'est-à-dire que lorsqu'il faut transpirer au lit, plus on se remue, moins on y parvient.

Telles sont mes recommandations, — mon ordonnance si vous voulez — pour les cas les plus simples, et il faut bien le dire, les plus communs, c'est-à-dire qui ne sont entourés d'aucune complication. Mais dès que vous avez le moindre doute, la plus petite hésitation, ayez recours au médecin : plus vous attendez, plus le mal agit, plus il augmente.

On ne se repent jamais d'avoir été trop prudent !

D^r Jules MASSE

UN GRAND SORCIER.

Linski, l'illustre sorcier, qui vient de faire son tour de France en escamotant force couronnes et force écus, est de retour à Paris. Cet habile homme ramène avec lui un prestidigitateur d'un genre tout nouveau : c'est le seigneur *Pernambucano*, jeune Indien d'une dextérité incomparable, pour lequel les tours d'adresse et d'équilibre les plus difficiles, que dis-je, les plus impossibles semblent n'être qu'un jeu. Pour peu qu'on l'en défile, gageons que le signor *Pernambucano* se fait fort de jongler avec le Panthéon et le dôme des Invalides, et de faire tenir la colonne Vendôme en équilibre sur l'obélisque de Louqsor.

UNE SOIRÉE MUSICALE.

Nous venons d'assister à une des plus charmantes soirées musicales qui aient encore eu lieu cette saison. Nous voulons parler de celle qu'a donnée mademoiselle Wilhelmine Belin de Launay, artiste distinguée qui joue du piano comme nous aimons à en entendre jouer par une femme. Style élevé, goût fin, exécution pure, rien ne lui manque. Secondée par MM. Lee et Etting, elle a exécuté un grand trio de Mayseider ; puis elle a fait entendre successivement la *scénario* de *Don Pasquale* de Thalberg, la villanella et l'air de *Grâce* de Prudent. Dire l'enthousiasme qu'elle a excité nous est impossible, et nous nous bornerons à vous dire : « Tâchez de l'entendre ! » Le a ensuite exécuté avec son talent ordinaire un magnifique morceau sur le *Juif Errant*. Madame Banca s'est fait applaudir dans un air de *Giralda* et dans une romance de la *Fille du régiment* ; et M. Laurent de Rillé, compositeur distingué, a bien voulu interpréter lui-même quelques unes de ses délicieuses mélodies.

Mademoiselle de Launay nous promet prochainement un concert public. Nous lui garantissons salle comble.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc. ; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné ; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre ;

et un grand nombre de travaux de dames, différents patrons et broderies en tout genre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation. 20 d^r

Yearly. 35 shillings.
D^r with English translation. 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. FEUILLET DUMON'S office, 15, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c., must be PAID for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOURAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 47, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAX, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaeberbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, F.-B. STRANGE and BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITZMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferd. n. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie) MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

2^e Numéro de Février 1855. — Gravure N^o 554.

10^e ANNEE.
2^e Epoque.

LII

14^e LIVRAISON
du 4^e volume.

MONTEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modes, Littérature, Beaux-Arts, Théâtres.

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la divinité!

R. SÉCHIN.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o

RUE RICHELIEU, 92.

UN CRIME ÉPARGNÉ.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, assez proprement vêtu, se présente il y a quelques jours chez un des principaux bijoutiers du boulevard, et lui demande à acheter une montre. Le bijoutier, seul dans son comptoir, est frappé de l'air embarrassé, des regards mal assurés de sa nouvelle pratique, et lui soupçonne le projet de le voler. « Quel prix voulez-vous y mettre? — Cent vingt francs. — Eh bien, si vous pouvez déposer la 50 francs, je vous la donne pour rien. »

Le jeune homme se trouble tout à fait, ballotté quelques mots et se dispose à s'échapper. « Arrêtez, malheureux! lui dit l'honnête bijoutier. Puisque j'ai été assez heureux pour vous épargner un crime, je veux que vous vous réjouissiez avec moi. Prenez ces deux pièces de cinq francs, et renoncez à un métier pour lequel vous n'étiez pas fait. Le jeune homme se retire en fondant en larmes. — Saura-t-il profiter de la leçon ?

LUNETTE GIGANTESQUE.

Les journaux anglais affirment que la gigantesque lunette de M. Craig a fait ses preuves et se montre déjà très supérieure à tous les instruments existants, sous le double rapport d'appareil de mesure et d'appareil propre à sonder les profondeurs de l'espace. Par la netteté avec laquelle elle résout ou sépare en astres distincts les petites masses de lumière les plus indécomposables, elle a déjà accompli de véritables prodiges. Elle ne transforme pas seulement la voie lactée en amas d'étoiles très séparées, elle décompose chaque amas en constellations régulières, où l'on retrouve des arrangements tout à fait comparables à ceux d'Orion, de la Grande-Ourse, et d'autres groupes brillants analogues à ceux du système dont nous faisons partie; mais ces groupes, de plus, sont nuancés des couleurs les plus variées et les plus splendides. L'objectif et les oculaires de cette lunette sont si achromatiques, que Saturne y apparaît d'une blancheur parfaite.

Le célèbre astronome américain, M. Bond, de l'observatoire de Cambridge, à Massachusetts, avait annoncé qu'il croyait avoir vu un troisième anneau ou ceinture, que le professeur Challis essaya en vain de discerner avec le fameux télescope de Northumberland, et que l'on chercha à constater sans plus de succès avec la magnifique instrument de lord Ross. La lunette de M. Craig a levé tous les doutes en montrant manifestement le troisième anneau nuancé d'une teinte grise assez brillante. Elle a fait plus : elle a forcé d'admettre que l'anneau de Saturne n'est pas réellement un anneau ou cercle continu de lumière; qu'il se compose d'arcs ou arceaux de forme géométrique parfaite, d'épaisseur inégale et non cantonnés, mais plutôt résultant de la superposition en forme de terrasses de plusieurs anneaux faisant retraite, de sorte que l'anneau extérieur serait composé de plusieurs anneaux concentriques, comme les observations du P. de Vico l'avaient déjà fait soupçonner.

Dans la lunette de M. Craig, la lune présente un spectacle magnifique; elle est parfaitement incolore; les silhouettes

des diverses chaînes de montagnes sont vues avec tant de netteté et de précision qu'on les dessine avec la plus extrême facilité. Il est certain dès aujourd'hui que, s'il y avait sur la lune un édifice ou une construction égale en volume à l'abbaye de Westminster, on la découvrirait sans peine par une nuit favorable.

On appréciera mieux par le fait suivant la force de pénétration de la lunette de Wandsworth. Aussitôt qu'elle fut montée, on la dirigea sur une très petite masse lumineuse aperçue quelquefois dans une des constellations, mais qui reste le plus souvent invisible pour les meilleurs instruments, quoique sa place dans le ciel soit bien connue et qu'elle nage au sein d'un espace complètement vide. Or, la lunette de M. Craig ne fit pas seulement découvrir ce finement lumineux objet d'épreuve inaccessible, elle le transforma en une étoile double très brillante. Dès qu'elle sera complètement installée, on la dirigera vers Vénus pour prononcer définitivement sur l'existence ou la non-existence des satellites de cette planète.

TRAIT DE BIENFAISANCE ARTISTIQUE.

Nous sommes heureux, dit un journal, de citer un trait de bienfaisance qui fait autant d'honneur à ses auteurs qu'un fait du même genre en valut autrefois à deux chanteurs célèbres, Ellevion et Martin. On sait que dans la pièce de *l'Faridondaine*, représentée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, plusieurs acteurs, dans la scène du *Panthéon lyrique*, jouent eux-mêmes de plusieurs instruments. Dernièrement, deux de ces messieurs, Boutin et Colbrun, passaient, vers six heures de l'après-midi, dans les Champs-Élysées; ils venaient de dîner hors Paris, chez un ancien camarade, et regagnaient leur théâtre.

Dans les environs du rond-point et sous les massifs d'arbres, ils virent un pauvre homme que tous les promeneurs de l'endroit connaissent, et qui joue du violon en s'accompagnant d'un timbre ou d'une sonnette qu'il met en mouvement de son mieux. Une idée leur vint à tous deux : « Si nous donnions un concert au bénéfice de ce brave homme! — (lui, mais avec quels instruments? — Bah! tu vas voir; charge-toi du violon, moi, je prends le timbre! — Ah! Boutin, tu es déjà assez timbré comme cela. — Attends! méchant, attends! »

Le pauvre homme est envahi; on lui prend sa sonnette, son violon; on trouve dans ses poches un flageolet, et mo récitation du *Panthéon Lyrique* à lieu séance tenante. Bientôt les curieux arrivent, les passants s'approchent, un cercle immense se forme, et quand on a eu reconnu les deux artistes que plusieurs voix ont nommés, l'un d'eux, son chapeau à la main, fait le tour du cercle, ramasse les sous, les pièces blanches, une livre sterling qu'un Anglais offre généreusement, et verse dans le bonnet du pauvre musicien une somme de 75 fr. Deux minutes après, nos deux artistes s'enfuyaient au murmure approbateur des curieux et des applaudissements bien dus à leur action généreuse.

15 Février 1853. — Gravure N° 354.

(Traduction réservée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODAS.

Il me faudrait, en vérité, plus que le fil d'Ariane pour me reconnaître au milieu de toutes ces gracieuses toilettes qui tourbillonnent autour de moi, m'enlacent dans leurs replis soyeux et se déroulent, splendide farandole, de salon en salon, pour proclamer bien haut que le carnaval a été, cette année, plus gai et plus dansant encore que de coutume. Chaque jour, en effet, voit éclore de nouvelles fêtes. Chaque jour de nouvelles merveilles se montrent à nos yeux ; le luxe fait de si rapides progrès qu'à peine avons-nous fait choix d'une parure, à peine avons-nous fixé nos regards sur telle étoffe ou telle coiffure, qu'il en apparaît d'autres plus riches, plus attrayantes encore. La mode d'hier est déjà bien vieille aujourd'hui, et celle que nous admirons en ce moment sera

bien *distantée* par celle de demain (qu'on me pardonne ce mot emprunté au vocabulaire jockey club). Il n'est pas tout à fait déplacé ici, car, en vérité, c'est une véritable course de grâce et d'élégance que nous avons entreprise.

« Le moment où je parle est déj à loin de moi. »

à dit le poète; on pourrait en dire autant de chacune de nos modes.

Les modes se succèdent avec une telle rapidité, que je me trompais tout à l'heure en parlant de course, c'est une locomotive à la vapeur qui deviendrait nécessaire pour guider notre plume à travers les mille sinuosités de cet attrayant labyrinthe appelé les caprices de la mode, et le mieux que nous ayons à faire est de prendre pour guide les conseils et les indications de nos premières maisons. Que de diversité dans les toilettes, et cependant quel ensemble parfait de grâce et de bon goût ! et combien vous seriez embarrassés, s'il vous fallait, dans un salon, prononcer le jugement de Paris ! C'est la réflexion qui nous venait l'autre jour en voyant passer devant nous de si séduisantes toilettes, que nous n'eussions pu dire laquelle méritait la préférence, et s'il nous eût fallu choisir, nous les eussions choisies toutes.

N'allez pas croire que cette fièvre d'élégance

et de gracieuses créations ne doit avoir qu'un temps, que tout doit disparaître avec la dernière bougie, ou s'éteindre avec le dernier soupir du dernier orchestre des jours gras. Oh ! mon Dieu non, à peine y aura-t-il un moment d'arrêt presque imperceptible, à peine le temps nécessaire pour échanger les toilettes d'hiver contre celles du printemps, qui, à en juger par les préparatifs faits de tous côtés et les petites indiscretions que nous avons pu recueillir çà et là, ne le céderont en rien pour le luxe et la grâce aux toilettes de la *dure saison*.

C'est ainsi qu'après nous avoir ébloui par l'éclat princier de ses magnifiques étoffes de couleur, la maison *Delisle* a soulevé pour nous un coin du voile de l'avenir, et nous a montré les gracieux tissus dont la surprise est réservée aux femmes élégantes.

Les fêtes officielles, les bals de cour, les grandes cérémonies d'apparat s'étaient succédé avec une telle rapidité dans ces derniers temps, que nous nous disions que sans doute toutes ces merveilleuses étoffes avaient disparu. Quelle surprise a donc été la nôtre de retrouver les rayons aussi bien garnis et riches d'objets nouveaux tout à fait dignes de succéder à ceux que nous avions admirés peu de jours auparavant. Nous avons retrouvé une robe *impériale* plus brillante encore que sa devancière, si c'est possible ; tantôt les bouquets sur fond blanc forment guirlande à la hauteur du volant, tantôt la même disposition se reproduit sur bouquets d'or ; c'est d'une splendeur divine. La robe *Perveche* cerise et or, à dessins très riches, est ornée de cinq volants. La *Galathée* n'en a que trois, elle est semée de légers bouquets détachés, encadrés d'une guirlande. Voici le taffetas *impérial*, à baguettes vertes et or. L'or est encadré entre deux filets verts. Cette robe a trois volants légèrement froncés, le corsage est illustré de baguettes semblables, vert et or.

Nous ne rappellerons pas les gazes lamées et argent, les crêpes brillants, les brésiliennes et toutes ces étoffes qui conviennent si bien pour les bals et les fêtes dansantes, et font rêver aux plus gracieuses horis du paradis de Mahomet.

Nous savons toutes le délicieux effet que produisent ces charmants tissus papillonnant aux lumières ; pour toilette plus sévère, je vous recommanderai la robe cachemire à trois volants, ornée de palmettes d'or sur veloutine bleue. Bien n'est plus riche ni plus seyant ; puis les étoffes de demi-saison, les tissus printaniers dont je vous parlais en commençant.

L'embarras du choix vous suivra au salon de la confection, ou les sorties de bal, les capuches, les pardessus de toute espèce étalent orgueilleusement leur séduction ; nous ferons toutefois cette petite observation, c'est que les plus simples nous semblent en ce moment les plus recherchés, utile transition qui nous mènera sans secousse aux mantelets et pardessus printaniers dont les coupes seront délicieuses. Qui vivra verra.

Mais voilà bien des indications d'étoffes. Comment employer ces merveilleux tissus ? Quelle est la forme de robes la plus généralement adoptée ? Je vous dirai tout simplement ce que mademoiselle Nathalie répondait à pareille question. La forme des robes varie à l'infini, et s'adapte surtout à l'air, à la physionomie, à la démarche de la personne qui doit porter la toilette. Les volants, au nombre de trois ou de cinq, sont la garniture la plus généralement admise ; quelquefois le bas de la robe est orné d'un bouillonné de tulle haut de 30 à 40 centimètres et tout parsemé de fleurettes, de roses, de violettes ou de petits nœuds-abeille. Peu de secondes jupes de couleur différente, si ce n'est un haut volant ou mieux une jupe de dentelle recouvrant la robe d'étoffe. La dentelle est toujours ce qu'il y a de plus recherché par les femmes qui savent réellement se bien mettre. Au bal de l'Asile-Fénelon, qui a été sans contredit un des plus brillants, sinon le plus beau de la saison, les dentelles étaient en profusion. Tantôt deux ou trois volants d'Angleterre, sur fond demi-clair, tantôt une jupe recouvrant à demi la robe, ou bien des volants noirs sur fond clair ou même blanc, ce qui était original mais fort gracieux ; des dentelles partout, enfin, et sous toutes les formes : il était facile de voir que *Violard* avait passé par là. La jolie comtesse de Ved... portait une robe grise recouverte de deux hauts volants d'Angleterre et relevés de côté par des nœuds blancs et or ; le corsage était orné de même. Madame A. F... avait une robe d'étoffe à triple volant, broché blanc d'argent, herbe et manches de points d'Alençon, croix de diamants, et dans ses magnifiques cheveux noirs une coiffure de cactus rouges panachés. On remarquait encore une robe à double jupe de tulle blanc semé d'abeilles d'argent ; corsage décolleté à revers formant herbe ; manches courtes à bouillonnés retenus de distance en distance par des abeilles d'argent.

Une autre robe de mademoiselle *Nathalie* attirait les regards, et ce gracieux caprice avait bien des admirateurs. C'était une robe de riche

étouffe brochée blanc d'argent ; le corsage, taillé en corset suisse, passait sous les bras sans épaulettes, puis une espèce de guimpe de satin blanc complétait le corsage ; cette guimpe était ornée d'un bouillonné de tulle et d'une dentelle d'or retenue devant par un bouquet de plumes marabout grêbées d'or. La jupe de la robe, relevée de côté sur un jupon de satin blanc, était retenue par un bouquet de plumes pareilles ; dans les cheveux une coiffure or et marabouts.

Bien d'autres toilettes mériteraient d'être décrites, mais en vérité nous ne saurions plus à laquelle nous arrêter. Bornons-nous à dire, comme indications générales, que nous avons vu peu ou point de basques, des tailles rondes, des manches courtes avec ou sans bouillons ; puis, une remarque générale à faire, c'est que dans toutes les toilettes il entre beaucoup d'or et d'argent, du luxe et du brillant partout, jusque dans les toilettes de ville : car nous avons observé de charmantes robes de visite ornées de trois volants à baguettes d'or. Les ornements des chapeaux se font mi-partie rubans et mi-partie or et argent ; l'or va très bien avec la paille de riz. On l'orne alors avec des marabouts grêbés.

Les plumes nous ramènent tout naturellement chez madame Perrot, qui sait en faire de si délicieuses parures. L'autre jour, nous vîmes tresser une frange de plumes destinée à une garniture de bal : rien d'aussi gracieux que cette frêle vapeur se détachant sur un fond de velours, de satin, de riche étoffe. Les plumes mouchetées d'or, les marabouts grêbés sont fort recherchés. En fait de plumes blanches ou de toutes couleurs, nous avons vu les plus charmantes coiffures du monde montées sous la direction de madame Perrot. Un petit bonnet de dentelle d'or, faisant cape de la renaissance, orné de quatre plumes blanches, a surtout fait fureur ; puis des plumes vertes trempées d'or, des plumes bleues mouillées d'argent ; que sais-je !... Tout cela est attrayant et gracieux à ravir. Comme l'année a été précoce et que les fruits ont mûri avant le temps, madame Perrot en a fait naître aussi sous ses agiles doigts. Nous avons admiré des grappes de raisin qui donnaient envie de mordre dedans, puis, à côté, des lilas blancs et colorés, des marguerites printanières, des hortensias (la fleur préférée), puis des jasmins, des œillets, des roses, rivalisant d'éclat et de fraîcheur avec leurs sœurs naturelles et même avec le teint des femmes qui ont la sagesse de se servir des parfums de Gellé, de son eau d'*Ithion* surtout, dont on a déjà tant parlé et sur le mérite de

laquelle il reste tant à dire. Comment éprouver, en effet, le catalogue des vertus merveilleuses de cette eau si recommandable comme parfum ou cosmétique ? Pour les dents elle est d'un usage précieux ; elle donne à l'haleine un parfum agréable et suave ; elle raffermi les gencives et conserve à la denture une blancheur éclatante ; elle est précieuse pour tous les âges ; elle est même d'un puissant secours dans les douleurs rhumatismales quand on l'emploie en frictions. Que de grâce ne devons-nous pas à M. Gellé pour cette utile découverte, sans oublier encore ses autres produits si recherchés, le *carboquina rose* pour les dents, le savon au suc de concombre, la lotion végétale, etc., etc. !

Nous avons quelque peine à quitter ces contrées embaumées ; il nous reste cependant encore de beaux salons à visiter, entre autres celui des demoiselles *Buhler*.

Une nouvelle étoffe est fort employée par ces habiles faiseuses pour capote de demi-saison : c'est une espèce de taffetas moucheté de velours et qui fait un effet ravissant. Nous avons remarqué une capote de cette étoffe, bleu de ciel, avec ornements de blonde blanche et veloutino. Le dessous est formé de satin et de veloutino : rien de plus léger et de plus gracieux. Une autre, d'un magnifique bleu impérial, avec traverse de ruban de velours frappé, encadré de dentelle noire très fine. Le velours des traverses est posé d'une manière toute particulière : deux bouts de ruban frappé se détachent du chapeau et flottent sur le cou ; c'est fort élégant. Les brides sont fort larges ; le dessous est orné de blonde blanche et de boutons de roses. Citons encore une capote de satin violet coupé de velours et de dentelle noire. Les bandes sont placées transversalement et s'arrêtent à l'endroit où commence la tête de la capote. Le dessous est abondamment orné de pensées veloutées panachées de toutes nuances. A côté était une capote de visite en tulle à points d'esprit, recouvert de cinq rouleaux plats de taffetas blanc, encadrés de blonde blanche. De chaque côté un bouquet de plumes blanches frisées. Dessous, un tour de blondes et rubans parsemés de violettes de Parme.

Puis des coiffures de tout genre, toutes plus gracieuses les unes que les autres ; une, entre autres, formée de roses du roi et de perles de coraline à longs pans d'or et feuillage ; le fond est en blonde brochée d'or et de perles rouges ou de coraline.

Un bonnet de spectacle en gaze et de volubilis bleus, perlés d'argent. Rien de coquet comme cette fraîche coiffure. Je ne saurais vous

tre comment la gaze, les fleurs, le feuillage, s'intromèlent; cet harmonieux ensemble défie toute description. Le charme, la légèreté qui distinguent ces gracieux rien sont le secret des demoiselles *Buhler*.

Louise BEAUREGARD.

Nous avons eu l'avantage d'obtenir communication d'un costume d'amazone de Sa Majesté l'Impératrice. Notre collaborateur, Jules David, ayant exécuté son portrait, a mis tous ses soins à nous donner une reproduction fidèle des traits et de la toilette de Sa Majesté. Le numéro qui contiendra cette amazone paraîtra prochainement.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 354.

GRANDE TOILETTE DE BAL. — Coiffure en cheveux ornés d'une guirlande de volubilis en velours avec feuillage pareil mélangé de feuillages et de pendilles en or. La guirlande se compose de touffes de fleurs posées en arrière et d'un cordon de feuillage qui forme la pointe sur le front; des vrilles d'or et des boules d'or formant aiguillettes retombent des touffes. Une branche en or et feuillage retombe sur un côté.

Robe en tulle blanc avec chef en or au corsage et application d'or aux jupes.

Le corsage se compose de trois rangs : celui du bas est ajusté; il est bordé d'un chef d'or. Le second est froncé devant, de manière à former des *godets* à la grecque; il passe sous le bras et est plat dans le dos; il est bordé de même. Le troisième, bordé aussi de la même manière, est plus ample sur le devant, où il forme pareillement des *godets* à la grecque; il devient uni à l'épaulette, qui est fort basse, il est plat dans le dos. Ce corsage, monté sur un corsage de taffetas, se lace derrière par un lacet d'or. Une dentelle posée à plat supplée au décolleté du corsage.

La manche a trois rangs : le premier uni, bordé d'un chef d'or, les deux autres froncés.

La ceinture est en taffetas brodé d'or. Le bouquet au milieu assorti à la coiffure.

La robe a trois jupes en tulle ornées sur l'ourlet d'une branche d'or à feuillage d'or. Ces trois branches grandissent graduellement; elles sont faites à part et se fixent en cousant la tige sur l'ourlet et en retenant ensuite chaque feuille par un *point*.

Ces branches sont posées en sens contraires.

Gants longs, garnis de dentelles d'or.

Bracelets riches.

Une broche en brillants est fixée sur le haut du petit corsage plat et laisse retomber une rivière de brillants dont le bout se relève sous le bouquet.

TOILETTE PARÉE DE GRANDE SOIRÉE. — Coiffure *Jeanne Gray* en blonde guipure d'or avec plumes. Cette coiffure se pose très bas en arrière. La guipure se compose de grappes de rainin d'or laissant entre elles des intervalles à jours; elle enveloppe le nuud de cheveux et retombe derrière jusqu'à la naissance des épaules. Deux plumes très petites retombent en arrière, une de chaque côté.

Robe en velours épinglé avec biais en satin et ruban de satin.

Le corsage forme la pointe; il est orné d'une berthe en satin, formée de biais, qui a 8 à 9 centimètres derrière et sur l'épaulette, et qui va en se diminuant à 3 ou 4 dans le bas, où les pointes se réunissent; deux rubans numéro 12 repliés sont posés en chevron sur le devant et se réunissent sous un chou de ruban; un troisième chou garnit la pointe du bas.

Les manches courtes et bouffantes à côtes ont un nuud de ruban numéro 12 d'où retombent trois longues boucles posées en *vent-page*.

Sur le devant de la jupe, il y a trois chevrons en ruban numéro 18 replié : chaque extrémité a un nuud d'où retombent trois longues boucles de ruban; chaque milieu a un chou. Ces trois dispositions grandissent graduellement. Une petite agrafe en diamants dans chaque bord, des bracelets; double rivière de diamants au cou.



LE MONITEUR DE LA MODE.

Coiffure Femme Gray d'Alexandrine. Coiffure en fleurs de lis. M. ou en Bateau.

Coiffure de Mathalia. Corset de M^{me} Appolite. et de la Rue. Robe de Legrand 350

L'Éclair. Bijoux en l'échelle de Renouvier et C^o 2, rue du Louvre. L'Éclair des Modes de France

LES COULISSES DE L'OPÉRA.

Il vient de paraître à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, un de ces livres faits pour piquer la curiosité des gens qui aiment de préférence la littérature fine, mordante, spirituelle, et l'esprit d'observation. Ce charmant volume, intitulé *Royam*, contient une notable partie des œuvres de M. Nestor Roqueplan, pièces fugitives recueillies dans les journaux où il dépensa en petit monnaie un des talents les plus piquants et les plus ingénieux de ce temps-ci. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire un des chapitres de ce charmant ouvrage, dont l'éloge est dans toutes les bouches et l'édition sur toutes les tables.

Le prestige vulgaire qui de tout temps s'est attaché aux choses et aux personnes du théâtre n'est pas encore effacé.

Arnal ne passe pas dans la rue sans être remarqué par deux béotiens, dont l'un serre le bras de l'autre en lui disant : « Tiens, tiens, tiens, Arnal ! Je te dis que c'est Arnal ! »

Le plus souvent ils se détournent de leur chemin pour le suivre à trois pas, et on les voit échanger un sourire d'intelligence avec d'autres béotiens, qui so retournent aussi pour voir passer *Benaudin de Caen*. Ce sourire veut dire : « Vous reconnaissez Arnal ? nous aussi, nous l'avons reconnu : la preuve, c'est que nous le suivons. »

Il n'est pas rare, non plus, que des individus fréquentent ces cafés, voisins inséparables des théâtres, exprès pour voir comme quoi les acteurs déjeunent, boivent de la bière, jouent aux dominos.

Ils affectionnent particulièrement le *comique*, se tiennent derrière lui en riant d'un rire étouffé, lui offrent une chaise, lui donnent du blanc pour sa queue de billard, relèvent son mouchoir. Ces complaisances muettes finissent par toucher le comédien, qui peu à peu salue l'habitué, consent à lui accorder la poignée de main, et digne un jour le tutoyer.

Quand l'habitué est jeune ça qui perd ainsi

le temps qu'il doit à son notaire, à son avoué, sa famille dit ordinairement de lui : C'est un mauvais sujet qui ne fera jamais rien ; il est toujours fourré avec des acteurs.

L'actrice est un objet de curiosité bien autrement recherché et convoité. Le portier de sa maison donne rendez-vous aux voisins dans sa loge pour la voir passer quand elle se rend aux répétitions ; sur son chemin elle rencontre des figures de jeunes gens qui connaissent ses heures et s'échelonnent dans la rue pour l'attendre. A peine parait-elle, qu'ils composent de loin leur allure, tortillent les boucles de leurs cheveux, aiguissent leur regard, et, comme s'ils la voyaient pour la première fois, disent, en lui faisant place sur le trottoir et de manière à être entendus : C'est Déjazet !

Le sur au spectacle, on les retrouve au balcon, à l'orchestre, élevant au-dessus de la foule deux mains gantées, dont l'une se frotte aux exercices de la lognette, tandis que l'autre régularise les plis d'une cravate audacieuse. Il n'en est pas un qui n'ait la prétention d'être reconnu dans sa stalle, qui ne se croie l'objet d'une faule d'ouillades et d'agaceries.

Les choses vont de cette façon jusqu'au jour où l'actrice reçoit une lettre ainsi conçue :

• MADAME,

« J'ai dix-huit ans, un cœur neuf et bré-
« lent. Je n'ai pas des milliards à déposer à
« vos pieds ; mais je peux vous offrir un amour
« éternel et sans bornes.

» Votre admirateur passionné,

» ÉROUARD.

» P. S. Comme je demeure chez mes pa-
« rents, ne me répondez pas à domicile. En-
« voyez moi poste restante une lettre dans la
« quelle vous me direz si je dois vous attendre,
« dimanche prochain, à une heure, au Luxem-
« bourg, sur le troisième banc à gauche de
« l'allée de l'Observatoire. Vous me reconnai-
« trez à mon pantalon vert, à ma redingote

» boutonée, et au feu de mes yeux, qui vous
» exprimeront ma félicité suprême. Si vous ne
» pouvez pas dimanche prochain, ce sera pour
» le dimanche d'ensuite. »

Autre lettre :

« MADAME,

» Frétilton est si bonne fille, qu'elle vou-
» dra sans doute connaître un bon garçon qui
» brûle du désir de la voir. Venez au magasin,
» faites semblant d'acheter des mouchoirs de
» batiste et remettez-moi mystérieusement la
» réponse à la présente, afin de n'être pas re-
» marquée des autres commis, qui sont un peu
» farceurs.

» EUGÈNE,

» Commis du *Cheval de bronze*,
» boulevard des Italiens. »

Ils croient, les pauvres petits, qu'après le spectacle, la chanteuse va jeter les éclats de sa voix à travers le bruit et les fumées d'un souper, et broder de gammes chromatiques le refrain d'une chanson à boire; que la danseuse ne dit pas mot, ne reçoit pas un baiser, sans faire un rond de jambe; qu'elle bondit dans son appartement, qu'elle bat un entrechat pour prendre son châle dans une armoire, arrondit une suave pirouette pour fermer la porte, et ne s'avance jamais vers son amant, mollement couché sur un divan, sans exécuter deux pas de basque et lui présenter une corbeille de fleurs.

Frétilton leur apparaît toujours insouciant, rayonnante, généreuse, *sablant le champagne*, et roulant sa vie dans un torrent de folie et de gaieté.

Ils n'imagineront jamais que la chanteuse, ayant passé la journée à filer des sons (exercice tellement odieux aux voisins, qu'il est une cause de résiliation de bail), chanté péniblement le soir dans trois ou quatre actes, sort furtivement de son théâtre, enveloppée de vêtements chauds, et va se réfugier dans son lit, contre les maux de gorge, extinctions de voix et autres calamités qui affligent la gent musicienne;

Que la danseuse se prépare le matin par

mille contorsions hideuses, telles que pliés, battements, qui l'étouffent, l'étouffent, la noient de sueur, aux grâces et aux succès de la représentation;

Que semblable au cheval de course, elle est enseveli sous des monceaux de châles en rentrant dans la coulisse, et remonte péniblement, — sans vigueur, — sans légèreté, — sans sourire, trouver dans sa loge un peu de repos, et payer par une heure de suffocation un petit effet couronné d'applaudissements.

Quant à Frétilton, c'est une femme spirituelle à l'excès, mais non moins mélancolique, qui étudie laborieusement douze rôles par an, subit quatre heures de répétition par jour, et dîne bourgeoisement à cinq heures, parce qu'elle joue dans deux ou trois pièces.

Voilà la vérité, la vérité aussi prosaïque, aussi insignifiante qu'un décor vu de près.

Allez la dire, cette vérité, aux provinciaux, aux lycéens, aux mineurs, clercs d'avoués, clercs de notaires, élèves des écoles, à toute cette génération de vingt ans qui voit la vie colorée d'un arc-en-ciel de plaisirs, pour qui le théâtre est un enfer de voluptés, un capharnaüm de jouissances; pour qui les danseuses sont des houris, des sylphides, des sultanes, des nymphes, des êtres dorés, ailés, éthérés, gazeux, des papillons radieux, des insectes diaprés, fragiles, méprisant la terre, volant dans l'espace à travers une atmosphère d'essence de Portugal, de patchouli, de vanille et de bouquets.

Ces infortunés novices ouvrent leurs naseaux vierges quand vous parlez d'un premier sujet; leurs oreilles rouges et duvetées se dilatent pour recueillir un détail de sa vie. Ils frémissent d'une jalousie sourde s'ils savent que vous parlez à ce premier sujet, que vous touchez, quand il vous plait, l'étoffe de sa robe; ils vous assassineront d'envie s'ils apprennent que vous lui baisez quelquefois la main.

Être admis dans un théâtre quelconque, chez madame Saqui, par exemple, leur paraît au-dessus d'une présentation dans un salon du meilleur monde.

Pour eux, les coulisses d'un théâtre royal, c'est le paradis... de Mahomet, bien entendu.

Et si, sans aucun ménagement, sans préparation, vous leur offriez de les conduire dans les coulisses de l'Opéra, ils tomberaient la

face contre terre, frappés de vertige, asphyxiés de bonheur.

Nestor ROQUEPLAN.

(La suite prochainement.)

LA POÉSIE DE LA BASOCHE.

Nous empruntons au *Journal du Notariat* la pièce suivante, qui représente un tour de force poétique d'une amusante originalité :

Par devant Lafosé et l'un de ses confrères,
Résidant à Lyon, sous-signés et notaires,
Comparait Chaffanjon (Jean-Balthazar-Landry),
Vigneron et fermier, demeurant à Fleury;
Lequel, par le présent, cède, vend et délaisse
Parement, simplement, avec ferme promesse
De toujours garantir de toute éviction,
Dette, charge, hypothèque et toute autre action,
À Piqueplan (Gaspard), muni de la licence
Qu'aux écoles de droit on donne à la science,
Demeurant à Louhans (Saône-et-Loire), en ce jour
À Lyon, et logé place de Bellecour
Acceptant et prêtant.

Objet de vente.

Une pièce de terre
Située à Fleury, terroir de la Corbière,
De contenance en tout d'un hectare environ,
Confinée au matin par le pré de Loron,
Au midi par la terre à Jean-Pierre Dévigne,
Au couchant par le bois, et bise par la vigne
De Philibert Toutans, sauf tous confins plus droits
Et désignation, s'il en est toutefois,
Sans pourtant que le plus en moins de contenance
Sur le prix mis plus bas aucunement influe.

Jouissance.

Pour, ledit acquéreur, jouir de ce terrain,
Comme de chose propre, à partir du demain.

Origine de la propriété.

Chaffanjon a la droit de vendre cette terre
Pour l'avoir recueillie en l'honneur de feu son père,
Ainsi que le constate un acte solennel,
En minute passé devant maître Terrel,
Notaire à Villié, canton de Braujan (Rhône).
Le père Chaffanjon jouissait en paroissien
Du terrain dont s'agit depuis plus de trente ans,
Pour l'avoir acheté de Philippe Toutans.

Conditions de la vente

Cet abandon est fait sous les clauses qui suivent,
Que l'usage et le droit aux acheteurs prescrivent,
Et que sicut Piqueplan promet d'exécuter ;
Il paiera les impôts de ce fonds, à compter
Du premier de ce mois ; de plus les honoraires
De ce contrat, auxquels auront droit les notaires,
De toute servitude et de tout droit passif
Il devra supporter la fait prohibitif,
Sauf à lui cependant le droit de s'en défendre,
À ses risques, périls, et sans qu'il puisse rendre
Passible le vendeur de ces faits en ce cas,
Celui-ci déclarant ne s'y soumettre pas.

Prix de la vente.

En outre, cette vente est concertée et faite
Désintéressant pour la somme complète
De douze mille francs que l'acquéreur promet
De payer dans un an avec juste intérêt.

Purge des hypothèques.

Piqueplan, acquéreur, fera, si bon lui semble,
Transcrire ce contrat et purger tout ensemble,
Hypothèque et surtout privilèges légaux
Du terrain dont s'agit érentuels fardeaux ;
Et si, pendant le temps voulu pour satisfaire
À ces formalités de purge nécessaire,
Il existe ou survient quelques inscriptions,
Le vendeur fournira les radiations,
Sous peine de dépens, intérêt et dommages,
C'est à quoi ce dernier expressément s'engage.

État civil du vendeur.

Déclare le vendeur qu'il est célibataire ;
Qu'il fut et qu'il est libre, et que jamais un maire,
Muni de son écharpe et le code à la main,
Ne prononça pour lui les paroles d'hymen ;
Qu'il ne forma jamais que des vœux éphémères,
Des unions d'un jour, des amours passagères ;
Que jamais, non, jamais aucun montard n'osa
L'accoster dans la rue en l'appellant *pepou* ;
Et que s'il arriva que, parfois dans sa vie,
Il ait à bout mené quelque intrigue hardie,

Ce n'a jamais été qu'à très-bonne fin,
Et pour rendre service à quelque bon voisin ;
Qu'il ne fut ni tuteur, ni chargé d'anc causes
Où l'employé souvent se refait et s'agrandit ;
Qu'enfin il n'a jamais gouverné que son bien,
Que sur le fonds vendu le vendeur ne doit rien.

Élection de domicile.

Pour l'exécution de ce contrat de vente,
Entend chaque partie, à cet acte présente,

Être domicile, et ce, au cabinet
Du notaire susdit, de maître Laferét
Sous les peines de droit, promettent les parties
D'exécuter cet acte en toutes ses parties,
Fait audit cabinet, à Lyon, le jeudi,
Vingt-un du mois d'octobre, à l'heure de midi,
L'an mil huit cent cinquante et deux ; après lecture,
Notaires et traitants ont mis leur signature.

PULLIAT, clerc de notaire.

COURRIER DE PARIS.

Le carnaval a joyeusement joui de son reste. Ses derniers jours ont été signalés par le bal intime de M. de Persigny, ministre de l'intérieur, le grand bal de M. le maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, enfin par la fête monstre du Sénat.

Chez M. de Persigny, le bal a eu lieu en tout petit comité, c'est-à-dire entre cinq ou six cents invités, tous de la société particulière de l'amphitryon et de son épouse. L'exiguïté des appartements de l'hôtel Forbin-Janson qu'habite le ministre en attendant que les ouvriers et les artistes fassent disparaître les traces de l'incendie qui le força de déloger, ne permettait pas d'étendre davantage le cercle des invitations. L'élégance la plus exquise et le goût le plus parfait ont présidé à cette fête en miniature.

Quant à celui de M. de Saint-Arnaud, elle était d'une splendeur royale.

M. le maréchal avait fait prendre sur son jardin un vaste espace, où les ouvriers du génie militaire ont élevé en quelques jours une longue construction en bois magnifiquement tapissée à l'intérieur. Un espace circulaire, situé en contre-bas du plafond de la salle de danse, et où l'on n'arrivait qu'en descendant plusieurs marches, offrait le ravissant coup d'œil d'un buffet tout dressé, chargé d'un souper.

Au-dessus et sur un plan plus éloigné, par derrière une gaze légère, semblable à celle qui annonce les songes à l'Opéra, une délicieuse fontaine répandait, en cascade, une eau véri-

table éclairée des mille reflets de fleurs artificielles enflammées. C'était d'un aspect ravissant.

Joignez à cela les nombreux et différents uniformes de l'armée de terre, ceux de la marine, du Sénat, du Corps-Législatif, ceux des officiers étrangers présents à Paris, et vous concevrez combien a été charmant ce bal, où la culotte courte se montrait décidément en triomphatrice, car la victoire a passé du côté des gros mollets.

Les singularités de cette fête consistaient en deux Chinois, l'un grand, l'autre petit, qui, avec des yeux fendus en amandes, une longue queue et des robes fort laides, se promenaient en véritables magots au milieu des dames ; et en trois Bédouins de la plus pure espèce.... (pardon ; ces Messieurs n'avaient rien de pur, pas même leurs jambes qui étaient sans bas) lesquels se tenaient gravement assis dans un coin, d'un air fort piteux, et paraissant avoir plutôt envie de dormir que de s'amuser. Un d'entre eux, dont on ne voyait guère que le bout du nez, semblait remonter au temps des patriarches et avoir l'âge de Mathusalem... pour le moins.

A deux heures le souper a été servi ; mais le bal n'a fini qu'un peu plus tard. Tous les ministres et la princesse Mathilde y assistaient.

Mais les honneurs de la saison ont été pour le bal offert par le Sénat à Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice. Le palais tout en-

tier, splendidement éclairé, garni d'arbustes et de fleurs, présentait un coup d'œil magique.

Pour la première fois, tous les hommes avaient pris l'habit de cour.

Tout ce que la France compte de notabilités assistait à cette brillante fête. Les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, parmi lesquels se trouvaient les représentants de l'Angleterre, de la Belgique, de Naples, de Russie, de Prusse, d'Autriche, de Turquie, de Suède, du Hanovre, du Danemark, de Hollande, d'Espagne, de Portugal, de Suisse, de Sardaigne, de Grèce, etc., portaient l'uniforme de leurs nations, étincelant de broderies et de décorations.

Parmi les princes étrangers, on remarquait le prince de Capoue, les princes Frédéric et Christian de Schleswig-Holstein et le duc de Brunswick.

A l'entrée du premier salon, les invités étaient annoncés par les huissiers et reçus par M. Troplong, président du Sénat, assisté des vice-présidents et membres du bureau et du grand référendaire. Les dames étaient conduites à leur place par des commissaires choisis parmi les sénateurs.

Au dehors du palais, le service d'honneur était fait concurremment par les guides, la gendarmerie d'élite et la garde de Paris, tous les corps, colonels en tête et en grande tenue.

A dix heures, l'Empereur et l'Impératrice partaient des Tuileries, escortés par un détachement de cavalerie. Le cortège se composait de six voitures attelées de deux chevaux, montés par des valets en grande livrée. Dans les premières étaient le grand maître du palais et des cérémonies, le grand chancelier et plusieurs grands officiers de la couronne.

Les dames d'honneur et du palais de l'Impératrice occupaient les autres voitures.

LL. MM. étaient dans une voiture attelée de deux magnifiques chevaux montés suivant l'étiquette de la cour. Des officiers d'ordonnance étaient à cheval aux portières de la voiture de LL. MM.

L'Empereur était en uniforme de général de division et en culotte courte. L'Impératrice

avait une toilette aussi remarquable par sa simplicité que par son élégance. Elle portait dans les cheveux une branche de lilas qui retomrait gracieusement sur le côté.

A l'entrée de LL. MM., l'orchestre a exécuté la marche royale espagnole, puis l'air favori de la reine Hortense : *Partant pour la Syrie*, deux airs qui semblent destinés à accueillir désormais LL. MM. dans toutes les fêtes et qui leur rappellent de chers souvenirs.

L'Empereur et l'Impératrice ont pris place un moment sur les fauteuils du trône. Autour d'eux étaient le roi Jérôme, en uniforme de maréchal de France, S. A. I. le prince Napoléon, en uniforme de général de division, S. A. le prince Lucien Bonaparte, en costume de sénateur, S. A. I. la princesse Mathilde et la princesse Camerata.

A quelque distance se tenaient MM. les maréchaux de France, le comte de Saint-Arnaud, Magnan et Vaillant ; Troplong, président du sénat ; le général comte d'Hautpoul, grand référendaire, et les grands dignitaires et officiers de la couronne.

Dans le premier quadrille figuraient l'Empereur avec madame Troplong, l'Impératrice avec M. le comte Regnaud-St-Jean-d'Angely, vice-président du Sénat. Le quadrille impérial était complété par S. A. I. la princesse Mathilde, la princesse Camerata, MM. les maréchaux de France de Saint-Arnaud et Magnan.

Le souper a eu lieu à minuit dans la galerie des sénateurs, pour LL. MM., les princes du sang et les hauts personnages présents à la fête. Le resto des invités s'est placé à des tables disposées dans l'orangerie. Il n'y avait qu'une voix sur l'admirable ordonnance de ce bal vraiment merveilleux.

Paris n'a jamais présenté une physionomie plus animée et plus accidentée que pendant les jours gras de cette année. La moitié de la grande famille parisienne était sur les boulevards, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille. Les trottoirs, les rues adjacentes aux boulevards, les places, étaient encombrés. Chaque fenêtre, chaque balcon avait sa masse de spectateurs,

tois avales de voir passer les équipages et les masques ; les équipages étaient nombreux et plus brillants que d'habitude ; ils formaient deux lignes immenses, ininterrompues, de la barrière de l'Étoile à la Bastille.

Ceux qui montaient occupaient la gauche, ceux qui descendaient suivaient la droite. La garde de Paris à pied et à cheval, en grande tenue, était échelonnée de distance en distance pour maintenir la liberté de circulation au milieu de la belle voie des boulevards. L'autre moitié de la population courait après le bœuf-gras.

L'*Oncle Tom*, mort inopinément d'un excès de santé, était tombé le samedi gras frappé d'une attaque d'apoplexie, avant d'avoir joui des honneurs du triomphe réservé à son embonpoint. Heureusement que son double était là, prêt à entrer en scène *Mac-Shelby* a pris immédiatement la place de son chef d'emploi dévoté, et porté sans trop d'embarras le fardeau de son pesant rôle. Peu de gens se sont doutés de la substitution, et *Mac-Shelby* a profité, sous le pseudonyme du défunt, des hommages de la multitude. Sa grosseur, ses belles formes, sa superbe encolure, la splendide fourrure de graisseur qui recouvre son système musculaire, ne laissent rien à désirer. L'uniforme qu'il porte, les brillants costumes des cavaliers, lutteurs, sacrificeurs, musiciens, tambours, coureurs, qui formaient son cortège, méritent une notice à part.

Le faux *Oncle Tom* était couvert d'une housse en velours rouge, galonnée d'or et d'argent, et portait une aigrette de feuillage à l'instar du bœuf gaulois ; ses grosses cornes sont enveloppées de feuilles d'or. Le cortège se compose ainsi qu'il suit :

Un détachement de la garde de Paris à cheval, ouvrant la marche et protégeant les flancs ;

Quarante tambours en uniforme de volontaires de l'Empire ;

La musique militaire, les musiciens vêtus en spahis, zouaves et turcs ;

Soixante cavaliers du moyen âge, portant des bannières rouges ; sur les unes sont écrits en lettres d'or *Catvalot*, d'où vient l'*Oncle Tom* ; sur d'autres : *Bouchevie de Paris*,

Quatre mousquetaires à cheval ; M. Adeline, l'Éleveur de l'*Oncle Tom*, et M. Bellamy son acquéreur, fournisseur de l'Empereur, en cache découverte ;

L'*Oncle Tom* escorté de quinze garçons boucliers vêtus de rouge et de blanc, à pied, avec le manteau druidique et une branche de chêne dans les cheveux ; le pauvre animal marchant entre quatre qui tenaient les crépines d'or de sa housse, à la façon des sacrificeurs patiens ou juifs.

Puis venait le char mythologique, attelé de six chevaux, richement caparaçonnés et montés par quatre postillons en grande livrée. Sur lo devant du char était le *Temps allé*, sous les traits d'un vieillard, courbé sous le poids des ans, tenant une faux d'une main et un sablier de l'autre.

Sur le derrière, dominant tout le cortège, on voyait *Jupiter*, avec sa couronne d'or, sous les traits d'un homme majestueux et avec une énorme barbe, tenant de la main droite la foudre et de la gauche une victoire, ayant à ses pieds un aigle d'or aux ailes déployées, et dans le char, devant lui, Métis, Thémis, Eurynome, Cérés, Mnémosine, Latone, Junon et tous ses fils, les dieux et demi-dieux ; enfin, sur le devant, un enfant avec un ruban en écharpe, aux formes arrondies, couvert du vêtement transparent et portant les ailes légères que la mythologie donne à l'Amour. Un demi-escadron de la garde de Paris fermait la marche.

Puis çà et là, autour du cortège, la bande joyeuse des masques de fantaisie, débardeurs et débardeuses, pierrots et pierrettes, chicards et chicardes, etc., etc..... avec les costumes supercoquents du carnaval de cette année, qui est un peu court, mais qui a été l'un des plus bruyants et des plus gais dont les fastes de la joie populaire aient conservé le souvenir.

C'est le mardi que l'*Oncle Tom* a accompli sa visite aux Tuileries, supprimée depuis la révolution de 1848.

Il y a quelque cent ans le bœuf gras pénétra jusque dans le Palais-de-Justice et fut reçu par la Cour qui siègeait en ce moment, avec tous les honneurs dus à sa vieille gloire. Cette année, il eut l'honneur de pénétrer dans la cour des Tuileries. Son cortège hésitait un

peu aux portes du palais impérial : mais M. de Grécourt, chambellan de service, a dit : « Au nom de l'Empereur, ouvrez les portes. »

Les grilles de fer se sont ouvertes, et tout, tambours, musique, cavaliers, bœuf gras, char mythologique, sacrificateurs, mousquetaires, et jusqu'à la foule immenso qui les suivait, a pénétré sans façon. Le bœuf gras est venu se placer en face du pavillon de l'Horloge.

La musique s'est mise à exécuter ses plus beaux airs et LL. MM. se sont montrés un instant sur le balcon, au milieu des acclamations les plus enthousiastes.

On était charmé de cette bienveillance pour les petites roses, qui est allée jusqu'à faire montrer dans le palais l'enfant qui représente l'Amour, et qui est revenu les poches pleines d'or et de bonbons. Quand le cortège est reparti, les acclamations ont continué et n'ont cessé qu'au sortir de la cour des Tuileries.

L'Oncle Tom s'est rendu de là chez le maré-

chal Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, qui est descendu avec son état-major et a fait au cortège de généreuses distributions.

Le ministère d'État a aussi reçu sa visite.

En quittant les Tuileries, l'Oncle Tom est allé faire sa visite rue de Valois, au *Bœuf à la mode*. Tristo visite ! car le pauvre diable, s'il lui est arrivé de réfléchir, pouvait flâner, dans les vapeurs de la cuisine du riche restaurant, le sort prochain qui lui est réservé.

Après cette visite... de digestion, le bœuf gras s'est rendu chez le syndic de la boucherie, à la préfecture de Police et de la préfecture de la Seine, pour regarder enfin, à la leur des torches, l'étape funèbre où vient expirer sa grandeur. C'est le lendemain, mercredi des Cendres, que le pauvre bœuf fêté, couronné, encensé la veille, a pu dire avec Manlius :

La roche tarpéienne est près du Capitolo.

Sic transit gloria mundi !

VUES PHOTOGRAPHIQUES.

Dans l'un de nos derniers numéros, nous avons entretenu nos lecteurs des procédés particuliers de photographie de MM. Macaire et Warnod, directeurs du *Musée de Photographie*, situé passage Jouffroy. Ces habiles artistes viennent d'en faire une application des plus intéressantes. Ils ont reproduit d'après nature les scènes qui se sont accomplies sur la place du parvis Notre-Dame, au mariage de l'empereur. Ces images daguerriennes forment le panorama aussi fidèle qu'animé de la place, de la rue, du pont d'Arcole et de la cathédrale. La vue est prise au moment où l'empereur et l'impératrice descendent de voiture pour entrer dans l'église.

Rendre par la parole le mouvement, l'aspect,

la vie de ces photographies, semait impossible. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que le monde réel est là fixé dans sa vérité et en quelque sorte dans sa matérialité même. Ce n'est plus là un spectacle de convention, c'est la nature même prise sur le fait. Grâce à de pareils éléments, nos petits neveux ne liront plus seulement l'histoire, ils la verront.

Ce qui nous a frappé surtout dans ces dessins, c'est leur étendue imitée. Ces photographies n'ont pas moins de 75 centimètres. Du reste, cette grandeur n'a pas lieu de nous étonner, puisque nous avons vu, chez MM. Macaire et Warnod, des portraits photographiés en pied et de grandeur naturelle.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Décidément Verdi est le maestro à la mode. Le voilà qui triomphe à la fois sur nos deux grandes scènes lyriques. *Louisa Miller*, joué tout fraîchement au théâtre Italien, vient de se voir traduite en français et importée à l'Académie impériale de musique. Le succès n'a pas été moins éclatant à la rue Lepelletier qu'à la place Vendôme. Les principaux interprètes, Guymard, Morelli, se sont montrés à la hauteur de l'œuvre du maître; mais les honneurs de la soirée ont été pour mademoiselle Boïo, jeune cantatrice engagée tout exprès pour chanter le rôle de Louise, et qui a fait sensation parmi les dilettanti. Jamais, depuis mademoiselle Alboni, rien de plus parfait n'avait illustré notre première scène musicale. Mademoiselle Boïo a conquis du premier coup les sympathies du public le plus délicat et le plus difficile qui soit au monde.

L'Opéra-Comique s'est signalé par deux succès. Le premier n'est qu'un rhabillage, une variation sur le thème connu sous le nom du *Sourd* ou de l'*Auberge pleine*. M. Adolphe Adam, le compositeur ubiquitaire, a orné ce long coq-à-l'âne de quelques ponts-neufs rajoutés et de quelques flonflons à la *Farioldanne* très suffisants pour la circonstance. Après le *Sourd* nous avons en les *Noces de Jeannette*, une petite églogue campagnarde, une pastorale charmante, sentant le treffe et le sainfoin, et dont le sujet, bâti sur la pointe d'une aiguille, peut se raconter en deux mois. Jean et Jeannette sont à l'église, tous deux en habits de mariés, tout près de prononcer le *oui* solennel. Mais au moment de lâcher le mot fatal, voilà mon Jean qui se ravise et qui s'enfuit à toutes jambes laissant la noce tout ébahie et la future en désarroi. Mais Jeannette ne perd pas courage. A force de douceur, de soins, d'adresse, de fine politique, elle finit par se faire adorer et épouser pour tout de bon. Ce petit acte, rondement conduit, joué d'une façon ravissante par Couderc et mademoiselle Miolan, et chanté par cette dernière avec une incomparable perfection, a pour pères MM. Barbier et Carré. La musique est le troisième ouvrage de M. Victor Massé, l'heureux auteur de *Galathée* et de la *Chanteuse voilée*, jeune compositeur que ces trois partitions placent au premier rang dans l'estime des connaisseurs.

Un événement dramatique qui mérite d'être signalé, est le début au théâtre Lyrique de Saint-Léon, le transfuge du grand Opéra. Quels motifs

ont décidé le premier danseur d'aujourd'hui à dire adieu au seul théâtre vraiment digne de son talent? C'est le secret... de la comédie. Que le théâtre Lyrique ait profité de cet heureux hasard, c'est un acte d'excellente administration, et dont nous félicitons hautement M. Seveste. Bien que la danse soit sur son théâtre une extranéité qui n'y saurait prendre racine, la direction a sagement fait de saisir Saint-Léon au bond. Le petit ballet dans lequel Saint-Léon s'est montré, assisté de madame Guy-Stéphan, une danseuse de haute école, est un cadre qui n'a de valeur que par le talent de ses interprètes. L'illustre *Ballerino*s'y produit sous le quadruple aspect de danseur, de maître de ballet, de compositeur et de violoniste. Aussi a-t-il été applaudi comme quatre et couvert de bravos et de fleurs.

Au Vaudeville, la *Terre promise*, comédie en trois actes de MM. Dorantin et Raïnand Deslandes a obtenu un succès d'estime et de moralité.

Le Palais-Royal n'a point fait défaut à sa joyeuse mission; nous avons eu le même soir une parade carnavalesque, *Un Mexlan en bonne fortune*, qui fournit à l'acteur Brassac l'occasion de se montrer sous quatre ou cinq masques différents, et un petit vaudeville, *Habitez donc votre immeuble*, destiné à faire passer en revue les infatigables d'un propriétaire assez mal avisé pour être domicilié dans sa propre maison. C'est une leçon amusante et spirituelle, mais qui malheureusement ne s'adresse pas à un public fort étendu.

Aux Variétés nous avons eu deux petits actes sans conséquence, la *Fille de madame Grégoire*, par M. Michel Delaporte et G. ston de Monthau, et le *Palayer de Colifchet*, par MM. Brisebarre et Nus. La *Fille de madame Grégoire* est une descendante peu digne de sa joyeuse mère; nous n'en dirons rien de plus, et pour cause. Quant à Colifchet, qu'il nous suffise de vous apprendre que ce jeune paysan est un *Agnes* mâle qui s'imagine de la meilleure foi du monde que les enfants viennent sous les choux et qui se marie dans l'unique but d'avoir une ménagère qui lui mette son pot au feu et lui recommande ses chaussettes. Mais sa femme, mieux avisée et moins candide, se charge de l'instruire à planter ses choux. Cette petite pièce, un peu gaillardie, tiendra sa place au répertoire.

A. DE DRAGLONNE.

AD. GOUBAUD, directeur gérant.

BARBARIE D'UN LOUEUR DE VOITURES.

Un de ces derniers jours, le cheval d'un cabriolet de louage qui conduisait un monsieur, tombe tout à coup et reste comme mort sur le pavé. Une discussion s'engage entre le monsieur et le cocher, et des explications qui eurent lieu au milieu de quarante passants arrêtés autour d'eux, il résulte que le malheureux cheval était de ceux que les entrepreneurs de courses en voiture achètent exténués et presque mourants au plus vil prix, comme 15 et 20 francs, et qu'ils emploient quelques jours *sans les faire manger*, trouvant plus de profit à avoir des chevaux qui vivent peu mais qui ne mangent pas, que des chevaux vivant plus longtemps mais faisant des dépenses de nourriture.

LES ÉTRENNES D'UN ARTISTE.

On racontait ces jours-ci, dans le monde artistique, une anecdote véritablement touchante. Un peintre bien connu, qui a formé d'excellents élèves, avait éprouvé des revers de fortune et avait été forcé de vendre une partie de ses meubles, entre autres tout la garniture d'un salon à laquelle il tenait beaucoup. Le premier jour de l'année il avait pris le parti de se dire malade pour n'avoir pas à subir la contrariété de recevoir ses amis entre quatre murs. Cependant on sonne le 1^{er} janvier. Il se décide à ouvrir, et quel est son étonnement de trouver à la porte un de ses élèves, la figure riante, et portant sur sa tête un magnifique fauteuil. — « Maître, dit-il, vous connaissez la nouvelle mode de 1853; on apporte son siège chez ceux que l'on va visiter. » — Second coup de sonnette; second élève, armé d'un autre fauteuil, et venant résolument s'asseoir en face de son camarade. — Quatre autres se succédaient avec le même appareil. Mais le plus beau succès fut obtenu par les deux derniers qui s'étaient chargés du canapé. — « Maître, le meuble est complet, s'écrièrent les huit jeunes gens, heureux de la joie et de l'émotion de leur maître, et maintenant c'est avec nous que vous viendrez déjeuner pour célébrer le retour de l'Enfant Prodigue. » — Les rapins, plus intelligents que les amis, avaient deviné le moment de gêne de leur maître et ils n'avaient pas hésité à lui donner cette preuve originale d'un dévouement qui les honore autant que celui qui en a été l'objet.

UNE IDÉE POSTHUME.

Le sieur Gancel, ancien garde champêtre, qui, dans ces derniers temps, avait fixé son domicile à La Londe, où il vivait dans une certaine aisance, et qui était bien connu à Elbeuf à cause de la coiffure originale qu'il portait et de la belle barbe blanche qui encadrait son visage, est mort, ces jours derniers, dans un âge avancé. Ce vieillard, fort honorable, du reste, a eu la singulière idée de préparer, pour son heure dernière, un concours de bizarreries que nous devons constater.

Savant sa fin approcher, le sieur Gancel, bien qu'il fût marié et qu'il n'eût aucun motif pour priver sa femme du

mobilier qui leur servait à tous deux depuis longtemps, voulut qu'il fût procédé à la vente de ce mobilier, et il insista jusqu'à ce qu'il eût acquis la certitude que la vente était parachevée et qu'on avait fait maison nette. A ses derniers moments, il indiqua l'endroit où l'on devait aller chercher deux cercueils qu'il avait faits lui-même, soin indispensable à prendre, fit-il observer, quand on tient à être couché le plus commodément possible.

Lorsque les deux cercueils eurent été apportés en sa présence, il les inspecta de nouveau, désigna celui qu'il choisissait irrévocablement pour son usage personnel, et pria sa femme de ne pas oublier le dernier cadeau qu'il lui faisait, et de s'en servir en temps utile. Le sieur Gancel recommanda, en outre, de ne pas sonner les cloches pour son enterrement, et voulut qu'on invitât à officier à l'église un autre prêtre que son curé, dont il dit que la main lui semblait trop lourde quand il jetait l'eau bénite. M. le curé de La Londe n'a pas mis obstacle à ce qu'il fût fait ainsi que son étrange paroissien avait désiré.

PAS SI BÊTE.

C'était il y a quelques jours. Une noce au grand complet, calèche en tête et sacres en queue, s'arrête à la porte de l'une des douze mairies de Paris. La portière de la première voiture s'ouvre, et un jeune homme habillé de noir de pied en cap en descend.

Une jeune fille, plus blanche que la blanche hermine, le suit; son fiancé lui tend la main, elle pose le bout de son petit soulier de satin sur le marchepied et saute; mais un pan de sa robe balaye la roue et voilà les neiges de la mousseline et de la dentelle souillées horriblement par le macadam.

Le jeune homme mord ses lèvres et frappe du pied.

— Petite bête, va! murmure t-il.

La noce monte et s'assied devant la table municipale; le maire, reinte de son écharpe, ouvre le Code; un grand silence se fait dans le cercle des grands parents, et le maire lit ces articles terribles qui font passer les femmes sous les Fourches Caudines de la légalité.

La fiancée tenait sa tête inclinée sous son voile.

Enfin le maire se lève.

— Mademoiselle Z..., dit-il, consentez-vous à prendre pour mari M. X..., ici présent?

— Non, répond la jeune fille d'une voix claire et tranquille.

Le maire laisse tomber le Code, le cercle des grands parents se lève, les invités s'agitent; et un milieu de l'émotion générale, la fiancée se penche à l'oreille du fiancé:

— La petite bête n'est pas si bête, dit-elle, c'est une leçon.

Et du bout de son doigt; montrant sa robe maculée, elle salue et s'en va.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 6 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre; et un grand nombre de travaux de dames, différents patrons et broderies en tout genre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of postage, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation. 20 d^r

Yearly. 35 shillings.
D^r with English translation. 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 15, Greek-Street, Soho, LOND^R. But, if made in Paris, 27 FRANCS 50 c. must be PAID for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou de la nécessité de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progress* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLOXET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Jura, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du ZOLLVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.)
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. CH. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferd n. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTPONT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. ENMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FERRAS et Cie, libraires, Long Warff.

Paris. — Imprimé par E. MATHIER, 2, rue Mignon.

3^e Numéro de Février 1855. — Gravure N^o 555.

10^e ANNEE.
2^e Epoque.

LE

15^e LIVRAISON
du 4^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modes, Littérature, Beau-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

« Que la Mode en est certaine de paraître,
De quel pays c'est la demandée ! »

W. SÉGUIN.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE COUBAUD ET C^o

RUE RICHELIEU, 92.

UN DOMPTEUR DE SERPENTS A CAYENNE.

Le *Nouveliste de Marseille* publie la lettre suivante dont il a reçu communication :

Nas-tu jamais suspecté, mon cher Bruno, les relations de ces voyageurs aventureux qui, revenus des profondes savanes de l'Asie ou du Nouveau-Monde, nous disaient avoir vu des Indiens posséder le secret de charmer les serpents ? — Pour moi, je réguais au nombre des faibles tous ces merveilleux récits, sur lesquels me paraissait déceindre la brillante et poétique imagination des Orientaux ; mais mon incrédulité a dû céder à l'évidence.

Le drame que je vais te raconter est vrai de tous points. Ce n'est pas un carbet de nègres ou une hutte indienne qui lui a servi de théâtre ; il s'est passé en plein soleil, dans une rue de Cayenne, en présence d'une foule de spectateurs.

Peu de temps après mon arrivée ici, notre camarade Delafont, fourrier à la section d'artillerie, me proposa d'aller mettre en cage, chez l'ordonnateur, un serpent à sonnette adulte que deux nègres de l'habitation de M. Carrère, à Kourou, avaient pris et renfermé dans un baril vide, au moment où le reptile digérait paisiblement un agouti au pied d'un caféier. J'acceptai l'offre avec empressement.

La maison de l'ordonnateur est circonscrite par les bureaux du commissaire aux revues, l'imprimerie, la somptueuse résidence de M. Franconi et la direction d'artillerie ; aussi quand nous y arrivâmes, la grande salle du rez-de-chaussée, où devait avoir lieu le transfèrement du crotale, regorgeait-elle d'employés, de militaires et d'habitants.

Une vive discussion s'était engagée entre les curieux. Quels moyens prendrait-on pour faire entrer le serpent dans la cage qui l'attendait ? L'opération était périlleuse. Les deux nègres de Kourou refusaient de s'en charger. Tu comprendras leurs scrupules, si je te dis que le hideux reptile avait dix pieds de long et qu'il jeûnait depuis huit jours. Ici, comme ailleurs, les donneurs d'avis ne manquaient pas ; mais personne ne voulait attacher le grelot. M. Eynard, lieutenant d'infanterie de marine, mit fin aux débats en proposant d'envoyer quérir un certain dompteur de serpents du nom d'Oléda, alors malade à l'hôpital.

Sur un mot de l'ordonnateur, et après s'être assuré du consentement d'Oléda, le commissaire de l'hospice autorisa ce dernier à sortir. Le dompteur passa chez lui, et vingt minutes après, il pénétrait dans la salle où nous l'attendions avec une impatience facile à comprendre.

C'était un homme grand et maigre, d'une physionomie repoussante, à laquelle deux yeux fauves, allumés par la fièvre, donnaient une expression diabolique. Ex-grenadier d'infanterie de marine, il s'était retiré du service pour prendre une femme dans la colonie et faire valoir une petite habitation qu'il possédait sur les bords du Nahury. Sa réputation de dompteur de serpents renouait à quelques années, on prétendait même qu'il avait trouvé le secret de guérir leurs morsures.

Oléda demanda cent francs pour mettre le serpent en cage. Tous les spectateurs se cotisèrent et l'on eut bientôt réalisé cette somme qu'on offrit au dompteur. La cage fut placée près du tonneau. Oléda découvrit ce dernier, l'inclina lentement, et nous montra le terrible animal enroulé dans le fond. A la vue de cette masse flasque, gluante et froide qui éclairaient deux yeux fixes et fulgurants, la panique s'empara des plus braves ; ceux d'entre nous qui ne purent se sauver par la porte, escaladèrent les fenêtres, si bien qu'Oléda resta seul au milieu de la salle avec son effrayant antagoniste.

Remis de notre première épouvante, la curiosité nous ramena sur le théâtre de la lutte. Oléda, nous croyant complé-

ment rassurés, plongea les mains dans le baril et en retira avec effort le superbe crotale, qui déroula ses nombreux anneaux et entr'ouvrit sa gueule d'un rouge de sang.

Ici encore la peur nous domina. Ce fut une détalée générale ; mais, cette fois, le dompteur mit suivit hors de la salle et posa le reptile au milieu de la rue. Celui-ci, se sentant libre, essaya de fuir avec cette lenteur de mouvements particulière aux serpents venimeux. Il pouvait avoir dix pieds de long ; son corps était assez gros pour que deux larges mains eussent de la peine à l'étreindre ; sa tête, petite et plate, rasait la terre comme s'il eût cherché de l'herbe ou un trou pour se blottir.

Oléda, qui ne le quittait pas des yeux, le saisit de nouveau et le souleva en nous le présentant. Le hideux reptile se tortid alors dans le vide, et, chose étrange ! lui qui se fut lancé sur un jaguar, n'osait regarder en face son débile adversaire !

Oléda posa une seconde fois le reptile, et se tournant vers nous, que la frayeur rendait pâles et immobiles : « Vous le voyez ! s'écria-t-il d'un air sardonique et triomphant, c'est doux comme une biche. » Puis, se rapprochant du crotale, qui peu à peu gagnait du terrain, il siffla en manière de commandement. A cet appel le serpent changea de direction et rampa vers le charmeur avec la docilité d'un chien couchant ! — Je restai confondu, les deux nègres ne voulaient pas en croire leurs yeux : *Li ka ami, bon Dié !* disaient-ils entre leurs dents en s'abandonnant à la pantomime la plus bizarre, *li ka ami, bon Dié !*

Fier de l'impression qu'il produisait sur son entourage, le charmeur voulut l'augmenter encore. A cet effet, il s'empara du reptile, et, le maltraitant par une force repulsive plutôt qu'attractive, puisque celui-ci cherchait toujours à s'éloigner, il lui ouvrit brusquement la mâchoire et nous montra les redoutables crochets dont elle était armée. Des frissons de colère agitèrent le corps de l'animal, qu'Oléda frappa vigoureusement à plusieurs reprises. A cette nouvelle attaque, les yeux ronds du serpent étincelèrent, sa gueule se remplit de bave et un long sifflement vibra dans l'air... mais il ne mordit pas son agresseur. Ce dernier redoubla ses coups et le piqua même avec l'épine d'un ouara. C'en était trop. Les écailles du crotale s'entrechoquèrent avec un bruit terrible, il bondit de rage et tourna vers le charmeur sa tête menaçante. Nous crâmes Oléda perdu ; mais, ô prodige ! la gueule du monstre se referma presque aussitôt ; les brasséments de sa queue s'éteignirent par degrés, il ramena sa tête vers la terre et de nouveau tâcha de fuir.

Le charmeur recommença jusqu'à trois fois cette ilango-reuse expérience. Pendant vingt minutes, nous fûmes témoins d'une scène tellement émouvante que le souffle manquait à nos poitrines ; chacun de nous suait la peur. Lorsque Oléda, fatigué, reprit une dernière fois le serpent et l'enferma dans sa cage, on eût dit qu'il venait de nous ouvrir la porte d'un cachot privé d'air... Nous respirâmes !

Il y a un mois qu'Oléda est mort. On prétend qu'il a légué son secret à son fils, si toutefois il y a secret. Veille ce que j'ai vu.

ROUSSEAU, brigadier d'artillerie.

UN MAGICIEN A PARIS.

Bosco, l'illustre sorcier, après une tournée triomphale en province et à l'étranger, est revenu charmer de nouveau ses vieux amis les Parisiens. Par une heureuse combinaison, il a planté sa tente aux Folies-Mayer, où chaque soir ses prodiges de prestidigitation attirent les amateurs jaloux de jurer à la fois du spectacle des tours les plus piquants et de l'audition du plus charmant concert.

25 Février 1853. — Gravure N° 257.
(Traduction réservée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODIE.



Le bel offert à Sa Majesté l'Empereur, parle Sénat, était d'une splendeur inouïe. Je ne reprendrai pas une description que vous avez déjà lue vingt fois ; les mille voix de la renommée vous ont décrit l'éblouissant aspect de l'ancien palais des Médicis ; on croyait, dès l'abord, entrer dans un château enchanté, et si vous n'avez pu en juger *de visu*, vous en avez entendu le merveilleux récit. Je ne vous peindrai donc pas ces superbes salons transformés en parterres odorants, et éclairés à *giorno* par des faisceaux de lumière se dérobant dans des massifs de verdure. Je n'essaierai pas de vous dire la splendeur de la salle du trône, ni la magnificence de l'estrade impériale, toute recouverte de riches tapis, et surmontée d'un riche dais de velours rouge semé d'abeilles

d'or. Je me bornerai à vous dire quelques unes des toilettes qui illustraient cette fête magique ; le champ est vaste, on y peut aisément glaner.

Notre jeune impératrice attirait tous les regards, non seulement parce qu'elle était la reine de la fête en même temps que la reine de la beauté, mais aussi parce que sa toilette était d'une fraîcheur, d'une simplicité et d'un bon goût adorables : elle portait une robe blanche et légère, et tout autour de la taille portaient de longs rubans violets, descendant jusqu'à mi-jupe, ou plutôt jusqu'aux bords de la seconde jupe, et rattachant des bouquets de violettes et de brillants. Sur la tête une coiffure de violettes et de diamants. Nul besoin de dire qu'elle était ravissante ainsi.

Une de ses dames d'honneur, la belle madame de M..., avait une riche robe de moire antique blanche à double jupe. La seconde jupe était relevée de chaque côté par des nœuds à glands d'or fin ; dans ses magnifiques cheveux noirs, un réseau de tresses de blondes et de glands d'or. Cet ajustement était d'une extrême richesse.

Nous avons remarqué encore une robe de lampas bleu de ciel, à triples volants, et chaque volant couronné d'un petit bouillonné d'argent, borduré de deux ou trois galons d'argent, et terminé par une blonde pareillement en argent. Le corsage carré, orné de blonde d'argent ;

dans les cheveux des volubilis perlés d'argent, avec lianes et cache-peigne argentés.

Citons encore une robe de taffetas blanc, à trois volants, brodés ainsi : une large guirlande jardinière, ou à mille fleurs lilliputiennes, puis au-dessus de cette guirlande, qui était d'une largeur de 8 centimètres, se trouvait un petit cordon de fleurettes sur une hauteur de 4 centimètre et demi ; ensemble de cette toilette si simple était ravissant, mais il fallait s'approcher pour bien en apprécier le luxe et la richesse. Cette robe était toute brodée à la main ; chaque volant était bordé de petits velours nacarat de largeur décroissante.

Puis c'étaient des fleurs, des diamants, de l'or, des pierreries à profusion, des étoffes splendides à faire croire aux trésors d'Ali-Baba ; puis de charmantes et fraîches toilettes s'harmoniant parfaitement aux fleurs des salons, et faisant rêver au printemps et aux beaux jours.

Enfin, toutes les invitées avaient rivalisé de luxe et d'élégance, et on eût été bien embarrassé de décerner le prix.

Quant à nous, ne pouvant avoir la prétention de décrire les cinq mille toilettes qui se pressaient à cette brillante fête, nous devons nous borner à quelques considérations générales et poser d'abord en principe que le luxe fait de grands progrès. — Les femmes sont éblouissantes d'or, d'argent et de pierreries, et les étoffes ont atteint un degré de perfection et de richesse qu'on eût à peine osé rêver dans le palais des génies.

Cependant nous devons faire observer que l'Impératrice aime beaucoup les fleurs, et la preuve, c'est qu'elle portait une simple couronne de violettes ; elle a semblé vouloir plaider la cause de ces charmantes filles de la nature. Confiantes dans un pareil exemple, nous ne doutons pas qu'aux fêtes de la mi-carême les fleurs toutes simples ne soient généralement portées. Nous le croyons d'autant plus que nous avons été assez favorisée pour contempler les charmantes et fraîches parures que l'Impératrice a commandées à Batton, notre habile fleuriste ; entre autres :

Une parure d'œillets roses panachés et lilas blanc ; elle se composait de six croissants diminuant progressivement du grandeur. Ces croissants se disposent ainsi : trois de chaque côté de la jupe, le plus fort au bas de la jupe, le plus faible proche de la taille ; ils sont destinés à relever soit des triples jupes, soit des volants de dentelle. Au corsage, on place un bouquet tout gracieux, formant presque plastron ; pour coiffure encore un croissant. Vous

savez que les croissants se posent sur le derrière de la tête, entourent la nuque et remontent légèrement au-dessus des oreilles. La coiffure se complète par trois petits bouquets semés en diadème par devant.

Encore une parure en fleurs d'argémone bleues nervées d'argent avec feuillage de blonde d'argent. La coiffure se compose d'un cache-peigne, sorte de demi-couronne avec frange de fleurs, puis d'un de ces charmants petits bandeaux inventés par Batton ; au corsage trois tout petits bouquets décroissants, et de chaque côté de la jupe trois beaux bouquets à tralnes et à feuillage d'argent.

Terminons par une parure de roses à cent feuilles et de roses telles que Batton les sait faire éclore. A droite et à gauche de la jupe, quatre roses s'étagent entre des flots de gazes ou de dentelles ; une seule rose s'épanouit au corsage. La coiffure se compose de deux branches de roses et de boutons posées entre les cheveux et descendant de chaque côté de la tête, un peu en arrière de l'oreille.

Les fleurs nous conduisent tout droit aux parfums de Legrand, le savant et ingénieux créateur de tant de suaves aromates, et dont le laboratoire est en si grande réputation, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe élégante. Legrand, qui a toujours eu l'honorable privilège de fournir les maisons régnales de France, était parfumeur de l'impératrice Joséphine ; il est aussi le seul fournisseur de la cour de Russie. Les commandes du czar lui arrivent non par intermédiaire, mais directement par le grand chambellan de S. M. impériale.

Revenons à nos modes. Nous sommes dans une saison où l'on est, pour ainsi dire, stationnaire entre les modes d'hiver et les modes de printemps, qui ne sont pas encore écloses. Aussi, sous peine de répéter ce que l'on a déjà dit, se trouverait-on un peu embarrassé sans les indiscretions, les petits bruits de *coussines* que l'on recueille ici et là. C'est ainsi que, chez Charvet, où nous avons vu d'admirables confections, mais dont la plupart nous sont déjà connues, nous avons appris que les mantelets affecteront ce printemps la forme écharpe, qu'ou les fera en riches taffetas unis ou nuancés, et autant que possible assortis à la robe, et qu'ils seront recouverts entièrement soit de petits volants, soit de hautes et riches dentelles.

Or, comme les hautes dentelles sont fort chères, je vous conseillerai, entre nous, de vous contenter de la dentelle de Cambrai, de la maison Jourdan ; c'est une résignation qui

vous sera facile en voyant ces admirables réseaux imitant si parfaitement le Chantilly, que c'est à s'y méprendre. Il faut être plus que connaisseur, il faut être entièrement dans le secret pour en reconnaître la différence. Une dentelière nous avançait l'autre jour qu'elle-même s'y laissait prendre. C'est donc une véritable bonne fortune pour les femmes, je ne dirai pas seulement pour celles dont le budget est restreint, mais pour celles réellement sensées et qui savent se contenter d'une élégance vraie, de bon goût, sans placer la satisfaction de leur amour-propre dans le prix exagéré d'un objet. Maintenant qu'il faut des dentelles à foison, ici, là, partout, la dentelle de Cambrai est la plus utile, la plus heureuse invention dont doivent se réjouir les femmes de goût.

On en portera donc beaucoup cet été pour recouvrir ces jolis mantelets dont je ne puis encore vous détailler complètement la coupe et les ornements. Mais dès aujourd'hui je vais vous décrire l'*hortensine*, charmante entrée de salon en taffetas rose, ourlée et piquée jusqu'à mi-jupe par derrière ; les devants seuls le sont entièrement. Trois rangs de passementerie blanche et rose avec effilés à arcades garnissent l'*hortensine* tout à l'entour. Ce pardessus se dessine en large rotonde par le bas. Le capuchon est délicieux : il est plat et imite une pèlerine encadrant bien les épaules. Le tour du capuchon est formé par la passementerie à jour. Le rebord même du capuchon est simulé par la même passementerie, rehaussée d'un double rang d'arcades qui retombe en effilés sur le mantelet. Cette charmante confection peut également servir de sortie de bal.

Les robes de velours se portent très bien pour promenade. Si nous en croyons quelques indications que nous avons lieu de croire exactes, les robes seront peu ornées, mais accompagnées presque toujours du mantelet pareil, enrichi de dentelles.

En attendant les mantelets promis, on s'enveloppe avec bonheur dans de magnifiques cachemires soit des Indes, soit de nos grandes fabriques de France.

Les magasins du Persan, qui en ont toujours et des uns et des autres un assortiment remarquable, pourraient vous certifier la réalité de notre assertion, car dans ces derniers temps ils ont reçu d'énormes commandes. Du reste, cette maison met en vente non seulement des cache-

mères carrés admirables de dessins et de couleur, mais encore des nouveautés de printemps, des châles de fantaisie d'un goût exquis, et qui feront fureur, nous n'en doutons pas. Rien de gracieux et d'attrayant, à notre avis, comme une jeune femme coquettement enveloppée d'un de ces beaux et riches tissus, surtout lorsque ce cachemire est accompagné d'une charmante capote de la maison *Plé-Horain*. Car la mode a beau être stationnaire, madame *Plé-Horain* n'en continue pas moins le cours de ses brillantes et flatteuses créations. Tantôt c'est une ravissante capote de velours épinglé en satin blanc, orné de blondes, de gaze, de marabouts ; tantôt c'est un petit chapeau bleu, avec gerbes de plumes roulantes de chaque côté ; ou bien encore une capote hortensia mi-partie satin, mi-partie moire, avec des rubans effilés et des marabouts grêlés d'azur ; enfin, enfin, les mille fantaisies gracieuses de la féconde imagination de madame *Plé-Horain*.

Le bal d'enfants, au Jardin-d'Hiver, réunissait le plus joli petit monde qui se pût imaginer. Les magasins du *Zephyr* avaient fourni une bonne partie des charmantes toilettes que portaient si fièrement mesdames les grandes coquettes de cinq à douze ans et leurs brillants cavaliers de même âge. Il était facile de le voir au bon goût de l'ensemble. C'est que nul ne s'entend mieux que l'habile directrice de cette maison à habiller les enfants d'une manière tout à fait commode et *hygiénique* : c'est là le grand point. Aussi une maman n'avait-elle pas hésité à amener sa fille, bien qu'elle fût un peu enrhumée, et la petite bonne femme se pavait glorieusement dans une robe de popeline à l'instar de celle que nous décrivions l'autre jour, s'excusant auprès des *gens de sa connaissance* de ne pas être en toilette de bal. Cette robe en popeline vert-clair était ornée de la jupe de cinq rangs d'étoilettes décroissantes ; le corsage était enrichi de petits velours, et au lieu de barrettes, il y avait trois rangs de nœuds abeilles. Les manches, à la Louis XV, étaient formées de traverses et de nœuds de velours.

Ces *messieurs* et ces *dames* se sont donné, nous assure-t-on, rendez-vous à la mi-carême. Pour laquelle l'administration de ce petit paradis terrestre prépare un bal qui fera époque dans les annales de l'enfance.

LOUISE BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 355.

FIGURE 1. — GRANDE TOILETTE PARÉE. — Coiffure ornée d'un diadème et de plumes. Les bandeaux sont bouffants, ondués; une natte, sortant d'un rouleau traverse le dessus de la tête; les deux plumes qui retombent sur le côté droit sont posées un peu en arrière entre le rouleau et le nœud de derrière.

Robe Sémiramis (propriété exclusive de la maison *Delisle*). Cette robe est en gros de Tours broché de soie de couleur et d'or. La disposition du dessin forme deux jupes. Le corsage décolleté est plat, busqué, arrondi devant et un peu derrière. La berthe forme draperie, de manière à découvrir les épaules, où elle est retenue par une agrafe. La manche courte est bouffante et relevée par trois bandelettes brodées, dans les intervalles desquelles elle forme comme des cravats; une bandelette la termine du bas.

La berthe est bordée d'une blonde d'or. Deux rangs de blondo d'or garnissent le bas de la manche, et sont relevés devant.

FIGURE 2. — TOILETTE DE VILLE. — Capote en taffetas, passe encadrant bien le visage, fond renversé; un bandeau transversal composé de petits choux de rubans, s'avance sur le front. Le dessous se compose de grosses marguerites encadrées dans la blonde qui tapisse la passe. Au bas des joues de petites grappes de rubans. La passe et le fond de cette capote sont rouilissés et recouverts d'un

tulle sur lequel sont appliquées des rosaces en blonde. Le bord du tulle garni de blonde, débordé la passe et le bavolet. Une jarretière en taffetas, large d'un centimètre, est à cheval entre la passe et la calotte. Une grappe de coques de ruban n° 12 part de chaque côté et se continue plus étroite sous la calotte. Les brides et le nœud de coques sont en rubans à Bayadères.

Redingote en velours, avec biais en moire et choux en velours et moire.

Le corsage en velours est montant et ouvert en redingote. Tout au long du corsage et de la jupe il y a de 12 en 12 centimètres un chou en moire de 4 centimètres de diamètre avec un milieu en velours de 2 et 1 1/2 centimètres.

Deux biais en moire partent de la couture d'épaule, large de 10 centimètres, se rapprochent au bas de la taille, où ils n'ont que 2 et 1/2 centimètres, et se continuent sur la jupe, larges de 20 centimètres dans le bas, laissant un écart de 70 à 80 centimètres. La jupe est montée plate devant, n'ayant ses plis qu'à partir de 2 centimètres après le biais.

La manche en velours, à demi large, s'élargit vers le bas, et est fendue derrière. Les coins sont arrondis. Un biais en moire, large de 6 centimètres, borde le bas.

Tous les biais sont lisérés.

Le col et les manches pagodes sont en point d'Angleterre.

LA VICTIME DU TACK ⁽¹⁾.

L'ancien chef d'orchestre de l'Opéra, Habeneck, il y a quelque vingt ans, ayant remarqué que les gens de la scène pretaient peu d'attention à ses mouvements, ne les regardaient même presque jamais, et, par suite, manquaient fort souvent leurs entrées, imagina, faute de pouvoir parler à leurs yeux, d'avertir leur oreille

(1) Extrait des *Nocturnes de l'archestre*, piquant ouvrage dont nous avons déjà reproduit un fragment, et qu'accueille le plus légitime succès.

en frappant, avec le bout de l'archet dont il se servait pour conduire, ce petit coup de bois sur bois : tack ! qui se distingue au milieu de toutes les rumeurs plus ou moins harmonieuses des autres instruments. Ce temps, précédant le temps du début de la phrase, est devenu maintenant le plus impérieux besoin de tous les exécutants du théâtre. C'est lui qui avertit chacun de commencer, qui indique même les principaux effets qu'il s'agit de produire, et



LE MONITEUR DE LA MODE.

Rue Richelieu 98 à Paris.

Abonnés de M^{me} Ste Robin, 13 Basse du Rempart. Robes à l'anglaise de la M^{me} Delisle, 1 de Châteauneuf.
 Corolletes de M^{me} Mathie, 200 Bouchon, 243 Richelieu. Robes de S. Serron, 511 et 513 de la Harpe. — Corolletes
 de Richelieu, Bayard 11 et de la Case et 11 Denis etc. — La même, gante et cravates de Jacques Raboulet, 252 R.
 — Robes en tulle de Valenciennes et 11 de la Croix St. Honoré. — Robes de Siles de France, 11 Croix St. Honoré et
 Carri de la Maison de l'Administration, 111 etc.

jusqu'aux nuances de l'exécution. S'agit-il des soprani? tack! à vous mesdames! Les ténors ont-ils à reprendre le même thème deux mesures après? tack! A vous, messieurs! Les enfants, rangés sur le milieu de la scène, ont-ils à entonner un hymne? Tack! allons, enfants! Faut-il demander à un chanteur ou à une cantatrice de la chaleur? tack! de la sensibilité? tack! de la rêverie? tack! de l'esprit? tack! de la précision, de la verve? tack! tack! Le premier danseur n'oserait prendre son vol pour un *écho* sans le tack! La première danseuse ne se sentirait ni jarret, ni ballon, son sourire aurait l'air d'une grimace sans le tack. Tout le monde attend ce joli petit signal; sans lui, rien ne pourrait aujourd'hui se mouvoir ni se faire entendre sur la scène; chanteurs et danseurs y resteraient silencieux et immobiles, comme la cour de la *Belle au bois dormant*. Or, ceci est fort désagréable à l'auditoire et peu digne d'un établissement qui aspire à un rang élevé parmi les institutions musicales et chorégraphiques de l'Europe. Ceci, en outre, a causé la mort d'un excellent homme; en conséquence on n'en démontrera point.

LA VICTIME DU TACK s'appelait Moreau. Cet honnête souffleur remplissait avec une exactitude exemplaire et une parfaite tranquillité d'esprit ses fonctions, plus difficiles qu'on ne pense, quand Habeneck, pour suppléer à l'insuffisance des signes télégraphiques, inventa le signo téléphonique dont il est question.

Le jour où, esivré de sa découverte, il en fit usage pour la première fois, Moreau qui, à chaque coup du savant archet, rebondissait dans son antre, fut plus surpris que fâché. Il supposa qu'une série d'accidents de l'exécution avaient excité chez Habeneck une impatience, dont la manifestation insolite le faisait souffrir, et que c'était là seulement un désagrément momentané que lui, souffleur, devait supporter sans mot dire. Mais aux représentations suivantes, le tack continua; il redoubla même, tant l'inventeur était charmé de son efficacité. Chaque coup ébranlait le crâne du malheureux qui, blotti dans son gîte, sautant de droite et de gauche, avançant la tête, la reculant, se tortillant le cou, s'interrompait au milieu de ses pé-

riodes, comme un merle chantant qui reçoit un coup de fusil.

Mon fils! tu ne l'es plus; va, ma haine est trop [tack]!...
 Dans mon âme ulcérée, cul, la [tack!] nature est [tack]!...
 D'Étécèle et de toi tous les droits sont [tack]!...

Ainsi de suite. Le pauvre homme souffrit toute la soirée un martyre qui ne se décrit point, mais que les personnes affligées comme lui d'une organisation nerveuse comprennent à merveille. Il n'eut garde de se plaindre: telle était la crainte qu'inspirait Habeneck. Reconnaissant alors pourtant qu'il ne s'agissait pas là d'un caprice, d'une fantaisie, d'un accès de mauvaise humeur, mais d'une institution nouvelle fondée à l'Opéra, Moreau sentit que le sang-froid, la présence d'esprit, l'attention indispensables pour la tâche qu'il avait à remplir, lui deviendraient impossibles sous la menace permanente de cet archet de Damoclès. Il alla trouver le machiniste, et après lui avoir conté sa peine: « Si tu ne trouves pas un moyen de me garantir de ce tack infernal, lui dit-il, je suis un homme perdu; il retentit jusque dans la moelle de mes os, il me trépane, il me décroche le cervelet! — Ah! diable, c'est ma foi vrai, répond le machiniste, il est impossible que tu y tiennes. Attends! il me vient une idée; apporte-moi ton couvercle. » Moreau enleva le toit de son réduit, le porta dans le cabinet du machiniste, et tous les deux, après avoir soigneusement fermé leur porte, se mettent à le tamponner, à le rembourrer, à le matelasser avec force coussinets gonflés de laine, à le rendre enfin sourd comme un édreon. Voilà notre souffleur rassuré, reconforté, ravi, qui rentre chez lui et dort tout d'un somme jusqu'au lendemain: ce qui depuis longtemps ne lui était arrivé. Le soir de la représentation suivante, il revient au théâtre avec un calme où l'on ne pouvait voir qu'une douce satisfaction exempte d'ironie. C'était un homme si bon, si inoffensif que ce pauvre Moreau!

On jouait ce soir-là *Robert le Diable*. Cet opéra, récemment monté, était alors admirablement exécuté: le chef d'orchestre, en conséquence, n'était point obligé de recourir si souvent au moyen nouveau contre lequel le souff-

fleur venait de se mettre en garde. Habeneck, pendant toute la première moitié du premier acte, resta donc chef d'orchestre pour les yeux seulement. Moreau respirait et soufflait avec une verve et un boulier incomparables; il en était même venu à regretter ses précautions, qu'il commençait à trouver calomnieuses, quand, au milieu de la scène du *Jeu*, les choristes n'étant pas partis à temps, Habeneck étend le bras, et frappe un coup violent sur le toit rebourré de la maisonnette : Pouf! plus de son, plus de tack, rien. Moreau sourit doucement, et continue à dicter leurs paroles aux choristes distraits :

Nous le tenons ! nous le tenons !

Mais Habeneck, étonné, redoublant : Pouf ! « Qu'est ceci ? dit-il. La planche ne résonne plus ! le drôle aurait-il fait rebourrer sa carapace ! Ah malheureux ! tu me la donnes belle ! nous allons voir beau jeu. » Et se penchant de côté, il frappe sur la paroi latérale de l'étui de Moreau, que l'imprudent avait négligé de maitelasser, et qui rend aussitôt un tack plus clair, plus net, plus triomphant que ne rendit jamais la paroi supérieure, et d'autant plus terrible pour le souffleur que les coups tombaient directement contre son oreille. Habeneck, avec un sourire de Méphistophélès, se vengea de sa déconvenue d'un instant en redoublant d'énergie toute la soirée, et fit subir à sa victime un supplice auprès duquel celui de la goutte d'eau des Persans ne doit être qu'un enfantillage. Bien plus, la représentation terminée, et sans avoir l'air de comprendre l'intention qu'avait eue le souffleur en faisant tapisser son appartement, il enjoignit tranquillement au machiniste d'ôter à la carapace sa doublure, et de remettre la chose dans son premier état.

Moreau comprit alors que toute résistance

était désormais inutile, et qu'il assistait aux commencements de sa fin. Il rentra chez lui, si résigné, qu'il dormit encore. Mais ce fut son avant-dernier sommeil. A partir de ce jour, le tack redoubla, par-dessus, par côté, par devant, par derrière; le bourreau ne voulut laisser aucun point *invulnéré*. Moreau, énérvé, brisé, stupéfié, cessa bientôt de s'agiter; il compta les tacks, non en Mutius Scevola, qui tient sans tressaillements sa main dans la flamme, mais en soldat autrichien recevant sur le torse son cent douzième coup de bâton. Habeneck resta le maître; l'institution du tack, un moment ébranlée, se consolida. Dès lors Moreau devint triste, taciturne; ses cheveux, de blonds qu'ils étaient, devinrent blancs; peu après ils tombèrent. Avec les cheveux la mémoire disparut, la vue s'affaiblit. Alors le souffleur en vint à commettre des fautes énormes. Le jour de la reprise d'*Iphigénie en Aulide*, au lieu de souffler : « Que de grâces ! que de majesté ! » il s'écria : « Grâce ! que de cruauté ! » Dans un autre ouvrage, au lieu de : « Bonheur suprême ! » Il laissa échapper : « Douleur extrême ! » et depuis ce *lapsus*, de mauvais plaisants sans cœur l'appelèrent le *souffle douleur* de l'Opéra. Puis il tomba malade tout à fait, et dut garder le lit. Son état empira rapidement; il cessa de parler. Nul médecin ne put obtenir de lui l'aveu de ce qu'il ressentait. On le voyait seulement, pendant ses longs assoupissements, faire par intervalles un petit soubresaut de la tête, comme s'il eût reçu un coup sur l'occiput. Enfin un soir, après avoir été parfaitement calme pendant plusieurs heures, quand ses amis commençaient à croire à une amélioration dans son état, il fit encore une fois le petit soubresaut dont je viens de parler, et prononçant d'une voix douce ce seul mot : tack ! il expira.

Hector BERLIOZ.



LES COULISSES DE L'OPÉRA.

(Voyez le numéro précédent.)

Notre compte avec le chant n'est pas long à régler ; les premiers sujets sont mariés ou à marier, et ne s'occupent que de rentes, d'actions de canaux et autres valeurs de placements.

Quant aux choristes, parlons des femmes : ce sont d'honnêtes personnes, dont la plupart n'affichent pas de prétention à la beauté.

Les choristes, hommes et femmes, ont un foyer spécial, dans lequel ne vont jamais les habitués des coulisses.

Les hommes sont ou de vieux musiciens dont la carrière s'est arrêtée, dont l'ambition se borne à dire :

« Jurons ! — Oui, tous ! — Si parmi nous il est des traltres ! — Arrêtons, saisissons ce guerrier téméraire ! » et autres choses, qui ne se disent qu'à plusieurs ;

Ou des jeunes gens élèves du Conservatoire, qui laissent former leurs voix et nourrissent l'espoir d'aborder notre grande scène lyrique, style de journaux.

Autrefois, les chœurs se plaçaient sur deux rangées, à droite et à gauche, et restaient immobiles, hommes et femmes, sans prendre aucune part à l'action qui se consommait dans ce cercle de momies chantantes. Les systèmes nouveaux de mise en scène ont donné à tout ce monde, du mouvement, des épées pour les tirer du fourreau, des poignards pour les brandir on l'air, des bras pour étrangler le premier sujet, dans l'occasion ; des jambes pour courir à la délivrance de Naples ou de la Suisse.

Parmi ceux qui se sont démenés avec le plus de conscience, il faut compter le père Gontier, vieux chanteur de province, qui donnait à ses bras une longueur télégraphique, à sa figure, tantôt une expression de rage concentrée, tantôt de courage noble et fier ; peu lui importait la place, il exprimait toujours quelque chose ; qu'il fût au fond du théâtre, derrière les autres, inaperçu de tous, dans la foule, il aurait cru se manquer à lui-même s'il n'avait contracté ses traits par la colère, le mépris, la haine ; mais son expression favorite était celle d'un

dédain amer : il était magnifique dans les insurrections.

« Venons au ballet ! »

Le ballet se divisait, autrefois, en *premiers sujets, remplacements, coryphées, figurantes et comparses*. Cette division n'est plus observée dans toute sa rigueur. Ainsi, l'on voit des *premiers sujets* servir de *remplacements*, et des *coryphées* sortir tout à coup, sans début, des rangs de la masse, pour remplacer un premier sujet.

La vie des premiers sujets est tout entière dans leurs intrigues de théâtre, dans la question des appointements, des feux et des rôles à emporter sur des rivales : leur vie est fort insignifiante. C'est une amourette sans faste, un mariage fou, une faiblesse, tout enfin, excepté ce qui composait jadis l'existence royale des danseuses d'Opéra.

Au milieu des masses que développe la grandiose et fastueuse mise en scène de l'Opéra, le public a pu remarquer de petites femmes qui agitent les jambes, qui élèvent les bras, et font à peu près quelque chose qui ressemble à la danse ; d'autres qui marchent bêtement et simplement ; qu'on nous pardonne ici d'employer, pour désigner ces deux espèces, deux mots du vocabulaire théâtral ; si l'on excuse cette licence, on ne sera peut-être pas fâché de savoir que les premières s'appellent *rats* ;

Que les autres, nommées autrefois *comparses-femmes*, ont fini par s'appeler *marcheuses* ;

Le *rat* est élève de l'école de danse, et c'est peut-être parce qu'il est enfant de la maison, parce qu'il y vit, qu'il y grignote, y jabote, y clapote ;

Parce qu'il ronge et égratigne les décorations, éraïlle et troue les costumes, cause une foule de dommages inconnus et commet une foule d'actions malaisantes, occultes et nocturnes, qu'il a roué ce nom passablement incroyable de *rat*.

Marcheuse : ce sobriquet est logique, il exprime l'emploi de celles qui le portent ; tandis que le *rat* est destiné à former des groupes

dansants, de génies, d'amours, de sylphides, la *marcheuse* ne fait que parader avec des costumes de page ou d'icoglans.

D'abord le rat est tout jeune. Certaines gens du dehors appellent rats, de grands êtres qui n'ont rien de l'exigüité et de l'inconsistance de ce petit animal, et il y a des jeunes gens de famille qui ne désabusent pas leurs parents, quand ceux-ci, en parlant de grosses diableresses de trente ans, leur reprochent : *leur rat de l'Opéra*. Le vrai rat, en bon langage, est une petite fille de sept à quatorze ans élève de la danse, qui porte des souliers usés par d'autres, des châles déteints, des chapeaux couleur de suie, se chauffe à la fumée des couleqs, a du pain dans ses poches et demande dix sous pour acheter des bonbons.

Le rat fait des trous aux décorations pour voir le spectacle, court au grand galop derrière les toiles de fond et joue aux quatre coins dans les corridors. Il est censé gagner vingt sous par soirée, mais, au moyen des amendes énormes qu'il encourt par ses désordres, il ne touche par mois que huit à dix francs et trente coups de pieds de sa mère. Le rat reste rat jusqu'à l'âge où il prend le nom d'artiste, jusqu'à l'âge où il ne demande plus de bonbons et reçoit des bouquets.

La *marcheuse* a vingt ou vingt-cinq ans, elle est petite ou grande, toujours grasse, agréable à l'œil, n'apprend rien, ne sait rien et ne vit pas du théâtre.

Parmi les amusements favoris du rat, il faut citer la célébration de la Sainte-Catherine, le 25 novembre :

Jamais la Sainte-Catherine n'est plus brillante que quand, par bonheur, on joue *Robert-le-Diable*. Prenons pour exemple le 25 novembre 18... ; on jouait, cela est bien entendu, *Robert*.

Il fallait beaucoup de choses : du punch, des gâteaux, un local : c'est-à-dire de l'argent pour acheter les comestibles, du temps pour danser.

Or, le temps ne manquait pas : car *Robert-le-Diable* a un excellent quatrième acte à deux personnages et dont la durée, ajoutée à deux entr'actes, compose le total d'une heure. Voici pour le temps. Quant à l'argent, chacun a boursillé selon ses moyens. Les hommes ont fait

une petite saignée à leurs minces appointements. Parmi ces dames, coryphées, figurantes, *marchuses*, rats, celles qui sont établies en petits ménages offraient : — 5 francs, celles qui ne savent pas encore quand on les trouvera jolies offraient : — 4 sou.

La collecte fut bientôt faite.

Dès le commencement du spectacle, une députation composée de *chic-en-lit* fort piquants, choisis parmi les plus espieux des petits figurants, était venu exécuter une sérénade à la porte de toutes les loges féminines.

Cette marche, à travers les couloirs les plus tortueux, était conduite par un gamin fameux dans les coulisses, sous le sobriquet de l'*Abonné*. C'est un de ceux qui *serroient* le mieux dans la *Muette*. Il avait huit ans. L'*Abonné* était déguisé en commissaire, et il invitait toutes ces demoiselles au bal qui allait se donner.

Quelle chose que ce bal ! Dans une chambre de vingt pieds carrés était dressée une table sur laquelle l'orchestre grinçait de toutes les cordes d'un violon et hurlait par tous les trous d'un flageolet enrhumé. Un bonnet pointu, une robe, d'avocat, une mitre, une veste de pierrot, les déguisements les plus fous, affaiblèrent les musiciens. Les danseurs avaient gardé leurs costumes de *Robert*, seigneurs, pages, prêtres, soldats, nonnes et moines ; tous les rangs, toutes les transpirations se confondaient. Deux faux gendarmes faisaient la police. Il y a eu quatre contredanses. De peur de compromettre la responsabilité des gendarmes, il ne faut pas définir le caractère de la danse qui a eu le plus de faveur ; mais on comprend, du reste, que de jeunes élèves saturés de préceptes de la *Danse noble* se complaisent à laisser-aller d'un genre moins sévère.

Par son style très onduleux, une jeune personne, mademoiselle P..., qui est depuis allée mourir en Californie, mérita les hurras furieux de l'assemblée, et d'un suffrage unanime fut proclamée la reine du bal.

Le rat aime assurément la danse, mais il met son suprême bonheur à grignoter, à lapper n'importe quoi, des poires, des noix, des nêdes (ah ! les nêdes !), du coco, de la bière, ce qu'on veut, ce qu'il trouve.

C'est avec regret, sans doute, mais non sans plaisir, que de la salle de danse on a couru vers les buffets. L'aristocratie est allée boire pompeusement son punch vitriolé et croquer ses insolents biscuits. La bourgeoisie a débouché son cidre et dévoré sa nourrissante galette. Le pauvre frelin s'est partagé des objets sans nom, des pommes vertes, des trognons de poires tapées, des grains de raisin, des miettes de croquignoles; au moyen d'une collecte qui était arrivée à la fraction de liard, de pauvres enfants avaient eu pour leur part un marron et une amande trempée dans un petit verre de cassis pour quinze.

Heureusement, le dernier acte de *Robert* est tout religieux, et le personnel de la Sainte-Catherine, qui n'aurait pas pu faire un battement, avait conservé assez de force pour s'agenouiller et célébrer la conversion et le mariage normand.

Quello gaieté! rien au monde, robes, chapeaux, bijoux, voitures, ne donne autant de joie que ces petits amusements, ces petites ripailles en famille, entre camarades, dans ce lieu où l'enfance a été si laborieuse, où la jeunesse est si riante, d'où la vieillesse est chassée. C'est la vie du rat.

Après avoir parlé des plaisirs du rat, parlons de ses terreurs. Le rat ne passe jamais qu'on frémissant près de l'armoire qui renferme le vieux squelette qui fait partie des accessoires de l'Opéra.

Cette terreur a une origine; cet accessoire a une légende que voici :

Au second acte du *Freyschutz*, pendant la scène de l'évocation infernale, un squelette s'agite sur la scène, et cette apparition produit sur le public une certaine sensation. Ce squelette est véritable!

En 1786, un jeune homme de dix-huit ans faisant partie des élèves surnuméraires de l'école de danse à l'Opéra, et nommé Boismaison, devint amoureux de mademoiselle Nanine Dorival, élève comme lui, et fille de l'ouvreuse de la loge du comte d'Artois.

Mademoiselle Nanine enflamma par ses coquetteries la naïve passion de son camarade, et lui donna des espérances jusqu'au jour où

elle trouva de belles moustaches à M. Mazurier, sergent-major commandant le poste des soixante gardes-françaises qui faisaient le service de l'Opéra. Boismaison vit son malheur, le jugea irréparable et ne pensa plus qu'à la vengeance.

Un soir, au coin de la rue Saint-Nicaise, où était situé l'hôtel de l'Académie, comme on disait alors, il attendit, après le spectacle, le passage des gardes-françaises et alla résolument prendre à la gorge son heureux rival. Mazurier eut d'abord l'idée de tuer sur la place son agresseur; mais sa jeunesse et sa petite taille firent sourire le galant soldat. Sur son ordre, trois hommes détachèrent les bretelles de leurs fusils, attachèrent le jeune furieux et le déposèrent sous le péristyle de l'Opéra, où il passa la nuit, ainsi garrotté.

Le lendemain, de grand matin, le sieur Demers, gardien de la salle, trouva Boismaison, qui avait fait de vains efforts pour se délier, apprit de lui l'aventure de la veille, en rit beaucoup pour sa part, et ne manqua pas d'en égayer tout le théâtre.

Boismaison, bafoué par ses camarades, eut la fièvre, se mit au lit, et mourut en faisant un singulier testament. Il légua son corps à M. Lamairan, médecin attaché à l'Opéra, et qui avait un cabinet dans l'hôtel même. Le pauvre jeune homme pria M. Lamairan de garder son squelette dans ce cabinet, pour être, après sa mort encore, près de celle qu'il avait aimée.

Malgré les vicissitudes de l'Académie royale de musique, les incendies et les autres causes qui l'ont transportée jusqu'à la rue Lepelletier, peut-être aussi par un respect traditionnel pour la dernière volonté du jeune figurant, son squelette n'a pas cessé de faire partie du matériel de l'établissement, et la vie du théâtre a recommencé pour lui.

Le public a quelques préjugés: il croit que le pied de la danseuse, si élégamment canbré, si souple, si fort, si gracieux, quand il est revêtu du bas de soie et du chausson piqué, il croit que ce pied nu est une monstruosité; il s' imagine un volume de chair plus ou moins gros, rougi et turlé par un exercice violent

et continu, des articulations ossifiées, des doigts tordus en sens contraire, des ongles enfouis dans des replis durs comme de la corne, une peau irritée, calleuse et agréablement bigarrée de durillons, de cors et d'anaplopes : voilà ce qu'il croit produit par l'étude des *entrechats*, des *pirouettes* et des *pointes*.

Il n'en est rien ; on a vu, on a moulé même de charmants pieds de danseuse.

Le public croit aussi que les danseuses, mal réparties du côté des mollets, se font faire des mollets de coton. Cela n'est pas possible, le mouvement des *entrechats* bouleverserait tout et ramènerait les suppléments sur le devant du tibia.

L'entrée des coulisses de l'Opéra était jadis, comme nous l'avons dit, une prérogative très recherchée, défendue, et que se partageaient les intimes de la maison du roi.

Par suite du système d'entreprise particulière, la concession de ces entrées appartient au directeur, qui sut s'en faire un moyen d'administration.

Il admit successivement, mais toujours de sa propre volonté et sans créer un droit, la plupart des abonnés fidèles ou influents de son théâtre. Il étendit cette faveur à des députés, à des pairs, aux employés supérieurs des ministères, aux journalistes, aux artistes distingués, en un mot, à toutes les personnes dont les rapports pouvaient lui être utiles ou seulement agréables.

Cette combinaison a produit les résultats prévus. Les coulisses ont cessé d'être une mine exploitée par cinq ou six gentilshommes riés ; mais elles n'ont rien perdu sous le rapport de la tenue et du bon ordre. Des ministres n'ont pas cru déroger à la sévérité de leurs fonctions en venant voir comment se machine le troisième acte de *Robert*. Et aucun jeune homme de famille n'est devenu fou d'envie pour avoir parlé à une danseuse.

Voici en quoi consistait il y a quelques années la jouissance de ces entrées. Une petite porte, placée au bas de l'escalier voisin du côté gauche de l'orchestre, est surveillée par un employé gardien de la liste des privilégiés, et communique à trois petits paliers puants,

gras, infectés d'huile, qui conduisent sur le théâtre, à peine éclairé quand le rideau est baissé.

Dans la pénombre de ce lieu si magique de loin, si repoussant de près, passent et repassent des formes de figurantes, de chanteurs, de danseuses.

Aux cris du machiniste se mêlent les ricanelements niais des petites filles, les goussements licencieux des petits garçons, les roulades préparatoires du ténor, et les allocutions véhémentes des chefs de service.

Ceux qu'une permission récente vient d'admettre dans cette terre promise s'y présentent d'abord avec l'embarras et l'indécision de gens qui surprendraient des femmes turques au bain. Errant d'une coulisse à l'autre, ils prennent part seulement par le sourire aux conversations grivoises que ne ménagent pas les habitués vétérans. Ils sont plus enhardis dans le foyer de la danse.

C'est un ancien salen doré de l'hôtel Choiseul, coupé en deux dans sa hauteur, et dont les pilastres enfumés, les glaces cintrées et les ornements noircis attestent encore la richesse passée. Une pente légère du plancher est destinée à reproduire l'inclinaison du théâtre ; tout autour de la pièce sont adaptées des barres d'appui contre lesquelles les sujets dansants viennent se tordre les pieds, se cambrer les reins, se renverser les jambes. Voyez, pour l'intelligence, le premier tableau du deuxième acte du *Diabolo Boiteux*.

Devant la cheminée se tiennent les enfants et le fretin du ballet. A côté des deux chambranes s'assoupissent, digèrent, bavardent, les mères de ce menu monde. N'oublions pas la feuille de présence, sur laquelle chaque figurant naïve ou femelle vient signer son nom ou dessiner une simple croix, s'il y a lieu.

Au milieu de la pièce, un groupe d'hommes habillés avec soin, le chapeau à la main, chuchotant, riant, semble attendre quelque chose. Ce sont les habitués. Qu'attendent-ils ? L'arrivée des premiers sujets, qui vont s'exercer avant le lever du rideau.

Ces dames tardent le moins possible à paraître. On les voit venir une à une, descendre avec

une grâce étudiée un petit escalier de quatre pas, marcher avec ce déhanchement qui n'appartient qu'aux danseuses, le pied en dehors, tout d'une pièce et chaussé d'une guêtre large qui leur donne assez l'aspect de petites poules anglaises blanches. Ces guêtres sont destinées à garantir le lustre de leurs souliers de satin et la netteté de leurs bas.

Avec le petit arrosoir qu'elles portent du bout du doigt, en façon de jardinières de Watteau, elles versent un peu d'eau sur un espace de trois pieds carrés; puis, soulevant avec la main la tournure de leur robe, elles envoient dans la glace une œillade générale au groupe qui se tient derrière elles, et les voila parties, s'arrondissant, pirouettant, s'élevant, travaillant les sourires, les langues, les entrecats, pendant cinq minutes.

Ici un peu de repos.

Le groupe d'hommes se disloque, les plus intimes s'approchent et profitent de cette courte halte. Ce qui se dit, ce qui s'arrange, ce sont des secrets que nous ignorons ou que nous voulons taire.

L'avertisseur vient jeter sa voix de crécelle au milieu de ces gazouillements de femmes et de jeunes gens :

— *Messieurs et dames, on commence.* (Ce n'est pas vrai.)

Cet incident est utile à celles de ces dames qui veulent couper court à une conversation ennuyeuse ou trop pressante. Leur réponse est un entrecat.

L'avertisseur revient :

— *Messieurs et dames, l'on a commencé.* (C'est à peu près vrai.)

On défait alors les guêtres, on remet son arrosoir à sa mère, à sa femme de chambre, ou à la personne qui est l'une et l'autre et l'on prend, en se déhanchant de plus belle, en donnant à son corps les saillies les plus déraisonnables, le chemin de la scène.

Le foyer est un salon; les méros regrettent le temps où c'était un bazar. Il s'y fait beaucoup de conversations et peu d'affaires; on y parle assez facilement d'amour, rarement d'argent. Les hommes riches de l'époque penseraient jouer au grand seigneur d'autrefois s'ils

convoitaient des danseuses de premier ordre; ils se croiraient des Guéméné, des Soubise, et se précipitent dans la figurante, afin d'être aimés pour eux-mêmes. Vieillards, ventrus, catarrheux, goutteux, ils ont tous cette prétention.

Le personnel des habitués se compose donc des abonnés saillants, des jeunes gens à la mode, qui occupent leur soirée avec les petits bruits et les petits faits du lieu.

Quelques étrangers ont été reçus dans les coulisses, et, parmi les députés qui ne dédaignent pas les pompes et les œuvres secrètes du théâtre, on a souvent compté plusieurs membres de cette nuance qu'on appelle stupidement la *doctrine*, parce qu'en France il est peu de choses qui ne reçoivent une dénomination imbécile.

Il nous reste à parler des loges de ces dames, dont nous n'avons pas vu une seule, comme on pense.

Une psyché, un divan, une toilette et des armoires, en composent le mobilier nécessaire. En fait d'ornement, des gravures, le plus souvent des portraits de Vestris, de Gardel, de Dupont, de Bigottini.

Le corps de ballet est réparti dans des chambres de quinze, dix, cinq ou trois femmes. Il se pousse là des cris inconnus, des éclats de rire de l'autre monde. On chanto, on se désabille, on médit, on bat les coiffeurs, on désole les habilleuses, et l'on se paie des petits verres de cassis ou de la bière, jusqu'au coup de cloche de l'avertisseur. Quand la bande est tout entière étuvée, peignée, vêtue à la moyen âge, à la péruvienne, à la grecque, à la sauvage, coiffée à la *mal content*, à l'italienne, payannes, pages, grandes dames, sylphides, roulent dans les escaliers, à grand bruit, comme des pavés de Fontainebleau qu'on décharge sur la voie publique.

De tous ces détails et de toutes ces considérations sur l'état actuel de la danso, non pas comme art, mais comme moyen de fortune, il faut tirer cette conclusion déplorable, que l'époque n'est pas généreuse, qu'elle blâme les folies brillantes et tolère les petits plaisirs obscurs.

NSTOR ROCQUEFAY.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Un des esprits les plus délicats et les plus fins de notre époque, une femme pour laquelle fut inventé presque dès son enfance le surnom de la dixième Muse, madame Émile de Girardin, vient de se signaler par un brillant succès sur notre première scène comique. En auteur habitué à vaincre, elle n'a pas craint d'évoquer le souvenir d'une œuvre inimitable, et elle a bravement intitulé son nouvel ouvrage *Lady Tartufe*.

Audaces fortuna juvat. La fortune vient en aide à l'audace, surtout quand elle s'appuie sur le talent. *Lady Tartufe* a réussi par l'habile composition d'un caractère supérieurement joué par mademoiselle Rachel, par le dramatique de plusieurs scènes, et surtout par un ensemble d'artistes éminents tels que le Théâtre-Français est seul en état de le présenter.

Le sujet de *Lady Tartufe* peut s'analyser en quelques mots. Virginie de Blossac (*Lady Tartufe*) convoite une riche et brillante position dans le monde. Elle s'est mise en tête de séduire le vieux marchand d'Essigny, un Orgon en habit brodé, et elle n'y a que trop bien réussi. Tout annonce qu'elle sera bientôt madame la marchande; mais d'autre part, elle brûle d'une vive passion pour le jeune Hector de Renneville. Son double plan de campagne consiste à faire de l'un son mari, de l'autre son amant, mais sans se compromettre bien entendu; car

... Ce n'est pas pécher que pécher en silence.

Par malheur Hector aime ailleurs. Il adore l'aimable Jeanne de Clermont, dont la main ne tardera pas à lui appartenir. Jalouse de briser des nœuds qui la désespèrent, Virginie ne craint pas de ternir la réputation de la jeune fille, en lui prêtant une intrigue criminelle. Mais la calomnie est reconnue et retombe de tout son poids sur la calomniatrice, qui s'éloigne en se drapant dans sa fausse pudricité et dans sa dignité. Sur cette action peu compliquée mais intéressante et dramatique, madame de Girardin a répandu les flots d'un style à la fois plein d'esprit, de poésie et d'énergie. *Lady Tartufe* a réussi plus encore par la forme que par le fond, et partagé avec ses interprètes, notamment avec mademoiselle Rachel, admirab. e dans le rôle de Virginie, et avec Samson, parait sous les traits du vieux marchand, un succès qui fera époque dans les annales de la comédie française.

Après ce grand événement dramatique, il nous reste à enregistrer la représentation solennelle donnée à l'Opéra, le mardi 15 février, par ordre et en présence de Leurs Majestés Impériales. Le principal attrait du spectacle était la reprise du *Comte Ory*, où Roger succédait à Nourrit, de si regrettable mémoire. Son chant et son jeu ont plus d'une fois rappelé ceux de son illustre et malheureux devancier. Le même artiste a de plus chanté, avec mesdames Laborde et Tedesco un cantate de madame Mélanie Widor, en l'honneur de l'impératrice. En voici le texte :

CHŒUR.

Célestes concerts,
Douce harmonie,

Glisser dans les airs...
Chantez la grâce unie
Au génie;
Chantez Eugénie,
Et les amours
Durant tenez-vous!

ROMANCE.

Quand Dieu donne à l'homme ici-bas,
Pour calmer ses peines cruelles,
Un ange qui guide ses pas
Et l'enveloppe de ses ailes,
Cet ange est un divin trésor
De paix, de joie et de prière,
Dans les palais de pourpre et d'or,
Dans l'obscur et pauvre chaumière.
Sans lui, le terre est sans amour
Et le soleil est sans lumière;
Avec lui, dans un sombre jour,
On sent à la terre entière
Comme la flamme unie au feu,
Son âme s'ant à notre âme,
Et doucement nous mène à Dieu :
Cet ange, on l'appelle une femme.

Hortense, Joséphine, ô vous qu'on aime encore!
Vous revenez vers nous sous les traits d'Eugénie;
Comme vous, par la France, elle est déjà bénie,
Elle donne un malheur ses larmes et son or,
Joséphine, Eugénie, anges aimant la France,
L'une est le souvenir, et l'autre est l'espérance!

De myrte et de laurier,
De myrte et d'oliviers,
L'amour tressa leurs deux couronnes;
Il choisit rarement des trénes,
Mais il était resté caché
Sous le diadème attaché
Au front d'une femme divine,
Au noble front de Joséphine!

Pays aimés des cieux, où les châtis et les fleurs,
Le sol, embaumant l'air de parfums, d'harmonies :
Pays aimés des cieux, Espagne et colonies,
Vous nous avez donné près de nos jours de pleurs,
Deux femmes au cœur pur, anges aimant la France :
L'une est le souvenir et l'autre est l'espérance!

Blanche parle du ciel, poés
Sur le gazon et sur les fleurs ;
Le soleil rîche la rôté,
Moins vite que de nos douleurs
Sa main ne séchera les pleurs !

Au livre d'or des destinées,
À la page des hyménées,
Vos deux noms ne formaient qu'un eom,
Eugénie et Napoléon,
Vos deux noms ne formaient qu'un nom.

Regardez son chaste sourire,
Son maintien noble et pur,
Et les yeux d'azur,
Oh ! l'âme semble dire :
« France, ja t'aimé ! aime-moi !
« Je me donne à toi.

Leurs Majestés ne se sont retirées qu'à la fin du spectacle, en complimentant le directeur sur cette magnifique soirée. A. DE BRAGELONX.

A. D. GOUBAUD, directeur gérant.

UNE PAIRE D'AMIS.

Deux amis, deux ouvriers relieurs, sont en présence devant le tribunal correctionnel, Rabot comme plaignant, Duchemin comme prévenu; il s'agit de voies de fait.

Rabot. C'est après une partie de piquet que nous avons eu des raisons avec M. Duchemin...

Duchemin. Tiens, Rabot, veux-tu que je te dise, c'est pas en nous traitant de monsieur que ton affaire ira mieux; nous sommes pas des monsieur ni toi, ni moi; parlons comme à l'atelier ou chez le marchand de vin.

Rabot. Chacun son idée; moi, je tutoie que les amis, et les amis, c'est pas ceux qui s'expliquent à coups de poing.

Duchemin. Avec ça que l'aurais mis des gants pour pas m'écorcher la peau si t'avais été le plus fort!

M. le président à Rabot. Ne répondez pas au prévenu, et dites au tribunal ce dont vous avez à vous plaindre?

Rabot. Nous avons joué une régala de quatre sous, total chacun deux sous; c'est moi qui perds, j'appelle le garçon et je lui donne deux sous pour le petit verre de M. Duchemin, moi n'étant pas en soif et ayant rien pris.

Duchemin. Je demande si c'est des choses à faire à un camarade d'aller chez un marchand de vin et de ne pas boire avec lui? Dans les charpentiers et les tailleurs de pierre ça irait loin.

M. le président à Rabot. Le prévenu a voulu vous forcer à boire, vous avez résisté et il vous a frappé?

Rabot. Et pas doucement, comme il y va toujours, parce que monsieur est fort au point qu'à l'atelier on l'appelle hercule Camard.

Duchemin. Si je suis fort, c'est sur la politesse et les beaux usages du jeu. Qu'est-ce que tu avais joué, Rabot, sois juste? T'avais joué quatre sous; tu paies que deux sous, t'es tort, tu filoutes deux scus.

Rabot. Mais puisque les deux sous c'est pour moi boire, et moi j'ai pas soif! Qu'est-ce qui peut me forcer à dépenser mon argent, quand j'ai pas soif?

Duchemin. C'est l'usage; t'as perdu, tu dois boire, parce que si t'avais gagné t'aurais bu. Voyons Rabot, la main sur la conscience, si t'as gagné, est-ce pas vrai que t'aurais bu?

Rabot. Dam! quand on gagne, on est libre!

Duchemin. Non, Rabot, on n'est jamais libre, tu le sais bien; quand on gagne, on boit; quand on perd, on doit boire; on boit toujours, voilà l'usage.

Rabot. Ça n'empêche pas que quand on n'a pas soif, c'est l'usage aussi de pas boire.

Duchemin. Chez les rats comme toi, mais jamais chez les braves gens.

Le délit n'étant pas dénié, et deux témoins venant l'établir, Duchemin a été condamné à 30 francs d'amende.

OUVRAGE NOUVEAU.

Nous avons sous les yeux une petite brochure qui mérite d'être lue, ne fût-ce que pour l'originalité des principes qu'elle développe. L'auteur, M. Lutterbach, prétend que dans l'art de respirer consiste celui de prévenir et de guérir nombre de

maladies, fussent-elles incurables. Cet opuscule intitulé de *l'Importance des différentes manières de respirer*, est extrait de *la Révolution dans la marche*, volume dont nous rendrons compte.

VENTE DES DESSINS ORIGINAUX

DE J.-J. GRANDVILLE.

Grandville, si connu de tous les amateurs du franc rire, le créateur en France de la caricature politique et du dessin fantastique, est mort ayant conservé en portefeuille presque toutes ses compositions originales. Cédant au devoir que lui imposait l'intérêt de la mémoire de l'artiste et celui du public, la famille de Grandville, après de longues hésitations, s'est enfin décidée à se séparer du riche héritage artistique laissé par son auteur.

Nous nous empressons de signaler cette détermination à nos lecteurs comme une bonne fortune d'autant plus grande, que les dessins originaux de Grandville n'ont jamais paru dans le commerce, et que, grâce au soin extrême de leur exécution, ils ne peuvent qu'enrichir les albums et les collections des amateurs les plus difficiles.

L'exposition des dessins originaux de Grandville aura lieu à l'hôtel de la rue des Jeûneurs, à Paris, le jeudi 3 mars prochain, et la vente s'en fera les 4 et 5 du même mois, par le ministère de M^r Ridel, commissaire-priseur à Paris, chez lequel se distribue, ainsi que dans nos bureaux, le catalogue illustré et raisonné de l'œuvre de Grandville.

SOIRÉE MUSICALE.

Mademoiselle Wilhelmine Belin de Launay, pianiste du premier mérite, au talent de laquelle nous avons payé dans nos colonnes un tribut bien mérité, se propose de donner, le 2 mars prochain, dans la salle Bonne-Nouvelle, un concert à l'éclat duquel concourront plusieurs artistes de premier ordre, entre autres Calzolari, le délicieux ténor du théâtre Italien, et M. Lee, violoniste d'un rare talent. On trouve des billets au domicile de la bénéficiaire, rue Chabannais, 8, et chez les principaux marchands de musique.

La Société Sainte Cécile a donné, le dimanche 27 février 1853, à deux heures précises, dans la salle Sainte Cécile, son troisième concert d'abonnement, dont voici le programme: 1^o *Overture du roi Estienne*, de Beethoven; 2^o *Chœur des Derviches et marche turque* tirés des *Ruines d'Athènes*, de Beethoven; 3^o *Andante de la symphonie en La*, de M. Gouvy; 4^o *Air de don Juan*, de Mozart, chanté par mademoiselle Nan; 5^o *Symphonie en Sol mineur*, de Mozart; 6^o *Air et Chœur*, d'*Hippolyte et Aricie*, de Rameau; 7^o *Marche triomphale*, de Ries. L'orchestre a été dirigé par M. SEGRENS, et les chœurs par M. WERKELIN.

Au 13 mars le quatrième concert.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et à gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre; On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :		Pour l'Étranger (service direct par la poste).	
Six mois. 14 fr.	Une année. 25 fr.	Six mois. 18 fr.	Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

For 1848, free of express, the post delivery included, the price are:

6 months 18 shillings.		Yearly. 35 shillings.
D ^r with English translation, 20 d ^r		D ^r with English translation, 38 d ^r

N. B.—For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 16, Greek-Street, Soho, London. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses.—If for London, only fr. 22 50 will be required.—No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GODEAUX et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DAELNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progress* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.

A LYON, bureau central chez M. BLOUDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.

A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAX, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.

A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du Postverein allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.

A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E. B. STRANGE et BROTHER (24, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.

A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.

A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.

A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉNOUD et fils.

A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Feid n. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.

A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.

A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.

GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLECHÈRE, 193, rue du Terraillet.

A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.

A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.

A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSERLIN.

A NAPLES, M. Benoît Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiajo, 60.

A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MARY-FRANCE et Cie, libraires, Long Warff.

1^{er} Numéro de Mars 1855. — Gravure N^o 356.

10^e ANNÉE.
2^e Époque.

LE

10^e LIVRAISON
Du 4^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modes, Littérature, Beaux-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1845

Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la divinité!

H. SÉCIER.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE GOURAUD ET C^o

RUE RICHELIEU, 92.

MUSÉE DES SOUVERAINS.

Le palais du Louvre vient d'ouvrir ses belles salles historiques, fermées depuis longtemps et appropriées avec bonhour à une destination nouvelle. Ces salles, jadis habitées par Charles IX, Henri II, Henri III et Henri IV, renferment aujourd'hui tous les objets historiques ayant appartenu aux divers souverains français depuis Childéric et Charlemagne, et éparpillés dans différentes collections. C'est certes une idée heureuse que celle d'établir le Musée des souverains ayant régné sur la France dans ce vieux palais du Louvre dont l'histoire se rattache si intimement à celle de la royauté elle-même.

Le nouveau musée est renfermé dans les salles d'Anne d'Autriche, de Henri IV, de Henri II et de François I^{er}, et dans deux autres salles précédemment occupées par le musée espagnol, et portant aujourd'hui les noms de salle Louis XIV et salle Napoléon. Nous décrirons succinctement les objets les plus remarquables qu'elles contiennent.

La première salle, celle d'Anne d'Autriche, si richement ornée de boiseries, plafonds et panneaux qui décoraient la salle du trône du château de Vincennes, est occupée par sept armures extraites du Musée d'artillerie et de la Bibliothèque impériale. Ce sont celles de Charles IX, de Henri II, de François I^{er}, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII. L'une d'elles, l'armure de cérémonie de Henri II, est, comme élégance de formes, et comme beauté de ciseler, l'œuvre de ce genre la plus merveilleuse que l'on connaisse. L'armure de Henri IV porte la trace d'une balle qui l'a traversée de part en part. L'armure de combat de François I^{er} n'attire le regard que par ses dimensions et le souvenir des grandes journées où le roi qu'elle recouvrait déployait tant de bravoure et d'héroïsme.

D'autres armures, également remarquables à différents titres occupent la chambre à coucher de Henri IV, qui forme la deuxième salle du Musée des souverains. C'est sous l'alcôve de cette chambre, qui porte, sous des panneaux dorés, la date de sa construction, 1603, que fut déposé Henri IV mort sous le couteau de Ravallac.

La troisième salle, celle de Henri II, est, comme décoration, l'un des chefs-d'œuvre de l'époque de la Renaissance. Les portes, les panneaux et les frises, de chêne ciselé, sont ornés d'élegants bas-reliefs rehaussés d'or; des armes, des trophées, décorent la voûte, et sur des écussons, on lit le millésime de 1559.

Cette admirable salle ne contient qu'un seul objet, mais qui est à lui seul un véritable musée par le nombre, la richesse et la diversité des parties qui le composent. C'est l'autel historique qui, depuis le 31 septembre 1578, jour où Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit, vit toutes les promotions de cet ordre célèbre.

L'église des Grands-Augustins, où se tint la première assemblée des chevaliers du Saint-Esprit, a été démolie et remplacé par le marché dit de la Vallée. L'autel, qui aujourd'hui figure au Musée des souverains, fut originairement placé dans le chœur de l'église, puis transféré à Saint-Germain et à Versailles, où eurent lieu les promotions faites depuis Louis XIII. Le velours vert foncé qui couvre le fond de l'autel est orné de riches tapisseries italiennes du seizième siècle. Le sceau de l'ordre, de la même grandeur que celui de l'État, un magnifique reliquaire du temps de Louis XI, l'orfèvrerie splendide du chapitre, et divers objets servant au culte, ont été heureusement conservés et surmontent le rétable de l'autel.

Autour de l'autel sont placés plusieurs manteaux royaux de l'ordre du Saint-Esprit. Ils sont de velours noir, bordés de fleurs de lis d'or, de langues de feu et de chiffres du roi en fil d'argent et doublés de satin orangé. Au collier, formé de

fleurs de lis, de langues de feu et de chiffres royaux entrelacés, est suspendue une croix d'or portant une colombe les ailes déployées.

Dans les vitrines de la *salle des Bourbons* figurent différents missels et livres d'heures, précieux non seulement par le souvenir des souverains qui en faisaient usage, mais encore par leur antiquité et la richesse des miniatures dont ils sont ornés. Nous citerons, parmi les principaux, le livre d'heures de Charlemagne, la Bible de l'empereur Charles le Chauve, offerte en 850 par les moines de l'abbaye Saint-Martin de Tours; le bréviaire et le psautier de saint Louis, la Bible de Charles V, celles de Charles VIII et de tous les rois, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV; le livre d'heures d'Anne de Bretagne, et plusieurs autres manuscrits d'un intérêt historique réel.

Le fauteuil de Dagobert, dont la partie inférieure est attribuée à saint Éloi, la cuve arabe où saint Louis fut baptisé, et un merveilleux coffret, cadeau du cardinal de Richelieu à Anne d'Autriche, sont dressés au milieu de la salle. Ce coffret est un réseau d'admirables arabesques en or, travaillées au repoussé et appliquées sur un fond de soie bleue. L'auteur de ce chef-d'œuvre est resté inconnu.

Non loin de là est la glorieuse épée de François I^{er}, gardée comme trophée par les Espagnols et ramenée en France par le roi Murat; celle non moins glorieuse de Charlemagne, garnie en or, et portée par les rois à leur couronnement; puis enfin le sceptre d'or du grand Empereur, et à côté la main de justice, d'un travail remarquable pour l'époque reculée à laquelle elle appartient.

Une autre arme non moins glorieuse est l'épée d'Henri IV, placée à côté de celle de Louis XIV. Près de là, un petit bureau de bois blanc attire les regards par son extérieur modeste. C'est le bureau dont s'était servi Louis XVIII dans l'exil, et qu'il voulut conserver sur le trône. Ceux de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Louis-Philippe, placés à côté, portent les traces sauvages des dévastations populaires de 1793 et de 1818.

Nous ne nous proposons de décrire les autres objets intéressants à différents titres qui enrichissent cette salle, afin de pouvoir énumérer en quelques mots les nombreux témoins de l'épopée impériale, classés dans la salle Napoléon. Nous y trouvons tout d'abord l'épée et l'habit que portait à Marengo le général Bonaparte, ses habits de cérémonies; la couronne et les vêtements historiques du sacre, le lit de campagne de l'Empereur, le secrétaire dont les pieds se dévissaient, et que l'on plaçait, pendant les marches, dans sa voiture, le berceau du roi de Rome exécuté sur les dessins de Prudhon, etc.

Après ces souvenirs de la prospérité viennent ceux des revers et de l'exil: le drapeau des adieux de Fontainebleau, donné au Musée par le général Petit, le chapeau que portait l'empereur pendant la campagne de 1814; puis enfin le petit chapeau rond qu'il portait à Sainte-Hélène.

L'ornementation de la vaste coupole qui couronne la salle Napoléon est aussi heureuse que le permettait une configuration tout à fait défavorable. Elle se compose de peintures à fresque représentant, placés aux quatre points cardinaux, les génies de la peinture, de la sculpture, de la gravure et de l'architecture. Ces génies sont réunis par des angles entourés par les différents attributs des sciences et des arts. Ces peintures font honneur au talent varié de M. Duban, qui en a fourni les dessins.

5 Mars 1853. — Gravure N° 326.
(Traduction rétrovée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODÈS.



Ne portez plus de basques, mesdames, la mode en est totalement passée, voilà ce que nous écrivions il y a un mois environ; or ces paroles, non pas malencontreuses, mais point assez explicatives, ont soulevé contre nous une charmante émeute féminine dont nous ne nous plaignons point du tout, puisqu'elle nous prouve que nous sommes lu avec quelque attention; puis un déluge de petites lettres satirées, parfumées, nous est tombé de tous les points du globe et d'au delà... Encore une fois, nous ne nous plaignons pas, car cette correspondance est toute spirituelle, gracieuse et digne des coquets boudoirs dont elle émane. Nous allons donc aujourd'hui nous empresser de répondre à nos correspondantes, et expliquer, tout en les maintenant, les paroles précitées.

Non, mesdames, non, nous n'avons pas avancé là une déplorable hérésie; non, nous n'avons pas cherché à enlever un charme de plus à votre gracieuse taille, pas plus que nous n'eussions voulu applaudir aux tailles courtes et aux jupes étriquées; mais nous avons dit : *on ne porte plus de basques!* parce qu'en effet on supprime totalement ces morceaux d'étoffe semi-ronds et un peu allongés dont on décorait le bas de la taille en les ajoutant au corsage. Retenez ce mot *ajouter*, madame; tout est là. Tant que ces basques ont gardé une mesure convenable, elles ont été fort jolies et seyaient à merveille; mais on les a allongées outre mesure, puis découpées à dents, puis ornées de fanfroluches; elles n'étaient plus supportables. Avec une taille mince, élancée, passe encore; mais quand la femme était un peu forte, oh! alors, autant porter les vertugadins en pesés de nos trisaïeules. Voilà pourquoi nous avons dû nous élever contre l'abus, et nous l'avons fait.

Mais, nous dit une aimable correspondante, l'impératrice avait, le jour de son mariage, une robe à basques, vous nous l'avez dit vous-même. Est-ce donc que vous ne les tolérerez que garnies de rubis et de diamants? Dans ce cas, nous serons assez raisonnables pour nous en passer... Notre belle impératrice aime beaucoup les rubis à basques, dit une autre, et ne

ferons-nous pas bien de nous modeler sur elle? Oh! oui, mesdames, vous ferez bien, très bien, si faire se peut!... Cette taille charmante est bien digne, en vérité, de faire adopter et conserver les modes qu'elle prendra sous sa protection; mais rappelez-vous le mot *ajouter* de tout à l'heure. Les basques rondes et longues, les morceaux *cousus, ajoutés* au corsage, sont totalement prohilés; mais les corsages prolongés et formant *basquine* restent à la mode parce qu'ils sont très gracieux: la basquine et le corsage ne font qu'un, l'étoffe se prolonge plus bas que la ceinture, la taille est marquée par de fortes pinces; l'étoffe, on s'évasant, emboîte les hanches; le corsage, par conséquent, n'a ni ceinture ni liséré de jonction; la taille est allongée, rendue plus svelte. Ceci donne un démenti formel aux esprits chagrins qui prétendaient que les modes de l'empire allaient revenir, et que l'on porterait des ceintures sous les bras et des jupes à pointes d'une *aune 1/4* de haut (vieux style!) Ces charmantes basquines (le corsage entier prend ce nom) se font naturellement toutes plates, montantes, boutonnées tout le long; dos plat, petit côté à temps carré, manches demi-longues, à coudes, mais un peu larges, ouvertes de côté et légèrement arrondies; quelquefois l'ouverture est seulement sinuee par une coupure, puis refermée et garnie sous les manches de bouillonnés très simples, et un col de broderie ou de dentelle de Venise forme mousquetaire. La basquine du corsage est peu longue et garnie d'un petit ruban tuyauté, d'un velours, d'un galon, d'une moire, selon l'étoffe principale et les ornements de la robe: cela se comprend et de resto.

Eh bien! mesdames, sommes-nous justifiée? Les basquines que nous vous conseillons sont les véritables basquines qui ont pris naissance dans le pays dont elles portent le nom. Tenez, je ne saurais mieux vous l'indiquer qu'en vous désignant un corset montant, court des hanches et boutonné devant. On dit que les corsets de madame *Hippolyte*, par exemple, vont si bien, sont si faciles à mettre avec leurs petites bouclettes, qu'on ne voudrait jamais les ôter tant on s'y trouve à l'aise. Ce sont les vrais corsets hygiéniques dont les médecins les plus sévères ne sauraient défendre l'usage; bien au contraire: comme ils soutiennent la taille sans la contraindre, ils sont d'un grand secours pour les personnes délicates, qui se sentent plus à l'aise et respirent plus librement lorsque leur taille est maintenue. On peut dire quo souvent, bien souvent, madame *Hippolyte*

vient grandement en aide aux prescriptions de la Faculté.

Mais revenons à nos robes, aux corsages de mousseline blanche des jeunes personnes, corsages qui accompagnent des jupes de couleur, de soie rose, bleu, quadrillée, etc. On met un petit volant tuyauté formant basquine, mais qui ne doit avoir que 40 centimètres de hauteur au plus: c'est un diminutif de la basque accompagnant un corsage froncé, et par conséquent à ceinture; il ne peut tenir après le corsage même comme dans les basquines plates.

On trouve chez *Gagelin* de riantes et fraîches étoffes pour les toilettes de jeunes personnes, tout à côté des magnifiques lampas, des taffetas brochés et des gazes lamées pour grandes toilettes et réceptions ministérielles. Nous citons principalement la robe indienne, magnifique taffetas double, illustré d'une broderie de l'Inde à disposition, reproduisant trois volants formés de colonnes grandes et petites sur lesquelles se déroule une serpentine qui traverse tout le dessin. Cette riche broderie que nous avons admirée sur fond noir se reproduit en toutes couleurs: pour les derniers bals ou soirées dansantes: ce sont les grenades de toutes couleurs, brochées d'une guirlande de médaillons; sur chacun des trois volants, une disposition de broderie analogue enrichit le corsage de la robe. Ces médaillons sont formés d'un adorable petit bouquet de fleurs mignonnes, d'une délicatesse inouïe, encadré dans une torsade d'or ou d'argent lamé et brillant à facettes. C'est d'un ravissant effet.

Madame *Laurence*, de laquelle nous tenons tous les détails que nous avons donnés sur les basquines, nous a dit aussi qu'on général la façon des corsages de robes tendait à se simplifier: ainsi on porte beaucoup pour petites soirées, pour réunions intimes, des robes à corsage montant, froncé ou gerbe et sans aucun ornement. Telle était une charmante robe de tarlatane blanche avec un semé de violettes. La jupe avait trois volants unis et un peu amples; le corsage à gerbe avait une double rangée de fronces; le dos, plissé du bas, plat du haut et boutonné; les manches demi-pagodes et bordées d'un biais de tarlatane froncé à la vieille; avec cela une coiffure de violettes des bois, formée d'une grosse touffe occupant le centre des cheveux et accompagnée de longs bouts de rubans blancs et violets tombant par derrière, vous aurez la plus simple et la plus délicieuse toilette du monde, surtout si vous ajoutez un de ces gracieux bijoux en cheveux,

un de ces délicats bracelets que *Le monnier* travaille avec un goût si exquis et un tact si fin, que l'en se demande si ces modestes rubans d'or et de cheveux ne sont pas préférables, sentiment à part, à toutes les pierreries des plus riches écristes.

Il est bien entendu que si les robes de petites réunions tendent à la simplicité, quelques toilettes pour grandes réceptions sont d'un luxe inouï ; nous en avons vu de ravissantes chez madame *Laurence*, entre autres une robe de tulle rose à trois jupes relevées de nœuphars blancs à étamines d'or ; le corsage drapé, relevé d'agrafes de nœuphars ; les manches courtes, à bouillons, coupées de nœuds et de boutons de nœuphars. Une robe de taffetas double, gris uni, ornée, sur un devant en tablier, de bouillonnés de rubans ; le corsage à basquine, pareillement bouillonné de rubans, était légèrement entr'ouvert et fermé devant par un nœud de ruban formant gerbe ; plastron et manches de point d'Angleterre.

Ce qui reste toujours le luxe réel, auquel se reconnaissent les femmes du monde, comme les francs-maçons à leurs signes mystérieux, c'est le luxe de la dentelle, de ces riches et belles dentelles de *Violard*, qui n'ont point leurs pareilles au monde : ce qui est doublement vrai, premièrement parce qu'on ne saurait trouver en aucune maison un aussi riche assortiment de ces légers tissus, chefs-d'œuvre des mains des fées, et secondement parce que tous les dessins de *Violard* lui appartiennent exclusivement, qu'il fait fabriquer lui-même, et que par conséquent nul ne saurait lutter sans désavantage avec lui.

La dentelle est à la toilette ce que les fleurs et la blonde sont à la coiffure. *Alexandrine*, dont le bon goût fait loi dans le gracieux empire de la mode, a ordonné, de par la puissance de ses nombreux succès et de ses délicieuses créations, qu'il fallait orner les chapeaux et les coiffures de ces fins réseaux de soie, et aussitôt coiffures et chapeaux se sont couverts de blondes, voire même de voilettes de blonde : telle est le chapeau visite en taffetas paille, orné d'un rouleté de velours épinglé d'une nuance un peu plus foncée. La passe est à demi-jeu, recouverte d'une riche blonde à pointes, qui tourne tout autour du chapeau et orne le bavotet. Une demi-voilette de blonde riche, pareille à celle de l'ornement, est posée aux bords de la passe. Ce modèle est délicieux ; il se reproduit en paille de riz, mais alors les traverses du rouleté sont en velours épinglé blanc et cordonnet d'or. Les brides sont en

large ruban lamé ; le dessous est orné d'épis d'or et de fleurs de coquelicots à pétales d'or.

Le chapeau *coquet*, en taffetas rose et barrettes transversales de velours épinglé, est aussi enrichi de blonde. Ce chapeau est une charmante invention ; il est à jour de côté vers les joues, par conséquent les fleurs qui ornent le dessus semblent traverser et garnir l'intérieur de la passe, un seul bouquet à double face orne à la fois le dessus et le dessous. Comment ce ravissant bouquet est-il posé ? Comment tout cet ensemble est-il si gracieux ? pas n'est besoin de le demander. C'est une création d'*Alexandrine*, c'est tout dire.

N'est-ce pas à elle que nous devons aussi cette charmante fantaisie, ce chapeau du soir, sans fend, sans bavotet, et qui est soufflé de fleurs, de feuillages, de rubans lamés et de blondes de chenilles ? Il laisse apercevoir toute la richesse de la chevelure, et encadre le visage d'une manière admirable. Ce chapeau-coiffure est le plus charmant caprice qui puisse paraître une jeune et jolie femme... Or, avec lui toutes les femmes sont jeunes et jolies.

Nous ne saurions oublier un autre rien charmant : c'est un petit bonnet de tulle, garni de lilas blanc et de petits lilas colorés. Des coques de rubans lilas et des nœuds de rubans blancs lamés recouvrent le fond du bonnet, qui forme, comme un petit chapeau dont la passe serait en fleurs, un réseau de lilas ; une traîne légère serpente sur les longues barbes de côté : c'est ravissant.

Le bonnet *fleur des champs* est un délicieux composé de traverses de rubans rouges avec passenterie de paille, d'épis, de coquelicots et de pâquerettes, puis de blondes noires et blanches. Vous le voyez, de la blonde partout, si ce n'est dans la *coiffure italienne*. Cette dernière est formée d'un large ruban cerise, tourné en traverses formant résille, mais résille permettant de voir la chevelure. Des palmettes de filigrane d'or ornent la résille, et de légères abeilles d'or en filigrane viennent butiner sur les longs rubans qui tombent sur les épaules : c'est d'une élégance princière.

Encore un mot, mesdames : par ces temps froids et variables, ce vent âcre et piquant, je ne saurais trop vous recommander l'*amandine*, douce et onctueuse pâte pour la toilette, habilement composée par *Fugère*, le parfumeur émérite. Tout en blanchissant la peau, elle lui donne de la fraîcheur, de la souplesse, et la préserve du hâle et des gerçures.

LOUISE BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 356.

Bonnet Louis XV, en tulle blond et velours de couleur.

Le fond de ce bonnet se compose d'un tulle uni, découpé en neuf pointes aiguës tout autour. Celle du milieu avance sur le front, celles de droite et de gauche sont plus petites; puis, les trois autres de chaque côté sont assez allongées pour se rejeter en arrière. Au bord de ces pointes, tout autour du fond, on monte une blonde de 2 centimètres cousue en tulle, la couture est couverte d'un petit velours bleu large de 5 millimètres. Ce tour forme le bord extérieur. A 2 centimètres de ce bord et sur le tulle, on coud une seconde blonde avec un petit velours noir qui suit tous les contours, puis enfin toujours sur le fond de tulle un troisième rang de petit velours bleu sans blonde.

Derrière la tête, dans le haut du creux de la dent, le velours bleu du troisième rang forme un nœud de bouclettes. De chaque côté, sous les trois grandes dents en arrière, il y a un flot de bouclettes et de bouts en velours épinglé bleu et en velours noir de 3 à 4 centimètres.

Rodigote en velours grec noir. Corsage montant ouvert devant et boutonné droit. Taille longue un peu busquée devant.

Manches bouillonnées. Les bouillons sont séparés par des ruches en taffetas écossais n° 4.

Deux ruches écossaises garnissent le devant et viennent derrière se perdre sous le bras.

Jupe à trois volants gradués de hauteur et bords de ruches en écossais. Les volants ont deux lés de plus que la jupe.

Ceinture écossaise en ruban n° 22.

Col et manchettes en guipure.

Nœud-cravate en velours épinglé.

Cette robe est charmante aussi pour la ville.

FIGURE 2°. — TOILETTE DE VISITES. — Chapeau en blonde et en lames de paille de riz.

Ce chapeau se compose de lames de 2 à 3 centimètres montées sur un fond de tulle. Chaque lame est garnie d'une blonde de 3 centimètres.

Le dessous de la tête est en paille de riz. Passe et calotte n'ont qu'une même direction. La passe est très évasée et longue des joues, mais le bavolet en tulle et en lame avec blonde remonte très creux près des oreilles. Un cordon de pâquerettes part de la deuxième lame et vient, en formant la pointe derrière, se termi-

ner sous la tête au milieu du pied du bavolet. Une plume *piquée* sous la première pâquerette forme une touffe dans le creux que forme la cassure de la passe. Les deux côtés sont pareils.

Le dessous du chapeau se compose de mentonnières en blonde qui suivent le bas très pointu de la passe. Un bandeau en ruban rose broché de bayaderes d'argent passe sur le devant de la tête et se rattache aux deux côtés de la passe par un nœud pareil. Les brides attachées sous la passe sont très longues.

Pour obtenir la forme nouvelle de ce chapeau, il faut, comme nous l'avons dit, monter le bavolet très creusé près des oreilles, et ensuite le repincer derrière au milieu, comme si l'on voulait le retrécir. Le laiton qui borde la jonction du bavolet, à la passe étant ainsi *repincé*, forme un bec qui cache le bavolet, mais qui donne à ce chapeau un aspect tout étroit de tête, quoique avec une passe très large d'auréole.

Robe en taffetas, avec garniture en tulle noir, petits galons et effilés *Tom Pouce* noirs.

Le corsage ouvert devant, montant derrière, est orné d'un revers qui fait le tour derrière et vient mourir devant. Un second revers, mais qui s'arrête à la couture d'épaule, descend à taille. La manche est ouverte dans les côtés de manière à laisser sortir par ces crevés des bouillonnés de dentelle application.

Les deux garnitures du corsage sont en droit fil.

La jupe est garnie de trois volants gradués de 30, 33 et 35 centimètres; celui du haut est busqué à 15 centimètres derrière et à 10 devant. Les bords des volants sont découpés à dents: celles du premier volant ont 8 centimètres de profondeur; celles du deuxième, 10 centimètres; celles du troisième en ont 12.

Le bas de la manche et les bords des garnitures du corsage sont découpés du même. Sous ces dents il y a un double tulle noir qui forme transparent entre chacune.

Une fois le tulle cousu sous le taffetas, on pose des petits galons *Tom Pouce* (c'est-à-dire très étroits) que l'on fait passer à plat sur le tulle et sur le taffetas; puis ensuite on borde toutes les dents d'un petit effilé.

Il y a huit galons sur le premier volant, dix sur le deuxième, douze sur le troisième, cinq aux garnitures de corsage et six au bas de la manche.

Deux dentelles couchées bordent le corsage. On voit le haut d'une chemisette brodée.

Deux pagodes en dentelle garnissent la manche du dessous.

TOILETTE DE PETITE FILLE DE NEUF A ONZE ANS,
composée par madame Leroy (AU ZÉPHIRE.)

Les cheveux *blonds* sont séparés par le milieu. Derrière, ils sont nattés et retenus par un peigne; devant, les bandeaux se terminent par deux nattes formant un rond sur les tempes. Dans le milieu de ces ronds est un chon en ruban de velours avec bouts flottants.

Robe en taffetas écossais.

Corsage décollé carré, ouvert devant, retenu par trois lanières ayant chacune un nœud en ruban écossais.

Le devant du corsage se forme de trois biais.

La manche courte est bordée d'un biais. Sur chaque épaule un nœud écossais à bouts.

La basquine est bordée d'un biais.

La jupe à trois biais pour garniture.

La ceinture, en ruban écossais, forme bien la pointe et est neuée avec deux coques et deux bouts.

La chemisette, en jacons, a un col brodé. Le milieu se compose d'une rivière de jours, et tout le corps est plissé horizontalement.

Les manches pagodes, en jacons, sont assez larges du bas; elles sont garnies d'une bande brodée, d'une rivière et de petits plis.

Pantalou jacons brodé.

PLANCHE DE LINGERIE.

N^o 1. Bonnet de blonde, ruché, garni de rubans de satin n^o 22, et petits rubans lamés.

2. Col à revers ornés de petits plis et de bouillonnés de mousseline unie, garni de petites bandes festonnées.

3. Bonnet en guipure à herbe garni de ruban n^o 4.

4. Manches en guipure formant revers; le revers de la manche est séparé de la garniture par un bouillonné dans lequel on passe un ruban.

5. Fichu-gilet en tulle brodé au crochet, garni de ruches de ruban blanc.

6. Manche pagode en application, ornée de rubans en velours épinglé.

7. Manche suisse, garnie de bouillonnés et de petits plis.

8. Guimpe ouverte, avec garniture de bouillonné dans lequel est passé un ruban. Ce bouillonné se termine par une dentelle en application formant garniture; cette guimpe se ferme devant par trois nœuds de rubans.

UN DUEL SOUS LA FRONDE.

Il vient de paraître chez Didier, libraire-éditeur, un de ces livres qui font époque dans l'histoire des lettres. Cet ouvrage, intitulé *Madame de Longueville*, a pour auteur un de nos plus illustres académiciens, M. Victor Cousin. L'éminent professeur s'est plu à faire trêve à ses travaux philologiques et à occuper ses loisirs par de savantes et intéressantes études sur les femmes célèbres du XVII^e siècle. Cet écrit, plein de détails nouveaux, appuyés sur des documents inédits d'une authenticité incontestable, offre le portrait le plus complet et

le plus saisissant d'une des principales héroïnes de la Fronde. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en détachant de cette biographie accidentée un épisode aussi dramatique quo peu connu.

Depuis la mort de Richelieu, il s'était formé une faction puissante composée de tous ceux que l'impérieux cardinal avait sacrifiés à ses desseins, qu'il avait exilés de la cour ou de la

France, et qui, leur redoutable ennemi au ceuille, brûlaient de s'emparer de ses dépouilles. Ils croyaient pouvoir compter sur la reine Anne, car elle aussi elle avait été opprimée, et c'était pour son service qu'ils avaient encouru la persécution. La faveur de la régente leur paraissait une dette, et ils la réclamaient d'une façon qui peu à peu blessa la reine et la tourna contre eux. A mesure qu'ils perdaient du terrain auprès d'elle, Mazarin en gagnait. Il était jeune encore, beau, doux, insinuant, fidèle à la politique de Richelieu, son maître, mais la pratiquant différemment; d'un esprit moins élevé et moins vaste, n'unissant pas, comme son incomparable devancier, le génie de l'administration dans toutes ses branches à celui de la politique générale; particulièrement diplomate, mais diplomate du premier ordre, et ayant attaché son nom aux deux plus grands traités du XVII^e siècle, le traité de Westphalie et celui des Pyrénées; inépuisable en ressources et en expédients; préférant toujours l'artifice à la violence, ménageant tout le monde, traitant avec tous les partis, aimant mieux les corrompre que d'avoir à les exterminer; s'appliquant, surtout en 1643, à pénétrer dans le cœur de la reine, comme aussi l'avait tenté Richelieu, mais possédant bien d'autres moyens pour y réussir. Le beau cardinal réussit donc. Une fois maître du cœur, il dirigea aisément l'esprit de la reine, et lui enseigna l'art difficile de poursuivre toujours le même but, la suprématie de l'autorité royale, à l'aide des conduites les plus diverses, selon la diversité des circonstances. Dans le commencement, tout son effort fut de se maintenir et d'écartier les Importants. On appelait ainsi les chefs des mécontents, à cause des airs d'importance qu'ils se donnaient, blâmant à tort et à travers toutes les mesures du gouvernement, affectant une sorte de mélancolie, de profondeur et de sublimité quinquiescenciée, qui les séparait des autres hommes. Ils régnaient dans les salons, et ils exerçaient une autorité considérable à la cour et dans tout le royaume, parce qu'ils avaient à leur tête les deux grandes maisons de Vendôme et de Lorraine.

Le duc de Beaufort, l'aîné des enfants du duc de Vendôme, était alors le vrai représentant de

sa maison. Il portait fièrement le nom de petits-fils de Henri IV; il avait de la bravoure et de l'honneur. Pendant les plus mauvais jours, il avait montré une fidélité chevaleresque à la reine, qui, avant d'avoir apprécié Mazarin, penchait fort de son côté, et il l'eût peut-être emporté s'il n'eût gâté ses affaires par des prétentions excessives et une hauteur bien peu habile avec un Espagnole, qu'il fallait flatter longtemps avant de la gouverner. Il n'avait d'ailleurs aucun génie, et il eût échoué d'une façon misérable au premier rang: il n'était fait que pour le rôle qu'il a joué depuis, celui d'un héros de théâtre.

La maison de Guise épuisée ne possédait en ce moment aucun homme supérieur. Longtemps exilée, elle avait perdu en Italie son chef, Charles de Lorraine, en 1610, et, en 1639, le prince de Joinville, auquel on avait autrefois songé pour mademoiselle de Bourbon. A la mort de ce prince, celui de ses frères qui venait après lui était cet Henri de Guise, d'abord archevêque de Reims, puis duc de Guise, si célèbre par ses aventures, sa bravoure et sa légèreté, qui eut toutes les ambitions, forma toutes les entreprises, et ne réussit à rien, pas même à être un héros de roman, quoi qu'on en ait dit. Voyez en effet, je vous prie, si c'est ici la vie d'un chevalier, d'un de nos anciens paladins, comme l'appello madame de Motteville, et s'il fit l'amour comme dans les romans, ainsi que le prétend Mademoiselle. Après la mort de son père et de son frère aîné, il fit sa paix avec Richelieu et revint à la cour; un an à peine écoulé, il conspire contre Richelieu avec le comte de Soissons, et il est forcé de quitter la France. Pendant qu'il était archevêque de Reims, il s'était épris de la belle Anne de Gonzague, depuis la princesse Palatine; il s'était engagé avec elle par une promesse de mariage authentique, et lorsque Anne de Gonzague, comptant sur sa parole, fait la folie des'enfuir pour aller le rejoindre à Bruxelles, se faisant déjà appeler madame de Guise, elle le trouve marié avec la comtesse de Bossu, dont il se lasse bientôt et qu'il quitte à son tour pour revenir à Paris, quand Richelieu et Louis XIII ne sont plus. Là, il fait une cour bien facile à madame de Montbazon. Un peu après, il devient éperdu-

ment amoureux de mademoiselle de Pons, une des filles d'honneur de la reine Anne, fort jolie et fort coquette; il veut l'épouser; il s'en va solliciter à Rome la rupture de son premier mariage, et par occasion, pour conquérir une couronne à sa nouvelle maîtresse, il court se mettre à la tête de l'insurrection de Naples. Il arrive à travers mille hasards, fait faute sur faute, déploie la valeur la plus brillante, sans aucun talent ni politique ni militaire, est fait prisonnier par les Espagnols, supplie Condé, malheureusement alors tout-puissant en Espagne, d'obtenir sa délivrance, lui promettant un dévouement à toute épreuve; et, après qu'il a retrouvé sa liberté, grâce à l'intervention de Condé, au lieu de le servir comme il s'y est engagé par une déclaration publique, il l'abandonne, passe à Mazarin, prend part à tout ce qui se fait contreson libérateur, intente à cette même mademoiselle de Pons, dont il voulait faire une reine de Naples, un procès honteux pour ravoir les meubles et les pierres qu'il lui avait donnés, devient grand chambellan, et n'est bon qu'à parader dans les fêtes et dans les tournois de la cour, et à faire dire, quand on le voyait passer avec Condé: voilà le héros de la fable à côté du héros de l'histoire; emportant avec lui au tombeau, en 1664, cette illustre maison de Guise, qui méritait de finir autrement. En 1643, à son arrivée à Paris, il était tombé dans le parti des importants, et il était merveilleusement fait pour être un des chefs de ce parti, car il était vain, brillant et incapable.

Les femmes occupaient une grande place dans cette Fronde anticipée du commencement de la régence.

La reine Anne avait eu autrefois pour amies la célèbre duchesse de Chevreuse et M^{lle} d'Hautefort, devenue depuis la maréchale duchesse de Schomberg. Ces deux dames n'avaient en commun qu'une grande beauté, de l'ambition, et une disgrâce courageusement supportée. Marie d'Hautefort était, avec madame de Sablé, un des modèles de la vraie précieuse, et qui avait égalé sa conduite à ses maximes. Fille d'honneur de la reine, Louis XIII avait eu pour elle cet amour platonique, alors à la mode, dont il aimait aussi mademoiselle de La Fayette. Ri-

chelieu, après avoir essayé inutilement de la gagner, l'avait brouillée avec son royal amant et fait exiler de la cour. La reine Anne l'avait aimée presque autant que le roi, et, aussitôt qu'elle avait été libre et maîtresse d'elle-même, elle lui avait écrit de sa main: « Venez, ma chère amie, je meurs d'impatience de vous embrasser. » M^{lle} d'Hautefort était accourue; mais, quand elle avait voulu parler de Mazarin comme autrefois de Richelieu, elle avait trouvé une audience moins favorable, et, n'ayant pas su s'accommoder à la situation nouvelle, ses tendresses impérieuses avaient bientôt fatigué. Madame de Chevreuse avait eu la beauté de mademoiselle d'Hautefort, mais non pas ses vertus. Marie de Rohan Montbazon, fille du duc Hercule de Montbazon, d'un premier lit, d'abord mariée au comte de Luynes, veuve de très bonne heure, était entrée dans la maison de Lorraine en épousant le duc de Chevreuse. Victime de sa fidélité à la reine, bannie par Richelieu, elle avait longtemps erré en Europe, et elle rapportait en France les prétentions d'une émigrée. Tout entière à la galanterie, dévouée à l'amant du jour, elle remua ciel et terre pour renverser Mazarin et mettre à sa place Châteauneuf, ancien garde des sceaux, qui passait dans le parti pour un homme d'une capacité supérieure et en état d'être premier ministre. Elle exigeait aussi une grande situation pour La Rochefoucauld, qui lui avait été plus ou moins tendrement attaché, et qui en était encore à cette sentimentalité romanesque, à la façon du duc de Guise, dont le fond est presque toujours une vanité honteuse d'elle-même, dont le dernier mot devait être ici, au bout des intrigues de la Fronde, le livre des *Maximes*.

Mazarin se défendait, comme nous l'avons dit, en s'insinuant peu à peu dans le cœur de la reine, et aux attaques des maisons de Vendôme et de Lorraine il opposait le poids des anciens partisans de Richelieu, nombreux encore et accrédités, surtout la maison de Condé, avec ses alliances et ses amitiés, les Montmorency, les Longueville, les Brézé, les Ventadour, les Châtillon. C'était fait de Mazarin dans ces commencements difficiles, si le prince de Condé n'était pas demeuré inébranlablement at-

laché à l'autorité royale. Il soutint l'incertain duc d'Orléans, qui, après avoir mis la main dans plus d'une intrigue contre Richelieu et s'être sauvé lui-même en livrant ses amis, était tenté de reprendre ses allures équivoques. M. le Prince était trop politique pour ne pas comprendre qu'il lui valait bien mieux être le puissant protecteur que l'adversaire inégal de la royauté; qu'en ce cas il fallait la défendre avec énergie; et que son rang l'éleverait toujours bien au-dessus d'un ministre, quand ce ministre n'était pas Richelieu, et si personne alors ne contestait la capacité de Mazarin, personne aussi ne soupçonnait toute sa portée. Chef du conseil et gouverneur de Paris, M. le Prince s'appliqua, de concert avec Monsieur, lieutenant général du royaume, à déjouer toutes les trames des importants, et par là il s'en fit d'ardents ennemis.

Leur haine pour la maison de Condé rejaillissait à peine sur madame de Longueville. Sa douceur dans toutes les choses où son cœur n'était pas sérieusement engagé, sa parfaite indifférence politique à cette époque de sa vie, avec les grâces de son esprit et de sa figure, la rendaient aimable à tout le monde et la protégeaient contre l'injustice des partis. Mais, en dehors des affaires d'État, elle avait une ennemie, et une ennemie redoutable, dans la duchesse de Montbazen. Madame de Montbazen avait été la maîtresse de M. de Longueville avant son mariage; il faut la faire un peu connaître, car elle est un des principaux personnages du drame que nous avons à raconter.

Marie de Bretagne, née vers 1612, morte à quarante-cinq ans, en 1657, était la fille aînée de cette fameuse comtesse de Vertus, dont le père était La Varenne Fouquet, maître d'hôtel et serviteur très complaisant d'Henri IV. Le comte de Vertus, de l'illustre maison de Bretagne, avait épousé mademoiselle de La Varenne, à cause de son extrême beauté; et il s'était empressé de la tirer de Paris et de l'emmener chez lui. Il n'y gagna rien, et Tallemant nous a raconté de la belle et folle comtesse une histoire galante terminée de la plus tragique manière. La fille était digne de la mère par sa beauté, et elle la laissa bien loin derrière elle

par ses vices. Mariée en 1628 au duc de Montbazen, le père de madame de Chevreuse, lorsqu'il était déjà vieux et qu'elle était encore au couvent, elle se mit bientôt à son aise. L'esprit n'était pas son plus brillant côté, et le peu qu'elle en avait était tourné à la ruse et à la perfidie. « Son esprit, dit l'indulgent madame de Motteville, n'était pas si beau que son corps; ses lumières étaient bornées par ses yeux, qui commandaient qu'on l'aimât. Elle prétendait à l'admiration universelle. » Sur son caractère, tous les témoignages sont unanimes. Retz, qui la connaissait bien, en parle en ces termes: « Madame de Montbazen était d'une grande beauté. La modestie manquait à son air. Son jargon eût suppléé dans un temps calme à son esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimait rien que son plaisir, et au-dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Souverainement vain et aimant passionnément l'argent, c'est à l'aide de sa beauté qu'elle poursuivait l'influence et la fortune. Elle en prenait donc un soin infini, comme de son idole et aussi comme de sa ressource et de son trésor. Elle l'entretenait et la relevait par toutes sortes d'artifices, et elle la conserva presque entier jusqu'à sa mort. Madame de Motteville assure que dans ses dernières années elle était « aussi enchantée de la vanité que si elle n'avait eu que vingt-cinq ans, » qu'elle avait le même désir de plaire, et qu'elle portait son deuil avec tant d'agrément que l'ordre de la nature se trouvait changé, puisque beaucoup d'années et de beauté se pouvaient rencontrer ensemble. » Dix ans auparavant, en 1647, à trente-cinq ans, lorsque Mazarin donna une comédie à machines et en musique, à la mode d'Italie, c'est-à-dire un opéra, le soir il y eut un grand bal, et la duchesse de Montbazen y parut parée de perles et avec une plume rouge sur la tête, dans un tel éclat qu'elle ravit toute l'assemblée, « montrant par là que des beaux l'arrière-saison est toujours belle. » On peut penser ce qu'elle était en 1643, à trente et un ans.

Des deux conditions de la beauté parfaite, la force et la grâce, madame de Montbazen

possédait la première au suprême degré ; mais cette qualité étant presque seule ou tout à fait dominante, laissait quelque chose à désirer, c'est-à-dire précisément ce qui fait le charme de la beauté. Elle était grande et majestueuse, même à ce point que Tallemant, qui exagère toujours et ment rarement, dit : « C'était un colosse. » Elle possédait tout le luxe des attraits de l'embonpoint. Sa gorge rappelait celle des statues antiques, avec un peu d'excès peut-être. Ce qui frappait le plus en sa figure était des yeux et des cheveux très noirs sur un fond d'une éblouissante blancheur. Le défaut était un nez un peu fort, avec une bouche trop enfoncée qui donnait à son visage une apparence de dureté. On voit que c'était juste l'opposé de madame de Longueville. Celle-ci était grande et ne l'était pas trop. La richesse de sa taille n'était rien à sa délicatesse. Un embonpoint tempéré laissait déjà paraître et retenait encore dans une

mesure exquise la beauté des formes de la femme. Ses yeux étaient du bleu le plus doux ; son abondante chevelure du plus beau blond cendré. Elle avait le plus grand air, et malgré cela son trait particulier était la grâce. Ajoutez la suprême différence des manières et du ton. Madame de Longueville était dans tout son maintien la dignité, la politesse, la modestie, la douceur même, avec une langueur et une nonchalance qui n'étaient pas son moindre charme. Sa parole était rare ainsi que son geste ; les inflexions de sa voix étaient une musique parfaite. L'excès, ou jamais elle ne tomba, eût été plutôt une sorte de mignardise. Tout en elle était esprit, sentiment, agrément. Madame de Montbazon, au contraire, avait la parole libre, le ton leste et dégagé, de la morgue et de la hauteur.

Victor COUSIN,
de l'Académie française.

(La suite au prochain numéro.)

LIVRE DES DÉPENSES DE MADAME DE POMPADOUR.

Nous trouvons dans le *Journal de l'instruction publique* un document très curieux. C'est un état des dépenses de madame de Pompadour, depuis le moment où elle devint la maîtresse de Louis XV, jusqu'à sa mort. C'est à M. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles, que l'on doit la publication de ce document, retrouvé dans les archives de la préfecture de Seine-et-Oise. Il prouve que la faveur de madame de Pompadour n'a pas coûté moins de trente-six millions à la France.

Relevé des dépenses de madame de Pompadour, depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort.

On sait que Jeanne-Antoinette Poisson, mariée fort jeune au sous-fermier général Lenormand d'Étiolles, ne tarda pas à devenir la maîtresse de Louis XV. La mère de madame d'Étiolles, ambitieuse et intrigante, avait toujours rêvé pour sa fille le rôle honorable auquel elle

venait de parvenir. Elle lui fit, en conséquence, donner une éducation brillante, et lui inspira surtout le goût des arts. Ce fut en 1745 qu'elle fut reconnue maîtresse en titre du roi et crée par lettres patentes marquise de Pompadour.

C'est de cette année 1745 que date ce manuscrit dont nous allons nous occuper. C'est un petit in-4° sur papier gros et gris. Écrit en petit caractère et sans orthographe, il paraît être de la main de quelqu'un qui fut attaché à la maison de la marquise, et a été composé sur des notes dont un grand nombre ont été écrites par madame de Pompadour elle-même, ainsi qu'il est facile de le voir quand le copiste, ne se donnant pas la peine de changer ce qu'il a sous les yeux, parle à la première personne, comme dans cet article : *J'avais en vaisselle d'argent pour, etc.*, et dans cet autre : *Gages de mes domestiques, 49 années, etc.* Il est recouvert d'une feuille de papier jaune sur laquelle est écrit : *Enormes dépenses. La première feuille*

porte ce titre : *Etat des dépenses faites pendant le règne de madame la marquise de Pompadour, à commencer le 9 septembre 1715 jusqu'au 15 d'avril 1761.* — C'est le jour où elle est morte.

La première partie du manuscrit est consacrée aux dépenses des bâtiments. Madame de Pompadour aimait beaucoup les constructions. Non seulement elle fit réparer à grands frais plusieurs propriétés qu'elle avait achetées, mais encore elle fit élever un assez grand nombre de maisons. Son jeune frère, Poisson, connu sous le nom de marquis de Marigny, qui fut directeur général des bâtiments du roi, la seconda dans ses vues. Il dirigea particulièrement la construction du charmant château de Bellevue qui a depuis appartenu à Mesdames de France, et dont il ne reste plus de traces aujourd'hui. — Ce chapitre est intitulé : *Etat des sommes payées par ordre du roi par le sieur de Montmartel, sur les travaux et bâtiments de Crécy, Bellevue et autres endroits, suivant les mandements visés par les sieurs de L'Assurance et d'Isle, Maurenzel.*

Crécy et Aunay. — Crécy était un fort joli château, faisant aujourd'hui partie du département de Seine-et-Marne, Madame de Pompadour en fit l'acquisition en 1748, pour la somme de 650,000 l. Elle acheta en même temps 140,000 l. la terre d'Aunay, qui touche à Crécy. Les travaux qu'elle y fit faire, pendant les années 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, s'élevèrent à la somme de 2 millions 903,267 l. 7 s. 4 d.

La Celle est une charmante propriété à la porte de Versailles. Madame de Pompadour l'acheta 260,000 l., en 1749. Les sommes payées pour l'embellissement du château, pendant les années 1749 et 1751, s'élevèrent à 70,444 l. 45 s. 4 d.

En 1719, Louis XV lui donna une portion du terrain du petit parc de Versailles, sur lequel elle fit construire une jolie habitation qu'elle appela son *Ermitage*. La construction de l'*Ermitage* lui coûta 269,001 l. 40 s. 11 d.

Madame de Pompadour ne s'arrêtait pas dans son goût de construction, qu'elle sut faire partager à Louis XV. Elle venait de créer un char-

mant bijou dans sa propriété de l'*Ermitage*; elle voulut construire un véritable château, avec son parc et ses jardins. Il existait sur la côte qui domine la Seine, entre Sèvres et Meudon, des terres qui appartenaient au roi; Louis XV les lui donna, et, grâce au goût de Marigny, on vit s'élever l'une des plus jolies habitations primitives des environs de Paris. *Bellevue*, nom que méritait bien cette charmante maison, fut construite en 1750. Elle revint à 2,589,724 l. 41 s. 9 d.

Outre ces propriétés, madame de Pompadour avait encore des habitations particulières dans les principales résidences royales : à Versailles, à Compiègne, à Fontainebleau et à Paris.

A Versailles, le roi lui donna, en 1752, le terrain sur lequel se trouvait, sous Louis XIV, la *Pompe* ou *Tour d'eau*, détruite en 1686. Elle y fit construire un hôtel qui lui revint à 210,844 l. 12 s. 40 d. C'est aujourd'hui l'*Hôtel des réservoirs* ou *restaurant Duboux*. On avait fait construire contre le mur du réservoir de l'opéra un corridor qui permettait d'aller du château dans cet hôtel. Madame Duboussat en parle dans un endroit de ses Mémoires : « J'avais, dit-elle, un très joli appartement à l'hôtel, où j'allais presque toujours à couvert, etc. »

Dans son hôtel de Compiègne, elle dépensa en 1751, 1752 et 1753, 48,232 l. 7 s. 8 d.

A Fontainebleau, elle fit construire en 1753, à l'imitation de celui de Versailles, un oratoire qui lui revint à 237,001 l. 48 s. 4 d. Elle acheta à Paris l'hôtel d'Evroux, qu'elle paya 730,000 l., et y dépensa, en 1754, 95,169 l. 6 s.

On trouve encore, au chapitre de dépenses des bâtiments, diverses sommes pour des institutions religieuses. Ainsi, on voit pour le couvent des Ursulines de Poissy, dont sa tante du côté maternel, madame Sainte-Perpétue, était l'abbesse, une somme de 4,905 l. 45 s. 10 d., et pour les dames de l'Assomption de Paris, une autre somme de 52,225 l. 4 s. 41 d. Enfin, on voit le marquisat de Pompadour y figurer pour 28,000 l., dépensées en 1753. — Dans ce chapitre des dépenses des bâtiments se trouvent les noms de tous les entrepreneurs et artistes qui ont été employés soit à construire,

soit à embellir ces diverses maisons. Les artistes qui ont travaillé au château de Crécy et à Aunay sont : *Rousseau*, *Verbeck* et *Pigalle*, sculpteurs ; à la Celle, *Rousseau*, sculpteur ; à l'Ermitage, près Versailles, *Rousseau* et *Verbeck*, sculpteurs, et *Aysbrack*, peintre de fleurs ; à son hôtel de Versailles, *Rousseau* et *Verbeck*, sculpteurs, et *Aysbrack*, peintre ; à Bellevue, *Coustou*, *Rousseau*, *Maurisan*, la veuve *Chevallier*, *Verbeck*, sculpteurs, *Nelson*, *Gavau*, *Brunelly*, *Oudry*, peintres, *Janson*, la veuve *Cropel*, dessinateurs, *Martinière*, émailleur ; à l'hôtel d'Evreux, à Paris, *Verbeck*, sculpteur ; à l'Ermitage de Fontainebleau, *Verbeck*.

A la suite du chapitre des dépenses de bâtiments vient un journal commencé le 9 septembre 1745, et terminé en mars 1764, dans lequel est inscrit, mois par mois, ce que recevait madame de Pompadour pour ses dépenses ordinaires. On y voit que pendant ces dix-neuf années les recettes, pour ses dépenses ordinaires, ont été de 1 million 767,674 l. 7 s. 6 d., et les dépenses de 4 million 977,207 l. 41 s. 6 d. Ce journal peut donner lieu à quelques curieuses observations. Madame de Pompadour touchait une pension qui lui était payée tous les mois, sans compter les sommes qu'elle recevait du roi comme cadeau, toujours pour sa dépense ordinaire. Cette pension était, la première année, de 2,400 l. par mois ; en 1746, 4747, 4748 et 1749, les sommes données s'élevèrent souvent jusqu'à 30,000 l. dans un mois ; puis, dans les années suivantes, pendant lesquelles la passion du roi pour sa maîtresse s'était beau-

coup affaiblie, on voit la pension se régulariser et se réduire presque constamment à 4,000 l. par mois. On remarque encore que, pendant les premières années, madame de Pompadour reçoit du roi des étrennes qui disparaissent aussi dans les années suivantes : ainsi, en 1747, année du plus fort de la passion de Louis XV, elle reçoit 50,000 l. d'étrennes, en 1749, elle n'en reçoit plus que 24,000 l., et depuis 1750, on ne les voit plus figurer dans les comptes.

Les sommes qu'elle recevait du roi étant moins fortes et ses dépenses habituelles étant toujours fort considérables, il fallait trouver d'autres ressources. C'est dans le jeu et dans la vente de ses bijoux que madame de Pompadour trouve le moyen d'équilibrer les recettes avec les dépenses. Ainsi, on la voit gagner au jeu à Marly, le 15 mai 1752, 9,120 l., et le 31 du même mois, 28,800 liv. ; en 1760, elle vend des *bracelets de perles* 12,960 l. ; en 1761, elle vend encore des bijoux pour 9,600 l. ; en 1762, sa vente de bijoux et le gain du jeu lui rapportent 20,489 l.

Ce journal est terminé par une récapitulation dans laquelle les recettes et leur emploi sont composés année par année, et qui montre, comme je l'ai indiqué en donnant le chiffre des recettes et des dépenses, que madame de Pompadour savait très bien dépenser tous les ans ce qui lui était donné, et ne faisait aucune économie.

Le Roi,
Bibliothécaire de Versailles.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Le monde dramatique est fort ému des choix faits par la commission chargée de la distribution des prix de vertu fondés par M. Léon Faucher, ce Montyon de l'art théâtral. Les rosières nommées par messieurs du jury sont M. Émile Serret, auteur des *Familles*, comédie en trois actes jouée à l'Odéon, et MM. Masson et Anicet-Bourgeois, pères collectifs de la *Mendiant*e, mé-

lodrame en cinq actes représenté sur la scène de la Gaîté. Ce verdict, en effet, ne laisse pas de paraître assez singulier, surtout en ce qui concerne MM. Anicet-Bourgeois et Masson, quand on considère que les œuvres mises lors de concours, telles que *Diane*, *l'Éril de Machiavel*, *mademoiselle de la Seiglière*, émanent d'hommes tels que MM. Émile Augier, Jules

Sandeau et Léon Guillard. Heureusement que, si la commission propose, c'est le ministre qui dispose : attendons l'arrêt du grand juge.

Autre événement qui ne laisse pas de faire un certain bruit, bien qu'il s'agisse d'un personnage à peine connu de la génération présente. Brunet, l'ancien acteur des Variétés, qui fut aussi directeur de ce même théâtre, vient de s'éteindre au fond d'une petite ville de province où il vivait retiré depuis longues années. Brunet, dont le talent était tout instinctif, et qui n'eut au théâtre ni modèle ni héritier, était le type et le créateur de ces *joçrisses* qui firent la joie de nos pères et que ressuscitait un mouret l'acteur dont le jeu naturel et plein de *bonhomie* s'est le plus rapproché de celui de Brunet : je veux parler de ce pauvre Aicléde Toussez. Chose singulière ! ces deux comédiens, l'un et l'autre si naturels et si vrais dans l'emploi dit des *naïfs*, se sont éteints tous deux dans un état d'enfance et d'imbécillité complètes.

Encore une mort à enregistrer. (Ce n'est pas notre faute si cette chronique théâtrale ressemble à un bulletin de décès.) Bayard, un des auteurs les plus féconds et les plus heureux de ce temps-ci, Bayard, le clair de lune de M. S. Riba, a succombé subitement entre un bal et une répétition ; il venait d'offrir à ses nombreux amis une fête brillante et se préparait à se rendre au Vaudeville, où on l'attendait pour répéter généralement *Boccace* ou le *Décameron* qu'on devait jouer le lendemain, quand il est tombé frappé comme d'un coup de foudre. On l'a relevé : il était mort étouffé par un anévrysme. Ce funeste accident n'a point été, il faut le dire, tout à fait étranger au succès de son dernier ouvrage. *Boccace* est un de ces vaudevilles estimables qui, si Bayard n'eût point disparu de ce monde, n'eût fourni qu'une courte et modeste carrière ; mais la mort de son pere lui prête un intérêt de circonstance qui lui vaut et lui vaudra longtemps la vogue : on l'aime comme un orphelin.

Fechter, qui est à lui seul toute la pièce, paraît sous sept costumes différents, et représente autant de héros empruntés aux contes les plus croustilleux d'un écrivain dont la chasteté n'a jamais passé pour constituer le principal mérite. Ajoutez des costumes aussi décolletés que possible par le bas comme par le haut, de jolies femmes, de charmants décors, et vous aurez une idée exacte de cette gaudriole à grand spectacle.

Passons de ces gaillardises à une œuvre plus sérieuse, à la *Maïaria*, petit drame en un acte et en vers de M. le marquis de Belloy, représenté au Théâtre-Français. A bien dire, la *Maïaria* n'est point une pièce, mais un prétexte à de beaux vers frottés au rachat du talent. L'action se passe au xiv^e siècle. Un noble Italien, époux d'une belle jeune fille, dont il est amoureux et jaloux, cache sa compagne ou plutôt sa victime au fond de la Marecchia toscane, dont l'atmosphère empoisonnée la défend de tout voisinage importun. Mais cet air maudit mine soudainement la santé de la jeune épouse, qui s'étiolle peu à peu ainsi qu'une fleur dans une terre ingrate. Il dépendrait de la comtesse de sauver sa vie en livrant à son mari le nom de celui qu'elle aime avant de lui abandonner sa main, mais son honneur ainsi que son cœur s'y refuse, et la pauvre enfant perc de sa vie sa constance et sa discrétion.

Voilà tout ; mais quels détails charmants ! quelle poésie vive et pure, tantôt tendre et touchante, tantôt fougueuse et passionnée, suivant qu'elle passe par les lèvres de l'époux ou de l'épouse ! Le succès le plus légitime a couronné cette tentative vraiment littéraire, bien digne de l'ingénieur auteur de *Damon et Pythias*.

Quelques mots encore : la Porte-Saint-Martin, dans *Sinarra* ou le *Démon de la nuit*, nous a montré le clown le plus fantasque qui ait jamais gambadé sur les planches d'un théâtre. Ce n'est pas un homme, c'est un diable de caouclou ou de gaitapercula.

Oncle Tom, que me veux tu ? Le Gymnase vient de nous offrir une troisième édition de ce moricaud sentimental et biblique, illustré d'ariettes et de couplets. Faut de l'*Oncle Tom*, pas trop n'en faut. Le public a prouvé par ses applaudissements qu'il en avait assez de ce pâté d'anguille.

L'affiche des Variétés nous avait promis qu'*On disait des bêtises*; on en a dit beaucoup et des plus gais, des plus amusantes, auxquelles l'excellent Numa a prêté le concours de sa divertissante bonhomie.

Les Tuileries ont eu les premières des *Folies dramatiques*, facétie en 4 actes, dont nous rendrons compte prochainement. Leurs Majestés ont ri comme de simples mortels aux grosses bouffonneries de Sauville et de son compère Grassot.

A. DE BRAGELONNE.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

UNE PARURE SANS SECONDE.

La ville de Caen a ouvert un concours entre tous les fabricants de dentelle de cette ville pour la confection d'une parure en blonde blanche qu'elle a décidé d'offrir à l'impératrice. Une commission est chargée de faire exécuter les conditions de ce concours. Ces conditions prescrivent le genre et la forme de l'œuvre à fournir. Les croquis, dessins et modèles devront être remis à l'examen de la commission le 1^{er} mars ; la parure sera confectionnée pour le 1^{er} juillet. Le fabricant dont le modèle aura été choisi devra prendre l'engagement d'honneur de ne pas faire une seconde parure semblable, ce modèle devant rester la propriété de la ville. Cinq fabricants, après avoir pris connaissance de ces conditions, ont déclaré s'y soumettre sans réserve et être prêts à concourir.

LES DEUX VOLÉS.

Une escroquerie des plus audacieuses a été commise au préjudice de deux avocats de Bruxelles, dans des circonstances assez plaisantes :

L'un d'eux, M. D... était à table l'autre soir, lorsqu'un individu, ayant l'apparence d'un garçon de magasin, se présenta chez lui, et, lui présentant une carte de visite de M. l'avocat V..., lui dit que ce monsieur, se trouvant dans un magasin voisin occupé à faire des oupettes, avait trouvé insuffisante la monnaie qu'il avait sur lui, et le pria de lui prêter dix francs qu'il lui remettrait le lendemain.

M. D... sans défiance, remit au commissionnaire les dix francs demandés.

Le lendemain, MM. D... et V... se rencontrèrent au *Café Suisse* ; ils s'abordèrent et, après avoir causé quelque temps, M. V... dit à son ami : Je vous jure vos dix francs d'hier en cinq points d'écarté. La proposition fut acceptée, et en quelques instants M. V... eut gagné la partie. — Nous sommes quittes ! lui dit M. D... — Quittes ! Comment cela, j'ai gagné ? vous me devez vingt francs. — Permettez, je vous avais prêté dix francs, nous sommes quittes .. — Mais pas du tout, c'est moi qui vous ai prêté... La question s'embrouillait évidemment ; les deux amis finirent par s'expliquer, et le résultat de l'explication fut que qu'ils avaient été dupes tous deux d'un escroc qui était allé chez chacun d'eux emprunter dix francs pour l'autre.

Après le premier moment de désappointement, MM. V... et D... rirent beaucoup du tour dont ils étaient victimes, et le racontèrent hier à leurs amis comme un procédé d'escroquerie tout à fait nouveau.

LE PRIX D'UN SEAU D'EAU.

Le *Journal de l'Ain* raconte ainsi la singulière situation d'un curé qui n'a pas d'eau à boire :

« Alphonse Karr a fait une guerre aussi acharnée que spirituelle aux douaniers qui ne voulaient pas qu'on allât puiser un seau d'eau à la mer. Nous ne savons si l'auteur des *Guepes* a fini par avoir raison, mais ce que nous savons bien,

c'est qu'un curé du département de l'Ain vient d'être condamné en bonno et due forme pour avoir fait puiser dans un puits un seau d'eau destiné à préparer son pot au feu.

« Ce brave curé avait pensé que la commune ne lui devait pas seulement le logement, mais encore sa part d'eau dans une fontaine. La commune de M... avait bien une fontaine, mais par suite d'une exploitation de gravier, l'eau de la fontaine a disparu et a pris un autre courant ; bref, elle n'est plus qu'un abreuvoir destiné aux animaux.

« Il arriva qu'un jour la domestique du curé crut qu'elle pouvait, sans inconvénient, aller chercher un peu d'eau dans un puits voisin pour les besoins du ménage ; mais depuis que le socialisme a disparu de nos campagnes, il a été remplacé par un goût effréné de la propriété. Les Français sont ainsi faits. Donnez-leur un courant quelconque, ils y entrent avec une véritable furie.

« Le puits en question appartient donc à plusieurs propriétaires, de ces véritables propriétaires qui font bondir le citoyen Proudhon ; et y prendre un seau d'eau c'était un fait grave : de là procès-verbal par le garde de la commune, citation, comparution, jugement du curé qui confessa humblement sa faute devant le Juge de paix : J'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; mais la loi était là et le Code aussi avec ses articles inflexibles. Il y avait bien et dûment atténuant à la propriété d'autrui. Le pasteur fut donc condamné à 14 fr., tant pour amende que frais de justice, plus 10 fr. pour dommages et intérêts. En tout 24 fr.

« C'est un peu cher pour un seau d'eau à boire. A Paris les Auvergnats ne le vendent qu'un sou. On ne connaît pas cet usage, à ce qu'il paraît, dans la commune de M... Nous sommes persuadé que le vin y est moins cher ; les cabaretiens en savent quelque chose, et les buveurs aussi. »

LE NOUVEAU MOÏSE.

Un journal du Midi raconte un épisode des plus intéressants du désastre d'Andanco, qui a coûté la vie à un certain nombre de personnes. Pendant le sauvetage des passagers de l'arrière du *Parisien* n° 5, deux dames, dont l'une est la femme d'un colonel de hussards récemment promu général, ont pris dans leur bras un très jeune enfant pour le faire passer dans ceux d'autres personnes venues au secours des naufragés dans un petit batelet. Au moment où s'opérait la remise de cet enfant, elle heurta violemment le batelet qui chavira avec son chargement. Par un miracle, qui rappelle celui de Moïse sauvé des eaux, le jeune enfant, qui avait été déposé sur un coussin, surnagea grâce à cette allége, et suivit le fil de l'eau jusqu'à une certaine distance. Des marins qui faisaient forc de rames dans la direction du *Parisien* l'ayant heureusement aperçu, l'ont recueilli au moment où il tenait encore dans ses petites mains une pomme qu'il croquait à belles dents.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par la poste).

Six mois . . . 18 fr. | Une année . . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^r with English translation. 20 d^r

Yearly 35 shillings.

D^r with English translation. 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 15, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 FRANCS 60 c. must be PAID for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 60 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . . 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du Progrès et du Moniteur de la Mode, pour tous les journaux publiés par elle.

A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Irlande, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.

A MARSEILLE, chez M. BONNARD, 47, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.

A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.

A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park l'ace), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.

A LEIPZIG, MM. NICHOLSEN et TWITMEYER.

A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du Moniteur de la Mode, 15, Greek-Street, Soho.

A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.

A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Feid n. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.

A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.

A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.

GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terrallet.

A RIO DE JANEIRO, MM. A. et P. DESMARAIS, négociants.

A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à l'orio.

A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.

A NAPLES, M. Benoit Pellettero, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.

A SAN-FRANCISCO (Californie) MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Warff.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINER, 2, rue Mirnon.

2^e Numéro de Mars 1855. — Gravure N^o 597.

10^e ANNEE.
2^e Epoque.

LX

12^e LIVRAISON
du 4^e volume.

MONTEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

Modes, Littérature, Beau-Arts, Théâtres

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1845

Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la divinité!

H. SÉGUIN.

DEUXIÈME PÉRIODE

DATANT DU 1^{er} AVRIL 1851.



PARIS

ADOLPHE GOURAUD ET C^o

RUE RICHELIEU, 92.

TERRIBLE EFFET DE LA POUDRE FULMINANTE.

Un accident terrible est arrivé dans une fabrique de capsules des environs de Bellevue.

On sait qu'il n'y a pas d'industrie plus dangereuse que la préparation de la poudre fulminante, qui, renfermée dans des capsules de cuivre, sert à amorcer les fusils à piston. Cette poudre, qui se compose d'un mélange desséché de fulminate de mercure et de nitrate de potasse, a des effets si dangereux, que la préfecture de police en défend le transport dans toute l'étendue de son ressort. Elle doit être préparée dans le lieu même où se fabriquent les amorces. En outre, les établissements où s'élabore cette fabrication sont soumis à des dispositions toutes spéciales, qui les assujettissent à être clos de murs et éloignés de toute habitation et des routes et chemins publics.

Dans tous les travaux qu'exige la préparation des amorces, les ouvriers sont très exposés. La préparation du fulminate de mercure, d'où se dégage une notable quantité d'acide cyanhydrique, ruine leur santé. L'opération, qui consiste à broyer le nitrate de potasse avec le fulminate, pour obtenir la poudre fulminante, est plus dangereuse encore. La moindre pression détermine une explosion redoutable.

La poudre, fabriquée et encore humide, est portée au séchoir, et lorsqu'elle est suffisamment ressuée, on la graine au moyen de tamis de crin, en la comprimant légèrement avec la main. La poudre grainée est versée ensuite dans des caisses légères en bois, sur des feuilles de papier gris, et portée à l'étuve, d'où, lorsqu'elle est sèche, on la tamise une seconde fois pour en séparer le pulvérin.

Dans la fabrique de capsules située près de Bellevue, l'ouvrier chargé de ce tamisage, qui offre les dangers les plus graves, travaille seul dans un pavillon isolé. Hier, à deux heures, une détonation épouvantable a tout à coup interrompu son travail, et le malheureux ouvrier a été lancé au plafond et affreusement mutilé. Quand on est accouru le relever, il était mort; l'explosion de la poudre fulminante lui avait enlevé les deux bras, et creusé profondément la poitrine.

Nous ignorons quelle a été la cause immédiate de ce malheur. Il suffit que le tamis ait échappé des mains de l'ouvrier pour amener cet accident. Une semblable catastrophe s'était déjà produite, assure-t-on, dans le même établissement, et avait causé la mort de trois personnes employées à la même opération.

UNE SURPRISE.

L'*Album dolois* donne le fait suivant tel qu'il lui a été raconté, sans toutefois en garantir l'authenticité :

« Il y a quelques jours, une chaise de poste, attelée de plusieurs chevaux, s'arrêtait à l'entrée du petit village de Pesoux (Jura), pour en laisser descendre des messieurs bien mis, et qui allèrent demander, à une maison voisine, où ils pourraient trouver une bonne nourrice. Suivant l'indication donnée, la voiture reprit lentement sa marche jusqu'à une pauvre chaumière. Les personnages entrèrent et trouvèrent

une paysanne qui s'intimida à leur vue, mais dont la constitution et la physionomie, à en juger par les apparences, annonçaient de la sagesse et de la bonté, justement ce qu'il leur fallait.

« Sans autre préambule que le salut d'usage, ils lui demandèrent si elle voulait se charger d'un petit nourrisson, pour lequel on lui remettrait tout de suite 800 fr., afin que rien ne pût lui manquer, et en ajoutant que chaque mois on donnerait de quoi empêcher cette somme de s'épuiser. Les 800 fr. furent comptés sur une table, avant même de connaître sa réponse. A la vue de l'argent de ces beaux messieurs, et aussi de leur chaise de poste, la nourrice ne put faire autrement que d'accepter.

« Aussitôt l'enfant, bien emmaillotté, fut pris dans la voiture et confié à la bonne femme, à qui, pour ne point lui donner le temps de demander ni nom ni adresse, ils prétendaient la plus grande hâte de partir. Remonter dans leur chaise, faire fouetter et disparaître, fut pour les inconnus l'affaire d'un instant. Peu après, la nourrice revenue du trouble dans lequel l'avait jetée la proposition suivie de tant d'argent, se consola, à sa vue, assez facilement d'avoir oublié de se faire laisser un nom et une adresse; mais elle voulut savoir si elle avait affaire à un garçon ou à une fille. A peine eut-elle entr'ouvert le dernier linge, qu'elle jeta un cri mêlé d'effroi et d'horreur, et faillit lancer loin d'elle la petite créature.

« C'est un monstre qui n'a d'humain que la tête et la partie supérieure de la poitrine; le reste de son corps va se terminant en serpent; et à la forme la couleur est jointe. »

UNE PIÈCE D'OR DANS UN HARENG.

Un cabaretier de Vienne a eu l'idée originale, pour amener la foule chez lui le mercredi des Cendres, d'annoncer au public, par une affiche monstre et des insertions dans les journaux, que, ce jour-là, il vendrait au détail une tonne de harengs, parmi lesquels s'en trouverait un contenant un ducat d'or qui appartiendrait à l'acheteur favorisé par la chance. Des centaines d'amateurs se rendirent à cet appel, attirés par l'espoir de gagner une pièce d'or pour quelques kreutzers.

Les harengs furent littéralement enlevés, et, grâce à l'excitant du sel, les lillations furent en harmonie avec la consommation. Le cabaretier avait fait d'excellentes affaires, et l'on voyait déjà le fond de la tonne, quand un garçon tailleur mit la main sur le hareng si vivement désiré et s'enfuit tout joyeux chez lui, avec la pièce qu'il avait gagnée.

15 Mars 1853. — Gravure N° 307.
(Traduction réservée.)

LE MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Je ne saurais dire, en vérité, où quelques esprits moroses ont pris qu'en ce moment la mode soit stationnaire, qu'il n'y ait rien à butiner et qu'il faille un grand effort d'imagination pour trouver un peu de neuf à décrire, etc., et autres paradoxes à l'usage des gens par trop grippés, ou des maris qui prévenaient avec terreur quelques crédits supplémentaires.

Tout ce que nous pouvons assurer, pour notre part, c'est que nous sommes loin de nous en être aperçus et qu'il semble au contraire que ce second hiver, auquel on ne s'attendait pas, et cette neige par trop retardataire nient amené une nouvelle recrudescence de toilettes et de plaisirs. Les réunions de charité, les concerts, les cercles d'intime se succèdent lent : on

cherche à oublier le temps et les dates, on se console du froid en dansant, on étouffe le bruit du vent qui siffle au dehors, tous les brillants accords de nos grands artistes, et tout est pour le mieux dans le plus jeyeux des mœurs possibles, celui de la mode.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil dans les beaux salons de la maison de commission Lassalle. L'activité qui y règne prouve assez que partout, en province, à l'étranger, comme à Paris, on ne songe guère à porter le deuil du soleil. Il reviendra quand il voudra. En attendant, on tâche, par de nouvelles fêtes, de se consoler de son absence.

La maison Lassalle suffit à peine aux nombreuses demandes qui lui sont faites; voici de ravissantes toilettes de bal, de matinées dansantes; puis, de gracieuses parures annonçant le printemps (car il faut bien tout prévoir); puis, des mobiliers complets, des raretés artistiques des chinisseries, des vases, des porcelaines, dont les modèles sont la propriété exclusive de cette maison; puis, des étoffes pour ameublements. De tout, enfin; car il est d'autant plus commode de s'adresser à la maison Lassalle que l'on reçoit d'abord les échantillons des objets demandés et que quelques-uns même on peut les renvoyer, lorsque après réception ils ne conviennent pas. Quant aux robes, aux toilettes de bal, c'est mieux encore;

un corsage allant bien et une simple mesure suffisent pour recevoir à jour fixe la parure désirée; n'est-ce pas bien précieux?

Chez Delisle, on ne s'aperçoit pas beaucoup non plus de ce ralentissement présumé de la mode. Comme toujours, les salons de la confection, où une charmante jeune femme vous fait l'accueil le plus gracieux; les comptoirs de soieries, ceux de la haute nouveauté, des étoffes riches lamées et brochées, où chacun s'empresse de prévenir vos demandes, de deviner vos desirs; toutes les parties, enfin, de ce magnifique temple de la mode et du bon goût étaient aux yeux surpris des splendeurs infinies; on n'a que l'embaras du choix entre toutes ces charmantes choses, et l'on ne peut s'empêcher de jeter un regard de regret sur celles que l'on abandonne. En rappelant l'urbanité qui distingue les employés de la maison Delisle, nous croyons être agréables à celles de nos lectrices qui, venant à Paris pour faire leurs emplettes, sont enchantées de trouver, non seulement, de charmants nouveautés, mais encore une complaisance pleine de grâce pour les guider dans le choix.

En nous montrant en ce moment les riches étoffes, dernier vestige de l'hiver qui s'écoule, les employés de la maison Delisle ont un air mystérieux qui donne fort à penser. Or, je vais lever pour vous un tout petit coin du secret. Sachez donc qu'il se prépare pour l'exposition du printemps d'adorables choses, que nous brûlons de vous en décrire quelques unes, et que nous nous hâtons de clore cet article de peur de manquer à notre parole.

Sauvons-nous chez *Nathalie*, nous y retrouverons les étoffes de Delisle, nous y serons de toutes manières en pays de connaissance. Là aussi de charmantes créations se préparent; la fraîche et gracieuse imagination de l'habile couturière nous réserve de délicieuses surprises. Consolons-nous de les attendre un peu par la description de ce que nous avons pu entrevoir. Voici d'abord une robe de taffetas à volants, mi-partie soierie, mi-partie dentelle et broderie; l'étoffe sur la même trame, sur le même métier se trouve travaillée aussi; la broderie de dentelle est liée au taffetas, comme le seraient les rayons, les bouquets d'une robe à dispositions, l'étoffe, en un mot, est une et à double travail. Les manches, bien larges, ont de même une application de broderie jusqu'au coude. Le corsage est pareillement garni: je ne sache rien de plus riche.

Une autre robe de taffetas est délicatement ornée de crêvés de satin; il y en a quatre rangs

autour de la jupe. Le corsage, ouvert et sans basques, est garni de chaque côté de crêvés semblables. Les manches sont plates, décorées aussi de la même manière dans le haut et au poignet. Ces crêvés, qui se font en satin du même nuance que le taffetas de la robe, sont une innovation charmante et fort à la mode.

Comme indications générales, je vous dirai que la dentelle guipure noire est fort recherchée. On en met en volants sur la jupe, puis aux manches autour des basques, en revers sur le corsage, etc. C'est un genre espagnol fort bien en cour.

En général, les toilettes de *Nathalie* ont une grâce adorable, et ses corsages, comme on dit, vont tout seuls; nous le savons bien, et surtout quand ils sont soutenus par un corset de mademoiselle Clémançon, la corsetière émérite, qui a le rare talent, si besoin est, de corriger la nature, sans causer aucune gêne, tout en faisant ressortir les avantages des tailles fines, élancées, bien prises.

Nous avons parlé d'un corsage entr'ouvert, et vous allez nous demander si l'on porte toujours des plastrons? Ah! madame, n'en doutez pas, cette mode durera longtemps, nous pouvons l'affirmer, principalement en songeant aux gracieux articles de haute lingerie de madame Colas. Cette adroite fée a un talent tout particulier pour tourner la dentelle en gerbes, en coquilles, et lui faire décrire de charmants zig-zags en entrelaçant des rubans. Nous avons admiré longuement un plastron formé d'un aunaque d'application d'Angleterre, mais d'une application *type*, où les feuilles de roses découpées servaient de dents mignonnes à la dentelle. Cet aunaque était formé en échelle et formant de coquilles décroissantes, dans chaque coquille est un nœud de ruban rose; le petit col ou rabat orné de même, ainsi que les manches. Un autre fichu-guimpe, aussi en application, était illustré de chaque côté d'un bouillonné de tulle dans lequel serpentait un ruban de taffetas blanc, les manches étaient en harmonie et formaient un gracieux ensemble de toilette. Au près de ces charmantes créations se montraient coquettement les plus jolis petits bonnets qui se puissent imaginer, tout soufflés de tulle et de dentelle, des bonnets-fançons, en taffetas rose, bleu, formant sur le front une pointe Marie-Stuart, couvrant un peu les oreilles, laissant voir la magnificence de la chevelure, puis descendant en longues barbes entourées de tulle faisant vapeur le long du visage. Il est impossible qu'une femme ne soit pas adorable coiffée ainsi; jugez un peu lorsqu'elle est jolie!

Visitons maintenant les salons de mesdemoiselles *Buhler*, qui semblent vouloir jeter un dernier défi à l'hiver, en créant les nouveautés de printemps les plus attrayantes. Voici d'abord une capote vert-chou, en blonde, taffetas, ruban de gaze à jours. Sur la passe six rouleaux plats redressés tournent gracieusement autour de la capote, qui est ornée de deux plumes tournantes. Dessous des roses et des rubans entremêlés.

Une capote du soir en blondes blanches et rouleaux de taffetas avec nœuds blancs de côté sous la passe, une tresse de taffetas vert-pomme remplaçant la natte à la Geneviève; de côté, le long des joues, de délicates roses moussues entremêlées de rubans verts.

Puis une jolie petite capote de taffetas bleu et blonde blanche, ornée de nœuds abeilles en dessous des blondes blanches et des jacinthes bleues; nous avouons que cette charmante capote était notre préférée, ainsi que sa voisine, toute rose et blanche, toute blonde et rubans; des coques de rubans faisaient le tour de la passe et garnissaient le derrière du chapeau d'une façon toute gracieuse.

Voici maintenant une capote d'un genre un peu plus sévère: elle est en ruban lilas avec guipure de crin noir brodé paille; c'est léger et riche tout à la fois. Cette passementerie ou guipure de crin est d'un charmant effet. Le dessous de cette capote est orné de narcisses blanches. En général je remarque que les capotes couvrent la tête, ont la forme baissée, les fonds ronds, un peu plissés sous le bavoloit.

N'avons-nous pas prononcé tout à l'heure le mot *passermenterie*? On en porte beaucoup, on en portera encore plus; tant mieux, rien ne sied aussi bien pour illustrer les robes, les mantelets, etc. C'est une broderie riche d'autant plus agréable qu'elle se trouve toute faite; mais il faut alors s'adresser aux premières fabricques si l'on veut avoir ces modèles attrayants et complètement inédits: à la maison *Richenet-Bayard*, par exemple, dont le bon goût et le génie créateur font loi en ce genre.

Maintenant, pour nous dédommager un peu de la neige, de la pluie, des frimas, allons visiter les parterres de madame *Sophie Perrot*, dont les délicates productions sont une concurrence dangereuse pour la société d'horticulture... Que de charmants fleurs, et comme tout cela est frais et léger! Voici pour matinées dansantes, des coiffures dites jardinières de printemps, et dans lesquelles se retrouvent, en effet, toutes les fleurs printanières. Ces coiffures ne sont point arrangées symétriquement; mais

les fleurs se posent ça et là, sans art apparent, et comme si vous vous étiez parée vous-même des fleurs butinées dans votre jardin.

Pour orner les chapeaux d'été, madame *Perrot* prépare des branches très légères et courantes, c'est-à-dire qu'elles ne retombent point simplement de côté, mais courent sur la forme du chapeau; le dessous est orné de même. Ces branches se font en lilas, lisérons, pervenches ou simplement en verdure. On portera aussi beaucoup de fleurs de paille, d'une délicatesse inouïe, et qui ne le cèdent qu'à la clématite de plumes, la plus gracieuse chose du monde; allez la voir, madame, et vous en serez émerveillée; demandez en même temps le chardon naturel monté avec toutes ses feuilles, et dites-moi s'il est rien de plus magnifique.

En un mot, une promenade chez madame *Perrot* dédommage un peu de ce temps froid et brumeux, et le fait oublier. On se croirait en plein été, surtout si, pour rendre l'illusion plus complète, on a eu le soin de se munir de quelques uns des parfums de *Legrand*, le *chimiste embaumé*, comme le disait l'autre jour gaiement une de ses élégantes clientes. Entre toutes les délicates odeurs qui obtiennent l'approbation de la haute société, nous remarquons la *mimosa* et la *poméliane*. Le duc de B... pour lequel ont été faits les premiers flacons, n'a plus voulu depuis lors se servir d'aucun autre parfum, de même que l'empereur et l'impératrice de Russie font un constant usage de l'eau des Alpes, l'odeur la plus douce, la plus suave, la plus digne de son gracieux nom et de ses nobles protecteurs.

Encore un mot avant de quitter le magasin et le laboratoire de M. *Legrand*. Quelque soin que vous preniez de vos jolies mains, madame, la dure saison les altère toujours un peu. Eh bien! d'après l'avis du docteur Ch... lui-même, aucun cosmétique ne lutte avec plus d'avantage contre le froid, les gerçures et le hâle de l'hiver que la *pâte de noisettes*, en s'en lavant légèrement les mains le soir avant de se coucher, il n'est besoin ni de gants, ni d'autres préservatifs, la peau reste souple, douce et parfumée. Il est une chose digne de remarque, c'est que les parfums de *Legrand*, loin de s'affadir par l'usage, restent toujours purs et suaves. Versez-en quelques gouttes sur un mouchoir, et le linge reste imprégné à toujours de l'odeur la plus délicate et digne des magnifiques mouchoirs de *Chapron*. Ce dernier, homme de goût, habile artiste, ne se lasse pas de créer, créer toujours, et l'on aurait peine à

s'imaginer, si on ne le voyait, tout le parti qu'il sait tirer de ce petit objet, le mouchoir, et de combien d'innovations il enrichit et em-

bellit ce gracieux rien de batisto et de dentelle.

LOUISE BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 357.

TOILETTE DE VISITES. — Chapeau baissant derrière, évasé devant, il se compose de *rubans-guipures* n° 12, en soie, avec mouches en cordonet de soie claire et à bords de taffetas frangés en feston.

La carcasse est en tulle noir. L'ornement se compose du ruban indiqué, bordé d'une dentelle noire, plate sur le milieu du chapeau, gaufrée sur les côtés; le bavololet est en taffetas bouillonné, recouvert d'une haute dentelle; une ganse en paille est cousue sur le ruban à l'endroit où se termine le bord du taffetas contre le milieu guipure qui forme ainsi entre-deux; le dessous est garni de fleurs forçant bandeaux sur le front.

Pelase Brunswick de la maison Gagelin. — Ce vêtement en taffetas est garni de ruban n° 9, plissé à la vieille, d'une petite dentelle de 4 centimètres, et de haute dentelle. Il est décolleté un peu en cœur devant et arrondi derrière; la partie de taffetas qui se trouve entre les deux rangs de rubans est disposée en Berthe et remplace le capuchon qui est simulé par un gros pli creux. Sous le ruban du bas, il y a un petit volant de dentelle posé presque à plat; puis une haute dentelle de 15 à 20 centimètres légèrement froncée qui forme volant tout autour. Une manche en taffetas bordée d'un plissé à la vieille et garnie d'une haute dentelle, passe sous le volant de la *Berthe-capuchon*. Un rang de plissé borde le devant; deux rangs sont au bas et le tout se termine par un petit volant et un grand.

La robe montante est en taffetas gris, fermée tout le long par des boutons d'acier. Col et manches de dessous en dentelle blanche.

TOILETTE DE CHEZ SOI. — Petit bonnet Pompadour en blonde blanche à dents, ayant sur les côtés des bouclettes et des bouts de ruban de gaze, entremêlé de blonde; le fond mou est couvert de petits nœuds papillons: le tour de la tête est formé par un volant de blonde.

Robe en taffetas *Eugénie*, garnie de rubans, de volants et de petits agréments en velours frappé.

Le corsage est montant, ouvert devant du haut en bas, plat derrière, plissé devant et trois gros plis couchés partant de la couture d'épaule. Un large nœud de velours noir, posé sur une barrette, garnit le haut; un second nœud est posé de même au milieu, et la ceinture en velours forme un troisième nœud à l'ours.

Les manches larges se composent de deux gros bouffants retombant et d'un volant; sous chaque bouffant devant il y a un nœud en velours. Un velours n° 9 borde ce volant, et un petit ornement en velours large de 2 centimètres est posé au-dessus.

Trois volants garnissent la jupe. Au-dessus du premier, il y a un rang de velours frappé. Au bord de chaque volant, il se trouve un velours de 5 centimètres, et à 3 centimètres au dessus un rang de velours frappé.



L'illustration est de M. J. G. — 1871

LE MONITEUR DE LA MODE.

Modes de M^{lle} Moran, 1 Basse du Rempart; Périsse de la Maison Gogelin & Richelieu 13; Corbelle de M^{lle} Mathias; M^{lle} Burdes & Richelieu 14; Assommoire de Richelieu Magard rue de la Paix 174; L'Éclaircie de M^{lle} de Ségur & L'Éclaircie de la Comp^{agnie} Coloniale Coligny pour l'Alceste des Antilles; Pajoumère de la Société Hygiénique; 22 Bonaparte; — Pajou en Cheveux de Bonhomme d'Or rue de la Paix; L'Éclaircie de M^{lle} de Ségur des Antilles de France rue Vivienne et rue Richelieu; L'Éclaircie de Bonhomme de la Confiance Hygiénique Rue Vivienne 11

UN DUEL SOUS LA FRONDE.

(Voyez le numéro précédent.)

Ce n'en était pas moins une créature très attrayante, quand elle voulait l'être, et elle eut un grand nombre d'adepteurs, depuis Gaston, duc d'Orléans, et le comte de Soissons, tué à la Marfée, jusqu'à Rancé, le jeune et galant éditeur d'Anacréon et le futur fondateur de la Trappe. M. de Longueville avait été quelque temps l'amant en titre, et il lui faisait des avantages considérables. Quand il épousa mademoiselle de Bourbon, madame la Princesse (1) exigea, sans être il est vrai bien fidèlement obéie, qu'il rompt tout commerce avec son ancienne maîtresse. De là, dans cette âme intéressée, une irritation que redoubla la vanité blessée, lorsqu'elle vit cette jeune femme avec son grand nom, un esprit merveilleux, un agrément indéfinissable, s'avancer dans le monde de la galanterie, entraîner sans le moindre effort tous les cœurs après elle, et lui enlever ou partager du moins cet empire de la beauté dont elle était si fière et qui lui était si précieux. D'un autre côté, le duc de Beaufort n'avait pu se défendre pour madame de Longueville d'une admiration passionnée qui avait été très froidement reçue. Il avait eu du dépit, et cette blessure saigna longtemps, c'est son ami La Clâtre qui nous l'apprend, même après qu'il eut porté ses hommages à madame de Montbazon. Celle-ci, comme on le pense bien, n'agit encore ses ressentiments. Enfin, le duc de Guise, récemment arrivé à Paris, s'était mis à la fois dans le parti des importants et au service de madame de Montbazon, qui l'accueillit fort bien, en même temps qu'elle s'efforçait de garder ou de rappeler M. de Longueville, et qu'elle régnait sur Beaufort, dont le rôle auprès d'elle était celui de cavalier servant. On le voit, madame de Montbazon disposait ainsi, par Beaufort et par Guise, comme aussi par sa belle-fille, madame de Chevreuse, de la maison de Vendôme et de

(1) La princesse de Condé, mère de mademoiselle de Coublé.

la maison de Lorraine, et elle employa tout ce crédit au profit de sa haine contre madame de Longueville. Elle brûlait de lui nuire ; elle en trouva l'occasion.

Un jour qu'elle avait chez elle une nombreuse compagnie, on ramassa deux lettres qui n'avaient pas de signature, mais qui étaient d'une écriture de femme et d'un style peu équivoque. On se mit à les lire, on en fit mille plaisanteries, on en rechercha l'auteur. Madame de Montbazon prétendit qu'elles étaient tombées de la poche de Maurice de Celigny, qui venait de sortir, et qu'elles étaient de la main de madame de Longueville. Le mot d'ordre une fois donné, tous les échos du parti des importants le répandirent, et cette aventure devint l'entretien du jour. Voici quelles étaient les deux lettres trouvées chez madame de Montbazon, une frivole curiosité nous les a très fidèlement conservées.

« J'aurais beaucoup plus de regret du changement de votre conduite si je croyais moins mériter la continuation de votre affection. Je vous avoue que, tant que je l'ai crue véritable et violente, la haine vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant n'espérez pas autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour partager la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout à fait. Je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

« De quoi vous avisez-vous après un si long silence ? Ne savez-vous pas bien que la même gloire qui m'a rendue sensible à votre affection passée me défend de souffrir les fausses apparence de sa continuation ? Vous dites que mes soupçons et mes inégalités vous rendent la plus malheureuse personne du monde ; je vous assure que je n'en crois rien, bien que je ne puisse

nier que vous ne m'ayez parfaitement aimée, comme vous devez avouer que mon estime vous a dignement récompensé. En cela nous nous sommes rendu justice, et je ne vous pas avoir dans la suite moins de bonté, si votre conduite répond à mes intentions. Vous les trouveriez moins déraisonnables si vous aviez plus de passion, et les difficultés de me voir ne feraient que l'augmenter au lieu de la diminuer. Je souffre pour n'aimer pas assez et vous pour aimer trop (1). Si je vous dois croire, changeons d'humeur; je trouverai mon repos à faire mon devoir, et vous devez y manquer pour vous mettre en liberté. Je n'aperçois pas que j'oublie la façon dont vous avez passé avec moi l'hiver, et que je vous parle aussi franchement que j'ai fait autrefois. J'espère que vous en userez aussi bien, et que je n'aurai point de regret d'être vaincue dans la résolution que j'ava.s faite de n'y plus retourner. Je garderai le logis trois ou quatre jours de suite, et l'on ne m'y verra que le soir; vous en savez la raison. »

Ces lettres n'étaient pas controuvées. Elles avaient été réellement écrites par madame de Fouquerolles au beau et élégant marquis de Maulevrier, qui avait eu la sottise de les perdre dans le salon de madame de Montbazou. Maulevrier, tremblant d'être reconnu et d'avoir compromis madame de Fouquerolles, courut chez un des chefs du parti des importants, La Rochefoucauld, qui était son ami, lui confia son secret, et le supplia de s'entremettre pour assoupir cette affaire. La Rochefoucauld fit comprendre à madame de Montbazou qu'il était de son intérêt de faire ici la généreuse, car on reconnaîtrait bien aisément l'erreur ou la fraude, dès qu'on en viendrait à confronter l'écriture de ces lettres avec celle de madame de Longueville; qu'il lui fallait donc prévenir un éclat qui retomberait sur elle. Madame de Montbazou remit les lettres originales à La Rochefoucauld, qui les fit voir à M. le Prince et à madame la Princesse, à madame de Rambouillet et à madame de Sablé, particulières amies de madame de Longueville, et, la vérité bien

établie, les brûla en présence de la reine, dérivant Maulevrier et madame de Fouquerolles de l'inquiétude mortelle où ils avaient été pendant quelque temps.

Peut-être eût-il été sage de s'en tenir là. C'était l'avis un peu intéressé du faible et prudent M. de Longueville, qui voulait ménager madame de Montbazou, et ne croyait pas que l'honneur de sa femme eût beaucoup à gagner à un plus grand éclat. Madame de Longueville n'était pas non plus fort animée; mais madame la Princesse, avec son humeur altière et dans le premier enivrement des succès de son fils, exigea une réparation égale à l'offense, et déclara hautement que, si la reine et le gouvernement ne prenaient pas en main l'honneur de sa maison, elle et tous les siens se retireraient de la cour: elle s'indignait à la seule idée qu'on pût mettre un moment sa fille en balance avec la petite-fille d'un cuisinier, disait-elle, voulant parler de la Varenne, père de la comtesse de Vertus, qui avait été maître d'hôtel de Henri IV. En vain tout le parti des importants, Beaufort et Guise à leur tête, s'agitèrent et menacèrent; en vain madame de Chèvrense, qui n'avait pas encore perdu tout son crédit auprès de la reine, soutint vivement sa belle-mère: Mazarin était trop habile pour se mettre sur les bras deux ennemis à la fois, et pour se brouiller avec le Condé sans aucun espoir d'acquiescir ou de désarmer les Lorrains et les Vendôme. Il tourna aisément la reine du côté de madame la Princesse. Madame de Longueville était allée passer les premiers moments de cette désagréable aventure à la Barre, auprès de ses chères amies, mesdemoiselles Du Vigan. La reine elle-même alla l'y voir, et lui promit sa protection. On décida que la duchesse de Montbazou se rendrait chez madame la Princesse, à l'hôtel de Condé, et lui ferait une réparation publique. Madame de Motteville raconte avec beaucoup d'agrément tout ce qu'il fallut de diplomatie pour ménager et régler ce que dirait madame de Montbazou et ce que répondrait madame la Princesse. « La reine était dans son grand cabinet et madame la Princesse était avec elle, qui, tout émue et toute terrible, faisait de cette affaire un crime

(1) Il ne semble qu'il faudrait mettre: « Je souffre pour aimer trop, et vous pour n'aimer pas assez. »

de lèse-majesté. Madame de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, était avec le cardinal Mazarin pour composer la harangue qu'elle devait faire. Sur chaque mot, il y avait un pourparler d'une heure. Le cardinal, faisant l'affaire, allait d'un côté et d'autre pour recommander leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France et au sien particulier. Il fut arrêté que la criminelle irait chez madame la Princesse le lendemain, où elle devait dire que le discours qui s'était fait de la lettre était une chose fautive, inventée par de méchants esprits, et qu'en son particulier elle n'y avait jamais pensé, connaissant trop bien la vertu de madame de Longueville et le respect qu'elle lui devait. Cette harangue fut écrite dans un petit billet qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à madame la Princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui semblait dire : « Je me moque de ce que je dis. »

Mademoiselle nous donne les deux discours prononcés : « Madame, je viens ici pour vous protester que je suis très innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser : il n'y a aucune personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Si j'avais fait une faute de cette nature, j'aurais subi les peines que la reine m'aurait imposées ; je ne me serais jamais montrée dans le monde et vous en aurais demandé pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai de la vertu et du mérite de madame de Longueville. » Madame la Princesse répondit : « Madame, je reçois très volontiers l'assurance que vous me donnez de n'avoir nulle part à la méchanceté que l'on a publiée ; je défère trop au commandement que la reine m'en a fait. »

On trouve dans le journal manuscrit d'Olivier d'Ormesson quelques détails qui ajoutent au piquant de cette scène de comédie. Elle eut lieu le 8 août. Le cardinal Mazarin y assistait, comme témoin de la part de la reine. Madame de Montbazon ayant commencé son discours sans dire *madame*, madame la princesse s'en

plaignit, et l'autre dut recommencer avec l'addition respectueuse. Un pareil raccommodement ne finissait rien, et quelques jours après la guerre recommença.

Outre la satisfaction qu'elle venait de recevoir, madame la princesse avait demandé et obtenu la permission de ne se point trouver en même lieu que la duchesse de Montbazon. A quelque temps de là, madame de Chevreuse invita la reine à une collation dans le jardin de Renard. Ce jardin était le rendez-vous de la belle société. Il était au bout des Tuileries, avant la porte de la Conférence qui conduisait au Cours, c'est-à-dire à l'angle gauche de la place Louis XV, sur le terrain occupé depuis par deux de ces fossés qui jusqu'à ce jour ont gâté cette magnifique place qu'il serait si aisé de rendre la plus belle de l'Europe. L'été, en revenant du Cours, qui était la promenade du grand monde, et où les beautés du jour faisaient assaut de toilette et d'éclat, on venait se reposer au jardin de Renard, y prendre des rafraîchissements, et entendre des sérénades à la manière espagnole. La reine se plaisait fort à s'y promener dans les belles soirées d'été. Elle voulut que madame la princesse y vint avec elle partager la collation que lui offrait madame de Chevreuse, l'assurant bien que madame de Montbazon n'y serait pas ; mais celle-ci y était, et prétendait même faire les honneurs de la collation comme belle-mère de celle qui la donnait. Madame la princesse feignit de vouloir se retirer pour ne pas troubler la fête ; la reine ne pouvait pas ne la point retenir, puisqu'elle était venue sur sa parole. Elle fit donc prier madame de Montbazon de faire semblant de se trouver mal et de s'en aller pour la tirer d'embarras. La hautaine duchesse ne consentit pas à fuir devant son ennemie, et elle demeura. La reine offensée refusa la collation et quitta la promenade avec madame la princesse. Le lendemain, un ordre du roi enjoignait à madame de Montbazon de sortir de Paris.

Victor COUSIN,
de l'Académie française.

(La suite au prochain numéro.)

LIVRE DES DÉPENSES DE MADAME DE POMPADOUR.

(Voyez le numéro précédent.)

À la suite de ce journal se trouve une sorte de dénombrement des richesses de madame de Pompadour et des dépenses autres que celles des bâtimens. C'est particulièrement à cette partie que s'applique la remarque faite plus haut, sur la manière dont l'auteur du manuscrit fait souvent parler madame de Pompadour elle-même. Tous les articles de cette partie sont curieux et méritent d'être cités ; les voici :

Etat de mes effets en général.

	livres
1. J'avais en vaisselle d'argent, pour.	537,600
2. Plus, en vaisselle d'or ou en colifichets	150,000
3. Elle a dépensé pour ses menus plaisirs et en se satisfaisant.	1,338,867
4. Pour sa bouche, pendant les dix-neuf années de son règne.	3,504,800
5. Pour les voyages du roi, extraordinaires, comédies, opéras, faits et donnés en différentes maisons.	4,005,900
6. Gages pour mes domestiques, dix-neuf années	4,168,886
7. Pensons que j'ai toujours faites, jusqu'à ma mort (sic).	229,236
8. Ma cassette, contenant 98 boîtes d'or, évaluées l'une dans l'autre à 3,000 livres.	394,000
9. Une autre cassette contenant tous mes diamans.	1,783,000
10. Une superbe collection de pierres gravées chez moi par le sieur Le Guay, donnée au roi, estimée.	100,000

Madame de Pompadour, qui dessinait fort bien, grava elle-même une suite de soixante-trois estampes, d'après ces pierres. Ces gravures ont été publiées et forment un petit in-folio fort rare, dont il n'avait été tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires pour faire des présents. En 1782, il en parut une autre édition in-4° qui est moins recherchée. Ce fut à l'occasion de son talent pour le dessin que Vol-

taire, l'ayant un jour sur prise dessinant une tête, improvisa ce madrigal :

Pompadour, ton crayon divin
Devalt dessiner ton visage ;
Jamais une plus belle main
N'aurait fait un plus bel ouvrage.

	livres.
11. En différens morceaux de vieux laque.	111,915
12. En porcelaine ancienne	150,000
13. Achat de pierres fines pour compléter la collection.	60,000
14. Linge pour draps et table, pour Crécy	600,432
15. Plus pour mes autres maisons.	400,325
16. Ma garde-robe, tout compris.	350,235
17. Ma batterie de cuisine pour toutes mes maisons.	60,172
18. Ma bibliothèque, y compris nombre de manuscrits	12,500
19. Donné aux dames qui m'ont toujours accompagnée, pour présent, en variant les effets.	460,000
20. Donné aux pauvres pendant tout mon règne.	150,000
21. En générosités aux concierges, en robes, vestes, étoffes, ainsi qu'au cabinet du roi	100,000
22. Pour les affaires de mon père. M. de Machault les régla à la somme de	400,000

Le père de madame de Pompadour, François Poisson, avait eu dans l'administration des vivres un emploi fructueux. Accusé de gestion infidèle, il fut forcé de se soustraire aux poursuites du gouvernement. On voit par cet article que dans sa fortune elle n'oublia point de faire payer les dettes de son père. Jusqu'ici tous les biographes avaient bien dit que l'affaire de François Poisson avait été ouïe, grâce au crédit de sa fille; mais ce qu'on ignorait, c'est que c'était en satisfaisant ses créanciers.

	livres.
23. En tableaux et autres fantaisies	60,000
24. La dépense de la bougie, pendant dix-neuf ans	660,000
25. La dépense des falots et chandelles	450,000
26. En belles juments, voitures, chaises à porter, chevaux de selle, quoi qu'en ait dit le <i>Gazetier d'Utrecht</i> , en tout.	1,800,000

Je ne sais ce qu'à pu dire le *Gazetier d'Utrecht* à l'occasion des chevaux de madame de Pompadour, car j'ai inutilement cherché ce qui pouvait avoir trait à cette question dans la collection de cette gazette que possède la bibliothèque de Versailles. Ce qu'il y a de certain, c'est que madame Pompadour aimait beaucoup les chevaux; qu'elle fit acheter de forts beaux étalons dans plusieurs pays, et les réunit dans sa terre de Pompadour, où elle fonda, en 1763, le superbe haras qui y existe encore aujourd'hui.

	livres.
27. Fourrages, nourriture de mes chevaux pendant dix-neuf années	1,300,000
(Cette somme montre que madame de Pompadour devait avoir, en effet, un assez grand nombre de chevaux.)	
28. Pour toute ma livrée, dans toutes mes maisons	250,000
29. Pour achat de Crécy	650,000
30. Achat de la Celle	260,000
31. Achat d'Aunay	140,000
32. Achat de la baronnie de Tréon. (Tréon est auprès de la terre de Crécy)	80,000
33. Achat de Magenville	25,000
34. Achat de Saint-Remy	21,000
35. Achat d'Ovilé, à moitié chemin d'Orléans	41,000
36. Achat de l'hôtel d'Evreux, à Paris	650,000
37. Achat du terrain à côté dudit hôtel	80,000
38. Dépensé à Champs, pendant l'espace de trois ans	200,000
(Champs est un village du département de Seine-et-Maine, dans lequel se trouvait une fort jolie habitation.)	

	livres.
39. Dépensé à Saint-Ouen pendant l'espace de cinq ans, sans faire les réparations constatées par la maison de Gesvres	500,000

Saint Ouen ne paraît pas avoir appartenu à madame de Pompadour, mais elle en avait la jouissance; et comme on le voit par cet article, elle y fit faire des embellissements qu'elle paya de ses propres fonds.

Dans cette nomenclature des richesses de madame de Pompadour, l'auteur du manuscrit ne dit rien du château de Ménars, qui appartenait aussi à la marquise; on trouve seulement dans le journal de ses dépenses, en marge de l'année 1760, *achat de Ménars*. Cette propriété paraît avoir été payée par elle sur ses revenus annuels et par petites sommes, car on trouve indiquées dans les années 1760, 1761, 1762, 1763, un assez grand nombre de sommes, sous le titre: *Gratification pour Ménars*.

Enfin, cette partie se termine par un dernier article intitulé:

40. Médailles d'or et d'argent. 400,000 liv.

Puis, à la suite, l'auteur ajoute quelques réflexions assez curieuses:

« D'après toutes ces dépenses énormes, dit-il, voici un fait que personne ne voudra croire, qui est qu'à sa mort l'on n'a trouvé à cette femme que 37 louis d'or dans sa table à écrire, qu'elle avait destinés pour les pauvres. »

« Autre fait incroyable, ajoute-t-il, lâché par Collin, c'est que pendant sa maladie il fut obligé d'emprunter 70,000 livres pour faire face à la dépense. Ce fait détruit entièrement l'imposture, qui est qu'en se prétendant qu'elle avait dans toutes les banques de l'Europe, et elle se trouve devoir, après sa mort, la somme de 1 million 700,000 fr. »

Vient ensuite l'énumération de tous les gens attachés à madame de Pompadour, tant à Versailles que dans toutes ses maisons particulières, avec leurs appointements. On remarque parmi tous ces noms:

Mesme, premier intendant.	livres.	8,000
Collin, chargé des domestiques. et lui servant de secrétaire.		6,000
Lo médecin Quesnay, que l'auteur appelle <i>Entreteneur de tout</i>		3,000
La Duhaussset, femme de chambre.		150
La Couraget,		150
La Neveu,		150

On sait que madame Duhaussset a écrit des *Mémoires* qui donnent des détails fort curieux sur la vie intime de madame de Pompadour. L'une des deux autres femmes de chambre était femme de condition, mais elle prit un nom emprunté que madame Duhaussset elle-même ne connut jamais bien. Celle-ci seule ne changea point de nom, quoiqu'au service de la maîtresse du roi.

L'on y voit aussi figurer deux nègres à raison de 4,800 l.

Puis une série de gens attachés à la cuisine, à la garde-robe; à la livrée et les employés des différentes maisons; concierges, portiers, jardiniers, etc., et trois aumôniers: un à Versailles, un à Fontainebleau et un à Compiègne.

Après l'énumération des gens attachés à

son service, se trouve l'état des pensions que faisait madame de Pompadour. On voit avec plaisir dans ce chapitre qu'une partie des sommes considérables qu'elle touchait était employée en bonnes œuvres.

La première pension sur cette liste, et la plus curieuse, est celle faite à madame Lebon, pour lui avoir prédit, à l'âge de neuf ans qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV, 600 l. Cette prédiction, dont ne parlent pas les biographes, et dont, on le voit, madame de Pompadour s'est toujours souvenue, a dû avoir une grande influence sur sa destinée, et a été probablement l'une des causes qui poussèrent sa mère à chercher par tous les moyens à mettre Louis XV en rapport avec la jeune et jolie madame d'Étiolles. La reconnaissance que madame de Pompadour conserva pour madame Lebon fut sans doute la raison qui lui fit toujours avoir un faible pour les sorcières et les sorciers. Madame Duhaussset raconte dans ses *Mémoires* une histoire qui le prouve bien.

Le Roi,
Bibliothécaire de Versailles,

(La fin au prochain numéro.)

COURRIER DE PARIS.

On observe, depuis quelques mois, dans les mœurs de la presse parisienne, notamment de cette presse secondaire qui vivote des mielles dédaignées par les enfants gâtés du feuilleton, on observe, dis-je, dans ses mœurs, dans sa conduite, dans ses allures, une métamorphose sensible. D'abord il est à remarquer que la plupart des lettrés dont elle se compose commencent à prendre l'habitude de déjeuner et de dîner presque tous les jours, habitude non moins utile qu'agréable, attendu que, s'il est possible que l'appétit vienne en mangeant, il est hors de doute qu'il vient encore plus sûrement en ne mangeant pas. Autre particularité dont leurs propriétaires ne sont pas les derniers à s'étonner: il n'est pas sans exemple de les voir acquitter leur terme. Enfin, le fait le plus sévère, c'est que les commissionnaires au Mont-de-piété ont presque désappris leurs figures. A

ces trois phénomènes principaux, il serait aisé d'ajouter plusieurs détails de moindre importance, mais en voilà assez pour attester qu'il s'est accompli dans la manière d'être de cette classe jusqu'ici quelque peu bohémienne, une révolution radicale.

La cause de cette conversion aussi soudaine qu'inattendue? C'est le secret de la coulisse... entendons-nous, de la coulisse de la Bourse; l'homme de lettres s'est fait spéculateur, mais spéculateur à coup sûr.— Comment, à coup sûr?—Eh! oui, vraiment, et voici comme: surgit-il à l'horizon financier quelque vaste entreprise de banque, de crédit ou de chemin de fer, aussitôt il saisit la plume, et de son style le plus caressant, formule, aux pieds des chefs de l'opération, une jolie supplique modulée tantôt sur le ton élégiaque et tantôt sur le ton badin, mais dont le thème invariable est une demande

d'actions. Si le pétitionnaire est homme à manier la rime et l'hémistiche avec quelque facilité, il enrichit son anlographe d'une demi-douzaine de vers de sa façon. Au cas contraire, il se contente de faire suivre sa signature de la formule consacrée : *Membre de la Société des gens de lettres.*

Pour être financier on n'en est pas moins homme.

S'il y a des cœurs durs qui font la sourde oreille aux malheurs d'Apollon, il en est, par bonheur, d'autres qui lui sourient et s'honorent de payer au talent la dime des faveurs qu'ils doivent à la fortune; ceux-là n'hésitent point à faire honneur au mandat tiré sur leur munificence; ils répondent par une quantité de promesses d'actions proportionnée au renom du signataire. Or, qu'il dit promesse, dit prime, et pour peu que l'affaire se présente sous d'heureux auspices ou sous un imposant patronage, le porteur n'a pas de peine à trouver à la Bourse le moyen de *monnayer* son titre; car la Bourse est un comptoir universel où l'on escompte jusqu'à l'espérance. De là cette opulence insolite, ce Pactole mystérieux dont la source, pareille à celle du Nil, se dérobe aux yeux des humains. A un nombre de ces mécènes au petit pied, de ces rares imitateurs des Burette et des Lapoplinière, dont la noble munificence fait tache sur l'égoïsme bourgeois de la plupart des Turcaret de ce temps-ci; les lettres et les arts citent avec reconnaissance le nom de MM. Emile et Isaac Péreire. Fils de leurs œuvres, parvenus à l'aide du travail servi par une haute intelligence, ils ont gardé, au sein de l'opulence, de chaudes sympathies pour la presse, dans les rangs de laquelle s'accomplirent leurs premiers pas. Point d'écrivain, si modeste soit-il, qui n'ait eu de part de leurs largesses. Chaque fois que le génie de la spéculation fait pleuvoir dans leur caisse de nouveaux millions, la tribu des lettres s'en aperçoit à la rosée qui rejillait sur elle.

Aux petits comme aux grands ils donnent leur pâture, Et leur bonté s'étend sur la littérature.

M. de Rothschild, tant déchiré, tant calomnié par la malveillance et par l'envie, est un financier de la même école. Plein du sentiment des beaux arts, dont les chefs-d'œuvre, acquis au poids de l'or, enrichissent chacune de ses résidences, ses bienfaits appartiennent à tous les artistes frappés par l'adversité. Mille traits en fourniraient la preuve, mais celui que voici a sur les autres l'avantage de la nouveauté.

Un des coryphées de la peinture, dont la renommée est en raison inverse de l'âguité de ses tableaux, avait eu le tort de livrer aux chances de la hausse et de la baisse une fortune laborieusement gagnée à la pointe de ses pinceaux; quelques semaines suffirent pour consommer sa ruine.

Non content de dévorer le fruit de ses économies, la bourse le laissa obéré d'une somme de 50,000 fr. empruntée dans l'espoir chimérique de rattraper l'argent perdu. Bientôt le pauvre artiste vit pleuvoir chez lui le papier timbré, ce ver rongeur, ce cauchemar extra-judiciaire, père des nuits sans sommeil et des jours sans travail; puis vinrent les huissiers, sinistres précurseurs des gardes du commerce; bref, d'assignations en saisies et de saisies en prises de corps, notre malencontreux boursier touchait à la prison pour dettes, quand au pied du mur... de Clichy, l'idée lui vint d'écrire à M. de Rothschild, en lui peignant, sans rien déguiser, ses fautes, ses embarras, son désespoir. Cela fait, il attend, avec plus de résignation que d'espérance, l'effet de ce suprême recours en grâce.

Dès le lendemain, arrive à son adresse une lettre par laquelle il est invité à passer sans retard à l'hôtel du célèbre banquier. Vous jugez s'il y court en hâte! A l'annoncé de son nom, un valet l'introduit aussitôt dans le cabinet particulier du roi de la finance, sorte de musée en miniature peuplé de chefs-d'œuvre sans prix. Celui-ci se lève en apercevant son hôte, l'accueille le sourire sur les lèvres, le mène à un fauteuil sur lequel il le fait asseoir, puis entamant la conversation :

Eh bien! M. X***, lui dit-il, nous avons donc tenté la fortune, et la fortune nous a trahi. Que voulez-vous? elle est aveugle et n'a point d'yeux pour le talent. Mais aussi comment un artiste, un maître en peinture va-t-il se fourvoyer à la Bourse! Que dirait l'École des beaux-arts, si j'allais m'aviser, moi banquier, de concourir pour l'exposition?...

Et comme le solliciteur, alarmé de ce début de mauvais augure, essayait de balbotter quelques phrases justificatives :

— Je sais fort bien, continua son interlocuteur, que de pareilles observations seraient souverainement déplacées de la part de tout autre que d'un ami. Aussi est-ce en ami que je me permets de les faire, et en ami prêt à vous rendre le service que vous attendez. Voici un bon de 50,000 fr. sur ma caisse...

— Ah! monsieur! s'écrie l'artiste lève de surprise et de joie, je vous dois mon salut! Mais comment acquitter?...

— Calmez-vous... n'apercevez-vous pas sur ces murs, si bien garnis qu'ils soient, une petite pièce encore vide? chargez-vous de combler la lacune, et c'est moi qui me regarderai comme votre obligé.

Cette anecdote presque ignorée, le serait tout à fait sans la publicité que la reconnaissance s'est fait un devoir de lui donner.

A. DE BRAGELONNE.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Commençons aujourd'hui, ne vous déplaie, noire tournée par la rive gauche. C'est un honneur que mérite bien à coup sûr le poète dont nous allons parler; car il ne s'agit de rien moins que de M. Ponsard.

Or donc, pour la première fois M. Ponsard déponille résolument le coturne tragique pour chausser le brodequin de Thalie (vieux style). M. Ponsard renonce à faire revivre l'antiquité et le moyen âge, il se décide à être de son temps. En effet, *l'Honneur et l'Argent* est une comédie toute moderne, un talieu, comme on dit aujourd'hui, tout palpitant d'actualité. Certes, si M. Ponsard, en écrivant sa pièce, s'est pris pour un esprit créateur, s'il a cru trouver un sujet neuf, des caractères originaux, il s'est complètement trompé; mais s'il n'a voulu se montrer que poète élégant et coquet, écrivain ingénieux et facile, il a merveilleusement réussi. Peut-être les amateurs d'émotions fortes, de scènes dramatiques, d'intrigues puissamment nouées goûteront-ils médiocrement son œuvre; mais à coup sûr les esprits fins et délicats iront l'applaudir sans réserve.

Un jeune homme, héritier d'une grande fortune, voyant le monde à travers les illusions de son âge et de sa position jugeant les hommes d'après lui-même, les croyant tous bons, généreux, et se croyant lui-même assez tort pour ronibler l'adversité et triompher de la misère, puis dépourvu de ses chimères en même temps que de ses richesses, luttant en vain contre le sort contraire et contre l'égoïsme humain, voilà la situation quelque peu commune que M. Ponsard a dû relever par l'éclat d'un style et d'une versification on frappés au coin des premiers maîtres. Grâce à ce mérite, si rare de nos jours, au nom glorieux de l'auteur et au talent de plusieurs de ses interprètes, la nouvelle comédie de M. Ponsard est appelée à un succès de vogue : heureux père, auquel son enfant vaut à la fois *l'honneur et l'argent*!

Repassons les ponts. Nous voici au théâtre lyrique dont l'affiche annonce les *Amours du Diable*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique de M. Albert Grisar. Ce titre, à peine déguisé, cache tout simplement un ballet représenté non sans succès il y a quelque dix ou douze ans à l'Académie (alors royale) de musique; il se nommait le *Diable amoureux*. L'auteur, qui s'est pillé lui-même, n'a eu que la peine de traduire sa pantomime en prose et ses پروettes en couplets. La musique a de l'éclat, du charme et de la couleur. Toutefois on s'accorde à reconnaître que l'auteur de *l'Eau merveilleuse*, de *Gilles et des Porcherons* a été quelquefois plus heureusement inspiré que voulez-vous, succès oblige.

Ne quittons pas le boulevard du Temple sans

(1) aller applaudir *la Boissière*, drame plein d'intérêt, qui respire un certain parfum de littérature assez peu commun dans ces parages, et dont la présence s'explique par le nom de l'un des auteurs, M. Théodore Barrière.

La Boissière est une fille des champs, ou, pour parler juste, des bois, comme son nom l'indique; entraînée par l'amour à Paris, cet immense abîme de la candeur et de la vertu, après avoir filé une existence de soie et d'or, l'infortunée en est réduite, pour soutenir sa vie et celle de son séducteur, devenu son mari, à vouer ses jours et ses nuits au travail le plus rebutant. Vous pensez bien que la Providence et les auteurs finissent par couronner l'innocence et le dévouement, sans compter que, plus miséricordieux que bon nombre de leurs confrères, ils corrigent le vice au lieu de le punir, dévouement moral très goûté par les âmes sensibles du boulevard du Crime.

La Porte-Saint-Martin a aussi son modèle d'abnégation et de sacrifice, mais celui-ci pose le dévouement plus loin que de travailler pour un maître, il immole, pour sauver le fils et la veuve de son seigneur suzerain, son repos, son honneur, son nom, son amour paternel; il immolerait jusqu'à ses enfants et lui-même, si le ciel n'intervenait à propos pour le sauver de cet excès de vertu. Ce fanatique de la religion du dévouement s'appelle père *Tranquille*; il a pour créateur M. Paul Féval, un rival formidable de M. Joseph Bouchardy. Voilà les seuls dramaturges capables de serer et de démeler de semblables nœuds gordiens.

Métingue (père Tranquille) a partagé les honneurs de la soirée avec Ambroise, déserteur du théâtre de la Bourse, et mademoiselle Clarisse Miroy, transfuge de la scène des Variétés, ta mise en scène est éblouissante; tout enfin promet que la *Paridonance*, morte plus que septuagénaire, a trouvé un liqne héritier.

Le drame est pastiché, même au Vaudeville; par mâheur il se montre là dans toute sa lugubre réalité. Mademoiselle Martine, charmante actrice qui brillait, il n'y a pas longtemps encore, à côté de madame Doche, vient de quitter volontairement la vie où elle entrât à peine, et où tout semblait lui sourire. Cette mort tragique qui se lie par de mystérieux rapports à un suicide retentissant, a causé dans le monde théâtral, très sympathique à cette jeune et malheureuse artiste, la plus douloureuse émotion.

Ce sentiment, que nous ne pouvons nous empêcher de partager nous même, nous engage à détourner les yeux des lieux où trois joyeusétés dont les Variétés viennent de régler leur public et dont une seule, au surplus, le *Mariage au bâton*, de M. Saint-Yves, paraît destinée à survivre aux derniers soupirs du carême.

Ad. GOUBAUD, gérant.

CHANGEMENT INOUI DE FORTUNE.

Le *Devon port Telegraph* raconte que le chauffeur du vapeur de la marine britannique *Valourous*, reçut, il y a quelques jours, en rade de Devonport, la visite d'un homme d'affaires, qui, après lui avoir posé quelques questions dont il ne comprenait pas le but, lui apprit qu'il était l'héritier unique et direct de la comté de Stockport à laquelle se rattache un revenu annuel de 31,000 liv. sterl., ou 850,000 fr. On comprend aisément la stupefaction du chauffeur devenant tout à coup quinze ou seize fois millionnaire. Il est parti pour Londres accompagné de l'homme d'affaires, afin d'aller prendre possession de sa fortune et de ses titres.

LA DOYENNE DU GENRE HUMAIN.

S'il faut en croire le *Daily-News*, la plus vieille femme du monde est morte, la semaine dernière, à Eton. De nombreuses contestations se sont élevées sur son âge. On a mis sur son tombeau qu'elle avait cent dix-sept ans; mais les vieillards du pays assurent qu'elle aurait eu cent vingt-deux ans accomplis le 13 février prochain. Sa taille était courbée, mais elle parlait encore avec vivacité, et son regard brillait parfois d'une certaine animation. On l'avait vue dans ces derniers temps assister, sans fatigue, à des représentations théâtrales. Elle s'appelait Mary Benton, était née à Cockfield, dans le Durlham, et elle avait longtemps habité Long-Newton.

CHASSE A LA PENTHÈRE.

Nous lisons dans l'*Akbar*, sous la date d'Alger, le 1^{er} mars :

« Ces jours derniers, M. Bonbonnelle entendit parler d'une panthère qui se montrait aux environs du moulin de Bab-Ali, et qui, en peu de temps, y avait dévoré, pour le menu de sa consommation, huit à dix bœufs et un cheval. Le voilà qui part mardi dernier pour reconnaître les traces de la bête; mais il pleuvait, et des torrents d'eau avaient effacé ou empêchaient d'apercevoir tout vestige. Mercredi, il fut plus heureux. Il découvrit des traces qui se perdaient dans un épais fourré, et le soir même il alla, seul, s'embusquer parmi les broussailles, et il passa à l'affût la nuit de mercredi à jeudi. Il ne vit rien. La nuit suivante, celle de jeudi à vendredi, il attacha une chèvre au pied d'un arbre, et il se posta à quelque distance. Il n'entendit que des chacals qui venaient pour déchirer la chèvre et qu'il fallut mettre en fuite.

» Enfin, sans se rebuter de ces essais infructueux, M. Bonbonnelle se remit à l'affût dans la nuit de vendredi à samedi, et, cette fois, il tint le cabri de la chèvre à 25 pas de sa mère. Les cris plaintifs du chevreau auxquels répondaient ceux de la chèvre, retentissaient dans le silence de la nuit. Vers les onze heures, M. Bonbonnelle distingua un mouvement dans les broussailles. La tête monstrueuse de la panthère se montra. Elle s'élança sur la chèvre, mais au même instant elle tomba frappée au front d'un coup mortel. car M. Bonbonnelle à la main aussi ferme que son œil est sûr.

» Notre chasseur intrépide est rentré ce matin à Alger avec sa proie, sorte de gibier qu'on ne porte guère dans un carnier. Cette panthère est magnifique. M. Bonbonnelle annonce l'intention d'en faire cadeau au musée de Dijon, sa ville natale, et d'essayer son adresse sur les lions de l'Atlas, à l'exemple du fameux Gôrad, qui avait aussi pour principe d'aller seul à ces chasses hasardeuses. »

VENTE DES DESSINS DE GRANVILLE.

La vente des dessins de feu Granville s'est terminée en présence d'un concours considérable d'amateurs. Voici la liste des objets qui méritent d'être signalés dans cette seconde vacation :

Première série, chansons de Béranger : un lot de quatre dessins, Jean-de-Paris, le Censeur, les Orangs-outangs, Jacques, 50 fr.; — quatre autres dessins : la Chasse, le Tailleur et la Fée, la Pauvre femme, Gotton, 50 fr.

Deuxième série, Robinson Crusô : un lot de six dessins, 61 fr.; un lot de six dessins, 50 fr.

Troisième série, les cent Proverbes : deux dessins, Mauvaise herbe croît toujours, Il faut hurler avec les loups, 60 fr.; un dessin, Quand le diable devient vieux il se fait ermite, 44 fr.; deux dessins, Nécessité n'a pas de loi, Un peu d'aide fait grand bien, 55 fr.; deux dessins, Il faut amoder la poule pour avoir les poussins, la Faim chasse le loup du bois, 56 fr.

Quatrième série, Petites misères de la vie humaine : un dessin, le Cauchemar, 39 fr.; un dessin, les Désagréments de la vue, 24 fr.; un autre, la Vie est un sentier d'épines, 41 fr.; un autre, le Titre du volume, 41 fr.

Cinquième série, Fables de Florian : deux dessins, le Chat et les Rats, la Chenille, 37 fr.; deux dessins, les Deux chats, le Singe et la Lanterne magique, 30 fr.

Huitième série, scènes de la vie privée des animaux : deux dessins, 57 fr.; deux autres, 36 fr.; trois autres, 42 fr.; le Titre du 2^e volume, 33 fr.; un dessin, 28 fr., et un autre, 27 fr.

Nouvième série, Caricature : deux dessins, 30 fr.; deux autres, 38 fr.; un seul, 20 fr.

Dixième série, un autre Monde : quatre dessins, 62 fr.; trois autres, 63 fr.; trois autres, 51 fr.; un seul 47 fr.

Douzième série, Croquis divers et Scènes de mœurs : six croquis, 57 fr.; six autres, 50 fr. etc.

Treizième série, Gulliver : par lots de douze dessins, 46, 60, 37, 52 fr., etc.

La *Société de Sainte-Cécile* a donné, le dimanche 13 mars 1853, à deux heures précises, dans la salle Sainte-Cécile, rue de la Chaussée d'Antin, 49 bis, son quatrième concert d'abonnement, dont voici le programme : 1^o ouverture de *Jubel* de Weber; 2^o *Chœur des Elus*, de M. Wekerlin; 3^o *Andante* de la 42^e symphonie d'Haydn; 4^o scène des *Enfers d'Orphée*, de Gluck, le solo a été chanté par mademoiselle Wertheimber; 5^o symphonie en *fa* de Beethoven; 6^o fragments de *Rosemunde*, de Schubert, la romance a été chantée par mademoiselle Wertheimber; 7^o ouverture de *Praméthée*, de Beethoven. L'orchestre était dirigé par M. Seyhers, les chœurs par M. Wekerlin.

Elle donnera, le vendredi-saint, 25 mars 1853, à huit heures du soir, un CONCERT SPIRITUEL (non compris dans l'abonnement), dans lequel on entendra : 1^o *Lobseang*, symphonie cantate, introduction et chœurs, de Mendelssohn; 2^o *Marche du sacre*, de Cherubini; 3^o *Adorno te*, chœur à 4 voix, de Palestrina; 4^o *Air*, chanté par M. Depassio, de Mozart; 5^o *Symphonie pastorale*, de Beethoven; 6^o *Landa Sion*, duo chanté par mademoiselles Poinso et Vavasseur, de Cherubini; 7^o *Overture*.

M. M. les abonnés qui désirent conserver leurs places pour ce Concert, sont priés d'en faire retirer les coupons avant le dimanche 20 mars; passé cette époque on en disposera.

A cause du jour de Pâque, le 5^e concert de l'abonnement est remis au dimanche 3 avril.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, les 1^{er}, 10 et 20, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et à gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné;
de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREX DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois . . . 18 fr. | Une année . . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, frais of express, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation. . . 20 d^r.

Yearly 35 shillings.
D^r with English translation. . . 38 d^r.

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 16, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months res of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . . 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GODEAU ET C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; —
M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ala, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, r. des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. Vaz, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schuerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du Zollverein allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE and BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les biblièques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A NARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Warff.

25 Mars 1853. — Gravure N° 358.
(Traduction rétrode.)

LE MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Si vous le voulez bien, madamo, nous commencerons par causer corset, ce qui, du reste, me paraît assez rationnel, puisque nous prendrons ainsi notre toilette par le commencement, le corset étant le premier, je dirai presque le plus important de tous les vêtements, le soutien, la clef de voûte de tout l'édifice élégant. Prenez, par exemple, l'avis de toutes nos grandes couturières, et toutes vous diront combien cet objet est précieux pour elles, et combien il leur devient facile d'habiller avec goût, avec grâce la femme qui a la bonne inspiration de s'adresser à madame Clémanson dont les corsets vont si bien. Madame Clémanson a une coupe touto particulière, qui oléit admirablement aux exigences de la taille, de sorte que jamais on

ne se trouve gênée dans ces gracieuses prisons de couil et de satin. Cela est bien précieux pour les femmes dont la santé est délicate, et qui se trouvent fatiguées soit par les plaisirs de l'hiver, soit par la grippe qui nous a si terriblement éprouvés.

Avec un corset de madame Clémanson, un corsage de robo taillé par madame Laure-Fichet, je vous défie de ne pas avoir la plus ravissante toilette du monde. C'est qu'en effet rien n'est gracieux comme tout ce qui sort des mains de madame Laure-Fichet, la couturière émérite dont les modes ont le cachet d'élégance et de bon goût qui fait reconnaître toute femme vraiment distinguée. C'est elle qui a créé cette délicieuse robo papillon, dont on a tant parlé et à si justo titre, car la charmante femme qui la portait était bien digne, en effet, d'attirer tous les papillons du monde. Cette robe s'est reproduite en toutes couleurs, et nous allons vous décrire le modèle que nous avons sous les yeux. Elle est en taffetas rose, recouverte de tullo de même nuance, et de trois volants doublés en tulle; le dernier volant est pris dans la ceinturo: sur les volants est semé une pluie de nœuds du rubans comète, sans bouts, formant papillons et disposés ainsi: cinq rangs en quinconce sur le premier volant, quatre rangs sur le second, trois sur le troisième. Le corsage, à revers, est garni à pen près de

même, c'est-à-dire qu'un seul rang de papillons tourne autour du décolleté, mais la berthe est formée de deux bouillonnés de tulle, entremêlés de rubans froncés et rattachés tout le long par des comètes de rubans. Les manches à deux bouillonnés sont ornées de même; je ne saurais vous dire le goût exquis et le vaporeux de cette fraîche parure.

La saison des réunions du soir commence à s'éloigner, mais si le printemps continue à nous tenir rigueur, nous aurons, outre le bal du corps législatif, quelques autres fêtes encore. Aussi vous citerai-je une robe de taffetas blanc ornée de trois volants. Ces volants sont relevés de guipure sur deux taffetas gris-perle et blanc alternés, et terminés d'une passementerie à effilés. Le corsage et les manches ont des ornements pareils. Cette robe, destinée sans doute au demi-denil de cour, est d'un effet ravissant.

Madame *Laure-Fichet* nous prépare de charmantes nouveautés de printemps; nous sommes un peu dans le secret et nous ne pouvons résister au désir de vous en citer au moins une. C'est une robe de taffetas gris, glacé bleu, à cinq volants progressifs. Les bords des volants sont découpés à dents, le vide de chaque dent est rempli par du tulle noir posé à plat, et six rangs de galon bleu terminés par une bouclette bleue, serpentent autour des dents. Le corsage est plat, ouvert et montant dans le dos, la taille ronde, les revers sont formés par des dents de taffetas entremêlés de tulle noir borduré de trois rangs de galon avec bouclettes. Les manches, demi-pagodes, sont à crevés; ces crevés sont fermés, le long du bras, par des dents de taffetas, se rejoignent et laissent voir des sous-manches de turlatane blanche. De chaque côté du crevé est un revers pareil à celui de la robe; autour des dents circulent trois rangs de galons. Le bas des manches est garni de trois volants pareils à ceux de la jupe.

Ces galons et ces effilés ne nous annoncent-ils pas que l'on portera, cette année, beaucoup de passementerie? En vérité, nous ne saurions nous en plaindre en voyant les coquettes créations de la belle fabrique de passementerie de *M. Richenet-Buyart*, dont les réseaux d'effilés, les découpures, les galons à jours rivalisent avantageusement avec les plus délicates dentelles.

Revenons à nos robes: il est clair qu'avec de si charmantes choses il est nécessaire d'avoir une haute lingerie d'un goût exquis; aussi vais-je vous adresser tout d'abord à madame

Eugénie Guillaume, chez laquelle vous trouverez de véritables merveilles en ce genre. Je vous recommande un plastron orné d'entre-deux de valenciennes. Les manches, assorties, ont deux rangs d'entre-deux et trois de dentelle; une autre toilette est en points d'Angleterre et bouillonnés ornés de velours épinglé blanc. Les bouillonnés des manches forment poignets et sont illustrés de deux rangs de dentelle coupés de nœuds de velours épinglé.

Nous avons remarqué, pour les robes à basques et à barrettes, un plastron d'une coupe toute particulière, la broderie et la dentelle passent sous les basques. Les manches, assorties et bouillonnées, sont illustrées de deux rangs de valenciennes entrecroisées de nœuds de rubans, puis à ces plastrons nous ajouterons des et *cetera* sans fin, car tout est à citer dans ces élégants cartons.

Que dirions-nous aussi de ces coquets bonnets d'appartement, si jolis, si séduisants que c'est à souhaiter la grippe pour avoir une raison de les porter? En voici un rose formé d'une petite blonde d'un centimètre de hauteur; à chaque blonde est une follette de ruban rose posée à plat; pour accompagner la figure, des nœuds roses et de la blonde.

Un autre petit bonnet est formé d'un auilage de blonde à arcades avec ruban bleu et velours marron.

Mais ce n'est pas seulement parce que chez madame *Eugénie Guillaume* tout est attrayant, depuis la dentelle et la broderie la plus riche, jusqu'à la fontaise, au bonnet le plus simple, que nous aimons à visiter cette maison; c'est surtout parce que la lingerie de trousseau, la lingerie de ménage y est faite avec un soin minutieux, un soin de mère de famille; tous les objets, jupons, camisoles, y sont piqués, cousus, avec une attention extrême; aussi comprenons-nous les nombreuses demandes de trousseaux complets qui lui sont faites: on ne saurait mieux s'adresser.

Mais nous sommes encore en carême, et l'on ne se marie pas encore; toutefois, il est permis de porter de charmantes coiffures, de ravissants chapeaux; allons donc bien vite chez madame *Plé-Horain*, et jetons un coup d'œil sur ses modes printanières, et sur les gracieuses créations de sa fraîche imagination. Que direz-vous, madame, de cette petite capote, la *Faridonaine*; elle est délicieuse, n'est-il pas vrai? Aussi a-t-elle un immense succès; il n'est pas une femme élégante qui ne veuille se passer le caprice d'une petite *Faridonaine*, que l'on reproduit en toutes couleurs. Celle que nous

avons sous les yeux est bleu foncé et noir. Le fond en taffetas est recouvert de dentelles. La passe est entièrement formée de dentelles noires et de rubans de gaze à jours avec ornements chinés; le dessous est en roses de Bengale à demi entr'ouvertes; le tout forme un ensemble délicieux. A côté de cette gracieuse fantaisie est la capote *Eugénie*, couleur bleu de ciel: elle est coupée de taffetas froncé, bouillonné et de gaze bleue avec rubans formant agrafe; sur ces rubans, des blondes appliquées; derrière sur la forme, un nœud coquet à longs bouts, tombant sur le bavot. Le dessous de la passe est orné de marguerites des champs. Je ne saurais vous dépeindre toute la grâce de cette ravissante capote; il est clair que toutes les femmes, en la voyant, s'écrieraient comme la marguerite: « Je vous aime. » Quant à nous, c'est notre favorite.

La chapeau *Impérial* est d'une élégance extrême; il est en taffetas paille, coupé de blondes à larges dents. Sur la forme, des nœuds agrafes à six coques et deux longs bouts; pour ornements, des plumes d'autruche paille coquettement posées sur le côté avec toute la grâce qui distingue les créations de madame Plé-Horain. Sous la passe, des roses de différentes nuances, entremêlées de blondes et de petits boutons de roses.

Nous aurions fort à faire, en vérité, si nous voulions seulement énumérer toutes les charmantes fantaisies des salons de madame Plé-Horain; cependant nous ne pouvons résister au désir de citer encore une capote vert-pomme en taffetas et dentelle noire. Sur le fond, un nœud agrafe à longs bouts; sur la passe de la dentelle noire, avec crevés ou agrafes de rubans vert-pomme entrelacés; dessous, des grenades rouges avec des étamines d'or et des blondes blanches. Citons une autre capote de taffetas rose avec trois nœuds agrafes. Sur la forme, la passe est en tulle formant quatre bouillonnés avec follettes de rubans entrecroisées. Le dessous est orné de violettes blanches et de blondes. Tout cela est frais, gracieux, attrayant et marqué de ce goût exquis qui fait distinguer, entre toutes, les productions de cette excellente maison.

En parlant fleurs, coiffure, élégance, nous songeons à madame Camille Duchâteau; or, voici quelques renseignements recueillis chez elle sur l'arrangement des chapeaux pour ce printemps: on les ornera, nous dit-elle, de tresses et de guirlandes de fleurs légères faisant le tour du chapeau, et elle nous montra de charmantes parures en fleurs de sureau, au-

bépine, bruyères, et on violettes de diverses nuances auxquelles on joint des muguet pour leur donner plus de légèreté.

Quelquefois à la tresse on ajoute un bouquet qui se place sur le côté du chapeau. Une autre fois, la parure se compose d'un bouquet, d'une tresse et d'une agrafe passant sur la forme. Madame Camille Duchâteau nous montra aussi les bouquets qui se posent de chaque côté du chapeau; ils étaient en laurier rouge à boutons à demi entr'ouverts et en fleurs de Kouartarm, magnifiques produits de l'arbuste sur lequel on trouve la cochenille.

En général, on porte beaucoup de guirlandes de fleurs des champs et de fleurs naturelles. On garnit le dessous de chapeaux de petites touffes de fleurs ombelles, telles que des violettes, des pâquerettes, ou des touffes mélangées dont les fleurs s'accordent avec celles du chapeau.

Nous ne vous parlerons pas de confection cette fois; c'est qu'en vérité rien n'est encore bien arrêté; tout ce que nous savons, c'est qu'on portera beaucoup de pelisses, de mantelets à tuyaux, de garnitures en velours ombré et plissé à la vieille, et surtout beaucoup de guipure. Pendant cette saison intermédiaire entre les confections d'hiver et celles d'été, les cache-miroirs français et les châles des Indes sont plus que jamais en faveur; pour nous, nous y applaudissons de grand cœur, car rien, à notre avis, n'est aussi joli et aussi riche qu'un de ces fins tissus élégamment drapés, tels, par exemple, qu'on en voit dans les beaux magasins du *Persan*.

Nous parlions l'autre jour des chefs-d'œuvre de Chapron; cet habile artiste a poussé l'art du mouchoir à un degré extraordinaire; en homme de goût, il nous prépare, pour la saison qui s'avance, des objets pleins de grâce et de simplicité qui remplaceront tout le luxe déployé dans les mouchoirs d'hiver. La délicatesse de sa broderie rivalisera avec la légèreté des fleurs naturelles, de même que les parfums de Gellé rivalisent avec la suavité des arômes printaniers. En parlant de Gellé, n'oublions pas son *Eau d'Albion* dont l'emploi devient très précieux par cette température variable, surtout pour préserver la peau des gerçures et du hâle que produit un froid subit et un vent glacial succédant au vivifiant soleil de mars.

La maison de commission Lassalle est en ce moment le plus délicieux capharnaüm que l'on puisse imaginer; à côté des objets de grand luxe, de vases du Japon, de bronzes admirables, de cisèlures dignes de Benvenuto Cel-

lini, se trouvent des parures de femme, des robes légères, et de délicieux trousseaux d'enfants; car, nous l'avons dit, cette maison se charge des envois de toutes sortes qui se rattachent aux arts ou à la mode. Mais, nous le répétons, c'est une chose charmante que de voir les objets d'art sérieux côte à côte avec les fantaisies les plus gracieuses et d'une adorable naïveté; c'est la réflexion qui nous venait l'autre jour en voyant emballer avec soin la plus jolie petite layette du monde, mais une layette choisie dans les magasins du *Zephyr*, c'est tout dire; un de ces trousseaux mignons, si coquets, qui font la joie des jeunes mères, où l'on trouve, gradués avec un art infini, tous les vêtements et les coiffures de l'enfant. depuis le petit bonnet qui peut à peine coiffer le poing jusqu'à celui du second âge, alors que monsieur ou mademoiselle commence à balbutier le nom si doux de maman; puis les brassières de toute grandeur, les camisoles, les petites robes; le coucher, les langes si bons, si chauds, les petits firbus de cou, brodés, garnis de dentelles, etc., etc., tout s'y trouve coquettement noué de rubans roses ou bleus; c'est à donner

le désir de redevenir *Baby*. N'oublions pas surtout les dessus de maillot, utile et précieux vêtement créé par le *Zephyr*. C'est une sorte de linge flottant, à ceinture, garni avec luxe de broderie, de dentelle, etc. Il s'attache sur l'enfant emmaillotté, et une petite camisole dont les illustrations s'assortissent à celles du linge vient recouvrir et cacher la ceinture. L'enfant se trouve donc habillé sans fatigue, sans cris; et ce qui est bien précieux encore, c'est qu'on peut lui ôter ou lui remettre à volonté ce petit cache-maillot sans lui faire éprouver de fatigue. On resterait des journées entières à examiner toutes ces délicieuses fantaisies, retenu que l'on est et par la séduction de toutes ces charmantes choses et par la bonne grâce avec laquelle tous ces objets vous sont montrés. N'oublions pas une importante observation sur le cache-maillot dont nous venons de parler: c'est que plus tard ces vêtements peuvent se convertir en jolies petites robes, lorsque l'enfant commence à marcher. C'est une économie que sauront apprécier les jeunes et sages mères.

LOUISO BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 358.

AMAZONNE. — Nous avons été assez heureux pour obtenir la facilité de reproduire, d'après nature, le costume d'amazone de ville de Sa Majesté l'impératrice Eugénie. Ce costume, exécuté par M. *Schrader*, tailleur de S. M., est d'une exquise simplicité.

Un col de batiste rabat sur une cravate de moire comme un col d'homme.

Le gilet est en valencias brodé, montant, et terminé par un petit collet droit de 4 centimètres, couvrant le bas de la cravate et du col de chemise.

Le corsage est en drap. la taille très longue, forme un peu la pointe devant; il est taillé de manière à embotter la hanche en formant ainsi la naissance de la basque qui est haute de 13 à 16 centimètres, très peu écartée devant et légèrement arrondie.

Le haut du corsage est montant derrière, ouvert devant et accompagné d'un *châle* en soie noire.

Les manches descendent au poignet et sont

à demi larges comme les manches d'un habit d'homme; le parement a 8 à 10 centimètres; il est marqué par un tout petit ruban de soie semblable à celui qui borde le corsage et les basques.

La manche de chemise est longue et garnie d'un parement relevé et tenu par deux boutons.

La jupe plissée tout autour est montée sur une ceinture ou pièce plate, de manière à ne pas faire d'épaisseur sur la taille.

TOILETTE DE VILLE. — (Sans le *châle* c'est une ravissante toilette de petit deuil).

Chapeau en velours et dentelle noirs avec pardessus en velours brodé de jais.

La passe du chapeau est composée de deux biais en velours qui forment un bord de 3 à 4 centimètres; puis sur une carcasse en tulle noir, se trouve posé un peu en arrière de manière à remplacer le fond et le bandeau de toilette, un apprêt en velours noir rond à bords



J. H. V. Impératrice

*Conseillère par M^{lle} Richelieu, Chevalier de Mesprey, M^{lle} de Malinville,
Cesat de M^{lle} Appolite, Rue de la Puce.*

LE MONITEUR DE LA MODE.

*Modes de M^{lle} Mathis, Savary, rue Richelieu, 120; L. delli de coll. de la Maison Gogelin, L. de la rue de la Puce;
rue Richelieu, 120; Laguerre et Gault de Vaugou, Caboullet, rue Richelieu, 120; L. de la rue de la Puce, 120;
et de Richelieu, L. de la rue de la Puce, 120; L. de la rue de la Puce, 120.*

dentelés, bordés d'une sorte de feston en jais, et ayant sur tout le fond un semis de petites fleurettes en jais. Un double rang de belles dentelles noires sort de dessous cet apprêt et vient couvrir l'intervalle en tulle entre le bord de la passe et l'ornement.

Une petite dentelle noire est posée entre les deux biais du bord de la passe, et débordé tout autour. Le bavolet, bordé comme la passe, est recouvert d'un volant de dentelle. Un nœud à bonts retombe derrière.

Une plume noire, roulée sur elle-même, remplit d'un côté le creux entre la passe et le bavolet.

Le dessous est garni de grosses marguerites blanches panachées de lilas, de petites fleurettes blanches et lilas, et de coques de ruban blanc. Les brides sont en ruban de taffetas à rayures en velours.

Les cheveux sont à doubles bandeaux roulés, séparés par une natte qui se voit sur le dessus de la tête et se perd sous le deuxième rouleau.

Le même chapeau se fait en velours épinglé avec blonde au lieu de dentelle et apprêt en taffetas brodé d'or ou d'argent.

Robe avec corsage basquine en taffetas noir. Dentelle noire et petites broderies de jais. Jupon fond taffetas noir, avec rayures veloutées noires. Col et sous-manches en guipure. Le corsage

très montant et très ajusté forme la taille très longue avec une basquine bien arrondie et plate; pour monter la jupe sous ce genre de basquine sans la faire bouffer ou relever, on fait une pièce plate comme une pièce de jupon qui prend la taille et emboîte les banches, et c'est à cette pièce que se coud la jupe; le bord de la basque cache la naissance de la jupe.

Le devant du corsage est à pièce, s'étrécissant à la taille, et large du haut et du bas. Sur cette pièce se trouvent de onze à douze petits volants de dentelles noirs cousues à plat sous un petit cordon brodé de jais.

Les manches larges et à pagodes ont un jockey tailladé bordé de dentelle surmontée de jais.

La manche forme à la saignée deux gros plis sur lesquels court une broderie de jais. Elle se termine au bas par deux volants surmontés de jais.

Tout le tour de la basque est brodé d'une dentelle basse surmontée d'un double rang de jais. Derrière, elle forme basquine à plis avec dentelle et jais.

Col et sous-manches en guipures de Venise.

Cachemire de l'Inde, carré, fond uni, bordure à médaillons arlequins, frange assortie.

UN DUEL SOUS LA FRONDE.

(Voyez le numéro précédent.)

Cette disgrâce déclarée irrita les importants. Ils se crurent humiliés et affaiblis, et il n'y eut pas de violences et d'extrémités qu'ils ne révèrent. Le duc de Beaufort, frappé à la fois dans son crédit et dans ses amours, jeta les hauts cris, et le bruit courut qu'il y avait eu un complot pour assassiner Mazarin. Dans ces conjonctures, le cardinal se montra le digne héritier de Richelieu. Quoiqu'il demandât surtout ses succès à la patience, à l'habileté et à l'intrigue, il n'était pas dépourvu de courage, et il sut prendre son parti. Il était déjà assez bien avec la reine, et il commençait à lui paraître nécessaire, ou du moins fort utile. Il lui représenta doucement mais fortement ce qu'elle

devait à l'État et à l'autorité royale menacée; qu'il fallait préférer l'intérêt de son fils et de sa couronne à des amitiés convenables peut-être en d'autres temps, mais qui étaient devenues dangereuses. Il l'emporta, et la ruine des importants fut décidée. Le 2 septembre, on arrêta le duc de Beaufort au Louvre même, et on le conduisit à Vincennes. On ôta le commandement des Suisses à La Châtre ami de Beaufort. L'évêque de Beauvais, qui avait eu un moment la confiance de la reine et s'était mis en tête de succéder à Richelieu, fut renvoyé à son église; le duc de Vendôme, ainsi que le duc de Mercœur, son fils aîné, exilés, et madame de Chevreuse reléguée à Tours. Ces me-

sures, exécutées à propos, dissipèrent le parti des importants. Les discordes intestines qui menaçaient le nouveau règne durent attendre des jours plus favorables. Mazarin, bientôt sans rival auprès de la reine, continua au dedans et surtout au dehors la politique de son prédécesseur, et la royauté, ainsi que la France, comptèrent une suite de belles années, grâce à l'union des princes du sang avec la couronne, aux ménagements habiles du premier ministre, à la prudence du prince de Condé et au génie militaire du duc d'Enghien.

Celui-ci était revenu à Paris à la fin de la campagne, après avoir pris Thionville et plusieurs autres places, et promené sur le Rhin l'armée française victorieuse. La reine l'avait reçu comme le libérateur de la France. Mazarin, qui tenait plus à la réalité qu'à l'apparence du pouvoir, lui fit dire que toute son ambition était d'être son chapelain, et son homme d'affaires auprès de la reine. De loin, le duc d'Enghien avait applaudi à tout ce qu'on avait fait, et il revenait brôlant encore pour mademoiselle Du Vigean, et furieux qu'on eût osé insulter sa sœur. Il adorait sa sœur, et il aimait Coligny. Il connaissait et il avait favorisé sa passion. Engagé lui-même dans un amour aussi ardent que chaste, il savait que sa sœur pouvait bien n'avoir pas été insensible aux empressements de Maurice; mais il se révoltait à la pensée qu'on lui attribuât les lettres d'une madame de Fouquerolles, et il le prit sur un ton qui arrêta les plus insolents.

Parmi les amis du duc de Beaufort et de madame de Montbazon était au premier rang le duc de Guise, devenu le chef de la maison de Lorraine en France. On l'avait ménagé ainsi que toute sa famille à cause de Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, qui avait épousé en secondes nocces une princesse de cette maison, la belle Marguerite. Le duc de Guise était tel que nous l'avons dépeint. Il avait déjà fait plus d'une folie, mais il n'avait pas encore honteusement échoué dans toutes ses entreprises; son incapacité n'était pas déclarée; il avait tout le prestige de son nom, de la jeunesse, de la beauté et d'une bravoure portée jusqu'à la témérité. Serviteur avoué de madame de Montbazon, il

avait épousé sa querelle, sans être entré néanmoins dans les violences de Beaufort, et il était resté debout en face des Condé victorieux.

Coligny avait eu la sagesse de se tenir à l'écart pendant l'orage, de peur de compromettre encore davantage madame de Longueville en se portant ouvertement son défenseur; mais quelques mois s'étant écoulés, il crut pouvoir se montrer, et, comme le dit Maupassant dans l'ouvrage inédit sur la régence que nous avons plusieurs fois citée, « la prison du duc de Beaufort lui ôtant les moyens de tirer avec lui l'espée, il s'adressa au duc de Guise. » La Rochefoucauld s'exprimo ainsi : « Le duc d'Enghien, ne pouvant témoigner au duc de Beaufort, qui était en prison, le ressentiment qu'il avait de ce qui s'était passé entre madame de Longueville et madame de Montbazon, laissa à Coligny la liberté de se battre avec le duc de Guise, qui avait été mêlé dans cette affaire. » Le duc d'Enghien connut donc et approuva ce que fit Coligny. Pour madame de Longueville, il est absurde de supposer qu'elle voulut être vengée et poussa Coligny, car tout le monde lui attribue une conduite fort modérée, en opposition avec celle de madame la Princesse. Loin d'envenimer la querelle, elle était d'avis de l'étouffer, et madame de Motteville réfute elle-même le bruit qu'elle rapporte en disant : « La jalousie qu'elle avait contre la duchesse de Montbazon, étant proportionnée à son amour pour son mari, ne l'emporta pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage. »

La Rochefoucauld nous donne un renseignement qui explique ce qui va suivre : Coligny relevait d'une longue maladie; il était faible encore, et il n'était pas très adroit à l'escrime. C'est dans cet état qu'il s'attaqua au duc de Guise, qui, comme tous les héros de parade, était d'une rare habileté dans ce genre d'exercices.

Disons quelques mots des seconds qu'ils se choisirent; ils en valent la peine à tous égards. Les seconds étaient alors des témoins qui se battaient. Coligny prit pour second, et pour faire l'appel, comme on disait alors, Godefroi, comte d'Estrades, d'une bravoure froide et

éprouvée. D'Estrades avait commencé à servir en Hollande sous Maurice de Nassau. Il s'était distingué dans plusieurs semblables rencontres. Un jour, à ce que raconte Tallemant, se battant contre un matamore qui se nait sur le bord d'un petit fossé et dit à d'Estrades : Je ne passerai pas ce fossé. — Et moi, dit d'Estrades en faisant une raie derrière soi avec son épée, je ne passerai pas cette raie. Ils se battent : d'Estrades le tue. Il fut employé tour à tour et avec un égal succès à la guerre et dans la diplomatie, et devint maréchal de France en 1675. Le second du duc de Guise était le marquis de Bridieu, gentilhomme linoisin, brave officier, très attaché à la maison de Lorraine, qui, en 1650, défendit admirablement une importante place forte de la frontière de Flandre contre l'armée espagnole et contre Turenne, et pour cette belle défense, où il y eut vingt-quatre jours de tranchée ouverte, fut fait lieutenant-général.

On convint que l'affaire aurait lieu à la place Royale, théâtre accoutumé de ces sortes de combats, qu'ils avaient mille fois teint du meilleur sang. C'est aussi à la place Royale qu'habitaient les plus grandes dames, la fleur de la galanterie, Marguerite de Rohan, madame de Guiméné, madame de Chaulnes, madame de Saint-Géran, madame de Sablé, la comtesse de Mauro et tant d'autres, sous les yeux desquelles ces légers et vaillants gentilshommes se plaisaient à croiser le fer. Beaucoup d'entre eux y avaient laissé leur vie. Dans le premier quart du dix-septième siècle, le duel était une mode à la fois utile et désastreuse, qui entretenait les vœux guerrières de la noblesse, mais qui la moissonnait presque à l'égal des combats, et pour les causes les plus frivoles. Tirer l'épée pour une bagatelle était devenu l'accompagnement obligé des belles manières, et comme la galanterie avait ses élégants, le duel avait ses raffinés. En quelques années, neuf cents gentilshommes avaient péri dans des combats particuliers. Pour arrêter ce fléau, Richelieu avait fait rendre au roi l'édit terrible qui punissait la mort par la mort et envoyait les provocateurs de la place Royale à la place de Grève. Richelieu fut inflexible, et l'exemple de Montmo-

rency-Boutteville, décapité avec son second, le comte Deschapelles, pour avoir provoqué Beuvron et s'être battu avec lui à la place Royale, est vrai, en plein midi, imprima une terreur salutaire et rendit assez rares les infractions à l'édit. Coligny brava tout; il fit appeler Guise, et, au jour marqué, les deux nobles adversaires, assistés de leurs seconds, d'Estrades et Bridieu, se rencontrèrent à la place Royale.

Nous pouvons donner les moindres détails du combat, grâce aux divers mémoires contemporains, grâce surtout à deux documents nouveaux, le manuscrit de Maupassant sur la régence et le journal inédit d'Olivier d'Ormesson.

C'est le 12 décembre au matin que d'Estrades alla appeler le duc de Guise de la part de Coligny. Le rendez-vous fut pris pour le jour même, à la Place Royale, à trois heures. Les deux adversaires ne firent rien paraître de toute la matinée, et à trois heures ils étaient au rendez-vous. On prête au duc de Guise un mot qui répan sur cette scène une grandeur inattendue, fait comparaitre à la place Royale et met aux prises une dernière fois les deux plus illustres combattants des guerres de la Ligue dans la personne de leurs descendants. En mettant l'épée à la main, Guise dit à Coligny : « Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence il faut mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny. » Coligny porta à son adversaire une large estocade, dit le journal d'Ormesson; mais, faible comme il était, le pied de derrière lui manqua, et il tomba sur le genou. Guise alors passa sur lui et mit le pied sur son épée. Coligny, désarmé, ne voulut pas demander la vie. Guise lui aurait dit : « Je ne veux pas vous tuer, mais vous traitez comme vous méritez, pour vous être adressé à un prince de ma naissance, sans vous en avoir donné sujet, » et il le frappa du plat de son épée. Coligny, indigné, ramassa ses forces, se rejette en arrière, dégage son épée et recommence la lutte. Dans cette seconde rencontre, Guise fut blessé légèrement à l'épaule et Coligny à la main; mais Guise, passant une seconde fois sur Coligny, se saisit

de son épée dont il eut la main un peu coupée, et, en la lui enlevant, lui porta un grand coup dans le bras qui le mit hors de combat. Pendant ce temps, d'Estrades et Bridien s'étaient blessés grièvement.

Telle fut l'issue de ce duel, le dernier, je crois, des duels célèbres de la place Royale. Il fit dans Paris, dit Maupassant, un fracas terrible. L'affaire fut déferée au parlement, mais les poursuites de la justice s'arrêtèrent devant le crédit de Condé, et surtout devant l'état déplorable où l'on sut bientôt qu'était Coligny, le principal coupable, puisqu'il avait été le provocateur. La preuve que Coligny était d'intelligence avec Condé, c'est qu'il trouva un asile dans sa maison de Saint-Maur. Là, il languit quelque temps et mourut de sa honte autant que de ses blessures, désespéré d'avoir si mal soutenu la cause de sa propre maison et celle de madame de Longueville.

Cette affaire, avec ses dramatiques circonstances et son dénoûment tragique, eut un immense et douloureux retentissement dans Paris et dans la France entière. Elle ranima un moment les divisions des partis, et suspendit les divertissements et les fêtes de l'hiver de 1644 ; elle n'occupa pas seulement les familles intéressées et la cour, elle frappa vivement toute la haute société, et demeura quelque temps l'entretien des salons. On pense bien qu'en se répandant elle se grossit de proche en proche d'incidents imaginaires. D'abord on supposa que madame de Longueville aimait Coligny. Il le fallait pour le plus grand intérêt du récit. De la cette autre invention, qu'elle-même avait armé le bras de Coligny, et que d'Estrades, chargé d'appeler le duc de Guise, ayant dit à

Coligny que le duc pourrait bien désavouer les propos injurieux qu'on lui prêtait, et qu'ainsi l'honneur serait satisfait, Coligny lui aurait répondu : « Il n'est pas question de cela ; je me suis engagé à madame de Longueville de me battre contre lui à la place Royale, je n'y puis manquer. » On ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, et madame de Longueville n'aurait pas été la sœur du vainqueur de Rocroy, une héroïne digne de soutenir la comparaison avec celles d'Espagne, qui voyaient mourir leurs amants à leurs pieds dans les tournois, si elle n'eût assisté au combat de Guise et de Coligny. On assura donc que le 12 décembre elle était dans un hôtel de la place Royale, chez la duchesse de Rohan, et que là, cachée à une fenêtre, derrière un rideau, elle avait vu le terrible rencontre.

Alors, comme aujourd'hui, c'était la poésie, c'est-à-dire la chanson, qui mettait le sceau à la popularité d'un événement. Quand l'événement était funeste, la chanson était une complainte burlesquement pathétique et toujours un peu railleuse. Telle est celle-ci, qui courut toutes les ruelles, et fut réellement chantée, car nous la trouvons dans le *Recueil de chansons notées* de l' Arsenal :

Essayez vos beaux yeux,
Madame de Longueville ;
Essayez vos beaux yeux
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement ;
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

Victor Cousin,
de l'Académie française.

LIVRE DES DÉPENSES DE MADAME DE POMPADOUR.

(Voyez le numéro précédent.)

« Un an ou quinze mois avant la disgrâce de l'abbé de Bernis, dit-elle, madame de Pompadour étant à Fontainebleau, elle se mit devant son petit secrétaire pour écrire ; il y avait au-

dessus un portrait du roi. En fermant le secrétaire, après avoir écrit, le portrait tomba et frappa assez fortement sa tête. Les personnes qui en furent témoins s'alarmèrent, et on en-

voya chercher M. Quesnay. Il se fit expliquer la chose, et ordonna des calmants et une saignée. Comme elle venait d'être faite, entra madame de Brancas, qui vit du trouble, du mouvement, et madame sur sa chaise longue. Elle demanda ce que c'était, et on le lui dit. Après avoir témoigné à madame ses regrets et l'avoir rassurée, elle lui dit : « Je demande en grâce à madame et au roi, qui venait d'entrer, d'envoyer aussitôt un courrier à M. l'abbé de Bernis, et que madame la marquise veuille bien lui écrire une lettre dans laquelle, sans autre détail, elle lui demandera de lui marquer ce que lui a dit sa sorcière, et qu'il ne craigne pas de l'inquiéter. » La chose fut faite, et ensuite madame de Brancas dit que la *Bontemps* lui avait prêté dans du marc de café ou elle voyait tout, que la tête de sa meilleure amie était menacée, mais qu'il n'en arriverait rien de fâcheux. Le lendemain, l'abbé écrivit que madame Bontemps lui avait dit aussi : « Vous étiez presque noir en venant au monde, » et que cela était vrai, et qu'on a attribué cette couleur, qui avait duré quelque temps, à un tableau qui était devant le lit de sa mère, et qu'elle regardait souvent ce tableau, qui représentait Cléopâtre se tuant au moyen d'une piqûre d'aspic que lui apportait un Maure dans des fleurs. Il dit encore qu'elle lui avait dit : « Vous avez bien de l'argent avec vous, mais il ne vous appartient pas ; » qu'effectivement il avait deux cents louis pour remettre au duc de La Vallière. Enfin il marquait que, regardant dans la tasse, elle avait dit : « Je vois uno de vos amies, la meilleure, une grande dame, menacée d'un accident ; » qu'il devait avouer, malgré sa philosophie, qu'il avait pâlî, qu'elle s'en était aperçue, avait regardé de nouveau, et avait dit : « Sa tête sera un peu menacée, mais il n'y paraîtra pas une demi-heure après. » Il n'y avait pas moyen de douter du fait, et il parut fort étonnant au roi, qui fit prendre des informations sur la sorcière, mais que madame eût pu être poursuivie par la police. Elle protégea aussi le fameux *comte de Saint-Germain*, qui prétendait avoir plus de deux mille ans, blanchissait les diamants, faisait grossir

les perles, était enfin un véritable sorcier, et que, malgré tout ce charlatanisme, le roi voyait chez madame de Pompadour par amour pour elle. »

La liste des pensions contient ensuite : 13

	livres.
A madame Sainte-Perpétue, sa tante du côté maternel.	3,000
(Elle était supérieure des Ursulines de Poissy.)	
A mademoiselle Clergé, ancienne femme de chambre de sa mère. . .	600
Aux Capucines de Paris.	720
(C'est dans l'église de ce couvent qu'elle fut inhumée.)	
Aux filles de l'Avo-Maria.	250
A madame Becker, religieuse de Saint-Joseph.	210
A la dame Plantier, nourrice de sa fille.	200
A la dame Pin, son ancienne fille de garde-robe.	50
A Dablon, son père nourricier. . . .	300

Madame de Pompadour eut une fille de M. d'Etioilles; elle se nommait Alexandrine. Il paraît que sa figure était charmante et pleine de feu. Sa mère rêvait pour elle les plus brillantes alliances lorsqu'elle mourut, à quatorze ans, de la petite vérole dans le couvent de l'Assomption, où elle était élevé. On voit par ces pensions que madame de Pompadour n'oubliait pas ceux qui avaient approché sa fille; et cela explique aussi pourquoi elle protégea toujours ce couvent de l'Assomption et y fit faire des embellissements dont nous avons vu le chiffre au chapitre des bâtiments.

	livres.
Au fils de sa première femme de chambre (celle qui la servait sous un nom supposé).	212
Au fils de Douy.	300
Au fils de madame Dubausset, seconde femme de chambre.	400
Pour le petit Beaulieu, gentilhomme.	450
Pour le petit Capon, gentilhomme.	300
Pour la fille de Manoyé.	300
Pour mademoiselle Guillier.	300
Pour mademoiselle de Pontavici. . . .	250
Pour madame la baronne de Rhone, âgée de quatre vingt-dix ans. . . .	3,000

	livres
Pour mademoiselle de Farges.	2,000
Pour la petite nymphe de Compiègne.	100
Pour le petit Jean-Simon.	300
(Elle faisait distribuer dans les greniers de Versailles, par son homme de confiance, tous les ans, 42 à 43,000 livres.)	12,000
Au petit Sans-Bras.	111
A un pauvre boiteux.	36
A madame Questier.	72
A madame de Gosmoni, pour être religieuse.	1,800
A mademoiselle Dulaurent, pour être religieuse.	1,800
A mademoiselle Duhaussset.	400
A mademoiselle de Longpré, sa parente.	600
A madame de La Croix.	300
A madame Trussou, pour remettre à quelqu'un à Paris.	210

Puis vient une longue liste des maisons religieuses auxquelles madame de Pompadour accordait des secours; ces maisons sont au nombre de cinquante et une.

	livres.
Elle leur donnait tous les ans dans le carême.	600
A tous les curés de ses maisons.	1,152
Aux deux curés de Versailles, à chacun 40 louis.	80
Au curé de Fontainebleau.	120
Au curé de Choisy.	120
Aux sœurs grises de Choisy.	120
Aux sœurs grises de Fontainebleau.	120
A tous les curés de Compiègne.	600
A toutes les maisons religieuses de Compiègne.	4,200
A un pauvre abbé de Compiègne, aux Carmélites.	48
A madame de Villars, pour ses pauvres, tous les ans.	1,200

	livres.
Aux Frères de la forêt de Sénart.	16
A la bouquetière du château de Versailles, suivant la cour.	120
La fondation d'une grand'messe aux Carmélites de Compiègne.	600
Le jour de l'an, à tous les officiers des petits appartements du roi, et garçons du château, à chacun une très belle veste.	1,000
A tous les autres domestiques du roi, suisses des appartements grands et petits, valets de pied, frotteurs, cochers, postillons et palefreniers du roi, et tous les métiers travaillant au château.	1,200
A la naissance de Mgr le duc de Bourgogne, elle donna trois mille livres à distribuer aux pauvres de Versailles.	3,000
Ainsi qu'aux autres naissances, trois autres fois.	9,000
Elle fit donner aux pauvres de la Trappe, en deux fois.	15,000
Elle fit à Crécy, en deux fois, quarante-deux mariages à l'occasion de la naissance des princes. Elle dota mari et femme à raison de 300 l., et 200 l. pour les habits.	21,000
Telle est la liste de ses dons.	

Le manuscrit est enfin terminé par une récapitulation des sommes dépensées par madame de Pompadour pendant les dix-neuf années de sa faveur. — Le total général est de 36 millions 327,268 liv. 16 s. 5 d.

Voilà, sur sa déclaration, le relevé de ce que madame de Pompadour a coûté à la France.

LE ROI,

bibliothécaire de la ville de Versailles.

LA BEAUTÉ AU TEMPS DE NOS PÈRES.

L'article qu'on va lire est extrait d'un charmant volume publié par la *Librairie nouvelle*, et dont l'auteur, homme d'esprit, bien connu dans la presse, se cache, ou plutôt cherche à se cacher sous le pseudonyme de Georges Ruxler, voile transparent que soulève le ton piquant de sa pensée et de son style. Nous livrons, du

reste, ce petit aperçu chronologique de l'histoire de la beauté en France depuis le dix-septième siècle, à la curiosité de nos lectrices, sans prétendre endosser la responsabilité des doctrines qui y sont émises.

Sous Louis XIII, sous Louis XIV surtout, on n'était belle qu'à condition d'être blonde; pourquoi?

La condition était expressé à ce point, que les brunes, désolées, en étaient réduites à dissimuler leur couleur proscrite, à teindre leur chevelure, méconnue, *incomprise*; elles atteignaient même en ce genre un rare degré de perfection.

Ainsi les blondes étaient seules belles alors. A part ce détail sans valeur, on en était encore, pour presque tout le reste, corps et visage, au culte de la beauté grecque, un peu colorée pourtant; si bien que le succès de mademoiselle de la Vallière, qui, tranchons le mot, était maigre, fit émeute; il causa parmi les gens du goût, j'entends ceux de l'époque, un étonnement et une indignation dont, à deux siècles de distance, M. Cousin, admirateur passionné du beau, ne peut aujourd'hui se défendre: qu'il s'agisse de cette grosse madame de Montespan, à la bonne heure!

Sous Louis XV commence réellement le goût en la matière qui nous occupe; la mode de beauté n'est plus seulement un caprice de détail, c'est un corps de petites lois.

On exige le nez à la Roxelane, bravement retroussé, l'œil chinois, la bouche en cerise, jo veux dire très petite, ferme, avancée, caressante; il faut des fossettes: il en faut beaucoup; il en faut aux joues, au menton, aux épaules, que sais-je? il en faut partout.

On exigeait une physionomie du visage, on exige aussi une physionomie du corps: les jambes de menuet, déjà prisées sous Louis XIV, deviennent une condition indispensable de la beauté: ce sont des jambes fines, allongées; l'habitude de mules à hauts talons a presque supprimé la forme du talon anatomique: ce sont des jambes qui, depuis le bas du mollet jusqu'à la pointe du pied, présentent ou sont censées présenter deux lignes en quelque façon parallèles.

De parti pris, toute l'attitude du corps se ressent de ces lignes forcées: la taille, à la fois inclinée et cambrée, rejette la poitrine en avant, le cou tendu, le nez en l'air, les lèvres au vent, complètent cette ravissante physionomie de colombe, qui jetait alors les roués en extase.

Ces colombes sont de petites femmes potelées, élégantes, rieuses; enfin, c'est un ensemble enjoué, égrillard, plein de grâce voluptueuse, non pas qui s'ajuste au caractère de l'époque, mais qui est toute l'époque.

Puis tout cela vieillit, vieillit sans se renouveler. On tint bon, on se livra à un travail con-

scientifique de restauration; on remplaça la jeunesse et la fraîcheur par un replâtrage subtil, la passion par un cynisme que l'âge peut seul donner.

Ce fut une curieuse rencontre, celle des vieux roués et des vieilles colombes avec la jeune cour de Marie-Antoinette. C'est que là il fallait être jeune à tout prix, réellement, sincèrement jeune.

Marie-Antoinette était charmante, ce n'était pas assez, elle était archiduchesse d'Autriche, reine de France: elle devait faire loi. Or, elle était jeune, il fallut de jeunes cœurs, de jeunes femmes, de jeunes idées, des modes nouvelles; c'étaient des fêtes en plein jour, de folles parties de campagne, des travestissements agrestes-
 la simplicité effrayant déjouait toute supercherie, un peu d'anglomanie, et aussi, car les femmes commençaient à philosopher — des idées libérales.

Cela ne pouvait finir ainsi: la résistance du Passé s'organisa.

Un beau jour la protestation aboutit à ceci: un bal où l'on n'était point admis si l'on n'avait trente ans au moins: la reine, cela est bien entendu, n'était pas invitée.

Elle accepta le défi, elle prétendit avoir raison de ces beautés vermoulues, et leur dire, au moins une fois d'une façon sanglante:

« Mais vous êtes grotesques! que venez-vous faire ici? Mais vous avez une double couche de vermillon aux pommettes, de la cire et du bleu aux tempes, du noir aux sourcils, du blanc d'argent au front, du rose aux joues, du carmin aux gençives.

1 Et cela se voit.

» Vous êtes vieilles, décrépies, hors d'âge, très laides: allez vous débarbouiller, mettre un bonnet de nuit, une fontange, une grande robe à ramages; allez vous enfoncer dans un grand fauteuil à grandes oreilles, et tâchez de prendre l'air vénérable si vous pouvez; vous êtes nos grand-mères, nos grand-mères indignes. »

Elle réunit cinq ou six de ses intimes: c'étaient le marquis de la Fayette, madame de Lamballe, madame de Poix, madame de Polignac, que sais-je? quelques autres qui avaient encore comme elle le bonheur d'être exclus, et toute la charmante compagnie tomba à l'improviste au beau milieu du bal en petits chaussons, en petite blouse, en petit talier blanc et en bonnet.

Ce fut le dernier coup: la partie était gagnée. Il fut donc décidé souverainement qu'on n'était belle qu'à condition d'être jeune, très jeune, en dépit des prétentions de la maturité tant chantée de nos jours.

La physionomie à la mode, sous Louis XVI, n'était ridicule et laide que lorsque les rides s'y mettaient; elle s'accordait assez bien avec les idées de jeunesse qui prenaient vogue; et, comme, après tout, les mœurs n'avaient pas beaucoup changé, on continua à la trouver jolie; on y ajouta pourtant la levre autrichienne de la reine. Il fut aussi de bon goût d'être blonde, comme la reine; un peu d'anglomanie fit qu'on aima, non pas précisément la nuance de chair de nos blondes, mais ces chairs anglaises d'un rose si frais, trop frais même, et qui, sous sa transparence, semblent laisser apercevoir un blanc mat, qui est toute une révélation.

On redressa un peu l'attitude, qui devint moins abandonnée, puis on minauda sur le mode inventé par M. de Boufflers, jusqu'au jour de la hideuse débacle.

Dès lors la société est dans la rue: il faut bien l'y suivre.

Les révolutionnaires s'inspiraient des plus sots souvenirs d'école; dans leurs abominables parades, ils jouaient aux Romains, dont ils avaient mal appris et surtout bien mal compris l'histoire: ils devaient, pour compléter le pasticho, introniser la beauté des mégères romaines.

Ils devaient livrer à l'admiration et à l'adoration publique des déesses de liberté, que les Latins et les vieux professeurs eussent peut-être jugées dignes de tenir l'emploi d'une Clélie

ou d'une Agrippine, mais que nous sommes bien plus habitués à voir, un madras sur la tête, le poing sur la hanche, se retrancher derrière un éventail ouvert pour injurier les bourgeoises économes.

Quand vint une époque plus clémente, puisant aux mêmes sources, naturellement on alla chercher les idées, les goûts, les mœurs de l'ancienne Grèce.

Nouveau pastiche:

Tout le monde le sait, ce fut le temps où madame Hamelin paraissait en grande loge à l'Opéra en tenue rigoureuse d'Amazone, un sein découvert, découvert jusqu'à la hanche; madame Tallien et madame Récamière allaient aux Tuileries, sous un costume grec d'une merveilleuse transparence, souteur bravement la comparaison avec les statues du jardin. Les femmes les plus réservées, les mères de famille, décolletées à ne pas y croire, portaient des robes, ou plutôt des tuniques qu'une agrafe grecque relevait du côté jusqu'au-dessus du genou.

Alors ce n'était pas comme aujourd'hui, il fallait posséder de son propre fonds des détails de statuaire que les Parisiennes, tant que dura le *disertisement*, se dévouèrent consciencieusement à populariser, mais à qui maintenant le juste mépris de la nudité grecque donne un rôle fort secondaire, et même généralement abandonné aux doublures.

GEORGES ROEDER.

Quelques journaux ont annoncé, d'après une feuille anglaise, que Sa Majesté l'Empereur avait acheté, au prix de 40,000 fr., un piano de M. Erard que l'on faisait 25,000 fr. à l'exposition de Londres; nous ignorons jusqu'à quel point cette nouvelle mérite la confiance du public. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que depuis longtemps Sa Majesté a fixé son choix sur un magnifique piano exposé à Londres par M. Mental, et qui a mérité à ce facteur, avec la médaille de prix, la croix de la Légion d'honneur. Cet instrument est placé à l'Élysée, où il a fait l'admiration de tous les connaisseurs, non seulement par sa richesse

artistique, mais encore par la perfection de son mécanisme et sa sonorité, tout à la fois agréables et puissante.

Le Jardin-d'Hiver prépare sa dernière fête d'enfants à l'occasion du lundi de Pâques. On parle beaucoup d'une tonibola de 20 lots, parmi lesquels on remarque: un cruf monstre, un superbe caniche, une poupée qui parle, etc. L'intermède comique sera rempli par J. Kelm, et l'enchanteur Merlin ouvrira la fête.

S'adresser au *Ménestrel*, 2 bis, rue Vivienne, pour les billets de famille.

AP. GOURBAUD, directeur-gérant.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

1^{re} LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

1^{er} Numéro d'Avril 1855. — Gravure N^o 559 bis.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

UNE HISTOIRE INVRAISEMLABLE.

Le *Courrier de la Gironde* publie le récit suivant dans sa *Chronique loc.* :

« Il y a de cela huit ans, vivait aux Chartrons une vieille dame renommée pour sa pitié et sa fortune, dont elle faisait un si noble usage, que les pauvres, dont elle secourait les malheurs, en exagéraient le chiffre. Cette personne avait un fils, aussi connu pour son impiété et ses goûts de dépense qu'elle était charitable et attachée au culte de la religion. Au moment de mourir, elle l'appela à son chevet, et, lui montrant un sac de 4,000 fr. et un bœufier : « Voilà le seul héritage » que je te lègue, dit-elle. Si jamais tu tombes dans la misère, et que Dieu profite de cette occasion pour te ramener à lui, tu briseras le verre incrusté dans le bœufier. Il recouvre une relique sainte, en laquelle j'ai toujours eu foi. » Il faudra la faire enclâsser dans une médaille et la porter toute ta vie en souvenir de ta mère, qui du lord de la tombe implore cette dernière grâce. »

« Un mois après, la dame avait cessé de vivre. Le fils devint forcément économe, et la faible succession dont il avait hérité, jointe au produit d'un emploi qu'on voulut bien lui confier dans une maison de commerce, furent désormais ses seules ressources. Il n'est rien comme l'infortune pour réconcilier avec les doctrines de la religion l'esprit le plus sceptique, le plus imbu des faux principes intronisés par la philosophie nouvelle. Cette révolution morale s'accomplit peu à peu chez notre jeune homme, et de bons conseils aidant, il arriva qu'il mit autant de ferveur à pratiquer la religion qu'il avait apporté de zèle autrefois à en combattre les dogmes.

« Un jour il faisait l'inventaire des vieux objets enfouis au fond d'une armoire, lorsqu'il retrouva le bœufier contenant la relique qui lui avait été recommandée par sa mère à son lit de mort. Il brisa aussitôt le verre qui lui cachait ces restes précieux ; mais quel ne fut pas son étonnement de trouver, au lieu d'un débris humain enveloppé dans du coton, un petit billet écrit de la main de sa mère, et qui lui indiquait l'endroit où se trouvait cachée une somme d'argent considérable ! Aujourd'hui M. S... est possesseur d'une très grande fortune, dont il fait aux malheureux une si large part, qu'on ne songe pas à lui en demander l'origine. »

UN VEAU MALADE.

Les habitués des restaurants de la barrière, qui se trouvaient aujourd'hui dans l'auditoire du tribunal correctionnel, ont entendu une dissertation sur le veau ; nous la rapportons pour les amateurs de cet aliment qui n'assistaient pas à l'audience.

Brisieux est prévenu d'avoir exposé à la vente à la criée de la viande d'un veau tué étant malade.

Le prévenu. Oh ! malade, malade ! d'abord qu'il peut dire qu'il était malade ?

M. le président. L'inspecteur qui a examiné la viande et qui lui a trouvé une odeur de fièvre.

Le prévenu. Est-ce qu'on a la fièvre quand on est mort ? On dit toujours de quelqu'un qui est défunt : Il est guéri.

M. le président. Votre veau avait la fièvre quand vous l'avez tué.

Le prévenu. Comment je pouvais ti le savoir ? Il me l'a pas dit, c'te bête ; c'est bien facile à dire ; ça sent la fièvre ! faut si peu de chose pour se tromper, pourvu qu'on soit tant seulement enrhumé de cerveau. Enfin, une fois que j'étais-t-enrhumé du cerveau, j'arrive chez nous, j'ouvre le placard, je sens une odeur, je dis à ma femme : Tiens, ça sent la friture ; c'était du fromage de Marolle. Ainsi voyez ce que c'est que le nez, comme on peut fleurer à faux.

M. le président. Les inspecteurs ont parfaitement l'habitude, et dans tous les cas, le fait a été constaté par deux inspecteurs.

Le prévenu. Eh bien ! alors, v'là l'affaire : c'to bête que j'amenaïs à pied, à pattes, c'est-à-dire, était las, qu'il n'en pouvait pas ; alors j'ai dit : Que tu la sautes un peu plus tôt, un peu plus tard, faut que tu la sautes. J'y fait son affaire. Faut donc que la fièvre y soit venue après son décès ; car je vous assure, i' ne pouvait pas se tenir ; mais, excepté ça, i' se portait comme un pont.

M. le président. En voilà assez ; c'est entendu.

Le prévenu. Faites excuse, s'il vous p'ait, un malheureux mot tant seulement pour mon innocence.

M. le président. Qu'est-ce que c'est ?

Le prévenu. Voyez-vous, quand même qui serait mouru de la fièvre, pas vrai, le veau est une viande fadasso que je vous assure que d'être un peu relevée ça n'y fait pas de mal ; c'est comme le gibier qui est faisandé ; eh ben t' faisandé c'est pas malsain. Je vous assure que le veau, parce qu'il aurait eu un peu de fièvre, n'incommoderait personne.

Le tribunal n'a pas admis cette théorie et a condamné Brisieux à 25 fr. d'amende.

CE QU'IL EN COUTE POUR ÊTRE MALADE

EX CALIFORNIE.

Voici, d'après un règlement adopté par les médecins établis en Californie, et spécialement à San-Francisco, le taux des honoraires fixés pour les visites ou les opérations :

Pour une consultation médicale à domicile et une visite, 32 dollars, 169 fr. 60 c.

Pour chaque visite, 12 d., 63 fr. 60 c.

Pour une consultation, 16 d., 81 fr. 80 c.

Pour une visite extraordinaire qui dépasse une heure 32 d., 169 fr. 60 c.

Pour une consultation de nuit, 100 d., 530 fr.

Pour une consultation hors la ville, 10 d. par mille, 53 fr.

Pour un certificat juridique, 150 d., 795 fr.

Pour une déclaration devant le juge, 200 d., 1,060 fr.

Pour un certificat mortuaire à la demande de la famille, 100 d., 530 fr.

Pour un accouchement, 3,000 d., 15,900 fr.

Pour l'extraction d'un calcul, 100 d., 5,300 fr.

Pour une opération du cathétérisme, 52 d., 169 fr. 60 c.

Pour l'amputation d'un doigt, 100 d., 530 fr.

Pour l'opération du trépan, 200 d., 10,600 fr.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Une foule compacte, empressée, joyeuse, mais couverte de poussière : des toilettes plus que modestes, deux longues files bien serrées de voitures de louage, où à travers

toutes les glaces levées, on apercevait à peine les chapeaux, les fourrures, les mantelets d'hiver, tel était Longchamp cette année. Tout le luxe s'était réfugié sur la chaussée, les voitures à quatre chevaux étaient en assez grand nombre et quelques unes se distinguaient par une coupe gracieuse et une rare élégance. Puis venaient les voitures des ambassadeurs et celles du corps diplomatique, çà et là des attelages magnifiques. Puis, enfin, les voitures de l'Empereur, et l'Empereur lui-même qui saluait avec sa grâce accoutumée, et paraissait heureux de l'empressement que chacun montrait

pour tâcher d'apercevoir les traits de notre belle Impératrice, mais le froid était piquant et la glace de son côté était levée. Tout l'attrait de Longchamp était là, on s'en apercevait facilement : tous étaient venus dans l'espérance de voir l'Empereur et ses équipages qui étaient attelés des plus beaux chevaux du monde.

Quant aux modes, chacun avait compté sur son voisin, et à l'exception de trois ou quatre charmantes femmes, si paresseusement enfoncées au fond de leurs calèches que l'on pouvait à peine deviner leurs fraîches toilettes, nulle n'avait songé à se parer.

Que faire donc?... Où trouver la mode? Bon, pensais-je, puisqu'elle n'a pas voulu venir à Longchamp, allons la prendre chez elle, et pour la trouver plus sûrement, allons la chercher dans le temple du bon goût et de l'élégance, dans son séjour privilégié et d'où partent les arrêts par lesquels elle dicte ses lois; allons chez *Alexandrine*, sa grande prêtresse, ce sera un vrai bonheur que de visiter tout à notre aise les gracieuses créations de la charmante et adroite fée.

Ce qui fut dit, fut fait; et j'avoue que je fus d'abord un peu aléasourdie à la vue de toutes les coquettes choses qui dès l'abord se disputaient mon attention. Il est impossible de rien imaginer de plus séduisant que tous ces jolis riens de gazes, de fleurs et de rubans; l'imagination la plus fraîche ne saurait rêver

une réunion plus attrayante de délicates fantaisies! Comment, en effet, ne pas se laisser tout d'abord séduire par cette petite capote de tulle et blonde gothique, blonde à longues dents qui est disposée sur le chapeau, puis vient orner le bord de la passe? La capote est toute parsemée de petites touffes de violettes qui y semblent jetées de çà, de là, sans art, et cependant que d'art dans la manière dont elles se cachent coquettement sous leur feuillage de blonde!

Voici une délicieuse capote de paille de riz et blonde, mais la blonde est rehaussée de marabouts. Le fond est coupé de velours épinglé, disposés en rouleaux biaisés; puis, sur le côté, des touffes de narcisses et des graines de sorbier coloré.

Voulez-vous un chapeau plus simple? Voici une capote, dont le fond mou, en taffetas blanc, est coupé d'une traverse de velours épinglé semée de nœuds agrafes. La passe est formée d'une dentelle de paille, à étoilettes de paille; le dessous est orné d'épis et de coquelicots. La même capote répétée en demi-deuil est délicieuse.

Qui pourrait ensuite résister à la grâce de la capote *duchesse*?... Le fond est en taffetas blanc à rouleaux; la passe légère, transparente, délicate, est formée de plusieurs rangs de follettes blanches et bouillonnées de tulle; puis une couronne de marguerites blanches était posée autour de la tête de la capote; un grand nœud de taffetas blanc forme bavolet. Comment? C'est le secret d'*Alexandrine* et de ses délicieuses capotes sans fond ni bavolet.

Je voudrais pouvoir vous parler de bien d'autres choses encore, d'un ravissant bonnet émaillé de coquelicots et de pâquerettes, puis d'un ruban tout nouveau semé d'épis et parcouru par une double serpentine simulant un léger ruban à nœuds et longs bouts, noué sur le tissu principal.

Comment vous décrire dignement l'adorable *capeline* qui rendra une toute jeune et toute jolie femme plus jeune et plus jolie encore? La place me manque aujourd'hui; je vous dirai seulement en deux mois qu'on portera beaucoup de blondes et de paille de riz. Voilà les décrets datés de Longchamp.

Vous pensez bien que dans une calèche nous n'aurions pu distinguer la forme d'un mantelet, d'une confection; il valait beaucoup mieux aller chez *Gagelin* admirer ses modèles nouveaux qui sont d'une richesse inouïe; généralement le haut est plat et forme berthe, demi-pélerine, etc., le reste est fort ample à tuyaux; les manches *duchesse*, très larges, descendent

de la berthe; le tout est recouvert de hautes et magnifiques dentelles.

Les confections de *Gagelin* font révolution dans le monde élégant, et la description comme la reproduction par le crayon en sont presque impossibles, tant elles sont gracieuses et imprévues.

Les dentelles sont et seront donc de mode et elles atteignent une hauteur vraiment fabuleuse. Aussi, les belles et riches dentelles de Cambrai sont-elles de plus en plus recherchées; la maison *Jourdan* qui nous offre de vraies merveilles en ce genre, peut à peine suffire aux nombreuses commandes qu'elle reçoit de toutes parts.

Retournons chez *Gagelin*. Les robes à pentes seront très demandées, ainsi que les robes à volants et palmettes indiennes, et on a quelque peine à se décider, au milieu de toutes les nouvelles et riches nouveautés qu'ôtala à vos yeux le comptoir de soieries où se trouvent pour jeunes personnes les plus fraîches, les plus gracieuses robes qui se puissent voir; puis de magnifiques étoffes, telles que satin liséré, soie chinée et satinée, sur fond blanc, etc.

Pour ces belles étoffes, les corsages sont montants, plats, avec trois pinces creuses ou nervurées. Les manches sont plates du haut, retenues à l'avant-bras par un petit poignet garni de deux volants. Les robes de popeline, nuance nœud, ont le corsage plat orné de revers de velours assorti. Le devant de la jupe est décoré de revers de velours garnis dans toute la hauteur d'olives de passementerie. Les manches sont demi-plates à revers.

Les robes de toilette ont trois hauts volants découpés à larges et hautes dents rondes et lisérées. Le corsage est à châle ouvert et dentelé comme les volants; les manches sont demi-larges, garnies de volants à dents. Madame *Laurence*, chez laquelle nous avons recueilli tous ces précieux documents, nous a montré bien d'autres gracieuses choses encore.

Je ne veux pas cependant passer sous silence une fraîche toilette de jeune fille: c'est une robe en taffetas écossais à petits carreaux; le corsage est froncé, décollé à la vierge; la taille est ronde, marquée par une ceinture. Disons en passant que les tailles rondes sont de plus en plus recherchées.

Pour cet été, et pour toilette du matin, on portera, dit encore madame *Laurence*, beaucoup de peignoirs ajustés; avec ces peignoirs où la taille se trouve à peine dessinée et est livrée à elle-même, il est nécessaire d'avoir un corset

parfait de forme et qui, par conséquent, tout en maintenant la taille, ne lui cause ni gêne, ni roideur, ni fatigue; madame Hippolyte recevra donc de nombreuses visites, car on peut dire que tout ce qui sort de ses mains a le cachet du bon goût, de la grâce et de la distinction.

Pour les peignoirs du matin, *Richenet-Bayard* a fait fabriquer *ad hoc* (le vilain mot pour une bien gracieuse chose), des rubans écossais, à raies lilas, satinés, brochés, couleur sur couleur, ou bien rose sur blanc, lilas sur blanc, etc., puis, de très beaux chinés qui forment de belles ceintures à longs bouts, outre ces beaux rubans, des passementeries de toutes nuances. Nous avons encore remarqué le ruban cardinal qui est d'une richesse incroyable; il est du numéro 126. Les bords sont en velouté gros grain; le fond, en taffetas cru, traverse un dessin à fond blanc, broché, chiné, à raies satinées. Ce ruban, d'une fabrication merveilleuse, fera des ceintures d'une splendeur inlinie. Le ruban Eugénie, non moins admirable, est un peu plus étroit (il est du numéro 80), le fond est en taffetas blanc avec bouquets allongés; puis ce sont des mille raies de toutes nuances avec bords brochés. Tous ces rubans sont accompagnés de bracelets fantaisie assortis.

A propos de bracelets, *Lemonnier* a reçu, au moment des *aufs de Pâques*, de nombreuses visites; les bijoux en cheveux sont, en effet, les premiers bijoux qu'une jeune personne puisse porter, et ces précieux souvenirs de famille sont surtout à leur place dans ces douces réunions de fêtes religieuses où les purs sentiments du cœur et les vertus de foyer font tous les frais.

Revenons à nos modes et à nos fêtes un peu plus mondaines. Nous avons parlé de paille de riz. Les capotes s'ornent de fleurs, mais de fleurs légères, de fleurs naturelles, écloses sous les doigts des habiles artistes de la maison *Batton*: c'est tout un. Ces gracieuses filles du printemps (je parle des fleurs), se disposent en guirlandes, en traînes légères, entourant la capote dans leurs capricieuses contours et quel-

quois viennent se résoudre en une grosse touffe sur le côté. Sous la passe, de chaque côté de la figure, on dispose des touffes de fleurs assorties aux traînes du chapeau.

On parle beaucoup en ce moment d'une charmante nouveauté destinée à faire sensation non seulement dans le monde élégant, mais encore dans le monde artistique, ce sont des crêpes de Chine de toute nuance, brodés de fleurs, d'oiseaux et de petits Chinois dont le visage et les mains sont peints sur ivoire.

On parle aussi beaucoup des superbes mouchoirs que *Chapron* vient de faire dessiner et broder pour une comtesse russe. Les dessins ont été faits exprès, un ruban de broderie encadre le léger tissu, et sur un des côtés un espace a été réservé pour tracer en légende la devise des armes de la noble dame; les armes elles-mêmes sont brodées avec une perfection presque incroyable. Le tout est d'une richesse et d'un bon goût dignes de la maison *Chapron*, c'est tout dire. Avant de quitter *Chapron*, je vous recommanderai pour mouchoirs du matin et toilettes simples, ses mouchoirs *bon ton*, encadrés de simples points turcs, mais disposés de mille manières plus charmantes les unes que les autres.

Puisqu'il est question de lingerie, nous ne saurions mieux faire que de vous engager à visiter les magasins de madame *Colas*, où sont exposées les plus fraîches et les plus attrayantes nouveautés du monde; des cols à plastron et à revers, des manches *duchesse* et surtout de gracieux petits bonnets si coquets qu'il est impossible de ne pas être jolie en les portant; puis de la lingerie *serieuse* admirablement faite et de coupe délicate.

Je m'oublie, en vérité, en parlant de toutes ces gracieuses choses, et j'ai déjà dépassé les bornes qui me sont assignées; je ne puis cependant terminer sans vous recommander l'*acétine* de Faguer, ce vinaigre végétal balsamique si salutaire par ces temps de froid et de hâle, parce qu'il dissipe les rougeurs causées par le feu, et conserve à la peau toute sa blancheur et sa souplesse.

LOUISO BEAUREGARD.

Au moment de mettre sous presse, LE MONITEUR DE LA MODE vient de recevoir une noble récompense des efforts qu'il fait pour tenir le premier rang parmi toutes les publications analogues: Sa Majesté l'Impératrice a daigné faire prendre de nouveaux abonnements au MONITEUR DE LA MODE qui, déjà, avait à la cour de France, comme dans toutes les cours du monde, de nombreux et illustres abonnés.

DÉTAIL DES CONFECTIONS

Mantelets et Pelisses de la maison GAGELIN. — Modes de la maison FLÉ-HORAIN.

NAVAILLES. — *Mantelet-châle* en taffetas crêé de dentelles, d'effilés et de rubans de soie à rayures de velours. Ce vêtement ouvre en châle devant, il est montant derrière. Une dentelle de 5 centimètres rabat sur l'encolure jusqu'au nœud qui se trouve sur la poitrine, une pointe retombe derrière en guise de petit châle, elle est bordée d'un tûlan à plat et garnie d'une dentelle de 12 à 13 centimètres, rehaussée d'un effilé; devant, cette dentelle forme berline. Le bas du vêtement, monté sous la pointe, est arrondi et forme des tuyaux derrière. Il est bordé du même ruban et garni d'une dentelle également rehaussée d'un effilé. Les pans sont pointus devant.

Capote Médicis. La passe est composée de quatre rangs de blonde rûchée et soutenue par des petits rubans n° 4 à *mouchets*. Ces rangs de blonde sont très serrés à partir du bas des jupes et vont en s'élargissant d'environ 2 centimètres l'un de l'autre sur les côtés pour venir se resserrer encore l'un contre l'autre sur le dessus de la passe, où ils sont retenus par un nœud en ruban n° 12. Ce nœud, ou agrafe à coques, est plat.

La capote est en taffetas froncé en long et forme une fanchon à quatre pointes en losanges; une des pointes vient sous le nœud indiqué ci-dessus, l'autre descend au bas de la calotte rejoignant encore trois rangs de blonde rûchée et soutenue de petits rubans qui forment derrière la calotte le même effet que sur la passe. De chaque côté de la calotte, sous les bords du losange, sort un bouffant d'étoffe recouvert d'une blonde haute. Un nœud à quatre bouts en n° 12 retombe derrière.

Le dessous se compose de deux touffes de myosotis et de bruyères mêlées à des *flots* de blonde, et reliées entre elles par un bandeau en ruban s'avancant sur le dessus de la tête. Les brides sont en 22.

BUSSAC. — *Mantille* en taffetas. Une petite ruche en ruban est posée de manière à figurer un capuchon. Sous cette ruche est cousue une guipure de 8 centimètres prolongée d'un effilé de 12; au bas se trouve une perille ruche avec une guipure de 12 à 15 centimètres et un effilé de 20.

Chapeau *Sylphide* pour grande loilette, passe en blonde haute à longs épis qui reviennent enrouler le bord. Monté sur carcasse en tulle,

ce chapeau est tout bottillonné de tulle *impérial*. Le fond, composé d'une mèche blonde, se perd dans des bouffants de tulle, et de chaque côté la même blonde rattache deux touffes de plumes. Derrière, sous la calotte, précisément au milieu des bouffants de tulle, est passé un nœud à quatre bouts en n° 12. Les brides sont en 22. Le tour de tête se compose de grosses roses mêlées à de la blonde.

IMPRAYRICE. — *Mantelet décolleté* en taffetas. Deux pils creux formant fichu sont garnis d'un nœud dans le milieu du dos. Le bas est bordé d'un plissé en ruban large avec nœuds de chaque côté du bras. Deux dentelles la terminent.

Capote coquette. Quatre rangs de ruban n° 5 avec jours sont posés à cheval sur des bottillons de tulle. Au pied de chaque rang est un rouleau de taffetas assorti à la couleur du chapeau. Le fond est composé d'un *apprêt* en blonde très riche dont chaque extrémité forme une agrafe retenant de chaque côté un bouquet de trois têtes de plumes. Il y a derrière un double nœud dont le premier est formé en coques, le second en nœud gordien en n° 16 assorti aux brides qui sont en n° 30. Le tour de tête se compose de fleurs en blonde mélangées à des fleurs des champs.

FORNABINA. — *Mantelet* en taffetas blanc à bords découpés en feston brodé en soie, avec riche dessin courant dans les bords, brodé au passé en relief. Riche effilé blanc.

Capote Évangéline mi-partie bouffants de tulle, mi-partie bouffants de taffetas alternés par des applications de blonde à jours sur taffetas. Une haute blonde appliquée de taffetas et avec des jours retombe de la calotte sur le bouvet. Tour de tête avec *traverse* et fleurs variées.

NOVARA. — *Pelisse décolletée carrément*; un grand revers forme la manche. Tous les bords sont garnis d'un ruban *Californie* en taffetas avec filets en or. Deux dentelles retombent dans le dos, une petite encadrée entre deux plissés de ruban; une plus grande qui part carrément de devant et se grondoit dans le dos. Une haute dentelle termine le bas. Le dos est plat, et le bas forme des tuyaux pris dans le deuxième rang de rubans.

L'Impératrice. Le bandeau de la calotte se compose de bouffants de crêpe gaufré (article tout



LE MONITEUR DE LA MODE

nouveau) d'où part une blonde à grappes de fruits appliquée sur laffetas. Le fond forme un bonnet à la bretonne, il est partagé par un croisement de ruban à quatre bouts en n° 16. Les brides en 30. Le tour de tête est mêlé de ruban n° 30, de fleurs et de blonde.

PARISIENS. — *Mante décolletée* en laffetas ornée de petits galons de soie, de petits bouclettes en velours et de dentelles. (Voir les détails du patron que nous donnons avec le numéro.)

Le Dubarry. Chapeau en guipure de crin et de paille brodée avec ornements en ruban touté brodé de pal et de soie.

MARQUIS. — *Pelisse* en laffetas. Le corsage est ajusté, il est garni de trois rangs de rubans

garnis disposés en arcades et terminés à chaque pointe par des coques de ruban étagées. Un rang de rubans contourne le bas du corsage.

Il est garni d'une dentelle qui forme volants et vient retomber sur l'ouverture de la manche. La jupe est tuyaillée, elle a trois rangs de rubans et un volant de dentelle.

L'Égérie. Chapeau en blonde très haute (ormant dans sa hauteur toute la passe), légèrement tuyaillée et soutenue sur des bouillonnés de tulle impérial à réseaux losanges. Au pied de la blonde est un apprêt de laffetas sur lequel coquille un blou riche mais moins haute, qui, tournant sur le bavolet fait un fond dit à la *Joséphine*. Nœud dessus, nœud dessous en n° 12 Brides en 22. Drasou en fleurs exotiques et blonde. Bandeau en violettes vierges et petit tulle.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. Coiffure en blonde ornée de fleurs et de rubans blancs lamés d'or; les fleurs, disposés en touffes pour accompagner les bandeaux bouffants, sont recouvertes d'un rang de blonde qui se replie sur lui-même pour former le fond. Au pied de chaque rang de blonde on pose plusieurs rangs de petits rubans étroits. Les brides, placées derrière, partent de plusieurs boucées de rubans formant choux.

N° 2. Guimpe-gilet ornée de valenciennes : deux rangs de dentelle sont étagés au bord; au pied de la dentelle est posé un bouillonné en tulle *esprit* dans lequel est passé un ruban; les barrettes qui ferment la guimpe sont en rubans avec nœuds posés sur le milieu.

N° 3. Bonnet en petite blonde relevé par du tulle illusion. Le fond est composé de petites blondes, entre lesquelles se trouvent posés des rubans étroits. La garniture du bonnet est formée de quatre bandes assez froncées dont deux s'arrêtent au bas des joues, les deux autres achèvent le tour du bonnet. Sur le surjet qui joint la blonde au tulle, qui la rehausse, est posé le même ruban étroit qui orne le fond. Entre les bandes se trouve un nœud double disposé d'un seul côté. Les brides, mises derrière, partent de deux nœuds sous lesquels traverse un ruban qui monte et se termine sur le front par une agrafe de ruban.

N° 4. Bonnet de mousseline formée d'entre-deux plumetis et valenciennes garni de bandes brodées et orné de coques de rubans.

N° 5. Guimpe Louis XV, dentelle rabattue pour former col, et tournée en coquille formant

jabot; dans chacune de ces coquilles se trouve un nœud en ruban qui va en décroissant de grosseur vers le bas. Au-dessus du cou se trouve un bouillonné de tulle avec un ruban passé dedans qui rappelle la couleur des nœuds; le même bouillonné suit la dentelle, et se trouve posé en dents légèrement ondulées. Le jabot peut se poser sur le corps du fichu et se porter avec une robe ouverte ou bien se faire sur un morceau de tulle, ce qui permet de le poser jusqu'à la taille pour mettre avec une robe fermée du bas.

N° 6. Bonnet en blonde à dents. La blonde se trouve disposée en blais et couvre tout le fond; la bande passe entre chaque coque de rubans et forme ainsi un ornement très frais et très doux à la figure; les bouts de rubans et de velours qui ornent le bas du bonnet sont de grandeurs inégales, moitié en velours, moitié en ruban n° 16.

N° 7. Manche assortie avec la guimpe-gilet portant le n° 2. Cette manche se termine par un poignet assez large; la valenciennes se trouve relevée par un bouillonné en tulle *esprit* dans lequel est passé un ruban; sur le milieu est un nœud à bords pendants formé de ruban n° 4.

N° 8. Col à devant broderie anglaise et entre-deux de valenciennes; le col et les revers sont formés d'une bande brodée, le plastron est fait avec des entre-deux broderie anglaise alternés avec des entre-deux de valenciennes; le tour du cou, formant un peu la pointe, est garni d'une petite valenciennes.

N° 9. Manche Louis XV assortie à la guimpe n° 5. Le bouillonné est aussi légèrement ondulé et recouvre un ruban pareil aux nœuds qui se trouvent posés dans les coquilles de dentelles fi-

gurés par le second rang. Le rang de dentelle près de la main est posé droit et légèrement froncé.

PATRONS DU MONITEUR DE LA MODE.

Côté n° 1.

Patron du mantelet *PARISIENS* communiqué par la maison *Gagelin*.

N° 1, devant; n° 2, pièce du dos; n° 3, deuxième partie du devant et du dos; n° 4, garniture du bas derrière.

Après avoir cousu la pince A du n° 1, et réuni par la couture d'épaule marquée par des ronds le n° 1 au n° 2, on forme les trois pinces B, C, D, qui sont au devant du patron 3, et l'on coud le bord marqué par des croix depuis le haut jusqu'à la coche sur la ligne de points marquée aussi par des croix qui se trouve sur les patrons 1 et 2; de cette manière le bas du pan retombe libre. Ensuite on met la garniture du bas n° 3 à partir de la coche marquée E sur tout le bord marqué de même.

Ce mantelet très nouveau et d'un joli effet se fait en taffetas morduré, et est orné de petits galons *Tom Pouce* en soie de la nuance du taffetas, de petits velours noirs et de dentelles; on met une haute dentelle noire qui vient en mourant à rien, sur le devant, et dont le bord du bas retombe sur la couture marquée de croix.

Puis on coud à plat ces losanges qui peuvent avoir en longueur 7 centimètres, les galons étroits croisés l'un sur l'autre; sur tout le patron n° 3 seulement, et à chaque croisure du galon un petit nœud en velours. (Voir le croquis figure A A, au coin du patron.)

On met une dentelle au bas du devant du patron 1, une au bas du patron 3, une au bas du patron 4, et enfin une sur la couture E, qui retombe sur le volant.

On garnit tous les bords du devant de petits nœuds en velours.

Côté n° 2.

Blouse d'enfant de 4 à 5 ans. Ce vêtement, dont la forme est aussi gracieuse que nouvelle, s'exécute en velours popeline, drap zéphir ou en mérinos; le bas de la jupe est orné de trois rangs de rubans découpés, hauts de 6 centimètres et légèrement froncés. Ce même ornement est placé en biais au bas de la manche, au-dessus des garnitures, tout le long du devant et autour de l'encolure; on pose trois rangs de petits galons de soie; le devant se ferme par dix boutons en passementerie.

N° 1, devant; n° 2, dos.

Le devant est très facile à lever, le dos demande un peu plus d'attention; ce patron contient le dos et le petit côté dont nous avons indiqué l'assemblage par des 0000; après avoir réuni les deux parties, on formera de chaque côté, à partir de la taille, deux gros plis en se guidant sur les encoches pour le creux des plis et en ployant son étoffe de manière que chaque ligne ponctuée vienne se placer sur une de celles placées entre les encoches à la taille; ces deux plis se réunissent, et pour cacher leur jonction, on place un bouton pareil à ceux du devant de la blouse.

N° 3, manche; n° 4, jockey de la manche.

La manche qui est bouffante du haut et juste du bas, est ornée du haut de quatre jockeys semblables au patron n° 4; ces jockeys sont garnis tout autour d'un double rang de galons semblables à ceux du corps du vêtement.

Pour l'été cette blouse serait jolie exécutée en nankin, coutil ou loile de Chine; on placerait les ornements en rubans par des bandes en broderie anglaise, et les galons de soie par des galons en colon blanc.

MAISON DELISLE.

Le choix des toilettes d'été est d'une importance extrême. La diversité des étoffes et des tissus, l'immense variété des dessins, nous font hésiter longtemps avant de nous décider pour telle ou telle toilette; encore arrive-t-il souvent que notre choix fait, nous nous prenons à le regretter en voyant passer devant nous une disposition nouvelle qui nous paraît préférable à celle que nous avons choisie, et qui, si elle ne lui est pas réellement supérieure, a du moins le mérite de paraître telle à nos yeux. Ce petit désappointement nous est arrivé à toutes plus ou moins, et souvent nous nous sommes dit : Pourquoi donc n'avons-nous pas vu cette étoffe plus tôt?... C'est donc une belle et intelligente idée que celle qui porte la maison *Delisle* à faire chaque année, pendant quelques jours, l'exhibition d'une notable partie des nouveautés qu'elle se propose d'offrir pendant le cours de l'année à sa nombreux clientèle.

Ses vastes magasins sont convertis en élégants salons, où toutes les aristocraties se rencontrent, celles de l'élégance, de la beauté, de la fortune et de l'intelligence. C'est un charmant raout du grand monde, où l'on trouve toute la distinction, toute la grâce désirables.

Jamais l'exposition *Delisle* n'avait été plus brillante que cette année. C'était un musée composé des plus adorables nouveautés. S'il nous fallait en nommer la moindre partie, nous ne pourrions arriver au bout de la tâche et l'entreprise. Nous nous bornerons donc à quelques indications générales sur nos propres impressions.

Les toilettes de printemps étant celles qui nous intéressent le plus en ce moment, furent aussi celles que nous visitâmes les premières : pour robes du matin et de petite toilette, nous avons de charmantes soieries fraîches et délicates de couleur, fortes de tissu, et se drapant avec toute la souplesse des foulards indiens. Ces robes sont ou à disposition ou bayadères à nouvelles rayures satinées; mais surtout beaucoup de quadrillés, les uns de teintes mates, d'autres ombrées; nous citerons surtout un délicieux taffetas marguerite, qui fera soit un peignoir simple, soit une charmante robe de jeune personne; puis un quadrillé lilas à pente, c'est-à-dire sans volants, mais sur lequel la hauteur de la robe se trouvera marquée par la pente même du quadrillé, teinté à

deux nuances en longueur, de sorte que la robe montée et froncée à larges plis présentera une nuance foncée par le bas en allant en pâlisant vers le haut; c'est une disposition toute nouvelle. Les dessins des barèges sont d'une grande richesse; nous avons remarqué, entre autres, une robe de barège à double jupe; la première jupe n'a qu'un petit fond de palmettes; mais la seconde, qui forme grand volant, est bordée d'une palmette plus haute et formant un riche dessin de cachemire; cette disposition est tout à la fois simple et noble. Puis ce sont des bouquets jetés çà et là, de légères guirlandes, des réseaux de fleurs, des encadrements pompador, que sais-je? enfin tout ce que l'imagination peut rêver de plus gracieux, de plus délicat, et tout cela dessiné avec un goût parfait; ce sont de vrais travaux d'art. Les mêmes dessins des robes de barèges se reportent sur des grenadines et des gazes doubles, ce qui fait alors de magnifiques robes à plis ondoyants et à reflets chatoyants. Nous avons distingué surtout une gaze grenadine noire à larges bouquets rouges; cette robe splendide est unique en son espèce, une seule fois elle a été répétée en violet pour dessin de deuil. Toutes ces robes ont cinq ou trois volants.

Mais ce qui est séduisant par-dessus tout, ce sont les robes de mousseline imprimée teintée si adorables de nuances et de dessins. Ces étoffes coquettes et fraîches comme les plus beaux jours de printemps constituent les toilettes préférées, car elles ne peuvent être portées que par la femme riche, distinguée et de bon goût, qui tient surtout à la fraîcheur et à la délicatesse du tissu et des dessins. Et puis il y a une saison dans l'année, saison courte mais impérieuse, pendant laquelle les plus gracieux taffetas, les plus légers barèges deviennent des étoffes trop lourdes et trop chaudes; aussi est-ce avec bonheur que l'on adopte ces charmantes robes, vraies parures du périé. Voici la robe printanière à trois volants pompador; le corsage se fait entr'ouvert, les manches pagodes.

La *Nérilha* a trois volants dentelés; le corsage est à basquine, décolleté avec bertie, les manches sont bouffantes et à jockey. La robe *jardin d'Armide* n'a point de volants. Le dessin jonché de fleurs est très fourni vers le bas, puis va on s'allégeant vers le haut; à la ceinture le corsage est orné de fleurettes. Les manches sont demi-courtes et doubles.

Mais ce qui surtout mérite une mention particulière, c'est la robe *Mosquito*, ombrée, à deux volants; ces deux volants sont d'une couleur unique, tranchée sur le fond, et qui va en diminuant de teinte du très foncé au très clair. La hauteur de la nuance varie de 10 à 20 centimètres. C'est riche de ton, de couleur, et surtout remarquable, parce que cela sort de tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour; aussi sommes-nous persuadés que la robe *Mosquito* sera en grande faveur cet été.

Une délicieuse nouveauté, selon nous, est une robe de turlatane blanche ornée de trois volants; le bord des volants simule un ruban bleu écossais. Le corsage et les manches sont ornés de dispositions semblables. Cette charmante robe se reproduit en toute couleur. En lilas, le ruban simulé était à mille raies; c'était d'un délicieux effet. Bien que le temps des robes lamées soit un peu passé, nous ne pouvons résister au désir de vous en citer quelques unes, d'autant plus qu'il faut tout prévoir, et quo si un grand événement vient à s'accomplir, ces robes de toilette de cour seront fort demandées. Nous avons remarqué une robe lamée d'argent, brodée en soie au passé; sur le volant, des corbeilles lamées d'argent laissaient échapper des flois de fleurs de mille couleurs. Sur une autre robe, ces mêmes corbeilles se reproduisaient en lamé d'or avec des fleurs brodées blanches. Une autre robe attirait l'attention générale: elle était brodée d'or avec bouquets violets. Une autre était bleue brodée d'argent; une autre blanche, brochée bleu et gravée d'argent. Et puis, et puis, tant et de si brillantes choses, que c'est à ne pas finir.

Quant aux riches étoffes, elles étaient ce qu'elles sont toujours, splendides; c'étaient la robe *Sémiramis*, le drap d'or à larges bouquets cerise, les lampas riches, les brocatelles, puis les robes à larges serpenteaux portant ombre, c'est-à-dire que la robe est pour ainsi dire tissée trois fois et brochée deux, la fleur principale se trouvant reflétée d'une nuance un peu plus éteinte qui forme l'ombre de la principale. Une ravissante robe à larges volants écossais, simulant un ruban tracé à dents, faisait bien en velours. Puis voici la robe *Sittia* avec palmettes de velours; ces palmettes sont formées de perles veloutées tissées dans l'étoffe même; il faut voir ce délicieux travail pour bien l'apprécier.

Beaucoup de ces belles robes, beaucoup de ces frais et légers tissus étaient marqués d'un nom, c'était celui de dames qui n'avaient pas voulu attendre la fin de l'exposition pour en acquiescer la possession, ce qui faisait pousser quel-

ques soupirs à celles qui n'avaient pas pris l'initiative; mais leurs regrets disparaissaient bien vite, lorsque à leur tour elles avaient fait leur choix.

Les cachemires des Indes mériteraient seuls un long et minutieux article, tant pour l'excellence des tissus que pour leur nombre et leur choix admirable; mais la plume ne saurait ni décrire ces mille et capricieuses arabesques, ni dépendre la beauté des couleurs et leur mélange hardi et heureux tout à la fois. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la maison *Delisle* reçoit directement les produits des Indes, et qu'ils ne passent pas au préalable, ainsi que cela se pratique pour la plupart, par un comptoir étranger. Nous avons donc la primeur de tous ces tissus merveilleux, et c'est beaucoup.

On nous invite à visiter les crêpes de Chine; ce nouvel envoi est au-dessus de tout éloge. Les Chinois peuvent être loin de nous pour la rectitude des lignes plastiques, mais à coup sûr ils nous sont bien supérieurs pour le mélange et l'emploi des couleurs: c'est la réflexion que nous faisons en examinant un crêpe rouge illustré de larges fleurs dont le nom bizarre et scientifique nous échappe, mais qui passaient par toutes les nuances possibles et impossibles depuis la rose pâle jusqu'à la rose du roi; puis un cachemire blanc couvert de fleurs, de pagodes, de sujets du Céleste Empire, de tourterelles un peu trop chinoises, mais d'un coloris parfait; sur une feuille d'arbre, nous avons compté onze nuances de vert, tour de force que nul artiste français n'eût osé tenter.

Il en est des dentelles comme des cachemires; la maison *Delisle* commande directement en fabrique les dentelles qu'elle nous offre; le dessin, son arrangement, tout, jusqu'à la coupe lui appartient. Il est impossible de rien voir de plus beau, de plus riche que la plupart des objets exposés, et nous nous hâtons d'ajouter que les prix sont d'une modicité tellement incroyablement, que certains volants, d'une richesse inouïe, nous ont été présentés à moitié du prix que nous leur assignions à part nous.

Nous avons surtout distingué une robe de dentelle blanche à deux volants; chaque dent du volant est terminée par un petit point fleur-rette, clocheton, etc., qui tous diffèrent entre eux; c'est un véritable travail de fée. À côté, une robe de dentelle noire d'une seule jupe, puis une mantille de guipure à double volant, puis encore grande pointe formant claque, en dentelle noire, à points de guipure, c'est-à-dire que chaque partie du dessin a demandé un double travail, c'est merveilleux... Et puis, et

puis... Quelle admirable corbeille de mariage on pourrait former avec une faible partie de toutes ces richesses!

Près de la dentelle se trouve la lingerie, soignée comme tout ce qui appartient à cette maison, et surtout des mantelets blancs d'une coupe adorable; ils sont décolletés du dos et encadrent les épaules... Ensuite des cols plastrons et surtout des guimpes pour robes à la vierge, qui seront en grande faveur.

Nous voici arrivés au salon des confections. Ici nous avouons franchement notre impuissance, nous ne saurions décrire toutes ces gracieuses fantaisies. Ce que nous remarquons, c'est que les mantelets forment écharpe derrière; ils sont plats et à double rabat jusqu'à la ceinture, puis entourés d'un large volant froncé à tuyaux d'orgue. Ces mantelets sont brodés entièrement, et sur chaque pli creux du volant, une légère branche, un bouquet de fleurs rappelle la broderie principale.

Un délicieux caprice de printemps, d'une fraîcheur inouïe, nous a séduits : c'est un mantelet de dentelle-guipure, montant un peu dans le dos et descendant en s'entr'ouvrant sur le devant; sur chaque rang de dentelle serpente une fraîche et délicate broderie lilas. Un autre caprice de taffetas blanc avec de légères chaînes de fleurs, brodées au passé. Un autre, blanc aussi, et garni de trois rangées de ruban de crêpe à larges dents; ce ruban était rouge, rose et blanc.

Puis une écharpe-berthe, brodée avec deux volants de dentelle. Enfin... mais il y a bien longtemps que je parle, et je m'aperçois que je n'ai encore épuisé qu'une faible partie de mes souvenirs; bornons-nous donc à vous dire que tout était digne de l'ancienne réputation de la maison *Delisle*.

LOUISE DEAUBEGARD.

FÊTE DU CORPS LÉGISLATIF.

La fête offerte par le corps Législatif à leurs Majestés Impériales a été des plus magnifiques et des plus brillantes... peut-être même la plus brillante de la saison. Elle a effecé, au dire de ses nombreux invités (environ 4,500), tout le luxe, toute la somptuosité déployés récemment par le Sénat. Il faut dire aussi que le local s'y prête mieux. On n'est pas obligé au corps Législatif, comme au Luxembourg, de monter un premier étage en gravissant un long escalier, puis de redescendre au rez-de-chaussée... presque à la cave, pour rencontrer un buffet et trouver des rafraîchissements. Là tout est de plain-pied. Les appartements du président communiquent par une longue galerie avec le palais Législatif proprement dit.

On avait eu l'heureux idée d'enlever toutes les fenêtres de cette galerie et de l'élargir du double de sa grandeur au moyen de deux galeries latérales en bois, arrangées en bosquets garnis de plantes grimpantes, ornés de jets d'eau, de glaces; bref, M. Godillot, sous la direction de la Chambre, avait déployé là tout son art; mais on ne peut tout prévoir... Or avait oublié le froid..., absolument comme Napoléon en Russie, et au lieu de poêles, on

avait mis, ainsi que je viens de vous le dire, dans cette délicieuse improvisation de charnelles, des jets d'eau. Aussi, était-ce là une charmante petite *Sibérie* où eût dû se prendre de délicieux rhumes de poitrine et d'adorables catarrhes de mollets, pour ceux des invités qui montraient les leurs. *sans feintise, comme eût écrit Montaigne, mais pourtraicts au rif et au naturel.*

Je ne vous dirai rien des appartements de M. Billault tout ruisselants de lumières, ornés de tableaux dus à nos meilleurs maîtres et où se pressait, dès huit heures et demie, une foule de merveilleuses toilettes. On y avait seulement ajouté deux choses qui ne sont jamais à dédaigner dans un bal : un excellent orchestre et un buffet richement garni.

Mais ce n'était là qu'un des côtés de la fête.

A l'autre extrémité de cette longue file de galeries et de salons, du côté qui touche au pont de la Concorde, le bal recommençait avec un cachet tout autre, plus grandiose, plus impérial, au son d'un orchestre présidé par Strauss, ce roi indétrônable de la valse et de la polka.

Cette première salle, qu'on appelle, je crois, la *salle des Pas-Perdus*, était vraiment féerique.

Dès neuf heures, le roi Jérôme, la princesse Mathilde, son frère et son cousin le jeune Lucien Bonaparte, qui, soit dit en passant, est tout le portrait de Napoléon premier consul, y attendaient l'Empereur et l'Impératrice.

Leurs Majestés sont arrivées à dix heures et demie. L'Empereur était en costume de lieutenant-général et en bottes à l'écuycère. L'Impératrice portait une robe de dentelle sur fond rose, et des aubépinés dans les cheveux. Le grand cordon de l'ordre espagnol de Marie-Louise couvrait son buste en écharpe. S. M. avait cet air un peu timide qu'elle a apporté jusqu'à présent dans les cérémonies publiques. Elle causa longtemps avec la princesse Mathilde. Tous ceux des membres de la famille impériale que ne retient pas quelque deuil au premier chef, entouraient LL. MM. Un étincelant personnel de chambellans écarlates, d'écuyciers cramoisis et de maîtres des cérémonies violets se groupaient en demi-cercle devant l'estrade, des maréchaux et des généraux ayant des fonctions de cour, complétaient ce groupe qui renvoyait avec un éclat double la lumière dont le faisaient étinceler les lustres.

A côté de cette salle impériale et sévère dans sa pourpre, riait de tout le frais éclat de sa mousselines blanches, l'endroit le plus charmant de la fête. Une immense galerie latérale, autre conquête des architectes sur le parterre, servait de buffet à ce centre de la fête. J'ai vu plus d'un amateur de jardins accourir là se précautionner contre le rhume, en demandant un verre de rhum.

En pénétrant enfin dans l'intérieur du palais Législatif, sur la gauche, on trouvait plusieurs autres salles dont la dernière, celle des Conférences, formait un magnifique buffet qui,

vers minuit, fut servi avec une profusion inouïe et un choix sans pareil, par le célèbre fournisseur de tant de cours et de tant de fêtes. J'ai nommé le fameux Chevet. Le fait est que Chevet s'est surpassé dans ce souper merveilleux, où se dressaient des pièces si belles, qu'on oubliait un moment pour les admirer qu'elles n'étaient pas moins appétissantes. J'avoue que, parmi les décorations de cette fête splendide, ce buffet aux émanations pénétrantes n'était pas des moins digne d'admiration, et qu'à le voir les larmes seraient venues aux yeux du bon Sancho Pança, en même temps que l'eau à la bouche ! Qu'il me soit toutefois permis, en reflétant ici l'opinion de gens par l'odeur alléchés, de mentionner cette circonstance atténuante de mes éloges, que je quittai le bal sans avoir autre chose sur la conscience. J'espère si vous voulez estomac, qu'un sorbet à l'orange pris au buffet du centre, garni avec un bien moindre éclat que celui de la salle des Conférences, soit par la faute de ses fournisseurs, soit parce qu'il n'était destiné qu'aux vulgaires appétits masculins. Le buffet Chevet attendait la famille impériale et les dames.

Lorsque l'Empereur s'est assis dans la salle destinée à le recevoir, il avait à sa gauche l'Impératrice ; à sa droite, la princesse Mathilde ; à côté de la princesse Mathilde, l'ex-roi Jérôme, et à côté de l'ex-roi Jérôme, son fils.

Leurs Majestés ont fait le tour des salons. L'Impératrice, qui paraissait d'abord fatiguée, s'est ensuite animée ; il n'y a eu qu'une voix (ceci sans hyperbole aucune) sur le charme de sa personne et le bon goût de sa toilette. L'Empereur, pensif, comme à son habitude, semblait cependant flatté de cet hommage tacite (le plus profond silence était gardé pendant le voyage difficile de leurs Majestés à travers la foule) à cette royauté de la jeunesse et de la beauté.

Le premier quadrille était ainsi composé : l'Empereur et madame Billault, l'Impératrice et M. Billault, le maréchal Magnan et madame Firmin Rogier, M. Firmin Rogier et la princesse Mathilde, Lady Cowley, que ses privilèges d'ambassadrice appellent en général à faire partie invariablement de tous les quadrilles d'honneur, n'est arrivée qu'après cette

première contredanse. L'Empereur et l'Impératrice se sont retirés vers une heure.

On remarquait dans la foule très peu des excentricités que l'on a vues quelquefois ailleurs. M. le marquis de Boissy était cette fois en sénateur; quelques Hongrois seuls se promenaient gravement enveloppés dans leurs manteaux, retenus sur leurs épaules par des agrafes en pierres précieuses; — un Écossais faisait voir... sa jaquette; mais non ses bas; — les jeunes officiers des guides étrennaient les magnifiques pantalons de leur nouvel uniforme, un peu trop théâtral, suivant moi: — et le seigneur Ben-Ayet, le Rothschild de Toulouse, rivalisait de fez et de richesse avec Son Excellence l'ambassadeur de la Sublime-Porte.

On remarquait fort deux belles Américaines, dont l'une épouse sous peu de jours un vieux gentilhomme parisien: la démocratie transocéanique veut devenir comtesse. Une Anglaise, aux cheveux d'un or excessivement déterminé, le lorgnon d'écaille dans l'œil, et la moquerie au sourire, a fait sa petite émeute. Mais c'est sous la couronne de lilas blanc d'une belle Prussienne par adoption, divinement blonde par nature, que se concentraient le plus de regards, admiration chez les hommes, envie chez les femmes. Tous les hivers, cette duchesse dans la première des aristocraties, la beauté, revient dans nos fêtes nocturnes, et

on peut ajouter que c'est un esprit qui y revient. A côté de cette élégante jeune femme, ou plutôt, lorsqu'elle était passée, on remarquait aussi, comme on pouvait remarquer une de ses nymphes, Diane partie, l'élégiaque figure et la taille mignonne d'une des récentes conquêtes faites par l'Empire actuel sur la royauté d'hier.

Sans être à coup sûr en majorité, l'habit noir et le pantalon (à qui on avait rendu cette fois le champ de bataille) se défendaient encore.

La fête a duré plus que je n'ai vu. L'air naissait dans le rose pâle d'un froid sec, que les dernières bougies faisaient voler en éclats sous la flamme expirante, leurs colletteries de cristal. Cinq heures étaient sonnées quand la digne madame Jonas, l'honnête et active préposée aux vestiaires des solennités politiques, livrait à un Anglais et à son Anglais, le dernier châle gris pour Milord, et le dernier witchoura pour Milady, heureux d'y enfouir son nez rouge. Je ne sache pas qu'il soit arrivé d'accident, et j'ai su par l'expérience de plusieurs combien le service des laquais, des équipages avait été habilement tracé, heureusement suivi. En somme donc, succès complet, que ne contesteront que quelques enrhumés des jardins infiniment trop d'hiver.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Il est des gens que la fortune semble véritablement prendre sous sa protection immédiate et conduire par la main, pour franchir sans danger aucun les défilés ardu de la vie littéraire et artistique. M. Achard en est une preuve vivante. Loin de nous toute idée de faire à M. Amédée Achard un reproche de cette réussite, si bien méritée à force de bonheur, et, pour toute justification de notre dire, citons la vie de M. Achard, la vie littéraire du moins, la seule qu'il nous soit permis de rappeler.

M. Amédée Achard arrive à Paris, n'ayant pour bagage qu'un grand fonds de bonne volonté, appuyé sur un talent que le soleil de Marseille avait échauffé. — Heureux Marseille! — Oui, M. Amédée Achard est le compatriote de Méry et Léon Goz'au; c'est déjà quelque chose...., mais, passons. — M. Thiboust florissait alors à

l'Entr'acte, et aussi M. BuJing. Bientôt le journal *l'Entr'acte* compta un spirituel rédacteur de plus. De cette modeste tribune, M. Achard franchit sans difficulté la grande presse, et ses *Lettres parisiennes*, charmantes petites bouillies, le conduisirent dans la capitale de toutes les Espagnes. — La révolution de 1818 trouva M. Achard comblé d'honneurs, mais son heureuse étoile n'avait encore fourni que la première étape, et, en bonne personne, elle reprit son élève par la main et lui dit, comme Auguste à Maxime:

Je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.

La seconde étape fut non moins brillante pour notre héros, et la haute protection se montra si efficace, qu'un grand coup d'épée qui lui traversa le poumon et qui eût suffi pour tuer d'Arta-

gnan lui-même, ne prouva qu'une chose à M. Achar, c'est qu'il avait des amis parlouf, et que la cour et la ville, comme on dit généralement, n'attendaient qu'une occasion de s'inscrire à sa poile. — Bientôt les succès des journaux ne suffirent plus à la juste émotion de M. Amédée Achar, car déjà depuis longtemps

*L'assemblée était sans mystère
Et la réclame était sans voix.*

Aussi, les yeux tournés vers le théâtre, il se déclara pour le Gymnase; et en moins de huit jours, et sans le faire attendre dans l'antichambre où grelotent souvent des vau tevillistes déjà éprouvés, M. Montigny joua les deux pièces que M. Amédée Achar avait bien voulu lui confier. M. Bouffé ne voulut pas demeurer en reste avec son collègue, et ouvrit un nouveau lauréat les deux portes battantes du théâtre de la Bourse. — Si près du temple de Plutus, comme eût dit M. Dupuis, un petit grain d'ambition était bien permis; M. Achar alla donc frapper à la porte. — Entrez, lui dit le chemin de fer de Béziers, et c'est à l'abri de trois censactions que M. Amédée Achar, *diets opim*, comme dit Virgile, reprit le cours de ses exploits littéraires.

Toutes ces réflexions et bien d'autres encore, nous les faisons en allant au Théâtre-Français, convié aux *Soutreniers de royaume* de M. Amédée Achar. Cette fois encore c'est une victoire, et M. Achar est si heureux, que le public s'est mis de son côté. — Je ne sais pas si M. Achar a fait comme le personnage du *Conte oriental*, et s'il a enfin pu passer à son col la chemise d'un homme complètement heureux, mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il est le sultan *Aroun-al-Rothschild* de la littérature.

Quelques jours plus tard, MM. Duvert et Lauzanne nous montraient une *Jolie jambe*; mais enfin, quelque spirituelle qu'elle soit, elle ne nous doit point empêcher de donner un coup de pied jusqu'au Gymnase, car là est véritablement le succès, succès littéraire, succès d'esprit, succès d'auteur, succès d'acteurs, par conséquent succès d'argent. L'ouvrage est en vers, et quels vers... ! Je mets au défi M. Augier d'en faire de mauvais.

Décidément le Gymnase veut gagner ses éperons, il marche sur les brisées de la Comédie-Française, car, si j'ai bonne mémoire, la pièce de M. Augier avait été lue, distribuée et même

répétée à la rue de Richelieu. Du reste, nous pouvons affirmer, et cela sans crainte d'être contredit, qu'elle a été jouée avec autant de verve, d'intelligence et d'entrain par les comédiens ordinaires de M. Montigny que par ceux de Sa Majesté. Bressant et madame Rose Chéri ne sont point à la Comédie-Française, cela est vrai; mais à qui la faute ?

M. Bouffé nous est toujours promis au théâtre des Variétés. En attendant, M. Labiche nous a donné un *Notaire à marier*. Est-ce une infidélité de M. Labiche au théâtre du Palais-Royal, ou M. Dormeuil a-t-il donné le premier prétexte à une rupture ? Les productions de M. Labiche sortent rarement du cadre du Palais-Royal, c'est à peine s'il vient parfois figurer au boulevard. M. Labiche est bien reçu partout, aussi son *Notaire* a-t-il trouvé tout de suite à se marier au théâtre des Variétés.

Il y a des gens, j'en connais quelques uns pour mon compte personnel, qui rient encore, rien qu'à voir le nom de M. Paul de Kock sur une affiche. Je ne le trouve point mauvais; mais j'avoue franchement que le nom de M. Boyer, accolé à celui du Balzac des cuisinières ne fait point mauvais effet sur une affiche. Le *Poupard* est une bonne folie; le gros sel n'y manque pas; la gâté non plus. La veille, MM. Brisebarre et Couailliac avaient fait jouer le *Jogage d'une épingle*, dont le titre est moins piquant que l'ouvrage, comme disait M. Paul de Kock, qui ne détecte point ce genre d'esprit qu'on nomme brutalement le calembour. — En somme, deux succès au Palais Royal.

Il ne nous reste plus sur le pupitre qu'un vaudeville, le *Dernier Seigneur de village*; mais le théâtre de la Galté est assez riche pour pouvoir se passer d'un mot d'encouragement, à propos d'un petit acte, mêlé de couplets. Aussi, pour terminer cette nomenclature déjà trop longue, passerons-nous tout de suite au théâtre des Folies Dramatiques, qui a voulu avoir aussi son *Oncle Tom*. — *Les Infortunés d'un marchand de cirage*, de M. Guénéé, sont en devoir de désopiler la raie des nombreux habitués de M. Mourrier. C'est une bonne parodie, et les acteurs ont bien joué cette *Oncle-Tomerie*, comme dit Théophile Gautier. — En somme, comme toujours, cela se traduit pour le théâtre des Folies Dramatiques par des recettes. — Habitude.

MAX DE RÉVEL.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

A QUOI SERVENT LES VIEILLES SAVATES.

Voici uno de ces industries obscures qui tirent parti des dernières parcelles utilisables des déchets que nous rejetons après nous en être servis.

On sait que l'on cimente le fer, c'est-à-dire qu'on lui donne les propriétés de l'acier, en le soumettant à une température rouge, en contact avec du charbon pilé, de la suie et autres substances charbonneuses, à l'abri de l'air pendant un temps plus ou moins prolongé, suivant les dimensions des pièces sur lesquelles on opère. Lorsque l'on vient ensuite à tremper ces pièces, à les refroidir brusquement en les plongeant dans un bain d'eau froide, elles deviennent aussi dures qu' l'acier; elles prennent un poli beaucoup plus grand que le fer naturel, et elles s'usent très difficilement.

Il existe à Pantin, depuis quelque temps déjà, une fabrique appartenant à M. Boisse, où l'on produit une nouvelle substance propre à la cimentation, en carbonisant les débris de nos vieux soufiers et de nos vieilles bottes. L'opération est extrêmement simple, comme on va le comprendre.

On introduit de vieilles savates, recueillies par les chiffonniers, dans un four hexagonal de 0^m, 70 à 0^m, 80 de diamètre intérieur, et on y met le feu. On les laisse brûler jusqu'à ce qu'on juge que la carbonisation est suffisamment avancée, comme cela se pratique pour la carbonisation du bois dans les forêts; on ferme alors toutes les issues pour étouffer le feu. Il ne reste plus ensuite qu'à piler le charbon ou noir que l'on obtient ainsi, afin de le mettre dans un état de division convenable pour la cimentation. Après cela, on le passe successivement sur trois tamis. Le plus fin donne une poudre très fine que l'on emploie pour l'horlogerie et la bijouterie; le moyen donne une poudre de la grosseur de la sciure de bois, qui s'emploie pour la serrurerie et la petite mécanique; enfin le plus gros laisse passer des morceaux gros comme des noyaux de cerises, qui servent pour la grosse mécanique. Les morceaux qui n'ont pas pu passer aux tamis sont concassés de nouveau ou remis au four si leur combustion n'a pas été assez complète.

Cette industrie se fait encore d'une manière assez imparfaite, et on pourrait la perfectionner en faisant un triage grossier et un classement des savates avant de les mettre au four, afin d'éviter que dans une même fournée il se trouve de gros morceaux, comme des semelles ou des talons, qui ne sont pas carbonisés à cœur, tandis que les petits morceaux sont complètement brûlés, et ne produisent qu'une quantité insignifiante de noir en poudre.

Depuis longtemps déjà certains praticiens étaient dans l'habitude d'ajouter des débris de cuir à la suie et au charbon pilé pour obtenir la cimentation.

Il paraît que le noir de savates s'emploie avantageusement pour la cimentation. On s'en sert maintenant dans plusieurs de nos grands ateliers de construction de machines, et la consommation est assez considérable pour faire vivre une fabrique.

UNE VOLEUSE RENTIÈRE.

Il y a peu de temps, un des riches bijoutiers du boulevard reçut la visite d'une dame fort élégamment mise, qui fit l'acquisition d'une paire de boutons de manche en brillants. Après son départ, le marchand reconnut qu'il lui manquait une autre paire de brillants, et il eut de fortes raisons de croire qu'ils lui avaient été élevés par l'acheteuse. S'étant rappelé quelques indications que celle-ci lui avait données sur elle-même dans le cours de la conversation, il fit des recherches, et parvint à savoir qu'elle se faisait appeler la comtesse de X..., et qu'elle occupait rue LaFitte un splendide appartement.

Le bijoutier se présenta chez elle, lui demanda un entretien particulier, et, avec tous les ménagements possibles, lui exposa ce qui l'amena. La comtesse se récria et jura l'indignation; mais le marchand, sûr de son fait, l'ayant menacée de la faire poursuivre, elle avoua qu'elle avait pris les brillants. — Je ne sais, ajouta-t-elle, comment ils se sont trouvés dans ma poche; c'est l'effet d'une pure distraction. La crainte d'être prise pour une voleuse m'a seule empêchée de les restituer, ce que je vais faire à l'instant.

Tandis qu'elle passait à cet effet dans une autre pièce, les yeux du marchand tombèrent sur un plat en argent qui se trouvait sur un meuble.

Il examina ce plat et fut fort étonné d'y voir gravé le nom de l'un des principaux restaurateurs du Palais-Royal. Sans témoigner à la dame l'impression que lui faisait cette découverte, il prit congé d'elle après avoir reçu ses brillants, et alla dénoncer les faits à un commissaire de police.

Le signalement d'une *careuse* de profession, depuis longtemps recherchée et dont la surprenante dextérité avait causé de graves préjudices à un grand nombre de marchands de soieries, de nouveautés et d'objets de luxe, se rapportait de tout point à la comtesse de X. Un mandat fut décerné contre cette dernière. Un commissaire aux délégations, chargé de son exécution, se transporta au domicile de la comtesse et y saisit une quantité considérable d'articles et de bijoux d'une haute valeur, notamment un collier de diamants estimé 20,000 fr. Pressée de questions, l'inculpée finit par avouer que tous ces objets provenaient de vols; mais, pour sa justification, elle alléguait qu'elle était poussée à commettre ces soustractions par une irrésistible monomanie, résultat d'un dérangement survenu dans ses facultés intellectuelles à la suite d'une grave maladie.

En même temps elle prouva qu'elle jouissait d'un revenu de 8,000 fr.

La comtesse de X... a été envoyée à la Préfecture et deux médecins viennent d'être chargés de constater son état mental.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, musique, rébus, etc. ; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné ; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre ;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the penny delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation. 20 d^r

Yearly. 35 shillings.
D^r with English translation. 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 16, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 FRANCS 50 c. must be PAID for 6 months rate of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. DACLÈS, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du Progrès et du Moniteur de la Mode, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDÉ, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Ivry, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. Vaz, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN, Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, F. B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du Moniteur de la Mode, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PETERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les biblièques des régiments de la garde impériale, et Ferd n. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTPOAT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. Moné, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAI LÈS, M. Benoit Pellerano, libraire-commissaire, rue Del Chilaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et C^{ie}, libraires, Long Warff.

Paris. — Imp. merie de L. MARTINET, 2, rue Mignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

2^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

2^e Numéro d'Avril 1853. — Gravure N^o 539.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

GRUS, Éditeur, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.

LES HARMONIES FRANÇAISES

COLLECTION DE MORCEAUX DE CHANT,

POUR TOUTES LES VOIX ET DANS TOUTES LES CONDITIONS VOCALES.

AIRS, ROMANCES, BALLADES, DUOS, DUETTOS, TRIOS ET QUATCORS.

PARCLES DE M.

F. Flouvier, Crevel de Charlemagne, Desforges, H. Vermullen,
A. Vialon, Chanut, C. Wolnez et Borettoni.

MUSIQUE DE

A. SCARD.

(SOLOS) AIRS, MÉLODIES, ROMANCES.

N° 4 *	Une fleur fauchée.	ballade, soprano, ou mezzo-soprano.	3 »
N° 2.	L'amour envolé.	romance, ténor.	2 50
N° 3.	Jalousie.	scène et air, soprano.	7 »
N° 3 bis.	Le même, transposé	pour contralto	7 »
N° 4.	Écoute moi, regarde-moi.	romance, soprano	2 50
N° 5 *	Départ et retour.	mélodie, soprano	4 »
N° 6 *	Chantez, oiseaux du ciel.	mélodie, soprano	3 50
N° 7 *	La fiancée du pâtre.	boléro, soprano.	5 »
N° 8 *	La Vénitienne.	boléro, soprano.	6 »
N° 9 *	Retour au village.	boléro, soprano.	6 »
N° 10.			
N° 11 *	La veuve du marin.	ballade, mélodie, soprano.	2 50
N° 12.	La maison abandonnée.	mélodie, soprano	4 »

DUOS ET DUETTOS.

N° 4.	L'heure du mystère	nocturne, 2 sopranos.	4 »
N° 2.	Nous parlerons d'amour.	duetto, ténor et soprano	2 50
N° 3	Le départ du marin.	barcarolle, ténor et soprano	3 50
N° 4 *	Les deux rosiers.	duetto, 2 sopranos.	3 »
N° 5.	Amour et mystère.	nocturne, ténor et soprano	3 »
N° 6.	La farandole	duo, ténor et soprano	6 »
N° 7 *	Le retour des proscrits.	duetto, ténor et baryton, ou soprano et mezzo-sop.	4 »
N° 7 bis.	Le même, transposé.	pour ténor et basse, ou mezzo-sopr. et contralto	4 »
N° 8	Il ritorno in Francia.	duetto, ténor et baryton	4 »
N° 9.	Simple amour.	duetto, ténor et soprano	3 »
N° 10.	L'amor villercio	duetto, ténor et soprano	2 50
N° 11 *	Les volontaires.	duetto, ténor et baryton.	3 50
N° 12 *	Chantez, oiseaux du ciel	duetto, 2 sopranos.	4 »

TRIOS ET QUATCORS.

N° 1.	La rondo des pâtres	quatuor, 2 sopranos, ténor et basse	7 50
N° 2.	Les pêcheurs vénitiens.	dito dito dito	8 »
N° 3.	La campagne au soir.	quatuor sans acc., 2 sopr., tén. et basse	4 »
N° 4 *	Départ et retour.	trio pour 3 sopranos	4 »

NOTA. Les morceaux marqués d'un astérisque peuvent être chantés dans les pensionnats de demoiselles et maisons d'éducation religieuse.

LE
MONITEUR DE LA MODE
JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



C'est une chose charmante, en vérité, que le coquet salon des demoiselles *Buhler*, sous son élégante parure de capotes de printemps; c'est un délicieux mélange, mais mélange plein d'art et de goût, de gaze, de rubans, de fleurs, de légères et fraîches étoffes, et tout cela disposé, harmonié d'une manière toute gracieuse. Ce ne sont ni de ces modes ruineuses qui demandent, pour être portées, des fortunes et des toilettes impossibles, ni de ces coiffures excentriques, jolies peut-être dans leur originalité, mais qui ne peuvent être regardées que comme de singuliers caprices. Ce sont des modes d'un goût parfait, empreintes de la véritable élégance et que recherche et adopte avec bonheur toute femme vraiment distinguée.

Au milieu de toutes ces gracieuses produc-

tions, le choix est difficile, je vous assure; après bien des hésitations nous avons enfin remarqué entre toutes, et pour toilette simple, une capote légère en tulle blanc formée de bouillonnés; trois rangées de ruban blanc façonné sont placées de chaque côté et suivent transversalement les ondulations des bouillonnés; ces rubans se résolvent en nœuds lévitiqnes. Le dessous de la capote est orné de touffes de marguerites des champs et de pâquerettes mauves d'une nuance délicieuse. Vous ne sauriez vous imaginer rien de plus frais ni de plus ravissant. A côté était un chapeau de forme toute nouvelle et de genre espagnol. Il est jaune-paille et noir. Des rubans de gaze-paille ruchés se posent sur la jonction de taffetas et la tête de la blonde; de chaque côté, comme ornements, deux touffes de plumes jaunes et noires, et dessous des roses blanches à feuillage de velours marron s'entremêlent à de la blonde et à de légers échappés de marabouts.

La couleur paille sera fort à la mode, si j'en crois cette jolie petite capote de crêpe-paille, délicieux rien soufflé de blonde blanche. La forme et la passe de la capote sont formés de taffetas découpé en croix de Malte, et la blonde serpente sous les interstices; c'est d'un vaporeux adorable. De chaque côté, des plumes roulantes, puis en dessous des roses jaunes, mais de ces roses charmantes qui sont légèrement teintées de paille à l'extrémité de leur

pétales, ce qui leur donne une grâce de plus. Vous vous rappelez la charmante capote verte dont je vous ai déjà parlé : eh bien, elle a fait fureur, et on l'a reproduite en toutes couleurs, surtout en bleu Élysée; les rouleaux se marient admirablement avec la dentelle noire; sous la passe un léger branchage de boutons de roses blanches se cache dans des flots de blonde.

Le crin fait toujours de charmants chapeaux pour saisons intermédiaires. Je vous citerai donc une petite capote de crin blanc brodé de paille; un rang de dents de paille, ou plutôt de blonde de paille, garnit le bord de la passe et accompagne délicieusement la figure; pour ornements, des nœuds de rubans blancs à jour, et en dessous de la passe des violettes entourées de feuillage. Je vous désignerai aussi une capote de crin noir parsemé de palmettes de paille. La passe est formée alternativement de bandes de crin et de rangées de ruban cerise. Ce ruban est charmant; il est orné de lisérés satinés ombrés jaune et noir, et les dents sont simulées par une sorte de blonde alternativement paille et noire. Ce ruban forme le bord du chapeau, et est légèrement froncé; un autre rang est posé en ceinture au bas de la forme près la tête. Le dessous de la passe est orné de roses blanches, et tout cela frais, gracieux et digne du talent et du bon goût des demoiselles *Buhler*.

Nous remarquerons, comme observations générales, que l'on portera beaucoup de rubans à jours, à dessins frappés, et beaucoup aussi de rubans ombrés et chinés; nous en avons déjà dit quelques mots l'autre jour en parlant de *Richet-Bayard* et des trésors d'élégance que renferment ses cartons. Nous avons vu, en effet, des rubans d'une richesse de dessin et d'une perfection de travail dont rien n'approche : des rubans écharpes pour former des ceintures *Eugénie*; des rubans un peu moins larges et d'un goût exquis pour peignoirs, ceintures à longs bouts et bracelets de fantaisie.

Pour en revenir à nos chapeaux, il est convenu qu'ils seront très ornés de fleurs. Ces fleurs, pour la plupart, se disposeront en légères traînes serpentant autour du chapeau. Les unes recouvrent entièrement la calotte et viennent se résoudre en grappes sur le côté; d'autres tournent autour de la passe et se terminent par un nœud de fleurs. Nous devons tous ces détails à l'obligeance de madame *Sophie Perrot*, chez laquelle nous sommes allée butiner; butiner est le mot, car nous pouvons dire qu'en ce moment ses charmants parterres sont en pleine floraison. Lorsque nous entrâmes,

madame *Perrot* avait à son corsage une petite rose pompon si délicate, qu'il nous semblait que ses légers pétales allaient se détacher. Quoi! nous écriâmes-nous, déjà des roses pompons! Madame *Perrot* sourit, la rose était artificielle : il était impossible d'avalier un plus charmant poisson d'avril, d'autant plus que cette petite miniature sentait si bon, que je soupçonne fort sa malicieuse créatrice d'avoir laissé tomber quelques gouttes d'une essence empruntée au laboratoire de *Leyrand*, l'habile chimiste. Madame *Perrot* nous montra ensuite des branches souples et très longues de lilas blanc et coloré d'un naturel si parfait, que nous craignons d'en voir s'échapper les corolles, puis de grands cordons de violettes qui doivent se poser, ainsi que nous le disions tout à l'heure, en manière de traînes de fleurs.

Des pampres de petites vignes avec des roses de Chine sont accompagnés de branches très légères pour le dessous de la passe. Des touffes d'amaryllis à cœur de marabout se posent de chaque côté du chapeau, et sont escortées de touffes pareilles pour le dessous. Voilà de charmants ornements pour la paille de riz, ainsi que de jolies coiffures de plumes légères retombant sur la calotte. Mais ce qui, à notre avis, l'emporte sur tout cela, pour la grâce, la légèreté et surtout la nouveauté, ce sont de gros épis de riz, entièrement en plumes, non seulement les barbes, mais les petites cellules elles-mêmes. On entremêle de roseaux ces jolis épis; rien ne sera plus distingué ni plus recherché pour orner les capotes de toilette cet été.

Le nom de *Leyrand* s'est trouvé tout à l'heure sous ma plume, et j'y reviens pour vous recommander sa *melosine* au quinquina, si déjà vous ne la connaissez : c'est le plus précieux de tous les cosmétiques pour la conservation de la beauté de la chevelure. Son usage fréquent non seulement arrête la chute des cheveux, mais encore aide à leur développement et les maintient doux, souples, soyeux, tout en leur communiquant le plus agréable des parfums. Cela ne doit pas surprendre, car tous les cosmétiques qui sortent du laboratoire de M. *Leyrand* sont imprégnés d'un parfum suave, distingué, si je puis dire ainsi, et bien éloigné de ces odeurs âcres, énervantes, si dangereuses pour la santé, et sous la forme desquelles on cherche à déguiser l'inanité des compositions que l'on présente trop souvent comme souveraines, sans nul souci du mal qu'elles peuvent produire. Une femme vraiment distinguée aime à porter des parfums, mais elle veut qu'ils se laissent deviner, et non point qu'ils étourdissent tous ceux qu'elle approche.

Il était difficile de faire un choix parmi toutes les merveilles qu'étaient à nos yeux, ces jours derniers, l'exposition *Delisle*. Comment se décider pour une, deux ou trois étoffes, lorsque des milliers d'autres attireraient vos regards et semblaient protester contre une préférence presque sans motif? Comment choisir la robe *Néritha*, lorsque la *printanière* vous séduisait par les mille nuances de ces gracieux bouquets, et quand un peu plus loin la *mosquita* semblait réclamer la palme du bon goût pour la disposition toute nouvelle de ses couleurs?

Mais ce n'était pas tout; après avoir acquis ces élégants trésors, il fallait les employer d'une manière digne d'eux. Le précieux paquet plié, chaque femme s'est rendue chez sa couturière, pour causer avec elle du meilleur emploi de ces belles étoffes.

Bien entendu qu'au préalable on a le soin de se munir d'un corset allant d'une manière irréprochable, d'un de ces corsets qui maintiennent la taille sans la gêner et lui laissent toute la grâce, toute la désinvolture désirable, un corset de madame *Clémançon* enfin, simples, élégants, et en même temps si hygiéniques qu'ils obtiennent l'approbation de toutes les facultés du monde.

Ce précieux auxiliaire admis, les dames se sont mises à discuter longuement avec leurs couturières; petit à petit le résultat de ces conférences paraîtra au grand jour. Déjà mademoiselle *Nathalie*, chez laquelle naturellement bien des heureuses privilégiées se sont rendues, a soulevé pour nous un petit coin du voile. D'abord, comme observations générales, nous voyons beaucoup de robes à trois et cinq volants, garnis d'entre-deux de passementerie, de bouillonnés de tulle; beaucoup de nœuds de rubans, semés çà et là en papillons et en abeilles.

Les corsages sont froncés, montants, puis plats et ouverts, puis à revers, façon à berthe; la variété est grande, mais ils sont toujours très ornés. Les manches sont, pour la plupart, bouillonnées et à crevés, et par les fentes des crevés se laisse apercevoir la sous-manche. Quelques unes sont découpées en pointes, laissant entre elles des crevés allongés; les pointes se réunissent dans un poignet et forment ce qu'on appelle la *manche tulipe* :

c'est fort gracieux. D'autres sont ornées de petits crevés à la *Marie-Stuart*, ou d'un large parement *Louis XIV*. Avec ces dernières il faut beaucoup de nœuds de ruban.

Nous citerons maintenant deux créations de mademoiselle *Nathalie* qui nous ont paru ravissantes entre toutes.

C'était d'abord une robe de gaze de laine blanche à trois volants à dessins de dentelle, et relevés de volants de taffetas bleu dont le bord, découpé, passe le volant de gaze. En tête entre, comme garniture, une petite ruche de taffetas découpé, posée en créneaux. Le corsage, froncé, est orné d'un petit rabat garni de même. Les manches sont larges, à un seul bouffant, avec petits volants et garniture en créneaux.

L'autre était en taffetas gris-perle à grande basquine, si grande que la jupe n'avait que deux volants et que la basquine formait le troisième. Un effilé à tête grillée très haute, et sur laquelle étaient semés de petits nœuds de ruban-galou, ornait le bout des volants.

Le bas des manches était soutenu et enrichi d'un tulle ferme, afin que l'effilé pût former le bas des manches. Le corsage était entr'ouvert et l'effilé formait brandebourg.

Avec de si charmantes créations, il faut des sous-manches et une lingerie très soignée; il est très naturel que l'on s'adresse à madame *Colas*. Voici des manches bouillonnées, à la *duchesse*, à la *mousquetaire*, puis surtout des manches carrées, ouvertes sur le côté, avec deux rangs de dentelle, des barrettes de ruban et de petits nœuds pour soutenir les manches.

Quant aux cols, comme les corsages sont tantôt fermés, tantôt entr'ouverts, madame *Colas* a de charmants modèles pour toutes les exigences, des plastrons d'une richesse inouïe, avec broderie et dentelle en échelle; des cols mousquetaires ronds et carrés pour les robes montantes.

Les bonnets du matin sont délicieux; ils ont pour la plupart des fonds de taffetas, ou bien ils sont ornés de rubans écossais.

Une charmante nouveauté pour bonnets consiste en rubans frappés, découpés, d'une délicatesse inouïe.

LOUISE BEAUREGARD.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 359.

TOILETTE DE MARIÉE. (Imité de la toilette de Sa Majesté l'impératrice.)

Couiffure *Eugénie* exécutée par M. Croizat. — Fleurs de Batton.

Les cheveux sont disposés en deux bandeaux bouffants roulés l'un au-dessus de l'autre et ondulés très finement. Un petit bandeau en lilas blanc passe sur la tête et se perd à chaque extrémité entre la naissance des bandeaux des cheveux. Deux touffes de doubles jacinthes et de branches de lilas blanc encadrent les bandeaux derrière et viennent les accompagner dans le bas. Un chaperon de fleurs d'oranger est posé en arrière au-dessus du peigne.

La voile, en tulle illusion, est rejeté en arrière, de manière à recouvrir le chaperon et le haut des touffes de fleurs : ce voile est très grand.

Robe en velours épinglé, orné de passementeries et de dentelles ; le corsage, montant et très ajusté, se prolonge sur les hanches. Il est garni, devant, de boutons en passementerie-guipure et d'épis en passementerie de satin posés en chevron. Ces épis, gradués, ont 6 centimètres dans le haut, 4 vers la taille et vont jusqu'à 8 centimètres dans le bas. Une petite *engrelure* borde le bas du corsage qui est terminé par une dentelle de 15 centimètres, légèrement *soutenue* (c'est-à-dire peu froncée).

La jupe est garnie de trois beaux volants en dentelle.

Un col en dentelle, froncé, retombe sur le corsage. Mais une petite neige en tulle illusion ruché entoure le cou.

Les manches, de forme pagode, sont garnies de trois rangs de dentelle relevés par un bouton et cousus sous une petite *engrelure* en passementerie. Les deux premiers rangs sont sur la manche, le troisième est cousu au bord et retombe très ample en guise de sous-manche.

GRANDE TOILETTE DE VILLE. — Chapeau en taffetas, velours épinglé et dentelle, orné de roses à feuillage.

Ce chapeau est de forme très renversée,

évasé et long des joues. Il est monté sur une carcasse en laiton. Le dessus du chapeau est en taffetas bouillonné, traversé par des bandelettes de velours épinglé qui sont posées en biais et viennent s'attacher de chaque côté à d'autres bandelettes de velours épinglé qui partent du bord de la passe et viennent s'appuyer contre le derrière du bavot. Ce dessus est la seule partie pleine du chapeau. Les *jeunes*, de chaque côté, sont à jours, formés par des bandelettes de velours épinglé posées en grillage, et sur ces côtés sont des touffes de roses. Une dentelle est cousue sur le bord des côtés du dessus. Une autre forme le bavot. Un nœud de ruban rose, n° 4, à broché d'argent, réunit le bavot au dessous de la calotte. Le dessous est garni de roses. Les brides sont en taffetas.

Robe et pardessus en taffetas.

Le pardessus, à demi montant, laisse voir le col en guipure. Il est décolleté un peu en creux derrière, coupé droit devant, de haut en bas, et orné en *échelle* par dix rangs de plissés à la vieille en ruban n° 4, liseré d'un filet noir près de chaque bord. Un collet formant un peu la pointe sur l'épaule et derrière est bordé d'un plissé et traversé du haut en bas par d'autres qui sont posés à 6 centimètres environ l'un de l'autre. Une belle guipure est cousue sous le plissé du bord et forme pélerine tout autour, s'arrêtant de chaque côté à la naissance des garnitures. Une ouverture en biais, garnie d'un plissé en n° 46, terminé par un flot de coques et de bouts, forme la manche et est garnie d'une haute guipure retombant en manche longue. Un plissé en n° 46 fait tout le tour du bas. Ce pardessus forme de beaux plis tuyautés derrière. Une haute guipure retombe sur la jupe.

Le corsage, montant, est garni de plissés en brandebourgs ; le devant de la jupe en est garni aussi. Ils sont en ruban n° 12, longs de 42 centimètres à la taille, et vont en grandissant jusqu'à 60 dans le bas. Chaque extrémité se termine par un flot de rubans couchés, comme à la garniture de manche du pardessus.



LE MONITEUR DE LA MODE.

Modes d'Alexandrie - Coiffure de P. Courat & Archelin - Chaussure Matton - Robe de la M^{me} Jagelin
 Coiffure de M^{me} Pignou - La J^{ne} Couronne - La Coiffure de Cambry - Robe de M^{me} Gelle avec 3 dentelles
 Coiffure de M^{me} Menesson - La Robe de M^{me} Hahn - La Coiffure de la Comp^{te} Salomale - Les Robes de M^{me} de la Roche
 Robe de la M^{me} de la Roche - La Coiffure de M^{me} de la Roche - La Coiffure de M^{me} de la Roche
 Robe de la M^{me} de la Roche - La Coiffure de M^{me} de la Roche - La Coiffure de M^{me} de la Roche

LE MÉDECIN DES PAUVRES.

Nouvelle.

Un soir du mois de novembre, que le vent soufflait avec furie en chassant contre les vitres des maisons la pluie qui tourbillonnait et tombait par torrents, le docteur Molden, médecin célèbre de la ville de Londres, aimé de ses malades, estimé de ses amis, adoré des pauvres auxquels il consacrait une très grande partie de son temps, venait de rentrer, après avoir terminé sa journée journalière, et entouré de sa famille, il savourait tranquillement les délices du coin du feu et le bonheur de trouver un instant de repos, quand son domestique vint lui annoncer qu'on demandait à lui parler.

— Faites entrer, Drik, dit-il en laissant échapper un soupir, car il pressentait qu'on venait le chercher et l'obliger à quitter tout ce bien-être.

Une vieille femme, laide, sale et ridée, se présenta aussitôt.

— Une dame désirerait voir votre honneur, monsieur, dit-elle en faisant une espèce de révérence, et remettant au docteur un petit chiffon de papier bien gras, sur lequel était écrit : « *Mistress Edward, Strand XXI, au 3^e étage.* » Ces mots, d'une écriture pâle et fine, paraissaient avoir été tracés d'une main défaillante.

— Qu'a donc cette dame ? demanda avec intérêt M. Molden à la vieille.

— Ce qu'elle a ?... Ma foi, je crois qu'elle a peu de temps à vivre, répondit brusquement la mégère.

— Croyez-vous donc vraiment que cette personne soit aussi mal, interrompit mistress Molden qui entendait la pluie tomber avec violence, et aurait voulu épargner à son mari cette sortie nouvelle, et pensez-vous qu'il soit bien nécessaire que le docteur se rende auprès d'elle ce soir même ?

— Ma foi, madame, ce sera comme il lui plaira. Ma commission est faite ; je me soucie fort peu du reste.

— Bien... bien... je vous suis, dit vivement le docteur, blessé de l'inhumanité de cette

femme. Passez devant moi pour m'indiquer le chemin.

Et tous deux sortirent.

Ils marchèrent pendant quelque temps en silence ; puis sa conductrice, étant entrée dans une rue étroite et infecte, s'arrêta devant une maison de la plus triste apparence.

— C'est ici, dit-elle. Et elle monta devant M. Molden, en lui disant de prendre garde de tomber.

Le docteur, tout en se heurtant au mur, en glissant souvent sur les marches à moitié brisées, arriva enfin dans une petite chambre éclairée par une chandelle qui ne jetait sur tous les objets qu'une pâle et faible lueur ; la vieille femme se hâta de la moucher avec ses doigts.

— Voilà la malade, dit-elle en montrant le lit, et dépêchez-vous de nous en débarrasser soit d'une façon, soit d'une autre, car c'est une mauvaise paie, voyez-vous, et nous ne voulons pas la garder plus longtemps ici ; le pauvre monde a bien assez de peine à gagner sa triste vie, sans que ceux qui vous doivent vous fassent tort. — Et elle sortit en grommelant d'autres méchantes paroles.

Dès que la porte fut fermée sur elle, le bon docteur approcha du lit la table et la lumière, et prenant une chaise se mit auprès de la malade dont les beaux cheveux blonds et onduleux, à moitié détachés, couvraient la figure qu'elle cachait encore entre ses mains.

— Où souffrez-vous, pauvre femme ? demanda-t-il avec douceur, tout en cherchant à détacher une de ses mains qu'elle crispait sur son visage. Je suis le docteur du quartier que vous avez envoyé chercher ; pourquoi donc vous refusez-vous à me voir ? continua-t-il : vous fais-je peur, et craignez-vous que je ne puisse vous soulager ?

— Hélas ! non, docteur, dit la malade en laissant tomber ses mains et montrant une figure jeune et belle encore quoique mortellement pâle et décharnée. Mais je craignais votre

pitié et des reproches que je n'ai que trop mérités. Mon Dieu!...

— Miss Meinthein!.. Alcie!.. s'écria alors le docteur... est-il bien possible? et n'est ce point plutôt un affreux songe?...

La malade poussa un douloureux soupir et tomba évanouie sur son oreiller.

Le bon Molden la rappela promptement à la vie.

— Au nom de Dieu, miss Meinthein, prenez courage, lui disait-il. Vous êtes malheureuse, mais vous avez des amis. Ne suis-je pas auprès de vous, moi qui ne veux que vous soulager? Indiquez-moi donc où vous souffrez, où je dois porter remède?

— Je souffre ici, répondit la malheureuse jeune femme, en plaçant la main gauche sur son cœur avec toute l'énergie du désespoir. O ma mère!.. ma mère!.. que le ciel a cruellement puni mon ingrato désobéissance!

— Votre mère ne vous sait-elle donc pas malade? demanda doucement le docteur.

— Ma mère sait tout, puisqu'elle est dans le sein de Dieu, fit-elle en levant vers le ciel ses beaux yeux remplis de larmes. Elle m'a pardonné sans doute; j'ai tant souffert! continuait-elle en tendant au docteur une main sèche et brûlante.

— Vous ne pouvez pas rester plus longtemps ici, chère miss, dit le brave homme, évitant de répondre à ce qu'il ne pouvait comprendre et essayant de cacher son attendrissement sous un sourire. Je vais vous faire transporter chez moi, auprès de mon Annah, votre amie. L'avez-vous oubliée aussi, miss Meinthein...?

— Je ne suis plus miss Meinthein, l'heureuse Alcie, docteur, répondit la malade en éclatant en sanglots; je suis la triste et malheureuse veuve de Georges Edward Patrick.

— De Georges Patrick! s'écria M. Molden en reculant de surprise. Vous, miss Alcie! Oh! non... non... c'est impossible.

— Hélas! rien n'est impossible à une fille désobéissante, reprit mistress Patrick d'une voix brisée par les sanglots. Ma bonne, ma sainte mère m'avait prédit les cruels chagrins que mon ontêtement entraînerait à sa suite, et j'ai méprisé ses conseils. Je l'ai forcée, la loi à la main, à consentir à mon fatal mariage. J'en

suis cruellement punie. Mais le ciel est juste...

Pendant que le bon docteur Molden donne des ordres nécessaires pour faire transporter chez lui la pauvre malade, ce qu'il ne fit pas avant d'avoir fait rentrer sa méchante hôtesse dans les frais qui pouvaient lui être dus, nous allons retourner de quelques années en arrière.

Dans le comté de Middlesex, près de la ville de Chelsea, deux jolis petits cottages se faisaient moins remarquer encore par leur position pittoresque et charmante, par la plantureuse draperie de verdure et de fleurs qui les entourait comme d'un berceau, que par les ravissantes figures de jeunes filles qui souvent se montraient à la petite fenêtre au milieu des feuillages et des fleurs moins fraîches et moins suaves qu'elles.

Alcie et Annah s'aimaient comme deux sœurs, sans rivalité, sans envie.

Annah, grave et sérieuse enfant, aux beaux yeux noirs, aux cheveux brillants, avait une douceur et une bonté aimables qui la faisaient aimer de tous.

Alcie attirait moins de sympathie, non qu'elle ne fût bonne et affectueuse comme son amie, mais quelques défauts nuisaient à ses excellentes qualités. A voir ses yeux bleus purs et limpides, comme les clochettes des champs, sa bouche vermeille et souriante, elle semblait un ange. Mais, hélas! l'ange cachait le démon; car la tendresse indulgente de sa mère avait laissé germer des défauts funestes sous cette enveloppe charmante.

Alcie avait pris un caractère décidé et entier qu'on ne pouvait faire ployer; et ni les raisonnements, ni les conseils, ni les prières ne parvenaient à la ramener quand une fois sa détermination était prise. En dehors de cela, il y avait une similitude très grande entre nos deux jeunes amies; un point seul, point bien important, différait toutefois. C'était la fortune.

Mistress Meinthein, comme mistress Wilson, était veuve: mais la première avait hérité, après la mort de son époux, d'une heureuse aisance qui devait revenir tout entier à Alcie, son unique enfant; et mistress Wilson, au contraire, ne possédait qu'une fort modeste rente qui suffisait à peine à les faire vivre elle et la bonne et douce Annah, sa fille.

De cette différence de position était peut-être venue la différence de caractère qui existait entre les jeunes amies. Défauts dont ne se resentaient jamais ni Annah ni sa mère, car Alcie était remplie d'affection et de tendres soins pour elles.

— Prenez garde à votre mauvais tête, Alcie, disait quelquefois mistress Wilson à celle qu'elle regardait comme sa seconde fille ; suivez mieux les leçons de votre mère ; soyez moins étourdie, moins volontaire : nul défaut ne saurait être petit et chacun apporte toujours sa punition avec lui.

A ces conseils, Alcie rougissait de dépit ; mais, craignant de fâcher la mère d'Annah, si elle lui laissait voir sa mauvaise humeur, elle l'embrassait et courait rejoindre sa jeune amie sous dans le jardin, soit au milieu de ses études.

La vie s'écoulait donc tout entière dans ces heureuses journées pour nos deux jeunes filles, quand un malheur, un malheur affreux vint frapper l'une d'elles. Mistress Wilson tomba dangereusement malade.

Mistress Meinthein, effrayée des progrès que faisait le mal, écrivit à Molden, un de ses amis, célèbre médecin de Londres, de venir aussitôt. Le docteur arriva ; mais, hélas ! il était trop tard, et, au bout de quelques heures, la malade expira entre les bras de sa pauvre fille éplorée.

Le désespoir d'Annah fut affreux ! En perdant sa mère, elle perdait tout ce qu'elle possédait dans ce monde, et c'était vainement que mistress Meinthein s'engageait à remplacer celle que la mort venait de lui enlever, et la faire la sœur de son Alcie. Rien ne pouvait la consoler.

Le bon docteur Molden eut pitié de cette douleur si cruellement sentie ; il plaignit la pauvre orpheline, pleura avec elle ; puis, quand il eut appris à la mieux connaître, quand il sut toutes les bonnes et sérieuses qualités qui ornaient le cœur de cette belle et charmante enfant, il pensa qu'un bonnet homme serait heureux d'assurer le sort d'une aussi vertueuse fille.

Mistress Meinthein approuva les projets du docteur, et six mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de sa mère, quand Annah suivit

le bon Molden à l'autel. Et femme elle resta ce qu'elle avait été jeune fille, c'est-à-dire la bénédiction de sa maison.

Après le mariage d'Annah, mistress Meinthein songea à établir sa fille, et, parmi plusieurs partis qui se présentèrent, jeta ses vues sur un jeune ministre protestant d'une famille respectable et riche, pensant qu'une semblable union promettait un bonheur certain à la femme qui l'aurait acceptée. Sa personne, du reste, était agréable, et ses manières douces et engageantes. Miss Alcie paraissait assez disposée à suivre le désir de sa mère ; mais, hélas ! un incident bien futile en apparence vint détruire cette espérance, et briser tout l'avenir de la jeune fille.

Un des principaux propriétaires du comté donna un grand bal. Mistress Meinthein y conduisit sa fille, et la jolie et coquette Alcie en fut le plus charmant ornement. Tout le monde s'empressait autour d'elle ; elle était entourée, adulée, enivrée. Mais parmi ses admirateurs un surtout se faisait remarquer entre tous. C'était Georges Edward Patrick, jenne avocat de Londres, qui était venu passer ses vacances à Chelsea, et qui, instruit de la fortune que possédait cette jeune fille, avait formé le projet de l'épouser.

Il était beau et brillant, avait une élégance de ton et de manières qui le plaçait partout au premier rang. Aussi attira-t-il promptement l'attention de la coquette et vaniteuse Alcie. Hélas ! le pauvre ministre fut complètement éclipsé par le brillant avocat ! Et l'imprudente jeune fille déclara à sa mère qu'elle ne voulait épouser que Georges Edward.

Mistress Meinthein, quoique désolé de la résolution fatale qu'avait prise sa fille, éloigna le jeune ministre que celle-ci refusait. Mais elle dit toutefois à Alcie qu'avant de consentir à cette union, elle allait écrire à ses amis de Londres pour leur faire prendre des renseignements sur ce nouveau prétendu.

La folle enfant, croyant alors son procès gagné, remercia tendrement sa mère, et ne mettant pas en doute les qualités et le mérite de celui qu'elle avait choisi, elle obtint qu'il fût reçu officiellement chez mistress Meinthein, même avant que la réponse de Londres fût arrivée.

Quelque temps se passa encore, mais il ne parut pas long à Alcïe, qui courait de fêtes en plaisirs, et ne s'inquiétait de rien autre chose; aussi demeura-t-elle atterrée, quand, après avoir pris lecture de la réponse qu'elle venait de recevoir au sujet de Patrick, sa mère, sans prononcer une seule parole, la lui tendit avec gravité pour qu'elle pût à son tour en prendre connaissance.

— Ce sont des calomnies odieuses, infâmes... s'écria la jeune fille, pâle et tremblante de colère, et déchirant avec ses dents et ses ongles la lettre fatale. Georges joueur... Georges paresseux, débauché... Georges perdu par tous les vices... Cela n'est pas... Ils ont menti, vos amis; ma mère... Ils vous trompent; ils veulent vous forcer à rompre une union qui seule peut me rendre heureuse. Mais ils n'y parviendront pas, continua-t-elle en lançant des regards terribles, comme une lionne blessée. Et avec ou sans votre consentement, je me marierai, soyez-en sûre.

Elle sortit en prononçant ces paroles, laissant sa pauvre mère atterrée.

Hélas! rien ne put faire revenir Alcïe de cette résolution fatale. Mais mistress Meinthein fut inflexible aussi; elle sentait qu'elle remplissait ainsi un devoir, et elle se refusa toujours à assurer par sa faiblesse ce qui devait faire le malheur de sa fille.

Alors Georges Edward, loin de chercher à ramener Alcïe au bien, l'encouragea dans son odieux projet, et un ignoble agent d'affaires se mêlant de tout cecl, contraignit mistress Meinthein à rendre compte à sa fille de la fortune de son époux, et la malheureuse et coupable enfant quitta le toit maternel pour unir à toujours son sort à celui qui devait promptement la punir avec cruauté de sa fatale désobéissance.

Le mariage se fit sous les plus tristes auspices. Car non seulement mistress Meinthein refusa d'y assister, mais encore elle ne voulut pas recevoir Alcïe, et elle renvoya ses effets, ses hardes, ses livres, sans même y joindre un mot d'adieu, de pardon; aussi ce fut avec le désespoir au cœur que la jeune femme suivit à Londres son époux. Triste pressentiment de ce que lui réservait l'avenir!...

La nouveauté des plaisirs qui l'attendaient

dans cette ville étourdit d'abord tellement Alcïe qu'elle n'eut pas le temps de réfléchir à sa position. Georges Edward avait un cabinet d'affaires qui eût pu être bon s'il avait voulu s'en occuper sérieusement; mais sa mauvaise conduite, qui commençait à être connue, éloignait ses clients dont, au reste, il s'occupait à peine, car c'est au plus s'il travaillait une heure ou deux, et cela tout en se plaignant de l'ennui que lui causaient les affaires.

Après un an de ce genre de vie, Alcïe, qui commençait à voir que les dépenses étaient effrayantes et les rentrées nulles, aurait désiré lui faire quelques observations à ce sujet; mais quand elle allait aborder ce dangereux chapitre, Georges avait toujours quelque charmante partie de plaisir à lui proposer. Et elle remettait alors d'autant plus volontiers à un autre jour la morale qu'elle voulait faire, qu'elle s'était déjà aperçue de la violence affreuse du caractère de son époux.

Mais loin de s'améliorer, la conduite de Georges devint de plus en plus mauvaise, et la pauvre Alcïe commença à devenir véritablement inquiète de l'avenir, quand elle vit qu'il tirait sur son banquier lettre de change sur lettre de change, et cela sans jamais songer à replacer la moindre somme. Aussi prit-elle une résolution courageuse et demanda-t-elle à Georges une explication sur tout cecl. A ces paroles graves et senties, celui-ci se prit à rire et promit à sa femme de lui donner l'état exact de leur position; mais sans doute, dans la crainte de ne pouvoir remplir son engagement ou d'entendre des reproches, il s'éloigna de sa maison, et des semaines entières s'écoulèrent sans qu'Alcïe le vît paroltre.

La malheureuse femme, qui reconnaissait alors combien toutes les sages prévisions de sa bonne mère étaient justes, voulut, en s'accusant de ses fautes si cruellement punies, chercher à se les faire pardonner, pour pouvoir déposer ses larmes dans un cœur toujours indulgent, comme celui de Dieu. Elle écrivit donc une lettre où elle racontait à sa mère tous les tristes incidents qui avaient suivi son union fatale. Plus tranquille après cette démarcïe, elle attendit une réponse favorable et un pardon généreux. Ni l'un ni l'autre n'arrivèrent. Georges Edward

avait intercepté cette lettre qu'il avait brûlée sans pitié, ainsi qu'il avait fait toujours de celles qu'il interceptait, dans son inquiétude maternelle, la bonne mistress Meinthein s'était décidée à écrire à sa coupable fille, et cela pour éviter un censeur dont il redoutait la vertu.

— Ma mère me délaisse, c'est que Dieu m'abandonne ! se dit alors la pauvre Alcie en s'abandonnant elle-même au découragement et au désespoir.

Deux années encore s'écoulèrent en aggravant chaque jour la position des deux époux.

Un matin, Georges Edward entre brusquement dans la chambre de sa femme.

— Alcie, lui dit-il, vous allez écrire sur-le-champ à votre mère. Il me faut 500 livres, et mon banquier me les refuse.

— Quoi ! Georges, tout est-il donc déjà dépensé ? demanda la malheureuse d'une voix basse et tremblante.

— Oui, Alcie, oui, en vérité, et jusqu'au dernier sou, répondit-il en mettant ses mains dans ses poches et marchant à grands pas dans la chambre en sifflant entre ses dents un air de chasse.

Alors la pauvre femme se laissa tomber sur une chaise et éclata en déchirants sanglots.

— Vos larmes même n'arrangeront pas mes affaires, dit brusquement le brutal en lui serrant le bras avec violence. — Elle laissa échapper un cri douloureux. — Allons, n'allez-vous pas vous trouver mal maintenant, continua-t-il, et tout cela pour me refuser ce que je vous demande ?

— Non, Georges, non ! je ne veux pas vous affliger, mais il m'est bien dur d'écrire à ma mère pour demander du secours, elle qui s'est toujours refusée à mes prières, à mes larmes, répondit-elle en cherchant à cacher sous un sourire le désespoir affreux qui déchirait son cœur. Seulement, continua-t-elle en le caressant de la main, comme fait une mère pour calmer son enfant, songez à l'avenir plus réservé dans vos dépenses.

Georges promit. Et Alcie, plus tranquille, écrivit la lettre qui lui était demandée.

Il ne vint aucune réponse !... Alors un soupçon terrible, une inquiétude affreuse, vinrent assaillir l'âme déjà si cruellement ulcérée de la

malheureuse femme d'Edward ! Sa mère serait-elle malade ? Serait-elle ? Oh ! non, il lui était impossible d'accueillir une semblable idée.

Alcie supplia Georges de lui permettre de partir pour Chelsea. Celui-ci y consentit aussitôt, dans la pensée égoïste que la présence de sa fille devait attendrir mistress Meinthein, et obtenir d'elle plus encore qu'il ne lui faisait demander.

Mistress Edward partit aussitôt ; mais, hélas ! tout était bien changé dans ce charmant pays, et à peine put-elle reconnaître la maison où elle avait passé des jours si heureux.

Une pluie froide tombait sur elle et perçait d'outre en outre le vieux manteau vert tout usé dans lequel elle s'était enveloppée ; malgré cela, elle n'eut pas le courage d'entrer, et s'assit, en pleurant, à la porte du charmant cottage dont les échos devaient conserver encore le son de ses chants et de ses rires d'autrefois.

— Que faites-vous là, la belle ? cria d'une voix dure un homme qui se présenta devant la grille. Passez votre chemin, les mendiantes ne sont pas reçues ici.

Alcie se leva, mais à peine pouvait-elle se soutenir, et ce fut comme pour entendre sa condamnation que, les mains jointes, les yeux fixes et sans larmes, elle demanda, toute palpitante, si mistress Meinthein avait quitté le pays.

— Oh ! vous voulez parler de cette pauvre femme que sa fille a abandonnée d'un si méchant cœur pour épouser un mauvais sujet, il y a de cela quatre ans ? répondit-il en grommelant. Dieu l'a prise en pitié et l'a rappelée à lui... Voilà un an et demi qu'elle est morte. Vous n'avez donc plus rien à chercher ici.

A peine ces terribles paroles eurent-elles frappé l'oreille de la malheureuse Alcie qu'il lui sembla voir la terre s'entr'ouvrir devant elle pour l'engloutir ; elle jeta un cri affreux, et s'enfuit en courant comme une folle. Une diligence passait ; elle s'y précipita à tout hasard. Heureusement elle retournait à Londres.

Comment la pauvre femme regagna sa maison, cela est impossible à comprendre : l'instinct sans doute la conduisit, car elle y arriva avec un délire affreux, et pendant plus de six semaines elle fut dans un grand danger de mort.

Sa jeunesse et la force de sa constitution la sauvèrent sans doute; mais quand elle revint à elle, et qu'elle retrouva la mémoire et la douleur, elle regretta que Dieu ne l'eût pas retirée de ce monde où elle avait tant à souffrir encore.

Car Georges, mécontent de la démarche sans succès qu'avait faite sa femme, s'était complètement éloigné de la maison, ayant eu le soin auparavant de vendre les meubles et les bijoux qu'elle renfermait encore. La chambre de la malade seule fut respectée.

Quand elle reprit ses forces, Alcie, se voyant seule, pensa qu'elle devait chercher à se suffire à elle-même, étant privée de toutes ressources et de tout appui. Ce n'était plus alors la jeune fille riieuse et coquette, c'était maintenant une pauvre femme bien modeste, bien humble et bien résignée.

Un moment la pensée lui vint de chercher Annaï et de lui demander aide et protection, mais il fallait accuser son mari et elle recula devant cette nécessité; d'ailleurs en peu de temps, grâce à ses démarches, elle obtint quelques travaux de femme, et parvint ainsi à vivre sans aucune privation cruelle.

Le seul objet de distraction qui lui restait encore était son piano qui se trouvait dans sa chambre au moment de la vente qu'avait faite son mari, cause sans doute pour laquelle il s'était trouvé épargné. Elle avait toujours eu pour la musique beaucoup de goût, et afin de charmer ses cruels ennemis, quand elle prenait sur son travail un moment de repos, elle se mettait à son piano et se plaisait à répéter ces airs qui lui rappelaient les jours heureux de sa jeunesse et le bonheur qu'elle avait si fatalement détruit par sa faute.

Un soir qu'après une journée des plus laborieuses elle se délassait en exécutant une des délicieuses compositions de Rossini, plusieurs fois elle avait vainement essayé d'en chanter les paroles, toujours les sons étaient venus expirer sur ses lèvres. Car ce morceau plein de charmes qu'elle jouait semblait, en excitant sa sensibilité, réveiller le sentiment de tous ses malheurs, et, sans qu'elle s'en aperçût, des larmes brûlantes glissaient par torrents de ses yeux. Tout à coup la porte de la chambre s'ou-

vrit brusquement, et son mari parut devant elle.

— Vous voilà, Georges, dit-elle doucement en lui tendant la main, que désirez-vous, mon ami?

— Je veux vendre ce piano, madame, dit-il durement, sans prendre la main qui lui était si généreusement offerte.

— Quoi! s'écria la pauvre femme d'une voix tremblante, en le regardant d'un air de surprise et de chagrin. Oh! c'est une plaisanterie; vous ne parlez pas sérieusement, Georges.

— Je ne plaisante jamais, madame, vous le savez. Ce piano est un objet de luxe, et je ne peux pas vous le laisser quand je manque du nécessaire.

— Grâce! grâce! s'écria alors la malheureuse femme en tombant à genoux devant son bourreau. Mais je ne peux consentir à me séparer de mon piano, c'est le dernier présent de ma pauvre mère. Et elle éclata en sanglots.

Edward parut embarrassé de ce désespoir.

— Soyez donc plus raisonnable, Alcie, reprit-il plus doucement; d'ailleurs, ce piano vous est plutôt nuisible qu'utile: vous n'y jouez jamais que des choses tristes, et cela augmente votre mélancolie.

— Oh! si ce n'est que cela, je jouerai tout ce que vous voudrez, reprit la pauvre femme en souriant à travers ses larmes, car elle sentait l'espérance se glisser encore dans son cœur. Quel morceau désirez-vous? Dites, Georges, vous allez être obéi.

— Eh bien! jouez un adieu au piano, s'exclama le misérable brusquement, et il sortit en disant ces paroles.

Au bout d'une demi-heure, il revint avec un étranger auquel il livrait à vil prix l'instrument, dernière consolation de la pauvre Alcie.

Depuis ce jour, Edward ne la vit plus. Mais elle apprit qu'il s'était abandonné à la plus infâme conduite; peu de temps après, il fut compromis dans une affaire d'escroquerie, et se pendit dans sa prison pour échapper à la honte d'une condamnation flétrissante.

Ces affreuses nouvelles plongèrent dans le plus profond désespoir celle qui avait été sa compagne et qui encore portait son nom. Depuis sa cruelle maladie, elle était faible et lan-

guissante; ces assauts successifs épuisèrent le peu de forces qui lui restaient, et elle tomba dans une maladie de langueur qui la conduisit lentement vers le tombeau.

Le travail ne pouvait être ainsi une ressource pour elle; elle se vit donc forcée de se défaire peu à peu de ses effets qui lui restaient encore, de quitter presque en fugitive la maison qu'elle habitait jusque-là, et de se réfugier dans le bouge infect où elle tomba si gravement malade que, se croyant au moment de la mort, elle avait envoyé chercher le docteur Molden, pour que ce fût une main amie qui lui fermât les yeux. Mais Dieu l'avait prise en pitié...

Quand la bonne Annah, la vertueuse épouse du docteur, revit son amie d'enfance, tous les sentiments de tendresse qu'elle avait eus pour elle autrefois revinrent avec abondance dans son cœur. Elle s'assit à son chevet, la soigna comme une mère tendre, et se trouva amplement payée de ses peines quand elle la vit tout doucement revenir à l'existence.

Pendant ce temps, le bon Molden s'était occupé de ses affaires pécuniaires. Il connaissait l'homme de confiance de mistress Meinthein; il alla le voir, et apprit par lui que la pauvre mère, tout en croyant sa fille coupable d'un cruel abandon pour elle, lui avait envoyé, de son lit de mort, un généreux pardon, et avait assuré ce qui lui restait de fortune pour être remis à son Alcie en cas de mort ou d'abandon de son époux. Mistress Edward se trouvait donc au-dessus du besoin.

Quand elle apprit toutes ces heureuses nouvelles, l'intéressante malade serra contre son cœur la main d'Annah et de son bienfaiteur.

— Dieu vous rendra en bénédictions ce que vous avez fait pour moi, dit-elle en laissant couler de ses yeux de douces et heureuses larmes. Ma mère m'a béni en mourant. Que cette pensée me console! Il me semble qu'elle me promet le bonheur.

— Et vous le trouverez certainement, chère mistress Edward, s'exclama le bon docteur. Vous êtes jeune, bientôt vous serez encore belle; vous rentrerez dans le monde, et...

— Tout cela sont des chimères, interrompit vivement Alcie. Le monde n'est pas fait pour moi; je ne veux pas y porter un nom déshonoré; d'ailleurs, quel charme y trouverai-je? Le bonheur, mes amis, est au milieu de vous, j'y finirai mes jours: ne suis-je pas votre sœur?

Elle tint parole, et avec elle, en effet, la joie et le bonheur semblerent augmenter dans l'intéressante famille. Sa vie était consacrée aux bonnes œuvres; elle suivait le docteur dans le triste grenier des pauvres, et comme un ange consolateur y faisait descendre le bien-être et l'espérance. Elle aidait aussi Annah dans l'éducation de ses enfants; et quand l'un d'eux se refusait à suivre les conseils de leur mère:

— Ah! prenez garde, enfants, leur disait-elle, craignez surtout la désobéissance, car elle entraîne toujours son châtiement avec elle. J'en ai fait une bien cruelle expérience!

Traduit de l'anglais.

COURRIER DE PARIS.

A part le steeple-chase de la Marche, lequol a été favorisé par un assez mauvais temps, et le bal de bienfaisance du Jardin-d'Hiver, dont on s'accorde à louer la magnificence, les premiers jours d'avril n'ont guère enfanté, en fait d'événement digne d'être enregistré, que la fête de l'hôtel de ville. Ce palais, dont les magnificences n'ont point d'égales au monde, était richement illuminé, mais la foule n'était pas immense, sauf sur le parcours de Leurs Majestés. L'habit noir a encore regagné du terrain depuis le bal du corps législatif, et la consigne était donnée dans tous les corps constitués de se borner au simple panta-

lon; cette solennité bourgeoise n'a point paru digne d'être fêtée par la culotte courte.

Donc peu de mollets à l'air (je dis à l'air, c'est une métaphore: on étouffait... dans certaines salles du moins); — peu d'habits de marquis, velours ou non. Il n'y avait, absolument parlant, en uniforme, que les fonctionnaires et MM. les membres des trois grands corps de l'État; plus le corps diplomatique tout chamarré de grands cordons et de plaques.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés vers onze heures. L'Empereur a dansé avec une parente de M. Berger; ce dernier avec l'Impé-

trice. La souveraine, à l'encontre de beaucoup d'invités, avait une toilette beaucoup plus officielle qu'au bal du corps législatif. Un diadème de diamants très élevé étincelait sur son front et une seconde couronne des mêmes pierres faisait le tour de sa tête. Elle portait un écharpe le cordon blanc et bleu de l'ordre de Marie-Louise qui lui a été envoyé par la reine d'Espagne. Sa toilette était blanche avec des guirlandes de roses; l'ensemble était des plus gracieux.

On a dit qu'une bobèche en débris est tombée sur l'épaule de l'impératrice, mais ce n'était heureusement que de la cire fondue. Il y avait, en effet, une incessante cascade de verroteries incandescentes et de bougies en fusion, lutant en prodigalité avec les rafraîchissements de toute sorte qui ont pu laisser la soif des convives. Je dis la soif, car s'il y a eu souper, il a été seulement au profit de quelques intimes, et sous ce

rapport, la comparaison avec l'hospitalité législative n'a pas été à l'avantage de la ville de Paris. L'égalité n'a point existé devant les poulets, le foie gras et le champagne; c'est là une dérogation aux grands principes de 89, dont quelques eslomacs (qui se réservent pour ce dénouement attendu) ont paru conserver un assez profond étonnement.

Après une ou deux contredanses dans la salle Saint-Jean, Leurs Majestés ont parcouru les autres salons. Elles y ont fait deux stations assez longues et sont parties vers une heure. Aucun accident, que je sache, n'a marqué leur séjour ni le bal lui-même.

Vers deux heures un quart, au moment où le bal s'était éclairci déjà, l'orchestre a subitement disparu, laissant complètement en désarroi quelques couples de polkeurs intrépides. On s'est généralement demandé quel motif obligeait la ville de Paris à se coucher de si bonne heure.

THÉÂTRES.

M. Perrin ne s'endort pas sur ses succès. Nonobstant le double triomphe de *Marco Spada* et des *Noces de Jeannette*, l'habile impresario vient d'ajouter un fleuron de plus à son riche et brillant répertoire. Le principal objet de la *Tonnelli* est de faire applaudir sous une double face le talent souple et varié de madame Ugalde. Tour à tour virtuose élégante et coquette, paysanne simple et naïve, cette charmante actrice rivalise avec elle-même de grâce, de finesse et d'éclat. Peut-être le poème de M. Sauvage laisse-t-il à désirer un peu plus de fraîcheur et de clarté, la musique de M. Ambroise Thomas un peu plus de verve et d'originalité, mais les rares qualités de l'interprète font aisément oublier les petits défauts de l'œuvre, et, grâce à elle, la *Tonnelli* promet à l'Opéra-Comique une ample moisson de bravos et d'écus.

Le Théâtre-Français nous a offert les *Lundis de madame*, comédie, ou plutôt galerie de portraits en un acte, qui ne manque ni de finesse ni d'observation. C'est un premier début qui promet: par malheur il ne tiendra pas, l'auteur étant mort plusieurs mois avant l'apparition de son ouvrage. Cet écrivain posthume, peu connu dans les lettres, mais fort goûté, dit-on, dans le monde, s'appelait M. Allart.

Au théâtre de la Gaîté la *Boisière* vient, après une carrière honorable, de céder la place à *Marie-Rose*.

Marie-Rose est encore un des heureux enfants de MM. Auicet-Bourgeois et Michel Masson, ces féconds auteurs dont la plume a fait couler

tant de larmes chez les âmes sensibles du boulevard du Temple et du quartier du Château-d'Eau. L'héroïne de ce drame, honnête et vertueuse par excellence, appartient à cette longue famille des Ophélias, des Nina et de toutes ces folles plus ou moins dramatiques dont il nous semble, pour le dire en passant, que le drame abuse un tantinet. La pauvre aînée est guérie par le plus habile des médecins, par l'amour filial, qui la berce, ainsi qu'Odette Charles VI, avec sa douce *chansonnette*. Les rôles de la mère et de la fille, sur lesquels repose tout l'intérêt de la pièce, sont remarquablement joués par madame Lacressonnière et mademoiselle Dinah-Félix, sœur de la grande tragédienne, et digne du noble sang dont elle sort.

MM. Clairville, Delacour et Lambert Thibouet ont enrichi le répertoire des Variétés d'une pastorale en sabots qu'ils auraient pu intituler: *Comment l'esprit vient aux garçons*. Cette gaudiole se passe entre trois personnages, un adolescent ingénu qui ne demande qu'à se dégoûter, une fine matois qui ne demande pas mieux que de faire son apprentissage, et une gentille fillette avec laquelle l'écolier tranche à son tour du professeur. Le rôle de ce chérubin de village est joué le plus lestement et le plus gaillardement du monde par une charmante transfuge du théâtre de la Montansier qui marche tout simplement sur les traces de mademoiselle Dejazzet: ai-je besoin de nommer mademoiselle Scrivaneck.

A. DE BRAGELONNE.

Ad. GOUBAUD, gérant.

EST-CE LE DIABLE ?

On écrit de la commune de la Châtre-Langlin au *Moniteur de l'Indre* :

« Il y a quelques jours, une famille de cultivateurs entend un grand bruit dans la chambre même où elle repose. On appelle un chien qui, d'habitude couché près du lit du maltré ; ne répond pas.

» Un garçon va se lever pour allumer une lumière, mais à peine à bas du lit il y rentre précipitamment en appelant le maltré. Celui-ci se frotte les yeux et demande ce qui se passe. On lui dit de regarder, il regarde. Il distingue au milieu de la chambre une masse noire ; mais, dit-il, c'est un de nos dindons qui a les ailes étendues. La femme jette un grand cri et dit que c'est le diable. Le fermier fait la réflexion qu'il est impossible qu'un de ses dindons ait pénétré dans la chambre ; il n'est pas plus rassuré qu'il ne faut. Il se lève pourtant, allume une lumière un peu à contre-cœur, et reconnaît qu'il a affaire à un oiseau de proie de grande dimension, qui, après avoir tué le chien, lui mange bien tranquillement les yeux. Tous les rideaux du lit se ferment. Le fermier s'arme d'un bâton et commence la chasse. L'oiseau, en se défendant, éteint la chandelle de résine, et quand le fermier l'eut rallumée, il avait disparu. Il avait pris le chemin par lequel il était venu : la cheminée, dont le tuyau très large a été laissé à son extrémité supérieure, gucule béante. »

ORESTE ET PILADE.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Parmi mille traits de grandeur d'âme et de dévouement, il en est un qui offre un rare exemple de ce que peut produire la fraternité militaire poussée jusqu'à l'héroïsme.

» En 1848, le 24 février, au moment où la révolution, à son troisième jour, atteignait déjà sa dernière période, un escadron de ces braves soldats alors appelés gardes municipaux se trouvait à la préfecture de police. Cernés, bloqués de toutes parts par un peuple dont les flots ne pouvaient être comparés qu'à ceux d'une mer furieuse, ces gardes reçoivent l'ordre de déposer leurs armes et de regagner leurs quartiers. Deux d'entre eux, les nommés Grandin et Ricaud, jadis soldats dans un même régiment de lanciers, se jettent un coup d'œil significatif, et glissant furtivement leur pistolet dans la poche de leur habit, ils se serrent la main en se disant tout bas : Jusqu'à la mort. — Ils jureraient ainsi de ne pas s'abandonner, de se défendre réciproquement, quelque chose qui pût arriver. L'un d'eux, indiquant à l'autre son pistolet, lui dit gaiement (car la gaieté n'abandonne jamais le soldat français) : — C'est une poire pour la soif. — C'est peut-être le coup de l'épior pour le grand voyage.

» Comme ils achevaient ces mots, l'ordre est donné de monter à cheval et de se diriger par les quais vers la caserne. Arrivés au pont au Change, les malheureux gardes passent sous le feu d'une troupe de barricadeurs, qui ne rougissent pas de tirer sur des soldats désarmés. Le cheval de Grandin est tué ; lui-même tombe grièvement blessé. Ricaud arrêté à l'instant son cheval, met pied à terre, prend son pistolet, se

place devant son ami, prêt à faire feu sur quiconque s'avancerait. — Que fais-tu, Ricaud ? s'écrie Grandin ; pars, pars ; la colonne gagne du terrain, tu vas te trouver isolé ; laisse-moi, je suis un homme perdu !

» — Allons donc ! n'avons-nous pas juré de nous défendre jusqu'à la mort ?

» — Va-t'en, te dis-je, va-t'en ! dans un instant il sera trop tard.

» — Nous mourrons ensemble.

» En disant ces mots, Ricaud, faisant face à l'ennemi et couvrant de son corps son pauvre camarade, ne le voit pas se soulever pour prendre lui-même dans la poche de son habit son pistolet.

» — Ricaud, tu ne vois pas t'en aller ?

» — Non.

» — Ta main, mon vieux camarade, et sois libre. Adieu !

» Une détonation se fait entendre, Ricaud tourne la tête : son frère d'armes venait de se faire sauter la cervelle pour lui rendre la liberté.

» Quelque temps encore, Ricaud contemple ce triste spectacle, ne pouvant se faire à l'idée de quitter son ami. Enfin, il remonte à cheval ; mais la colonne est déjà loin, il lui faut du temps pour la rejoindre. Au coin de la place de l'Hôtel-de-Ville, il reçoit deux blessures, l'une au front, l'autre à la jambe gauche. Il reste sur le terrain, est dépouillé, et ne doit la vie qu'à un brave médecin, M. Allié, qui le fait transporter à l'Hôtel-Dieu, en affirmant que c'est un ouvrier.

» Ricaud, bien que baltant toujours de sa dernière blessure, sert encore. Il est gendarme à la compagnie de la Seine. Puisse l'étoile des braves se placer un jour sur cette noble poitrine de soldat !

LA CHASSE AUX NÈGRES.

On lit dans un journal américain l'annonce qui suit :

« *Chiens de chasse pour les nègres.* — Le sousigné présente ses respects aux citoyens d'Ouscheta et des paroisses circonvoisines ; il les prévient qu'il a loué un terrain et une maison d'habitation à deux milles et demi à l'est de la propriété de John Whele, sur la route qui conduit de Monroe à Bastrop, et qu'il y entretient une belle meute de chiens dressés pour attraper les nègres. Les personnes qui désirent faire courir après leurs nègres feront bien de s'adresser à lui. On le trouve toujours dans sa maison, lorsqu'il n'est pas en chasse, et, en pareil cas, il laisse toujours des indications aux gens de sa maison sur le point où, au besoin, on pourrait le rencontrer.

» Prix : 5 dollars par jour, lorsque les traces du fugitif ne sont pas indiquées. En cas d'indication du chemin, le prix sera de 25 dollars si le nègre est pris.

» M.-C. Gorr. »

— Oncle Tom, lis, et qu'en dis-tu ?

Le dimanche 17 avril, à lieu, au Jardin-d'Hiver, la fête du Printemps au bénéfice des caisses de secours des compositors, compositeurs, artistes dramatiques et musiciens. Spectacle, bal d'enfants, marionnettes, concert : 300 instrumentistes.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^r with English translation, 20 d^r

Yearly. 35 shillings.

D^r with English translation, 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 18, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année, 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des facilités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOURAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

A PARIS, chez M. NEWMAN, rue Damiette, 4; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 10, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.

A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Irlande, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.

A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaeerbeek.

A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.

A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New York, une année 7 1/2 dollars.

A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.

A LEIPZIG, MM. NICHOLSEN et TWITMEYER.

A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.

A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.

A SAINT-PETERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissaire officier de toutes les biblièques des régiments de la garde impériale, et Ferd. N. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.

A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.

A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.

GENEVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.

A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.

A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. Moré, libraire à Porto.

A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.

A NAIJES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissaire, rue Del Chiaja, 60.

A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Warff.

Paris, -- impimerie de L. MARTINET, 2, rue Mignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

3^e LIVRAISON
du 1^{er} volume

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

3^e Numéro d'Avril 1855. — Gravure N^o 560.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

UNE SAINT-BARTHÉLEMY.

Une bande de treize loups vient d'être détruite par un métayer et son berger, de la commune de Mélanges. Le fait est raconté ainsi par un journal du pays :

« Une vache était morte dans une métairie, vers les premiers jours du mois de mars. L'énorme quantité de neige qui venait de tomber, et qui couvrait sur une épaisseur de plus de deux mètres tous les plateaux du Rouergue, força le métayer à garder dans la basse-cour le corps de l'animal. Une paille proie attira bientôt les loups qui rôdaient dans le voisinage. L'un d'eux vint explorer les lieux, repartit, et revint bientôt avec neuf camarades. Quelques instants après, trois autres, parmi lesquels un vieux loup tout grisonnant, accoururent à fond de train.

» La bande entière ne tarda pas à se ruer sur la proie ; mais, tandis que les loups se livraient à leur vorace appétit, la scène change tout à coup : une corde qui retenait le portail de la basse-cour est coupée brusquement, et le portail se referme. Pris au piège, les loups poussèrent des hurlements effroyables et firent des efforts inouïs pour forcer ou franchir les clôtures ; mais, pendant qu'ils se livraient à des efforts inutiles, le métayer et son berger faisaient pleuvenir sur eux une grêle de balles. En moins d'une heure, malgré les ténèbres de la nuit, la bande entière fut exterminée. Un seul loup reçut une douzaine de coups de feu avant de succomber. »

LE JOUR DE PAQUES.

Voici la manière dont on fixe le jour de la fête de Pâques pour chaque année. La tradition porte que la résurrection de Notre-Seigneur eut lieu peu après l'équinoxe du printemps et suivit une pleine lune. Or, comme on suppose que l'équinoxe arrive annuellement le 21 mars, on remarque le jour après l'équinoxe où la pleine lune a lieu, et on fixe la Pâque au dimanche qui suit immédiatement ce jour. Il résulte de là que Pâques ne saurait arriver plus tôt que le 22 mars, car l'époque la plus hâtive pour la pleine lune de mars est le 21. Si elle tombait le 20, ce ne serait plus la lune pascale ou de l'équinoxe. De même l'époque la plus tardive possible pour la célébration de la Pâque est le 25 avril ; dans ce cas, il faudrait que la pleine lune après l'équinoxe, tombât un dimanche 18 avril, et la fête aurait lieu le dimanche d'après, c'est-à-dire le 25. La fête de Pâques a été célébrée le 23 mars en 1598, 1693, 1761 et 1818, et le sera en 2283 ; elle a été célébrée le 25 avril en 1666, 1731, et le sera en 1886, 1943, 2038, 2190, etc., etc. Du 22 mars au 25 avril, ces deux termes compris, il y a 35 jours. Pâques peut donc occuper trente-cinq places différentes.

LA COMÈTE DE 1856.

Nous trouvons dans un article publié par un astronome éminent, M. Babinet, membre de l'Académie des sciences, des détails intéressants sur la comète qui doit nous apparaître selon toute probabilité, vers 1856.

Cette comète est une des plus grandes dont les historiens

européens et chinois fassent mention. Sa course périodique est d'environ trois cents ans. Elle a été vue en l'an 1041, en 683, en 975, en 1261, et la dernière fois en 1566, et toujours brillant d'un éclat extraordinaire. Les astronomes s'accordaient à annoncer son retour en 1848. Cependant la comète manque au rendez-vous, selon l'expression de M. Babinet, et continue à briller... par son absence. Déjà les observateurs commençaient à s'alarmer sur le sort de leur bel astre errant, et sir John Herschel lui-même avait mis un crépe à son télescope, lorsqu'un savant calculateur de M. d'Arrest, M. Bonome, a rassuré le monde savant. La comète n'est pas perdue pour nous, comme on le craignait, sa vitesse n'est que retardée.

Inquiet comme tous les astronomes de la non-arrivée de la comète, M. Bonome, aidé du travail préparatoire de M. Hind, avec une patience toute hollandaise, a repris tous les calculs et évalué toutes les actions de toutes les planètes sur cette comète de trois cents ans de révolution. Le résultat de ce beau travail donne l'arrivée de cette comète en août 1858, avec une incertitude de deux ans en plus ou en moins ; en sorte que, de 1856 à 1860, nous aurons la grande comète qui a fait abdiquer Charles-Quint en 1556.

On sait en effet que, partageant la superstition générale qui interprétait l'apparition de ces astres comme annonçant quelque événement funeste, Charles-Quint ne douta nullement que la comète n'adressât ses menaces à celui qui tenait le premier rang parmi les souverains. Voilà donc, dit-il, mes destinées qui m'appellent par ces présages !

His ergo indicia me mea fata vocant.

Déjà profondément abattu par de cruels revers, l'échec du siège de Metz, la défaite de Benty, les humiliations du traité de Passaw, il avait laissé échapper ce cri de découragement : « La fortune abandonne les vieillards ! » L'apparition de l'astre flamboyant lui parut être un avertissement du ciel, et il cessa d'être souverain, pour éviter la fatalité qui *devait* ou *pouvait* épargner un homme sans autorité. On sait que le grand empereur ne survécut guère plus de deux ans à son abdication.

AVIS AU LECTEUR.

Nous lisons dans le *Morning Advertiser* du 10 mars : « Un éditeur d'un journal de l'ouest de l'Amérique prie ceux de ses abonnés qui lui doivent plus de six années d'abonnement, de lui envoyer une mèche de leurs cheveux, pour qu'il puisse savoir s'ils sont encore vivants. Le *Laurenceburg Register* dit à ce sujet : Si tous nos abonnés qui se trouvent dans cette position en faisaient autant, nous pourrions faire de l'argent en établissant une boutique de coiffeur.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Mais que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?... disait le lievre de la Fontaine.

Quo fiero dans nos salons que le froid et la bise nous obligent à tenir tou-

jours bien clos et bien chauffés? nous sommes-nous demandé à notre tour. Que faire lorsqu'il nous est défendu de porter nos toilettes de printemps sous peine de rhumes ou de grippe, et que nous ne pouvons trouver aucun charme dans des promenades encore dénudées et par un vent glacial? Eh bien! avons-nous répondu, dansons, retournons aux plaisirs de l'hiver, puisque l'hiver nous revient, et voilà de plus belle les salons ouverts, et les toilettes de bal ont reparu à l'horizon, tandis que les robes de ville et les parures d'été se sont trouvées rejetées au fond des cartons pour attendre

la fin de la lune rousse. Madame Laure Fichet, qui avait préparé pour les promeneurs à pied et en voiture de si gracieux et de si confortables corsages de robes, a été obligée d'en ajourner l'exhibition et de demander à son active imagination quelques nouvelles toilettes dignes de son charmant talent. Aussitôt la gaze, le tulle, le satin, sont déployés sous ses doigts, sont tombés sous ses ciseaux, et l'aiguille a voltigé! Et parmi les fraîches parures sorties de ses mains, nous avons remarqué une robe de taffetas rose, recouverte de quatre volants de dentelle; le jupon de taffetas est garni par le bas d'un bouillonné de tulle qui soutient le dernier volant de dentelle, ce qui arrondit la jupe et donne beaucoup de grâce à la toilette; la tête des volants de dentelle se trouve cachée sous une petite ruche de rubans de satin. Le corsage, plat et légèrement à pointes, est orné d'une dentelle ainsi disposée: elle est posée sur un transparent, descend en berthe croisée sur la poitrine et tourne en basquine à la taille. Les manches, plates, sont recouvertes d'une dentelle surmontée d'une ruche de rubans; bien entendu, cette même ruche se retrouve autour de la dentelle du corsage.

Une autre robe est également garnie, par le bas d'un bouillonné de tulle et recouverte de cinq volants de dentelle. En tête de chaque volant une ruche de tulle, traversée d'une petite ruche lilliputiennne de rubans et coupée de

navés abeilles, le corsage est orné de deux dentelles, l'une remontante et l'autre descendante : puis la ruche de la jupe se trouve répétée à la jonction des deux ruches. Je ne saurais vous rendre toute l'exquise légèreté de cette disposition.

Autre nouveauté : Une robe de tarlatane blanche à cinq volants, illustrés chacun de deux rangs inégaux de ruban de satin, qui rappellent les robes à disposition et sont d'un charmant effet aux lumières ; puis encore de délicieuses parures qui font presque bénir le retour de l'hiver.

Il est bien entendu que madame *Camille Duchâteau* n'est pas restée inactive, et que de fraîches couronnes de fleurs, cueillies dans ses fertiles parterres, viennent accompagner les toilettes. Les coiffures se posent un peu en arrière ; d'autres se font rondes en diadème, ou tiennent la place des tresses de cheveux. Tantôt ce sont des crassulas, mêlés de croix de Jérusalem et de réséda, tantôt du chèvrefeuille marin avec des branches de fleurs légères, ou bien des parures de fleurs des champs d'une grâce infinie.

Mais comme enfin il faut bien que le printemps se décide à nous visiter, après avoir butiné pour le bal, nous devons jeter un coup d'œil sur les fleurs destinées à orner nos chapeaux.

Voici d'abord un bouquet de jasmin blanc, de la forme et de la grosseur d'un gros bouquet de violettes ; il se pose sur un côté et n'a pour pendant de l'autre qu'un nœud de ruban. Cette disposition nous sort un peu des traînes et des lianes ordinaires ; le dessous se garnit des mêmes fleurs qui forment sur le devant un diadème *impératrice*. Ensuite une coiffure de boules de neige roses, posées sur une traîne légère ; d'un côté du chapeau sont trois boules de neige, puis la branche passe par derrière au-dessus du bavolet, et une légère traîne accompagnée d'une boule terminée de côté l'ornement du chapeau.

On porte et on portera aussi beaucoup de fleurs de crêpe avec feuillage de paille, légères lianes et longues herbes ; puis des fleurs disposées en touffes, surtout des violettes de Parme roses qui font fureur : des touffes ovales de bleuets de paille avec barbeaux bleu de ciel et gouttes d'eau tremblotantes au bout des touffes d'herbes ; en un mot les plus fraîches créations de madame *Camille Duchâteau* ; qui a entraîné sa riche et nombreuse clientèle à la suite de son élégant talent dans la nouvelle maison qu'elle vient de fonder et qui est seule sous sa direction.

Vous avez quelque peine à vous décider à

faire un choix entre toutes ces charmantes parures ; de même que chez madame *Pit-Horain* vous ne savez à laquelle donner la préférence parmi ces ravissantes capotes, dont un de nos derniers numéros vous a portés les gracieux modèles.

La capote Sylphide est bien jolie, n'est-il pas vrai, madame ? Et que pensez-vous de la capote *Médicis* ? et l'*Impératrice* n'a-t-elle pas toute la majesté de son nom, comme l'*Eugénie* en a toute la grâce ? Ne vous sentez-vous pas un peu *coquette* en regardant ce petit chapeau tout formé de rubans et bouillonnés de tulle ? Il se fait en toute couleur, vous le savez, et au pied de chaque rang est un rouleau en taffetas assorti à la couleur du chapeau : la blonde qui recouvre le fond retient de chaque côté, en agrafes, un bouquet de trois têtes de plumes. Sous la passe, de la blonde, des fleurs ; tout cela gracieux, frais, coquet en un mot. Mais l'*Eraugéline*, qu'elle est jolie !... j'avoue que ce sont *mes amours* ; comme elle est élégante et distinguée dans son adorable simplicité !... Ne reconnaît-on pas sur-le-champ, dans tous ses types si parfaits, le bon goût et l'exquise distinction de la maison *Pit-Horain* ? Mon Dieu, quand donc fera-t-il un beau temps, un beau soleil, pour que nous puissions voir nos promenades émaillées de toutes ces attrayantes toilettes ? Je ne demande qu'un beau soleil ; je ne parle pas encore de chaleur, il est toujours facile de se préserver du froid : on s'enveloppe d'un cachemire bien ample, bien beau, et tout est dit ; or, comme rien n'est plus attrayant qu'une jolie femme voilée sous les plis moelleux d'un riche cachemire, il en résulte que votre coquetterie, mesdames, y gagnera encore. A propos de cachemires, le dernier arrivage qui a eu lieu au *Peysan* nous a apporté des tissus d'une beauté remarquable, illustrés de dessins inédits, d'une richesse... orientale.

Malgré la mauvaise humeur du soleil qui s'obstine à nous boudier, il n'en est pas moins vrai que l'année suit son cours, et qu'un beau jour (et cela sans figure) nous nous trouverons fort attrapés si nous n'avons songé à nos toilettes d'été ; il nous faudra abandonner nos coins du feu, nos câbracs, si bons, mais si perfides en ce qu'ils encouragent un peu trop la paresse. Il faudra nous montrer en taille ; courons bien vite chez madame *Clémence*, et qu'un de ses élégants corsets vienne réparer le laisser-aller de l'hiver. C'est au printemps surtout qu'il est important de renouveler cette partie si essentielle de la garderobe d'une femme, car les robes légères ont besoin d'être un peu plus maintenues que les robes d'hiver.

plus riches et plus consistantes. Le corset doit être excessivement soigné; il en est de cela comme de la lingerie, au choix de laquelle nous ne saurions apporter trop d'attention. C'est au soin minutieux et intelligent qui accompagne les mille détails de la *sous-toilette* d'une femme, que l'on reconnaît non seulement le goût, mais encore la distinction, et je dirai presque l'éducation de cette femme. Avouons que rien n'est riche et beau comme du linge bien fin, bien taillé et dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Pour nous, nous préférons de beaucoup, par exemple, un jupe tout unie, mais dont l'ourlet, le simple ourlet est piqué d'une manière irréprochable à un jupon fastueusement garni d'une haute broderie médiocrement exécutée.

Or, c'est—principalement chez madame Eugénie Guillaume que la lingerie sérieuse est travaillée de cette manière irréprochable que nous recommandons. Nous vous avons déjà parlé de sa lingerie de luxe et nous vous en avons envoyé de délicieux modèles; c'est bien joli, n'est il pas vrai? Mais sa haute lingerie, sa lingerie de fond, oh! madame, il faut voir cela: rien n'est au-dessus, en vérité.

Quelle chose délicieuse qu'un bal d'enfants! Vous étiez certainement au dernier que l'habile directeur du *Jardin d'hiver* a donné à ce gracieux petit monde dans son palais féerique. Comme nous, vous avez applaudi à la joie de tous ces charmants chérubins; comme nous, vous avez joui de les voir si gracieux et si beaux. On ne peut avoir que de douces pensées d'avenir, en vérité, à la vue de cet adorable petit peuple qui nous presse, nous renvoie, il est vrai, mais cela d'une manière si gentille et si douce que nous ne nous en apercevons pas et que nous sommes enchantés de les voir grandir et devenir des hommes, hélas! Mais est-ce

que nous étions aussi jolis que cela, nous? oh! je ne le crois pas; car il faut avouer que les charmants costumes que le magasin du *Zéphyr* confectionne exprès pour eux, ajoutent bien à leur beauté. Dites-moi s'il est rien de plus adorable qu'un enfant habillé par cette maison: quelles jolies petites robes, quelles délicieuses capotes à la *Medicis*, à la *Marie-Stuart*, etc. car les toilettes de ces dames ont aussi leurs noms-historiques; puis, pour ces messieurs, est-il rien de plus charmant que ces petits costumes, de plus joliment taillés que ces blouses à la *matelot*, à la *monquetaire*; puis les toques *Henri III*, les toquets *Valois*, etc. Ajoutez à cela que tout, dans ces charmantes parures, est prévu et calculé de manière que rien ne puisse gêner les mouvements de l'enfant; il lui est permis de sauter, gambader tout à son aise, et ce dernier point, à mon avis, est le plus important. Aussi, je vous assure qu'ils s'en donnaient à cœur joie à cette dernière fête du *Jardin d'hiver*, et ils étaient tous si charmants que l'on eût été assez embarrassé pour donner à l'un d'eux la posse.

Encore deux mots: Grâce à Chapon, l'habile artiste, un mouchoir qui n'est rien par lui-même devient un objet sans prix.

Ne vous arrive-t-il pas quelquefois, madame, de déplorer la pernicieuse influence que le printemps exerce sur votre chevelure. A cette époque de l'année, en effet, les cheveux tombent, s'aliment, souffrent. Eh bien! madame, l'emploi du *régénérateur* de *Gellé* viendra arrêter la chute de vos cheveux et enlever vos craintes. En peu de temps votre chevelure aura repris toute sa beauté, tout son lustre; le *régénérateur*, d'une odeur douce et suave, est une des plus heureuses découvertes de ce temps.

L. B.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 360.

TOILETTE DE VILLE. — Bonnet en taffetas, blonde, rubans de velours et tulle.

Ce bonnet se compose d'un fond avec brides en taffetas tout autour duquel se trouve cousu un velours de 45 millimètres, et au bord une blonde de 3 centimètres. Ce fond forme coiffe derrière et pointe sur le front. De chaque côté il y a une touffe en tulle blanc ruché qui est très fournie dans le bas et vient mourir à rien sur le front. Un rond de taffetas de 12 centimètres est posé sur le bonnet, il est bordé de deux blondes superposées; un petit velours est

au bord. Au-dessus de chaque blonde et sur le dernier velours se trouvent quatre nœuds à bouts; ceux des côtés sont très longs. Ce second fond forme la pointe devant et est soulevé sur les côtés par la ruche. (Modèle exécuté par M^{me} Colas.)

Robe en taffetas Engénio avec garnitures en ruban n° 12, le corsage forme veste ouverte devant, agrafée à la taille sans un double nœud à pans. Il est coupé avec grâce, sans coutures à la taille, le dos est plat. Cette coupe a des petits côtés. Les manches coupées

en *bon biais* sont ajustées du haut et bouffantes dans le bas. On sait que pour donner de la grâce à ces manches il faut, en les *montant* dans l'encourture, les *soutair* légèrement. Un poignet haut de 45 millimètres se boutonne sur l'avant-bras et retient l'ampleur du bouffant. Inutile de faire remarquer que, pour avantager ce bas de manche, il faut que l'ampleur soit reportée en arrière. Sur le poignet et bien de côté un nœud à deux bouts en ruban.

La jupe est busquée devant de 10 à 12 centimètres. (Sous ces vestes, qui descendent assez bas, nous recommandons de faire les jupes à pièce dont nous avons déjà parlé; elles aident beaucoup à l'élégance de la taille.) Le tour de la veste est bordé d'un plissé formant *bouillon* au milieu en ruban coulissé.

Le devant de la jupe est orné de sept à huitons en ruban disposé de même. Celui du haut a 12 centimètres, celui du bas de 58 à 60, c'est-à-dire la largeur du lé de devant. La jupe ne se double pas, mais on met une mousseline roide sous les bouillonnés; cela donne du maintien au tablier.

La guimpe se compose d'un col en dentelle rabattu, d'un beau jabot très ample sur un corps de fichu en mousseline brodée en hauteur; deux dentelles sortent sur le bras dessous le poignet de la manche: une neige en tulle de soie garnit le cou et sort de dessous le col.

COMMUNIANTE EN TAFETAS BLANC. — Corsage décollé rond, bordé d'une petite dentelle; manches courtes bordées de même; robe montante en mousseline suisse à mille petits pois en relief.

Le bord de l'encolure est garni d'une petite dentelle. Le corsage est formé en gerbe dans l'épaulette et au bas de la taille; ouvrant derrière, il y est légèrement froncé dans le bas;

les manches pagodes sont terminées par un ourlet dans lequel passe un ruban dont les bouts se nouent sur le devant.

La jupe, très ample, a un bel ourlet de 10 à 12 centimètres. Une sous-manche en tulle de Bruxelles forme bouffant, retenu dans un poignet: deux petites dentelles le garnissent.

La ceinture, en ruban, est nouée derrière par un beau nœud à longs bouts.

Les cheveux sont en bandeaux à la vierge. Le bonnet, en tulle de Bruxelles, bordé d'une petite dentelle, se prolonge en barbes nouées sous le menton.

Le voile, long et ample, est en mousseline de l'Inde.

Les bottines sont en pou-de-soie blanc.

Livre de prières en velours blanc à coins d'argent.

Gants blancs.

PETIT GARÇON DE CINQ ANS. — Petit vêtement en drap, sans couture à la taille, c'est-à-dire d'une seule pièce dans la longueur, derrière comme devant, mais *taillé* de manière à bien prendre les formes du buste et à former la cloche dans le bas.

Manches demi larges du haut, justes au poignet. Petits jockeys découpés. Le bas de la jupe et celui de la manche sont garnis de trois rangs de ruban-galon broché, à peine *soutenus*. Trois petits galons *Tom-Pouce* descendent droit devant et tournent dans le bas au-dessus des trois galons-rubans.

Col, petite jupe et panta'ou en broderie anglaise.

Casquette en tissu de soie comme les chapeaux d'hommes; modèle de *Desprez*.

Le patron de ce charmant et nouveau costume est reproduit sur la grande feuille de ce mois.

ANNIBAL LE MULETIER.

Épisode du passage du Mont Saint-Bernard.

1.

Depuis cinquante ans, les touristes qui essaient de passer de la Suisse en Piémont par les Alpes, ont rencontré, à chacune de leurs tournées, moins d'obstacles, et depuis vingt ans environ, la route à parcourir est devenue tellement praticable qu'on s'étonne des efforts

inouïs tentés autrefois par Annibal, Charlemagne et Napoléon pour accomplir cette ascension et cette descente à travers les sinuosités et les précipices de la montagne.

Aujourd'hui, la plupart des passages réputés jusqu'ici infranchissables n'offrent pas la moindre chance d'émotions aux Anglais que le spleen ou la nécessité de faire leur tour, com-

plement indispensable de toute éducation anglaise dans la *gentry*, poussent vers les sept cantons et vers l'Italie. Des sentiers frayés et sablés, des barrières vertes à claire-voie, d'élégantes balustrades, des escaliers charpentés avec le sapin des monts, mille moyens, mille ressources, fournis par l'industrie, ont à peu près effacé jusqu'à la moindre trace de tout danger : on rencontre de ces surprises et de ces commodités-là dans les terrains accidentés de certains établissements pyrotechniques et dansants des environs de Paris, au Château-Rouge, par exemple.

Le précipice n'existe plus guère qu'à l'état de souvenir, entouré comme il l'est de cent précautions bienveillantes ; le gouffre n'attend plus que la proie qui s'entêterait à escalader une palissade pour s'y jeter, et l'avalanche n'a plus d'autres victimes à réclamer que celles qui s'obstineraient, malgré les avis des hôteliers et des guides, à braver ses fureurs par désespoir d'amour ou par esprit de contradiction. En un mot, la Suisse et ses passages, autrefois si difficiles, ne peuvent plus être un attrait pour les Empédocle, les Plin l'ancien, ou tous autres chercheurs de périls et de mort, amateurs des volcans ou des glaciers.

Mais, au commencement de ce siècle, le Simplon, le Saint-Bernard et le mont Cenis n'étaient pas traversés, comme aujourd'hui, par de grandes routes parfaitement frayées et entretenues ; les messageries des frères Bonafoux ne parcouraient pas encore, au galop de leurs chevaux vigoureux, la ligne qui, partant de Lyon, vous mène par le Simplon jusqu'à Turin. Il fallait alors démonter ses voitures au pied du col à franchir, puis les transporter sur des traîneaux par-dessus les crêtes pour les remonter au delà. A travers ces vallées arides et ces glaces éternelles on devait tout porter avec soi.

Le 20 mai de l'année 1800, quatre hommes gravissaient lentement les premiers escarpements du Grand-Saint-Bernard. Partis de Martigny avant le jour, ils avaient à faire dix lieues à travers les rochers et les glaciers de la grande chaîne. Celui qui marchait le premier, enveloppé soigneusement dans un large manteau gris, montait un mulet mené à la main par un

guide du pays. Ses bottes et la forme triangulaire de son chapeau, seules parties de son costume que l'on pût entrevoir, semblaient indiquer un grade quelconque dans l'armée, et l'on eût pu faire la même remarque pour l'un de ses deux compagnons de voyage, montés d'ailleurs comme lui et cheminant à sa suite à travers les neiges de la montagne.

Le temps était beau et, jusqu'à Saint-Pierre, le dernier endroit habité que l'on rencontre depuis Villeneuve jusqu'à Saint-Bernard, en passant par Martigny, le ciel était resté serein et annonçait aux voyageurs une bonne journée.

— Allons, cela promet, dit tout haut celui qui semblait être le chef de cette petite caravane. — Bourrienne, n'es-tu pas de mon avis ? — Jusqu'ici tout est pour le mieux, répondit le voyageur ainsi interpellé. Mais la route est longue, et le temps est un peu comme les femmes... incertain.

— Bah ! tu es un sceptique. Demande à Duroc ce qu'il en pense.

— Oh ! votre aide-de-camp est trop enrhumé pour avoir une opinion.

— Je te dis que la journée sera superbe ; j'ai un soleil à moi, tu le verras. Mais que dit notre guide ?

— Patienza, signor.

— Mais enfin ?

— Vederemmo.

— Ce garçon-là ne se compromet pas au moins. Aurait-il étudié la diplomatie à Vienne ?

Le guide n'en continuait pas moins sa route, aidé de son bâton ferré qu'il tenait d'une main, tandis que de l'autre il soutenait la mule du voyageur ; c'était un jeune et robuste montagnard aux traits réguliers, au visage hâlé, grand et hardi de tournure, revêtu de ce costume pittoresque des habitants des Alpes, qui ressemble assez à celui des chasseurs du Tyrol. Il interrogeait constamment, de son œil perçant, le ciel encore obscurci par les derniers nuages de la nuit. Dans un passage assez difficile, la mule fit tout à coup un écart.

— Qu'est-ce donc ? dit le voyageur surpris par ce soubresaut, et qui n'eut que le temps de se raffermir sur sa selle.

— Nienté, signor colonelle, ce n'est rien ; mais hier un hussard, qui passait par là, pré-

célant son cheval qu'il tenait par la bride, a fait un faux pas. Et ma foi, je l'ai vu, signeur, sauler avec la tête. Mais, tenez, signor ..

Et le guide s'arrêtant fit le signe de la croix très dévotieusement.

Le voyageur leva la tête; il aperçut trois vautours, décrivant dans les airs des cercles qui se rétrécissaient de plus en plus, puis il les vit s'abattre dans un bas-fond où gisait une masse méconnaissable.

— C'est le lussard avec son cheval, dit le guide, ils ont été entraînés dans l'abîme. Povero! mais aussi quelle imprudence! il n'y a que ces diables de Français pour venir par ici avec des chevaux. Les mules sont bien préférables.

Les trois hommes détournèrent la tête et le premier s'efforça de répondre en air impassible. Il voulut causer pour paraître indifférent.

— Comment t'appelles-tu, garçon?

— Annibal, vostro servitore, répondit l'autre.

— C'est un nom de circonstance et un nom glorieux.

— Oui, c'est ce que m'a dit mon oncle Scipion, qui est maître d'hôtel à Martigny. Mais je ne sais pas pourquoi il est glorieux.

— Annibal! Scipion! Tu connais donc Tite-Live?

— Non. Est-ce un aubergiste? Mais j'ai mon autre oncle Pompée, qui est hôtelier à Aoste, et il vous recevra bien; je vous recommanderai.

— Décidément nous ne sortirens pas de l'histoire romaine. Et quel est ton état habituel, signor Annibal?

— Muletier, excellence. Mais comme vous prononcez l'italien? Vous savez donc la langue?

— Un poco. Et tu es content, sans doute? le travail ne manque pas depuis cinq jours.

— Oh, oui, signor colonelle, mes trois mulets m'ont bien rapporté ces jours-ci. Le général Buonaparte est un grand homme, au moins, il fait travailler les muletiers; mais il faudrait tant de choses pour contenter le père Henreich?

— Qu'est-ce que c'est que le père Henreich?

— Oh! oh! répondit le guide d'un air mélancolique. Et il secoua la tête comme pour

rendre plus convaincante encore la réponse qu'il n'avait pas faite.

— Allons, voilà un père Henreich un peu énigmatique: celui-là au moins n'a pas été prévu par Tite-Live. Et que fait-il, cet Henreich?

— Charron, signor colonelle, charron à Martigny, à la *Route de la Fortune*!

— Voilà une enseigne ambitieuse! C'est une bonne maison sans doute?

— Per Dio! signor, Henreich a démonté à lui seul, ces jours-ci, plus de trente affûts et autant de caissons pour les charger sur nos mules; et *Buonaparte* paie bien, allez, c'est un homme celui-là! Je ne voudrais pas être à la place des Autrichiens et de M. de Mélas!... Aussi le père Henreich a des prétentions pour sa fille! c'est un homme esorbitant... Mais prenez donc garde, signor; comme Votre Excellence est distraite!

— C'est vrai, je pensais... je songeais... le passage est difficile au moins. Pauvres soldats, braves gens!

— Oh! en montant, les chemins sont difficiles, c'est vrai...

— Je m'en aperçois.

— Mais, en descendant, ils sont bien plus dangereux. D'ailleurs, je crois que votre mulet...

Et à travers les rochers qui encombraient le sentier, le mulet fit une faute, mais il se releva aussitôt, grâce surtout au poignet vigoureux de son conducteur.

Eh bien non! vous n'avez pas le mauvais; décidément, c'est votre compagnon le commandant qui l'a monté; mais il s'en tire bien. Il sert dans la cavalerie, sans doute?

— Il paraît que Duroc est le préféré. Mais à quoi diable emploies-tu ten temps quand tu ne conduis pas tes mulets?

— A rien, signor colonelle.

— Alors, tu as tout le temps de réfléchir.

— Oh! réfléchir, signor, cela fait vieillir, dit le proverbe italien: personne ne réfléchit dans ma famille.

— Voilà l'eau de Jouvence retrouvée. Et le dimanche?

— Ah! signor, lorsque dans la semaine j'ai aidé Henreich à faire ses réparations, le diman-

che, je vais à Martigny entendre la messe... quelquefois avec Rose.

— Qu'est-ce que c'est que Rose ?

— La fille du père Henreich, signor, et une fameuse blonde, allez...

— Ah ! ah ! cela m'explique.

— Per Dio ! signor colonelle, ne me parlez pas de la guerre et de vos conquérants. Tenez, mon oncle Pompée, celui d'Arste, m'aurait donné peut-être mille écus avant les derniers événements ; mais, depuis, il a tant perdu ! Les contributions forcées, les réquisitions, le logement des troupes, ah ! ça coûte cher, allez, signor colonelle, et maintenant je ne sais quand le père Henreich voudra... Ah ! Dio !

Annibal était devenu pensif. Une question du cavalier qu'il conduisait l'arracha subitement à sa rêverie.

— Quelle heure peut-il être, Annibal ? je suis si bien enveloppé, que c'est à toi à tirer ta montre, si tu en as une.

— Oh ! signor, vous plaisantez, et une neuve encore, qui vient de Genève. Vous pensez bien que ces cinq jours m'ont permis de me donner ce luxe... Il est trois heures, signor.

— Trois heures ! Berthier m'avait bien promis pourtant des nouvelles avant le jour. — Enfin, garçon, tu as une montre neuve, achetée hier ou avant-hier, et grâce à l'argent gagné avec tes mulets... Les conquérants sont donc bons à quelque chose ?

— Sans doute, signor colonelle, et les mulets aussi ; mais cela n'empêche pas que si l'oncle Pompée n'avait pas eu à loger tant de monde... Du reste, *Buonaparte* peut très bien en finir d'un seul coup, et terminer la guerre par une bonne victoire : car il est assez adroit, ce *Buonaparte* ; il est seulement très entêté, dit-on.

— Diable ! c'est fâcheux, et M. de Mélas a beau jeu alors.

— Tenez, signor colonelle, ne me parlez pas de ce Mélas ; il est d'une louture ! On dirait qu'il fait la guerre pour sa santé, en convalescent. Tantis que *Buonaparte*, ah ! voilà un homme qui marche bien ! Faire passer la montagne à toute une armée ! il n'y a que lui pour avoir de ces idées-là ! J'espère bien qu'il nous

débarassera du Mélas, nous et mon oncle Pompée.

En ce moment, le ciel, qui avait paru s'éclaircir de plus en plus, s'assombrit tout à coup ; le vent avait changé et des parcelles d'une poussière blanchâtre, mêlée de givre et de neige, commençaient à s'élever dans les airs et fouettaient le visage des voyageurs dont elles obscurcissaient la vue. Le chef de la petite troupe rassembla les plis de son manteau gris et s'en couvrit la figure. Il devint silencieux.

— Duroc, dit l'un des cavaliers à son compagnon, on est moins gai là-bas !

— Oui, c'est l'effet du mauvais temps. Mais que vois-je ? une ordonnance !

Le guide s'arrêta sur un signo qu'on lui fit, chacun l'imita.

— Laissez-nous, dit le chef de la caravane.

Le guide s'éloigna de quelques pas.

— Général, dit l'officier en ôtant son chapeau, toutes les divisions ont passé ! Mais on est toujours arrêté à Bard.

— Maudit obstacle ! et Berthier ?

— Général, voici une dépêche.

La dépêche fut bientôt lue.

— Duroc, reprit à haute voix celui qu'on venait d'appeler général, Berthier a fait exécuter toutes les reconnaissances que je lui avais indiquées ; nous arriverons à temps pour prendre cette licoque ou pour la tourner ; c'est une question d'audace. C'est bien, monsieur.

L'officier laissa passer les voyageurs et se mit à la suite du convoi. Le chef s'entreint assez longtemps avec Duroc, aussi souvent du moins que le lui permettaient les inégalités du chemin, sur lequel on ne pouvait pas toujours passer deux de front. Puis, Duroc ayant repris sa place au milieu de la caravane, celui qui, tout à l'heure, causait avec tant d'abandon, prit un air soucieux et préoccupé. Il ne remarqua même pas que son guide venait de reprendre la bride de la mulo qu'il avait quitté pendant quelques instants.

En ce moment un de ses compagnons se trouva à sa portée.

— Bonrrienne, lui dit-il à voix basse et de manière à n'être entendu que de lui seul, quel malheur ! si nous n'allions pas réussir !

Burrienne se rapprochait le plus près possible, car les sifflements du vent et les murmures de la tempête l'empêchaient de bien entendre.

— Comprends-tu cette fatalité, avoir fait traverser cet affreux pays à quarante mille hommes pour éclouer, peut être, devant une misérableasure? N'eûd-tu rien à Duroc; mais si Lannes n'a pu passer, je crains bien que l'affaire soit sérieuse.

Pendant l'ouragan augmentait, les flocons de neige devenaient plus épais, et l'horizon, se rétrécissant de plus en plus, menaçait de se perdre au sein d'une obscurité complète. Le

guide attentif, rajustant son chapeau de feutre à forme conique, surmonté d'une plume d'aigle, semblait avoir complètement renoncé à son goût pour la conversation. Le cavalier qu'il conduisait était comme enseveli dans de profondes pensées que personne n'osait troubler; le spectacle de cette nature sauvage et champêtre déchalinée paraissait impuissant à surmonter cette préoccupation obstinée.

Quel en était donc le sujet? Quels événements avaient pu la motiver? C'est ce que nous allons expliquer en peu de mots.

A.-L. RAVENNE.

(La fin au prochain numéro.)

MARTYROLOGE DES GENS DE LETTRES.

Un publiciste de beaucoup d'esprit et de bon sens, M. Alphonse Karr, vient de publier un tableau nécrologique des écrivains morts de misère, que nous recommandons à la méditation des jeunes gens qui se sentiraient quelque vocation pour les lettres.

TORQUATO TASSO, dans un sonnet à sa chatte, la prie de lui prêter la lumière verte de ses yeux, car il n'a pas de quoi acheter une chandelle :

Non avendo candelle per inscrivere i miei versi.

MILTON vendit au libraire Thomson son *Paradis perdu* dix livres sterling, en stipulant que la moitié de ce prix ne serait payable que dans le cas où l'ouvrage aurait une seconde édition. Ce poème a donné plus de cent mille écus à la famille du libraire Thomson. — Milton mourut dans la pauvreté; il est vrai que ce fut un peu sa faute, — il avait été républicain ardent, et, à la restauration des Stuarts, il se figura, on ne sait pourquoi, qu'il devait conserver ses principes et ses opinions.

LE CAMOENS mourut à l'hôpital, blessé, estropié et pauvre, à 62 ans.

CERVANTES SAVEDRA vécut et mourut aussi estropié et aussi pauvre en 1616.

L'ANOSTE habitait une maison fort mesquine, et plaisantait lui-même sur la magnificence des palais qu'il avait décrits dans son *Roland*; il disait : Il est plus facile d'assembler des mots que des pierres.

LESAGE passa sa vie dans des travaux opiniâtres et dans la misère.

On serait mort *La Fontaine* si, après avoir passé près de vingt ans chez madame de la Sablière, il n'eût trouvé asile chez une autre amie, madame d'Hervart, qui lui dit : « Madame de la Sablière est morte, venez chez moi. — J'y allais, » répondit-il.

DEBIER, un des premiers académiciens, ne put offrir à d'illustres visiteurs qu'une collation composée de cerises, d'eau fraîche et de pain bis.

DE FRESNY épousa sa blanchisseuse, faute de pouvoir payer ses mémoires.

L'abbé D'ALLANVAL, auteur de *l'École des bourgeois* et de *l'Embarras des richesses*, mourut à l'Hôtel-Dieu en 1753.

BOISSY, de l'Académie française, dont quelques pièces sont restées au théâtre, fut un moment si découragé par la pauvreté, qu'il s'enferma avec sa femme, résolus tous deux à se laisser mourir de faim. Quelques voisins ne les sauvèrent qu'en enfonçant leur porte.

D'HÈLE, auteur de *l'Amant jaloux*, le jour de la première représentation, écrivait à Grétry : « Apportez-moi une culotte, sans quoi je ne pourrai aller au théâtre ce soir. »

HENRI ESTIENNE mourut à l'hôpital de Genève à l'âge de 70 ans, et son petit-fils Antoine termina ses jours à l'Hôtel-Dieu à 80 ans.

VARILLAS était si pauvre que Furetière disait

de lui que les vers avaient froid dans son manteau.

VAUGELAS légua en mourant son corps aux chirurgiens, pour que le prix servit à acquitter ses dettes.

DIDEROT considéra comme une bonne affaire d'écrire pour un missionnaire six sermons, qu'on lui paya cinquante écus.

— Un écrivain se plaignait de la cherté du pain à Paris. — Cet écrivain était J.-J. ROUSSEAU.

On a assez parlé de la fin de GILBERT, de celle de MALFILATRE, de celle de CHATEAUFORT, etc.

L'abbé RAYNAL disait des messes à huit sous.

SAMUEL BOYER fut trouvé mort dans un grenier.

DUPREN mourut indigent à 70 ans.

RESVORTH mourut à Londres dans la prison pour dettes, d'où OCKLEY, savant orientaliste, datait ses ouvrages.

BUTLER, auteur d'*Iludibras*, fut enterré aux frais de ses amis.

Le grand LINNÉ raccommoiait ses vieux souliers avec des morceaux de carton.

JUSTI-WONDEL, le Corneille hollandais, se fit marchand de bas, et mourut de besoin à l'âge de 90 ans.

Le cardinal BENTIVOGLIO mourut dans une extrême indigence.

WINCKELMAN fut longtemps maître d'école dans un village, où il se nourrissait de pain et d'eau.

COURRIER DE PARIS.

Il y a quelques mois, meurt une femme du grand monde. Elle laisse une fortune considérable et un mari.

Seulement, par testament, elle dispose d'une bonne partie de sa fortune personnelle, dot et acquêts. Parmi ses dons, figure un collier de diamants, qu'elle légua à sa nièce, la marquise N...

Le mari s'exécute, livre tous les legs; la marquise est en possession de l'écrin.

Elle s'en pare tout l'hiver; l'autre nuit encore au bal du Palais Bourbon il scintillait sur son col un peu bistré.

Mais voilà que je ne sais quel accident envoie le collier chez le joaillier, et celui-ci, à l'énorme stupeur de la marquise, déclare que les diamants sont faux!

Le collier figurait sur l'inventaire de la morte pour quatre-vingt-seize mille francs.

Cet incident étrange met tous les intéressés dans la plus grande perplexité, car à quelle date faire remonter la fraude, et quelles mains en accuser?

Le collier a son histoire, sa généalogie dans la famille. Il provient de la duchesse d'O... qui le vendit en 1783 pour payer une dette de jeu de son fils, le marquis de X..., père du général actuel. Il fut acheté par la famille d'où il n'est pas même sorti par ce dernier testament.

Il a paré trois générations de mères, et n'a été remonté qu'à l'époque des fêtes du sacre de Charles X. On le fit nettoyer à Florence, en 1812, et depuis il n'a quitté le cabinet de laque rouge de la testatrice que pour figurer dans les grandes circonstances. Était-il déjà faux, alors qu'on le serrait si bien dans l'armoire, et qu'on l'agrafait si soigneusement au col?

Est-il possible d'admettre que tout le monde ait été mystifié, à une époque où l'art d'imiter le diamant était loin d'avoir les surprenantes perfections qu'il a aujourd'hui?

Que la morte ait cru faire à la marquise sa nièce un legs de 96,000 fr., la chose ne saurait être douteuse. Aussi, le premier mouvement du mari fut-il de vouloir rembourser. La famille l'empêche. On pousse aux enquêtes; on attend avec une ardente curiosité ce qui en sortira.

Il y a des versions pour accuser les femmes de chambre en substitution. Mais quand? Avant ou après le legs? Doit-on accuser jadis ou aujourd'hui?... Je m'arrête. Il y a d'incroyables rumeurs qui ne trouvent pas que des incrédules. Je suivrai cette affaire qui soulève tant de curiosité, et je vous en dirai presque tout ce qu'on n'en pourra pas dire.

Mais à propos d'héritage, autre histoire.

On voyait, il y a quelques années, dans une des bonnes études de notaire de Paris, un clerc

d'une trentaine d'années, vrai type de ce qu'on appelle le bon enfant. Joli homme du reste, gai, serviable, doué de ces qualités solides qui ont pour base le bon sens dans l'esprit et la probité dans le cœur. Il végétait là, entre ses devoirs religieusement accomplis, le petit pain et le verre d'eau de l'étude pour déjeuner, et le billet acheté le soir au rabais à la porte des théâtres. Mais il ne se plaignait pas de ce sort modeste, et menait avec bonne humeur cette vie dans laquelle un cigare de cinq sous ou une invitation à dîner était un événement.

L'étude avait parmi ses clientes une vieille dame d'une soixantaine d'années. Cette vieille dame avait un procès. Ce procès lui tenait fort à cœur. Aussi venait-elle souvent à l'étude pour en causer, pour pressentir ce qu'elle pouvait espérer ou craindre. Comme elle était prolix, qu'elle revenait souvent et chez le notaire et sur les moindres détails de son affaire, on avait fini par la prendre en grippe à l'étude, et c'était à qui l'éviterait, s'en débarrasserait, la ferait.

Une seule personne l'écoutait patiemment, répondait à ses questions souvent assommantes, faisait par-ci par-là quelques démarches dans l'intérêt de ses manies. C'était notre clerc ci-dessus.

Après deux ou trois ans de ce train, le procès est gagné; la vieille paye son notaire, et l'on n'en entend plus parler. Deux ans se passent.

Un matin, comme notre homme se faisait la barbe, entre chez lui un confrère.

— Ah çà! — dit le confrère, — voilà donc la vieille madame Chose qui est morte?

— Ah! — fit notre homme, en passant sa langue derrière sa joue favonneuse, afin de mieux raser sa convexité.

— Comment, ah! — reprit l'autre. — Vous n'êtes pas plus ému que ça?

— Non..., pas plus que ça. Cette vieille bonne femme m'a bien ennuyé pendant toute la durée de son procès! Dieu venille avoir son âme!

— Ah çà! Épaminondas (c'était un nom d'amitié), badinez-vous?

— Non, pardieu, je ne badine pas, car je me coupe... zie! diable de rasoir!

— Comment! ne savez-vous pas la nouvelle!

— Il y a une autre nouvelle?

— Mais diable d'homme que vous êtes, vous ignorez donc que vous héritez!

— Ah bah!

Et il continua de se raser, même lorsque son co-clerc lui eut appris que la vieille, reconnaissant de ses procédés aux temps du fameux procès, et n'ayant peut-être eu à se louer que de lui sur ses vieux ans, sans parents réels, et n'ayant quo de faux amis, l'instituait son légataire universel! Épaminondas avait brusquement douzo superbes mille livres de rentes!

Il finit sa barbe juste comme finissait la révélation, sans être autrement ému. C'était à croire qu'on lui portait un premier avril!

Depuis, Épaminondas ne changea absolument rien à son existence. Il continua d'aller depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir à son étude, et ne modifia ses habitudes quo de quelques cigares et de quelques stalles. Possesseur d'un capital de plus de trois cent mille francs, il s'attacha peut-être plus que par le passé à ses devoirs, à son patron. Celui-ci eut plus tard des vicissitudes, Épaminondas ne lui en montra que plus d'affection, et lorsqu'une catastrophe atteignit le notaire, ce fut le clerc le plus riche qui resta le dernier auprès de lui, l'assistant et l'aidant en tout dans cette crise. L'étude fermée enfin, Épaminondas chercha un autre emploi, tout aussi modeste, non par avarice, — car ce digne garçon dont les goûts sont modestes, ouvrit sa maison confortable à ses amis, et les traita de bon cœur, — mais plutôt pour s'occuper et rester dans la voie de ses aptitudes. Une pareille conduite, des mœurs si honorables ont enfin attiré l'attention, l'estime de son nouveau patron, et à cette heure on assure qu'Épaminondas va épouser... mais chut! révéler le passé! soit, mais révéler... l'avenir!

J'oubliais un détail. La vieille ne laissa, par testament, avec son héritage, d'autre obligation au légataire que la construction d'un tombeau. Épaminondas voulut faire grandement les choses, il fit construire un caveau. La vieille y a la place d'honneur. Mais il y a bien d'autres places, seize, dit-on, comme dans un omnibus. Et le mot n'est pas si exorbitant à prononcer, car ce caveau est destiné par Épaminondas à tous ceux de ses amis qui lui demanderont l'hospit-

talité. L'autre jour, un de ceux-ci perdit un objet plus cher à son cœur que légitime. Épaminondas ouvrit son caveau, et la jeune fille repose non loin de la vieille femme, en attendant l'ami lui-même et Épaminondas aussi ; et aussi tous ceux qui se sont inscrits pour faire suite. L'autre jour, un jeune guerrier, ami du maître de cet asile funèbre, partant pour l'Afrique où le Dieu des combats peut le faucher inopinément, a cédé, moyennant un diner de douze couverts à trente francs par tête, ses droits au caveau, à un avocat célèbre qui a, sa robe des procès déposée, des heures d'amabilité charmante. Si l'officier échappe à la campagne de l'Atlas, l'avocat rend le tiroir de pierre dont la plaque de marbre attend un nom, avec la patience du marbre... *Cedant arma togæ.*

La haute société (toujours du funèbre) s'occupe beaucoup, en ce moment, d'une circonstance étrange qui résulte d'un trépas récent. Madame Virginie de T... est morte il y a huit jours, d'un mal peu défini. C'était une de nos élégantes, et au dernier bal de l'Hôtel de-Ville on la voyait encore, en robe de taffetas blanc broché d'or, pâle malgré la chaleur, et de cette pâleur terreuse qui n'a d'éclat qu'aux lumières.

J'entendis une petite grosse femme vanter avec dépit la taille si mince, j'allais dire la tige de cette fleur le surlendemain moissonnée, et à l'exclamation entendue, je vis madame de T... se retourner et sourire d'un plaisir furtif et insensé... Hier j'ai appris sa mort.

La famille a voulu savoir les causes de la disparition soudaine, chez cette jeune femme en plein bal, de la vie. L'autopsie a été décidée, et voici ce qu'elle a révélé : Elle avait trois côtes enfoncées dans le foie... Voilà de quoi l'on peut mourir à Paris — et ailleurs ! On meurt, non pas de la fièvre typhoïde, mais de son corset ! Si j'étais mari ou père, j'aurais en invincible horreur les femmes minces, cette provocation pernicieuse, cet exemple mortel qui brisent plus de santé, qui causent plus de ravages et de désordres que les maladies organiques des femmes. Et encore, si c'était joli ! demandez aux artistes, aux gens de goût, ce qu'ils pensent de ces poupées, eux dont le sentiment pur du vrai beau s'est formé dans la contemplation des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, la seule et suprême beauté !

Jules LECOMTE.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Rien de nouveau dans les théâtres subventionnés si ce n'est l'apparition inopinée de mademoiselle Plessy, cette charmante transfuge qui nous abandonna voilà quelque dix ans au profit de messieurs les Voyards, et qui nous est revenue pour un soir seulement, sans doute afin de raviver des souvenirs que le temps et de nouvelles amours commençaient à éteindre. L'ingrate a reparu pendant une heure ou deux sur ce théâtre témoin de ses premiers pas qui furent ses premiers triomphes, et puis elle a fui comme une ombre, sans nous dire : Je reviendrai !... Toujours est-il que cette apparition météorique a valu à M. Sanson, au bénéfice de qui elle s'accomplissait, une magnifique recette. Revenez, revenez, charmante enfant prodigue ! venez reprendre votre place au foyer de la maison de Molière. On n'attend plus que vous pour tuer le veau gras.

Le théâtre lyrique vient de mettre en chansons une page de l'histoire de la Fronde, sous ce titre : *Le Roi des Halles*. Ce roi des halles n'est autre, chacun le sait, que le duc de Beaufort, cette

idole de la populace qui eût pu être un chef de parti si la nature eût fait pour son esprit autant de frais que pour sa personne. Tel qu'il fut les auteurs eussent pu faire de ce héros de parade quelque chose de mieux que le père anonyme d'une enfant trouvée et le rival d'un jardinier-fleuriste. Leur fable banale eût pu s'appliquer au premier venu tout aussi bien qu'à monseigneur le duc de Beaufort. Par bonheur, le compositeur a brodé sur le canevas assez commun du *Roi des Halles* une musique gaie, vive, chantante, telle enfin qu'on était en droit de l'attendre de l'heureux père d'un autre roi, le *Roi d'Yvetot*. Le régisseur est venu livrer au public, au milieu des bravos, les noms de MM. Brunswick, de Leuven et Adolphe Adam, auteurs (a-t-il ajouté) du *Postillon de Lonjumeau*. Cholet, qui lui aussi est sa part du succès dudit *Postillon de Lonjumeau*, n'a pas nui à celui du *Roi des Halles*.

Retournons du boulevard du Temple à la place de la Bourse, mais faisons halte, en passant, au *Château des tilleuls*, arrondissement de l'Anblay. Ce *Château des tilleuls* a pour pro-

prétendre une jeune veuve qui loulhe amoureuse d'un fou, mais d'un fou comme l'on n'en voit guère, d'un fou comme l'on n'en voit pas. Ce fou, qui a le bon esprit de se faire (que de sages se sont moins que lui en ce point) est de première force à l'épée, au pistolet, au pugilat, à la nage, à tous les exercices du corps; c'est un cœur d'or, il donne à tous l'exemple de la charité, du dévouement, de l'héroïsme. Par malheur tous ces nobles instincts restent paralysés par l'idiotisme qui enchaîne sa langue et ses sens. Il n'importe, la belle veuve est folle de ce fou sublime. Elle l'épouserait incontinent si certain oncle prétendant à sa main ne se jetait à la traverse et ne provoquait une enquête judiciaire sur l'état mental du futur. Ici se place une fort belle scène où notre idiot, questionné par un juge d'instruction, surprend ce magistrat par sa présence d'esprit et la lucidité de ses réponses. Mais, l'interrogatoire achevé, le pauvre garçon retombe dans son état d'imbécillité; cet éclair de raison n'était dû qu'à l'action du magnétisme. La science avait fait ce miracle en faveur du malheureux insensé.

Consolez-vous toutefois, âmes sensibles! Le miracle s'accomplira derechef et cette fois pour tout à fait, grâce au sentiment de l'amour conjugal et à celui de la paternité.

Ce drame émouvant et original a pour auteur M. de Courcelles.

Nous retrouvons le même M. de Courcelles au Vaudeville, où l'on demande un gouverneur. Le valet gouverneur, venu sur la foi des petites affiches et accepté sur sa mine de mauvais sujet, est un gaillard de l'école de Henri IV. Il possède, comme lui, le triple talent de boire, de baller et d'être vert palant. Il vous semble qu'avec de pareilles qualités un professeur n'est guère d'actualité à faire l'éducation d'un adolescent. Eh bien! c'est là ce qui vous trompe. Grâce à tous ces dons réunis, notre gouverneur tire son élève des lacs d'une coquette et d'un chevalier d'industrie, et le pète de ce même élève des griffes d'un laux ami et d'un usurier. Nonobstant ces heureux résultats, nous n'osons pas prendre sur nous de recommander cette recette aux péris de famille.

Une *Femme dans une fontaine* et une *Nichée d'Arlequin*, telles sont les deux dernières folles dont le théâtre du Palais-Royal vient d'enrichir son théâtrique répertoire. Comment analyser des parades dont le coq à l'âne et le lazzi font

lous les frais? Qu'il nous suffise de vous dire que la *Femme dans la fontaine* n'est autre chose qu'un mannequin chargé de jouer le rôle d'une suicidée, et que cette *Nichée d'Arlequin* se compose d'une demi-douzaine de colliatéraux accourus pour faire valoir leurs prétentions à l'héritage du fameux arlequin Thomassin Or, ce Thomassin, que sa famille méprisait et désavouait à cause de sa profession, a voulu, par son testament, que sa fortune, fort rondelette, appartint à celui de ses héritiers qui ne rougirait pas de se revêtir de sa livrée larvée. L'avarice triomphante de la répugnance, et chacun des prétendants s'arlequinise à qui mieux mieux. Par malheur ils en sont pour leur courte honte: *Arlequin n'est pas mort, car il vit encore.*

Auteurs: MM. Cogniard frères.

A. DE BRAGELONNE.

FOIYES MAYER — Spectacle-concert, boulevard du Temple, 41.

Rien de plus curieux et plus original que les danses et les chants excentriques des nègres du Congo, que la foule vient applaudir chaque soir dans cette jolie salle. Les quatre frères maîtres et Mayer, si amusant dans ses scènes comiques, forment un spectacle très alléchant.

La Société de Sainte-Cécile a donné le dimanche 3 avril 1853, à deux heures, dans la salle Sainte-Cécile, rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis, son cinquième concert de l'abonnement dont voici le programme: 1° Ouverture du *Fregeschütz*, de Weber; 2° Chœur tiré d'un ballet de Lully, le solo chanté par madame Meillet; 3° Concerto en ut mineur de Beethoven, exécuté par mademoiselle Claus; 4° Air du grand piètre des *Mystères d'Isis*, chanté par M. Depassio; 5° Chœur des Scythes d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck; 6° Symphonie en la majeure de Mendelssohn. — L'orchestre était dirigé par M. Seghers, les chœurs par M. Weckerlin. Il y avait foule. Nous attendons la Société à son prochain concert.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

DANGER DES ALLUMETTES CHIMIQUES.

Un événement des plus douloureux et des plus imprévus est venu affliger, ces jours derniers, une honorable famille de la rue Montmartre.

M. P... avait réuni sa famille autour du foyer domestique à l'issue d'une fête anniversaire qui avait répandu la gaieté dans tous les cœurs. Tout en causant, M. P..., qui depuis quelques instants ressentait un bourdonnement d'oreille très importun, essaya de s'en débarrasser en introduisant son petit doigt dans la conque auditive et en l'agitait avec rapidité. Le bourdonnement persistant et la conversation, pleine de vivacité et d'entrain, captivant son attention, il s'approcha presque instinctivement de la cheminée, prit une allumette chimique, et, sans s'assurer du côté qui pouvait être inoffensif, il se l'introduisit dans l'oreille, en frottant énergiquement les parois où se manifestaient les picotements dont il voulait se délivrer.

Dans la préoccupation où l'avait tenu la conversation à laquelle il prenait une part très active, il avait eu le malheur de tomber sur le mauvais côté de l'allumette, et le frottement brusque et réitéré détermina rapidement une flamme ardente dont on peut imaginer l'effet. Des cris déchirants vinrent changer en consternation la gaieté qui régnait quelques instants auparavant au milieu de cette heureuse famille; le malheureux patient endurait de si atroces souffrances, qu'il lui était impossible d'en expliquer la cause; chacun courut de son côté chercher du secours; le pharmacien voisin arriva bientôt et tenta vainement de calmer les cuisantes douleurs qui continuaient à se traduire en exclamations délirantes. Un homme de l'art vint à son tour et constata que l'intérieur de l'oreille était affecté de profondes lésions, la composition chimique ayant adhéré à la peau intérieure et ayant entretenu une combustion persistante. Il est impossible de décrire les souffrances qu'endura le malheureux M. P...; après deux jours d'angoisses, sa famille a eu la douleur de le voir expirer au milieu d'horribles convulsions.

UN DINER PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Sur le chemin de fer de New-York à Buffalo, on remet à chaque voyageur, avec son billet, une carte de restaurateur où se trouvent consignés les mets qu'on peut trouver aux stations où l'on s'arrête pour déjeuner et pour dîner. Le voyageur fait son choix, qu'il consigne dans un bureau *ad hoc*, et reçoit un numéro en échange. Arrivé à la station, il se met à table à une place désignée par le numéro qui lui a été remis, et y trouve son repas tout servi. C'est le télégraphe électrique qui transmet, pendant que le train est en marche, les ordres des voyageurs aux buffets de la ligne.

US ET COUTUMES

NOUVELLE MANIÈRE DE SERVIR LE THÉ.

A moins que l'on ne soit en très petit comité, on ne sert plus le thé dans le salon. Cette coutume n'est conservée que pour ainsi dire en famille, lorsque le thé est considéré comme la collation du soir, et qu'on n'y attache aucune espèce d'importance.

En toute autre circonstance, le thé se sert avec une sorte de représentation, dans la salle à manger.

Une soirée de plus de vingt personnes interdit l'ancienne table à thé, servie au milieu des tables de jeu et des causeries.

Un thé dans les règles est presque une réception spéciale, et une maîtresse de maison peut y déployer du savoir-faire.

On comprend que pour ce moment la décoration ait quelque importance. La salle à manger doit présenter un coup d'œil en harmonie avec l'appartement que l'on quitte. Des lumières, des fleurs, de jolis détails de service, sont plus indispensables encore que le thé ou plutôt ses accessoires. Le thé d'ailleurs n'est plus suffisant, et on sert également le chocolat; en même temps, des carafes de sirop, ou mieux encore des liqueurs fraîches: beaucoup de femmes préfèrent un verre de groseille ou d'orange à une tasse de thé.

On doit servir le *thé souper*, comme le déjeuner, sans nappe, avec les petites serviettes écruës. Les femmes s'assoient autour de la table, qui doit être bien éclairée; s'il y a assez de monde pour justifier une certaine prétention, les fleurs en surtout sont d'un joli effet; mais ce qui est d'un vrai bon goût, ce sont les corbeilles artistiques de fleurs et de fruits mélangés.

Les porcelaines ne sont soumises qu'à une seule loi, c'est celle d'une grande recherche. Il n'y a pas de genre à la mode. Le vieux Sèvres est toujours, cependant, ce qui tient le premier rang; par conséquent, les imitations de vieux Sèvres sont généralement préférées. Le vieux Saxe, avec ses reliefs délicats et saillants, a de plus de charmantes formes que l'on commence à imiter. Du reste, on peut comparer même ces beautés passées aux porcelaines anglaises modernes: elles réunissent le mérite du Sèvres à celui du Saxe: la finesse de la pâte, au delà des fleurs en relief.

C'est donc le cas de butiner pour faire collection. Les fasses à thé peuvent non seulement être dopareillées entre elles, mais être différentes du pot au lait, qui lui-même ne sera pas semblable au sucrier.

Je parlerais bien de charmantes terres, un peu rustiques, qui seraient fort admirées et vantées, si, au lieu d'être une faïence fabriquée dans une province française en 1853, elles venaient de plusieurs cents lieues ou dataient d'un autre siècle; si enfin elles n'avaient pas l'immense tort de coûter très bon marché, ce qui est impardonnable aux yeux de l'élégance.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois 14 fr. | Une année 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois 18 fr. | Une année 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, frais et expences, the posty delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation, 20 d^r

Yearly 35 shillings.
D^r with English translation, 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENI'S office, 15, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expences. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, en édition allemande).

Six mois 16 fr. | Une année 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois 68 R. (17 fr.) | Une année, 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DACLÈS, rue Saint-Severin, 43, agents spéciaux de l'administration du *Progress* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLOYDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 47, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAN, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-D. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PETERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde Impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour Impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE et PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à l'Orto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAI LÈS, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie) MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Warf.

Paris — imp: H. Crèpe de L. MARTIN, 7, rue Mignon.

11^e ANNÉE

3^e Epoque.

LE

4^e LIVRAISON

Ju 4^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

1^{er} Numéro de Mai 1853. — Gravure N° 561.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

A TOUS LES MARIS. — A TOUTES LES DAMES.

LE

TRÉSOR DE LA MAISON

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE DES FEMMES ÉCONOMES,

DIRIGÉ PAR

M^{me} DE BASSANVILLE

Avec le concours de personnes spéciales, pour le bien-être des familles.

LE TRÉSOR DE LA MAISON, guide d'une bonne administration domestique, publie chaque mois, dans un ordre logique, une livraison de 32 pages, contenant mille préceptes ou conseils d'une théorie facile à mettre en pratique sur :

Les soins à donner à l'enfance, l'adolescence et la vieillesse. — L'hygiène générale des familles. — L'économie du ménage. — Les moyens de conservation des meubles, étoffes, pelletteries, etc. — La table et son service. — L'office et la cave. — Les recettes de cuisine, l'art de faire mille mets, entremets, desserts, confitures, liqueurs, etc. — Des recettes de parfumerie. — La culture des fleurs dans les salons, sur les fenêtres, dans les serres et les jardins. — L'art de faire des jardinières, des parterres en l'air et des bouquets. — La conservation des fruits, des légumes, des viandes, des poissons. — Le choix des aliments. — L'étude du

chauffage et de l'éclairage. — Les notions sur la teinture et le dégraissage. — Les travaux du linge, de la dentelle, etc. — Les modes peu coûteuses et de bon goût. — Les amusements de société. — Les volières. — Les soins à donner aux animaux domestiques ou de basse-cour. — Des avis sur les contrats d'assurance, si peu connus et si utiles à connaître, sur les formalités préliminaires à remplir en certains cas de petites contestations judiciaires, etc. — Les droits des propriétaires et locataires, etc. En un mot, le journal s'occupera de tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre et faire bien vivre les autres avec intelligence et économie.

Et afin de faire connaître ce journal, nous l'offrons pour RIEN aux 3,000 abonnés fondateurs qui seront inscrits les premiers, grâce à :

DEUX PRIMES UTILES ET CHARMANTES

qui, supérieures en valeur au prix de l'abonnement, font que la première année se trouve, ainsi que nous le disons, donnée POUR RIEN.

Première Prime.

Un keepsake d'admirables gravures sur dentelle qui feront la joie de celles qui les recevront pour les encadrer, orner un album ou illustrer un livre de piété. — Gravures d'une pureté et d'un choix irréprochables.

Seconde Prime.

Plus de cent patrons (grandeur naturelle) commençant à la layette et progressant toujours : BRODERIES EN TOUS

GENRES pour Col, Bonnets, Guimpes, Manches, Jupons, Chiffres, Mouchoirs, Écussons, Marques, etc. — TRACÉS DE PATRONS de linge, Corsets, Corsages, Manches, Mantilles, Bonnets, Tabliers, Blouses, Brassières, Gilets, Vestes, Robes, Pantalons, Tabayoles, Vêtements de chez soi ou de ville. Texte explicatif pour la confection des aunages, etc.

Ces deux primes sont délivrées au bureau. Les abonnés qui n'auront pas occasion de les faire prendre ajouteront 4 franc au prix fixé ci-après et les recevront franco à domicile.

On s'abonne au TRÉSOR DE LA MAISON pour une année à partir du 1^{er} mai. — L'abonnement coûte à Paris 5 fr., en province, 6 fr. (avec les primes rendues franco, 7 fr.) — Chez MM. AN. GOUBAUD et C^{ie}, 92, rue Richelieu, à Paris; en envoyant un bon sur la poste, ou par l'entremise des Messageries ou des Libraires.

A l'Étranger, les librairies françaises; en Belgique, chez M. BRUHLANDT-CRISTOPHE, négociant, rue de la Madeleine, à Bruxelles.

LE
MONITEUR DE LA MODE
JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



porte, nous n'aurions à consigner dans ce bulletin que des détails sur les toilettes de bal, des Italiens ou de l'Opéra; nous n'aurions à parler que des velours et des fourrures qui enveloppent les femmes qui vont au bois ou aux Champs-Élysées.

Mais ne trouvant pas encore la mode du printemps dans les réunions élégantes, si nous faut aller la chercher là où on la crée, pour la diriger ensuite partout où elle devra se trouver dès les premiers jours de chaleur qui viendront à éclore.

De nos investigations minutieuses il résulte

L'aspect de la mode est des plus bizarrés en ce moment, et si notre mission n'était pas de devancer sans cesse les saisons en révélant ce qui se portera bien plus que ce qui se

que partout on prépare et l'on expédie dans les grands magasins de l'étranger ce qu'on appelle les *modèles* pour la saison nouvelle. Or, ces modèles sont, en fait de coiffures de ville, des chapeaux ou des capotes surchargés d'ornements et composés d'une foule d'éléments combinés.

C'est ainsi que nous avons vu chez mesdemoiselles *Buhler*, ces nouvelles illustrations de la mode, qui ont voix délibérative dans l'arcbopage élégant qui préside à nos recherches, une foule de capotes sur lesquelles la soie, le ruban, le tulle, la paille brodée, la dentelle de crin et les fleurs s'entremêlent à tel point qu'il serait difficile de les analyser et d'assigner sa place à chacune de ces choses.

Mesdemoiselles *Buhler* font, selon les exigences de la mode, mais avec le goût exquis qui caractérise leur jeune talent, des passes à jour ou transparentes, *montées* en tulle sur laiton et recouvertes de ruche, de blonde et de bouclettes de ruban n° 1; — puis elles disposent le bandeau de calotte en étoffe de soie avec plis ou froncés, entrecoupés de petites torsades ou de petits entre-deux en paille ou en crin coloré, à jour; la calotte et le bavolet rappellent un peu la disposition du bord de la passe.

Quant aux dessous, ils sont remplis, c'est le mot, par des ruches, des fleurs, des rubans et des traverses qui avancent sur le front et en-

cadrent le visage dans une auréole prismatique.

Les chapeaux se posent très en arrière, enferment bien le menton, c'est-à-dire sont longs du bas, — mais bien évasés des joues.

Le talent et le bon goût dans la disposition des dessous consistent surtout dans le désordre apparent des ornements qui le composent.

Mesdemoiselles *Buhler* se montrent véritablement artistes dans la coordination de ce désordre, où aucune symétrie ne doit exister. Si elles portent trois touffes de fleurs à gauche entre la hauteur de l'œil et la raie des cheveux, elles se gardent bien d'en mettre de pareilles à droite. C'est alors un gros nœud qui fait pendant, et tout en bas, près du menton, se retrouvent quelques fleurs mêlées à un flot de blondes, tandis qu'à gauche sont posés en regard quelques nœuds variés.

Nous n'avons pas vu chez mesdemoiselles *Buhler* beaucoup de ces nœuds à longs bouts flottants que la mode adopte pour garnir la calotte près du bavolet; — il ne s'ensuit pas de notre remarque que cette mode appliquée par d'autres modistes soit condamnable; nous nous bornons à constater ce fait dans la manière de ces jeunes artistes qui, cette année, font vraiment des choses ravissantes, et qui, tout en se conformant aux volontés absolues de la mode, ont un cachet tout particulier de bonne compagnie.

Nous décrirons deux modèles qui nous ont frappés. Le premier est un chapeau dont la passe est formée de deux volants en dentelle de paille et de crin brodé, posés sur un plissé de taffetas blanc; le fond, en taffetas blanc foncé, est enfermé comme dans une résille de petits agréments en paille et crin entrelacés; le bavolet est fait comme la passe; la garniture se compose, d'un côté, d'un grand nœud de ruban n° 46, avec un bord de paille, et de l'autre, d'une touffe de trois grosses roses: rouge, jaune et blanc rosé. Le dessous réunit des blondes, des bouclettes de ruban n° 4, de petites roses et des nœuds.

Le second est une capote en taffetas rose avec des entre-deux de blondes et de petits rubans n° 4. Le fond mou est en taffetas rose. L'ornement d'un seul côté est un gros chou, moitié en blonde, moitié en ruban n° 4.

Le dessous est composé d'un tour de tête en nœuds qui remplit tout le vide de la passe.

Quant aux robes, elles sont aussi composées de bien des éléments divers.

On fait des garnitures avec le ruban, le galon, le velours, la guipure, mille choses, en un mot, qui, habilement mêlées sur des étoffes

unies, sont destinées à détrôner les robes à dispositions, dont les fabricants d'objets à bon marché ou d'étoffes destinées à l'exportation commencent à faire un tel abus que, selon toutes probabilités, cette saison sera la dernière de leur succès dans le monde élégant.

Ajoutons que les fabricants, ne sachant pas quelles seront les formes des corsages et des manches alors qu'ils préparent une année à l'avance leurs étoffes à dispositions, se contentent de faire quelques lés avec un petit motif qui rappelle tant bien que mal le sujet principal, et mettent ainsi des entraves au génie créateur des habiles couturières.

L'emploi d'étoffes unies chargées avec goût de divers ornements rendra donc aux célébrités, telles que mesdames *Palmyre, Vignon, de Baizieux, Nathalie, Laurence*, etc., aux couturières inventives, leur liberté d'action; la mode y gagnera et les marchands n'y perdront rien.

Nous avons vu cette semaine, chez madame *Laurence*, qui, jusqu'à ce jour, a toujours eu raison dans ses innovations, une charmante toilette de dîner que nous essaierons de décrire :

Elle est en taffetas blanc; la jupe est garnie de trois biais en moire bleu de ciel. Le premier du haut a 47 centimètres, le deuxième 27, et le troisième 37. L'intervalle entre chacun est de 4 centimètres.

Le corsage est décolleté, croisé, drapé et les plis sont en bon biais; le dos est plat; la taille longue, légèrement busquée derrière et devant. Les manches sont façon Louis XIII. Celle de dessous, en mousseline, est plate du haut, bouffante à la saignée et plate encore au poignet, qui se compose d'un entre-deux en mousseline brodée surmonté d'une manchette relevée dont les dents très prononcées viennent s'appuyer sur le bas de la partie bouffante. La manche de dessus est en taffetas, disposée en pagode, avec cette différence qu'elle est fendue en dedans du bras dans toute sa longueur, et que cette fente est rapprochée par trois nœuds de ruban qui, placés à égales distances, l'un en haut de la fente, un autre au milieu et le troisième en bas, forment ainsi deux crevés qui laissent issue à la manche de dessous. Tous les bords de cette manche, de taffetas blanc, sont garnis d'une petite torsade en soie bleue.

Nous compléterons ces détails sur les robes par la description d'une toilette très fraîche et très gracieuse choisie par une jeune femme.

La robe, en mousseline des Indes, est garnie de quatre volants à dents festonnés en point de rose. Le corsage, à la vierge, est ouvert devant et entouré d'une bande festonnée. Les

manches sont plates, arrêtées à l'avant-bras par un poignet en mousseline brodée garni de deux volants festonnés. La taille est entourée d'une ceinture en taffetas rose n° 22, avec un petit bord moiré. Le mantelet, pareil à la robe, est garni de trois volants festonnés et tuyautés; le capuchon est bordé d'un petit volant à peine froncé. Un nœud pareil au ruban de la jupe attache le mantelet devant sur la poitrine.

C'est là une simple et fraîche toilette dont le mantelet sans prétention convient à la campagne, et ferait disparaître à la ville, à côté des merveilleux vêtements qui, sous le nom général de *confections* ont acquis une vogue universelle, et ce qui est plus rare encore, une vogue qui dure depuis bientôt douze années.

La confection fut, on peut le dire, créée par une personne qui laissera un durable souvenir dans les fastes de la mode, madame *Papelin*, véritable artiste dans la science de l'élégance, et qui trouva dans le *Moniteur de la mode*, qui fut fondé sous ses auspices, un écho intelligent de ses ingénieuses nouveautés.

La confection enfanta chaque année des nouveautés charmantes, qui furent d'abord nommées *visites*, puis *capricié*, et qui se perpétuent aujourd'hui sous les noms de *mantilles*, *écharpes* et *pelisses*. Ces dernières surtout constituent la mode actuelle, et l'on peut dire que nul ne sait mieux les faire prévaloir que les continuateurs de la maison *Gagelin*, qui ont trouvé une coupe si gracieuse et si ingénieuse, que la pelisse, qui semblait ne devoir jamais être qu'un vêtement d'hiver, est devenue mince et légère de manière à ne pas engorger ou grossir la taille.

On fait des pelisses décolletées, d'autres montantes; on les garnit de dentelles, de guipures, d'effilés ou de broderies; on les orne de nœuds. Elles sont plates devant et tuyautent dans le dos.

Pour cet été on continuera, c'est à n'en pas douter, les corsages clairs sur des jupes différentes. Madame *Colas*, une de nos fidèles conseillères, fait en ce moment des *canezous-corsages* en piqué blanc à la fois simples et coquets. Elle en fait aussi en mousseline brodée à pois, garnis de bandes festonnées et toujours à basquines. On porte des cols mousquetaire et des cols Louis XIII, très grands, surtout devant.

On porte pour chez soi des bonnets en tulle ruché bordés de petits rubans de couleur presque aussi légers que le tulle; d'autres en tulle recouverts de fançons soit en taffetas, soit en crépe, fort simples et fort coquets.

Pour le théâtre, les dîners ou pour recevoir chez soi, nous avons vu des bonnets de tulle bouillonné criblés de fleurettes variées, et qui se croisent très en arrière; — ils n'ont pas d'autre ornement que deux brides très longues en ruban très large et riche de nuance et de dessin.

Avec les robes ouvertes devant et qui le sont maintenant jusqu'à la taille, on porte des guimpes d'une richesse inouïe. Ce sont des volants ou des flots de dentelle ou de guipure, dans lesquels sont piqués des nœuds de ruban n° 9 ou n° 12, de couleur claire avec les robes légères, et de couleurs éclatantes ou écossaises avec les robes de fortes étoffes; — les sous-manches sont garnies de même.

Les fleurs s'emploient à profusion. On en charge les coiffures parées; les chapeaux en ont dessus et dessous.

Nous avons remarqué des cordons de violettes et de pâquerettes que préparait madame *Perrot*, pour en couvrir comme d'un réseau des capotes de tulle.

Les jeunes filles porteront toujours des mitaines de filet ou de dentelle, mais les dames adoptent, à l'unanimité, les gants de *Suède* montant sur le poignet, où ils sont retenus par deux et trois boutons. C'est une spécialité à laquelle *Faguer* a su donner de l'attrait par le choix des peaux de Suède, la finesse de leur nuance et une coupe exquise et gracieuse. *Faguer* a bien mérité du monde élégant dans cette simple nouveauté en ganterie, ainsi que par la composition de l'eau *benzoïde*, si précieuse pour la toilette du bain.

Son eau de *Cologne*, de Paris, est encore un des chefs-d'œuvre de la parfumerie moderne, qui n'en déplaît aux mânes des illustres parfumeurs classiques de l'Italie, doit, sans contredit, être bien supérieure à tout ce qui s'est fait.

On a beaucoup parlé de la résurrection des bas de soie et des petits souliers pour la ville, mais quelque capricieuse que soit la mode, nous n'avons pas trouvé beaucoup de femmes décidées à renoncer à ce que certaines dames appellent leurs *bottes*. La botte, botte ou brodequin, comme on voudra la nommer, sera toujours la plus gracieuse et la plus commode chaussure d'une femme coquette ou élégante qui prend plaisir à marcher avec grâce.

A. G.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 361.

1^{re} FIGURE. — TOILETTE DE PROMENADE. —
Chapeau en tulle orné de blond, de rubans et de fleurs des champs.

Ce bord du chapeau se compose, sur une largeur de 10 centimètres, de ruches en blonde enfermées dans des houlettes de petits rubans blancs posés à intervalles de 3 à 4 centimètres; le rang du bord vient se rattacher sous la passe. Le corps du chapeau se compose de petites bandes de taffetas qui viennent en biais sur les côtés et sous chacune desquelles se trouvent cousues de petites blondes; le bavolet en tulle est garni de petites blondes et d'un bord en taffetas; un nœud de fleurs des champs est posé sur la passe; de chaque côté se trouve un nœud semblable, mais plus allongé, couché dans le creux entre la passe et le fond; un quatrième petit bouquet se trouve sous la tête, au-dessus du bavolet. Le dessous du chapeau est rempli de ruches de blonde et orné de trois bouquets, un de chaque côté à la hauteur de l'œil et un autre au milieu.

Redingote en taffetas *Eugénie*, ornée de petits boutons et de galons de soie.

Taille longue devant.

Corsage montant, ajusté, orné devant de trois rangs de tuyaux réunis en bas en plis cousus, libres seulement du haut; ils sont maintenus en godets par des points les fixant au corsage dans les parties creuses. Cette garniture est très étroite à la taille et s'élargit dans le haut jusque contre les entourures. Elles prennent ainsi la forme d'une *pièce* en cœur.

Doubles manches, en droit fil, justes à l'épaule et très larges du bas. Celle de dessus est boutonnée du haut en bas un peu sur le côté. Le lè du côté de la jupe est découpé en écailles, un second rang d'écailles semblable est rapporté sous le bord de ce lè.

Le galon de soie qui borde à plat les godets du corsage et les écailles des manches de la jupe est large d'un centimètre.

2^{me} FIGURE. — GRANDE TOILETTE DE VISITE.

— Chapeau sans fond et sans bavolet.

Ce nouveau modèle de madame *Alexandrine* s'exécute ainsi. On monte sur une carapace de tulle des lames de paille de riz qui viennent se réunir de chaque côté sous un bouquet de plumes blanches qui accompagnent le creux. Le bord de la passe se compose d'une lame de 4 centimètres; une blonde bredée d'or, haute de 10 centimètres, est cousue par-dessus ce bord, de manière à retomber en voilette sur le front, et tout autour, jusqu'en bas, d'autres volants de blonde d'or sont fixés sous les lames de paille de riz; trois sont couchés sur la tête, deux retombent en arrière, la première en guise de volant rabattu derrière la tête, la deuxième en guise de bavolet.

Le dessous est garni de deux touffes de tulle blanc pour mentonnières, d'un cordon de grosses fleurs de pensées et de feuillage avec brins d'or, qui est posé sous le haut de la passe, et de fruits d'or qui retombent et semblent aux cheveux. Les brides sont en taffetas semé de petites étoiles d'or.

Pelisso en taffetas garnie de velours et de dentelle. Cette pelisse est sans ampleur devant et aux épaules. L'encolure est garnie d'un petit col à dents lisérées de velours. Ouverte droite devant, il y a de chaque côté du bord des petits velours disposés en dents aiguës, et une dentelle plate, cousue sous un petit velours, descend de chaque côté parallèlement, le tout jusqu'à 20 ou 22 centimètres du bas, qui se termine par un volant de taffetas découpé à dents, et de liséré de velours sur lequel retombe un volant de dentelle; les fentes de côté pour les bras sont garnies de petits velours et d'une dentelle comme au devant. Sur chaque épaule un nœud page brodé de velours retombe sur le bras et sert de naissance à un volant de taffetas à bords lisérés et recouvert d'une dentelle. Ce volant, légèrement froncé, garni en guise de berthe la partie unie du dos, sous laquelle est montée la partie tuyautée de la pelisse; trois petits velours surmontent chaque volant.

La robe est en soie brochée de pois.

PLANCHE DE CHAPEAUX.

N^{os} 1, 2 et 3 de la maison *Plé-Horain*; n^o 4 de la maison *Buhler sœurs*; n^o 5 de madame *Colas*.

N^o 1. Capote en taffetas fond mou. Bandeau de calotte en biais froncé entre deux biais; passe froncée entre le bandeau et le bord; bord en blonde ruchée avec bouclettes en ruban, monté sur tulle; le bas du bavoiel est comme le bord de la passe; un nœud en n^o 22 est posé sur la calotte et les deux bouts retombent. Dessous garni de touffes de fleurs et de blonde.

N^o 2. Chapeau en taffetas rose. Le bord de la passe se compose d'un ruché de blonde dessus et dessous ayant une certaine épaisseur; la passe est en taffetas; elle est garnie de chaque côté d'une touffe de plumes.

N^o 3. Même chapeau vu de dos afin de bien faire comprendre la disposition des apprêts.

N^o 4. Capote en tulle et blonde avec entre-deux de taffetas. La passe se compose d'un bord transparent de 2 centimètres et demi en tulle de soie bouillonné autour d'un petit bord en satin blanc; une blonde soutenue couvre ce bouillonné; puis de l'ivoire entre-deux en taffetas rose

couslé à chaque bord étirément froncé; puis d'un bouillonné de tulle avec une blonde dessus.

La calotte est en tulle recouvert de blondes formant une petite rosace au milieu du fond; puis deux volants de blonde tournant comme la rosace et dont les dents du dernier viennent affleurer le dernier entre-deux de taffetas.

L'ornement de chaque côté est composé d'une grappe de coques et de bouts de ruban de taffetas venant mourir sous la calotte; le dessous de la passe est tapissé de blonde et garni dans le bas de mentonnières en blonde.

A droite, un nœud de ruban rose.

A gauche, une rose mousseuse et son bouton. Dans le haut, un peu à gauche, trois boutons de roses piqués dans la blonde.

N^o 5. Coiffure en taffetas ayant un fond rond comme celui d'un bonnet, recouvert d'une fanchon à mentonnières, bordée d'une ruche de tulle.

De chaque côté une touffe de ruches en tulle et un bouquet de boutons de roses avec bouts de rubans de velours épinglé.

PATRONS DU MONITEUR DE LA MODE.

Sommaire. — CONFECTIONS: Mantelets *Blossac*, de GAGELIN. — ROBES: Corsage de femme, montant, avec manches nouvelles. Corsage à la *Vierge* pour petite fille de six à huit ans. — LINGERIE: Manches mousquetaire. — Col *Louis XIII*. — MODES: Chapeaux de madame *ALEXANDRINE* et de madame *PLÉ-HORAIN*.

Côté n^o 1.

N^o 1. Mantelet *BLOSSAC*. Ce patron est celui du mantelet qui porte ce nom sur la grande planche n^o 359 bis. On fera le bas du devant de 3 à 5 centimètres plus long que notre tracé.

La garniture du haut, qui forme pèlerine, se compose d'un galon ou d'une ruche qui forme tête à une dentelle guipure garnie d'éfilés.

On pose la même garniture, mais plus haute, tout autour du bord inférieur.

Corsage dit à la *Vierge*, pour enfant de six à huit ans.

N^o 2. Devant. — N^o 3. Dos. — N^o 4. Manche. Ce corsage se garnit, devant, de plissés de ruban disposés en biais et terminés par un bouton en passementerie. Les deux plissés du haut tournent derrière et suivent la coupe du dos, qui est en cœur comme le devant. La manche, demi-large, est légèrement froncée à la hauteur du poignet, de manière que la main puisse y passer facilement; un plissé de ruban, pareil à ceux du corsage, est posé sur ces fronces; la manche est terminée par deux plissés de rubans. Le dos, qui est plat, est lacé.

N^o 5. Patron de chapeau, de madame *Alexandrine*.

N^o 6. Patron de chapeau, de madame *Plé-Horain*.

Côté n^o 2.

Corsage montant, ouvrant dans le dos.

N^o 1. Devant. — N^o 2. Côté. — N^o 3. Dos. — N^o 4. Manche. — N^o 5. Poignet de la manche.

Ce corsage se fait montant et très ajusté, la ceinture basse et arrondie du devant; le droit fil est au milieu de la poitrine. Les manches sont en biais, elles sont froncées du bas dans le petit poignet; ces fronces sont formées d'une coche à l'autre, mais entre elles et la couture la manche est montée juste; on y ajoute deux petits volants de 8 et de 12 centimètres en biais, en sens inverse du biais de la manche. Le dos se fait à lacure ou à boutons.

Manche mousquetaire.

N^o 6. Corps de la manche. — N^o 7. Revers.

Cette manche, qui est toute nouvelle, se fait en mousseline ou en nanouk. Le revers, qui peut être entièrement couvert d'une riche broderie, est orné d'un entre-deux au plumetis ou en valenciennes; les écaillés qui le terminent sont garnies d'une petite valenciennes; de petits coques de ruban rattachent le revers sur le côté et forment un ornement très élégant. L'assemblage des deux parties de cette manche est indiqué par des croix.

N^o 8. Col *Louis XIII*. Ce genre de col est le seul qui se porte avec les robes à corsage montant; il se monte sans lirasque et se fait en guipure, en broderie ou bien en nanouk avec un entre-deux terminé par une valenciennes.

ANNIBAL LE MULETIER.

Épisode du passage du mont Saint-Bernard.

(Voyer le numéro précédent.)

II.

Nous ne rappellerons pas par suite de quelles circonstances l'Italie, conquise une première fois par nos armées, retoniba au pouvoir des Autrichiens. Ces circonstances sont trop connues et appartiennent à l'histoire proprement dite. Au commencement de l'année 1800, un grand projet fut conçu par le chef du pouvoir exécutif en France : il ne s'agissait de rien moins que de dégager Masséna, bloqué dans Gènes par une armée autrichienne, et, après avoir rallié le détachement formé des troupes d'Allemagne, et qui devait traverser le Saint-Gothard, d'envelopper M. de Mélas dans les plaines du Piémont, de lui livrer bataille, de le vaincre et de lui reprendre l'Italie. Pour accomplir ce vaste projet, le premier consul résolut de passer les grandes Alpes. Arrivé à Martigny, dans le Valais, il fit choix du Saint-Bernard pour franchir la grande chaîne.

C'est à travers les rochers et les glaciers, et à l'époque de l'année la plus redoutable, celle de la fonte des neiges, qu'il fallait faire passer la masse principale de l'armée, c'est-à-dire 40,000 hommes, à savoir 35,000 hommes d'infanterie et d'artillerie, et 5,000 de cavalerie. Or, dans ces hautes vallées, frappées de stérilité et condamnées à un hiver éternel, les habitants sont rares, et aucun moyen de vivre ne peut s'offrir à une armée : on devait porter soi-même le pain pour les hommes et le fourrage pour les chevaux. De Villeneuve à Ivrye, qui débouche dans le Piémont, et en passant par Martigny, St-Pierre, puis St-Remy, Aoste, Châtillon et Bard, on avait à parcourir quarante-cinq lieues à travers des sentiers et des neiges bordés de précipices, par des chemins quelquefois larges de deux à trois pieds seulement, où, pendant la chaleur du jour, le voyageur est exposé au choc d'affreuses avalanches.

Il fallut mettre en réquisition tous les mulets, tous les chars-à-blancs, traîneaux et

moyens de transport du pays, en y adjoignant tous les paysans qu'on put trouver, ces vigoureux montagnards des Alpes que la fatigue ne peut dompter ; on prodigua l'argent et l'on entama ainsi cette ascension périlleuse. Les affûts des canons et les caissons étaient démontés à l'avance, puis divisés en fragments numérotés ; on avait également divisé les munitions et la plus grande partie des vivres qu'on avait placés dans de petites caisses. Tout cela dut être porté à dos de mulet.

Eh bien, malgré l'argent répandu à profusion, les mulets manquèrent ; il en eût fallu toute une armée. On essaya de faire passer les canons sur des traîneaux, on dut y renoncer. On abattit alors des troncs de sapins ; on les partagea en deux, on les creusa, et chaque tronc, ainsi préparé, reçut une pièce. A ces machines, d'une mobilité effrayante, on attela des mulets ; mais la descente était extrêmement périlleuse : ce n'était qu'à force de bras, et à travers mille dangers, qu'on parvenait à retenir ces pièces ainsi enfermées, et à les empêcher de rouler dans les précipices. Il fallait un jour pour monter, un jour pour descendre et cent hommes à chaque pièce pour en prendre soin. On offrit 1000 francs aux paysans pour chaque canon qu'ils conduiraient de St-Pierre à St-Remy.

A la fin de la première journée, tous les paysans avaient disparu. C'est alors que les soldats, par un amour-propre héroïque, demandèrent à achever cette dure besogne à peine entamée. Ils refusèrent l'argent. Chaque brigade s'attela à ses canons, qu'elle emporta par les passages les plus difficiles, où les sons de la musique militaire ranimaient les courages défaillants. On bivouaquait dans la neige, on avait froid, on souffrait, mais on ne quittait pas ses canons.

Ces divers travaux s'étaient exécutés sous les ordres de Berthier et du général de génie Marecot. Berthier, au delà de la grande chaîne, recevait le matériel, l'inspectait et faisait

réparer les avaries. On s'était d'ailleurs, grâce à des largesses intelligentes, assuré le concours des religieux du St-Bernard, ces rudes anachorètes de la montagne, qui dominent ces effreuses solitudes situées au-dessus de toute région habitée. Ils devaient fournir aux troupes du pain, du fromage, du vin et tous les secours possibles.

Lannes, l'intrépide, passa le premier, dans la nuit du 14 au 15 mai (24-25 floréal), entre minuit et deux heures du matin : plus tard, la chaleur du soleil fait fondre les neiges et peut précipiter des montagnes de glace sur la tête du voyageur téméraire. Après la division de Lannes, toutes les autres passèrent; les journées des 16, 17, 18, 19 et 20 mai furent employées à cette marche dangereuse. Mais, au moment où l'on retombait dans un pays habité, quand on touchait déjà à des champs cultivés, à des arbres, à la fertilité italienne, et à l'endroit où la vallée est sur le point de s'élargir, la division de Lannes, dirigée sur Ivrea, rencontra un obstacle inattendu et qui l'arrêta court. C'était ce fort de Bard, non prévu, commandant la vallée, et la clef définitive du passage.

Le premier consul était resté à Martigny, il n'avait voulu passer qu'après avoir vu expédier les dernières pièces du matériel. Au premier avis qu'il reçut de l'impossibilité qu'il y avait à franchir la vallée sous les feux plongeants de la forteresse de Bard, dominant le chemin encaissé entre deux montagnes impraticables, il fut pris d'une sorte de saisissement; mais il se remit presque aussitôt et refusa absolument le conseil qu'on lui donnait d'exécuter un mouvement rétrograde. Il écouta, lut et médita tous les rapports; il trouva une réponse à toutes les objections, et écrivit lettres sur lettres à Berthier, lui enjoignant expressément de ne pas arrêter le mouvement. Il consulta toutes les cartes, et indiqua à son major général, avec une précision singulière, et tes les reconnaissances à faire pour tourner la forteresse qui arrêtait l'armée. Il se décida alors à traverser le col.

III.

Tels sont les événements qui venaient de s'accomplir au moment où nous avons suivi les

trois voyageurs dont nous venons de parler, pour les accompagner dans leur marche à travers les glaces et les périls du grand Saint-Bernard.

La tempête mugissait toujours au sein de ces solitudes effrayantes, mais sa voix semblait moins menaçante; le vent tombait, dans quelques instants l'ouragan allait s'apaiser. La neige envoyait bien encore quelques flocons glacés dans le visage des cavaliers, mais ces rafales étaient plus rares, et une clarté encore douteuse s'ouvrait passage à travers les derniers brouillards, qui commençaient à se dissiper.

Tout à coup un rayon de soleil perça la nue et rayonna sur les rochers de la montagne.

— Enfin! s'écria vivement le chef de la caravane. Eh bien! Annibal, qu'en dis-tu? Regarde, le voilà, c'est mon soleil! Que c'est beau!

— Oh! oui, Excellence, c'est beau, mais c'est dangereux.

— Et pourquoi donc?

— Les avalanches, signor! les avalanches!

— Ah bah! c'est ton affaire.

— Grazia, signor. En ce cas je ne vous souhaiterais pas d'être à ma place. Mais qu'en tendez-vous? Excellence, écoutez donc. Oh! il n'y a que les Français pour être gais partout.

En ce moment, en effet, des chants retentissaient dans les gorges du Saint-Bernard; emportés par le vent et répétés par l'écho, ils arrivaient jusqu'aux oreilles de nos voyageurs.

— C'est le *Chant du départ*, dit l'un d'eux.

— Allons, allons, dit le chef, avec de pareils hommes il ne faut jamais désespérer.

C'étaient les soldats de la dernière brigade qui gravissaient, chargés de biscuits et de cartouches pour plusieurs jours, cette route pénible, et chantaient pour s'encourager à la peine, en rêvant la conquête de cette Italie où tant de fois ils avaient été vainqueurs.

Les nuages avaient complètement disparu de l'horizon, et s'étaient réfugiés derrière des pics aux crêtes neigeuses, dont la blancheur paraissait encore plus éblouissante, éclairée comme elle l'était par un soleil resplendissant. Une conversation générale s'était établie entre tous ceux qui composaient la caravane, sans distinc-

tion de rang et de profession. En voyage, après le péril passé, il n'y a rien de tel que le beau temps pour délier les langues et rapprocher les distances. Annibal lui-même semblait avoir complètement oublié les avalanches. Cependant, contre son habitude, il était moins causeur, il avait presque pris un air pensif.

— Eh ! à quoi songes-tu donc, Annibal ? lui dit tout à coup le cavalier que celui-ci conduisait. Tu as l'air consterné par ce temps magnifique. A quoi penses-tu ?

— Ah ! signor colonelle, je pense à elle, à Rose... Ce temps-là me rappelle tant de bonnes parties que nous faisons à Martigny et à Ville-neuve, quand Henreich était content et qu'il nous le permettait, et que je pouvais encore compter sur les 1000 écus de Pompée. Ah !...

Et le guide poussa un énorme soupir.

— Mais vous, Excellence, vous ne pensez donc à personne ? Vous êtes marié, peut-être ; vous êtes placé, comme on dit à Saint-Pierre.

— Oui, je suis placé.

— Ah ! c'est différent.

— Annibal, es-tu ambitieux ?

— Oh ! moi, Excellence, je ne cherche pas à conquérir l'Italie.

— Mais tu désires quelque chose, cependant ?

— Ah ! bien sûr, je ne désire pas le monde.

— Quel âge as-tu ?

— Vingt-sept ans, seigneur colonelle.

Et la conversation devint tout à fait intime ; et le naïf montagnard, avec cette simplicité du cœur qui caractérise les races primitives, confiait toute sa vie à celui qu'il appelait le signor colonelle : ses plaisirs, ses peines, son espoir, son découragement, enfin son chagrin de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser celle qu'il aimait.

— Mais je vous raconte tout cela, Excellence, comme si vous pouviez vous y intéresser ! Pardonnez-moi, après tout : dans une heure vous aurez oublié le pauvre Annibal et ses contes.

Le chef de la caravane se retourna et fit signe à l'un de ses compagnons ; celui-ci rejoignit le chef, qui lui dit quelques mots à l'oreille :

— Prépare cela avant d'entrer au couvent, Bourrienne, et je signerai.

Puis il reprit à haute voix :

— Que dirais-tu, Annibal, si en rentrant ce soir à Saint-Pierre tu te trouvais en état de contenter Henreich et d'épouser ton amoureuse ?

Le guide répondit en clignant de l'œil :

— Décidément, Excellence, et malgré votre bonne prononciation italienne, on voit bien que vous êtes Français, un *vero Francese*, les Français aimeront toujours à rire !

— Eh bien ! rira bien qui rira le dernier ! Tu verras !

On venait de tourner un mamelon escarpé de la montagne, lorsque le col qu'on avait franchi s'élargit tout à coup et découvrit une sorte de plateau dominant le pays et couronné d'un vaste édifice.

— Décidément, signor colonelle, s'écria Annibal, je crois à votre soleil ou à votre étoile, comme Votre Excellence voudra ; car nous voilà arrivés, et les avalanches nous ont complètement oubliés. *Benedetto Bernardo* !

En ce moment toute l'attention des voyageurs se trouva concentrée sur le panorama curieux et animé qui s'offrait à leurs regards. Bien des peintres ont reproduit sur des toiles de dimensions diverses et plus ou moins heureuses cette scène de halte au Saint-Bernard. On y voit invariablement, ici des tables dressées où sont assis, devant des pots, des bouteilles et des verres, des soldats de toutes armes, qui mangent, boivent, pendant que les religieux vont de l'un à l'autre, attentifs et empressés, fêtant de leur mieux ces hôtes que leur a envoyés l'esprit de conquête et de la guerre ; à droite ou à gauche de la composition, s'élève encore inmanquablement l'hospice avec sa niche et avec son saint de pierre, et sa cloche secourable ; au fond, des montagnes aux sommets neigeux, et au premier plan encore, un premier consul aux longs cheveux, au chapeau galonné, entouré de généraux, recevant des dépêches ou donnant des ordres à des aides de camp. On nous dispensera donc de décrire ce tableau saisissant, qui ne put manquer son effet sur l'esprit de nos voyageurs engourdis ou ennuyés par cette traversée de plusieurs heures au milieu des neiges et du vent de la montagne.

Chacun admirait, et ce paysage à la fois sauvage et grandiose, et cet entrain et cette bonne humeur que le vin et les vivres, surprise ménagée par les soins du général en chef, avaient fait renaitre parmi les soldats épuisés.

— Bourrienne, dit tout à coup le chef en s'arrêtant, je vais écrire moi-même; paie le guide, aie soin de lui, c'est un brave garçon.

Le voyageur descendit; ses compagnons l'imitèrent. Annibal prit les brides des trois mulets et attendit. Le chef frappa de ses pieds la terre pour les réchauffer, puis s'approcha d'une table isolée où quelques soldats étaient attablés pendant qu'un sergent-major, occupé sans doute à quelque détail de sa modeste administration, signait des feuilles et écrivait.

À l'arrivée du nouveau venu, tous se levèrent et portèrent militairement et avec respect la main à leurs chapeaux, les rires et les causeries cessèrent comme par enchantement. Lui, prenant la plume des mains du sergent qui, sans rien dire, se leva aussi et salua en prononçant une des attitudes du soldat sans armes, écrivit quelques mots sur une feuille blanche, signa, plia le papier, y mit un nom, et appela son guide. Celui-ci renouait les cordons de sa large bourse de cuir dans laquelle il venait d'enfourer le prix de sa journée et de ses mulets :

— Eh bien! Annibal, es-tu content?

— Ah! signor colonelle, grazia! grazia! C'est-à-dire que le premier consul n'aurait pas mieux fait les choses. Et tenez, sans indiscrétion, je parie que vous appartenez au moins à son état-major?

— C'est bon! c'est bon! prends ce papier et remets le ce soir à son adresse, à Saint-Pierre, exactement, entends-tu? et ne va pas le perdre, au moins! Nous verrons si après cela tu dis encore du mal des conquérants.

— Oh! signor colonelle, sta zitto, je ne perdrai pas la dépêche. Tenez, je la mets là, dans cette poche, à côté du chapelet que m'a

donné Rose à notre dernière visite à Ville-neuve.

Et Annibal serra avec soin le papier sous sa veste.

— Pour ce qui est des conquérants, Excellence, reprit-il, avec un sérieux plein d'ouction, je dis... Enfin, Excellence, je souhaiterais que tous les conquérants fussent comme vous, signor colonelle, car vous êtes, per Dio! un buono cavaliere et un galant huomo. Tâchez seulement que Buonaparte nous débarrasse, mon oncle Pompée et moi, de ce Mélas.

Le chef sourit, reçut les salutations du guide, et se dirigea vers le couvent.

Annibal avait rejoint ses mulets, confiés un instant à la garde de l'un de ses compatriotes.

— Mario, dit-il, tu vas m'aider à ramener mes bêtes.

— Per Bacco! reprit Mario, j'ai les miennes.

Annibal fit sonner quelques pièces d'or dans sa bourse.

— Ah! Dio! s'écria son camarade, qui donc as-tu guidé?

— Un colonelle, mie caro.

— A-t-il une chance, cet Annibal! Moi, je n'ai passé que des capitaines.

— La journée a été bonne, Mario, et le colonelle est un homme bien aimable, pas fier et causant avec beaucoup d'agrément. Il est seulement très distrait. Allons, Mario, en marche, et à Saint-Pierre nous trouverons de ce vin que tu connais et qui n'est pas ton ennemi, que je sache : c'est moi qui paie.

Les deux muletiers rassemblèrent leurs mulets, et après quelques instants de repos, se remirent en marche pour redescendre les cols qu'ils avaient franchis.

A.-L. RAVENNE.

(La fin au prochain numéro.)

SINGULIÈRE PÉTITION.

Je prends la liberté de m'adresser à tous les amis de la jeunesse, et de les conjurer de diriger leurs regards compatissants sur mon humble sort, afin qu'on veuille bien faire justice du préjugé dont je suis la victime.

Nous sommes deux sœurs jumelles dans notre famille, et les deux yeux de la tête ne se ressemblent pas plus que nous. Ma sœur et moi, nous nous accorderions parfaitement ensemble sans la partialité de nos parents, qui font entre nous deux les distinctions les plus humiliantes. Depuis mon enfance, on m'a appris à regarder ma sœur comme si elle était d'un rang plus élevé; on m'a laissé grandir sans me donner la moindre instruction, pendant que rien n'a été épargné pour son éducation; des maîtres lui ont enseigné l'écriture, le dessin, la musique, et d'autres talents. Mais si, par hasard, je touchais à un crayon, une plume ou une aiguille, j'étais sévèrement réprimandée; et plus d'une fois j'ai été battue pour être *gauche* et pour manquer de grâces. Il est vrai que ma sœur m'associe à elle dans certaines occasions; mais elle prétend toujours à la supériorité, ne m'ap-pe-lant que lorsque je lui suis nécessaire, ou seulement pour figurer à côté d'elle.

Ne croyez pas cependant, messieurs et mesdames, que mes plaintes soient dictées

uniquement pour un motif de vanité; non, mon intention a une base plus sérieuse: c'est la coutume dans notre famille que tout le travail pour se procurer de la nourriture repose sur ma sœur et moi. Si quelque indisposition arrivait à ma sœur (et je le dis en confiance en cette occasion, elle est sujette à la goutte, aux rhumatismes, à la crampe et à plusieurs autres accidents), que deviendrait le sort de notre pauvre famille? Les regrets de nos parents ne seraient-ils pas grands d'avoir établi une telle différence entre deux sœurs qui se ressemblent tant? Hélas! nous péririons de misère, car il ne serait pas même en mon pouvoir de grif-fonner une humble supplique pour obtenir des secours, étant obligée d'employer la main d'une autre pour faire part de mes chagrins.

Veillez, messieurs et mesdames, contribuer à rendre mes parents sensibles à l'injustice d'une tendresse exclusive et à la nécessité de distribuer bien leurs affections et leurs soins à tous leurs enfants également.

Je suis avec un profond respect, messieurs et mesdames, votre obéissante servante,

LA MAIN GAUCHE.

(Attribuée à FRANKLIN.)

COURRIER DE PARIS.

L'été dernier, une dame veuve, Parisienne, fort jolie, assez riche, encore jeune, alla passer un mois aux bains de mer de Dieppe. Elle était accompagnée d'une jeune sœur qu'elle désire marier à celui dont elle ne voudra pas pour elle-même, car charité bien ordonnée... vous savez le reste, et ce reste, madame de V... n'est plus assez positivement jeune pour ne le pas pratiquer avec toute la férocité de l'égoïsme mondain, et surtout de l'égoïsme de famille, le pire, le plus impitoyable de tous les égoïsmes.

À Dieppe, la veuve rencontra le soir, à l'éta-blissement, aux bords des flots amers et au

clair de la lune et du gaz en collaboration, un polonais à moustaches. On fit connaissance à propos de la pluie et du beau temps. La vérité est de dire tout d'abord que la toujours jolie veuve croyait avoir affaire à un Russe, confondant les *ki* et les *off*, et s'abusant un peu dans ce vague petit calcul qui se chiffre toujours plus ou moins dans un recoin de l'âme humaine, lorsqu'on fait une rencontre qui peut mener loin.

Donc le comteki était un Polonais de la vieille Pologne, et je ne vous en dis rien de plus. Il se multiplia en politesses, attentions petits soins et ne déplaça pas, loin de là. Made-

moiselle Florine, la jeune sœur, regardait mélancoliquement ce grand jeune homme, dont les moustaches brunes s'élançaient de droite et de gauche en pointes inflexibles, auxquelles la cire à giberne n'était pas étrangère. On eût dit deux paratonnerres crevant les brumes marines et y cherchant une électricité incendiaire, un feu communicatif. Le fait est que ces deux cœurs ne tardèrent pas à battre pour lui; mais c'était un de trop, qui fut bientôt contraint de battre en retraite: la belle veuve concentra, absorba le Polonais. La lune du bord de l'eau vit bien des mains pressées jusqu'au bras, et plus d'une douce parole voisine de minuit se mêla au doux murmure des vagues, tandis que la jeune Florine, appuyée solitaire à sa fenêtre, se demandait pourquoi il n'y avait qu'un Russe à Dieppe. J'abrégé, et vous dis donc que quinze jours s'étant écoulés ainsi, on ne se quitta qu'avec force promesses de se revoir, et bientôt, et au plus tôt, à Paris.

On se sépare, on part. A peine arrivée à Paris, madame de V... raconte à une amie intime ce commencement de flamme du bord de l'eau. Elle nomme son héros, un comte. — Quel conte me-fais-tu là! s'écrie l'amie; ton Russe est de Cracovie et sa fortune vaut son titre (là-dessus quelques détails à supprimer), et un jour de plus, un mot de plus, et tu étais fâcheusement compromise, ma chère! — Mais que faire alors? — Fermer ta porte, etc., etc., etc.

Le conseil est suivi. La moustache en question se hérissé. — Qu'est-ce à dire, et quel brusque changement! Ne souvient-il plus à madame des clairs de lune au bord des flots, alors qu'on regardait les flottes de pêcheurs revenir au port et qu'on se parlait d'autre chose? Notre galant n'y comprenait rien, et la porte étant obstinément refusée, il écrivit. Pas de réponse. Alors, comme il a l'amour opiniâtre, il épia la veuve, la trouve par le monde, l'approche, éclate en reproches et lui cause de telles alarmes que le lendemain elle part pour Lausanne. Mais l'autre se défie: depuis la veille il la veille; donc il part aussi, et le même convoi emporte celle qui se sauve et celui de qui elle se sauve! Chemin de fer, voilà de tes coups!

A la frontière, et lorsqu'il s'agit des passeports, les voilà qui se trouvent nez à nez dans

le bureau d'un fils de l'antique Helvétie, un nommé Mechtal, dit-on, chargé du visa. Le Polonais qui vise à franchir la frontière fait l'aimable avec Mechtal, afin de l'engluier et de le distraire touchant l'irrégularité d'un passeport qui a vieilli. Il lui parle de ses enfants, de sa pipe et du Mont-Blanc... Mais en vain! Bref, on ne passe pas! Quant à la jolie veuve, elle passe outre et laisse le Polonais outré.

Arrivée à Lausanne, elle en repart tout de suite et gagne Strasbourg pour rentrer à Paris, sans autre souci pour le fromage de Gruyère et le ranz des vaches. Le Polonais, contraint de dissimuler avec Mechtal, passe la frontière à pied, abandonnant sa malle, qui n'était pas lourde, et le voilà à Genève, où il ne trouve aucune veuve, puis à Lausanne, et rien! Un indice l'illumine, il repasse à pied l'autre frontière par Neuchâtel (fromages toujours), et crac! en trente-six le voilà non moins à Paris que madame de V..., et le soir même, en travers de sa porte, un écriteau le frappe: « Appartement de garçon à louer pour le terme. » Le terme du 15 avril. Il visite sur le-champ, loue *hic et nunc*, et s'installe sur le carré de la veuve, avec une sonnette aisée à confondre, et un placard condamné qui fait porte de communication. Le lendemain, il transporte là son tire-botte, sa pipe, son petit pot de cire à giberne (lisez moustaches) et la note de sa blanchisseuse, ce qui forme à peu près tout son mobilier. Il entre-bâille sa porte, se pose en vedette, et se dit qu'il épousera madame de V... ou qu'elle dira pourquoi!

Celle-ci apprit ce dernier parti. Le Polonais était devenu plus qu'insupportable. Elle ne put, pendant huit jours, faire un pas hors du seuil sans le trouver là, jamais las d'y être, et assidu comme la rampe de l'escalier. Il fallut en finir: un cousin voulait essayer de mettre à mort ce fils acharné de Cracovie, mais il pouvait ne pas réussir, et au contraire! La jolie veuve préféra en faire parler au commissaire de son quartier, qui joua dans l'affaire le rôle efficace qu'on peut attendre de ce fonctionnaire allant droit au but. L'appartement n'ayant pas été suffisamment garni de meubles pour garantir les loyers (style spécial aux propriétaires), la plus simple chose fut de le faire déguerpir, lui offrant un logement grâti et meublé par l'État

en cas d'espèglerie nouvelle. Et de fait notre homme en jouit aujourd'hui, pour n'avoir pas su renoncer aux souveirs du bord de l'eau de Dieppe et des clairs de lune bras dessus bras dessous, alors qu'on le croyait Russe, tomté et le reste. Bref, les choses ayant pris cette tournure imprudente, le Cracovien est sous clef pour le moment, par suite d'une tentative peu sèante, avec circonstances aggravantes de nuit et d'escalade; il sera jugé cette semaine, et tout le Paris qu'on sait veut assister aux difficiles dispositions de madame de V... Voilà l'affaire qui se complique en outre de cette particularité, que la jeune sœur de la veuve s'est inimaginablement monté la tête pour notre homme, et qu'on dit qu'elle veut le sauver en se perdant et déclarant que madame de V... s'est abusée vaniteusement, que rien de toutes ces frasques n'était pour elle, et que l'obstination et l'émigration polonaise mettaient le cap ailleurs.

Je vous dirai l'histoire épouvantable d'une autre veuve et d'un autre amoureux. J'irai vite, vu le manque d'espace. Une dame allemande reçoit il y a un an la nouvelle que son mari, fantasmiquement parti pour la Californie en vue de décupler une certaine fortune, une fortune certaine qu'il avait déjà, était mort dans je ne sais quelle rixe, dans un incendie, dans une catastrophe enfin. Elle pleure beaucoup d'abord, moins ensuite, puis plus du tout. Au bout de six mois elle est consolée, un consolateur aidant. Celui-ci est un jeune membre du corps diplomatique, ambassadeur possible, encore en herbe de simple attaché.

La cour qu'il fait à la veuve de la Californie est des plus assidues. Elle n'a pas duré deux mois qu'on se promet de s'épouser, et comme on est à l'étranger, bientôt on ne se gêne pas pour aller, sinon dans le monde, du moins en public ensemble, et avec ce bras dessus et ce bras dessous si familiers et si doux. Les spectacles, les concerts, tous les plaisirs fashionables les ont vus tout l'hiver; l'année coulait vite; elle est expirée depuis un mois.

Il manquait bien quelque chose au bonheur de l'amoureux: la certitude matérielle ajoutée à la certitude morale du trépas d'un époux plus épris de l'or que de Laure, — tel est le non

de la dame. Mais le chargé d'affaires de *** était depuis six mois occupé à faire venir les pièces légales du décès, déjà en retard du reste, pour les affaires de la succession allemande. Enfin on patientait, chaque jour apportant d'ailleurs son petit escompte, son petit à-compte du bonheur espéré!

Les choses en étaient là mercredi. La Comédie-Française jouait *Lady Tartuffe*. Dans la baignoire d'avant-scène voisine de celle du directeur, un jeune couple écoutait et roucoulait. Une glace qui orne la loge servait à la belle Allemande à constater le bon effet que font des cheveux blonds bien près des cheveux noirs. Laure lorgnait dans cette glace pour voir la salle sans torticolis. Tout à coup elle pousse un cri mal étouffé! — Qu'avez-vous? s'écrie le jeune homme plus attaché encore à cette femme charmante qu'à la diplomatie.

— Là... là... voyez, fait-elle, en lui indiquant un point, au coin du balcon...

Le jeune homme saisit la jumelle... regarde... et voit un homme basané très affairé à écouter mademoiselle Rachel.

— Que voulez-vous dire, Laure?... expliquez-vous! dit-il avec la plus vive anxiété.

Mais déjà la pauvre jeune femme était évanouie... L'homme basané, c'était son mari le Californien, parfaitement vivant! Sa femme, plus morte que vive, l'avait reconnu, en poussant un cri qui fit sensation dans la salle. On appela un médecin; il fallut emporter la jeune femme hors de la loge; on s'attroupa; le Californien accourut curieusement et trouva là celle qu'il croyait à Francfort ou à Dresde. La place me manque, et le courage aussi, pour vous peindre ce tableau navrant!

Jules LECOMTE.

Nous recommandons à nos abonnées la lecture de l'annonce qui se trouve au recto de la couverture. LE TRÉSOR DE LA MAISON est une publication tout à fait utile, les primes offertes sont réellement très bien exécutées et répondent aux besoins d'une famille. Nous espérons beaucoup dans la sympathie de nos abonnées pour qu'elles propagent cette nouvelle publication de notre maison.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.

UN DINDON AU MÈTRE.

Il y a quelque temps, un entrepreneur de Valenciennes aperçut un paysan et un magnifique dindon qui, l'un portant l'autre, avaient l'air d'une paire d'amis.

— A combien ton dindon ? lui demanda-t-il. — Quatre livres dix sous. — Je ne te demande pas combien, mais à combien. — A combien ! vous voulez l'acheter au poids, ça sera quinze sous la livre. — Non ! je n'en veux pas au poids. J'achèterai ton dindon au mètre cube, sinon point d'affaire. — Va pour le mètre cube. Combien en donnez-vous ? — Trente francs. — Trente francs de m'dindon ! Ça m'va. — Non ! du mètre cube. On mesurera la bête au mètre cube et tu seras payé en conséquence. — Topo.

Le marché conclu, il s'agit de l'exécuter. C'était la difficulté, il existe des procédés connus pour mesurer le bois en fagots ; mais, jusqu'à présent, aucune manière n'a été, que nous sachions, publiée pour cuber les dindons.

On alla chez un mécanicien voisin qui déclina sa compétence. Un arpenteur juré, consulté ensuite, ne put trouver ni dans son imaginative, ni dans ses bouquins, l'art de mesurer un dindon.

Le paysan menaçait de résilier le marché et voulait mener son acheteur chez le juge de paix, quand, par hasard, se trouva sur le passage des futurs plaideurs un professeur de physique. On lui exposa la difficulté.

— Parbleu, s'écria-t-il, la chose n'est pas embarrassante. Archimède a résolu le problème depuis longtemps. — Eh bien ! dit notre villageois, allons trouver Archimède. Demeure-t-il loin de la Braderie ? Je nveux pas perdre un jour. Faut que j'y retourne.

On eut d'abord assez de peine à lui expliquer qu'Archimède étant mort depuis le siège de Syracuse, il fallait remettre au jugement dernier le plaisir de lui parler en personne.

Il fallut ensuite une heure pour lui faire comprendre le procédé d'Archimède qui consiste à mesurer un corps par la surface d'eau qu'il déplace lorsqu'il y est plongé. Enfin, il se rendit, mais il prétendit que si le mesurage avait lieu pendant la vie du volatile, il avalerait une certaine quantité d'eau, ce qui diminuerait le poids. Le physicien admit cette observation et l'on tomba d'accord de tuer le dindon, à qui on cacheta le bec avec de la cire d'Espagne pour l'empêcher de boire. Après beaucoup de préparatifs et de calculs, l'opération fut faite et le dindon resta au maître maçon pour vingt-deux sous et trois liards. Le paysan reçut la monnaie en criant comme un diable, disant qu'il donnerait une ractée au coquin qui avait inventé le mètre cube, si jamais il le rencontrait, fût-il en compagnie d'un agent de police, et il s'en retourna la poche peu chargée,

honteux et confus,

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Nota. — Le dindon n'était pas un canard.

(Impartial du Nord.)

LA FAMILLE ROYALE D'ANGLETERRE.

Voici la liste des enfants de la reine d'Angleterre, jouissant de la meilleure santé et d'une robuste constitution. La princesse royale, S. A. Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née le 24 novembre 1840 ; le prince de Galles, S. A. R. Albert-Edouard, comte de Dublin, né le 9 novembre 1841 ; S. A. R. Alice-Marié-Marie, née le 25 avril 1843 ; S. A. R. Alfred-Ernest-Albert, né le 6 août 1844 ; S. A. R. Hélène-Augusta-Victoria, née le 25 mai 1846 ; S. A. R. Louise-Caroline-Alberta, née le 18 mars 1848 ; S. A. R. Arthur-William-Patrick-Albert, né le 1^{er} mai 1850 ; et le dernier prince, né le 7 avril 1853, 8^e enfant de S. M. la reine Victoria et du prince Albert. L'héritier est le prince de Galles ; héritier présomptif, le prince Alfred. Le premier a douze ans et le dernier neuf ans. La reine et le prince Albert sont du même âge, trente-quatre ans.

MUSÉE DES SOUVERAINES.

Un Musée unique dans son genre vient d'être ouvert au public de Madrid. Ce Musée, appartenant à M. le duc d'Hijar, se compose de la collection complète des costumes dont depuis plus de quatre siècles toutes les reines d'Espagne étaient revêtues le jour de la fête des Rois. Or on saura qu'en Espagne l'usage veut qu'à cette fête la reine régnante s'habille entièrement de neuf, et qu'en vertu d'un privilège remontant à une époque immémoriale, tous les vêtements portés par la souveraine à l'Épiphanie appartiennent de plein droit au chef de la famille ducal d'Hijar, auquel ils doivent être remis solennellement. Cette cérémonie a eu lieu pour la toilette que la reine Isabelle II portait à l'Épiphanie dernière. Cette toilette, composée d'une robe en satin blanc à volants lilas, d'un voile en dentelles, des accessoires, tels que chapeaux, gants, mouchoirs, etc., et des vêtements de dessous, a été transportée par deux commissaires de la cour, dans une voiture royale escortée par un détachement de haliebardiars, au palais de M. le duc d'Hijar, qui, selon l'usage, l'a reçue dans son grand salon, où il était assis sous un dais, en grande tenue de lieutenant général et entouré de toute sa maison. S. Exc. a fait immédiatement placer le costume dans la magnifique galerie contenant ceux des autres reines, et ensuite elle a admis le public à voir cette curieuse collection.

Nous recommandons vivement aux artistes et aux amateurs une œuvre de patience et de talent exposée à la salle Montesquieu : c'est la vie épique de l'empereur Napoléon I^{er}, ses travaux, ses triomphes et sa fin, traduits en tableaux mosaïques par la main d'un ancien militaire, fidèle serviteur de l'Empereur, et qui, rendu à la vie civile, passa quinze ans à parachever ce monument élevé à la mémoire du héros. On sait que l'art du mosaïste, un de ceux dont s'enorgueillit le moyen âge, s'est perdu dans la nuit des temps, et c'est par des prodiges d'intelligence, de persévérance et pour ainsi dire de divination, que l'auteur de ce chef-d'œuvre est parvenu à en retrouver le secret. C'est le 1^{er} mai qu'ouvrira cette exposition.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of express, the posty delivery included, the prices are:

6 months 18 shillings.
D^r with English translation, 20 d^r

Yearly. 35 shillings.
D^r with English translation, 38 d^r

N. B.—For every subscription wanted for the country, or any place in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 15, Greek-Street, Soho, LONDON, W. If made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, à édition allemande).

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOURAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du Progrès et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vancluse.
- A MARSEILLE, chez M. BOURNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Feidta. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A MARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographie.
- A GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à l'orio.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Ghiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSÉ-FINANCE et Cie, libraires, Long Warff.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Signon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

5^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

2^e Numéro de Mai 1853. — Gravure N^o 362.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

LA DANSE DES TABLES

La danse des tables ! Voilà un mot qui contient toute une révolution. Révolution dans les préjugés, révolution dans les idées du vulgaire. révolution peut-être dans la science, révolution peut-être dans la philosophie.

Vous vous asseyez à quatre autour d'un guéridon, ou à six autour d'une table. vous posez dessus vos mains d'une certaine façon, et selon que vos doigts rayonnent plus ou moins de fluide électrique, selon que votre corps est un foyer plus ou moins ardent, vous faites qu'au bout d'un temps plus ou moins long, cette table ou ce guéridon s'ébranle, s'agite, se lorde, se soulève, marche, pivote et s'arrête, au gré de votre pauvre volonté d'homme.

Je gago que vous ne vous croyiez pas aussi puissants. Aussi vous riez, et nul n'a le droit d'en être surpris. Car d'abord cela est absurde, impossible, inouï ; — puis M. de Humboldt, l'illustre de Humboldt a nié, et il a eu raison de nier ; — puis aussi certains journaux ont écrit, avant de dire seulement de quoi il s'agissait, c'est un canard.

On a pris l'habitude de traiter de canard tout ce qui est amusant, tant, en général, ce qui est sérieux ennui. En attendant, toute l'Allemagne est en émoi. La presse ne s'occupe que de *Tischrücken* ; la *Gazette d'Augsbourg* donne le pas à la danse des tables sur la question d'Orient ; le *Lloyd* de Vienne oublie presque la Lombardie ; la *Gazette de Cologne*, l'Évangile de la Confédération, a fait pour la grande merveille du jour une rubrique spéciale. Des hommes illustres signent des certificats dont d'autres hommes illustres font des gorges chaudes, et les gens qui n'ont pas de célébrité à mettre au bas de leurs allégations se contentent d'être les auteurs des miracles dont les autres sont les historiens.

Le *Tafeldans* a fait invasion en Hollande. Il y rivalise d'émoi avec la lutte religieuse. Les partis n'ont pas honte de fraterniser autour d'une table où ne s'étole pas le moindre couvert. En Amérique, le *table moving* s'est introduit déjà dans les mœurs. C'est là du reste qu'il est né.

Nous qui écrivons, nous avons lu sans croire, essayé en riant, et y avez terreur. Nous allons raconter comment.

C'était l'autre soir, au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles. Un Allemand y avait lu la *Gazette de Cologne* et ses merveilleux récits. Depuis huit jours il ne parlait que de *Tischrücken*, et plus il en parlait, plus il trouvait d'incrédulства. Il avait beau dire que chez un artiste bien connu, à Bruxelles, l'expérience avait été tentée et couronnée d'un plein succès ; on le croyait victime de quelque mystification, et il eût suffi de huit jours de plus pour le faire prendre en pitié.

Mais la foi qui soulève les montagnes... et les tables, devait finir par séduire quelqu'un, et en somme les plus disposés à croire furent ceux qui d'habitude ne croient à rien.

On apporta un guéridon de chêne, et cinq personnes s'y attablèrent. C'étaient notre Allemand et quatre artistes bien connus, à qui je souhaite autant de fluide électrique qu'ils ont de talent. Autour d'eux se groupait un public de leurs, de graves magistrats, des officiers, des avocats, des musiciens, des littérateurs, jeunes et vieux, mais tous également sceptiques.

Quand ils s'attablèrent la pendule marquait neuf heures et demie. Jusqu'à dix heures, on ne remarqua point d'effet, et les expérimentateurs, dont quatre au moins n'avaient guère plus de confiance que le public, furent livrés sans merci à la verve railleuse de celui-ci.

On allait se lever impatient. Après trente-cinq minutes, les cinquante doigts pesaient impassibles et engourdis sur le guéridon. L'Allemand lui-même se décourageait. Tout à coup, au milieu d'un intermède de silence, quarante yeux s'écarquillèrent et vingt voix s'écrièrent : — Elle bouge !

Il fallait voir toutes ces physionomies, entendre ce tumulte.

Les exclamations se croisaient, on affirmait, on niait, on oubliait de voir pour discuter, et les expérimentateurs qui avaient senti le guéridon chanceler, se jetaient l'un à l'autre des regards soupçonneux, inquiets de tromper le public, en n'étant en somme eux-mêmes que des dupes. Dans ce désordre, un artiste trouva une heureuse idée. Il alla chercher au billard un morceau de craie, et marqua sur le sol d'un cercle blanc la circonférence où se posaient les pieds de la Table. Deux minutes se passèrent. Le guéridon se souleva d'un côté puis rebomba lourdement. On ne riait plus. — Cinq minutes après, il était à deux pouces au delà du cercle de craie. Il pivotait lentement sur ses quatre pieds.

Impossible de dire où se fût arrêtée l'expérience. Mais en de ceux qui formaient la chaîne, se sentit fatigué et se leva. On n'alla pas plus loin.

On se figura difficilement l'émotion qui succéda à cet essai. On en avait vu assez pour désirer être convaincu, trop peu pour être convaincu tout à fait. Mais sur vingt-cinq incroyables, une douzaine partirent avec la foi. L'Allemand triompha, et la *Gazette de Cologne* avec lui. Une heure se passa. Plusieurs personnes partirent, d'autres entrèrent ; nous restions une vingtaine, presque tous jeunes gens ; il était minuit moins un quart.

Un d'entre nous, esprit très sérieux, très peu disposé à accepter des illusions pour des vérités, proposa de refaire l'expérience, en essayant pendant un quart d'heure seulement. — Si rien ne se produit à minuit, dit-il, nous partons, et laissons la table danser un monologue.

On accepta, ils s'assirent à quatre, tandis que les autres déjà lassés de deux heures de *Tischrücken* s'occupaient de politique, presque sans songer à ce qui s'appréhât à côté d'eux.

Il s'écula dix minutes tout au plus. — « Il y a commencement d'exécution ! » s'écria le jeune homme sérieux.

Nous nous rapprochâmes, et nous vîmes parfaitement la table se soulever de terre, puis rebouger et se lever encore, en s'inclinant chaque fois du côté d'un de nos amis, qui passe pour avoir beaucoup de fluide magnétique et qui semblait être la pile dont les autres n'étaient que les fils conducteurs.

On retira les chaises. Les quatre expérimentateurs se levèrent. Ils n'appuyaient plus sur la table que le petit doigt de chaque main. Nous regards étahlis. Celui des quatre que nous appelions le foyer était pâle et défait, tant il déployait de vigueur morale ; le jeune savant était blême du stupéfaction.

Mais quelle fut notre surprise, je dirai presque notre terreur à tous, quand nous vîmes la table se mettre à tourner sur elle-même, marchant, je crois, vers le Nord, et exécutant ses évolutions avec une si vertigineuse vitesse qu'on avait toute la peine du monde à la suivre. Bouche béante, les quatre individus enlevèrent leurs mains du guéridon. Il resta immobile.

J'avais lu qu'une fois la table chargée d'assez de fluide, on pouvait s'y remplace sans inconvenant... A quatre, nous y appuyâmes nos mains en les juxtaposant, et le mouvement recommença pour nous aussi rapide, aussi étourdissant que tout à l'heure pour nos amis. La vitesse était prodigieuse. Je ne crois pas que la valse la plus bebelève puisse atteindre à cette mesure. Trois fois la table changea de mains, et trois fois elle fit les mêmes évolutions. Et notez qu'elle ne tournait pas sur un pivot, mais sur quatre pieds, et sur un sol inégal. Je n'ai jamais vu de plus saisissant spectacle.

Je raconte ce qu'avait vingt personnes j'ai vu et senti. Nous ne pourrions pas empêcher les savants de rire, d'autant moins que M. de Humboldt a donné le signal ; mais à tous nous pouvons répondre avec cet autre savant qui s'appelait Galilée : *e pur si muove*, et nous le disons avec d'autant plus de constance que nous n'avons pas devant nous l'Inquisition pour nous en empêcher.

(Indépendance belge.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



dans un ouvrage qu'il a publié, mais dont le sérieux convient mieux à un journal de science qu'à un journal de modes; l'autre, le docteur Jules Massé, dans un article de médecine fait au point de vue des gens du monde, et publié dans un des derniers numéros du *Pays*. Tous deux, traitant le même sujet, sont d'accord pour conseiller, pour ordonner même l'usage du corset, à la condition toutefois qu'il sera composé de manière à soutenir la taille et à lui conserver la place que la conformation du corps lui assigne naturellement.

C'est ce que madame Clémence nous semble

Deux docteurs célèbres ont entrepris la réhabilitation du corset, au point de vue de son influence sur la santé des femmes : l'un, le docteur Pierquin de Gembloux.

avoir parfaitement compris en donnant aux corsets que elle façonne une coupe excellente, qui lui permet de supprimer la plus grande partie des baleines dont on surcharge ce vêtement, qui doit être le protecteur de la taille et non son bourreau.

Nous dirons donc que les corsets de satin blanc que madame Clémence nomme des *Amazonnes* sont non seulement des corsets de femmes coquettes, mais encore de femmes qui soignent leur santé, et qu'ils s'accordent en mieux avec la mode qui veut que le buste ne soit ni trop long ni trop court.

Les robes de ville doivent, en effet, avoir la taille ronde et peu busquée. Elles ont des basques qui souvent sont garnies d'une haute dentelle dont les bords écailés retombent sur la couture du premier volant qui garnit la jupe.

Madame *Laure Fichet*, qui habite la maison où se publie le *Moniteur de la Mode*, veut bien nous renseigner de temps à autre sur les ravissantes toilettes qu'elle crée et exécute pour une foule de dames des plus élégantes dont les équipages envahissent la cour de notre maison. Elle nous a montré cette semaine deux charmantes robes.

L'une, pour jeune fille, est en mousseline blanche garnie de sept petits volants festonnés. Son corsage, en blouson, est monté sur une pièce dont le tour est garni de festons. Ses manches, demi-pagodes, ont des petits vo-

lants festonnés montant jusqu'en haut. L'autre robe, aussi en mousseline, mais brodée à pois, a un dessous en taffetas rose. Le corsage est montant, froncé à l'épaule, et à la taille est ouvert devant. La jupe est garnie de sept rangs de ruban rose n° 12, cousus presque à plat; des rubans n° 22 forment fichu dans le dos et viennent se croiser devant. Les manches sont larges et garnies jusqu'en haut de petits volants de ruban rose. La ceinture est en taffetas rose n° 60. Les rubans larges garnissant les corsages ou composant des ceintures longues nouées devant continuent à être portés comme ils l'ont été à la fin de l'été dernier. *Richenet-Bayard*, qui jouit d'une célébrité pour tous ces accessoires de toilette, en a fait composer pour lui un choix ravissant; il a surtout beaucoup de succès avec un certain *ruban-plume* en taffetas clair qui semble couvert d'un semé de plumes de perdrix.

Son ruban *cardinal*, en n° 80, son ruban *Eugénie* en taffetas semé de bouquets de couleur ou tramés d'or, sont enfin de fort jolies nouveautés qui trouveront leur application dans la mode que nous venons de signaler.

Presque tous les corsages se font complètement ouverts devant. Quand une femme n'adopte pas cette mode, elle n'a pas d'autre alternative que de prendre le corsage montant ayant trois pinces de chaque côté. On ne voit que fort peu de dispositions transitoires entre ces deux extrêmes.

Les nœuds font rage en ce moment; on en met sur les guimpes, entre les ouvertures du corsage, aux manches, aux jupes, partout enfin. C'est une bonne fortune pour les fabricants de Saint-Etienne, qui n'ont jamais vu à aucune époque faire un usage aussi multiplié de leurs produits inimitables.

La remarque que nous faisons ici pour les rubans, nous devrions la faire pour tout ce que les diverses fabriques produisent. Car les couturières mettent tout à contribution pour les robes: rubans, dentelles, galons, effilés, broderies, sont accouplés pour faire de ravissantes créations.

De mémoire de journaliste de modes, nous n'avons eu à constater, sinon plus d'élégance, du moins plus de luxe qu'à notre époque; et ce luxe, qui commence à un ruban, aboutit aux plus somptueux ameublements, aux plus beaux équipages, aux plus riches livrées.

Si l'on cousait bord à bord toutes les dentelles qui se portent à Paris, on en ferait une voile qui couvrirait le monde. Les femmes en ont des quantités: dentelles aux mantilles, dentelles en volants, en pagodes, en châle. On en

fait de si hautes qu'elles remplaceraient une jupe, et l'on ne s'explique cette prodigalité de dentelles dans toutes les classes de la société qu'en se rappelant la *dentelle de Cambrai*, ce prodige de la mode du XIX^e siècle. Les dentelles, comme les guimpes de Cambrai, sont excessivement à bon marché, et cependant elles sont plus solides que les autres; les soies qui les composent sont des plus belles qu'on puisse se procurer. Ces avantages, on les doit à la mécanique, cette conquête des temps modernes.

Au milieu de tout ce mouvement dans l'art industriel; une jeune et habile fleuriste, madame *Camille Duchâteau*, a composé des guirlandes de fleurs délicieuses avec feuillages en plumes si légères et si gracieusement montées, que toutes les femmes en raffolent. *Camille Duchâteau* est un nom dans l'art du fleuriste: toutes nos lectrices le connaissent, mais nous avons vu dans sa modeste maison des fleurs inimitables: bruyères ou grosses fleurs, toutes sont parfaites. Le grand succès des fleurs vient sans doute de ce que l'on a abandonné cette incroyable fantaisie d'en inventer d'autres que celles du bon Dieu. On ne voit plus dans les toilettes que les fleurs naturelles, mais on en voit beaucoup.

Si nous payons ainsi, dans chaque bulletin, notre tribut d'éloges aux personnes que nous adoptons, c'est que, par elles, nous sommes initiés aux secrets de la mode; c'est que, chez elles, nous pouvons analyser et dessiner à loisir les modes dans leur germe, et que, grâce à elles, notre *Moniteur de la Mode* tient ce que promet son titre.

Cette fois, c'est madame *Plé-Horain* qui nous a ouvert son armoire secrète, et nous y avons vu un choix d'admirables nouveautés. Nous avons tout dit sur la physionomie générale des modes; essayons donc d'en décrire quelques jolies variétés.

Voici d'abord la *Tonelli*, charmante capote moitié paille et moitié taffetas couleur bleu. La passe se compose de trois rangs d'agrément en paille, hauts de 7 centimètres, très à jour et à bords dentelés aigus, laissant voir le taffetas qui est en dessous. Sous le bord de la passe est un ruban n° 9 qui forme un tuyau entre chacune des dents de l'agrément de paille. La calotte en taffetas forme un crévé. Au-dessus de ce crévé est une rangée de coques n° 12 qui entoure la calotte. Quatre bouts de ruban tombent sur le bavotet. Au pivot des coques est posé un petit agrément en paille qui les sépare du crévé. Le bavotet est une répétition de la passe avec un rang d'agréments de paille et le



LE MONITEUR DE LA MODE

Chapeau de M^{lle} Nobles sœurs Richelieu 217. Robe à la mode Grand enroulé de la Maison Gagelin
 et Richelieu 217. Manches de Sèvres 217 et 218 de la tresse et 217 et 218 de M^{lle} Hippolyte de la tresse. Confiance
 Belle amie et 218 de Venus Augustine de la tresse de la M^{lle} de l'union à Bassalle et 218 de l'union à Bassalle. 218 de l'union à Bassalle
 218 de l'union à Bassalle. 218 de l'union à Bassalle. 218 de l'union à Bassalle. 218 de l'union à Bassalle. 218 de l'union à Bassalle.

bord en ruban tuyauté. Le tour de tête se compose de rangées de blondes dans lesquelles est posé un petit feuillage en plumes d'un vert nuancé, avec petites fleurs de marronniers. Brides en n° 30.

Puis le chapeau *Armide* pour grande toilette. Il est en paille de riz et en taffetas blanc. La passe se compose de quatre lames de paille de riz, hautes de 3 centimètres, posées en évasant et alternées par une blonde de 5 centimètres, laquelle laisse une distance à jour de 2 centimètres. La dent de la blonde recouvre un peu la lame. La dernière lame seule n'est pas recouverte de blondes. Le fond en taffetas est plissé en droit fil, mais le dessus du bandeau jusqu'au milieu de la calotte est partagé au centre par une petite lame de paille de riz de 1 centimètre et demi. Une blonde de 10 centimètres forme un double bavolet très relevé de chaque côté et dont les creux sont remplis par de petites plumes en tête d'autruche. Pour cacher la tête de la blonde on pose une petite lame de paille de riz qui en suit les contours. La partie supérieure du bavolet se compose d'une lame de paille de riz et d'une blonde; au milieu du dessus et sous la blonde, qui forme un second bavolet, est posé un nœud sans bouts en n° 12, dont l'agrafe est en paille de riz. Les brides en n° 60, et les nœuds en ruban de taffetas blanc à bord *grenadine* à jour. Le dessous est en blonde avec deux *amaryllis*. L'une blanche à cœur jaune, et l'autre d'un rose tendre. Elles sont séparées par un petit feuillage de plumes.

Nous ne saurions trop vanter le moyen ingénieux employé par madame *Pic-Horain* pour empêcher les chapeaux de tomber en arrière. Un simple petit bandeau formé d'une paille et d'un laiton suffit pour les maintenir. On évite

ainsi de les fixer au moyen de ces grosses épingle qui les détériorent.

Les barégés imprimés et satinés, les grenadines, les gazes de soie, toutes ces étoffes légères n'attendent qu'un signal du thermomètre pour s'échapper du palais de l'industrie qu'on appelle *maison Delisle*. Ces étoffes légères, soit à dispositions, soit à dessins courants, sont d'un goût épuré comme toutes les nouveautés de cette excellente maison.

Les barégés ont jusqu'à cinq volants, les grenadines n'en ont que trois.

Nous avons vu quelques robes de barégé ayant un seul volant, qui couvrait presque toute la jupe. Le fond est semé de petites palmes, tandis que celles du volant sont graduées de grandeurs.

La richesse et le luxe des mouchoirs vont croissant. Nous avons vu chez *Chapron* des mouchoirs brodés pour madame la comtesse Strogonoff. Il faut être artiste pour en avoir conçu l'idée, et artiste pour les avoir exécutés. Ce sont de ravissants objets qui ne peuvent s'analyser, et on le comprendra quand nous dirons qu'un seul d'entre eux a été payé 300 francs à l'ouvrière rien que pour la broderie. Mais si en toilette parée on ne saurait mieux choisir que les mouchoirs les plus riches, il serait du plus mauvais ton de les porter en toilette du matin. Dans ce cas il les faut très simples, avec des festons de couleur et un simple chiffre.

Nous avons commencé cet article en citant de savants docteurs, terminons-le en donnant encore un conseil d'hygiène appliquée à la coquetterie : le célèbre parfumeur *Legend* a composé des eaux pour parfumer les bains qui sont à la fois salutaires à la peau et profitables à la beauté.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 362.

GRANDE TOILETTE DE VILLE. — *Coiffure*. — Les cheveux sont disposés en deux bandeaux relevés, crépés et ondulés, entre lesquels passe une natte que l'on voit sur le front.

Robe en moire antique violette (d'un ton très riche), ornée de rubans de taffetas violet à rayures en velours noir, de petits velours noirs et de dentelles noires.

Le corsage n'est pas montant, il est décollé de 8 centimètres devant et derrière, mais davantage sur les épaulettes; il est bordé d'un petit velours et d'une petite dentelle, et de 8 en 8 centimètres de petits velours de 15 milli-

mètres, partant du bord, vont se réunir sous un velours qui entoure le cou. Ces petits velours sont bordés chacun, de chaque côté, de petites dentelles noires très basses, de manière à pouvoir porter en dessous une guimpe en tulle formant des crevés qui font saillie entre ces barrettes quand on supprime le col de la guimpe.

Le corsage est plat derrière et devant; la taille ronde, un peu busquée devant et derrière; il se prolonge sur les hanches et derrière, de manière à descendre sur la jupe en formant des dents de 6 à 6 centimètres bordées

d'un petit velours noir et d'une dentelle. Sans couture à la taille. Un petit ruban à rayures de velours descend droit devant, légèrement froncé à la vieille entre deux dentelles noires de 3 centimètres. De chaque côté, sur les pinces, un semblable ruban s'évase et vient se perdre sous l'entournure derrière; il est garni d'une dentelle qui, sur l'épaule, a 10 centimètres et vient se diminuer dans le bas.

Un nœud en ruban violet, à rayures de velours, est posé au bas du corsage et laisse retomber ses bouts sur la jupe.

Les manches, taillées très amples, sont relevées de manière à former deux cloches retombant l'une sur l'autre; en haut du bras elles se continuent larges et viennent serrer en un poignet l'avant-bras. Elles ont trois crevés bordés de velours et de dentelles noires à travers lesquels ressort en bouillons une large manche de tulle. Une dentelle noire termine le bas de la manche et retombe sur une magnifique manche de guipure.

La jupe, très ample, est disposée en arcades dans lesquelles est rapporté un volant en moire plus ample que la jupe et dont les coutures sont caclées sous un plissé en ruban à rayures de velours.

Cette toilette est une des plus admirables créations de la maison *Gagelin*. Sa richesse et sa grande élégance ont mérité les honneurs d'une planche spéciale.

On peut en tirer parti comme robe de ville en étoffes moins riches.

On peut aussi en faire, pour très grandes toilettes, diverses applications. Par exemple :

Un peu plus décolleté, en moire claire ou brochée d'or ou d'argent avec volants en pareil.

Ou en autres étoffes riches, fond uni, avec le volant richement brodé.

Chapeau à mettre sur un champignon sur un meuble.

Capote en crêpe lisse rose, montée sur un tulle *apprêt* rose, ornée d'un pou-de-soie, de plumes et de blonde, de la maison *Buhler sœurs*.

Le bord de la passe se compose d'un bouillonné de pou-de-soie rose, à cheval sur le bord, et auquel est fixée une blonde à dents de 4 à 5 centimètres qui rabat sur la passe. Cette passe est en crêpe lisse rose couléssé ayant une baleine au milieu, puis un bouillon de soie, puis le reste de la passe en crêpe couléssé.

Une espèce de fanchon en soie, couléssée à chaque bord, est posée à plat sur la calotte; elle a 8 centimètres de large au milieu et vient, en se réduisant à 5, sur les côtés. Elle est garnie de deux blondes à dents: l'une se couche sur la passe; l'autre retombe sur la calotte en crêpe qui est traversée par un bouillonné de soie d'où rejailit une blonde qui couvre en partie le bavolet, qui est en crêpe bordé de pou-de-soie.

De chaque côté, deux plumes enroulées.

Les brides sont en ruban n° 22.

Le dessous du chapeau est garni de blondes assez touffues. D'un côté il y a deux roses et des nœuds de petit ruban rose; de l'autre deux petites touffes de marabouts blancs.

Au moment où les modes changent et où les coupes nouvelles ont une grande importance, nous croyons utile de recommander à nos lectrices trois publications d'une supériorité incontestable.

Chacune d'elles publie, tous les mois, une grande feuille donnant d'excellents patrons de grandeur naturelle sur les modèles des meilleures maisons de Paris.

La première, intitulée *Patrons-modèles parisiens de la couturière*, ne donne que des modèles de confection, mantelets, robes, manches; en un mot, tout ce qui concerne la toilette des dames.

La deuxième, la *Lingerie parisienne*, reproduit les nouveautés en lingerie: bonnets, guimpes, gilets, plastrons, linge de corps, etc.

La troisième, *les Modes de l'enfance*, donne tous les vêtements de l'enfance des deux sexes.

Chacune de ces publications coûte 6 fr. en France, 8 fr. à l'étranger. On s'abonne dans nos bureaux. Il faut envoyer un mandat sur la poste, à l'ordre de M. Henri PICART, et bien désigner le titre de l'édition qu'on désire recevoir.

ANNIBAL LE MULETIER.

Épisode du passage du mont Saint-Bernard.

(Voyez le numéro précédent.)

IV.

Cependant le petit village de Saint-Pierre était tout en émoi par suite des travaux de tout genre auxquels il se livrait depuis huit jours au moins. Une activité extraordinaire continuait à y régner ; ses rues étaient sillonnées tout le jour par des convois, et, en outre, embarrasées par les restes de cet immense matériel, indisponible à une grande armée, et dont les parties les plus détériorées attendaient de promptes réparations. De toutes parts retentissaient les coups du marteau, de l'enclume, et la voix monotone des soufflets de forgo, dans les ateliers, sous les hangars et sur la voie publique. Une armée plus pacifique que celle qui venait de franchir les Alpes, mais tout aussi bruyante, une armée de travailleurs, carrossiers, forgerons, fondeurs, selliers, artisans de toute espèce, avait envahi Saint-Pierre, ordinairement si paisible, et y avait pris ses quartiers.

Sur la place du village, en face d'une maison d'assez bonne apparence, flanquée d'un vaste atelier où travaillaient, mêlés les uns avec les autres, des ouvriers du pays et des soldats du train des équipages, réparant des roues aux jantes ou aux moyeux brisés, forgeant des essieux, ou raccommodant des traits et des colliers, était assis un gros homme, à l'air flegmatique, au visage impassible. Fort occupé d'ailleurs à un timon dont il rajustait, à l'aide d'un cercle de fer, les deux parties que les cahots de la route avaient condamnées à une séparation forcée, il ne quittait son travail que pour aspirer de larges bouffées de tabac qu'il envoyait dans les airs des profondeurs d'une pipe de porcelaine aux dimensions gigantesques, ou pour s'asseoir sur son banc de sapin et essuyer son front où perlait la sueur.

Pendant un de ces repos momentanés, une

jeune fille sortit de la maison, portant à la main un cruchon de grès et un vaste verre qu'elle tendit au gros homme.

— Tenez, père, lui dit-elle, buvez et reposez-vous un peu ; vraiment on dirait que vous travaillez comme si vous y étiez encore obligé. Ma pauvre mère avait bien raison de dire : Ton père se tuera au travail et mourra à la peine.

— Merci, Roschen, répondit le travailleur.

Puis, ôtant à regret son énorme pipe de sa large bouche, il avala d'un seul trait le contenu du verre.

— C'est bon et frais, Roschen, Mais pour ce qui est de se tuer au travail, je ne suis pas de ton avis. Et si je restais les bras croisés à voir passer les voyageurs qui visitent nos montagnes, qui est-ce qui te gagnerait une dot pour te marier ?

— Père, ne parlons pas de cela.

Et la jeune fille ne put réprimer un mouvement d'impatience.

— Mon enfant, prends garde, tu sais que le perceleur a ma parole : M. Wolf est un homme sérieux, très savant ; il a une maison à Martigny, et je suis entêté.

— C'est vrai, mon père, mais je le suis aussi, moi, et si ma mère vivait encore...

— Taisez-vous, Roschen, enfant gâtée, et laissez-vous guider. Votre pauvre mère, que Dieu garde son âme, était une sainte et digne femme, mais les romans avaient troublé sa faible tête, et elle vous a donné des idées ! Un mariage d'inclination ! est-ce que j'ai jamais songé à en faire un, moi ?

Roschen ne répondit rien, mais rougit beaucoup, et, pour cacher son embarras, reprit le verre et s'apprêta à rentrer au logis.

C'était une belle et forte montagnardo, aux cheveux blonds nattés en longues tresses pendantes, aux joues colorées, aux yeux bleus pleins de gaieté et de bonne humeur, portant

avec cette aisance particulière aux femmes des montagnes si bien campées un corsage de velours noir qui faisait valoir toutes les richesses d'un buste hardiment modelé, et une jupe en molleton rouge qui livrait aux regards des jambes parfaitement dessinées et un pied cambré que recouvrait un soulier à boucles d'argent.

En ce moment, on entendit résonner les grelots de plusieurs mulets; et à ce bruit, qui dominait alors celui des marteaux et des enclumes, un instant apaisé, se joignit celui de deux voix sonores qui avaient entonné vigoureusement le chant français, alors fort en vogue :

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière.

Roschen, se retournant, reconnut probablement un des chanteurs, et s'arrêta soudain.

— Bon, s'écria son père, voilà encore de nos tralnards, je les croyais tous bien loin, je pensais que le premier consul nous en avait débarrassés. Mais je crois que ceux-ci sont de vrais muletiers, et des muletiers de Saint-Pierre encore, une vilaine graine. Tiens, c'est Mario, et...

— Annibal! reprit vivement la jeune fille.

— Roschen! répliqua le père d'un ton sérieux, songez au percepteur.

La jeune fille fit un nouveau mouvement de ses belles épaules en signe de dépit, frappa la terre de son pied, puis ses yeux s'allumèrent, et, cachée derrière son père, elle contempla tout à son aise celui qu'elle venait de nommer.

— Bonjour, Heinrich, dit Annibal, et sautant à bas de son mulet, il tendit au gros homme une main que celui-ci ne se hâta pas de prendre.

— Ah! c'est toi, fainéant, dit Heinrich; vous revenez tous deux dans un joli état!

— Ah! bah! laissez donc, père Heinrich, dit l'autre. Aussi vrai que je m'appelle Mario, Annibal et moi, nous avons bu deux verres de vin avec les soldats de la 43^e demi-brigade, et nous sommes partis du couvent aussi tranquilles que les bons pères. C'est égal, on traitait bien au Saint-Bernard, et la 43^e est composée d'hommes bien gais.

— C'est vrai, reprit Annibal. Et le signor colonello! Voilà un militaire! et un homme qui comprend les muletiers. Seulement il a souvent des distractions. Mais comme il cause bien! Quelle conversation! Il m'a appris qu'autrefois, oh! il y a bien longtemps, un de mes parents avait passé la montagne, comme lui, pour faire la guerre. Moi, d'abord, je ne veux plus passer que des gens instruits; avec eux on a toujours à gagner.

— Der Teufel! cria Heinrich, te tairas-tu, maudit bavard? Si tu m'apprenais au moins ce qu'est devenu le premier consul, qui a dû passer ici ce matin?

— Je n'en sais rien, Heinrich; mais nous ne tarderons pas à en avoir des nouvelles, car la montagne est pleine d'officiers qui vont et viennent pour porter des ordres.

— Tais-toi, ivrogne, voici l'administrateur. En tout cas, tu aurais tout aussi bien fait de pousser jusqu'à Aoste, pour savoir où en est ton oncle Pompée, et s'il peut faire décidément quelque chose pour toi. Aussi bien, mein Gott, je te préviens que j'ai assez de tes soupirs, puisqu'il n'y a rien au bout, et Rose sera pour le percepteur.

Annibal resta d'abord atterré; mais il allait répondre, et probablement de manière à gêner complètement ses affaires, quand la grande belle fille parut, et, mettant un doigt sur sa bouche, fit comprendre à son préféré qu'il pourrait être imprudent, et que le silence était le meilleur parti à prendre. Annibal, à la vue de cette apparition inattendue, resta la bouche ouverte, et sur son visage et dans ses yeux se produisit un mélange presque comique de dépit, de soumission et d'espoir.

En ce moment un nouveau personnage, vêtu d'un costume moitié civil, moitié militaire, se montra; il aborda Heinrich et s'entretint avec lui au sujet des travaux dont celui-ci avait accepté l'entreprise. C'était l'administrateur de l'armée en personne; Heinrich lui parlait avec toutes sortes de déférences et de respects. Quelques instants après survint un officier; il arrivait d'Étroubles, au delà du Saint-Bernard, et remit une dépêche à l'administrateur.

— Et le premier consul? demanda ce dernier.

— Le général en chef, répondit l'officier, a

passé très heureusement ; il s'est arrêté au couvent avec les religieux, les a remerciés de leurs bons soins pour l'armée, leur a fait un don magnifique pour soulager les pauvres et secourir les voyageurs ; puis il est descendu rapidement, selon la coutume du pays, en se laissant glisser sur la neige, et est arrivé à Etroubles, où il m'a remis cette dépêche. Il a dû partir immédiatement pour Aoste et Bard.

Pendant ce dialogue, Annibal s'était frappé le front, comme un homme qui se rappelle soudain quelque chose d'important qu'il aurait oublié. Puis il chercha vivement dans ses poches.

— Mario, s'écria-t-il, quel oubli ! une commission du colonelle pour M. l'administrateur, justement. Ah ! matto, matto, Annibale !

Annibal parvint à retrouver la lettre qu'on lui avait remise au Saint-Bernard, et il la tira en la repassant sous la paume de sa large main.

— Ah bien ! dit-il, le colonelle aurait été content si j'avais oublié. Un si excellent homme !

Puis, se découvrant respectueusement, il présenta sa lettre au fonctionnaire public. Celui-ci la lut, sourit, puis la relut encore, et la rondant à Annibal :

— Tu as fait une bonne journée, garçon, et une bonne rencontre. Viens demain matin chez moi et tu seras payé.

— Comment, payé ? reprit Annibal, mais je crois l'avoir été, à moins que... Je parie que c'est encore une plaisanterie du colonelle, car il aime à rire, et est très gai par moments.

L'administrateur sourit de nouveau.

— Je comprends, dit-il, l'incognito a été on ne peut mieux gardé. Lis donc, garçon, lis, et tu verras qui tu as passé hier.

— Mais je ne sais pas lire le français, surtout l'écriture. Tenez, Henreich, lisez-neus ça.

Henreich prit la lettre d'un air bourru, la parcourut, puis tout à coup poussa un cri d'étonnement.

— Der Teufel ! dit-il, voilà une aventure.

Le cercle se rétrécit et tout s'expliqua enfin. La lettre lue et relue, au milieu des cris de joie et des exclamations de la surprise la plus pro-

fonde, Annibal commença à comprendre quel voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison et une somme qui, pour lui simple muletier, constituait toute une fortune.

— Et moi, criait Annibal, dis-donc, Mario, moi qui disais du mal des conquérants ! Sais-tu que je suis conquis moi-même ? Quand je te disais que ce colonelle était un homme étonnant.

Dans ses transports d'enthousiasme, Annibal se débarrassa de son chapeau pour le lancer de toutes ses forces dans les airs, en accompagnant cette démonstration de clameurs et de vivats étourdissants. Il allait de Mario à Henreich, de Henreich à Rose, et finissait toujours par un temps d'arrêt auprès de la belle fille, dont il prenait et serrait les mains à la faire crier. Elle, épanouie, radieuse, se laissait faire ! Enfin, elle put se dégager, et passant ses deux beaux bras autour du cou d'Henreich :

— Mon petit père, dit-elle de sa voix la plus flatteuse, est-ce que nous épouserons toujours le percepteur ?

— Nous verrons, répondit Henreich. En attendant, fais-nous souper, car je meurs de faim ; deux couverts pour ton Annibal et son Mario.

Ce soir-là, Henreich fuma encore plus longtemps que de coutume dans sa pipe colossale, et passa en revue tous les liquides de la cave qu'il entretenait avec le plus grand soin à Saint-Pierre. Annibal ne songeait plus à boire, il était trop heureux.

Le montagnard qui obtint par cette faveur inespérée du sort les moyens de réaliser ses rêves les plus chers est mort de nos jours, dans son pays, propriétaire du champ qu'un acte de bienfaisance lui avait donné. Ainsi, celui qui devait renverser des empires avait songé un instant à élever une chaumière. C'est qu'au milieu des plus graves préoccupations, l'âme humaine a quelquefois d'heureux retours vers la vie commune, et, dans ses désirs les plus ardents, se sent quelquefois portée à la bonté, comme pour mériter celle qu'elle attend de la Providence.

A.-L. RAVERGIE.

BIOGRAPHIE DE NATHANIEL HAWTORNE

Romancier américain.

L'Amérique est très fière, et à juste titre, de M. Nathaniel Hawthorne, célèbre et surtout charmant romancier de notre époque : pour elle, il est mille fois au-dessus de Fenimore Cooper que nous aimons tous en France.

Nathaniel Hawthorne est né à Salem, dans le Massachusetts, en 1807. Ses ancêtres étaient marins de père en fils, et l'un d'eux, Hawthorne le téméraire, est le héros d'une ballade composée pendant les guerres de la révolution. Nathaniel fut élevé à Bowdoin-college, et remplit pendant quelques années à Boston les fonctions d'inspecteur des douanes ; mais ayant été injustement destitué, il renouça à la vie politique et se livra tout entier aux loisirs laborieux de la vie littéraire (1).

Hawtorne appartient à la classe des *humoristes* comme Sterne et Lamb, les Charles No-dier anglais, et son imagination devenue mystique au sein du bois, visionnaire au coin du feu, le fait, comme Hoffmann, trouver du charme dans les récits fantastiques. Mais ce qui le distingue de cet auteur allemand, c'est que dans ses plus bizarres inventions, et lorsqu'il use le plus largement de son pouvoir mystérieux pour transformer devant vous les réalités de ce monde en spectres étranges, on apparitions prestigieuses, il n'obéit jamais qu'au désir de vous rendre meilleur en vous montrant, sous l'allégorie attrayante, la vérité sévère.

Plus fréquemment encore que les maisons désertes des petites villes allemandes, les vieilles habitations éparses dans les campagnes des États-Unis sont hantées par des revenants traditionnels, et prêtent leurs galeries lambris-sées de chêne aux légendes populaires. On retrouve dans ces contes, propagés avec amour, avidement reçus, l'arrière-savoir des superstitions germaniques et l'arrière-couleur, si l'on

peut s'exprimer ainsi, de ces bizarres chroniques rimées qui furent la grande production littéraire du moyen âge allemand. Aussi le vieux presbytère de Concord, habité par Hawthorne, avait-il son spectre familial. En certain coin du salon, de temps à autre, on l'entendait pousser un soupir. Quelquefois, dans le long corridor du premier étage, il tournait et retournait des feuillets de papier, comme s'il lisait une homélie manuscrite ; mais on n'a jamais pu le voir, bien que la fenêtre orientale laissât pénétrer en abondance les rayons de la lune dans le couloir hanté.

« Il est assez probable, dit le romancier, » qu'il voulait m'engager à éditer un choix de » sermons pris parmi ceux dont était remplie » une grande caisse logée dans un coin du gre- » nier. Un jour que nous causions, quelques » amis et moi, aux douteuses clartés du cré- » puscule, il se fit un bruit singulier, comme » le *frou-frou* d'une robe de soie, — robe » d'ecclésiastique sans doute, — circulant au » milieu de notre petit cercle, et si proche de » nous, qu'elle semblait balayer le bois de nos » fauteuils. Cependant personne ne vit rien. » Une besogne encore bien plus étrange était » celle d'une servante spectre, qu'on entendait » en plein minuit, dans la cuisine, griller du » café, préparer le dîner, repasser du linge ; et » cela sans que jamais le lendemain on ait » retrouvé le moindre trace de ces nocturnes » travaux. Quelque devoir négligé, quelque » surplus mal emporté, peut-être, troublait la » pauvre fille au fond de sa bière, et la forçait » à travailler ainsi, sans gages, dans la mai- » son qu'elle avait jadis habitée. »

Ce sont là, bien entendu, des plaisanteries données comme telles, mais avec un accent de bonne foi qui en augmente singulièrement la valeur.

Hawtorne a fait pour les enfants des *contes*

(1) Nous apprenons qu'en ce moment le nouveau président des États-Unis vient d'élever cet agréable littérateur au poste de consul à Liverpool.

terribles et charmants, et nous ne connaissons pas d'allégorie enfantine qui vaille sa *Poupée de neige*. En voici à peu près l'analyse.

Par un après-midi glacial, deux beaux enfants, frère et sœur, Peony et Violet, sortent du salon maternel, bien emmitouflés, gantés, cravatés et vont jouer dans le jardin, tapissé de neige neuve, petit jardin de marchand, séparé de la rue par une barrière blanche, et garni, pour le moment, d'une demi-douzaine d'arbrisseaux effeuillés. Leur mère, assise derrière la croisée, a l'œil sur eux tout en donnant ses soins à des vêtements neufs qu'elle coud pour ses marmots livrés à eux-mêmes et cherchant un jeu. Qu'imaginent-ils ? Violet propose à son frère de travailler avec elle à se faire une belle petite sœur de neige. Peony accepte. Il apporte les matériaux, et Violet dispose à peu près les formes de sa statue. Bloc d'abord ridicule, cette image se dégrossit peu à peu sous les mains agiles des petits sculpteurs improvisés, et leur mère, tout à fait surprise, mais ravie au fond de les voir réussir à ce point, s'applaudit intérieurement de leur reconnaître des dispositions si remarquables pour les beaux-arts. Ne pouvant d'ailleurs s'expliquer autrement la beauté de l'image qui nait sous leurs mains, elle se demande si par hasard les anges gardiens de ses charmants enfants ne seraient pas descendus du ciel pour venir s'ébattre avec eux, complices et collaborateurs invisibles.

La statue cependant est de plus en plus parfaite. Une poignée de neige, jetée comme par hasard, donna à sa chevelure le dernier coup de ciseau. Deux menus glaçons étincellent sous les paupières entrouvertes. Bref, les enfants eux-mêmes, ravis de leur ouvrage, appellent à grands cris leur mère, et quand celle-ci vient, pour leur complaire, admirer cette création de nouvel ordre, éblouie par un regard du soleil couchant qui donne en plein sur cette jolie poupée de neige, elle croit réellement voir une petite fille aux blonds cheveux, aux yeux brillants, tombée comme du ciel au milieu du jardin. L'illusion des enfants est encore plus forte. Ils ont une sœur, une sœur qui va vivre, dont les yeux s'allument aux feux de l'occident, dont leurs baisers vont réchauffer les joues un peu

pâles et les lèvres près de se colorer de pourpre.

Le miracle s'accomplit : la petite statue de neige s'anime comme autrefois Galatée, et l'excellente mistress Lindsey, la mère de Violet et de Peony, en vient à se demander quelle imprudente voisine a laissé sortir de chez elle, par un froid glacial, et vêtue d'une simple robe blanche, une si charmante enfant ; elle s'étonne aussi de la voir sauter et courir, mais sans dire un mot. Enfin, ce n'est pas sans surprise qu'elle voit une volée d'oiseaux venir s'abattre familièrement sur le cou, les bras, les épaules de la nouvelle compagne que Violet vient de se donner. Tandis qu'elle ne sait ni que penser, ni que résoudre, M. Lindsey apparaît à la porte du jardin.

M. Lindsey est un marchand de fers, brusque, bienveillant, allant droit au fait en toute occasion, et ne connaissant au monde qu'une seule chose dont il fasse cas, le bon sens, le sens commun. La présence de la petite étrangère blanche, à cette heure, dans son jardin, en si léger costume, lui cause dès l'abord une perplexité très grande. Elle ne fait qu'augmenter, cette perplexité si naturelle, lorsque son excellente femme essaie de lui persuader qu'elle a vu, de ses yeux vu, la miraculeuse transformation s'opérer d'une poupée de neige en l'enfant charmant et agile qui cause sa préoccupation. Violet et Peony joignent leurs protestations à celles de leur mère ; mais M. Lindsey les traite d'extravagants et de fous, et s'inquiète plus encore de la blanche image qu'il a sous les yeux. Elle ne peut rester ainsi dehors ; elle va prendre mal, ainsi peu défendue contre le froid ! Encore si elle avait la moindre pelisse fourrée ! mais il faut qu'elle rentre au plus vite, qu'on aille de maison en maison demander à qui elle appartient, et qu'on la fasse au besoin crier par la ville.

Violet et Peony, dans leur sagesse enfantine, s'opposent à cette charité mal entendue. Leur petite sœur est de neige, donc elle n'aime pas le feu, et qu'on se garde bien de l'approcher du calorifère, car ce serait sa mort... Mais, bah ! l'homme de bon sens a déjà saisi par la main la petite étrangère ; et bien qu'elle se débâte, bien qu'elle lui échappe, bien qu'il lui faille

courir après cette espèce de sylphe blanc, léger comme un de ces tourbillons que le vent forme sur la neige à peine tombée, l'obstiné Lindsey la rejoint, l'accule à l'angle d'un mur, s'empare d'elle malgré qu'elle en ait, malgré les charitables remontrances de sa femme, malgré les pleurs de Violet, malgré la colère de Peony.

— L'enfant de neige doit avoir froid, dit-il, il faut qu'elle entre dans la maison et qu'elle prenne place auprès du poêle qui fait rayonner autour de lui 20 degrés de bonne chaleur.

Hélas! devant ce magnifique poêle, chef-d'œuvre de l'industrie, la blanche enfant, loin de se réchauffer, s'atténue, chancelle, s'affaïsse. Mais comme ce phénomène lui semble contraire aux lois de la nature, l'homme de bon sens n'y prend nulle garde; et comme son œuvre n'est point achevée puisqu'il s'est promis de retrouver les parents de la jeune étrangère, et de sermonner la mère qui l'a laissée errer ainsi sans châle ni manteau, il sort, et de peur qu'on ne trompe ses intentions charitables, il emporte la clef du salon, transformé en serre chaude.

Quand il revient, après force courses inutiles, on devine aisément qu'il ne retrouve plus trace de sa blanche protégée. Si cependant, il reste

d'elle, en face de la gueule rouge et béante du splendide calorifère, une flaque d'eau étendue sur le parquet. Les enfants pleurent leur petite sœur aux mains glacées; leur mère s'attriste de leur désespoir, qu'elle comprend, et de cet assassinat involontaire dont jamais elle n'eût été complice. Pour M. Lindsey, il est étonné, fort étonné; mais il n'en reste pas moins convaincu qu'il était dans son devoir de ne pas laisser au froid exposée à s'enrhumer, une petite fille, fût-elle de neige.

Ce joli conte, imparfaitement rendu ici, est, comme on le voit, tout à fait fantastique; mais loin d'être effrayante comme celle d'Hoffmann, la *fantaisie* d'Hawtorne est gracieuse et charmante, puis il y a toujours une morale à tirer de ses contes. La morale de celui-ci est d'apprendre aux amis des hommes qu'avant de céder à leurs impulsions philanthropiques, il faudrait s'assurer qu'ils comprennent à fond la nature des êtres dont ils poursuivent l'amélioration; car ce qui, en thèse générale, peut être regardé comme très bon et très salutaire, par exemple, la chaleur d'un excellent poêle, peut, dans un cas particulier, ou ne servir à rien ou se trouver fort nuisible.

(Extrait de la *Revue des deux mondes* ,

COURRIER DE PARIS.

Les Bains chinois, cette grande maison de bois colorée comme une jonque, avec sa galerie à jour abritant deux magots riant stupidement et éternellement aux passants sous un parasol, plutôt parapluie, va tomber. Plus de bains, plus de Chine, sur le boulevard des Italiens, et le dernier jardin de ces latitudes asphaltiques va disparaître, et quel jardin! Mes yeux le contemplèrent souvent à travers la vitre ternie de vapeur de la petite cabine dont la vasque recevait le froid et le chaud des robinets, et je vous certifie que l'horticulture ne perdit rien à sa disparition! Ce que j'y voyais le plus assidûment, c'était l'empreinte des talons de bottes des baigneurs négligeant le *non hic procul* du

buis malingre, ourlant les plates-bandes dévastées. Enfin, un Anglais de haute distinction, un membre de la grande famille d'Hereford, sir Richard W..., a acheté toute cette fausse chinoiserie hydraulique, cette case peinturlurée, qui par son étrangeté même était une des dernières choses pittoresques du boulevard, et sur l'emplacement énorme qu'elle recouvre, emplacement qui suffit un moment au projet d'un théâtre, le riche insulaire, qui habite Boulogne-sur-Mer, qu'on craindrait bien qu'il ne quittât, sir Richard W..., enfin, va élever une de ces constructions monumentales ou s'étagent des centaines d'habitants.

Encore un coin (vrai coin!) du Paris d'alors

qui tombe ! Pour celui-là je ne demande si j'en ressens quelque plaisir, et il me semble franchement que non. Cette cage vermillonnée, azurée, marquetée, ne me gênait pas, ne me désobligeait pas. C'était un de ces amusements d'enfance qu'on aime à revoir, comme pour s'imaginer que l'enfance n'est pas si loin ! L'été elle avait ma pratique, je la pratiquais. Ses ondes filtrées, qui ont la Seine pour fleuve jaune, vont couler ailleurs, un peu plus loin, je le sais bien. Mais la petite fleuriste de l'entrée qui avait toujours pour gêner agréablement le passage un si bel azalée, où sera-t-elle ? Je regrette même, que voulez-vous ! — cet étalage d'abominables robes de chambre brodées, gaulonnées, étalées au rez-de-chaussée, sous un des magots, et où l'on s'arrêtrait pour s'amuser de l'extravagance du mauvais goût, et pour se demander qui est-ce qui pouvait se mettre ça ! Je regrette enfin les magots eux-mêmes, qui rient aux Cosaques de 1814, qui rient aux bœufs gras, au soleil et à la pluie, aux cortèges de 1848 et à tout, et à tous, et dont la face béate était éternellement contente d'être là. Enfin, consolons-nous, et comme nous n'y pouvons rien à cette triste disparition des Bains chinois, lavons-nous-en les niains !

Le luxe prend des proportions effrénées. Le luxe des femmes surtout. Les marchands de nouveautés, les modistes, les lingères, les bijoutiers doivent, si on les paye, gagner des sommes considérables. L'élan, le ton est donné par les étrangères de distinction qui arrivent passer l'hiver à Paris avec les économies de l'été à la campagne, et par le grand monde financier. Ces dames ne mettent pas deux fois la même robe pour aller aux Tuileries, par exemple, et le reste est à l'avenant. Ce reste coûte encore plus cher que la robe qui atteint des prix tout à fait déraisonnables, et les couturières attrapent des centaines de francs de façon dans un monde où l'on n'ose même plus marchander, de peur d'avoir l'air d'être obligée d'être économe. De ce train-là jugez un peu où l'on va !

Les mobiliers sont dans une voie pareille. Un appartement n'est plus habitable s'il n'est

garni de meubles de bois doré, sculpté, en marquetterie, en Boule. Les fleurs partout, et surtout lorsque la saison est le plus contrariée d'avoir à les fournir. Pas de vase qui ne soit de Sèvres, pas de pot qui ne soit de Chine. Vous ne marchez que sur Aubusson, la Savonnerie ou la moquette; vous ne vous asseyez que sur la brocatelle, le lampas ou le fin velours. Les tapissiers s'enrichissent comme les modistes, et les marchands de curiosités éclatent de tous leurs ors brunis, plus nombreux que les boulangers.

Mais, toutes ces belles choses ne se placent pas dans des appartements modestes, et l'on ne peut entasser tant de bois de rose et de groupes de Saxo au quatrième au-dessus de l'entresol, la seconde porte à droite. Il faut que tout soit à l'unisson, et qu'on n'arrive pas crotté de la rue dans un salon si doux aux pieds, si étincelant à l'œil, si confortable en tout. Il faut l'antichambre, même pour son luxe spécial, de coulis, de panoplies, de bastes sur leurs gaines, de lanternes chinoises et de bois de cerf pour les manteaux. Une dépense en entraîne une autre, et cette autre n'est pas stérile. Le beau mobilier à épousseter veut le temps de domestiques accumulés. J'arrête la perspective de mes multiplications et vous vous les imaginez bien. C'est pour vous dire que le luxe parisien ne fait que croître et embellir, c'est le mot, mais c'est le mal !

Les familles raisonnables sont fort alarmées de ce débordement qui entraîne toujours un peu même ceux qui résistent. Faut-il se claquemurer chez soi, ou continuer de voir le monde ? Eh bien ! le monde est emporté dans la roue d'or d'Ixion. Voulez-vous avoir l'air d'un pleutre, restez comme vous étiez il y a seulement cinq ans. Que parlait-on alors de la fièvre aurifère ? Aujourd'hui c'est un délire, et j'entends de petits bonshommes haut comme ça qui déclarent d'un air sérieux qu'ils veulent, qu'ils vont gagner leur petit million. Où et comment, s'il vous plaît ?

JULES LECOMTE.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Décidément, M. Roqueplan a transformé l'Opéra. Les choses s'y passent autrefois avec une majestueuse lenteur : tout au plus chaque année voyait-elle éclore une grande œuvre lyrique et un ou deux ballets. Aujourd'hui la musique et la chorégraphie rivalisent d'autorité. A peine *Orfa* vient-elle de continuer le succès de *Mélie*, que la *Fronde* à son tour se présente pour relayer la vogue d'*Orfa*. Le poème de MM. Maquet et Jules Lacroix est quelque peu cousin des *Huguenots* de M. Scribe, et cela se comprend du reste : la *Fronde* est proche parente de la Ligue. En quelques mots voici le sujet du livret :

Richard de Sauverre, jeune gentilhomme du parti hostile à la cour, est fort épris de la charmante et naïve Louise de Champvilliers. Mais ses amours sont traversés par la duchesse de Thémis, une Hermione au petit pied, qui préfère la perdre plutôt que de le voir dans les bras d'une autre. C'est pourquoi l'artificieuse duchesse, informée que Richard est porteur d'un plan de conspiration dont la découverte peut le mener à l'échafaud, souffle dans le cœur de Louise les soupçons de la jalousie. La pauvre enfant exige communication de ce papier, qu'elle croit être un billet écrit par une rivale ; mais le papier une fois en son pouvoir ne tarde pas à passer à celui de la duchesse et de là aux mains de Mazarin. Richard et ses complices sont arrêtés ; celui-ci est jeté dans un cachot, les autres sont traités à la mort. Le captif pourrait s'évader ; mais le gentilhomme se révolte à la pensée d'avoir commis même involontairement une trahison, et, jaloux de réparer sa faute, après avoir pardonné à ce qui fut malgré elle la cause de son crime, il se précipite du haut des murs de sa prison et vient tomber sanglant aux pieds de ses amis qu'on mène au supplice.

Sur ce canevas un peu lugubre pour une époque qui fut moins un drame qu'une tragi-comédie, un compositeur de mérite, M. Niedermeyer, a trouvé moyen de broder une musique dont l'effet, sans être saisissant, n'a pas laissé de satisfaire les amateurs les plus difficiles. Il y a loin de cette partition sans doute à celle des *Huguenots*, mais les chefs-d'œuvre sont rares même au grand Opéra, et telle qu'elle est, la *Fronde* promet de fournir une honorable et fructueuse carrière. La pièce est, d'ailleurs, merveilleusement interprétée, notamment par Roger (Richard de

Sauverre) et par Olin, chargé du rôle du duc de Beaufort, ce personnage récemment exhumé par le théâtre Lyrique, et qui semble appelé à retrouver de nos jours la popularité dont il jouit il y a quelque deux cents ans.

Non moins fécond que son chef de file, le grand Opéra, l'Opéra-Comique a mis au jour deux jumeaux à la fois : la *Lettre au bon Dieu* et *l'Ombre d'Argentine*. Le premier n'a vécu que trois jours ; laissons en paix sa cendre. Le second est, malgré son titre, très vivant et de bonne constitution. C'est l'histoire de M. Pierrot, ou plutôt de Pierrot (car le drôle s'est annobli en se désenfarinant) poursuivi par le spectre d'une maîtresse qu'il laissa jadis tomber à l'eau et qu'il négligea de repêcher. Ce terrible fantôme le poursuit sous toutes les formes, tour à tour diable, petit clerc, soubrette, etc., etc. ; bref, la défunte finit par reconquérir l'infidèle et se faire épouser bel et bien. Ce petit acte, gai, vif, piquant, spirituel, est de feu Bayard pour les paroles et de M. Montfort pour la musique. Le succès a été complet. Mademoiselle Lemercier, charmante dans *l'Ombre d'Argentine*, a eu les honneurs de la soirée.

Encore la musique. Un tout jeune compositeur, M. Aristide Hignard, vient de se produire, non sans honneur, au théâtre Lyrique. Son premier essai a pour titre *Colin-Maillard*. Chant, orchestre et poème, tout cela est simple, frais et plein de grâce. Le libretto, bâti sur la pointe d'une aiguille, peut à peine se raconter. Il s'agit de trois jeunes filles et d'une vieille tante qui cherchent un mari les yeux bandés. La vieille tante n'a pas la main heureuse ; elle tombe juste sur le plus bête et le plus laid. Charles-Quint avait bien raison : La fortune se joue des vieillards !

Que nous reste-t-il à enregistrer ? Au Vaudeville, un proverbe de M. Théodore Barrière : *Quand on veut tuer son chien.....* on dit qu'il est enragé. Quand on veut tromper son mari, on prétend qu'il vous rend malheureux.

Au Palais-Royal, un *Cl de poitrine*, amusante folie de MM. Labiche et Lefranc, deux enfants gâtés du public, nous fait assister aux tribulations d'un entrepreneur de ténors voyageant à la découverte de cette note fantastique évanouie avec Duprez. On a ri : c'est tout ce que demandaient les auteurs.

A. DE BRAGLONNE.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

GUERRE AUX CHAPEAUX RONDS.

Le *Courrier de la Gironde* raconte l'anecdote suivante :

« Il est une histoire qui, depuis huit jours, court la rue, mais une histoire si bizarre, si pittoresque et à la fois si incroyable, qu'on ne nous en voudra pas si nous avons attendu, avant de la raconter, des renseignements précis et d'une exactitude garantie. M. X... est un riche négociant de notre ville. Cœur droit, plein de générosité, intelligence profonde et active, surtout dans le cercle des affaires commerciales; dehors aimables, caractère jovial, il possède toutes ces qualités à un degré supérieur. On peut réclamer de lui un service. son ennemi lui-même n'éprouverait pas un refus: aussi a-t-il conquis l'estime et l'amitié de ceux qui le connaissent.

« M. X... n'a qu'un défaut, c'est une aversion profonde pour les préjugés de notre siècle, contre lesquels il ne trouve ni assez de raillerie, ni assez de sarcasmes. Entre autres costumes qui ont le privilège d'exciter son esprit sarcastique, figure en première ligne cette funeste mode de porter des chapeaux ayant la forme de tuyaux de poêle. Un jour, il rédigea un long mémoire à ce sujet; mais, comme M. X... est avant tout un homme d'ordre, et qu'on lui faisait le reproche de prendre, par sa critique, rang parmi les révolutionnaires, il s'abstint de le produire, se réservant mentalement de lui donner une forme moins compromettante, mais tout aussi vive.

« Depuis cette époque, son humeur s'était assombri. Il causait rarement; et si on obtenait de lui cette concession, il avait toujours soin de regarder son interlocuteur au-dessous de la ceinture, comme s'il eût eu de la répugnance à voir sans cesse devant ses yeux ce malheureux chapeau dont la forme excitait au plus haut point son indignation. Enfin, il y a trois semaines, un changement notable s'opéra dans ses allures; il reprit cet air souriant qu'on lui connaissait autrefois. Les réunions dont il faisait partie se félicitèrent de cette recrudescence de bonne humeur, dont la cause restait à l'état de mystère.

« A la même époque, les habitués d'un cercle très honorable de notre ville se plaignirent d'un fait étrange, qui tous les soirs se reproduisait. Les chapeaux, qu'en entrant dans l'établissement ils accrochaient au porto-manteau de l'antichambre, étaient devenus le point de mire d'une malveillance sans nom. Tous étaient plus ou moins défoncés; les plus neufs, les plus élégants n'étaient point sauvegardés contre cette persécution mystérieuse. On eût dit, quand le propriétaire allait les reprendre, que, pendant son absence, ils avaient rempli l'office de ces coussins élastiques que les gens de cabinet placent d'ordinaire sur le siège où ils restent assis une partie de la journée.

« Le directeur du cercle, malgré les soins qu'il avait apportés à découvrir l'auteur de ces machinations clandestines, les voyait se continuer avec une persistance d'autant plus déplorable pour lui, que les clients, lassés de renouveler sans cesse leurs coiffures, désertaient l'un après l'autre l'établissement. Ce fut il y a huit jours seulement que, s'étant caché derrière un rideau de l'antichambre, il vit M. X... se diriger vers le porte-manteau, saisir successivement chaque cha-

peau, et, d'un coup de poing qui aurait fait honneur à M. Marseille, lui ôter le cachet gracieux qui fait la gloire du chapelier en vogue.

« A cette vue, le maître du cercle faillit perdre connaissance. Il ne pouvait en croire ses yeux: de toutes les personnes qui fréquentaient son établissement, M. X... était le dernier qu'il aurait soupçonné. A la fin, l'exaspération prit chez lui le dessus. Il appela les garçons, il cria: Au secours! et, grâce à cette alarme, le coupable fut pris *flagrante delicto*. On dit que ce dernier n'a pas été fléchi de cet état, qui lui a fourni l'occasion d'une très spirituelle boutade contre cette mode affreuse du chapeau rond dont il est le détructeur enragé. »

LES OISEAUX POITRINAIRES.

On lit dans le *Courrier de Marseille* du 23 avril :

« Voici un fait qui nous est rapporté par un docteur en médecine de nos amis, et que nous livrons à l'appréciation des savants. Un éleveur d'oiseaux pour la chasse au poste, demeurant dans la vieille ville, a par malheur un tout jeune enfant atteint de phthisie pulmonaire. Depuis que les symptômes du troisième degré de la maladie se sont manifestés, ce pauvre homme a vu peu à peu ses petits pensionnaires ne plus boire, refuser les graines les plus fraîches, maigrir et tomber morts, malgré le soin qu'il a eu de tenir les appartements bien propres et bien aérés. Voyant cela, le père du malade a transporté chez un voisin le reste de sa troupe chantante qui jouit en ce moment de la santé la plus parfaite. Seulement il a voulu, l'autre jour, renouveler l'expérience en ramenant un *verdon* dans la chambre du petit malade, et là, malgré les soins les plus assidus, l'oiseau est mort au bout de quarante-huit heures. »

SUICIDE D'UN CHIEN.

Il vient de se passer à Senneville un fait assez singulier. Un chien arabe, qui avait été amené d'Afrique par un militaire, il y a environ douze ans, était devenu, par suite de l'âge, tout à fait sourd et presque aveugle. Or, depuis quelques jours surtout, ce chien était malade de vieillesse. Le 7 de ce mois, ayant quitté la maison de ses maîtres, on le vit traverser les champs et se diriger vers la falaise. Un cultivateur, qui travaillait près de là, étonné de voir cet animal prendre cette direction, dit à une autre personne: « Regarde donc Quibirre (c'était le nom du chien), veut-il se jeter à la falaise? » En effet le chien continue à s'approcher du précipice. Une femme prend un caillou et le lui jette il revient alors sur ses pas, mais on le voit bientôt s'arrêter; il semble s'assurer s'il n'est pas aperçu; puis, reprenant sa dernière direction, il arrive au bord de l'abîme et disparaît. Est-ce l'air de la mer qui a attiré ce chien malade, ou bien peut-il y avoir dans les animaux, comme chez l'homme, dégoût de la vie? Nous posons seulement la question. »

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, musique, rébus, etc. ; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné ; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre ;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste)

Six mois . . 18 fr. | Une année . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expens, the penny delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^r with English translation. 20 d^r

Yearly 35 shillings.

D^r with English translation. 38 d^r

N. B.—For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENI'S office, 16, Greek-Street, Soho, Londⁿ. But, if made in Paris, 27 FRANCS 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . 68 R. [17 fr.] | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOURAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. PAELNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progrès* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par eux.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Irôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. DONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. Vaz, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les états du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMETER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les biblièques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau de postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTEFF, lithographe.
- A GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

Paris. — Imprimerie de I. MARTINET, 2, rue Mignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

6^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

5 Numéro de Mai 1855. — Gravure N° 565.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

UN LION EN VISITE.

On veut bien nous communiquer, lisons-nous dans le *Journal de Maine-et-Loire*, le récit d'une scène des déserts d'Afrique, écrit, le 24 avril dernier, par l'un de nos compatriotes, M. Lef... sous-lieutenant aux spahis, et qui, sans doute, intéressera nos lecteurs. M. Lef... est campé, avec un détachement, à Dalha, près Boggar, sur les confins sud, de la province d'Alger :

« Il faut que je te raconte l'alerte que nous avons eue hier, entre onze heures et minuit. Le premier factionnaire entend du bruit, comme d'une personne qui approchait; il se met en garde, mais quelle est sa stupeur quand il peut reconnaître le nocturne voleur! Ce n'était rien moins qu'un énorme lion qui, en quelques bonds, touche les pieds du factionnaire.

« J'étais en ce moment sous ma tente, lorsque j'entendis les cris répétés : *Au lion! au lion!* Nos cavaliers s'éveillent, se communiquent cette bonne nouvelle, et personne n'ose bouger. Pendant ce temps, mon lion tournait autour du factionnaire, et lui adressait absolument les mêmes singeries que le beau chat blanc de ton père quand il désire être caressé. Il faisait le gros dos, et se frottait contre ses jambes, en poussant de petits cris doucereux.

« Cependant, le factionnaire, enhardi par ces affectueux témoignages, avait pris une résolution. Il parle à son terrible ami comme à un vieux camarade, et le caresse comme s'il l'avait élevé sur ses genoux. Enfin, après cinq ou six minutes de ce manège, ce monsieur s'en est allé tranquillement et sans faire le moindre mal à personne. On aurait dit un bon Bourgeois revenant de faire une visite chez un voisin de campagne.

« Je me suis trouvé à quatre pas de lui, armé, il est vrai, d'un pistolet dans chaque main, et, malgré cette précaution, j'avoue que je n'étais pas à mon affaire. Deux heures après la disparition de notre terrible hôte, tout le monde en frissonnait encore. On a beau porter la moustache de spahis, avoir cent fois joué sa vie avec bonheur ou sans même y songer, on n'en est pas moins homme, et je l'assure que nous aurions préféré de beaucoup une attaque de nos affreux Bédouins à la présence au milieu de nous du magnifique roi des déserts, quelle que fût la magnanimité dont il a daigné user à notre égard... »

LA PLACE QUE TIENT L'OR.

On trouve dans un journal anglais le calcul suivant :

« En évaluant le yard cube d'or à deux millions de livres sterling, ce qui est en chiffre rond sa valeur réelle, tout l'or du monde, s'il était fondu en lingots, pourrait être contenu dans une cave de 24 pieds carrés et de 16 pieds de hauteur. Toutes les richesses déjà recueillies de la Californie et de l'Australie tiendraient dans un coffre fort en fer de 9 pieds carrés et de 9 pieds de haut, tant est petit le cube de métal jaune qui a mis en mouvement tant de populations! »

NOUVEL EXEMPLE DE MAGNÉTISME.

Où s'arrêtera, nous ne disons pas la crédulité publique (nous ne voulons pas la colomnier à ce point), mais la fantaisie des conteurs dans l'histoire déjà longue des tables tournantes? Voici ce qu'on lit dans un recueil cité par le *Salut public* de Lyon :

« L'épreuve avait lieu chez un magister de village, qui avait convoqué pour la solennité le curé, le maire, le percepteur, la plupart des notabilités de l'endroit, y compris le garde champêtre : ce dernier était là pour arrêter la table, dans le cas où elle se serait portée à quelques excès.

« La société s'était partagée en deux groupes, et l'on opérerait sur deux tables, l'une présidée par le maire, l'autre par l'instituteur. Cette dernière se mit bientôt à tourner, emportant dans son mouvement la tabatière du maître d'école oubliée sur le plateau.

« La course du meuble fut si impétueuse, que la tabatière s'ouvrit, et que son contenu se répandit. Aussitôt... chose vraiment admirable, et qui prouve jusqu'à quel point les objets magnétisés sont impressionnables! la table se prit à étourner, et étourna trois fois aussi agréablement que l'honnête magister aurait pu le faire lui-même.

« La surprise des assistants fut extrême, comme on pense bien, et elle fut portée à son comble lorsque la seconde table qui, de son côté, commençait à se mouvoir, fit entendre distinctement ces mots consacrés par la civilité puérile et honnête : Dieu vous bénisse! »

D'une autre part nous lisons dans la *Dunkerquoise* :

« Un navire avait à virer de bord dans notre port, c'est-à-dire à faire une évolution sur lui-même. Au lieu d'employer, comme d'ordinaire, les apparaux, les cordages et la force des bras, l'équipage s'est simplement groupé en cercle, à appliqué ses mains sur le pont, en ayant soin de former la chaîne magnétique par la superposition du petit doigt du poignet; puis, après quelques minutes d'attente, on a vu le navire opérer par enchantement le demi-tour désiré. Bientôt, sans doute, on trouvera à faire bien d'autres applications intéressantes de cette merveilleuse découverte. »

LA TEMPÉRANCE A NEW-YORK.

Un grand spéculateur américain, le célèbre Barnum, vient de proposer à la Société de tempérance de New-York, de payer toutes les contributions de la ville, s'élevant à quatre millions; de faire élever chaque enfant dans une bonne école; de donner à chaque famille une bibliothèque de 100 bons livres, 3 barriques de farine et une robe de soie pour chaque dame, jeune ou vieille, un habillement complet pour chaque homme, jeune ou vieux, et de plus, une entrée libre pour tous au Musée, si on veut lui donner une somme égale à celle qui se dépense dans les 7,000 débits de liqueurs, et interdire pendant un an la vente des spiritueux dans cette ville. Cette somme est évaluée à 10 dollars par jour, soit 25,550,000 dollars pour l'année. Il y a là en effet de quoi tailler bien des robes de soie.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Une de nos abonnées s'est chargée, sans s'en douter, de nous fournir le texte de ce bulletin. Madame de L... du C..., ayant fait à la maison *Lassalle* une commande

complète, a bien voulu nous faire l'honneur de nous prier de lui rendre un léger service, celui d'en surveiller l'exécution, et c'est en nous acquittant de cette flatteuse mission qu'il nous a été donné de nous retrouver au sein de notre élément.

Nous avons reconnu dans la plupart des objets composant cet envoi le cachet du goût exquis de plusieurs maisons de notre connaissance.

La parfaite loyauté qui distingue les chefs de la maison de commission *Lassalle et Cie* leur impose un devoir auquel ils ne manquent ja-

mais, celui de choisir les objets qu'on leur demande là où on leur précise de le faire.

L'envoi était destiné à une jeune et jolie fiancée. Rien n'y manquait. Les châles venaient de la maison du *Person*, les robes avaient été composées par mademoiselle *Nathalie*, cette jeune émule des anciennes gloires de *Palmyre*, de madame de *Baisieux*, de *Victorine*, etc. Les chapeaux et coiffures venaient de chez *Alexandrine*, les bijoux de chez *Darcho*, les sentiments de chez *Lemonnier*, qui a élevé le travail des cheveux au rang de la bijouterie artistique. Les lingeries, les dentelles, les guipures, tout y était; il y avait même une ravissante collection de parfums composée par MM. *Gellé*, parfums classiques et parfums de fantaisie.

La maison du *Zéphir*, ce temple de la mode en miniature, avait fourni deux admirables costumes, l'un pour un petit garçon, l'autre pour sa jeune sœur. C'est une chose incroyable que le goût et le luxe qui se déploient dans cette excellente maison pour vêtir ce petit monde maintenant aussi raffiné que le grand.

La robe de la mariée était en mousseline blanche, garnie de trois volants de point d'Angleterre, le corsage était ouvert devant, et garni de deux petits volants pareils à la jupe.

A travers un corsage de mousseline on voyait sur le devant du corsage en taffetas blanc de la robe de dessous une douzaine de rangées de

petites valenciennes formant chemisette. Les manches, de mousseline, étaient larges et avaient trois volants d'Angleterre montant jusqu'à l'ommanchure; depuis la saignée jusqu'en bas, la manche était ouverte en dessous du bras et retenue par de petits nœuds blancs au n° 4. Une grande écharpe en point d'Angleterre remplaçait le voile.

Après cette simple et riche toilette, nous avons été séduits par une autre robe de mousseline pour soirée d'intimes. Elle était blanche, garnie de sept petits volants dont chacun était recouvert par dix rangées de petite valenciennes assez froncée pour que l'on puisse les faire sauter. Ces sept volants n'avaient point l'air d'être en valenciennes. Une valenciennes, posée en sens inverse, formait la tête de chaque volant. Manches larges, recouvertes de sept petits volants de valenciennes pareils à celle de la jupe. Corsage un peu décolleté et garni de petits volants formant herbe. Nous n'avons jamais rien vu de plus frais et de plus coquet que cette robe, qui fera certes grand honneur à mademoiselle *Nathalie*.

Parmi les coiffures, nous avons vu une très jolie petite capote blanche en tulle et en blondes. Une grande blonde formait la passe; de petites ruches en rubans blancs et bouillons de tulle composaient la capote; une autre grande blonde remplaçait le bavolet. Des plumes blanches nouées de brins de paille étaient posées de chaque côté et retenues au-dessus par une agrafe en paille d'Italie large d'un centimètre, ayant deux grands bouts tombant sur la passe. Le dessous était composé de petits boutons de roses et de plumes blanches nouées de paille et de blondes.

Nous citerons aussi une seconde capote du matin, dont la passe était formée de deux volants de dentelle de paille; sur le fond étaient posés trois bouillons séparés l'un de l'autre par un agrément de paille large d'un centimètre. Un grand nœud bleu de ciel ornait un des côtés. Le tour de tête était en petites fleurs blanches avec des nœuds n° 4, et de la blonde. Rien de plus simple et en même temps de plus élégant que ces deux capotes de madame *Alexandrine*, qui cette année a créé une forme nouvelle et sans bavolet, d'une grande distinction.

Les chapeaux sont très ornés, mais il faut éviter autant que possible la profusion de rubans. Le grand secret du succès de madame *Alexandrine*, c'est qu'elle n'a jamais laissé sortir un chapeau de sa maison sans y poser elle-même les nœuds ou les plumes, qui sont en définitive la grande affaire dans la disposition d'un chapeau.

Nous avons dit que la maison du *Perrou* avait sa part dans cet envoi. Elle y était représentée par un magnifique châle long de l'Inde; par deux petits cachemires carrés, également de l'Inde, brodés l'un en or, l'autre en soies de couleurs, et disposés en *Stella*, c'est-à-dire à coins étagés; par deux crêpes de Chine, l'un blanc, l'autre ponceau, tous deux brodés et chargés de tours, de kiosques, de mandarins et d'oiseaux; enfin par quatre écharpes variées. Les écharpes reviendront infailliblement à la mode cet été, grâce aux quantités de volants que l'on porte. Les châles ont l'inconvénient de chiffonner les volants et de les cacher presque entièrement.

Madame *E. Guillaume* avait été choisie pour fournir la lingerie, et nous en faisons notre compliment sincère à la maison *Lanalle*. Son goût se décelait surtout dans de petits Lounets à fanchon, qui sont, on l'a remarqué sans doute comme nous, plus jeunes que les bonnets avec fond.

Il y avait aussi de charmantes chemisettes garnies de petits nœuds de rubans de couleur.

Nous avons également remarqué un nouveau modèle de confection, de la création de madame *E. Guillaume*, formant pelisse derrière et mantelet devant, de façon que le bras ne se trouve pas caché comme avec la pelisse, avantage qui permet de laisser voir les manches, dont la richesse est aujourd'hui sans bornes.

Parmi les corsets, il y en avait un dont le modèle a été créé par madame *Hippolyte* pour S. M. l'Impératrice, par qui elle a l'honneur d'avoir été brevetée. Ce corset est très court, laisse les hanches presque à découvert, et n'est ouvert que devant. Ce nouveau genre, qui avantage singulièrement la taille, convient surtout aux jeunes femmes minces et élancées. Madame *Hippolyte* a fait faire de si notables progrès à l'art de la corseterie, que la haute faveur dont elle jouit n'est réellement que justice.

Après avoir décrit quelques détails qui caractérisent ce que nous avons déjà dit sur la pluri-économie générale de la mode au printemps de 1853, nous ajouterons que l'aspect de tous les chapeaux ou capotes sortant des maisons vraiment supérieures est à peu de choses près le même. Ce sont des passes courtes, mais encadrant le visage, et dont les bords avoisinant les joues sont cassés et reportés en arrière, de manière à les évaser des côtés seulement; des calottes tombant en arrière et donnant aux coiffures cet ensemble *renversé*. On ne voit plus comme autrefois un chapeau composé de trois



LE MONITEUR DE LA MODE

*Collette de M^{lle} Mathilde Marie Herbert, rue Richelieu, 57, à Paris
 Détail sur le 1^{er} étage de l'hôtel de la rue de la Harpe, n^o 10, à Paris
 Régence de la rue de la Harpe, n^o 10, à Paris
 Bureau de la rue de la Harpe, n^o 10, à Paris
 Paris en France de la rue de la Harpe, n^o 10, à Paris*



parties bien distinctes, savoir : la passe, le bandeau, et la calotte; elles existent de fait, mais elles ne se distinguent que par la variété des ornements. Quant aux chapeaux de paille proprement dits, on ne les remarque que comme des exceptions. La plupart d'entre eux conservent le nom général de chapeaux de paille, quoiqu'ils ne soient en réalité que des combinaisons de paille plus ou moins ouvrée de crin, et de guipure composés mi-partie de crin et mi-partie de paille.

Beaucoup aussi sont en velours brodé de paille, ou en paille ornée de velours.

Les rubans sont extrêmement riches.

Les robes, quand elles ne sont pas à dispositions, sont très ornées. On garnit presque toutes celles en barège de rubans de taffetas posés à plat au bord des volants.

Les corsages sont ouverts jusqu'à la jupe. On fait un grand nombre de corsages blancs avec des jupes en popeline ou en taffetas unis, ornés de gros nœuds de rubans écossais en soie et velours.

Avec les manches pagodes ou avec les manches moins larges, mais aussi courtes, le poignet étranglé par un bord de gant produit un effet commun assez désagréable. Aussi continue-t-on à mettre au bras des bracelets en velours ou en rubans avec des boutons en acier taillé. Les bijoux en acier se font très gracieux et ont un cachet de distinction qui convient aux demi-toilettes, avec lesquelles l'usage de la joaillerie semblerait prétentieux, défaut capital pour une femme élégante et distinguée.

A. G.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 363.

COSTUME D'ENFANT DE QUATRE ANS. — *Petit garçon.* — Chapeau toquet Henri III, en pou-de-soie blanc, garni de ruban et d'une plume.

Le chapeau à la fond rond et droit, en soie blanche; il forme une foule de petits bouillonnés très francs. Les bords sont relevés sur les côtés et forment la pointe devant et derrière. Un ruban blanc plissé garnit tout le tour des bords dessus. Un gros clou est posé devant et laisse sortir une plume qui se couche de côté sur le bord et retombe en arrière en bouclettes qui retournent dessous. De gros nœuds de chaque côté laissent retomber les brides.

Chemisette en batiste à plis creux, terminée au cou par une rosette brodée.

Tunique en popeline de soie gris-perle, brodée de soutache cerise et blanche; petits boutons de soie cerise. Le corsage, qui simule une veste avec gilet pareil, se continue derrière en lasquaine à tuyaux.

Pantalon de batiste avec entre-deux brodés. Souliers, guêtres. Le bot en cuir vernis, la guêtre en popeline grise.

TOILETTE D'INTÉRIEUR. — (La robe convient à la ville.)

Coiffure, cheveux (blonds) en bandeaux bouffants, avec *acrocœ-cœur* de chaque côté. Une grosse torsade composée de cheveux (blonds) et de velours noir couvre la tête. Une grosse natte en velours se rattache à cette torsade, qui forme deux anneaux de chaque côté,

qui s'enroulent et se mêlent derrière au nœud des cheveux.

Robe en taffetas gros bleu à dispositions de velours noir.

Le corsage forme la veste à basques. Montant derrière, il ouvre devant jusqu'au-dessous de la poitrine. Il est liséré tout autour d'un petit velours noir. Avec les petites bandes qui se trouvent pour ornement aux robes à dispositions, on forme les petites pattes rapportées pour garnitures. Trois forment brandebourgs de chaque côté. En haut devant bordées d'une petite dentelle noire. Les autres forment de petits ronds plus ou moins oblongs et sont bordés de dentelles. Ces ornements varient de grandeur. Celui qui est au-dessous des brandebourgs et ceux qui entourent la basque sont de même grandeur; celui qui est au bas de la taille est plus petit.

Les manches ont le même ornement autour en bas; ceux de derrière sont les plus grands. Derrière, seulement à la hauteur du coude, s'en trouve un au-dessus des autres.

La jupe est garnie de trois volants frappés de velours et bordés de velours noir.

Col en guipure, qui se continue en jabot sur un fichu de tulle. Manches en tulle, formant deux bouffants; un volant de guipure retombe entre les deux. Une petite guipure termine celui de dessous sur la main.

TOILETTE DE JEUNE PERSONNE DE QUINZE A DIX-HUIT ANS.

Cheveux en doubles bandeaux ondulés et relevés. (Comme se coiffe l'impératrice, et dans le genre de notre dernière mariée.)

Robe en mousseline de l'Inde unie. Corsage montant, froncé en gerbe. Manches larges serrées dans un petit poignet garni d'une petite dentelle sur l'avant-bras. Jupe ample unie, ourlet de 10 centimètres.

Talrier à corsage fermant derrière, avec jupe en taffetas rose. Le bord du corsage est garni d'une ruche chicorée en taffetas rose. Les jockeys sont garnis de même; celui de devant

croise sur celui de derrière. Le corsage a deux pinces de chaque côté. La jupe est froncée dans la taille; elle est moins longue de 25 centimètres que celle de la robe, est garnie au bas tout autour d'une chicorée rose. Derrière, elle se rattache par quatre nœuds en taffetas. Les bords de l'ouverture sont unis.

Les poches sont fendues, droites, entourées de petits boutons roses et garnies au bas chacune par un nœud rose.

Petites dentelles au col.
Mitaines de dentelle.

LA MAISON BLANCHE.

Nouvelle.

La comtesse de Moncar venait d'hériter, par la mort d'un oncle fort éloigné et fort peu pleuré, d'un vieux château qu'elle ne connaissait pas, quoiqu'il fût à peine à quinze lieues de la terre qu'elle habitait l'été. Madame de Moncar, une des plus élégantes et presque une des plus jolies femmes de Paris, aimait médiocrement la campagne. Quittant Paris à la fin de juin, y revenant au commencement d'octobre, elle entraînait chez elle, dans le Morvan, quelques unes des compagnes de ses plaisirs de l'hiver, et quelques jeunes gens choisis parmi ses danseurs les plus assidus.

Un matin donc, elle et ses hôtes, par une belle matinée de septembre, se mirent en route pour le château inconnu, avec l'intention d'y passer une journée. Un chemin de traverse, que l'on disait praticable, devait réduire à douze lieues le voyage que l'on entreprenait. Le chemin de traverse fut affreux : on s'égara dans les bois; une voiture se cassa; enfin ce ne fut que vers le milieu du jour que les voyageurs, fatigués, et peu émerveillés des beautés pittoresques de la route, arrivèrent au château de Burey, dont l'aspect ne devait guère consoler des ennuis du voyage.

C'était un grand bâtiment aux murs noircis. Devant le perron, un jardin potager, en ce moment sans culture, descendait de terrasse en terrasse, car le château, adossé aux flancs d'une colline boisée, n'avait aucun terrain plat autour

de lui; des montagnes l'écrasaient de tous côtés; elles étaient rocailleuses, et les arbres, poussant au milieu des rochers, avaient une verdure sombre qui atristait les regards, d'autant que l'abandon ajoutait au désordre de cette nature sauvage. Madame de Moncar resta interdite sur le seuil de son vieux château.

— Voilà qui ne ressemble guère à une partie de plaisir, dit-elle, et il me prend envie de pleurer à l'aspect de ce lugubre lieu. Cependant voici de beaux arbres, de grands rochers, un torrent qui gronde: il y a peut-être là une certaine beauté; mais tout cela est plus sérieux que moi, dit-elle en souriant. Entrons et voyons l'intérieur.

— Oui, voyons si le cuisinier, parti hier en avant-garde, est arrivé plus heureusement que nous, répondirent les convives affamés.

Bientôt on acquit l'heureuse certitude qu'un abondant déjeuner serait rapidement servi, et l'on se mit, en attendant, à parcourir le château. Les vieux meubles couverts de toiles usées, les fauteuils qui n'avaient plus que trois pieds, les tables qui branlaient, les sons discordants d'un piano oublié là depuis vingt ans, fournirent mille sujets de plaisanteries. Enfin la gaieté reparut, et au lieu de souffrir des inconvénients de cet inconfortable séjour, il fut décidé que l'on rirait de tout. D'ailleurs, pour ce monde jeune et oisif, cette journée était un événement, une campagne presque périlleuse,

dont l'originalité commençait à parler à l'imagination. On avait brûlé nu fagot dans la grande cheminée du salon; mais des bouffées de fumée s'étaient fait jour de toutes parts, chacun s'enfuit dans le jardin. L'aspect en était bizarre; les bancs de pierre étaient couverts de mousse; les murs des terrasses, souvent éboulés, avaient laissé croître entre les pierres mal jointes mille plantes sauvages, tantôt s'élançant droites et hautes, tantôt tombantes à terre comme des lianes flexibles; les allées avaient disparu sous le gazon; les parterres réservés aux fleurs cultivées avaient été envahis par les fleurs sauvages, qui poussent partout où le ciel laisse tomber une goutte d'eau et un rayon de soleil; le liseron blanc entourait et étouffait le rosier des quatre saisons; le murier sauvage se mêlait au fruit rouge des grosilliers; la fougère, la menthe aux doux parfums, les chardons à la tête hérissée de dards, croissaient à côté de quelques lis oubliés, et au moment où les voyageurs entrèrent dans l'enclos, mille petites bêtes, effrayées de ce bruit inaccoutumé, s'enfuirent sous l'herbe, et les oiseaux quittèrent leurs nids en volant effarouchés de branche en branche, car le silence, qui avait tant d'années régné dans ce paisible lieu, faisait place au bruit des voix et à de joyeux éclats de rire. Nul ne comprit cette solitude; nul ne se recueillit devant elle, et elle fut troublée, profanée sans respect.

Le maître d'hôtel, après avoir vainement créé le long des murailles du château pour trouver une cloche qui pût retentir au loin, se décida enfin à crier du haut du perron que le déjeuner était servi, et le demi-sourire qui accompagnait ces paroles prouvait qu'il se résignait, comme ses maîtres, à prendre le parti de manquer ce jour-là à toutes ses habitudes d'étiquette et de convenance. On se mit gaiement à table; on oublia le vieux château, le désert où il se trouvait, la tristesse qui y régnait; tout le monde parla à la fois, et l'on but à la santé de la châtelaine, ou plutôt de la fée dont la seule présence faisait de cette mesure un palais enchanté. Tout à coup tous les yeux se tournèrent vers les croisées de la salle à manger.

— Qu'est-ce-ci! s'écria-t-on.

Devant les fenêtres du château, on voyait passer et s'arrêter une petite carriole d'osier peinte en vert, avec de grandes roues aussi hautes que le corps même de la voiture; elle était attelée à un cheval gris, court, dont les yeux semblaient être menacés par les bran-cards du cabriolet qui allaient toujours en s'élevant vers le ciel. La capote avancée; de la petite carriole ne laissait voir que deux bras couverts des manches d'une blouse bleue, et un fouet qui chateulait les oreilles du cheval gris.

— Mon Dieu! mesdames, s'écria madame de Moncar, j'ai oublié de vous prévenir que j'avais été absolument forcée de prier à notre déjeuner le médecin du village, un vieillard qui jadis a rendu des services à la famille de mon oncle, et que j'ai entrevu une ou deux fois. Ne vous effrayez pas de cet hôte, il est fort taciturne. Après quelques paroles de politesse, nous ferons comme s'il n'était pas là; d'ailleurs je n'imagine pas qu'il veuille beaucoup prolonger sa visite.

En ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit, et l'on vit entrer le docteur Barnalé. C'était un petit vieillard bien faible, bien chétif, à la physionomie douce et calme. Ses cheveux blancs étaient attachés derrière sa tête et formaient une queue, selon la mode ancienne. Un œil de poudre couvrait ses tempes, ainsi que son front sillonné de rides. Il portait un habit noir et des culottes à boucles d'acier. Sur un de ses bras était placée une redingote ouatée de taffetas puce. L'autre main tenait une grande canne et un chapeau. L'ensemble de la toilette du médecin du village prouvait qu'il avait ce jour-là apporté beaucoup de soin à se parer; mais les bas noirs et l'habit du docteur étaient couverts de larges taches de boue, comme si le pauvre vieillard eût fait une chute au fond de quelque fossé. Il s'arrêta sur le seuil de la porte, étonné de se trouver en si nombreuse compagnie. Un peu d'embarras se peignit un instant sur sa physionomie; puis il se remit et salua sans parler. À cette entrée étrange, les convives furent saisis d'une grande envie de rire, qu'ils réprimèrent plus ou moins bien. Madame de Moncar seule, en maîtresse

de maison qui ne peut pas faillir à la politesse, garda son sérieux.

— Mon Dieu ! docteur, auriez-vous versé ? demanda-t-elle.

Le docteur Barnabé, avant de répondre, regarda tout le jeune monde qui l'entourait, et, quelque simple et naïve que fût sa physionomie, il était impossible qu'il ne se rendit pas compte de l'hilarité causée par sa venue. Mais il répondit tranquillement.

— Je n'ai pas versé, madame, mais un pauvre charretier étoit tombé sous les roues de sa voiture ; je passais, je l'ai relevé.

Après ces simples paroles, le docteur se dirigea vers celle des chaises restée vide autour de la table. Il prit sa serviette, la déploya, en passa une des extrémités dans la boutonnière de son habit, et étala le reste sur sa poitrine et sur ses genoux.

A ce débat, de nombreux sourires errèrent sur les lèvres des convives, et quelques chuchotements rompirent le silence, mais cette fois le docteur ne leva pas les yeux, peut-être ne vit-il rien.

— Y a-t-il beaucoup de malades dans le village ? demanda madame de Moncar, tandis que l'on servait le nouveau venu.

— Hélas ! oui, madame, beaucoup.

— Le pays est-il donc malsain ?

— Non, madame.

— Mais alors ces maladies, d'où viennent-elles ?

— Du grand soleil pendant les moissons, du froid et de l'humidité pendant l'hiver.

Un des convives, affectant un grand sérieux, se mêla à la conversation.

— Alors, monsieur, dans ce pays sain, on est malade toute l'année ?

Le docteur leva ses petits yeux gris vers son interlocuteur, le regarda, hésita et sembla retenir ou chercher une réponse. Madame de Moncar intervint avec bonté.

— Je sais, dit-elle, que vous êtes ici la providence de tout ce qui souffre.

— Oh ! vous êtes trop bonne ! répondit le vieillard, et il parut fort occupé d'une tranche de pâté qu'il venait de se servir.

Alors on laissa le docteur Barnabé livré à lui-même, et la conversation reprit son cours.

Si les regards par hasard tombaient sur le paisible vieillard, on glissait sur lui un léger sarcasme qui, mêlé à d'autres discours, devait, pensait-on, passer inaperçu de celui qui en était l'objet. Ce n'était pas que ces jeunes gens et ces jeunes femmes ne fussent habituellement polis, et n'eussent de la bonté au fond du cœur ; mais, ce jour-là le voyage, l'entrain du déjeuner, leur réunion, les rires qui avaient commencé avec les événements de la journée, tout cela avait amené une gaieté sans raison, une moquerie communicative, qui les rendaient sans merci pour la victime que le hasard jetait sur leur chemin. Le docteur parut manger tranquillement, sans lever les yeux, sans prêter l'oreille, sans proférer une parole ; on le tint pour sourd et muet, et le déjeuner s'acheva sans contrainte.

Quand on sortit de table, le docteur Barnabé fit quelques pas en arrière, laissant chaque homme choisir la femme qu'il voulait reconduire au salon. Une des compagnes de madame de Moncar étant restée seule, le médecin du village s'avança timidement, et lui offrit non le bras, mais la main. Les doigts de la jeune femme étaient à peine effleurés par les doigts du docteur, qui, légèrement incliné en signe de respect, s'avancait à pas comptés vers le salon. De nouveaux sourires accueillirent cette entrée, mais aucun nuage ne se montra sur le front du vieillard, que l'on déclara aveugle aussi bien que sourd et muet.

M. Barnabé s'étant séparé de sa compagne, chercha la plus petite, la plus modeste des chaises du salon. Il la poussa à l'écart, bien loin de tout le monde, s'y assit, plaça sa canne entre ses genoux, croisa ses mains sur la pomme de la canne, et vint appuyer son menton sur ses mains. Dans cette position méditative, il resta silencieux, et, de temps à autre, ses yeux se fermèrent, comme si un doux sommeil, qu'il n'appelait ni ne repoussait, eût été au moment de s'emparer de lui.

— Madame de Moncar, s'écria un des voyageurs, je pense que vous n'avez pas le projet d'habiter ces ruines et ce désert ?

— Non, vraiment, ce n'est pas mon projet ; mais voici de hautes futaies, des bois agrestes. M. de Moncar pourrait bien être tenté, au mo-

ment des classes, de venir ici passer quelques mois d'automne.

— Alors il faudra abattre, reconstruire, déblayer, arracher!

— Faisons un plan, s'écria la jeune comtesse; sortons, et traçons le jardin futur de mes domaines.

Mais il était dit que cette partie de plaisir tournerait à mal, car en ce moment un gros nuage creva et laissa tomber une pluie fine et serrée. Il était donc impossible de quitter le salon.

— Mon Dieu! qu'allons-nous faire? reprit madame de Moncar; les chevaux ont besoin de plusieurs heures de repos. Il est évident qu'il pleuvra longtemps. Cette herbe qui pousse partout est mouillée à ne pouvoir laisser faire un pas d'ici à huit jours; toutes les cordes du piano sont cassées. Il n'y a pas un livre à dix lieues à la ronde. Ce salon est glacial et triste à mourir. Qu'allons-nous devenir?

En effet, la bande, naguère joyeuse, perdait insensiblement sa gaieté. Les chuchotements et les rires étaient remplacés par le silence. On s'approchait des fenêtres, on regardait le ciel; ce ciel restait sombre et chargé de nuages. Tout espoir de promenade était désormais impossible. On s'assit, tant bien que mal, sur les vieux meubles. On essaya de ranimer la conversation; mais il est des pensées qui ont besoin, comme les fleurs, d'un peu de soleil, et qui restent éteintes quand le ciel est noir. Toutes ces jeunes têtes semblaient s'incliner, battues par l'orage, comme les peupliers du jardin que d'un regard oisif on voyait ondoyer au gré du vent. Une heure s'écoula péniblement.

La châtelaine, un peu découragée du non-succès de sa partie de plaisir, languissamment appuyée sur le balcon d'une fenêtre, regardait vaguement ce qui se trouvait devant elle.

— Voilà, dit-elle, là-bas, sur le coteau, une petite maison blanche que je ferai abattre; elle cache la vue.

— La maison blanche!... s'écria le docteur. Il y avait plus d'une heure que le docteur Barnabé était immobile sur sa chaise. La joie, l'ennui, le soleil, la pluie, tout s'était succédé sans lui faire proférer une parole. On avait complètement oublié sa présence; aussi tous

les regards se tournaient-ils brusquement vers lui, lorsqu'il fit entendre ces trois mots: — La maison blanche!...

— Quel intérêt portez-vous donc à cette maison, docteur? demanda la comtesse.

— Mon Dieu! madame, prenez que je n'ai rien dit, répondit modestement celui-ci. On l'abattra sans nul doute, puisque tel est votre bon plaisir.

— Mais pourquoi regrettez-vous cette vieille mesure?

— C'est... mon Dieu! c'est qu'elle a été habitée par des personnes que j'aimais... et...

— Et qu'elles comptent y revenir, docteur?

— Elles sont mortes depuis longtemps, madame, car elles sont mortes quand j'étais jeune!

Et le vieillard regarda avec tristesse la maison blanche, qui, sur le revers de la montagne, s'élevait, au milieu des bois, comme une marguerite au milieu du gazon.

Il y eut quelques instants de silence.

— Madame, dit un des voyageurs bas à l'oreille de madame de Moncar; madame, il y a ici quelque mystère. Voyez comme notre Esculape est devenu sombre. Un drame pathétique s'est passé là-bas; un amour de jeunesse peut-être. Demandez au docteur de nous faire ce récit.

— Oui! oui! murmura-t-on de toutes parts; le récit! une histoire! une histoire! et, si l'intérêt manque, nous aurons pour nous égarer l'éloquence de l'orateur.

— Non pas, messieurs! répondit à demi-voix madame de Moncar; si je demande au docteur Barnabé de raconter l'histoire de la maison blanche, c'est à la condition que personne ne rira.

Chacun ayant promis d'être sérieux et poli, madame de Moncar s'approcha de M. Barnabé.

— Docteur, dit-elle en s'asseyant près du médecin, à cette maison, je le vois, se rattache quelque souvenir d'autrefois qui vous est resté précieux. Voulez-vous nous le dire? Je serais désolée de vous donner un regret qu'il serait en mon pouvoir de vous épargner; je laisserai cette maison si vous me dites pourquoi vous l'aimez.

Le docteur Barnabé parut étonné et demeura

silencieux. La comtesse s'approcha plus encore de lui :

— Cher docteur, dit-elle, voyez quel mauvais temps ! comme tout est triste ! Vous êtes le plus âgé de nous tous, contez-nous une histoire ! Faites-nous oublier la pluie, le brouillard et le froid.

M. Barnabé regarda la comtesse avec un grand étonnement.

— Il n'y a pas d'histoire, dit-il ; ce qui s'est passé dans la maison blanche est bien simple et n'a d'intérêt que pour moi, qui aime ces jeunes gens ; des étrangers ne peuvent pas appeler cela une histoire. Et puis je ne sais ni conter ni parler longuement quand on m'écoute. D'ailleurs, ce que j'aurais à dire tous triste, et vous êtes venus pour vous amuser.

Le docteur appuya de nouveau son menton sur sa canne.

— Cher docteur, reprit la comtesse, la maison blanche restera là, si vous dites ce qui vous la fait aimer.

Le vieillard parut un peu ému ; il croisa, décroisa ses jambes, chercha sa tabatière, la re-

mit dans sa poche sans l'ouvrir ; puis, regardant la comtesse :

— Vous ne l'abaissez pas ? dit-il en montrant de sa main maigre et tremblante la demeure qu'on voyait à l'horizon.

— Je vous le promets.

— Eh bien ! soit, donc ! je ferai cela pour eux ; je sauverai cette maison où ils ont été heureux.

Mesdames, reprit le vieillard, je ne sais pas bien parler ; mais je pense que le moins savant en arrive toujours à se faire comprendre quand il dit ce qu'il a vu. Cette histoire, sachez-le d'avance, n'est pas gaie. On appelle un musicien pour chanter et pour danser ; on appelle un médecin quand on souffre et qu'on est près de mourir.

Un cercle se forma autour du docteur Barnabé qui, restant les mains croisées sur sa canne, commença tranquillement le récit suivant, au milieu de l'auditoire qui, tout bas, projetait de sourire de ses discours.

(Par l'auteur de RÉSIGNATION.)

(La suite au prochain numéro.)

COURRIER DE PARIS.

Que vous dire ? de quoi vous parler ? Il n'y a plus de commerce, plus de causeries, plus de littérature, plus de politique. Paris est en proie à la *fièvre tournante*. Les tables tournent, les chapeaux tournent, les clefs tournent et le monde, qui tournait autrefois, s'arrête pour regarder tourner tout cela. Les relations de société ne se conservent que pour les besoins de la rotation universelle. L'homme ne sent plus le charme de la société de son semblable que parce que seul il ne peut rien faire tourner.

Les formules de la politesse sont supprimées. L'expression de tous les sentiments est considérablement abrégée.

On s'aborde en ces termes :

— Bonjour. Pourquoi avez-vous un crêpe à votre chapeau ?

— Parce que j'ai perdu mon père.

— Ah ! Eh bien, donnez-le, votre chapeau, nous allons le faire tourner. Un chapeau avec un crêpe ! je n'en ai pas encore expérimenté. Peut-être va-t-il s'en dégager quelque lumière nouvelle.

Mais, que dis-je ! les tables et les chapeaux sont déjà vieux de huit jours. Ce sont des expériences que l'on abandonne aux provinciaux et aux débutants en physique. La haute société est préoccupée de cent mille autres découvertes plus étonnantes les unes que les autres. Les salons sont transformés en tréteaux d'escamoteur. Vous y trouverez quinze, vingt, cent personnes divisées par petits groupes occupés chacun d'une expérience spéciale.

Celui-ci tient à la main une baguette suspendue à un cheveu. Il s'agit, par la toute-puissance de la volonté magnétique, de déterminer un

mouvement de pendule de la bague vers une position désignée.

L'opération réussit (en ce moment tout réussit) : admiration générale !

Attention ! autre phénomène : Voici un verre plein d'eau, tout à fait plein. Il s'agit d'y introduire 25 louis sans le faire déborder. Malheureusement c'était dans une société de gens de lettres : nous n'étions que vingt, on n'a pu trouver que trois louis et une pièce de 40 sous. Les trois louis, précipités dans le vase, n'y ont produit aucune perturbation dans le niveau de l'eau. Les gens à leur aise peuvent continuer l'expérience avec les louis qui nous manquaient.

Passons à une autre.

Étant données une pièce d'or et une pièce d'argent, vous les placez sur une table et les couvrez d'une assiette : survient un sorcier qui, armé d'une paire de ciseaux suspendue à un fil de coton (le coton est en hausse), vous dira sans jamais se tromper où est l'or et où est l'argent. Son procédé est très simple : le ciseau placé perpendiculairement à l'argent se meut par un mouvement de pendule ; placé dans les mêmes conditions relativement à l'or, il se meut circulairement. Ce dernier phénomène est incontestable. Je l'ai vu, mais ce n'est pas une raison pour que j'y croie.

Nous avons encore la clef dans le livre, le cheveu dans la soupo pour se faire aimer magnétiquement (je crains de tomber éperdument amoureux de ma cuisinière), le vaisseau échoué qui a été remis à flot par l'imposition des mains, et je ne sais combien d'autres merveilles qui laissent bien loin derrière elles l'âne savant qui se chargeait de désigner la personne la plus coquette de la société.

Beaucoup de ces expériences se réduisent à la fameuse formule qu'Arnal avait relevée dans un livre de tours et qu'il exposait ainsi dans l'*Humoriste* :

Manière d'avaler un couteau : Vous prenez un couteau, vous faites semblant de l'avaler ; vous ne l'avez pas : le tour est fait.

Beaucoup d'autres expériences réussissent par la complicité involontaire et la fraude mentale des opérateurs toujours heureux d'émervueillir leur public par une réussite. Mais il n'est pas moins vrai qu'au bout de toutes les mysti-

fications et de toutes les exagérations, il reste un travail curieux qui s'exerce en ce moment sur la matière inerte en lui communiquant la vie et le mouvement. D'où vient cette découverte et où s'arrêtera-t-elle ? Je ne sais. Ces périlités produiront-elles quelque grand résultat ? C'est possible. La science est avertie cette fois, elle s'est laissée très franchement entraîner par le torrent. Tous les cabinets de physique sont en fermentation.

On sonde et l'on scrute tout le rapport négatif ou positif des métaux et de toutes matières entre eux, la marche des courants magnétiques, leur accélération ou leur paralysie selon les diverses conditions d'atmosphère, d'âge et de sexe des participants. Que sais-je ? La nature entière va s'animer et se dévoiler. Nous avons vécu jusqu'ici en ignorants présomptueux. Déjà on nous avait bien dit que les plantes avaient un sexe, une vie organique, etc. Nous allons en apprendre bien d'autres ! Il paraît qu'il y a des chapeaux du masculin et des chapeaux du féminin.

Je me borne à cette dernière découverte, n'étant pas très sûr des autres.

Ces expériences ont éveillé partout le goût du merveilleux. Les fantômes sortent de leur lincoln. On se raconte et l'on écoute avec le plus grand sérieux des récits du pressentiments, d'apparitions et d'accidents fantastiques. Pas plus tard qu'hier, un jeune homme dont le père occupe une haute position dans l'empire racontait son odyssée électrique : ce jeune homme est attaché à une grande administration. Le soir il retourne à son travail ; trois soirs de suite, à la même heure, deux cartons se sont violemment détachés de leur casier et les bougies se sont éteintes. Ce que je puis vous affirmer, c'est que le narrateur est très convaincu, convaincu à ce point qu'il n'ose retourner à sa besogne du soir.

Il y a quinze jours, pareille histoire eût fait pouffer de rire. Aujourd'hui elle est accueillie avec une haute déférence, et un des auditeurs, le plus souvent médecin ou chimiste, ne manque jamais d'ajouter :

« Mais parbleu, monsieur, il n'y a rien que de très simple dans votre aventure : les ignorants ou les gens de mauvaise foi peuvent

» seuls nier l'existence, autour de nous, d'agens mystérieux et invisibles.....

» — Certainement, certainement, reprend toute la société.

» — Oh ! mais, s'écrie en minaudant une jeune dame, c'est effrayant. On n'est plus en sûreté chez soi, je n'oserai plus coucher à ma campagne d'Auteuil... C'est si désert !

» — Madame, reprend le docteur, les farfadets ne sont pas plus attirés par la solitude qu'ils ne sont effrayés de la multitude. Voici ce qui m'est arrivé à moi, il y a deux ans, rue de Richelieu, quartier assez peuplé, et comme vous voyez. J'étais rentré chez moi après avoir veillé jusqu'à minuit auprès d'une femme arrivée dans sa maladie au jour critique et croyant sa crise ajournée au lendemain. Il y avait une heure que je m'étais mis au lit, lorsque je me sentis seconer par une main vigoureuse et j'entendis distinctement la voix du mari de cette dame qui criait : « Accourez donc vite, la crise s'est produite. — L'impression fut si vive que je cédai à cette révélation, et à la porte de ma maison, je rencontraï le mari qui me répéta textuellement les paroles que je venais d'entendre. Je lui demandai s'il n'était pas déjà monté chez moi ; il me répondit que non, et parut très étonné de ma question. Je n'ai jamais osé raconter cela à personne de peur de passer pour un halluciné. Il faut l'entraînement général et la bionveillance de tous les auditeurs pour les choses surnaturelles, pour me décider à cette curieuse révélation. »

Une fois engagée sur cette pente, la conversation tourne sur elle-même comme une table ou un chapeau, et l'on épouise toutes les histoires de la magie blanche et de la magie noire.

« — Vous rappelez-vous, dit un vieux militaire, l'histoire d'un capitaine des guides du premier consul, tué à Marengo ? C'était un officier très distingué ; il s'appelait Steingel, et, ce qui suffirait à l'immortaliser, son nom se trouva sur les lèvres de l'empereur dans les quelques minutes du délire qui précéderent l'agonie de Sainte-Hélène (Steingel, presseur la charge ! courez, ils sont à nous).

» Une heure avant que la bataille de Marengo s'engageât, Steingel aborda le pre-

mier consul, qui lui portait une affection particulière. — Mon général, lui dit-il, je viens vous recommander ma famille : je serai tué aujourd'hui.

» — Et d'où vous vient ce funeste pressentiment ? dit Bonaparte.

» — D'un rêve qui m'est survenu cette nuit, et vous saurez, général, que ces avertissements surnaturels n'ont jamais manqué à aucune crise de ma vie. Je venais de m'endormir lorsqu'une étroite puissante me réveilla en sursaut. J'étais dans les bras d'un immense dragon autrichien, qui me dit avec un rire infernal : Dans quelques heures tu seras à moi ! L'uniforme du soldat disparut alors comme par enchantement, et il ne resta que l'affreux squelette de la mort qui m'étreignait avec force. Trois fois, je réussis à m'endormir, et trois fois je fus réveillé par la même apparition. Croyez ou ne croyez pas, mon général, mais ma conviction est arrêtée : je ne verrai pas votre victoire.

» Bonaparte essaya de traiter légèrement cette étrange révélation : mais il en fut lui-même très frappé, car on sait que sa destinée miraculeuse l'avait rendu plus que personnellement accessible à toutes les superstitions. — A quatre heures du matin, la bataille s'engageait ; à huit heures, une charge de cavalerie mit en présence le corps des guides et les dragons autrichiens. Un de ces derniers se détacha et vint se ruer sur Steingel : ses camarades l'entendirent s'écrier : « C'est toi, je te reconnais, je t'appartiens. » Et il tomba frappé en pleine poitrine. »

Voilà où en sont les salons parisiens. On y passe en revue toute l'armée des lutins et des gnomes depuis le génie familial de Socrate jusqu'au petit homme rouge des Tuileries qui apparaît aux dynasties expirantes, et je vous répète qu'on ne rit que du bout des lèvres : depuis que les tables et les chapeaux tournent, on peut tout croire !

A l'étalage des libraires vous ne voyez que des pancartes annonçant : *La table qui tourne et la table qui répond*. — *La danse des tables*, avec une superbe lithographie colorisée représentant cinq messieurs, fort laids comme presque tous les messieurs dans l'attitude magistrale

commandée par l'opération magnétique. A l'heure qu'il est il n'y a encore que cinq vaudevilles en répétition sur les *tables tournantes*. Mais soyez indulgent et considérez que la fièvre qui nous travaille a éclaté tout à coup, et que nos improvisateurs n'ont pas encore eu le loisir de tailler leur plume. Ayez confiance en eux. Le Français cultive avec acharnement l'à pro-

pos. Il réduit tout en chansons et en vaudevilles, ses victoires, ses révolutions, ses grands hommes, ses gloires et ses ridicules. Il n'apparaît pas un singe savant, un Osage ou une girafe qu'ils ne soient immédiatement traduits en scène. L'oncle Tom a vécu... place aux *tables tournantes* et à au rideau ! »

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Le Théâtre-Italien vient de clôturer sa saison d'hiver par une nouveauté inconnue à Paris. Le *Bravo* de Mercadante a été monté avec un luxe de mise en scène et une perfection d'exécution qui n'ont rien laissé à désirer. A coup sûr la musique de Mercadante pourrait être plus nourrie de mélodie, mais le savoir et l'adresse suppléent à ce qui manque du côté de la pensée, et puis l'œuvre est interprétée par mademoiselle de Lagrange, MM. Bettini et Beletti, de manière à charmer l'oreille la mieux disposée à la critique. La reprise du *Bravo* inaugurera brillamment la saison prochaine, qui promet de dédommager l'imprésario, M. Corti, des sacrifices qu'il a dû s'imposer dans le cours de la campagne éroulée.

Aux Variétés, MM. Cormon et Grangé nous ont promis de salon d'une dame de charité au boudoir d'une petite-maitresse, en passant par l'atelier d'une dame artiste. Cette série d'esquisses plus ou moins logiquement soudées a pour titre les *Femmes du monde*. Ce ne sont pas précisément des portraits peints d'après nature, mais bien des esquisses de fantaisie, qui ne manquent, d'ailleurs, ni de gaieté ni d'esprit.

Le Vaudeville s'est chargé de se démentir et de se rétorquer lui-même. A sa *Dame aux camélias*, touchante apothéose de la lorette aimante et dévouée, il oppose aujourd'hui les *Filles de marbre*, sanglante satire de la courtisane sans cœur et sans entrailles. Ce tableau, malheureusement plus vrai que le précédent, a obtenu un succès égal à celui de l'ouvrage de M. Dumas fils, succès auquel n'a pas nui la présence d'une de ces Laïs de bas étage dont la carrière dramatique commença sous les suspices du bal Mabille, et que toute la salle montrait au doigt, tandis qu'elle

assistait en ricanant à cette odyssée, qui est la sienne. Honneur à MM. Barrière et Thiboust, qui n'ont pas craint de faire descendre ces méprisables créatures des cousins de leur équipage pour les attacher sur la sellette : ce qu'ils ont fait là est mieux encore qu'une bonne pièce, c'est une bonne action.

Au Palais-Royal, *il faut rire, rire et toujours rire*, selon le précepte de ce bon Désaugiers. Le *Bourreau des crânes* est une des meilleures facéties de ce théâtre fécond en choses droïtiques. Le combat de Sainville et de Ravel faisant assaut de pointes, de lazzi et de calembours est assurément un des duels les plus divertissants dont il vous soit jamais donné d'être témoin. Cette exubérante folie a pour auteurs MM. Lafargue et Siraudin.

Voulez-vous pleurer au contraire ? Conrez à la Porte-Saint-Martin. Vous y verrez le *Vieux caporal*, sous les traits de Frédéric Lemaitre, perdant tout à coup la parole dans un accès d'indignation et de colère ; puis, après trois actes de silence et de pantomime, la retrouvant tout à coup à la vue de son fils près de se suicider, comme le fils de Cyrus à l'aspect de son père menacé par le glaive d'un soldat. Le drame de MM. Dumanoir et d'Ennery ne manque assurément ni d'émotions ni de combinaisons heureuses, mais son principal mérite est de nous montrer Frédéric Lemaitre sous la seule face de son talent où cet acteur ruiné par l'âge, sans voix et presque sans haleine, soit dorénavant acceptable. Ce rôle du vieux caporal sera pour lui le chant du cygne, à moins qu'à l'avenir il ne se résigne à jouer les personnages muets.

Franchement, il est triste de voir un comédien supérieur, un artiste illustré par tant de belles

créations, se survivre à lui-même et s'imposer en quelque sorte à une génération qui ne l'a connu qu'à son déclin et qui le pleint même en l'applaudissant. Ce n'est point ainsi qu'en agit cet excellent Odry, dont les journaux viennent d'annoncer la fin. Quand il vit ses cheveux grisonner, qu'il sentit ses dents chanceler, ses jambes s'alourdir, qu'il s'aperçut enfin des atteintes de l'âge, il eut le courage de prendre sa retraite et de s'ensevelir en quelque sorte dans sa gloire, car il venait de mettre le sceau à sa réputation en créant le rôle de Bilboquet des *Saltimbanques*, le plus riche fleuron de sa couronne. Plus sage que Frédéric Lemaître et que bien d'autres, il résista aux suggestions de l'amour-propre, aux instances de ses amis et de ses admirateurs, et alla tranquillement achever sa vie dans une charmante villa acquise des fruits de son travail, en laissant au théâtre le brillant souvenir d'un talent à son apogée.

Sa comédie, la vieille Flore, l'a suivi de près dans la tombe. Ne semble-t-il pas, à les voir disparaître à si peu d'intervalle l'un de l'autre, qu'Atala ne pût vivre sans Bilboquet. Avec Flore et Odry s'éteint cette pléiade de comédiens populaires, Tiercelin, Vernet, Bosquier-Gavaudan, Brunet, la vieille mère Vautrin, qui firent jadis, dans un genre aujourd'hui perdu, la fortune du théâtre des Variétés.

Le beau Panorama des Champs Élysées, illustré par la magnifique toile de la *Bataille d'Eylau*, vient de rouvrir ses portes pour nous faire assister à l'admirable spectacle de la *Bataille des Pyramides*. On sait que M. le colonel Langlois excelle à peindre ces merveilleux faits d'armes dont il peut dire, à l'exemple du pieux Énée : *Quorum pars magna fui*. Ici l'artiste soldat s'est véritablement surpassé. Rien ne saurait rendre l'aspect à la fois imposant et terrible de ce vaste champ de bataille couvert de combattants, de morts, de mourants, de fuyards jetés pêle-mêle dans les flots du Nil bleu qu'éclairaient les rayons du soleil couchant et où se reflètent les flammes des vaisseaux de Mourad-Bey incendiés par la

flotte française. Ces carrés hérissés de fer, ces colonnes qui s'élancent à la baïonnette, ces canons qui vomissent la mort, ces chevaux qui galopent sans cavalier ou traînant leurs maîtres enchaînés à leurs étriers, ces mamelouks qui se précipitent avec rage contre ces murs d'acier, au pied desquels ils viennent expirer, ces femmes, ces esclaves, ces chameaux fuyant épouvantés, ces arbres, ces tentes, ces maisons brisés, percés, lézardés par les boulets et par les balles, toutes ces horreurs au milieu de cet admirable paysage, sous ce ciel doré de l'Orient, forment un spectacle tellement saisissant, que l'œil finit par faire illusion à l'oreille et qu'on croit entendre, au milieu du bruit de la fusillade et de l'artillerie, réentendre les cris de douleur et les clameurs de désespoir. C'est faire assurément le plus bel éloge du peintre que de dire qu'il a su s'élever à la hauteur de son sujet.

Un mot encore. Voici le printemps qui cette fois arrive pour tout de bon et nous ramène le soleil, les feuilles, les fleurs et l'air tiède et odoriférant. C'est le signal de la réouverture de ces jardins où la musique, la danse, les feux d'artifice, les jeux et les amusements de toute espèce offrent leurs amorce au public. Parmi ces établissements chers au public parisien, brille au premier rang le *Parc d'Asnières*, véritable jardin d'Armide, dont trois années de vogue ont désormais consacré le succès. L'administration nous promet pour l'année qui s'ouvre des fêtes sans égales et des surprises toutes nouvelles. Acceptons-en l'augure avec confiance, le passé nous répond de l'avenir.

A. DE BRAGIONNE.

Il vient de paraître chez Chabot, éditeur de musique, un charmant duo-houffe de Parizot et Marc Constantin, intitulé *la Melomanie*. Nous le recommandons vivement aux dilettanti parisiens.

Ad. GOUBAÛD, directeur-gérant.

UNE CHASSE AU RACCOON.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Ceux de nos lecteurs qui visitent quelquefois le Jardin zoologique doivent y avoir remarqué un animal assez gracieux, de la taille d'un renard, au pelage gris brun, très reconnaissable à l'élevation de l'arrière-partie de son corps et à la bizarrerie d'une raie brune qui traverse le front et les yeux pour arriver jusqu'aux joues.

Ce petit animal, d'un caractère doux, très joueur, plein d'agilité dans ses mouvements, est le raton laveur des naturalistes, le raccoon des Américains du Nord. Ce nom est devenu populaire en Europe depuis que nous avons pu lire dans la *Cute de l'oncle Tom* ces expressions empruntées à la chasse dont il est l'objet : énarbrer le raccoon, c'est-à-dire acculer la bête dans un arbre creux.

Quelques épisodes d'une pareille chasse se sont produits l'autre jour au Jardin zoologique. Parmi un convoi considérable d'animaux récemment arrivés de l'Angleterre, dont nous avons parlé, il se trouvait un second raccoon. Ce nouveau pensionnaire partage le logis de son prédécesseur, mais se montrant beaucoup plus farouche que ce dernier, il a trouvé moyen, la nuit de son arrivée, de forcer sa cage, ce à quoi son compagnon n'avait jamais songé, et de prendre la clef des champs.

Le matin venu, après de longues recherches, le gardien, auquel il était confié, le trouva perché sur un des arbres séculaires du parc et il se mit en devoir de le réintégrer dans sa prison. Ce n'était pas chose facile. Il fallut se résigner à grimper sur l'arbre, et à mesure que l'homme montait, le fugitif s'élevait de branche en branche, avec autant d'assurance que s'il eût été à terre. Une véritable chasse, très émuante, commença. L'animal, si doux, si inoffensif en cage, défendait sa liberté avec désespoir. Acculé aux dernières branches, qui vingt fois faillirent se briser sous le poids du gardien, il avait fait face à son ennemi et il l'attaquait rudement avec les seules armes que la nature lui avait données, ses dents et surtout ses griffes. Un moment, obligé de se servir de ses membres de devant, il vint tomber sur une des branches très rapprochées de terre. Mais au lieu de s'enfuir, il remonta pour recommencer la lutte. Le gardien, qui avait fait preuve de la plus grande intrépidité, s'épuisait, perdait du sang par ses nombreuses blessures et allait abandonner la partie, lorsque les autres gardiens accourus sur les lieux vinrent à son secours et l'aiderent à ramener triomphalement le raccoon dans sa cage.

SIC VOS NON VOBIS.

Voici un petit trait de mœurs trop caractéristique et qui peint trop bien le naturel de certains individus qui se plaignent toujours et à propos de tout, pour que nous nous fassions scrupule de le raconter :

« Un haut fonctionnaire d'une administration parisienne, M. X... possède depuis plusieurs années, aux portes de Paris, un terrain sans emploi, attendant le caprice de la spéculation qui de temps en temps rayonne vers ces limites. Il

Y a quelques jours, M. X... qui par hasard se promenait dans ses parages, éprouva la fantaisie de reconnaître sa nue propriété. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'au lieu d'une friche inculte, il aperçut une verte savane dont les nuances alignées offraient à l'œil tout le pittoresque aspect d'un champ soigneusement cultivé ! En effet, un immense plant de pommes de terre nouvelles s'y déployait en hauts rangs de fanes magnifiques, attestant par la richesse de leur végétation la fécondité de leurs racines. — Parbleu ! se dit à lui-même M. X..., voilà de belles pommes de terre ! C'est étonnant, je n'en ai pourtant pas semé.

Puis orientant avec plus de soin son regard sur cet horizon, pour lui vraiment magique, M. X... finit par apercevoir dans un coin un être animé, lequel, courbé vers la terre, sarclait, binait, écloyait ces malheureux tubercules avec l'active ardeur d'un homme qui ne se démanche pas pour autrui. — C'est étonnant ! se dit de nouveau notre promeneur, je ne me connaissais pourtant pas de locataire. Et, s'approchant comme par manière de flânerie, M. X... entama avec l'obstiné piocheur un colloque agronomique, qui pouvait être aussi bien de l'intérêt que de la curiosité.

— Vous avez là de belles pommes de terre, mon brave ?

— Oui, le terrain n'est pas mauvais, reprit l'homme à la houe, mais il m'a donné bien du mal !

— Le terrain est bon ? répliqua M. X..., enchanté de l'appréhender ; eh bien ! mais, vous devez posséder là le menu d'une assez jolie récolte.

— Peut-être j'en tirerai bien quelque chose ; fit le travailleur avec une certaine satisfaction.

— Mais ce quelque chose, s'il ne vous coûte que votre peine, doit encore être pour vous d'un bon profit ?

— Oh ! répliqua alors notre homme d'un ton dolent, quand on a payé le percepteur et quand on a payé le propriétaire, ce qu'il en reste, allez, n'est pas le Pérou.

A cette sortie naïvement caractéristique, M. X... n'y tint plus de rire, et jugeant qu'il était temps de révéler son identité :

— Voyons, mon brave, je vous prévins que le propriétaire c'est précisément moi, et il me semble que jusqu'à présent je n'ai pas été trop exigeant pour les contributions ni pour le loyer.

Un peu surpris à son tour par cette assertion péremptoire et à laquelle il était loin de s'attendre, notre homme se réfugia d'abord dans de timides excuses, puis, de fil en aiguille, finit par avouer qu'en sa qualité de voisin, ayant remarqué depuis longtemps ce terrain abandonné et sans maître apparent, il avait eu l'idée de le faire fructifier à sa manière.

— Je ne vous en veux pas, reprit plaisamment M. X..., et tout ce que je vous demande, c'est de m'envoyer un plat de vos pommes de terre, que je me figure excellentes, mais je vous avoue que je tiens à les goûter.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, musique, rébus, etc.; 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir sur papier de Chine au choix de l'abonné; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre;

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of express, the posty delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D° with English translation. 20 d°

Yearly. 35 shillings.
D° with English translation. 38 d°

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 18, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^o.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Irlande, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. Vax, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du Postverein allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHIER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- A GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à l'orto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. BONDI Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINCK et Co, libraires, Long Warff.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Mignon

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

7^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

1^{er} Numéro de Juin 1853. — Gravure N^o 564.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

A TOUS LES MARIS. — A TOUTES LES DAMES.

LE

TRÉSOR DE LA MAISON

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE DES FEMMES ÉCONOMES,

DIRIGÉ PAR

M^{me} DE BASSANVILLE

Avec le concours de personnes spéciales, pour le bien-être des familles.

LE TRÉSOR DE LA MAISON, guide d'une bonne administration domestique, publie chaque mois, dans un ordre logique, une livraison de 32 pages, contenant mille préceptes ou conseils d'une théorie facile à mettre en pratique sur :

Les soins à donner à l'enfance, l'adolescence et la vieillesse. — L'hygiène générale des familles. — L'économie du ménage. — Les moyens de conservation des meubles, étoffes, pelleteries, etc. — La table et son service. — L'office et la cave. — Les recettes de cuisine, l'art de faire mille mets, entremets, desserts, confitures, liqueurs, etc. — Des recettes de parfumerie. — La culture des fleurs dans les salons, sur les fenêtres, dans les serres et les jardins. — L'art de faire des jardinières, des parterres en l'air et des bouquets. — La conservation des fruits, des légumes, des viandes, des poissons. — Le choix des aliments. — L'étude du

chauffage et de l'éclairage. — Les notions sur la teinture et le dégraissage. — Les travaux du linge, de la dentelle, etc. — Les modes peu coûteuses et de bon goût. — Les amusements de société. — Les volières. — Les soins à donner aux animaux domestiques ou de basse-cour. — Des avis sur les contrats d'assurance, si peu connus et si utiles à connaître, sur les formalités préliminaires à remplir en certains cas de petites contestations judiciaires, etc. — Les droits des propriétaires et locataires, etc. En un mot, le journal s'occupera de tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre et faire bien vivre les autres avec intelligence et économie.

Et afin de faire connaître ce journal, nous l'offrons pour RIEN aux 3,000 abonnés fondateurs qui seront inscrits les premiers, grâce à :

DEUX PRIMES UTILES ET CHARMANTES

qui, supérieures en valeur au prix de l'abonnement, font que la première année se trouve, ainsi que nous le disons donnée POUR RIEN.

Première Prime.

Un keopsake d'admirables gravures sur dentelle qui feront la joie de celles qui les recevront pour les encadrer, orner un album ou illustrer un livre de piété. — Gravures d'une pureté et d'un choix irréprochables.

Seconde Prime.

Plus de cent patrons (grandeur naturelle) commençant à la layette et progressant toujours : BRODERIES EN TOUS

GENRES pour Col, Bonnets, Guimpes, Manches, Jupons, Chiffres, Mouchoirs, Écussons, Marques, etc. — TRACÉS DE PATRONS de linge, Corssets, Corsages, Manches, Mantilles, Bonnets, Tabliers, Blouses, Brassières, Gilets, Vestes, Robes, Pantalons, Tabayoles, Vêtements de chez soi ou de ville. Texte explicatif pour la confection des aunages, etc.

Ces deux primes sont délivrées au bureau. Les abonnés qui n'auront pas occasion de les faire prendre ajouteront 4 franc au prix fixé ci-après et les recevront franco à domicile.

On s'abonne au TRÉSOR DE LA MAISON pour une année à partir du 4^{er} mai. — L'abonnement coûte à Paris 5 fr., en province, 6 fr. (avec les primes rendues franco, 7 fr.) — Chez MM. Ad. GOUBAUD et C^o, 92, rue Richelieu, à Paris; en envoyant un bon sur la poste, ou par l'entremise des Messageries ou des Libraires.

A l'Étranger, les librairies françaises; en Belgique, chez M. BRUYLANDT-CHRISTOPHE, négociant, rue de la Madelaine, à Bruxelles.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Au grand bal donné au Jardin d'Hiver, au profit de la caisse de l'association des artistes dramatiques, musiciens, etc., etc., comme dans presque toutes ces réunions de bienfaisance, la société s'est trouvée fort mêlée. Beaucoup de dames patronesses se sont abstenues, et les hommes affectaient un laisser-aller et un sans-façon de tenue un peu inconvenant. Toutefois, nous dirons que la généralité des toilettes des femmes était en taffetas blanc, rose, ou de nuances claires ayant un très grand nombre de velants festonnés ou garnis de ruches et de nœuds.

On remarquait aussi un grand nombre de robes de taffetas avec découpures et broderies garnies de tulle par dessous; mais il n'y avait, en définitive, aucune nouveauté remarquable.

En visitant les salons de confections de la maison *Delisle*, on se serait cru aux premiers

jours de l'hiver, car toutes les nouveautés qu'ils renfermaient étaient destinées aux villes d'eau et aux bains de mer, où les matinées et les soirées sont déjà d'une fraîcheur contre laquelle il faut se garantir.

La ouatine chinée s'emploie avec de larges galons en velours frappé.

Les pelisses, en fond de tulle, entièrement recouvertes de volants en dentelles, et les mantelets en mousseline brodée, sont ce qui se porte le mieux au milieu du jour.

La maison *Delisle*, qui tient toujours la première place parmi les maisons de hautes nouveautés, a fait établir des jacons imprimés à disposition ou à dessins courants, des barèges à dessins Pompadour ou à velants à bayadères satinées.

Une des plus fraîches nouveautés pour la saison d'été consiste en un taffetas à très petits carreaux, avec des filets satinés en long et en large, de manière à former de grands carreaux brochant sur le fend.

Les taffetas chinés, formant losanges, ont aussi beaucoup de succès.

Nous terminerons l'aperçu des nouveautés de la maison *Delisle* en citant, pour toilette parée, des taffetas clairs avec velants terminés par une large bande en mousseline de soie blanche à guirlande brochée imitant la blende. Cette bande est encadrée entre deux rangs de rayures bayadères.

manche est un peu courte et finit par un poignet très large, presque pagode, auquel sont cousus les volants froncés.

Mademoiselle *Nathalie* fait aussi des robes dont les volants sont garnis de plusieurs rangs de petits rubans n° 4 plissés à la mécanique. Le nombre de ces rubans va en diminuant ; le volant du bas en a neuf, le deuxième sept, et le troisième cinq. Le corsage ouvert et les manches *marquise* sont pourvus du même ornement. Ce corsage, ainsi que celui décrit plus haut, n'est pas fermé par des barrettes ou des nœuds de rubans ; il est entièrement ouvert afin de laisser voir une riche guimpe garnie de dentelle disposée en échelles. On place entre les échelons des nœuds de rubans.

Nous avons aussi vu chez cette excellente couturière des robes du chambre en mousseline blanche : le devant, montant, est garni en haut et en bas d'une bande de guipure avec choux de rubans entourés de guipure coquillée. Cette même garniture serpente d'un chou à l'autre et se retrouve sous forme d'ornement à l'extrémité de la manche, qui est large. Ces peignoirs sont fermés devant, mais lorsque le peignoir est ouvert, l'ornement de guipure se pose de chaque côté. Le dessous blanc est plus comme il faut que le dessous de couleur. Les peignoirs en taffetas se garnissent tout autour d'un large ruban de taffetas plissé à plat, c'est-à-dire à plus arrêtés à chaque bord.

Bien que nous soyons dans ce qu'on appelle la *morte-saison*, nous avons vu chez mesdemoiselles *Buhler* sœurs quelques fort jolies nouveautés, entre autres :

Une capote en crêpe jaune, recouverte de bandes de taffetas découpées en grecque. Ces bandes sont terminées par un petit volant de blonde qui en suit tous les contours. Cet ornement est disposé en V sur le fond de la calotte. L'ornement consiste d'un côté en un nœud de ruban jaune et de l'autre en un bouquet de fleurs des champs. Ces accessoires sont posés très près du bord de la passe ; le dessous est garni de fleurs des champs et de blonde.

Une autre capote, ayant la passe en dentelle de paille, avec fond mou en taffetas rose, orné de plusieurs traverses en ruban de velours noir brodé de paille ; ces traverses viennent de chaque côté former des nœuds entremêlés de rubans de taffetas. Le dessous se compose de boutons de rose et nœuds de velours.

Pour toilette de promenade, les demoiselles *Buhler* ont composé une capote en tulle avec deux volants de blonde à dents très aiguës sur la passe ; le fond est décoré de trois volants pareils : le premier a les pointes dirigées du côté de la passe, les deux autres retombant der-

rière. Le bavolet est également recouvert d'un volant de blonde. Pour ornement il y a de chaque côté une branche de roses rouges, fleurs et feuillages en crêpe, posée, comme toujours, très près du bord de la passe ; dessous de blondes et boutons de roses avec nœuds cerises.

Pour jeunes filles, nous avons admiré une capote en tulle, ayant la passe entièrement couverte de ruches de tulle. Le fond est tapissé en entier de fleurs des champs, formant une espèce de chaperon. Rien n'est plus frais et plus gracieux.

Madame *Perrot* fait toujours des fleurs naturelles : ce sont les seules bien portées. Les branches de roses, fleurs et feuillages en crêpe, sont très en faveur. Elle mélange aussi des roses avec de l'héliotrope, des fleurs des champs et des fleurs en paille admirablement exécutées.

Madame *Perrot* dispose pour coiffures, destinées aux fêtes de campagne, des guirlandes de fruits avec leurs fleurs, qui sont certes ce qu'il y a de mieux adopté.

Les coiffures à plumes sont aussi très bien, mais à condition de ne comporter que des têtes de plumes, et non pas des plumes entières.

La lingerie est toujours très élégante : les bouillonnés, dans lesquels on passe un ruban, restent très en faveur.

Les chemises se lont à poignet en haut de la gorge et à manches très courtes festonnées avec une crête toute mignonne ou un dent régulière.

Celles destinées à figurer avec une toilette habillée ont un *empiècement* brodé, ou formé d'entre-deux ; quelques formes se font de fantaisie : elles sont alors composées de bouillonnés enfermés dans des entre-deux, toujours disposés de manière à former pièce devant.

Les chemises de nuit sont aussi garnies de bandes brodées sur le devant, au col et aux poignets ; il s'en fait d'un genre plus simple, avec col à brisure, ayant cinq petits plis réguliers et un ourlet piqué ; les bouts de manches assortis et le devant tout en petits plis cousus.

Les camisoles s'enrichissent de bandes brodées et d'entre-deux. La forme préférée est celle du paletot large ; tout le devant se compose de petits plis alternés par des entre-deux. La bande brodée se coud tout autour en la *soutenant* légèrement. Leurs manches pagodes se portent pour l'été dans leur forme primitive ; pour l'hiver elles se ferment par des bouillonnés unis ou brodés et serrés au poignet par un entre-deux.

Les jupons se font avec une ceinture en biais, arrondie devant, ayant une boutonnière destinée à être attachée à l'agrafe du corset ; le derrière, à partir des hanches, est coulissé. Le bas est orné de différentes manières. Ceux



LES HAUTEURS DE LA MODE

M. Alexandre, Cour de Camille Duchateau, 20 Rue de Valenciennes et Legendre, 11 et 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135, 4137, 4139, 4141, 4143, 4145, 4147, 4149, 4151, 4153, 4155, 4157, 4159, 4161, 4163, 4165, 4167, 4169, 4171, 4173, 4175, 4177, 4179, 4181, 4183, 4185, 4187, 4189, 4191, 4193, 4195, 4197, 4199, 4201, 4203, 4205, 4207, 4209, 4211, 4213, 4215, 4217, 4219, 4221, 4223, 4225, 4227, 4229, 4231, 4233, 4235, 4237, 4239, 4241, 42

qui doivent être portés avec des robes légères ont des plis réguliers ou variés; si s'en fait aussi avec de hauts volants tuyautés. S'ils sont appelés à être portés avec des robes plus fortes, ils ont une haute broderie anglaise ou au plumetis, ou bien encore, ce qui est préféré en ce moment, une riche broderie anglaise mélangée de plumetis.

Les bijoux, bracelets, broches, sentiments de *Lemonnier*, sont préférés pour l'été aux bijoux en pierres. La perfection du travail dans la bijouterie de *Lemonnier* justifie cette faveur.

Les gants de *Saxe de Faguer*, dont nous avons parlé dernièrement, sont généralement adoptés par les femmes comme il faut.

Il est indispensable de faire provision pour les eaux ou la campagne de l'*amandine* si efficace pour préserver du hâle le visage et les mains, et de choisir parmi les extraits d'odeurs nouvelles de cette maison, le *lys des vallées*, le *valcomeria* ou le bouquet *véritien*. Tous ces parfums pour le mouchoir sont d'une exquise finesse.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 370.

TOILETTE POUR RÉUNION PARÉE AUX EAUX OU A LA CAMPAGNE. — La coiffure se compose de bandelettes en ruban n° 4, sur canetille avec nœuds et bouts flottants.

Les bandelettes à la grecque forment résille, passent sous le nœud de cheveux et viennent encadrer le dessus de la tête. De chaque côté sont groupées un peu haut sur les bandeaux quelques coques, d'où retombent trois bouts de ruban.

La robe en mousseline de l'Inde est ornée de rubans à jours en gaze blanche brochée de dessins en paille et soie.

Le corsage est décollé carrément derrière et devant, plat des côtés, froncé devant, mais les fronces viennent toutes se réunir à la taille en formant l'éventail de manière à ne pas la grossir.

Les manches sont courtes et bouffantes; l'épaulette est basse; le bord du corsage est garni d'une petite dentelle qui forme chemisette. Une dentelle termine le bas des manches.

Un ruban de gaze brochée fond blanc à dessins paille et mauve (en n° 12) est posé à plat pour former la berthe, et cache le poignet sur lequel sont montées les fronces du corsage. Cette berthe forme la pointe sur chaque manche, et descend en cœur devant et derrière.

Les trois jupes très amples, froncées à la ceinture, ont chacune un ourlet de 6 centimètres surmonté d'un ruban posé à plat.

TOILETTE DE CHAMBRE. — Robe de chambre en orientale fond blanc avec biais en moire blanche et petits velours épinglé n° 4, de la nuance des brochés de l'étoffe.

Le corsage et la jupe ouverts tout le long, sont d'un seul morceau devant; le dos seul est rapporté à partir des côtés.

La jupe forme des plis à la taille à partir du côté.

La casaque et les manches sont fixées au corsage à l'entournure, c'est-à-dire que le corsage de dessous n'a pas de manches.

Le biais de moire blanche qui borde le corsage au cou et sur les devants du haut au bas, a 10 centimètres de large en haut, se réduit à 5 à la taille, et descend sur la jupe en s'éloignant jusqu'à 22. Celui qui borde la casaque et les manches est dans les mêmes proportions.

Cinq velours n° 4 sont cousus parallèlement sur la moire.

La manche est large et fendue dans le bas de la couture de manière à laisser sortir le nœud de ruban qui retient la garniture de la sous-manche.

Le col, les sous-manches et le jupon sont en mousseline blanche brodée à grandes dents.

Le jupon est à volants brodés de même.

COSTUME DE JEUNE FILLE DE NEUF À DOUZE ANS. — Chapeau dit *capeline* en tulle, taffetas, blonde brodée de paille et fleurs des champs.

La passe ronde en tulle sur canetille est formée par trois rangs de blonde à dents, brodée de petites pailles. Le troisième rang, cousu au bord de la passe, retombe autour en voilette.

Le dessus de la calotte, qui est basse et ronde, se compose de petits bouillonnés en taffetas blanc; une blonde brodée de paille garnit le bas autour de cette calotte, elle est soulevée à droite et à gauche par une touffe de paquerettes et de coquelicots; une touffe semblable est posée devant la calotte sur la blonde.

Des touffes de coquelicots et de paquerettes garnissent le haut des brides blanches.

Robe de mousseline peinte à dessins de petits

bouquets variés avec garnitures festonnées.
Corsage carré froncé en long. Fichu croisé,
noué derrière.

Quatre volants à la jupe. Manches courtes.
Les bords du fichu, des manches et des vo-

lants sont à petits festons de la couleur qui do-
mine dans la robe.

Guimpe montante en mousseline.
Pantalon de mousseline brodée.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. *Col mousquetaire*. — Le col et le devant
de la guimpe sont formés de bouillonnés et
d'entre-deux brodés s'alternant. Le col se gar-
nit d'une bande brodée.

N° 2. *Corsage duchesse*. — Ce corsage se fait
en mousseline richement brodée au plumetis.
Il est à basques, ouvert devant et froché sur
l'épaule. La manche, large, est terminée par un
volant brodé, pareil à celui de la basque. Au-
dessus de ce volant on place un bouillonné sur-
monté de quatre rangs de petits plis. Devant et
aux manches on met des nœuds de rubans. Ce
corsage se met avec une jupe de taffetas qua-
drillé, de barège ou de grenadine. Pour toilette
parée il se met avec la jupe n° 5.

N° 3. *Col Louis XIII*. — Le col et le devant
du corps de fichu sont richement brodés au
point de Venise.

N° 4. *Bonnet Pompadour*, composé de blonde
ornée de touffes de bluets, mêlés dans des ru-
bans blancs.

N° 5 — *Jupe* en mousseline, garnie de trois
volants brodés au plumetis et partant avec le
corsage n° 2.

N° 6. *Bonnet d'intérieur*, en tulle de soie ruché,
orné de petits nœuds de rubans de taffetas, dans
lesquels sont piqués des pâquerettes. Les brides
en taffetas sont bordées de ruches en tulle.

N° 7. *Manche*, composée de bandes brodées et
d'entre-deux. Cette manche accompagne le col
mousquetaire n° 1.

N° 8. *Manche duchesse*, brodée au point de
Venise. La garniture est surmontée d'un bouil-
lonné, dans lequel on passe un ruban.

LA MAISON BLANCHE.

Nouvelle.

(Voyez le numéro précédent.)

Je ne vous dirai pas, mesdames, mes nom-
breuses et respectueuses tentatives auprès de
lord J. Kysington, les indécisions, les anxiétés
cachées de celui-ci, et comment enfin son amour
paternel, réveillé par les détails de l'horrible
catastrophe, comment l'orgueil de sa race, ran-
imé par l'espoir de laisser un héritier de son
nom, finirent par triompher d'un amer ressen-
timent. Trois mois après la scène que je viens
de raconter, j'étais sur le seuil de la maison
de Montpellier à attendre Eva Meredith et son
fils, rappelés dans leur famille pour y reprendre
tous leurs droits. Ce fut un beau jour pour
moi.

Lady Mary, qui, en femme maîtresse d'elle-
même, avait dissimulé sa joie lorsque des dis-
sensions de famille avaient fait de son fils le
futur héritier de son frère, dissimula mieux en-

core ses regrets et sa colère quand Eva Mere-
dith, ou plutôt Eva Kysington, se réconcilia
avec son beau-père. Le front de marbre de
lady Mary resta impassible; mais que de mau-
vaissees devaient gonfler son cœur sous
ce calme apparent!

J'étais donc sur le seuil de la porte quand la
voiture d'Eva Meredith (je continuerai à lui
donner ce nom) entra dans la cour de l'hôtel.
Eva me tendit vivement la main. « Merci, merci,
mon ami! » murmura-t-elle. Elle essuya les
larmes qui tremblaient dans ses yeux, et, pro-
nant par la main son enfant de trois ans, beau
comme un ange, elle entra dans sa nouvelle
demeure. « J'ai peur, » me dit-elle. C'était
toujours cette faible femme, brisée par le mal-
heur, pâle, triste et belle, qui ne croyait guère
aux espérances de la terre, et qui n'avait de



LE MONITEUR DE LA MODE

Modes de Lingerie de la Maison Colas, Rue Turenne, 1;
 Fleurs pour de M^{me} Camille Duchateau, 1, P. Marc, 17.
 Parfums et Toilettes de la rue de la Harpe, 1, Rochelle 17.

certitude que pour les choses du ciel. Je marchais à côté d'elle, et tandis que, toujours en deuil, elle montait les premières marches de l'escalier, sa douce figure mouillée de larmes, sa taille mince et faible penchée vers la rampe, son bras tendu attirant à elle l'enfant qui marchait plus lentement qu'elle encore, lady Mary et son fils parurent sur le haut de l'escalier. Lady Mary portait une robe de velours brun, de beaux bracelets entouraient ses bras; une légère chaîne d'or ceignait son front, digne en effort d'un diadème. Elle marchait d'un pas assuré, la tête haute, le regard plein de fierté. Ce fut ainsi que ces deux mères se virent pour la première fois.

— Soyez la bien-venue, madame, dit lady Mary en saluant Eva Meredith.

Eva essaya de sourire et répondit quelques paroles affectueuses. Comment aurait-elle deviné la haine, elle qui ne savait qu'aimer? Nous nous dirigeâmes vers le cabinet de lord J. Kysington. Mme Meredith, se soutenant à peine, entra la première, fit quelques pas, et s'agenouilla près du fauteuil de son beau-père. Elle prit son enfant dans ses deux bras, et, le mettant sur les genoux de lord J. Kysington :

— Voilà son fils ! s'écria-t-elle.

Puis la pauvre femme pleura et se tut.

Lord J. Kysington regarda longtemps l'enfant. A mesure qu'il reconnaissait les traits du fils qu'il avait perdu, son regard devenait humide et affectueux. Un moment arriva où, oubliant son âge, la marche du temps, les malheurs éprouvés, il se crut revenu aux jours heureux où il serrait son fils encore enfant sur son cœur.

— William ! William ! murmura-t-il ; ma fille ! ajouta-t-il en tendant la main à Eva Meredith.

Mes yeux se remplirent de larmes. Eva avait une famille, un protecteur, une fortune ; j'étais heureux, et c'est peut-être pourquoi je pleurais !

L'enfant, paisiblement resté sur les genoux de son grand-père, n'avait témoigné ni plaisir ni crainte.

— Veux-tu m'aimer ? lui dit le vieillard.

L'enfant leva la tête, mais ne répondit pas.

— M'entends-tu ? je serai ton père.

— Je serai ton père ! répéta doucement l'enfant.

— Excusez-le, dit sa mère, il a toujours été seul, il est bien petit encore, tout ce monde l'intimide ! plus tard, milord, il comprendra mieux vos douces paroles.

Mais je regardais l'enfant, je l'examinais en silence, je me rappelais mes sinistres craintes. Hélas ! ces craintes se changèrent en certitude ; l'horrible saisissement éprouvé par Eva Meredith pendant sa grossesse avait eu des suites funestes pour son enfant, et une mère seule, dans sa jeunesse, son amour et son inexpérience, avait pu si longtemps ignorer son malheur.

En même temps que moi et comme moi, lady Mary regardait l'enfant.

Je n'oublierai de ma vie l'expression de sa physionomie : elle était debout, son regard perçant était arrêté sur le petit William et semblait pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant. A mesure qu'elle regardait, ses yeuxardaient des éclairs, sa bouche s'entr'ouvrait comme pour sourire, sa respiration était courte et oppressée comme lorsque l'on attend une grande joie. Elle regardait, regardait... Il y avait sur son visage espoir, doute, attente... Enfin sa haine fut clairvoyante, un cri de triomphe intérieur s'échappa de son cœur, mais ne dépassa pas ses lèvres. Elle se redressa, laissa tomber un regard de dédain sur Eva, son ennemie vaincue, et rede vint impassible.

Lord J. Kysington, fatigué des émotions de la journée, nous renvoya de son cabinet. Il resta seul toute la soirée.

Le lendemain, après une nuit agitée, quand je descendis chez lord J. Kysington, tout sa famille était déjà réunie autour de lui ; lady Mary tenait le petit William sur ses genoux : c'était le tigre qui tenait sa proie.

— Le bel enfant, disait-elle, regardez, milord, ces soyeux cheveux blonds ! comme le soleil les rend brillants !... Mais, chère Eva, est-ce que votre fils est toujours aussi taciturne ? Il n'a pas le mouvement, la gaieté de son âge.

— Il est toujours triste, répondit Mme Meredith. Hélas ! près de moi, il ne pouvait apprendre à rire !

— Nous tâcherons de l'amuser, de l'égayer,

reprit lady Mary. Allons, cher enfant, embrasse ton grand-père ! tends-lui les bras et dis-lui que tu l'aimes.

William ne bougea pas.

— Ne sais-tu pas comment on embrasse ? Harry, mon ami, embrassez votre oncle, et donnez un bon exemple à votre cousin.

Harry s'élança sur les genoux de lord J. Kysington, lui passa les deux bras autour du cou, et dit :

— Je vous aime, mon oncle !

— A votre tour, mon cher William, reprit lady Mary.

William resta immobile, sans même lever les yeux vers son grand-père.

Une larme roula sur les joues d'Eva Meredith.

— C'est ma faute, dit-elle, j'ai mal élevé mon enfant !

Et ayant pris William sur ses genoux, les pleurs qui s'étaient échappés de ses yeux tombèrent sur le front de son fils : il ne les sentit

pas et s'endormit sur le cœur oppressé de sa mère.

— Tâchez, dit lord J. Kysington à sa belle-fille, que William devienne moins sauvage.

— Je tâcherai, répondit Eva avec ce ton d'enfant soumis que je lui connaissais depuis longtemps, je tâcherai, et peut-être réussirai-je si lady Mary veut avec bonté me dire ce qu'elle a fait pour rendre son fils si heureux et si gai.

Puis la mère désolée regarda Harry, qui jouait près du fauteuil de lord J. Kysington, et son regard retomba sur son pauvre enfant endormi.

— Il a souffert même avant de naître, murmura-t-elle ; nous avons tous deux été malheureux ; mais je vais essayer de ne plus pleurer pour que William soit gai comme les autres enfants.

(Par l'auteur de RÉSIGNATION.)

(La suite au prochain numéro.)

LE PREMIER RENDEZ-VOUS.

(Voyez le numéro précédent.)

Je lui remis un soir, en nous séparant, le volume grossi de ces vers. Elle les lut sans colère et vraisemblablement sans surprise. Elle y répondit par un petit poème osianique aussi, comme le mien, intercalé dans les pages d'un autre volume. Ses vers n'exprimaient que la plainte mélancolique d'une jeune vierge de Morven, qui voit le vaisseau de son frère partir pour une terre lointaine, et qui reste à pleurer le compagnon de sa jeunesse au bord du torrent natal. Je trouvai cette poésie admirable et bien supérieure à la mienne. Elle était, en effet, plus correcte et plus gracieuse. Il y avait de ces notes que la rhétorique ne connaît pas et qu'on ne trouve que dans un cœur de femme. Notre correspondance poétique se poursuivait ainsi quelques jours, et resserra, par cette confiance de nos pensées, l'intimité qui existait déjà entre nos yeux.

Nous trouvions toujours trop courtes les heures que nous passions ensemble, pendant les

promenades ou pendant les soirées de famille, à contempler la sauvage physionomie de nos montagnes, les sapins chargés de neige, imitant les fantômes qui traînent leurs linceuls, la lune dans les nuages, l'écume de la cascade d'où s'élevait l'arc de la pluie dont parle Ossian. Nous aspirions à jouir de ces spectacles nocturnes pendant des nuits plus entièrement à nous, et en échangeant, plus librement que nous n'osions le faire devant les indifférents, les jeunes et inépuisables émanations de nos âmes devant les merveilles de cette nature en harmonie avec les merveilles de nos premières extases et de nos premiers étonnements. — « Qu'elles seraient belles, nous disions-nous » souvent, des heures passées ensemble, dans » la solitude et dans le silence d'une nuit » d'hiver, à nous entretenir sans témoins et » sans fin des plus secrètes émotions de nos » âmes, comme *Fingal*, *Morni* et *Malvina* sur » les collines de leurs aïeux ! »

Des larmes de désir et d'enthousiasme montaient dans nos yeux à ces images anticipées du bonheur poétique que nous osions rêver dans ces entretiens dérobés au jour et à l'œil de nos parents. A force d'en parler, nous arrivâmes à un égal désir de réaliser ce songe d'enfant ; puis nous concertâmes secrètement, mais innocemment, les moyens de nous donner l'un à l'autre cette félicité d'imagination. Rien n'était si facile du moment que nous nous entendions, moi, pour le demander avec passion, elle pour l'accorder sans soupçon ni résistance.

La tour qu'habitait Lucy, à l'extrémité du petit manoir de son père, avait pour base une terrasse dont le mur, bâti en forme de rempart, avait ses fondements dans le bas de la petite vallée près du torrent. Le mur était en pente assez douce. Des buis, des ronces, des mousses, poussés dans les crevasses des vieilles pierres ébréchées par le temps, permettaient à un homme agile et hardi d'arriver, en rampant, au sommet du parapet et de sauter, de là, dans le petit jardin qui occupait l'espace étroit de la terrasse au pied de la tour. Une porte basse de cette tour servant d'issue à la dernière marche d'un escalier tournant ouvrait sur le jardin. Cette porte, fermée la nuit par un verrou intérieur, pouvait s'ouvrir sous la main de Lucy et lui donner la promenade du jardin pendant le sommeil de sa nourrice. Je connaissais le mur, la terrasse, le jardin, la tour, l'escalier. Il ne s'agissait pour elle que d'avoir assez de résolution pour y descendre, pour moi assez d'audace pour y monter. Nous convînmes de la nuit, de l'heure, du signal que je ferais de la colline opposée en brûlant une amorce de mon fusil.

Le plus embarrassant pour moi était de sortir inaperçu, la nuit, de la maison de mon père. La grosse porte du vestibule sur le porron ne s'ouvrait qu'avec un retentissement d'énormes serrures rouillées, de barres et de verrous dont le bruit ne pouvait manquer d'éveiller mon père. Je couchais dans une chambre haute du premier étage. Je pouvais descendre en me suspendant à un drap de mon lit et en sautant de l'extrémité du drap dans le jardin ; mais je ne pouvais remonter. Une échelle heureusement oubliée par des maçons qui avaient

travaillé quelques jours dans les pressoirs me tira d'embarras. Je la dressai, le soir, contre le mur de ma chambre. J'attendis impatiemment que l'horloge eût sonné onze heures et que tout bruit fût assoupi dans la maison. J'ouvris doucement la fenêtre et je descendis, mon fusil à la main, dans l'allée des noisetiers. Mais à peine avais-je fait quelques pas muets sur la neige, que l'échelle, glissant avec fracas contre la muraille, tomba dans le jardin. Un gros chien de chasse qui couchait au pied de mon lit, m'ayant vu sortir par la fenêtre, s'était élancé à ma suite. Il avait entravé ses pattes dans les barreaux et avait entraîné par son poids l'échelle à terre. A peine dégagé, le chien s'était jeté sur moi et me couvrait de caresses. Je le repoussai rudement pour la première fois de ma vie. Je feignis de le battre pour lui ôter l'envie de me suivre plus loin. Il se coucha à mes pieds et me vit franchir le mur qui séparait le jardin des vignes sans faire un mouvement.

Je me glissai à travers les champs, les bois et les prés, sans rencontrer personne jusqu'au bord du ravin opposé à la maison de Lucy. Je brûlai l'amorce. Une légère lueur allumée un instant, puis éteinte à la fenêtre haute de la tour, me répondit. Je déposai mon fusil au pied du mur en talus. Je grimpai le rempart. Je sautai sur la terrasse. Au même instant, la porto de la tour s'ouvrit. Lucy, franchissant le dernier degré et marchant comme quelqu'un qui veut assoupir le bruit de ses pas, s'avança vers l'allée où je l'attendais un peu dans l'ombre. Une lune splendide éclairait de ses gerbes froides, mais éblouissantes, le reste de la terrasse, les murs et les fenêtres de la tour, les flancs de la vallée.

Nous étions enfin au comble de nos rêves. Nos cœurs battaient. Nous n'osions ni nous regarder ni parler. J'essayai cependant avec la main un banc de pierre couvert de neige glacée. J'y étendis mon manteau, que je portais plié sous mon bras, et nous nous assimes un peu loin l'un de l'autre. Nul de nous ne rompait le silence. Nous regardions tantôt à nos pieds, tantôt vers la tour, tantôt vers le ciel. A la fin je m'enhardis : « O Lucy, lui dis-je, comme la lune rejaillit pittoresquement d'ici de tous

« les glaçons du torrent et de toutes les neiges » de la vallée! Quel bonheur de la contempler » avec vous! — Oui, dit-elle, tout est plus » beau avec un ami qui partage vos admira- » tions pour ces paysages. » Elle allait pour- » suivre, quand un gros corps noir, passant » comme un boulet par-dessus le mur du pa- » rapet, roula dans l'allée, et vint, en deux » ou trois élans, bondir sur nous en aboyant de » joie.

C'était mon chien qui m'avait suivi de loin, et qui ne me voyant pas redescendre, s'était élancé sur ma piste et avait grimpé comme moi le mur de la terrasse. A sa voix et à ses bonds dans le jardin, les chiens de la cour répondirent par de longs aboiements, et nous aperçûmes dans l'intérieur de la maison la lueur d'une lampe qui passait de fenêtre en fenêtre en s'approchant de la tour. Nous nous levâmes. Lucy s'élança vers la porte de son escalier, dont je l'entendis refermer précipitamment le verrou. Je me laissai glisser jusqu'au pied du mur dans les prés. Mon chien me suivit. J'enfonçai à grands pas dans les sombres gorges des montagnes en maudissant l'importance de la porte de la chambre. J'arrivai transi sous la fenêtre de ma chambre.

Je replaçai l'échelle. Je ne couchai à l'aube du jour, sans autre souvenir de cette première nuit de poésie ossianique que les pieds mouillés,

les membres transis, la conscience un peu humiliée de ma timidité devant la charmante Lucy, et une rancune très modérée contre mon chien, qui avait interrompu à propos un entretien dont nous étions déjà plus embarrassés qu'heureux.

Ainsi finirent ces amours imaginaires qui commençaient à inquiéter un peu nos parents. On s'était aperçu de ma sortie nocturne. On se hâta de me faire partir avant que cet enfantillage devint plus sérieux. Nous nous jurâmes de nous aimer par tous les astres de la nuit, par toutes les ondes du torrent et par tous les arbres de la vallée. L'hiver fondit ces serments avec ses neiges. Je partis pour achever mon éducation à Paris et dans d'autres grandes villes. Lucy fut mariée pendant mon absence, devint une femme accomplie, fit le bonheur d'un mari qu'elle aimait, et mourut jeune, dans une destinée aussi vulgaire que ses premiers rêves avaient été poétiques. Je revois quelquefois son ombre mélancolique et diaphane sur la petite terrasse de la tour de **, quand je passe l'hiver au fond de la vallée, que le vent du nord fouette la crinière de mon cheval, ou que les chiens aboient dans la cour du manoir abandonné.

A. DE LAMARTINE.

US ET COUTUMES.

Service de la Table.

Nos coutumes intimes subissent de continuelles modifications, presque insensibles pour celui qui les connaît chaque jour, et pour ainsi dire une à une, mais d'une importance appréciable pour celui qui les voit d'un seul coup d'œil, dans leur ensemble après un certain temps.

Le service de la table est peut-être ce qui offre le plus de détail et le plus d'intérêt. Tous les moyens se sont simplifiés, en même temps que la connaissance des usages se répandait généralement. Il n'y a pas une petite table qui n'ait sa recherche proportionnée. Nous allons en causer.

Le point capital, c'est que le service soit

fait de telle sorte que le repas se trouve dégagé de toute espèce de gêne. En été on doit garantir les salles à manger de la chaleur par les glacières d'appartements, petits meubles de jolie apparence, qui en même temps rafraîchissent la température de la pièce et tiennent au frais l'eau, les vins et les fruits. En hiver, dans les habitations qui n'ont pas de calorifères, on doit avoir soin de chauffer la pièce au degré convenable. Il ne faut jamais être préoccupé de la température. Les chaises doivent être de forme commode. Toute espèce de bruit étranger à celui que font les convives eux-mêmes est déplacé; encore cherche-t-on à l'atténuer en

mettant entre la table et la nappe un molleton qui amortit le son de l'argenterie et donne moins de sécheresse au service matériel.

Les réchauds ne sont plus une recherche d'exception, ils sont sur la plus simple table, le maître ou la maîtresse de la maison fussent-ils seuls. L'argenterie prend chaque jour la place de la porcelaine, et beaucoup de maisons qui n'ont pas un grand luxe ont les plats et les légumes, sinon en argenterie, du moins en argente. L'argente est une de ces améliorations qui tiennent une grande place dans une époque. Elles n'attaquent en rien le luxe opulent, et elles favorisent le confortable bourgeois. Sans doute, pour l'homme riche qui peut et veut dépenser plus qu'un autre, il n'y a pas une plus belle occasion; l'argenterie artistique, sagement entendue comme elle l'est aujourd'hui, est un luxe intelligent qui fait honneur. Un service est un monument de famille. Mais tous les gens de goût ne sont pas à la hauteur de ces dépenses superbes: beaucoup même encore hésitent devant la dépense raisonnable qui complète la recherche d'une table bien servie. Petite dépense, croyez-moi, quand elle est bien raisonnée.

Il y a de certains plats qu'il n'est pas possible d'avoir en porcelaine: ceux qui vont au feu. Ceux-là peuvent figurer les premiers, isolément, parmi un service de porcelaine. Les légumes également. Les huilliers doivent être peu travaillés et pareils aux salières. Le cristal bleu sur un pied d'argent, mat et bruni, est élégant sur une table bien éclairée. L'aspect d'une table où brillent quelques pièces d'argenterie est tout différent de celle qui en est dépourvue. Ce n'est pas l'expression d'un luxe insignifiant. C'est une question d'aisance, de bon goût.

De même il faut impérieusement du beau linge et un soin minutieux dans l'entretien du service.

Quelques détails qui sauvent l'uniformité d'une vaisselle blanche: De jolis cristaux, service complet qui donne à chaque vin son verre et son carafon spécial: au vin du Rhin, l'aiguère à anse; aux vins de Madère et de Malaga, les flacons de fantaisie. Le cristal mince, gravé, est celui qui reste en faveur. Si la porcelaine

est uniforme pour tout le service, la forme Louis XV ou Louis XVI est la plus coquette, mais il faut reconnaître que, quels que soient les modèles, ils n'ont plus aucune distinction en porcelaine blanche unie. On fait depuis quelques mois des semés de roses, des ramages de fleurs chinoises: c'est joli à l'œil, mais c'est moins bien que les filets, qui ont conservé toute leur distinction primitive, filets bleus, verts ou amarante et or, avec le chiffre pareil.

Les chiffres sur le service de porcelaine, sur l'argenterie, sur les couteaux, sont les mêmes que sur les cachets, c'est la lettre double fleuronée.

Sur les couteaux on ne met plus de plaques: le chiffre, les armes ou la couronne se gravent en noir.

Comme fantaisie, il se glisse sur une table soignée une foule de ces riens charmants qui marquent une habitation d'un cachet d'élégance. Une vieille porcelaine, des verres de Venise, des flacons de Bohême, quelques pièces dépareillées, telles qu'une saucière en vieux Sèvres, des petits pots en Saxe, des plats en Japon. Tout cela est plein de physionomie et d'élégance et supplée au luxe. J'ajouterai même que cette recherche est d'une économie réelle. Pensez à ce que devient un service à motifs, dépareillé, dont les dorures et les couleurs se sont affaiblies; débris d'un grand corps qui a coûté fort cher, et dont on conserve par respect les derniers membres. En choisissant de suite les pièces principales, sous une certaine forme de caractère, il y a un ensemble dans cette incohérence qui s'harmonise comme celle d'un salon meublé de fauteuils et chaises de toutes façons.

Beaucoup de personnes varient ainsi les assiettes:

Les assiettes à soupe d'une sorte; chaque service d'une sorte différente; les assiettes de dessert d'un genre plus délicat et plus coquet.

L'émail est revenu, et il prend sa place dans les objets d'usage. L'émail est, sans contredit, une des plus charmantes rénovations du siècle dernier. On croirait que ce travail est celui d'un bijou, qu'un rien va l'altérer, qu'une

chaleur tiède va l'écailler, mais non : un service à dessert, mille fois plus remarquable et plus joli que la porcelaine, n'est pas d'un prix plus élevé qu'une belle porcelaine, et, indépendamment de sa fraîcheur durable, rien n'est plus facile que de réparer un malheur.

La mode n'assujettit pas seulement les objets matériels ; elle s'empare des mots. Pourquoi telle bonne chose n'est-elle plus trouvée bonne, comme il y a dix ou quinze ans ? Ce n'est pas qu'on soit lassé, c'est que ce n'est plus à la mode. Le menu d'un dîner sous l'Empire ne serait pas plus acceptable aujourd'hui que le luxe d'alors ne serait admiré. Le progrès sensible est dans l'art prodigieux que les talents culinaires ont pour déguiser les substances. On sait souvent que l'on mange une chose exquise, et il est impossible de la définir. Sous les appa-

rences d'un coulis transparent, on nous sert un gibier rare ; les entremets sucrés sont des caprices d'artistes.

Vous souvenez-vous des gelées, et de ce que l'on appelait pièces montées, échafaudage stupide qui révélait un travail pénible obtenu aux dépens de la friandise ? Aujourd'hui, non-seulement il est impossible de rien manger de plus excellent, mais il est impossible de rien voir de plus joli que ces mousses vertes et roses panachées, contenues dans des rochers de sucre cristal, et ces corbeilles de nougat remplies de fleurs et de fruits confits, tout enrubanées de nœuds flottants en sucre : la poésie de la gourmandise ne saurait aller plus loin.

CONSTANCE AUBERT.

(*Le Pays.*)

COURRIER DE PARIS.

Il a été fait une singulière découverte dans une des plus vieilles masures qu'a dû attaquer ces jours derniers la pioche des démolisseurs percant et alignant la nouvelle rue de Rivoli. La maison date de 1468, ainsi qu'en témoigne une clef de voûte intérieure de l'allée, et rien ne la recommandait à l'intérêt de l'autorité qui a nommé une commission pour recueillir toute trace ou vestige offrant quelque intérêt archéologique ou historique dans cet immense abattage qui, centralisé, offrirait les ruines d'une grande ville.

Les locataires étaient délogés depuis un mois. C'étaient au rez-de-chaussée un teinturier, au premier un usurier, au second un bureau de placement pour les nourrices, au-dessus je ne sais qui ou quoi.

Or, cette maison hybride offrait une singularité. Le corps de logis ouvrant sur la rue était suivi d'une cour étroite, peu sympathique aux yeux, à l'odorat, suivie elle-même d'un second corps de logis complétant les parois d'un puits infect. Un escalier tournait dans chacun de ces corps de logis. Celui de devant allait aux combles ; celui du fond s'arrêtait au second. Vous vouliez monter plus haut, et vous trouviez un mur. Ce mur était une évidente adjonction, un barrage de beaucoup postérieur à la construc-

tion. Si, redescendant dans la cour profonde, vous tentiez de voir à quoi correspondait le barrage, vous remarquiez deux fenêtres closes par des volets de chêne plein, que recouvrait une teinte bleuâtre provenant de l'humidité, de la pluie. C'était la seconde preuve d'un mystère. Le mot vient d'en être dit par l'expropriation pour cause d'utilité publique.

On a abattu le mur bornant l'escalier ; on a trouvé une porte, on l'a descendue ; on a trouvé une chambre, on a ouvert les volets, la chambre a reçu la lumière du dehors pour la première fois depuis cent vingt-sept ans.

Un commissaire de police, qui présidait à l'ouverture, a éloigné les ouvriers, aussitôt l'opération terminée, et il est resté là en compagnie de trois personnes : le propriétaire actuel de la maison, un officier de l'état civil, et le marquis Auguste de S..., proche parent d'un des derniers ministres du roi Louis-Philippe.

La pluie qui avait filtré par les dégradations du toit, se créant peu à peu passage par le plafond en solives vermoulues, pourrissait depuis de longues années déjà un meuble de chêne, d'une construction cependant massive, objet principal qui attirait les yeux dans cette pièce étrange. Le marquis parut fort inquiet en voyant l'état où l'humidité avait mis ce meuble,

objet de la sollicitude évidente des acteurs de cette scène mystérieuse.

L'armoire de chêne que gardait cette chambre murée depuis cent vingt-sept ans, contenait une boîte de fer-blanc soudée dans laquelle étaient des papiers trouvés parfaitement intacts. Vous voyez que la chose a toutes les allures d'un roman. Ces papiers, et c'est là tout ce qu'il est, pour aujourd'hui, permis de dire, établissent le dépôt d'une somme remise en 1725 à *** au profit de la descendance du marquis de S., actuellement personnifiée dans un proche parent d'un ancien ministre du roi Louis-Philippe. Cette somme a dû presque se centupler depuis l'époque où une précaution bizarre l'a enfouie comme un grain pour germer dans l'avenir, et on m'apprend qu'un grave et curieux procès va éclater sur les réclamations imprévues des intéressés contre une famille de finance étrangère, à travers le réseau inextricable des proscriptions dont une main veillardique a su faire avorter les expirations par des actes toujours faits en temps utile. Ce procès occupera toute l'Europe.

Le grand bal d'été du Jardin-d'Hiver n'a pas précisément répondu à l'attente qu'on s'en était faite. On sait que cette fête était donnée au profit de l'Association de secours mutuels des artistes dramatiques. Les deux cents dames patronesses de l'Association, en se dérobant au bal pour lequel elles faisaient souscrire tous ceux qu'elles pouvaient séduire (pour cela), ont enlevé tout piquant à une fête où les curieux les cherchaient vainement. Le plus petit nombre de ces dames a seul répondu à l'appel... qu'elles faisaient aux autres. On n'y a guère vu ou entrevu que mesdames Aug. Brohan, Denain, Fix, Théric, Savary, Valérie, Poinsot, Luther, Laurentine, Perigat, Arène, Constance, Aline Duval, Lauro, Azimont, Durand... et M. Grasso! Je nomme ces diverses beautés, parce que la vertu doit toujours être récompensée, et que leur vertu est une théologale, la Charité. Et c'est parce qu'elles avaient ordonné à tous leurs adorateurs d'être là, et que charité bien ordonnée commence par soi-même, que celles qui ont ainsi prêché d'exemple forment épigramme à celles, bien autrement nombreuses, qui ne sont pas venues. Je crois que

le comité qui dirige ces Associations philanthropiques diverses, fera bien de s'ingénier en quelque moyen de faire à ces dames, qui patronent tant sur les affiches et programmes, une obligation de présence, sous peine de voir s'envoler les recettes avec les curieux, les amoureux. Le dernier bal de l'Association à l'Opéra-Comique a été une très grande déception pour ces messieurs qui rêvent, pour leurs dix francs, une contredanse avec mademoiselle Cico, ou une conversation sur la pluie, le beau temps et le reste, avec mademoiselle Amanda, ou toute autre Rosalba.

On annonce le prochain retour de Lola Montès, qui, depuis six mois, fait ses frasques en Californie après avoir accumulé fiasco sur fiasco à la Nouvelle-Orléans. Cette remuante créature vient de donner aux San-Franciscains sa représentation d'adieu, et ça été un de ces succès fous, c'est le mot, qui provient que par là, en fait de chorégraphie et d'art scénique on se contente de peu, tout en payant beaucoup. La belle, façon de parler, est apparu sur le théâtre de la rue Sansomme (ou Sans hommes, je ne sais), et a joué son fameux drame composé spécialement pour l'Amérique, et qui a pour titre effronté : *Lola Montès en Bavière*. J'ai sous les yeux un journal de San-Francisco qui ne parle que de la simplicité et de la noblesse de la célèbre artiste, de sa bonté (on ne dit rien de sa beauté) et des éclairs de passion fougueuse qui jaillissent de ses regards. On dit que c'est une femme du monde (du monde de San-Francisco) et que la Société des négociants l'a recherchée autant que si elle n'avait pas été une artiste peu commune! On lui a, enfin, prodigué les bravos, les bouquets et les pépites. Lola a fait un beau speech la main sur le cœur, et a juré qu'elle allait rentrer en France en faisant un nouveau drame intitulé : *Lola Montès à San-Francisco*, dans lequel elle célébrerait d'aussi bons habitants, méconnus par nos contrées et qui méritent que la vieille Europe sympathise avec eux... à propos d'elle, sans doute. Bref, Lola revient avec une forte somme en or, et elle a déjà écrit à quelqu'un qui montre la lettre, qu'elle veut acheter une maison, place Vendôme, rien de moins. Attendons pour voir, pour croire.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

La quinzaine dernière a été signalée par deux reprises, à l'Opéra-Comique *le Déserteur*, aux Variétés *les trois Sultanes*. Remonté avec le même soin qu'à sa précédente résurrection, accomplie en 1846, *le Déserteur* a retrouvé le même accueil. Sauf les deux rôles de Montauciel et du Grand Cousin, qui sont, il est vrai, bien que personnages accessoires, l'élément principal du succès, la pièce a complètement changé d'interprètes, Roger, Grand, mesdames Thillon, Darcier, ont eu pour successeurs MM. Delaunay-Ricquier, Bussine, mesdames Révilly et Decroix. L'exécution est peut-être restée, il faut le dire, un peu au-dessous de ce qu'elle était en 1846, mais Mocker (Montauciel) et Sainte-Foy (le Grand Cousin) n'ont rien perdu de leur verve ni de leur gaieté, et les sept années qui ont passé sur leurs têtes n'ont fait que mûrir leur talent.

Un intérêt tout particulier s'attachait à la reprise des *trois Sultanes*: madame Ugalde, la piquante transfuge de l'Opéra-Comique, s'y montrait dans le rôle de Roxelane, la pierre de touche de tant d'éminentes artistes, de madame Favart (pour laquelle il fut écrit), de madame Dugazon, de mademoiselle Mézéral, et enfin de Jenny Verpré, la plus provocante, la plus spirituelle, la plus séduisante des odalisques. Il ne faut demander à madame Ugalde ni la finesse, ni la malice, ni la mutine coquetterie qui caractérisaient sa devancière, mais elle a su se faire applaudir par d'autres qualités qui ne laissent pas d'avoir leur mérite. La pièce primitive, tant soit peu surannée, par suite de son grand âge (elle n'est pas loin de la centaine), a été remaniée et rajeunie par M. Lockrol, et illustrée de deux morceaux de chant à l'usage de la débutante. C'était là, bien entendu, qu'on l'attendait, et, disons-le, madame Ugalde a justifié, dépassé même l'attente générale, de manière à faire regretter que la musique tienne si peu de place parmi les moyens de séduction de la syène du harem du grand Soliman. En somme, succès de vogue, succès d'argent.

Le Gymnase fait rage pour suppléer à l'absence de la Petra Camara qui vient de s'enlever chargée de couronnes et de lingots d'or. Deux pièces nouvelles en trois jours; voilà du luxe!

Les Diamants de madame sont tout simplement une petite leçon fort piquante et fort gaie donnée aux époux négligents qui se fient un peu

trop à l'article qui impose à l'épouse la fidélité conjugale et oublient d'étayer de quelques soins galants les prescriptions de la loi.

Un savant marié, on ne sait trop pourquoi, sacrifie sa femme à la chimie, et laisse le flambeau de l'hymen languir auprès de ses tourneaux. Piquée de ce veuvage anticipé, sa mollie, un peu par dépit, un peu par désaveu, accepte les avances d'un certain céladon, lequel, moins riche en attraits qu'en écus, corrobore ses galanteries d'une fort belle parure en brillants. Par bonheur ce billet doux de millionnaire tombe entre les mains du mari, auquel il dessille les yeux assez à temps pour le sauver. Désormais le savant, corrigé, aura soin de partager son temps entre sa femme et ses cornues. Cet élégant marivaudage a pour auteur M. Fournier.

A ce vaudeville à l'eau de rose a succédé une comédie enfantine dont la mère peut, sans danger, permettre le spectacle à sa fille. Cette berquinade écrite en vers *ad usum Delphini*, comme disaient nos pères, s'appelle *les Jeux innocents*. Il en de plus innocent en effet et nous défierions bien la morale la plus sùstère d'y trouver à reprendre un seul mot. Quant à la critique, elle ne saurait se montrer sévère pour cet enfantillage d'un débutant qui ne laisse pas de faire preuve de goût, d'esprit, et d'un certain sentiment poétique qui ne demande qu'à mûrir. Nous attendons M. Fouscier à son prochain ouvrage, avec l'espoir que, d'ici là, il lui poussera des dents de sagesse.

La Porte-Saint-Martin a renforcé son drame, *l'Honneur de la maison*, d'une pantomime burlesque intitulée *Arlequin Hudibras*. Cette pantomade exotique nous arrive du pays de Juhn-Bull avec armes et bagages; c'est-à-dire que pièce, acteurs, costumes, décorations, tout est anglais. Certes il y a parmi les interprètes de cette farce britannique un arlequin fort souple et fort adroit, un pierrot très divertissant, une colombine très piquante. Mais enfin tout bien considéré, amour-propre national à part, nous préférons à ces importations d'outre-Manche nos parades des Funambules. Ceci soit dit sans faire de tort à sir *Arlequin Hudibras*, lequel a obtenu, à Paris, un accueil aussi cordial que chez ses bons amis de Londres.

A. DE BRAGELONNE.

Ad. GOUBAUD, géant.

VOI. AU MARIAGE.

Une jeune et gracieuse personne, la demoiselle Laure X... appartenant à la famille d'un artiste de haute réputation, fut surprise, il y a quelques temps au milieu du boulevard, par une averse à laquelle elle n'avait à opposer qu'une légère ombrelle de moire blanche. Comme toujours, en semblable circonstance, les voitures s'étaient subitement évanouies et les omnibus se trouvaient au grand complet.

Témoin de l'embarras de cette demoiselle, un jeune homme irréprochablement vêtu et ganté lui offrit respectueusement son parapluie et son bras pour l'aider à traverser les fanges du macadam qui menaçaient sa fraîche toilette. Il annonçait tant de convenance et de modestie, son langage, empreint d'une nuance de germanisme, respirait un parfum de si bonne compagnie, qu'il n'eût pas été possible, sans manquer de tact, de refuser sa proposition.

Profitant, mais toujours avec une exquise retenue, de l'espèce d'intimité qu'autorisait la situation, le jeune homme donna sur lui-même quelques détails à sa compagne. Il s'appela Berthold L. et il était l'unique rejeton d'une riche et honorable famille de Francfort. Entraîné par la fougue de son âge dans ces sociétés secrètes de la jeune Allemagne, dont les membres exterminent quotidiennement en paroles toutes les royautés du globe, étoigné à grand renfort de choppes de bière le feu sacré, sans cesse renaissant, qui dévore leurs entrailles et mêlent à la fumée des pipes des nuages de théories politiques, philosophiques et humanitaires, Berthold s'était fait remarquer par la longueur inusitée de sa barbe et de ses discours, et il avait été obligé de quitter son ingrate patrie. Cependant, il comptait obtenir sa grâce, et son bonheur serait complet, disait-il, s'il pouvait rentrer dans le pays de Faust en donnant la main à une Marguerite française dont il ferait son épouse adorée.

La nuance d'exaltation mêlée à ces confidences leur donnaient un certain attrait qui gagna le cœur de la demoiselle Laure. Le jeune homme l'ayant discrètement quittée à sa porte, après lui avoir remis sa carte en exprimant avec timidité le désir d'être admis à faire sa cour, elle parla de son chevalier de rencontre avec tant de feu et de complaisance, que d'une commune voix on décida qu'il serait envoyé à Berthold une invitation pour assister aux soirées de famille.

Le jeune Allemand ne manqua pas de faire honneur à cette politesse, et tout d'abord ses manières confirmèrent et augmentèrent la bonne opinion qu'on avait déjà de lui. Sans affectation, il laissa voir des titres qui établissaient la réalité de la position sociale qu'il s'était attribuée. S'il ne faisait pas plus grande figure, c'est qu'il se trouvait un peu dépourvu d'argent; mais il attendait des valeurs importantes que devaient lui envoyer ses parents. En un mot, il s'y prit de telle façon qu'il fut agréé comme l'époux futur de la demoiselle Laure. Selon ses vœux, on hâta les préparatifs de cette union. Le beau-père en expectative voulut faire tous les premiers frais. Il loua un appartement qu'il fit richement meubler et où Berthold vint s'installer; il contraignit ce dernier à accepter en à-compte sur la dot une somme assez forte, et il déposa dans la corbeille une parure d'un grand prix.

L'autre jour, la demoiselle Laure reçut une lettre conçue en ces termes :

« Mademoiselle,

» Je vous ai indignement trompée; mais l'amour est mon excuse; je ne possède rien, et je viens d'être obligé de vous emprunter notre futur mobilier, que j'ai vendu à un tapissier. Avec la petite somme que j'ai réunie, je vais partir pour la Californie, et confiant dans mon étoile, j'espère bientôt revenir mettre à vos pieds mon cœur, accompagné d'au moins un demi-million.

» Agréez mes excuses et l'expression d'un sentiment qui ne s'éteindra qu'avec ma vie.

» BERTHOLD L.... »

Vérification faite, on a reconnu que le prétendu Berthold avait disparu, après avoir vendu le mobilier et jusqu'à la corbeille de mariage. La police est à la recherche de cet audacieux aventurier.

(*Le Droit.*)

UN EMPRUNTEUR COMME ON N'EN VOIT GUÈRE.

On lit dans le *Journal des Débats* : « Le Mont-de-Piété vient, dit-on, de faire un prêt inouï dans ses annales. Un riche étranger aurait présenté au grand bureau un nantissement sur lequel il aurait emprunté la somme de 500,000 fr. Ce nantissement consisterait en bijoux, diamants, dentelles de prix, etc. L'estimation à laquelle on dut se livrer les commissaires-priseurs n'aurait pas duré moins de trois jours. Si ce fait est vrai, le Mont-de-Piété prêtant à 9 0/0 d'intérêt, plus 1/2 0/0 de commission, le propriétaire du nantissement aura à donner, pour le dégager au bout d'un an, la somme de 47,500 fr. en plus de celle avancée. »

ERRATUM.

Un journal de Valenciennes publiait ces jours derniers des détails navrants sur les désastres occasionnés par la grêle et l'orage dans le département du Nord; un des paragraphes de l'article était surtout de nature à émouvoir; on y disait : « Qu'un pompier de quarante à quarante-cinq ans, qui se » trouvait à l'angle d'une pièce de blé, avait été tordu et » mis en pièces par le vent et ses débris jetés au loin;... on » n'en avait plus trouvé que le pied. »

Un grand nombre d'habitants de la localité, où ce malheureux était arrivé, s'étaient mis en quête des restes de ce malheureux militaire pour lui rendre les derniers devoirs, quand dans une édition suivante le journal rectifia ainsi sa nouvelle : « Une faute typographique assez bizarre s'est glissée dans notre article d'hier sur les désastres de l'ouragan, nous nous exprimons de la réparer; à la 28^e ligne, au lieu de *pompier*, lisez *pommier*. »

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, etc. ;
32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ;
de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. . . . 14 fr. | Une année. . . . 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par la poste).

Six mois. . . 18 fr. | Une année. . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Par LONDON, free of express, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^r with English translation. 20 d^r

Yearly. 35 shillings.

D^r with English translation. 38 d^r

N. B.—For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 18, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 60 c. must be paid for 6 months' run of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois. . . . 16 fr. | Une année. . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. . . 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du Progrès et du Moniteur de la Mode, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Irlande, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 47, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (24, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'Office spécial du Moniteur de la Mode, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- A GENEVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÈCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÁ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissaire, rue Del Ghiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Mignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

34^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONTEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

2^e Numéro d'Août 1853. — Gravure N^o 571.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

LE DOYEN DES CÈDRES.

Il existe en Californie, sur une des montagnes du comté de Calaveras, à 20 milles environ nord-est de Murphy, un cèdre qui passe pour l'arbre le plus grand qu'il y ait au monde. Un correspondant du *Herold* de Sonora, qui s'est rendu dernièrement sur les lieux pour voir ce prodige du règne végétal, le décrit ainsi :

« Au ras de terre, sa circonférence est de 92 pieds ; à quatre pieds de hauteur, elle est de 83 ; à quatorze pieds, de 61 ; puis il va s'éfilant graduellement. Son élévation est de 283 pieds. Il n'est nullement difforme, comme il arrive la plupart du temps aux arbres à troncs énormes. Il est, d'un bout à l'autre, un modèle de symétrie : l'élégance et la grâce semblent des apanages de sa grandeur, et ses proportions colossales ne réveillent dans l'âme du spectateur que des idées de grandiose et de sublime.

» L'âge de ce cèdre géant, à le compter par chacune de ses zones, est de 2,520 ans. Si on le laisse vivre, son diamètre doit augmenter d'un septième de pouce par année, en 84 ans, son diamètre augmenterait donc d'un pied, et, en 840 ans, de 10 pieds, en sorte qu'il aurait alors un diamètre de 40 pieds, et une circonférence de 120.

» Ce roi des forêts de l'univers va être dépouillé de son écorce, qui, à la base, est de près de 44 pouces d'épaisseur. Cette écorce sera enlevée par fragments jusqu'à une hauteur de 50 pieds, pour être envoyée à l'Exposition universelle de New-York. »

GUILLAUME TELL EN LUNETTES.

Dans une des nombreuses petites villes appartenant aux États de la Confédération germanique, on avait monté dernièrement l'opéra de *Guillaume Tell* avec un grand luxe de décors et de costumes.

Le Ciceri de la localité s'était surtout distingué dans la décoration du premier acte, où un pont hardi, jeté sur deux pointes de rochers, offre au héros suisse un chemin digne de lui, afin de poursuivre un des satellites du tyran.

La première représentation fut très heureuse, et l'acteur Schumann, chargé du rôle de Guillaume Tell, obtint le plus brillant succès ; mais à la seconde épreuve, cet artiste, qui est myope, n'osant plus s'aventurer sur le fatal pont, refusa de jouer, et déjà il était question de le remplacer par un doublure.

— Non ! non ! Schumann ! Schumann ! cria le public.

Bientôt le motif du refus de Schumann fut connu dans toute la salle.

— Qu'il mette des lunettes ! cria un plaisant.

— Qu'il mette des lunettes ! acclama la salle entière.

Schumann se le tint pour dit ; et, un quart d'heure après, Guillaume Tell traversait hardiment le pont périlleux, le nez orné d'une paire de besicles à branches d'argent.

La salle croulait d'applaudissements.

Schumann répète en ce moment l'opéra de *Charles VI*, qu'il jouera avec des lunettes d'or, cadeau de son directeur.

UN REJETON DES ROIS.

Il y a quelques jours, un mendiant vagabond était arrêté et conduit devant le commissaire de police de la section de l'Opéra. Interrogé, il déclara se nommer Louis Capet. On crut qu'il s'agissait d'un sobriquet ; mais l'enquête établit que c'était le véritable nom de cet individu. Il était né à Sens, en 1793, d'une honnête famille se rattachant par des liens éloignés à la race des Capétiens. Le jour de sa naissance, ses parents, qui avaient caché chez eux un ecclésiastique, reçurent la visite de sans-culottes par lesquels ils faillirent être massacrés. À la municipalité, on refusa d'inscrire l'enfant sous les noms qu'il tenait de son père, et on lui donna ceux de Torquatus Navet ; plus tard, la famille fit rétablir les noms réels et régulariser l'acte de naissance.

UNE VICTIME DE L'AMOUR.

Il y a quelques jours, un mariage avait lieu rue St-Antoine. Au moment de la bénédiction nuptiale, une jeune femme d'une grande beauté, mais dont on avait remarqué la pâleur et l'agitation, fut prise de convulsions spasmodiques. On lui donna les secours qu'exigea son état. Quand elle recouvra l'usage de ses sens, la cérémonie était terminée et les invités quittaient l'église. Déjà les voitures se mettaient en route : la jeune femme courut à diverses reprises au-devant de celle qui renfermait les nouveaux époux et tenta de se précipiter sous les roues. On réussit à l'en empêcher. Alors elle entra dans une colère violente contre ceux qui s'opposaient à son funeste projet, et se livra à des démonstrations telles qu'il fut nécessaire de s'emparer d'elle et de la mettre en lieu de sûreté.

L'enquête établit que cette jeune femme avait été séduite par l'homme qui venait de se marier. Il lui avait juré de ne épouser qu'elle. Ayant appris sa trahison, elle avait voulu, par tous les moyens possibles, s'opposer à son union avec une autre, mais à la mairie elle était arrivée trop tard, et à l'église, alors qu'elle se disposait à causer du scandale par une scène de violence, sa douleur avait fait une soulaine explosion. Le trouble s'était mis dans ses idées ; mais, quand elle se vit enfermée, sa folie changea de caractère, elle devint calme, versa d'abondantes larmes et ne parla plus de son amant qu'avec un retour de tendresse, en disant qu'elle lui pardonnait et qu'elle saurait mourir pour assurer son bonheur.

La pauvre femme a tenu parole. Elle avait été conduite au dépôt, et, vu son état, admise à l'infirmerie. Malgré les soins empressés qu'il lui étaient donnés contre sa volonté, elle a succombé en prononçant le nom de son amant.

Il vient de paraître une petite brochure qui traite ex professo de la MALADIE DE LA VIGNE. Le docteur Jambin, modeste praticien de Mâcon, semble avoir résolu cette importante question, jusqu'alors restée en discussion. Nous ne craignons donc pas de recommander un travail sérieusement élaboré, et dont le principal but est de rendre un important service aux produits viticoles si gravement affectés depuis quelques années seulement.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Nous sommes aujourd'hui en pleine *morte-saison* de la mode. Les nouveautés de l'hiver s'élaborent dans le plus grand mystère, et nul n'est

admis dans le sanctuaire des prêtresses de notre *Protée*, s'il n'est investi d'une confiance à toute épreuve.

Nous saurons donc être d'autant plus discret que les indiscretions seraient sans valeur et défloreraient le mérite des ravissantes nouveautés que nous avons vues.

Disons donc tout simplement qu'en fait de confections il n'y a rien de particulier, et que ce sont toujours des manteaux en flanelle ou en alpaga gris mélangé, doublés de taffetas de couleur, telles que le bleu, le vert ou le violet, avec de larges galons de velours, souvent enfermés entre deux velours plus étroits.

Une gracieuse innovation, que nous avons

remarquée ces jours-ci et qui convient parfaitement pour les grandes chaleurs, consiste en de petits mantelets en tulle, dont le fond est entièrement constellé de mignonnes étoiles en taffetas découpé, et dont tout le tour est orné d'une ruche de taffetas, qui est double dans la partie qui forme le derrière du mantelet. Nous en avons vu en tulle noir avec taffetas noir et taffetas violet; d'autres, vert Napoléon et bleu; quelques-uns sont en tulle blanc avec application et ruches de taffetas. Il s'en fait aussi avec ruches en rubans de gaze, mais c'est, selon nous, un peu trop chiffon.

En fait d'étoffe, il n'y a, non plus, aucune nouveauté marquante; ce sont toujours les taffetas mille raies, quadrillés.

Pour l'automne on prépare des taffetas à carreaux assez grands formant damier à carreaux noirs et bleus, bois et verts, roses et noirs.

Nous avons vu chez *Gagelin* des barèges avec semé de pâquerettes, boutons de roses ou myosotis. Les volants sont à semés comme la jupe, mais ils sont terminés par une frange double imprimée, formant des ondulations, ayant à la partie saillante un petit gland qui retombe comme une clochette chinoise.

La maison *Gagelin* possède ce genre de disposition en toutes nuances.

Parmi les robes d'ane fantaisie charmante, nous en avons vu, chez madame *Laurence*, une en taffetas mode, avec volants à disposition,

à dessin cachemire broché couleur cerise.

La jupe avait quatre volants : le corsage était à basques fendues sur la lanche ; en haut c'est cette fente était posé un nœud de rubans cerise formant touffe à grands bouts flottants. Le corsage, ouvert très bas par devant, était garni, ainsi que la basque, de la même disposition en miniature, posée à plat et ayant devant un nœud composé de quatre coques de rubans avec de longs bouts flottants, à nœud très bas.

La manche à coudes, s'élargissant du bas, façon pagode, était ornée de trois nœuds par devant et de quatre par derrière. Ces nœuds étaient posés en long, à égale distance, avec de longs bouts pareils à ceux du corsage (le ruban en n° 7).

Une autre robe en taffetas bleu Napoléon avait quatre volants terminés par une guirlande brochée en grenadine noire imitant la blonde mate et terminé par un effilé bleu.

Le corsage à la Vierge, décolleté jusqu'au milieu de la poitrine, était garni d'un bouillonné en grenadine brochée comme au volant, terminé de chaque côté par un effilé bleu. La manche large était enrichie d'un bouillonné avec effilé.

Puis, une robe en popeline gris-fer et vert-émeraude, à corsage plat, montant, fermé par des boutons et des bontons en émail vert émeraude entourés d'un cercle d'or. Manche pagode, fendue devant et ornée d'un nœud de rubans ; le tour de la manche et des basques garni d'un bouillonné en ruban vert émeraude moiré ayant au bord une baguette satinée.

Et enfin, une robe pour toilette très parée en taffetas saumon glacé de gris-perle, à corsage décolleté et busqué par devant, garni tout autour du décolleté d'un bouillonné en ruban, descendant de chaque côté du devant dans la partie busquée et formant pièce comme pour les corsages *Watteau*. Cette pièce est garnie d'une belle dentelle disposée en échelons, entre lesquels on pose quatre nœuds en rubans. La manche plate, taillée en biais, s'arrêtant au-dessus de la saignée, garnie de deux volants de dentelle surmontés d'un bouillonné ; les volants de la jupe sont terminés par un bouillonné.

Les bouillonnés, qui sont très en faveur pour la lingerie, s'emploient aussi pour les robes en ce moment.

Citons encore une très jolie toilette, tout à fait de saison pour la campagne. Elle consiste en une jupe de batiste écru, ayant trois volants richement brodés au gros plumetis. Cette broderie se composait d'un riche bouquet dans une grande écaille dentelée, festonnée au

point de rose. Le corsage blanc était brodé d'un semé au plumetis.

Pour pardessus une petite veste de batiste écru, également brodée en blanc comme la jupe.

Pour coiffure, un chapeau de paille d'Italie, paré de chaque côté d'un bouquet de fleurs des champs, entremêlées d'épis mûrs et de folle-avoine, mais sans aucun ruban : pour dessous, une guirlande de fleurs des champs formant légèrement touffe le long des jupes.

Cet'e toilette était très distinguée. L'effet de cette broderie blanche, ressortant éclatante sur la batiste écru, était d'une grande fraîcheur.

La vogue est toujours aux fleurs naturelles, et surtout aux fleurs des champs entremêlées d'épis et d'herbes.

Madame *Camille Duchateau* fait en ce moment de délicieuses roses trémières en toutes nuances, des roses de haies, des fuchsias, des pâquerettes rosées, des volubilis, de la clématite, dont elle compose de charmantes coiffures. Elle fait aussi de belles branches de roses moussues ; pour les chapeaux de paille d'Italie, et nul, pas même *Constantin*, n'en sait faire de plus jolies.

Sur les chapeaux on emploie beaucoup de broderies de tous genres ; on fait des applications de satin sur satin, mais de couleurs différentes, telles que marron sur noir, bleu sur brun, vert sur noir, etc. On fait aussi des applications de satin sur velours et de velours sur moire. Mais ce sont là des dispositions pour l'automne.

Nous ne saurions encore préciser ce qui se portera cet hiver. Toujours est-il que dans toutes les nouveautés de la maison *Ple-Horain*, qui en prépare de ravissantes, les plumes seront présentées cet hiver sous toutes sortes d'applications, et nous serons avant peu en mesure de décrire bien des choses nouvelles.

Nous pourrions faire connaître un velours tout nouveau, que nous avons vu seulement chez madame *Ple-Horain*, qui en a la spécialité exclusive.

En attendant constatons que l'on brode avec de la chenille et du velours de jolis chapeaux en paille tressée. Ces chapeaux se garnissent de velours brodés d'étoiles ou de pois en paille.

Beaucoup de chapeaux composés en agrément de paille sont constellés de pois en velours appliqués. Les rubans de velours qui les garnissent sont généralement assez étroits.

En fait de lingerie légère, on fait toujours chez madame *Colas* de petits bonnets en tulle ruché, garnis de comètes de rubans avec fleurettes piquées au milieu.

Les bonnets de lingerie pour le matin sont richement brodés au plumetis et garnis de dentelles ou de bandes en pareil; ils affectent généralement la forme fanchon et ont sur le milieu de la tête une garniture semblable à celle du devant, qui vient retomber derrière et rejointre presque la bande qui forme bavole; de côté ils sont ornés de coques ou de nœuds de taffetas, avec brides en pareil.

Les corsages blancs sont à basques lorsqu'ils sont en piqué; ils ont une ceinture busquée, faisant légèrement la pointe, lorsqu'ils sont en mousseline brodée. Quelquefois on coud au bas de cette ceinture une garniture pareille à celle du corsage. Cette garniture simule la basque et retombe sur la jupe.

Outre les mantelets et les pelisses en mousseline garnis de bouillonnés, madame Colas fait de charmants mantelets en guipure moderne d'une très grande élégance.

Nous avons vu dans ses magasins un nouveau vêtement qui est ravissant pour l'automne et très propre à être porté en ce moment où la température devient fraîche le soir. C'est un déshabillé marquise, composé d'une jupe en piqué broché d'un semis de boutons de rose imitant la broderie.

Le corsage plat, montant, à basques, est orné devant d'un poignet en piqué, ayant au bord un petit galon de coton blanc. Ce poignet est terminé de chaque côté par une bande en piqué à dents festonnées au point de roses et formant jabot ouvert; le milieu de ce poignet, entre les deux bandes, est garni de petits boutons blancs.

Les manches demi-larges, fendues dessous, sont enrichies d'un bande en piqué festonné, ainsi que les basques et le col, qui est à brisure. Le devant de la jupe a une bande pareille à celles du corsage et pareillement garnie de petits boutons.

Pour grande toilette, ce sont toujours les corsets *Marie-Stuart*, qui ont le plus de faveur.

Madame *Clemonçon* fait en ce moment de nombreux corsets pour amazone, pour voyage ou pour déshabillé. Madame *Clemonçon* excelle dans ces différents genres de corsets. et ce n'est pas peu dire; car il n'est pas dans tout ce qui constitue la toilette un objet plus important que le corset. N'est ce pas de lui que dépendent la grâce de la taille, l'aisance des mouvements et la santé?

Nous avons à signaler deux nouveautés de la *Sublime-Verte*: c'est d'abord le mouchoir en valenciennes d'un seul morceau; ce mouchoir se compose d'un rond de batiste encadré d'une belle valenciennes, qui l'entourent sans couture de

jonction. Cette vraie nouveauté appartient exclusivement à la maison *Chapron*. Jusqu'ici on avait mis des volants ou des garnitures en valenciennes, mais jamais la dentelle n'avait fait corps avec le mouchoir.

La seconde nouveauté, que nous avons vue aussi chez *Chapron*, se compose de semblables mouchoirs en guipure moderne d'une grande richesse; ils sont aussi la propriété de cette maison.

La vogue du mouchoir *Eugénie* grandit chaque jour.

Pour les modes d'enfants, l'écossois est aussi très en faveur.

Nous avons vu au *Zéphyr* de gracieuses toilettes composées d'un canezou en mousseline entièrement plissé et terminé par une basquine entourée d'une valenciennes. Une autre valenciennes encadre aussi le col; les manches, demi-larges, sont froncées au-dessus du coude et terminées par un double volant bordé d'une valenciennes; la jupe, en écossois rose et blanc, est toute recouverte de petits volants festonnés alternativement de blanc et rose.

D'autres jupes en foulard écossois foncé sont à trois volants bordés d'un petit effilé de nuance assortie à la jupe.

Pour toilette plus simple citons des robes en alpage ou en popeline unie gris-poussière, dont la jupe est entièrement recouverte de petits plis. au-dessus de chacun desquels est posé un lacet de soie gros bleu ou vert ou marron, formant un dessin grec.

La casaque pareille est entourée de dessin grec formé de lacets semblables à ceux de la jupe. La manche large est également terminée par un dessin grec; la casaque reste flottante pour laisser voir un girot en batiste brodée ou en piqué.

Les robes blanches pour enfant sont couvertes de broderie; le genre anglais domine.

Mais une des plus jolies nouveautés de l'excellente maison du *Zéphyr*, qui tient le premier rang à Paris et compose de si délicieux costumes pour les enfants, c'est une jupe courte couverte de broderies depuis la taille jusqu'en bas.

Parmi les parfums de la mode, outre l'eau d'*Albion* si utile en ce moment et dont les femmes élégantes font un usage constant, il faut encore recommander le *rognéateur Gellé*, dont l'emploi arrête la chute des cheveux, rétablit leur lustre et leur beauté, et dont l'odeur douce et suave n'a pas l'inconvénient inhérent à grand nombre de cosmétiques du même genre, connus pour occasionner par leur arôme des maux de tête et des migraines insupportables.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 371.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau blanc tout en tulle bouillonné et en blonde. Dans le creux des bouillonnés sont piqués, de chaque côté, des fleurs des champs sans feuillages. Une blonde gothique forme voilette au bord de la passe. Le dessous se compose de trois fleurs de narcisse posées sous le bord de la passe au milieu. Entre ces fleurs sont des boutons de roses. Les jours sont garnies de blondes ruchées de nœuds de rubans de velours épinglé et de boutons de roses. Ce tour de tête se noue sous le menton par deux petits rubans blancs n° 4. Les brides sont blanches et en n° 22.

Toilette dessinée d'après l'original faisant partie du trousseau exécuté pour S. A. la princesse Wasa, par madame Gérard-Sain.

Robe en taffetas garnie de bandes de moire, de petits velours et de rubans de moire.

Corsage montant avec basquine.

Le devant est agrafé droit du haut en bas et garni de cinq nœuds en ruban de moire n° 12; nœuds papillons, composés de coques et sans bouts.

Une bande de moire, large de 7 centimètres, autour du cou et diminuant à 4 à la taille, puis revenant à 5 ou 6 autour de la basque, est cousue à plat et encadrée entre deux petits velours.

La manche, presque juste du haut et s'élargissant en formant la pointe dessus et dessous, est garnie d'une bande de moire, suivant la forme des pointes de la manche et venant se terminer à rien sur les coutures derrière et devant, où se trouve un petit nœud de moire à cheval sur la couture.

Double jupe de taffetas, très ample; celle de dessus est de 28 à 30 centimètres plus courte. Elle est ouverte de chaque côté, et cette ouverture est maintenue, en ne la laissant s'entrouvrir que de 2 ou 3 centimètres, par deux beaux nœuds en moire posés l'un au bas à la hauteur de l'ourlet, l'autre à mi-jupe. Ces nœuds sont à deux coques de chaque côté.

Une large bande de moire, encadrée de velours, est cousue autour de la jupe. A 3 centimètres des bords de l'ouverture des côtés, et à 6 du bord d'en bas, cette moire a de 40 à 42 centimètres de large.

La jupe, longue, est garnie à 8 centimètres du bas, d'une moire de 15 centimètres.

Pour que cette double jupe de soie conserve sa grâce, il faut, en cousant les nœuds qui retiennent les fentes des côtés, les attacher aux deux jupes, de manière à ce qu'elles soient toutes deux retenues ensemble.

Avec cette toilette il y avait, pour pardessus, une veste ouverte devant, ajustée du dos, et ornée de même.

TOILETTE DES EAUX. — Coiffure à bandeaux ondulés un peu bouffants des côtés, à double bandeau roulé en dedans et entourant une grosse natte qui couronne le sommet de la tête.

Robe en gaze de soie à disposition de chez *Delisle*, exécutée par mademoiselle *Nathalie*.

Corsage à la *Jeanette* composé de gaze de soie, de rubans de taffetas, de blondes et de nœuds en rubans de gaze.

Ce corsage est décolleté, à pièce devant, s'évasant du haut de 25 à 30 centimètres et se terminant en bas très étroit (3 centimètres au plus) et très carrément à environ 12 centimètres de l'extrémité de la pointe.

Cette pièce est composée de trois rangs de ruban de taffetas blanc plissé à petits plis partant le premier en haut de la pièce, le deuxième au milieu, le troisième au bas. Chacun de ces rangs de ruban est séparé par un entre-deux de blonde posé sur un ruban faisant transparent.

Une blonde gothique, à dents, est cousue au bord de la pièce, et elle fait retour carrément au bas, pour remonter de l'autre côté. Cette blonde se rétrécit à mesure qu'elle approche du bas de la pièce.

Une berthe qui s'arrête aux épaules devant à l'angle de la pièce, fait le tour du dos. Elle est composée de deux rangs de ruban de taffetas plissé comme celui du devant, et d'un entre-deux en blonde sur un ruban. Une haute blonde à dents entoure cette berthe.

La jupe est froncée très ample; il faut cinq lés et demi de gaze de soie, et les trois volants qui la garnissent en ont sept. Le fond de la robe est blanc semé de petits bouquets ombrés. Les volants ont pour disposition des bouquets de fleurs ombrées, reliés entre eux par des branches de feuillages.

Les volants sont ornés, à la couture, de nœuds en rubans de gaze. Ces nœuds sont composés de quatre bouts coupés en feuillage arrondi; ils sont très légers et posés de 8 en 8 centimètres environ. Le bas du premier et du deuxième volant retombe sur la naissance des nœuds des deuxième et troisième.

Deux nœuds sont posés à l'extrémité de la berthe sur les rangs de rubans.

Les manches sont courtes; mais cette même toilette est fort bien avec des manches très larges et ne descendant qu'au coude.



LE MONITEUR DE LA MODE

*Copiers de la Maison Habiles sœurs Richelieu 97, Marché Sévres Paris et 10, rue de la Bourse 20, Londres
 de ville de M^{me} Germaine Sain, 1 de la rue 40, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.*

25 bis, Rue Richelieu 97

LONDON at the Remont Office 41 Strand, Street Letter. NEW-YORK E.B. Strong et Brother.

Digitized by Google

LA MAISON BLANCHE.

Nouvelle.

(Voyez le numéro précédent.)

Deux jours s'écoulèrent, deux jours pénibles, pleins de troubles cachés, pleins d'une morne inquiétude. Le front de lord J. Kysington était soucieux, son regard par moments m'interrogeait. Je détournais les yeux pour éviter de répondre.

Le matin du troisième jour, lady Mary entra avec des jouets de toutes sortes qu'elle apportait aux deux enfants. Harry s'empara d'un sabre et courut par la chambre en poussant mille cris de joie. William resta immobile, tenant dans ses petites mains les jouets qu'on lui donnait, mais il n'essaya pas d'en faire usage, il ne les regarda même pas.

— Tenez, milord, dit lady Mary à son frère, prenez ce livre de gravures et donnez-le à votre petit-fils, peut être son attention sera-t-elle éveillée par les peintures qui s'y trouvent.

Puis elle conduisit William auprès de lord J. Kysington. L'enfant se laissa faire, marcha, s'arrêta, et resta comme une statue là où on le plaça.

Lord J. Kysington ouvrit le livre. Tous les yeux se tournèrent vers le groupe qui formaient en ce moment le vieillard et son petit-fils. Lord J. Kysington était sombre, silencieux, sévère; il tourna lentement plusieurs pages, s'arrêtant à chaque image, et regardant William, dont les yeux fixes ne s'étaient pas même dirigés vers le livre. Lord J. Kysington tourna encore quelques feuillets, puis sa main devint immobile, le livre glissa de ses genoux à terre, et un morne silence régna dans la chambre.

Lady Mary s'approcha de moi, se pencha comme pour me parler à l'oreille, mais d'une voix assez haute pour être entendue de tous :

— Mais cet enfant est idiot ! docteur, me dit-elle.

Un cri lui répondit. Eva se leva comme si la foudre l'eût atteinte, et saisissant son fils qu'elle serrait convulsivement sur sa poitrine :

— Idiot ! s'écria-t-elle, tandis que son regard indigné brillait pour la première fois du

plus vif éclat ; idiot ! répéta-t-elle, parce qu'il a été malheureux toute sa vie, parce qu'il n'a vu que des larmes depuis que ses yeux sont ouverts ! parce qu'il ne sait pas jouer comme votre fils, qui a toujours eu de la joie autour de lui ! Ah ! madame, vous insultez le malheur ! Viens, viens, mon enfant ! s'écria Eva tout en larmes. Viens, éloignons-nous de ces cœurs sans pitié, qui n'ont que des paroles dures pour notre infortune !

Et la malheureuse mère, emportant son enfant, monta rapidement dans sa chambre. Je la suivis. Elle posa William à terre, et s'agenouillant devant ce petit enfant : — Mon fils ! mon fils ! s'écria-t-elle.

William s'avança vers elle et vint appuyer sa tête sur l'épaule de sa mère.

— Docteur, s'écria-t-elle, il m'aime, vous le voyez ! il vient à moi quand je l'appelle ; il m'embrasse ! Ses caresses ont suffi à ma tranquillité, à mon triste bonheur ! Mon Dieu, ce n'était donc pas assez ! Mon fils, parle-moi ! rassure-moi ! trouve un mot consolant, un seul mot à dire à ta mère au désespoir ! Jusqu'à présent, je ne t'ai demandé que de me rendre les traits de ton père et de me laisser du silence pour que je pusse pleurer sans contrainte. Aujourd'hui, William, il me faut des paroles de toi ! Ne vois-tu pas mes larmes, ma terreur ? Cher enfant, toi si beau, si pareil à ton père, parle-moi !

Hélas ! hélas ! l'enfant resta sans mouvement, sans effroi, sans intelligence ; un sourire seulement, un sourire horrible à voir effleura ses lèvres. Eva cacha sa figure dans ses deux mains, et resta à genoux sur la terre. J'entendis longtemps le bruit de ses sanglots.

Alors je demandai au ciel de m'inspirer des pensées consolantes qui pussent apporter à cette pauvre mère une lueur d'espoir, mais l'espérance ne descend pas à volonté sur les lèvres : là où elle n'existe pas, elle ne se laisse pas entrevoir. Un coup terrible, un coup mortel

avait été porté, et Eva Meredith venait de comprendre toute la vérité.

A dater de ce jour, un seul enfant descendit chaque matin dans le cabinet de lord J. Kysington. Deux femmes y venaient, mais une seule semblait vivre, l'autre se taisait comme ceux qui sont morts; l'une disait : Mon fils, l'autre ne parlait jamais de son enfant; l'une portait le front haut, l'autre avait la tête inclinée sur sa poitrine pour mieux cacher ses larmes; l'une était belle et brillante, l'autre était pâle et vêtue de noir. La lutte était finie. Lady Mary triomphait.

On laissait Harry jouer sous les yeux d'Eva Meredith; c'était cruel. Sans prendre souci des angoisses de cette femme, on amenait Harry répéter des leçons en présence de son oncle; on vantait ses progrès. La mère ambitieuse calculait toutes choses pour consolider le succès, et, tandis qu'elle avait de douces paroles, de feintes consolations pour Eva Meredith, elle lui torturait le cœur à chaque instant du jour. Lord J. Kysington, frappé dans ses plus chères espérances, avait repris la froide impassibilité qui m'avait tant effrayé. Maintenant c'était, je le voyais, le dernier mot de son caractère, c'était la pierre qui scelle un tombeau. Strictement poli envers sa belle-fille, il n'avait pour elle nulle parole d'affection; la fille du planteur américain ne pouvait trouver de place dans son cœur que comme mère de son petit-fils. Cet enfant, il le regardait comme n'existant pas. Lord J. Kysington fut plus que jamais sombre, taciturne, regrettant peut-être d'avoir cédé à ses instances, et d'avoir donné à sa vieillesse une émotion pénible et désormais inutile.

Un an s'écoula, puis un triste jour vint où lord J. Kysington fit appeler Eva Meredith, et lui faisant signe de s'asseoir près de son fauteuil :

— Ecoutez-moi, madame, dit-il, écoutez-moi avec courage. Je veux agir loyalement envers vous et ne vous rien cacher; je suis vieux et malade, il faut m'occuper de mes affaires. Elles sont tristes et pour vous et pour moi; je ne vous parlerai pas de mon ressentiment lors du mariage de mon fils. Votre malheur m'a désarmé, je vous ai appelée vers moi, et j'ai désiré voir et aimer dans votre fils William

l'héritier de ma fortune, le jeune homme sur lequel se basaient tous mes rêves d'avenir et d'ambition.

Hélas! madame, la destinée fut cruelle envers nous! La veuve et le fils de mon fils auront tout ce qui peut assurer une existence honorable; mais, maître d'une fortune que moi seul j'ai acquise, j'adopte mon neveu, et c'est lui que je regarderai désormais comme mon unique héritier. Je retourne à Londres pour surveiller mes affaires; suivez-moi, madame, ma maison est la vôtre, je vous y verrai avec plaisir.

Eva (elle me l'a dit depuis) sentit en elle, pour la première fois, le courage remplacer l'abattement. Elle eut la force que donne une noble fierté : elle releva la tête, et si son front n'avait pas l'orgueil de celui de lady Mary, il avait du moins la dignité du malheur.

— Partez, milord, répondit-elle, je ne vous suivrai pas. Je n'irai pas être témoin de la déchéance de mon fils! Vous vous êtes bien hâté, milord, de condamner pour toujours! Que sait-on de l'avenir? vous avez bien vite désespéré de la miséricorde de Dieu!

— L'avenir! reprit lord J. Kysington, à mon âge, il est tout entier dans le jour qui s'écoule. Si je veux agir, il faut que j'agisse le matin sans même attendre le soir.

— Faites donc comme vous l'entendez, répondit Eva. Je retourne dans la demeure où j'ai été heureuse près de mon mari, j'y retourne avec votre petit-fils, lord William Kysington; ce nom, son seul héritage, il le garde, et le monde doit-il ne connaître ce nom qu'en le lisant sur son tombeau, votre nom, milord, est le nom de mon fils!

Huit jours après, Eva Meredith descendait le grand escalier de l'hôtel, tenant encore, comme lorsqu'elle entra dans cette fatale maison, son fils par la main. Lady Mary était un peu en arrière d'elle, quelques marches plus haut qu'elle; de nombreux domestiques, irritablement silencieux, regardaient et regrettaient la douce maîtresse chassée du toit paternel.

En quittant cette demeure, Eva Meredith quittait les seuls êtres qu'elle connût sur la terre, les seuls dont elle eût le droit de réclamer la pitié; le monde s'ouvrait devant elle,

immense et vide : c'était Agar partant pour le désert.

— C'est horrible, docteur ! s'écrièrent les auditeurs du médecin du village ; y a-t-il des vies si complètement malheureuses ! Quoi ! vous avez vu vous-même... ?

— J'ai vu, mais je ne vous ai pas encore tout dit, répondit le docteur Barnabé. Laissez-moi achever.

Peu de temps après le départ d'Eva Meredith, lord J. Kysington se mit en route pour Londres. Me trouvant libre, je renonçai à tout nouveau désir de m'instruire ; j'avais assez de science pour mon village ; j'y revins en toute hâte.

Nous voilà donc encore dans cette petite maison blanche, réunis comme avant cette absence de deux années ; mais que le temps qui venait de s'écouler avait augmenté la grandeur du malheur ! Nul n'osait parler de l'avenir, ce moment inconnu dont nous avons tous tant besoin, et sans lequel le jour présent passe, s'il est heureux, en ne donnant qu'un bonheur trop faible ; s'il est triste, en laissant le malheur trop grand.

Jamais je ne vis une douleur plus noble dans sa simplicité, plus calme dans sa forme que celle d'Eva Meredith. Elle priait encore le Dieu qui la frappait. Dieu pour elle, c'était celui qui peut l'impossible, celui près duquel on recommence l'espérance, quand les espérances de la

terre sont éteintes. Son regard, ce regard plein de foi, qui m'avait déjà si vivement frappé, s'arrêtait sur le front de son enfant comme pour y attendre la venue de l'âme qu'elle appelait par ses prières. Je ne saurais vous peindre la courageuse patience de cette mère parlant à son fils, qui écoutait. Je ne saurais vous dire tous les trésors d'amour, de pensées, de récits ingénieux qu'elle jeta à cette intelligence fermée, qui répétait, comme un écho, les derniers mots du doux langage qu'on lui parlait ; elle lui expliquait le ciel, Dieu, les anges ; cherchant à le faire prier, elle joignait ses mains, mais elle ne pouvait lui faire lever les yeux vers le ciel.

Elle essaya, sous toutes les formes possibles, les premières leçons de l'enfance ; elle lisait à son fils, lui parlait, occupait ses yeux par des images ; elle demandait à la musique d'autres sons que les paroles.

Un jour même, se faisant un horrible effort, elle raconta à William la mort de son père ; elle espérait, attendait une larme. Ce matin-là, son enfant s'endormit pendant qu'elle lui parlait encore ; des larmes furent versées, mais ce fut des yeux d'Eva Meredith qu'elles tombèrent.

(Par l'auteur de RÉSIGNATION.)

(La suite au prochain numéro.)

NANKIN.

La Librairie Nouvelle, dont l'activité ne se dément pas, vient de publier un ouvrage tout à fait de circonstance, intitulé *l'Insurrection en Chine*. Cet écrit, qui jette une vive lumière sur les événements qui s'accomplissent dans une contrée jusqu'ici fermée à l'Europe, contient, en outre, sur les mœurs des habitants de très curieuses révélations. Nos lecteurs nous sauront gré de leur offrir une esquisse fort intéressante d'une des principales cités du Céleste empire, de Nankin.

Cette ville, qui renferme plus de cinq cent mille habitants, était sous les Mings, sous l'ancienne dynastie, la capitale de toute la Chine.

Son enceinte est pour le moins trois fois plus considérable que celle de Paris ; mais au milieu de ses rues désertes on trouve de grands espaces labourés, et l'herbe croît sur les quais, bordés naguère d'un triple rang d'embarcations.

Nankin est assise dans une immense plaine, sillonnée de canaux aussi nombreux que ceux qui traversent le corps humain. C'est au milieu de ses campagnes fécondes un entrecroisement continu de ruisseaux et de cours d'eau navigables. Les rives sont plantées de saules et de bambous aux tiges droites, au feuillage sombre. C'est dans les campagnes de la pro-

vin de Nankin que croit le coton jaunâtre avec lequel on fabrique ce tissu qu'on exporte en quantités énormes; c'est là aussi qu'on moissonne la plus grande partie du riz qui se consomme dans l'empire. Le Kiang-nan, ou province de Nankin, est le plus riche fleuron de la couronne du Fils du ciel.

Rien dans la vieille Europe ne peut donner une idée de sa fécondité, ni les plaines de la Beauce, ni les plaines de la Lombardie, ni même la Flandre, cette terre opulente entre toutes. Dans le Kiang-nan, deux fois l'année les champs se couvrent de moissons, et ils donnent sans interruption des légumes et des fruits. Sur la lisière des terres ensemencées croissent les légumes les plus savoureux du monde : le pé-tsaï, ce chou qui tient de la laitue et du cabus, la moutarde smère, les melons d'eau, les patates, la pomme de terre et les cent espèces de haricots que produit le Céleste empire.

Nous avons eu le bonheur de nous asseoir à l'ombre des vergers qui bordent le Ou-soung, une des nombreuses veines qui fécondent la province du Kiang-nan; nous y avons cueilli de nos mains les jujubes charnues, que les voyageurs ont souvent prises pour des dattes, les grenades aux grains transparents, les pêches monstrueuses auprès desquelles les plus belles espèces de Montreuil ressemblent à des fruits sauvages, et les diospyros, aussi gros que des tomates. Nous avons vu courir dans les gubérés des faisans écarlates et leurs frères aux plumes nacrées.

Cette province nourrit trente-huit millions d'habitants, dix fois plus que la Belgique, dix fois plus que la Hollande, un peu plus que la France. Et cependant les bonnes gens, nos compatriotes, ceux qui ont le bonheur de se figurer que notre nation est la plus riche, la plus puissante, s'imaginent aussi que leur pays est le plus peuplé de l'univers.

Nankin est bâtie dans l'eau. C'est une ville, comme Rotterdam, entourée de marais fertiles et d'eaux poissonneuses. Vers le sud, le fleuve s'élargit tout à coup et forme une espèce de lac semé d'innombrables îlots. Là sont cachées, sous les arbres touffus, les maisons de plaisance des mandarins. C'est dans ces mystérieuses

retraites qu'ils dérobent aux regards envieux du vulgaire leur volière, peuplée des pâles oiseaux élevés dans les cages de Sou-tcheou-fou, cette ville des voluptés, que peint d'un mot le proverbe chinois : « Dans l'autre monde, il y a le paradis, et dans celui-ci Sou-tcheou-fou ! »

Ces femmes poètes, ces Aspasies jonquilles, composent des vers charmants, dans leur langage passionné; mais la jalousie de leur maître ne leur permet de les chanter qu'à ces rives sans écho. Sur les eaux indolentes du lac, sur les eaux plus rapides du fleuve, navigent les plus élégantes embarcations du monde et des milliers de jonques qui vont porter jusqu'aux extrémités de l'empire les produits industriels et agricoles du pays.

Nous avons déjà dit que Nankin était bien déchu de son ancienne splendeur : en effet, les remparts de la ville ancienne forment un si vaste circuit, que, du sommet des coteaux qui la dominent, le regard ne saurait distinguer ses murs ruinés. La ville moderne, qui cependant renferme cinq cent mille âmes, paraît un village à côté de l'immense cité dont l'enceinte seule est restée debout.

C'est au centre de la ville moderne qu'est bâtie la tour à neuf étages, presque aussi connue du bourgeois parisien que le tissu jaunâtre dont il fait faire ses pantalons d'été.

La tour de Nankin est le complément magnifique de la pagode Pao-ngan-se. Elle est de forme octogone, et n'a pas moins de 70 mètres de hauteur. De loin elle paraît entièrement blanche : vue de près, on remarque des variétés de couleur et des dorures dans les ornements dont elle est recouverte. Un large stylobate en marbre brut sert de base au monument et forme tout autour un large perron auquel on arrive par une dizaine de marches. La grande salle servant de temple au rez-de-chaussée peut avoir de 12 à 15 mètres de profondeur et environ 8 mètres de hauteur. Au-dessus de cette pièce s'élèvent successivement, de 7 en 7 mètres, neuf étages, séparés chacun par un toit ou corniche d'un mètre de saillie, présentant ces angles relevés si communs dans l'architecture chinoise. Un escalier peu commode conduit intérieurement jusqu'au haut de la tour, et

à chaque étage on trouve une salle dont le diamètre va en diminuant à mesure qu'on monte. La masse du monument est de brique ordinaire, et a 4 mètres d'épaisseur à la base, 2 mètres et demi au sommet. Tout l'extérieur des murs est revêtu de plaques de porcelaine blanche assez commune, joignant parfaitement. Dans les étages inférieurs, la porcelaine n'offre que des modèles peu profonds dans la pâte; dans les étages supérieurs on voit une foule de niches où sont casées des statuettes et des idoles qui paraissent dorées. Au milieu de la salle de chaque étage est un autel dédié à Bouddha. La flèche qui surmonte la tour a 40 mètres d'élévation. Elle se compose d'une forte tige autour de laquelle monte une large spirale de fer, et qui se termine par un globe volumineux que l'on dit être d'or massif. La hauteur et l'éclat tout particulier de cette tour en porcelaine font reconnaître Nankin à une grande distance, et ont servi de point de repère aux premiers navires de guerre anglais et français qui ont remonté le Yang-tze-kiang.

Pour un Chinois, rien n'est beau, rien n'est bon, rien n'est gracieux, élégant, de bon goût, que ce qui vient de Nankin ou de Sou-tcheou-fou. Peuple essentiellement routinier, nous n'avons qu'une ville qui donne la mode et le ton, les Chinois en ont deux. Les fashionables du Céleste empire sont divisés en deux écoles: l'une relève de Nankin, l'autre de Sou-tcheou-fou. On ne sait encore laquelle des deux l'emportera. Quant à Pékin, la ville gouvernementale, son suffrage n'est d'aucun poids dans les affaires des plaisirs et dans les affaires de goût; elle a le monopole de l'ennui. C'est à Nankin que résident les littérateurs, les savants, les danseurs, les peintres, les archéologues, les joueurs de gobelets, les médecins, les poètes et les courtisanes célèbres. Dans cette charmante cité, on tient des écoles de science, d'art et de plaisir; car dans ce pays le plaisir est en même temps un art et une science. Malte-Brun prétend qu'il y a dans cette ville littéraire et savante un institut et une académie de médecine. Les géographes seuls sont capables d'inventer de pareilles colomnies; il n'y a à Nankin ni académiciens ni académie.

Les riches oisifs de tous les pays de l'empire se rendent alternativement à Sou-tcheou-fou et à Nankin; dans ces deux villes, ils passent leurs journées dans les ateliers des peintres, dans les cabinets des savants, qui sont, comme chez nous, possédés de la manie du bric-à-brac; ils vont applaudir les acteurs en renom, et finissent leur soirée en compagnie des poètes et des lorettes indigènes. Le Kiang-nan est un peu l'Italie de la Chine: les grandes affaires de la vie sont la poésie et l'amour. Les parents élèvent leurs filles pour plaire; parfois ils les vendent à de riches mandarins; d'autres fois ils les lâchent dans le monde avec leur jolie figure et leurs talents, et alors elles sont à peu près les femmes les plus heureuses de l'empire. Auprès d'elles les Chinois sont empressés et toutes les bourses volent sur leurs pas. Les femmes de Nankin ne sont pas seulement les femmes les plus belles de la Chine, elles sont aussi les plus élégantes.

À Canton, le mandarin Pan-se-tchéé avait dans son gynécée deux colombes de Nankin. Elles avaient environ dix-sept ans; elles étaient gracieuses et toute mignonnes; leur taille n'était pas supérieure à celle d'une jeune fille de treize ans; leurs traits enfantins étaient pleins de délicatesse; elles ressemblaient à des spécimens de modes françaises. Leurs paupières noires et tirées vers les tempes laissaient voir à peine, à travers une fente étroite et soyeuse, leurs petits yeux noirs pleins de vivacité; leur bouche étroite ressemblait à une ligne de carmin. L'une avait les pieds comprimés, l'autre, au contraire, les portait tels que la nature les lui avait donnés; ceux de cette dernière étaient les plus gracieux du monde: quand on a des pieds pareils on doit marcher sans souliers ou chausser des pantoufles de verre. Ces jeunes filles portaient autour de la tête un étroit bandeau de satin noir, orné de perles, de grenats et d'émeraudes. Elles étaient couronnées de fleurs de lan-hoa, aux senteurs pénétrantes; cette guirlande parfumée entourait leur chevelure réunie en aigrette. Leur figure était blanche comme le lait: en Chine le fard est blanc; elles étaient si bien badigeonnées, qu'elles ressemblaient réellement aux dessins fantastiques qui couvrent les paravents et les éventails, où l'on

voit des essais de jeunes filles qui s'envolent, voluptueuses visions des artistes du Royaume des fleurs. L'éducation de ces enfants avait été très soignée. Elles faisaient des vers qu'elles chantaient en s'accompagnant du *kin*, sorte de lyre primitive où huit cordes de soie vibrent doucement sur une longue table d'harmonie en ébène incrusté de nacre. C'est là le piano du Céleste empire, instrument discret qui ne ressemble guère à la bruyante machine qui gronde trop souvent dans nos salons sous les doigts les plus délicats. Telles étaient les jeunes filles de Nankin que nous avons vues ; et les voyageurs qui ont eu le privilège d'entrer dans les élysées chinoises en font des descriptions semblables.

Tous les canaux de la ville artistique sont couverts d'élégants bateaux condits par des marinières ; ces embarcations portent au centre un pavillon discrètement fermé ; c'est le réduit qu'habitent quelques jeunes filles semblables à

celles dont nous venons de parler ; tous les meubles de ces boudoirs flottants sont en bois noir comme du marbre incrusté d'argent ou d'ivoire. Des sièges de porcelaine et des divans de rotins sont distribués autour de cette cabine somptueuse. Les Chinois ont un goût prononcé pour les récréations aquatiques ; un plaisir n'est guère au complet que lorsqu'ils sont assis sur ces planchers mouvants ; aussi ces bateaux sont-ils constamment fréquentés par des hommes qui boivent, qui mangent et qui fument. Pour les gens moins aisés, il y a des tavernes moins somptueuses ; mais personne n'est pauvre sur cette terre qui produit sans cesse, sous ce beau ciel tout rayonnant de lumière, le long de ces canaux qu'ombragent les bambous et que parfume l'*olea fragrans* !

CALLERY et YVAN.

COURRIER DE PARIS.

On voit bien que nous touchons aux vacances : nous en sommes déjà à la distribution des prix. On a commencé par les grands enfants, dans quelques jours ce sera le tour des petits.

Donc, mercredi 27 juillet, le prince Napoléon a présidé la distribution des récompenses aux artistes exposants de 1853. Le discours très simple et très bref que le prince a prononcé a été très applaudi des artistes et a grandement réussi dans le public.

Je ne vous apprendrai rien de bien neuf et de bien imprévu en vous disant que toutes les distinctions décernées par la jury ne sont pas acceptées sans contestation.

L'attribution de la grande médaille de 4,000 francs à M. Henriquel Dupont soulève surtout une question de principe. Étant fondé un prix unique, un prix d'excellence pour les arts plastiques, peut-on admettre que cette haute récompense incombe à la gravure qui n'est qu'un art de reproduction ? En d'autres termes, si le même prix existait pour la musique, ne serait-on pas choqué de le voir dé-

cerner à un chanteur, à l'exclusion du compositeur ?

La question est ici posée théoriquement ; car M. Dupont, par son talent spécial, par son caractère et l'emploi libéral qu'il a déjà fait de la dotation pécuniaire attachée à la médaille, justifierait personnellement le choix du jury.

Du reste, la voix du peuple et la voix du prince ont corrigé autant que possible les omissions et les *lapsus* du jury. Lorsqu'on a appelé le nom de M. Hamon parmi les médailles de troisième classe, une assez vive rumeur s'est produite en forme de réclamation tendant à faire monter de deux classes l'auteur de cette petite idylle grecque tant admirée au Salon. Quant à M. Hébert, l'auteur du *Baiser de Judas*, il ne figurait d'abord dans aucune catégorie de récompenses. L'omission frappa le prince Napoléon, qui avant la séance expédia un courrier à St-Cloud, et la liste des décorés revint avec l'addition du nom de M. Hébert, de la main de l'empereur.

M. Visconti, l'architecte, vient d'être élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, et personne n'a le droit de s'en étonner. Les travaux de M. Visconti occupent depuis longtemps une grande place dans l'édilité parisienne.

Outre un projet de bibliothèque nationale qui serait quelque chose de tout à fait monumental, on lui doit trois fontaines, dont une, celle de la place Louvois, passe pour un chef-d'œuvre. Mais ce qui est curieux à constater, c'est que, antérieurement, M. Visconti avait vainement frappé à la porte de l'Institut, où il était toujours accueilli par une minorité de deux ou trois voix. Même un jour qu'il s'en plaindrait, un membre de l'Institut eut la franchise de lui dire : « Vous avez pour vous le succès d'argent; laissez à d'autres le succès de vanité. »

Cette fois M. Visconti, sur une trentaine de votants, a réuni d'emblée vingt-trois voix. Les médians prétendent que l'Institut a été subitement éclairé sur les talents supérieurs de M. Visconti par sa qualité d'architecte de l'empereur, qui lui attribue le droit de distribuer les travaux de la liste civile entre les artistes; et l'on en conclut que les électeurs de l'Institut voudraient s'asseoir à ce festin. C'est si invraisemblable que je rougis d'avoir consigné ici cette supposition.

Cependant un projet se dresse, un projet gigantesque, spéculation d'industrie privée à la vérité, mais qui aurait pour résultat de rappeler la vie au centre de la ville, au Palais-Royal.

Il s'agirait de construire dans le jardin du Palais-Royal un vaste casino vitré dans le goût du Jardin d'Hiver des Champs-Élysées dont on achèterait même tout le matériel si la société qui l'exploite (ou qui plutôt est exploitée) y consent. Dans tous les cas, la société du Jardin d'Hiver du Palais-Royal est assez puissante en finances et en millions pour y transplanter les cèdres du Liban et les forêts vierges de l'Amérique.

La question des millions est même la plus avancée. L'affaire s'instruit au point de vue de la question d'art dans le cabinet de M. Charpentier, l'habile architecte qui a construit l'Eden des Champs-Élysées, et auprès de M. Fould

pour la sauvegarde des intérêts de l'État. On paraît tomber d'accord sur une concession du terrain par l'État, à la société, pour trente-six ans, après lequel laps de temps le tout ferait retour au domaine.

Les questions secondaires s'éclairent à mesure qu'elles se présentent. On a procédé à une espèce d'enquête de *commodo et incommodo* et le commerce du Palais-Royal, déchu de ses splendeurs, acclame le projet, comme bien vous pensez. Une grave objection se présentait. La vitrine, surmontant un édifice grandiose comme il doit l'être, aurait masqué les fenêtres des nombreux cafés et restaurateurs qui occupent les étages au-dessus des arcades. Mais il ne faut pas s'inquiéter pour si peu. On creusera le sol d'environ trois mètres et l'on pratiquera des entrées par des tunnels sous les deux rues latérales. Restait à respecter la récréation publique et gratuite des jeunes mères et des jeunes enfants qui viennent prendre quotidiennement leurs ébats en ce lieu. Mais rassurez-vous.

Le jardin du Palais-Royal est beaucoup plus vaste qu'il ne paraît à l'œil des profanes, et M. Charpentier a constaté, le mètre à la main, que l'édifice des Champs-Élysées, transporté par la main d'un magicien au milieu du jardin, y ménagerait tout autour des avenues aussi larges que la rue de la Paix.

Si maintenant vous voulez pénétrer dans le Jardin d'Hiver du Palais-Royal, je vais vous servir de cicérone.

Vous êtes dans un de ces vastes casinos des bords du Rhin ou, mieux encore, dans ces thermes antiques où une civilisation raffinée a réuni toutes les aisances et toutes les somptuosités de la vie : — Exposition permanente d'objets d'arts, marché aux fleurs, salle de lecture des journaux, salle d'étude où l'on peut faire son courrier, restaurateur, glacier, théâtre; au centre de l'édifice, des naïades distribuent l'eau en cascades, en nappes et en fontaines jaillissantes.

Toute la journée jusqu'à six heures on entrera dans ce palais pour la bagatelle de six sous, et l'on a calculé que ce seul impôt prélevé sur la curiosité des indigènes et des étrangers rembourserait la construction en quelques an-

nées. Le soir, le prix serait variable selon la splendeur des fêtes, concerts et spectacles auxquels on convierait le public. L'homme avait

perdu le paradis par sa faute, il le retrouve par son industrie. Gloire à Dieu et à M. Charpentier, qui est son prophète.

CHRONIQUE DES THÉÂTRES.

Sonnez, clairons! Battez, tambours! Encore une longue suite de batailles gagnées par la grande armée du Cirque olympique, le petit coporal en tête. Cette brillante campagne, accomplie en six heures sous les drapeaux du *Consulat* et de *l'Empire*, s'ouvre au 18 brumaire et s'achève aux rayons du soleil d'Austerlitz. Les Homères de cette Iliade à coups de canon, de cette épopée à pied et à cheval, s'appellent MM. Labrousse et Albert. Leur poème n'est, bien entendu, qu'un prétexte à déchirer ...ouche et à jeter de la poudre aux yeux. En faut-il davantage pour faire tressaillir la vieille fibre nationale et remplir durant cent représentations le théâtre et la caisse de M. Billon?

Le Vaudeville vient d'exhumer de ses cartons un à-propos vieux de trois ou quatre ans et qu'inspirait dans ces temps reculés la vogue des trains de plaisir de la Tamise. Cette résurrection serait assurément sans excuse si elle n'avait pour résultat de nous montrer dans un tableau final, connu que bien que mal à la pièce, une jeune et jolie danseuse qui porte avec honneur un nom cher à la popularité. Cette charmante transfuge, enchaînée par la fortune et par l'hymen de l'autre côté du détroit, est la fille de ce clown sans rival que l'Angleterre nous envie, de ce diable incarné qu'on appelle Auriol. La charmante sylphide est assistée d'une espèce d'automate en caoutchouc, muni de jarrets d'acier, qui se livre à des évolutions manifestement impossibles à une créature humaine.

L'affiche nous donne cette mécanique pour un monsieur du nom de Flexmore. Mais pour ma part je n'en crois rien et je vous engage à n'en rien croire. Quoi qu'il en soit, grâce à made-

moiselle Auriol et à son merveilleux automate la *Semaine à Londres* fera patiemment attendre le retour des *Filles de marbre*, qui sont en train de faire leur tour de France avec Fecther et mademoiselle Farguell.

À la Gaieté, autre reprise : *Résurrection du Petit homme rouge*, nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Ce revenant ainsi rafraîchi, rajeuni, a été reçu comme une vieille connaissance et promet de fournir au boulevard une seconde carrière non moins fructueuse que la première.

Les reprises sont décidément en faveur. Au Théâtre-Français, en voilà trois qui se succèdent coup sur coup : le *Barbier de Séville*, le *Chevalier à la mode*, l'*École des Vieillards*. Applaudissons à cette heureuse idée qui, tout en flattant les souvenirs des vieux amateurs et en initiant la génération nouvelle aux œuvres remarquables de l'ancien répertoire, a l'avantage de former et de mûrir la *jeune garde* de l'empire comique par l'interprétation des maîtres. Beaumarchais, Dancourt, Casimir Delavigne tiennent honorablement leur rang parmi les petits prophètes de la scène française, et il y a quelque chose à gagner à l'étude intelligente et consciencieuse de leurs ouvrages. On s'en aperçoit aisément aux progrès de plusieurs de nos jeunes hôtes de la maison de Molière, et entre autres de mademoiselle Savary. Si les grâces de sa personne ont tout d'abord captivé les yeux du public, le temps a prouvé qu'il y a chez elle mieux que l'étoffe d'une jolie femme, il y a le germe d'une comédienne de talent.

A. DE BRAGELONNE.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.

UN VOLEUR PRIS AU TRÉBUCHET.

Le curé d'une petite commune des environs de Saint-Denis s'était aperçu, depuis quelque temps, que des vols se commettaient chez lui pendant que son ministère l'appelait au dehors. Dimanche dernier, M. le curé chargea un habitant de sa commune de surveiller sa maison pendant la grand-messe. La cloche avait à peine appelé les fidèles à l'église, que le surveillant vit une échelle se dresser contre le mur du jardin du presbytère, puis un individu paratrait sur le mur et descendait dans le jardin. Cet individu s'introduisit dans la maison; mais quelle fut sa stupefaction en se trouvant nez à nez avec une seconde personne! — « Que venez-vous faire ici? » demanda le surveillant. — Mais, qu'y faites-vous vous-même? » reprit le voleur. — Moi! dit le premier, avec une apparence de bonhomie et d'abandon, ma foi! je viens pour voler M. le curé, et je crois que vous venez pour en faire autant... » L'autre ne nia point. « Puisqu'il en est ainsi, ajouta le surveillant, la messe ne fait que commencer; si nous buvions d'abord une bonne bouteille de vin à la santé de M. le curé?... nous ferons nos affaires après. » On se dirigea vers la cave; mais là, le surveillant poussa rudement le voleur, lui fit dégringoler les escaliers, et referma la porte sur lui. Une heure après, l'individu était arrêté et conduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt de Saint-Denis.

UN COUP DU CIEL.

On écrit de Pont-à-Mousson, le 2 août :

Des promeneurs de notre ville qui, dans la journée d'hier, se dirigeaient vers Scarponne en longeant le chemin de fer, ont été témoins d'un fait qui les a fortement impressionnés. Une femme, jeune encore et portant des vêtements de paysanne, stationnait à l'angle formé par la rencontre à niveau du chemin de fer et de la route. Tout à coup le train de Metz est signalé; il arrive à toute vapeur et va traverser la route, lorsque cette femme, par un mouvement spontané, franchit la barrière, gagne la voie, s'y agenouille un instant, puis se couche en travers en posant sa tête sur le rail.

Le cantonnier, témoin de ce fait, éprouva un moment d'embarras. Arracher cette femme de sa situation périlleuse semblait impossible, et cette résolution paraissait devoir faire deux victimes au lieu d'une. Il se décide alors à donner au machiniste le signal d'arrêt. Cet ordre s'exécute, les freins sont serrés, et le convoi vient s'arrêter à dix mètres de distance de la malheureuse qui devait en devenir victime. Le cantonnier alors s'élance au devant d'elle, il la relève, et on jugera de sa surprise et en même temps de sa joie lorsqu'il reconnut en elle sa propre femme. Il parait que peu d'instants auparavant une petite discussion de ménage avait agi sur l'esprit de cette femme au point qu'une surexcitation de cerveau l'avait poussée à cette fatale résolution. Les époux, une fois la première émotion passée, se sont jetés dans les bras l'un de l'autre en se jurant mutuellement paix, concorde et oubli du passé.

MORT TRAGIQUE D'UNE JEUNE AÉRONAUTE.

Les fêtes de Mont-de-Marsan ont eu lieu le mois dernier. Le 19, une ascension devait s'effectuer, mais la violence du vent ne permit pas d'achever le gonflement du ballon.

Le lendemain, à neuf heures du matin, tout était prêt. M. Lartet fit placer dans une nacelle une jeune personne, Emma Verdier, âgée de vingt et un ans, fille d'un jardinier, et, à neuf heures et demie, le ballon *la Cité bordelaise* s'élevait majestueusement et presque perpendiculairement, emportant l'aéronaute dans les conditions les plus convenables qui aient jamais pu se présenter.

Contrairement à tous les faits connus, la montgolfière de M. Lartet a atteint des hauteurs immenses longtemps après son élévation. On l'a vu longtemps planer sur la ville, chercher son aire à plusieurs reprises, disparaître dans les nuages, reparaitre, monter, descendre par alternatives. On l'a suivie longtemps dans la direction du sud-est, et, perdue dans mille conjectures, la ville a appris le jeudi soir que la malheureuse aéronaute était tombée la veille, vers onze heures et demie du matin, en se fracassant la tête, à Montesquiou, petit village du département du Gers, situé à 97 kilomètres de Mont-de-Marsan.

D'après toutes les explications qui ont été recueillies, il parait que l'ancre de la nacelle s'était accrochée à la cime d'un chêne assez élevé du territoire de la commune de Montesquiou. La force de propulsion du ballon n'étant point encore amortie, la corde de l'ancre s'est rompue; il en est résulté un choc, ou du moins une secousse violente, qui a rejeté l'aéronaute en dehors de la nacelle, et la malheureuse femme s'est brisée, tandis que le ballon libre et sans poids, s'est élancé de nouveau dans l'espace. On a trouvé la jeune fille couchée sur le côté, les deux membres rompus et la tête écrasée.

LE SERPENT A SONNETTES PEUT-IL ÊTRE MANGÉ CUIT?

La question vient d'être résolue affirmativement par un expérimentateur de la rue Saint-Pierre-Montmartre, à Paris. Le serpent à sonnettes d'une ménagerie ambulante étant mort d'indigestion en avalant une petite tortue qu'on avait laissée dans sa cage, a été acheté par M. X. qui l'a fait cuire. La chair, après avoir bouilli près de deux heures, a été servie à plusieurs chiens et chats qui, après en avoir copieusement mangé, n'ont éprouvé aucune indisposition. Enthardi par ce fait, M. X. a fait arranger un beau tronçon de son serpent à la sauce aux capres et l'a mangé sans qu'il ait éprouvé le moindre dérangement intestinal. M. X. ajoute que la chair du serpent à sonnettes, ainsi assaisonnée, est un mets tout aussi bon que le saumon, l'anguille, la carpe, etc. Ouf!

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, etc. ;
32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ;
de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREX DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the penny delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^e with English translation. 20 d^e

Yearly. 35 shillings.

D^e with English translation. 38 d^e

N. B.—For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 18, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soleries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 47, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE and BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMETER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- A GENEVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiala, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Warff.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Mignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

15^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

5^e Numéro d'Août 1853. — Gravure N^o 372.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o,

RUE RICHELIEU, 92.

Mise en vigueur le 1^{er} juillet dernier, la mesure qui réduit à dix centimes le port dans Paris des lettres affranchies a déjà eu pour résultat d'accroître d'une manière notable le chiffre des correspondances. La taxe se trouve ainsi ramenée à ce qu'elle était originellement, lors de l'établissement de la poste aux lettres, il y a bientôt deux siècles. Mention est faite de cette création dans la *Gazette* en vers de Loret, qui suivit de près le premier journal fondé par Renaudot et donna pendant quinze ans, sous la forme poétique, toutes les nouvelles de la cour et du royaume. On lit, en effet, dans le numéro du 26 août 1653 :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement
(Mais c'est pour Paris seulement)
De boîtes nombreuses et droes
Aux petites et grandes rues,
Où, par soi-même ou son loquax,
On pourra porter des paquets,
Et de-là, à toute lieu é, mettre
Avis, billet, missive ou lettre,
Que des gens commis pour cet é
Ironi chercher et prendre é,
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville...
Ceux qui n'ont suivants ni suivantes,
Ni de valets, ni de errantes,
Ayant des amis loin loez,
Seront ain-à fort soulagez,
Ouzte plus, je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille avoir réponse,
On l'aura par même moyen.
Et si l'on veut savoir combien
Coûtera le port d'une lettre
(Chose qu'il ne faut pas ométre),
Ain que nul se soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou laé.

Il vient de paraître à la librairie Ledoyen un magnifique volume dont le titre seul suffit pour révéler l'intérêt. *De Sainte-Hélène aux Invalides*, souvenirs de Santini, gardien du tombeau de l'Empereur, tel est l'intitulé de cet ouvrage, dont l'auteur fut l'un des plus dévoués serviteurs du grand homme et l'un des plus assidus courtisans de son infortune. Témoin et auteur du grand drame de *Sainte-Hélène*, il montre simplement, sans phrases, sans prétention, les impressions personnelles de ces faits qui se sont accomplis sous ses yeux. Son livre est le pendant naturel, et nous ajouterons même nécessaire, du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Ce volume, splendidement imprimé et orné du portrait de l'auteur, a été rédigé sur les notes originales par M. Chautard, fils du commandant du brick *l'Inconstant*, qui ramena l'empereur de l'île d'Elbe. M. Chautard s'est déjà fait connaître dans les lettres par plusieurs ouvrages dignes d'attention, et entre autres par une très curieuse Notice sur l'hôtel des Invalides, suivie d'une description très complète, très exacte et très pittoresque du magnifique tombeau érigé par M. Visconti pour servir de dernier asile aux cendres du héros.

LA REINE HORTENSE.

Sur le pont du navire est un charmant roos ou pavillon circulaire, dont les panneaux de glace laissent toute liberté à la vue; de légers rideaux de soie cramoisie sont là tout prêts à protéger contre les rayons du soleil; un large divan circulaire occupe le fond; en face est une grande jardinière remplie de fleurs du milieu desquelles s'élance un magnifique candélabre destiné à éclairer cette pièce. Quelques légères dorures sur un fond blanc avec les chiffres et couronnes impériales décorent le plafond. Au centre est un grand escalier couvert de tapis, protégé par une rampe en velours vert, frangé d'or, qui vous introduit dans la coursive ou couloir, au bout duquel, à droite, se trouve la salle à manger, revêtue d'un lambris d'acajou, dont les moulures sont rehaussées d'or. Un grand panneau de glaces de toute la hauteur de la pièce reflète une charmante cheminée de marbre vert de mer, ornée de brouzes dorés. Un riche tapis en savonnerie couvre le parquet. Des portières de velours vert, garnies de franges couleur or, couvrent toutes les portes. Un lustre et des lampes, très ingénieusement disposés pour se prêter à tous les mouvements du roulis, forment le luminaire de cette pièce. A l'autre bout de la coursive est le salon, qui occupe tout l'arrière du navire depuis le mât d'artimon. De larges canapés, rehaussés d'or et couverts de brocatelle cramoisie, garnissent toute la partie circulaire; celui du centre est surmonté des armes impériales. Les parois du navire sont tendues en brocatelle cramoisie encadrée dans des panneaux d'acajou, dont les moulures sont dorées; les portes sont recouvertes de portières; le même tapis règne partout. Dans le fond, sur la partie appelée *table du gouvernail*, est une grande jardinière remplie de fleurs, qui ressemble à un vrai jardin; le milieu de la pièce est occupé par une table de Boule magnifique, au-dessus de laquelle est un lustre avec bougies et lampes Carcel. Deux cheminées recouvertes de velours de soie vert, garnies de crépines d'or, occupent les deux côtés du mât d'artimon, qui fait saillie dans le salon; un charmant piano d'Erard, sur lequel nous avons remarqué l'aïlleur de la reine Hortense, est tout ouvert près de la table, et puis quelques coussins de brocat, garnis de dentelles d'or, sont jetés sur les canapés.

Immédiatement à côté se trouve la *chambre de l'Empereur*, tendue en brocatelle comme le salon; un lit garni de même étoffe est dans une alcôve; un divan très confortable lui fait face. A côté, une toilette charmante, servant de bureau, et d'une composition très ingénieuse, sert de pendant à une psyché d'une grande élégance. Une *salle de bain*, attenante à la chambre et à laquelle on arrive par une porte pratiquée dans les panneaux d'étoffe, est une vraie surprise; elle est entièrement recouverte de mousseline et de dentelles sur transparent rose, et garnie d'une magnifique laigoirne. Ensuite viennent les chambres destinées à recevoir les personnes qui accompagneront l'Empereur; quoique petites, elles sont charmantes et parfaitement installées.

LR

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Nous avons remarqué dans la maison *Delisle* des confections d'un goût irréprochable et d'une grande nouveauté. Les décrire aujourd'hui en plein été, quand elles sont destinées à la saison d'hiver, ce serait déflorer sans profit pour personne le fruit d'un travail intelligent. Nous nous bornerons donc à parler des modèles qui nous ont paru très bien appropriés aux soirées un peu fraîches d'août et de septembre, surtout sur les plages de Boulogne, de Dieppe, d'Os-tende, du Havre et de Biarritz.

Le manteau du soir qui nous a semblé le plus remarquable est une pelisse désignée sous le nom de *Sapho*, et composée en *loutre de laine*, étoffe d'une grande nouveauté et à double face; l'intérieur, qui fait l'office de doublure, est d'une couleur et d'un aspect différents de la face extérieure.

Cette pelisse est garnie d'une petite pélerine ronde; elle est ornée de barrettes en velours épinglé d'une nuance qui tranche un peu sur l'étoffe, c'est-à-dire que, sur le gris ou le chamois foncé, les barrettes sont ou marron, ou gros bleu ou gros vert.

La *loutre de laine* est, nous l'avons dit, une charmante nouveauté dont la maison *Delisle* offre la primeur aujourd'hui et qu'elle emploiera avec succès cet hiver pour les confections chaudes destinées aux négligés du matin, du bain ou des voyages.

Pour toilette du demi-saison, *Delisle* a créé la pelisse *Angela*, en taffetas noir, ayant, au bas et tout autour de la pièce d'épaule, une haute broderie composée d'un heureux mélange de fleurs et d'arabesques. Les pétales des fleurs, les feuilles et l'intérieur des arabesques sont mis à jour par des points d'échelle; le bas et la pièce d'épaule sont ornés d'une haute dentelle guipure.

Cette pelisse *Angela* se fait en taffetas de couleur claire pour toilette habillée, pour aller au bois en calèche ou pour le bal d'été; elle se garnit alors de guipures ou de dentelles blanches.

Les nouveautés pour robe, de la maison *Delisle* (saison d'automne), sont les robes de soie à fond velouté avec volants à disposition. La disposition forme une riche guirlande de fleurs qui règne tout autour du volant. Un diminutif

de la disposition se retrouve au corsage et aux manches. Ces robes so font en plusieurs couleurs : celles marron doré-sont les plus en vogue.

Les *taffetas mosaïque* pour demi-toilette, en gros bleu, vert ou marron. Les *taffetas Marie-Antoinette* fond blanc, avec un semé de fleurettes. Ces taffetas sont d'une grande fraîcheur et d'une rare élégance.

Les *popelines* ont toujours une grande vogue; les plus jolies sont à dessins écossais avec des rayures satinées formant de grands carreaux. Il y a aussi les *popelines* chinées qui sont d'un excellent goût.

Alexandrine prépare, pour la saison d'hiver, de charmantes nouveautés dont nous parlerons le mois prochain. En ce moment, nous avons vu chez elle, pour la fin de la saison, un chapeau composé d'un fond à jour, formé de losanges en velours épinglé; ces losanges sont garnies au bord d'une petite dentelle noire. La passe est en satin bouillonné, ayant pour ornements des bouclettes en ruban n° 4; et dessous est garni de roses avec blonde et bouclettes en ruban.

Puis un chapeau bleu clair, ayant le fond moitié en satin, moitié en blonde à dents très aiguës, bordés d'un effilé en plume follette, venant se terminer sur la naissance de la passe qui se compose d'un biais en velours épinglé enrichi d'un volant en blonde semblable à celle de la calotte. Ce volant était soutenu par un dessous en tulle terminé par un léger rouleau de satin; l'ornement est une grosse rose avec feuillage et boutons, posée assez bas et très au bord de la passe. Le dessous, en roses variées mélangées de blonde et de bouclettes en ruban.

Une coiffure, entre autres, nous a frappé par son élégance et sa distinction : elle se compose d'une étoile en blonde blanche à dents très aiguës dessin guipure; cette étoile est posée sur deux touffes formées de trois têtes de plumes, l'une à l'est; des bouclettes de ruban n° 4 à bouts assez longs jetés ça et là sur la blonde complètent cette jolie coiffure destinée à la princesse G...

Pour les chapeaux de paille, *saison d'automne*, on emploiera beaucoup, comme garniture, le velours mélangé de fleurs. Voici la description de deux chapeaux de ce genre qui nous ont semblé très jolis. Le premier était en tulle recouvert entièrement de lames en paille de riz espacées par de petits volants en blonde; à chaque volant était un cordon de boutons de roses. Le bavolet était également formé d'une lame de paille et d'un volant de blonde entremêlée de boutons de rose. L'autre chapeau, en paille d'Italie, était la reproduc-

tion exacte du précédent, à l'exception de 3 cordons de boutons de rose qui étaient remplacés par des guirlandes de petites fleurs des champs. Rien de plus ravissant que ces chapeaux dont la fraîcheur s'avait encore de celle des fleurs dont ils étaient ornés. On y reconnaissait sans peine la main savante et délicate de madame *Sophie Perrot*.

C'est aussi dans cette maison que sont fabriquées les belles plumes qui enrichissent les plus jolis chapeaux de Paris, ainsi que les vaporeux effilés de brins de marabout, qui servent à compléter les blondes.

Si quelque chose rivalise de vaporeux et de richesse avec les plumes de madame *Perrot*, ce sont les mouchoirs de *Chapron*. Aussi est-ce la *Sublime-Porte* qui a eu l'honneur de fabriquer les plus somptueux mouchoirs du trousseau de S. A. la princesse Carola de Wasa. C'est du reste un précieux privilège bien légitimement acquis à M. *Chapron* que celui de fournir les mouchoirs de toutes les courbes princières, qui s'expédient de Paris dans toute l'Europe.

Nous avons longuement parlé lingerie dans nos derniers numéros; nous dirons simplement aujourd'hui que madame *Guillaume* fait beaucoup de guimpes avec devant garni de dentelles disposées en échelle et relevées de ronds de ruban de couleur piqués de distance en distance; ces échelles sont encadrées entre deux bouillonnés, dans lesquels on passe un ruban qui monte de chaque côté du plastron.

Les manches *duchesse* ont aussi un bouillonné au-dessus de la garniture en dentelle.

Le canezou ou corsage blanc, qui fait véritablement fureur en ce moment, a besoin d'une véritable perfection pour ne pas ressembler aux mille canezous que l'on rencontre à chaque pas et qui tombent ainsi dans la vulgarité.

Les ouvrages de madame *Guillaume* portent le cachet d'élégance qui distingue sa maison, et vous étonneront en ce moment ses canezous corsagés en *piqué* ou en *reps* blancs, bien préférables à ceux de mousseline claire.

Il se fait toujours des cols très grands, mais cependant ceux de moyenne grandeur sont plus généralement adoptés. Convenons néanmoins que les cols à longues pointes sont d'un excellent effet, surtout avec une robe montante. Il se porte en ce moment de très beaux cols *Louis XIII* en guipure blanche à dents très aiguës.

La broderie, la blonde, la dentelle, la guipure, sont également en faveur pour ce genre de lingerie.

Les corsels *impératrice Eugénie* de madame *Hippolyte* sont toujours adoptés par les femmes

qui veulent allier l'utile à l'agréable et concilier l'élégance avec la santé. Les trois simples bouclettes qui leur servent d'attaches sont bien plus commodes que les lacets. En outre, ces corsets sont si merveilleusement façonnés, qu'ils avantageant toujours la nature. Le grand secret de l'art de madame *Hippolyte* est de faire des corsets qui, au lieu d'avoir la prétention de former ou plutôt de déformer la taille, se bornent à la maintenir et à la faire valoir. Nous n'avons pas besoin d'insister auprès des dames pour leur faire comprendre l'excellent résultat d'un corset aussi intelligemment combiné, et l'immense réputation de madame *Hippolyte*, corsetière brevetée de S. M. l'impératrice, est du reste la meilleure garantie de son savoir-faire.

Madame *Hippolyte* fait aussi de charmants corsets pour amazones. Notons, à ce propos, que le costume de cheval le plus en faveur pour les dames est celui de l'impératrice, que nous avons publié : veste à basques, petits revers, gilet en piqué ou en poil de chèvre, avec boutons en bijouterie ou en corail.

On porte pareillement pour l'été des amazones en *alpaga* noir ou vert. L'*alpaga* est une étoffe anglaise, légère, brillante, formant de beaux plis, et qui a l'avantage de ne pas se chiffonner.

Le chapeau d'amazone ne saurait porter le véritable cachet d'élégance si difficile à donner à ce genre de coiffure, s'il ne sort des magasins de *Desprey*, le chapelier breveté de l'aristocratie.

C'est encore chez lui qu'on trouve ces charmantes casquettes d'enfants en paille d'Italie ou en crin blanc, entourées d'un beau ruban en écossais clair, avec cheu sur le côté.

Pour revenir aux coiffures d'amazones, disons que *Desprey* a créé pour les dames des chapeaux *Louis XIII* en feutre gris, relevés sur le côté par un cheu de rubans, et ornés de deux belles plumes d'autruche, dont l'une retombe très bas. Les femmes dont la physionomie ne s'accorde le point de cette coiffure quelque peu frondeuse peuvent choisir entre les chapeaux en soie de forme basse à grands bords relevés en bateau et décorés d'un ruban moiré, dont le nœud se pose assez en arrière et se termine par deux longs bouts flottants, et

les nouveaux chapeaux genre hongrois, en feutre noir, à forme basse, enrichis d'une aigrette en plume de coq.

Une charmante amazone pour la campagne, que nous avons vue dans les magasins de la *Maison de commission Lassalle*, cette providence des châtelains et des châtelaines, se compose d'une jupe en cachemire blanc, avec veste de nankin à basques tailladées, brodée en soutache blanche; gilet en piqué blanc, garni de petits boutons en lapis lazuli; cravate en ruban écossais; petit chapeau rond en paille d'Italie, avec un cordon de fleurs des champs. Ces jours derniers, parmi les riches toilettes, les somptueux ameublements que la maison *Lassalle* expédie chaque jour en France et à l'étranger, nous avons remarqué de magnifiques fusils de chasse, d'élégantes carnaissières ciselées, des couteaux à poignée merveilleusement sculptée. C'était l'approche de l'ouverture des classes qui prêtait cet aspect guerrier aux salons de *MM. Lassalle et Comp.*

Legraud, qui, avant d'être le fournisseur de l'empereur, a été celui de l'impératrice Joséphine, compose des suaves parfums pour sa clientèle aristocratique. Citons, entre autres, le bouquet *Hortensia*, la fleur des Indes et le *Gurinia*. Nous ne saurions trop recommander son eau des Alpes pour la toilette, et le baume de tannin pour la conservation de la chevelure.

Richenet-Bayard vient de recevoir une riche collection de rubans où l'on remarque des pompadours, des écossais d'une disposition toute nouvelle, d'autres rubans lamés d'or et d'argent. Un nouvel ornement pour confection, qui sera bien vite adopté, c'est une riche guipure en passementerie posée sur un large ruban de velours.

On fait en ce moment beaucoup de bracelets en ruban, en velours, et en passementerie guipure d'or et d'argent, fermés par des boutons d'acier ou de bijouterie.

Richenet-Bayard en possède une grande variété. Ceux en rubans surtout doivent être en très belles qualités de pompadours françaises, terminés par deux petits choux. Ce genre de bracelet sied très bien avec une robe à manches ouvertes; mais il n'est élégant qu'à la condition de le varier souvent.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 372.

TOILETTE DE PROMENADE. — Chapeau en paille d'Italie, orné de fleurs d'arbre de Judée; la passe est bien ronde et encadre le menton; la calotte est renversée; le bavolet en paille est rapporté; il est petit.

Des fleurs de Judée ornent seules le dessus, mais elles doivent être disposées avec goût; de chaque côté de la passe retombe une grappe qui suit le contour des joues, puis un cordon de ces mêmes fleurs est fixé entre la calotte et le bavolet, et remonte en *fer à cheval* jusque sur le bord de la passe au-dessus de la naissance des deux branches qui retombent.

Le dessous est rempli de ruches en blondes plus épaisses au creux des joues que sur la tête; un mouchet de fleurs de Judée avec deux feuilles est posé d'un seul côté, tout au bord de la passe, à la hauteur de l'œil: les brides sont en ruban taffetas blanc n° 22.

Redingote en taffetas écossais.

Le corsage est montant, la taille longue et ronde; il est froncé devant sous la boucle de la ceinture et dans l'épaulette; la manche, plate du haut, très large du bas, est fendue devant; la jupe est à plis très creux.

Un ruban n° 22, assorti à la robe, froncé à la vieille par des fils tirés et dont les bords sont libres, est posé tout le long, devant, depuis le cou jusqu'en bas de la jupe. Le même ornement borde les manches, et sur le haut des fentes qui sont devant est un beau nœud en ruban. Châle en crêpe de Chine brodé; col et sous-manches en valenciennes.

TOILETTE DE JEUNE PERSONNE. — Coiffure en cheveux avec des touffes de rubans de velours épinglé; les cheveux sont disposés en bandeaux

bouffants; de chaque côté retombe une longue papillote; les touffes de ruban sont posées tout à fait derrière, dans le creux entre les bandeaux et la tête, et garnissent un peu les côtés de la nuque.

Robe en mousseline suisse avec garnitures et voants festonnés.

Robe de dessous en jacons brodé, très décolletée et à manches courtes; une broderie anglaise borde le haut de ce corsage et des manches courtes.

Le corsage de la robe est montant derrière, ouvert en V devant; la garniture qui le borde a 8 centimètres et diminue de 2 dans le bas; un beau nœud en ruban de taffetas orne le bas de l'ouverture; ce corsage boutonne derrière. Le devant fronce dans l'épaulette, dont la couture est liée. Ces fronces sont retenues en avant, à 4 ou 5 centimètres de l'épaulette, sur un lacet posé dessous, et de là elles se répartissent sur le corsage en venant rejoindre les fronces du devant à la taille; la fausse ceinture en mousseline est terminée au bas par une garniture de 8 à 10 centimètres qui fait tout le tour.

Trois grands volants à écailles festonnées couvrent toute la jupe à partir de la taille.

Les manches, plates du haut, larges du bas, sont retenues dans un poignet en haut de l'avant-bras, et terminées par deux garnitures de 6 centimètres. Celle de dessous est posée de manière à déborder de 2 centimètres.

Ceinture basse avec nœud devant et deux pans en ruban n° 22; taffetas à bords satinés.

Ombrelle en taffetas recouverte de dentelle de Chantilly, dont les bords écailés retombent en garniture en remplacement des esiliées.





LE MONITEUR DE LA MODE

Modistes de la Maison Rubler savoirs Richelieu 55^e - M^{lle} de famille Duchateau - L^{re} M^{lle} de la Courtois
 de M^{lle} Laurence & Richelieu 8^e - Robins représentans de la Maison Delisle & de Chancel - M^{lle} de la Courtois
 M^{lle} de la Courtois & Richelieu - Corsetiers M^{lle} Hippolyte - de la Courtois & M^{lle} de la Courtois
 M^{lle} de la Courtois & L^{re} M^{lle} de la Courtois - M^{lle} de la Courtois & M^{lle} de la Courtois - M^{lle} de la Courtois & M^{lle} de la Courtois

2485 Rue Richelieu 92



LE VISITEUR DE LA MODE

Modèles de lingerie de la Maison Godeau, Couronne 2,
 — Parfums et sachets de Vaguet Caboulee, sur Richelieu

LA MAISON BLANCHE.

Nouvelle.

(Voyez le numéro précédent.)

Eva s'épuisa ainsi en vains efforts, en lutte persévérante; elle travaillait pour pouvoir continuer à espérer; mais aux yeux de William les images n'étaient que des couleurs; à ses oreilles, les paroles n'étaient que du bruit. Cet enfant cependant grandissait et devenait d'une beauté merveilleuse. Si on ne l'eût vu qu'un instant, on aurait appelé du calme l'immobilité de sa physionomie; mais ce calme prolongé, continu, cette absence de tout chagrin, de toutes larmes, avait sur nous un étrange et triste effet. Ah! il faut que souffrir soit bien inhérent à notre nature, puisque l'éternel sourire de William faisait dire à tout le monde: « Le pauvre idiot! » Les mères ne savent pas le bonheur qui se cache dans les pleurs de leur enfant. Une larme, c'est un regret, un désir, une crainte; c'est l'existence enfin qui commença à être comprise! Hélas! William était content de tout. Il semblait le long du jour dormir les yeux ouverts; il n'allait pas plus vite, il ne se retournait pas; il ne fuyait nul danger; il n'avait jamais d'ennui, d'impatience, de colère. S'il ne savait pas obéir aux paroles qu'on lui disait, il obéissait du moins à la main qui le conduisait. Dans cette nature privée de toute lumière, il ne restait qu'un instinct: il connaissait sa mère, il l'aimait même. Il se plaisait à s'appuyer sur ses genoux, sur son épaule; il l'embrassait. Quand je le tenais longtemps éloigné d'elle, une sorte d'anxiété de mouvement se manifestait en lui. Je le ramenais près de sa mère, il ne montrait aucune joie; seulement il devenait tranquille. Cette tendresse, cette faible lueur du cœur de William, c'était la vie d'Eva. C'est là qu'elle avait trouvé la force d'essayer, d'espérer, d'attendre. Si ses paroles n'étaient pas comprises, ses baisers du moins l'étaient! Que de fois elle prit entre ses mains la tête de son fils et baisa, loisa longtemps le front de William, comme si elle eût espéré que son amour

embraserait cette âme muette et glacée! Quo de fois elle attendit un miracle en serrant son fils dans ses bras, en mettant le cœur tranquille de William sur son cœur brûlant!

Souvent elle s'oubliait le soir dans l'église du village (Eva Meredith était d'une famille catholique). A genoux sur la pierre devant l'autel de la Vierge, à la statue de marbre de Marie tenant son enfant dans ses bras, elle disait: — O Vierge! mon fils est inanimé comme cette image du tien! demande à Dieu une âme pour mon enfant!

Elle faisait la charité à tous les enfants pauvres du village, leur donnant du pain, des vêtements, en disant: « Priez pour lui! » Elle consolait les mères qui souffraient, dans le secret espoir que la consolation viendrait aussi pour elle. Elle ne laissait aucune larme couler des yeux des autres, afin de pouvoir croire qu'elle cesserait aussi de pleurer. Dans tout ce pays, elle fut aimée, bénie, vénérée; elle le savait, et offrait doucement au ciel, non avec orgueil, mais avec espérance, les bénédictions des malheureux, pour obtenir la grâce de son fils. Elle aimait à regarder William dormir; alors elle le voyait beau et semblable aux autres enfants; elle oubliait un instant, une seconde peut-être, et devant ces traits réguliers, cette chevelure dorée, ces longs cils qui jetaient leur ombre sur la joue rosée de William, elle était mère, mère presque avec joie, presque avec orgueil. Dieu a des moments de miséricorde même envers ceux qu'il a condamnés à souffrir.

Ainsi s'écoulèrent les premières années de l'enfance de William. Il atteignit huit ans. Alors s'opéra en Eva Meredith un triste changement, qui ne put échapper à mes regards attentifs; elle cessa d'espérer, soit que la taille déjà élevée de son fils rendit plus frappant le manque d'intelligence, soit que, comme un ouvrier qui, ayant travaillé tout le jour, suc-

combe le soir à la fatigue, l'âme d'Eva parut renoncer à la tâche entreprise et retomber avec accablement sur elle-même, ne demandant plus au ciel que de la résignation. Elle laissa les livres, les gravures, la musique, tous les moyens enfin qu'elle avait appelés à son secours; elle devint abattue et silencieuse; seulement, si cela était possible, elle fut plus tendre encore pour son fils. Quand on cessa de croire qu'elle lui rendrait les chances d'aller dans le monde, de se faire des amis, d'acquérir une position, elle sentit en même temps que son enfant n'avait plus qu'elle sur la terre; elle demanda à son cœur un miracle, celui d'augmenter l'amour qu'elle lui portait déjà. Cette femme devint l'esclave, la servante de son fils; toute son âme ne songea plus qu'à le préserver d'une souffrance, d'une gêne quelconque. Si un rayon de soleil frappait le front de William, elle se levait, inclinait le rideau, amenait l'ombre au lieu du jour trop vif qui avait fait baisser les yeux de son enfant. Si elle se sentait atteinte par le froid, c'était à William qu'elle portait un vêtement un peu plus chaud; si elle avait faim, c'était pour William qu'elle allait cueillir les fruits du jardin; si elle se sentait fatiguée, c'était à lui qu'elle avançait le grand fauteuil et les coussins moelleux; enfin elle s'écoutait vivre pour deviner les sensations de la vie de son fils. C'était encore de l'activité, ce n'était plus de l'espérance.

Mais William atteignit onze ans : alors commença une dernière phase de l'existence d'Eva Meredith. William, prodigieusement grand et fort pour son âge, cessa d'avoir besoin de ces soins de chaque instant qu'on donne aux premières années de la vie; ce n'était plus l'enfant qui s'endormait sur les genoux de sa mère; il se promenait seul dans l'enceinte du jardin, il montait à cheval avec moi, il me suivait volontiers dans mes courses de montagne; enfin l'oiseau, quoique privé d'ailes, quittait son nid.

Le malheur de William n'avait rien d'effrayant ni de pénible à voir. C'était un jeune garçon, beau comme le jour, silencieux, calme comme on ne l'est pas sur cette terre, dont le regard n'exprimait rien que le repos, dont la bouche ne savait que sourire; il n'était ni gauche, ni

disgracieux, ni importun; c'était une âme qui dormait à côté de la vôtre, n'ayant nulle question, nulle réponse à vous faire. Mme Meredith n'eut plus, pour occuper sa douleur, cette activité de la mère qui est encore restée nourrice; elle revint s'asseoir près de cette fenêtre d'où elle voyait le hameau et le clocher de l'église, à cette même place où elle avait tant pleuré son premier William. Sa figure pâle se tournait vers l'air extérieur, comme pour demander au vent qui soufflait dans les arbres de donner aussi un peu de fraîcheur à son front : ses bras, allongés à ses côtés, s'inclinaient sans force, comme les bras oisifs ou fatigués qui n'ont plus rien à faire sur cette terre.

L'espérance, les soins à donner, tout lui manquait successivement, elle n'avait plus qu'à veiller de loin, le jour et la nuit, comme la lampe qui brûle toujours sous la voûte de l'église.

Mais ses forces étaient épuisées. Au milieu de cette douleur revenue à son point de départ, le silence et l'immobilité, après avoir vainement essayé l'effort, le courage, l'espérance, Eva Meredith tomba en consommation. En dépit des ressources de son art, je la vis maigrir et s'affaiblir. Où porter le remède quand c'est l'âme qui est atteinte?

Pauvre étrangère! elle aurait eu besoin du soleil de son pays et d'un peu de bonheur pour la réchauffer; mais le rayon de soleil et le rayon de bonheur lui manquaient à la fois. Elle fut longtemps sans s'apercevoir de son danger, parce qu'elle ne pensait pas à elle-même; mais, quand il ne fut plus possible qu'elle quittât son fauteuil, il fallut bien comprendre! Je n'oserais pas vous peindre les angoisses de cette femme à la pensée de laisser William sans appui, sans amis, sans protecteur, de le laisser perdu au milieu des indifférents, lui qu'il fallait aimer et conduire par la main comme un enfant. Oh! comme elle essaya de vivre! Avec quelle avidité elle se jetait sur les boissons que je lui préparais! Que de fois elle voulut croire à sa guérison! Mais la maladie marchait. Alors elle retint plus souvent William à la maison; elle ne voulait plus cesser de le voir.

« Reste avec moi, » disait-elle, et William,

toujours content près de sa mère, s'asseyait à ses pieds. Elle le regardait longtemps, jusqu'à ce qu'un torrent de larmes l'empêchât de distirguer la douce figure de son enfant; alors elle l'appelait plus près d'elle encore, le pressait sur son cœur, et, dans une espèce de délire: « Oh! si mon âme qui va se séparer de mon corps pouvait, s'écria-t-elle, devenir l'âme de mon enfant, que je serais heureuse de mourir! »

Eva ne pouvait pas en arriver à désespérer tout à fait de la miséricorde divine, et, quand toutes chances humaines disparaissaient, ce cœur plein d'amour avait de doux rêves dont il se refaisait des espérances. Mais qu'il était triste, hélas! de voir cette pauvre mère mourir lentement sous les yeux de son fils, d'un fils qui ne comprenait pas et qui lui souriait quand elle l'embrassait!

— Il ne me regrettera pas, disait-elle, il ne me pleurera pas, il ne se souviendra pas!

Et puis elle demourait immobile, dans une muette contemplation de son enfant: sa main alors parfois cherchait la mienne: — Vous l'aimez, ami docteur? murmurait-elle.

— Je ne le quitterai pas, lui disais-je, tant qu'il n'aura pas de meilleurs amis que moi.

Dieu dans le ciel et le pauvre médecin de village sur la terre, voilà les protecteurs auxquels elle confiait son fils.

La foi est une grande chose!... Cette femme veuve, déshéritée, mourante, auprès d'un enfant sans intelligence, n'avait pas encore un de ces désespoirs sans issue qui font qu'on meurt en blasphémant. Un ami invisible était près d'elle; elle semblait s'appuyer sur lui, et parfois prêter l'oreille à de saintes paroles qu'elle seule entendait.

Un matin, elle m'envoya chercher de bonne heure; elle n'avait pu quitter son lit, et, de sa main amaigrie, elle me montra une feuille de papier sur laquelle quelques lignes étaient tracées.

— Ami docteur, me dit-elle de sa voix la plus douce, je n'ai pas la force de continuer, achevez cette lettre.

(Par l'auteur de RÉGÉNÉRATION.)

(La fin au prochain numéro.)

LE NOUVEAU PARIS.

Celui qui aurait quitté Paris depuis deux ans, et qui y rentrerait par certains quartiers, éprouverait une impression singulière. C'est qu'en effet, en bien peu de temps il s'est opéré dans cette capitale des transformations complètes. C'est à n'y plus retrouver sa maison; d'abord, par la raison la plus simple: c'est que cette maison aura disparu; ou bien que respectée par l'inflexible loi d'expropriation, elle se trouve littéralement située ailleurs qu'à l'endroit où on l'aurait laissée. Car tout aura été bouleversé autour d'elle; les rues ont changé de direction, les vieilles masures sont devenues des constructions superbes, et c'est absolument comme si c'était un nouveau pays. Est-ce un rêve? Cette brusque métamorphose, ce changement de décoration presque à vue, se concentre le plus particulièrement dans le cœur même de Paris. Là sont les merveilles de l'imprévu. Le Louvre qui s'achève est le centre de cette régénération à laquelle préside une fiévreuse activité.

La triple ligne des quais, de la rue de Rivoli et des boulevards restera une des merveilles de l'Europe sans cesse bâtie et rebâtie depuis les dix siècles qui, commençant à l'ère romaine, et passant par le gothique, en sont revenus au grec de Vitruve et de Palladio. Cette ligne de monuments qui commence à l'Hôtel de ville refait par M. de Rambuteau, pour arriver à l'arc de triomphe de l'Etoile, terminé par Louis-Philippe à la gloire de l'empereur Napoléon I^{er}, s'augmente donc de jour en jour, soit par le concours des particuliers qui y dressent des maisons véritablement monumentales, soit par la volonté de l'Etat, qui y dissémine ses édifices. Là-bas c'est la caserne qui fortifie l'Hôtel de ville; ici c'est cette immense construction du Louvre qui pousse comme par enchantement, arrosée par les millions les mieux dépensés de tous les budgets possibles; plus loin, c'est le Palais de l'industrie qui, de même que le Louvre, en est presque à son premier étage. Partout la propriété privée se dresse ou s'embellit dans

les intervalles que laissent les anneaux officiels de cette chaîne de pierre. Décrire l'aspect des merveilleuses maisons qu'élevèrent, et si vite, nos architectes dans tout le développement de cette percée interminable, la plume n'y peut rien, le crayon s'y épuiserait vite. Quand on songe à l'admiration que ressentit Paris lorsqu'on apporta en 1823, au Cours-la-Reine, et pierre par pierre, cette petite maison de François I^{er} que Jean Goujon sculpta à Moret, quand on se rappelle que ce furent de longs pèlerinages pour l'aller admirer, et qu'on voit aujourd'hui ce que les architectes et les sculpteurs édifient çà et là, partout, à l'ombre de quelles colonnes par exemple, à l'abri de quels pilastres, sous quelles archivoltes et quels tympans merveilleusement sculptés, feuillés, on loge désormais les charcutiers, les ferblantiers et les inévitables marchands d'habits tout faits, surfaits, on se demande ce que Paris réserve pour l'ornement de ses monuments, pour la décoration de ses demeures opulentes dressées par le goût en faveur de la richesse ! Il y a telle maison de la nouvelle rue de Rivoli où le propriétaire, louant à des marchands de flanelle ou de chocolat, n'a pas craint de dépenser pour cent mille francs de consoles, d'acanthes, de mascarons, de feuillages, de chapiteaux de pierre, sur une façade peu à peu masquée par les plus vulgaires enseignes. Déjà quelque part, sur une délicieuse frise où courent éperdus des cerfs et des biches dans des enroulements de cépages, on a plaqué ceci : *Consultations gratuites*.

Un décret a récemment imposé aux propriétaires l'obligation de peindre ou de racler tous les dix ans les façades de leurs maisons. L'Etat a donné l'exemple, en grattant ses édifices. On a gratté Notre-Dame, le Panthéon, les portes Saint-Martin et Saint-Denis. Ce prurit a même ces jours-ci gagné M. le ministre des finances, il s'est gratté. La rue de Castiglione, tout particulièrement, a la démangeaison du blanc, du propre, du raclé ; elle se gratte d'un bout à l'autre. J'ai une peur effroyable que le mal, gagnant toujours, la place Vendôme ne l'attrape, et ne se mette à se racler sur toutes les faces, ce qui serait calamiteux. Certains monuments veulent leur couleur, leur cuisson, le mot qu'on dit enfin dans les estaminets, à propos des pipes. Voyez-vous du gothique neuf, par exemple ? C'est piro qu'une vieille femme fardée.

Cette bâtisse envahissante et cette grande racée qu'on donne à Paris font momentanément de certains quartiers des enfers d'obstruction et d'alurissement. Ajoutez y que, sur une foule de points on repave ; ajoutez-y que la

circulation va s'augmentant de jour en jour ; ajoutez-y encore que jamais la population ne sembla plus affairée, et jugez de ce qu'on reçoit dans les jambes et de ce qui vous assourdit : Ce ne sont partout que madriers plantés, qu'échafaudages dressés, que morceaux de sable, de lattes, de pierres, que tombereaux qui vont pleins et reviennent vides, que plâtriers heureux de frôler votre habit noir ! Tout frappe, tout scie, tout geint, tout grince. Gare à votre tête, de là haut ! gare à vos pieds par en bas ! Et là où l'on ne lâtit pas (dire où, je ne saurais) on gratto. Or, souvenez-vous de l'insupportable sensation que cause ce furieux racloir fortement tiré sur la pierre tendre pour y mordre une poussière qui vous vole dans les yeux ! C'est quelque chose qui prend aux nerfs et vous exaspère à ce point qu'on se ferait écraser par toutes les voitures du monde plutôt que de ne pas fuir. Mettez sur tout cela les pluies de cet été longtemps absurde, les flèches actuelles de son tardif soleil, l'assourdissant circulation, et vous comprendrez bien l'insupportable séjour qu'est sur maint quartier, et ses plus beaux mêmes, ce Paris qu'on fait méconnaissable aux yeux de quiconque s'en éloigne assez pour qu'on abatte sa maison afin de balayer une plaie, ou qu'on percé son flot pour pousser une rue !

Encore quelques années de ce train-là (train est bien le mot !) et Paris sera véritablement une ville absolument sans seconde. Je prends un voyageur qui arrivera par la route de Neuilly, pour aller loger place Vendôme, et qui, n'étant pas trop pressé de son gîte, voudra se donner une idée de la ville. Voyez quel itinéraire ! Il fait d'abord une pointe dans le bois de Boulogne où la Ville entreprend des travaux considérables dont l'initiative, comme l'étonnante percée de la rue de Rivoli, restera légitimement liée au nom du préfet d'hier, M. Berger. Ce bois, un peu monotone, assez inextricable pourtant, à la fois correct et confus, sans points de vue, sans accident, on en fait un véritable parc, avec ses perspectives, ses monticules, son lac, ses ronds-points et tout ce qui accidente et anime le paysage. Dans deux ans ce sera chose faite ; on dit parfaite, nous jugerons. Notre homme franchit ce monument colossal, égyptien par ses proportions, cet arc sous la porte duquel passeraient la plupart de ses antiques pareils de Rome, il traverse la barrière, il est dans les Champs-Élysées, il est à Paris !

Une lieue d'allées d'arbres énormes lui laisse au loin apercevoir le pavillon central du palais des Tuileries, la demeure du souverain. Il

avance, et à droite et à gauche les habitations de luxe qui deviennent chaque jour plus pressées font disparaître les anciennes constructions. Un des récents embellissements de ce quartier est celui-ci : tous les hôtels du côté du sud de la rue du faubourg Saint-Honoré ayant leurs jardins sur les Champs-Élysées, une ordonnance de voirie a obligé les propriétaires à combler les sauts-de-loup, à abattre les palissades qui bornaient ces jardins, et à remplacer ces vieilles clôtures par de belles grilles de fer ; si bien qu'aujourd'hui, de l'hôtel de l'ambassade ottomane jusqu'au palais de l'Élysée, c'est une suite non interrompue de parcs, de jardins, de plantations somptueuses au sein desquelles on aperçoit les habitations les plus délicieuses de Paris.

Voilà notre voyageur arrivé au milieu de la place de la Concorde ; il s'arrête, et s'il n'est pas émerveillé, c'est qu'il ne voit goutte ! L'ampleur du spectacle qu'il a sous les yeux est assurément sans pareil dans quelque capitale que ce soit. Le dos aux Champs-Élysées, il a devant lui le jardin et le palais des Tuileries ; à droite la Seine, la chambre des députés, le palais de la présidence, le nouvel hôtel des affaires étrangères ; au-dessus, le dôme des Invalides, dont on va redorer les feuilles de zinc. S'il fait un pas vers le pont de la Concorde, il aperçoit cinq autres ponts en avant, trois en arrière sous les hauteurs qui vont vers Passy, Auteuil, Saint-Cloud. Mais restons face à la ville.

Là-bas c'est Notre-Dame, dont les tours jumelles dominent la Cité. L'inextricable fouillis d'habitations s'entasse au loin, divisé par la Seine. Le Panthéon montre par-dessus tout sa tiare de colonnes. De là, c'est un regard lancé dans le sein même de la capitale ardente. Il revient au pied de l'obélisque, et, sur la gauche, trouve la somptueuse rue Royale qui s'ouvre entre les splendides bâtiments du ministère de la marine et de l'ancien Garde-Meuble. Au bout c'est le temple de la Madeleine, l'entrée des boulevards..... Mais n'allons pas si avant.

Le nouveau venu entre par la rue de Rivoli, il partage ses regards entre le jardin des Tuileries et les beaux édifices qui bordent cette voie bientôt sans seconde. Arrivé à la grille de la rue des Pyramides, il entre dans le jardin, franchit le pavillon de l'Horloge, pénètre dans la cour du Carrousel en passant sous le petit arc de triomphe de la grille, traverse, déjà aburi de surprise, la place de l'enceinte achevée, entre dans la cour du Louvre, et sort par la colonnade place Saint-Germain l'Auxerrois. Là, il reprend la rue de Rivoli prolongée, avance dans le double rang de constructions neuves et ornées

comme des pièces de milieu de pâtisserie (comme, dans dix ans, pourra-t-on gratter ces maisons-là !). Il va toujours, passe au pied de la tour Saint-Jacques la Boucherie, et arrive place de l'Hôtel-de-Ville, où il s'arrête.

La Seine coule à sa droite. Au delà du fleuve il voit dans tout son développement cette construction immense qu'on nomme Notre-Dame de Paris, chef-d'œuvre de pierre qui a fait écrire un chef-d'œuvre littéraire. Cet étranger, s'il est un homme de goût, et rien ne coûte à le supposer, éprouvera ici un regret. C'est que la ville et le souverain, qui peuvent tout ce qu'ils veulent, ne songent pas à dégager ce temple immense, célèbre, de façon que de cette place si belle de l'Hôtel-de-Ville on puisse voir l'imposante basilique tout entière, dans son majestueux développement. Cette vue, au sortir de la longue rue de Rivoli, serait le plus nagralst pendant à ce qu'on a quitté à l'autre bout, place de la Concorde. Ce serait tout bonnement merveilleux !

Je suis les pas de notre homme déjà passablement extasié. Il fait le tour de ce palais superbe qu'on appelle l'Hôtel de ville, et dont les somptuosités intérieures ont souvent été décrites ici. Il trouve, toute voisine, l'énorme caserne que le gouvernement impérial a fait bâtir si vite pour protéger le palais des édiiles, et il s'étonne, s'il y pénètre, d'y trouver pour cour un ample champ de manœuvres. De là, il tombe dans le contraste le plus vif, le plus pittoresque, heureux de reposer un peu son admiration, haletante depuis l'arc de triomphe de l'Étoile jusque-là. Cette fois, il lui faut pénétrer dans l'ancien Paris, où le curieux succède au superbe. Ça et là ce sont encore quelques vieux hôtels des grands d'autrefois, mais bouleversés dans leurs destinations ; des constructions nouvelles commencent à remplacer tout ce qui croule ; le cœur d'une cité, avec ses contrastes, ses disparates, ses merveilles et ses abominations. Il va toujours, et tout à coup il débouche sur une place immense.... Et c'est à recommencer à s'étonner !

C'est la place de la Bastille. Notez que je n'ai voulu parler qu'aux yeux, et nullement à l'esprit de l'arrivant. Je n'ai pas dit un mot de l'histoire de ces lieux célèbres, depuis la place Louis XV, où périt Louis XVI, jusqu'à cette autre place dont le nom seul dit le passé. Au centre s'élevait cette puissante colonne d'airain vouée aux morts de Juillet, et par cinq ou six rayons qui y aboutissent, vous apercevez d'autres grandes choses de Paris : la les greniers d'abondance ; plus loin le Jardin des plantes ; par ici la fameuse gare de l'Est ; à côté la pri-

son cellulaire de Mazas; par là enfin, ce fameux faubourg Saint-Antoine qui fabrique tant de meubles et de révolutions. Voilà le canal Saint-Martin; au bout, la Seine... Mais, ne nous égarons pas, et rapprochons-nous peu à peu du gîte de notre homme, qui n'en peut plus!

Il entre enfin sur ces fameux boulevards dont on parle tant. C'est prendre l'échelle par le bas, par le bout où elle touche le sol vulgaire, l'échelle sociale, c'est entendu. En effet, par là, le boulevard est peuple, il est même populace. Peu d'habits, beaucoup de blouses: il n'en est que plus curieux. Voilà la vie du travail manuel prise sur le fait, la circulation laborieuse traversée. Il y a dix ans, tout le côté droit de ce boulevard, qui débuta par s'appeler Beaumarchais, n'offrait que des chantiers à bois, des terrains vagues, des mesures, de rares maisons. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, le conseil municipal voulut y développer des constructions, et l'élan prit avec une activité extrême, qui suspendit brusquement la révolution de Février. Depuis, et à partir de 1850 à peu près, on a repris toutes ces constructions, et il faut indiquer à ceux qui sont loin, et un peu aussi à ceux qui sont près, ce qu'il y a de rare et de beau à voir un grand kilomètre de maisons alignées, toutes de quatre ou cinq étages, toutes de pierre, toutes ouvrées, ornées, sculptées, ornées de jolis balcons, d'œuvres de ferronnerie légère, toutes variées de leurs voisines, et regorgeant d'habitants se garant du soleil (de l'almanach) par toutes sortes de stores de coutil rayé, de rideaux de couleurs vives, et pour le plus grand nombre couronnées de terrasses où le Parisien, fou de verdure, entasse les tonnelles, les treillages, les caisses où s'enlacent, d'où s'élancent mille plantes grimpanes, arborescentes, qui vont se découper en accidents capricieux sur le bleuâtre du ciel? Je déclare que cette ligne de construction si longue et si jolie est une des curiosités actuelles de Paris: bien des gens ne s'en doutent pas, qu'ils aillent voir!

Voilà notre voyageur arrivé vers l'entrée du faubourg du Temple. Là s'offre une singularité. Il trouve côte à côte sept ou huit théâtres. C'est, après le théâtre Beaumarchais laissé à gauche vers la place Royale (lieu célèbre où nous avons négligé de faire entrer notre homme trop pressé), le théâtre des Délassements-Comiques, le théâtre des Folies-Dramatiques, le théâtre des Funambules; le théâtre National, ancien Cirque; le théâtre de la Gaîté; le théâtre Lyrique, sans compter diverses petites salles de marionnettes et les cafés-concerts qui servent de la musique en outre des rafraîchissements.

Et, après avoir franchi la latitude du Château-d'Eau, détestable monument, disons-nous, qui reste le plus tristo échantillon de l'art du Directoire, — et derrière lequel se trouve en outre cette étrange salle Barthélemy, qui a la forme intérieure d'un œuf, avec un orchestre pendu en guise de lustre: à gauche de peu, il trouvera encore l'Ambigu-Comique, et deux pas plus loin le grand théâtre de la Porte-Saint-Martin. Ici la scène se modifie, l'ouvrier fait peu à peu place au bourgeois, ou bien déjà l'un se mêle à l'autre. Nous sommes aux portes Saint-Martin et Saint-Denis, c'est le lieu le plus confus, le plus inextricable de Paris, quelque chose de parisien au carrefour de Regent-Street et de Piccadilly, à Londres, une mêlée de gens et de choses, de cris et de bruits à étourdir, assourdir, éblouir. Là, mille traits de mœurs jaillissent aux regards de l'observateur, mille épisodes naissent du choc de tant de gens, de bêtes, de véhicules de toutes sortes qui débouchent de tous les rumbis de la boussole! Continuons.

Nous voilà, en quelques tours de roue, plus que jamais quittant le vrai peuple, et plus avant dans la bourgeoisie. L'étude qu'il y aurait à faire dans cet itinéraire que nous indiquons si rapidement sans pouvoir peut-être en dire assez pour bien signaler son vif intérêt, prendrait ici des proportions très piquantes. C'est la limite extrême des quartiers producteurs, touchant à ceux des consommateurs. Voyez comme les toilettes changent! Voyez ces airs désuivés qui commencent à se mêler aux airs affairés. Les boutiques sont plus élégantes déjà; ce qu'on y vend répond à d'autres goûts, à d'autres besoins. Encore un peu et nous serons, le théâtre du Gymnase franchi, sur la limite des quartiers élégants, et nous y voici, dès que nous touchons le quartier Montmartre!

Ici la blouse, la veste sont l'exception. Les gens qui passent sont ceux qui consument tout ce qu'on vend autour d'eux. Les cafés, les restaurants ne sont plus qu'or, soie, glaces, peintures riantes. Tout là-bas, là-bas, c'était le règne du vin bleu, bu sur le comptoir d'étain du marchand qui se fait payer à boire par ses pratiques; — plus près, nous trouvons les consommateurs de bière à la porte de cafés aux décorations provinciales; — ici commencent les rafraîchissements coûteux, glaces, sorbets, granites, boissons américaines qui s'ingurgitent ridiculement à l'aide d'un chalumeau. Je ne puis, en ce coup d'œil rapide, que saisir un vague ensemble sur lequel l'imagination ou l'expérience broderont les détails. Le fait est que nous voici au plus centre de Paris, sur un de ses points les plus renommés, les plus cé-

lèbres, le boulevard Montmartre qui, quelque pas de plus, sera le boulevard des Italiens. Quelles maisons ! Six étages, quatre entrées, vingt fenêtres de façade, deux cents locataires ; revenu net, quatre-vingt mille francs !

A gauche, voici la rue Neuve-Vivienne, avancez le cou, vous verrez la Bourse : Prolongez le regard, vous apercevrez le Palais-Royal ! A droite et à gauche des passages fameux, tout pleins de merveilles et de gens qui ne s'émervillent plus de rien. Allez toujours... si vous pouvez avancer à votre guise, dans cette mêlée de fiacres, de chevaux de main, d'équipages aristocratiques. Voyez, cette foule toute transformée, d'une unique nature, par la tenue que donne l'éducation, par l'élégance que donne la fortune. C'est le luxe dans tout son élan ; les magasins deviennent somptueux, parce que les acheteurs ici sont exigeants. Aux balcons de tous ces grands édifices respandit le soir l'éblouissante clarté des cercles, des clubs à la mode, et la vie ardente de ce quartier sans second, que Londres même ne possède pas, sera pour notre observateur, ou plutôt pour notre arrivant, un inépuisable texte d'étonnement et d'amusement. Pour aujourd'hui, il passe !

Voilà toute une suite de splendides maisons qui datent d'hier, et derrière lesquelles se cache l'Opéra, le Grand-Opéra provisoire, dont la décoration intérieure vient d'être manquée, ce qui est pour le monde qui s'occupe de ces choses artistiques et élégantes un grand sujet de surprise et un petit scandale. Allons toujours, car il est tard, et la fatigue nous gagne. L'Opéra-Comique est dépassé, voici le terrain vide qu'occupaient hier les bains Chinois et sur lequel un jeune Anglais de distinction va faire élever un hôtel immense. A droite, à

gauche, nous ne trouvons plus que les hautes et belles maisons construites sous le dernier règne, et contenant cinq ou six couches de ménages parisiens superposés. Je ne parle plus de ceux qui passent, ni de ce qui se passe ; nous n'avons guère de loisir pour observer les mœurs, pour décrire les individualités, pour indiquer les classes. C'est la rue de la Paix, la rue doublement à la mode du jour, qui nous ouvre sa large baie, où nous entrons, en jetant un coup d'œil de fatigue et de regret à la fois vers l'extrémité de ce boulevard vingt fois différemment nommé, et qui finit au seuil de ce haut temple de la Madeleine dont nous apercevons pour la seconde fois les propylées.

Enfin, nous touchons au port. Là était le Timbre ; deux colossales maisons s'en sont partagé l'ample terrain. La place Vendôme, si il vous plait ? La voici. Et voyez, dans la perspective que tranche en deux la colonne de bronze faite de ces canons ennemis dont ceux qui ne veulent perdre par la guerre ni la bourse ni la vie trouvent que nous avons assez ; voyez, dis-je, dans cette perspective bornée par de hautes maisons qu'on gratte (nous y voilà revenus !), les grands arbres verdoyants du jardin des Tuileries.

— Ah ! c'est superbe ! c'est magnifique ! c'est admirable ! — s'écrie notre voyageur ; — mais ma foi, je n'en puis plus ! je suis aveuglé, étourdi, je demande grâce et une chambre !

Et nous le laisserons, demandant à ceux qui n'ont pas éprouvé sa fatigue à le suivre, s'il est une capitale où l'on puisse, en une heure d'entrée, donner à une intelligence une somme pareille de surprise et d'impressions variées.

Jules LECOMTE.

BULLETIN DES THÉÂTRES.

Tous les théâtres de Paris ont chômé, ou peu s'en faut, cette quinzaine : d'ailleurs, quel spectacle n'eût pâti à côté de la fête sans rivale et sans précédent qui a signalé la Saint-Napoléon ? Privés du don d'ubiquité, nous ne saurions, quand à nous, rendre compte que de nos impressions personnelles et du peu que nous avons vu. C'est pourquoi nous préférons reproduire l'article, en quelque sorte officiel, publié par notre confrère du journal la *Gazette des Théâtres*.

Dès le matin, le canon tiré aux Invalides annonçait le commencement des splendeurs aux quelles le peuple était invité, sans qu'aucun privilège, aucune faveur réservât à personne

la possession exclusive de meilleures places. Des messes en musique ont été célébrées avec pompe dans toutes les églises.

A une heure, les portes des théâtres étaient ouvertes au public, et une foule compacte s'entassait dans chacun d'eux (1).

(1) Toutes les places avaient été, sans exception, mises à la disposition du public. Une seule réserve, bien légitime, avait eu lieu en faveur de madame la duchesse d'Albe, sœur de Sa Majesté l'impératrice, qui assistait à la représentation de *Phidre*, jouée par mademoiselle Rachel au Théâtre-Français. Tout s'est passé dans le plus grand ordre, et les spectateurs non payants ont partout donné la preuve d'autant de tranquillité que de discernement.

Cette affluence n'empêchait pas que tous les autres endroits désignés par le programme officiel comme devant offrir quelque sùliment à la curiosité fussent littéralement encombrés, et ces endroits étaient nombreux, une sage prévoyance ayant pris soin de disperser la foule et de l'attirer simultanément vers des points éloignés l'un de l'autre. Tandis que les uns allaient voir les pantomimes militaires exécutées à la barrière du Trône et à la place Vauhubert, les autres couvraient d'une longue file de piétons les boulevards, la rue de Rivoli, les quais, les Champs-Élysées, et se rendaient au champ de Mars, où se trouvait le plus brillante partie du spectacle annoncé.

Là, en effet, depuis trois heures jusqu'à huit, les artistes de l'Hippodrome, du Cirque de l'Empereur et du Cirque de l'Impératrice, donnaient une représentation tout à fait exceptionnelle. L'Hippodrome a commencé, avec ses exercices de voltige et d'équilibre, avec la riche mise en scène de son Camp au drapeau d'or et son tournoi chevaleresque. Puis ensuite, les autres troupes, complétées et portées à de gigantesques proportions par l'adjonction d'un nombreux personnel militaire, ont représenté, sur une très vaste échelle, un des derniers faits de l'armée d'Afrique. La prise d'El-Aghouat, encadrée dans une pantomime militaire pleine de mouvement et égayée par le visage enluminé de Débreau, a produit le plus grand effet, et excité chez les spectateurs un véritable enthousiasme.

Enfin, la nuit est arrivée, et c'est alors seulement qu'on a pu juger et apprécier dignement le talent déployé par M. Visconti dans la disposition de l'immense illumination qui allait des Tuileries à l'Arc de l'Étoile.

Toute la façade du palais des Tuileries était éclairée par des cordons lumineux. Les croisées étaient ornées de drapeaux formant des faisceaux au milieu desquels rayonnait la lettre N. A leur soubassement pendaient de longues draperies de velours rouge émaillé d'abeilles d'or, et portaient au centre une couronne au chiffre impérial. Sous l'horloge, un aigle immense déployait ses ailes d'or. Sur le terrasse de l'horloge, huit aigles dorés étaient placés de distance en distance.

Au devant du pavillon de l'Horloge, sur un orchestre de forme circulaire, orné de faisceaux et de drapeaux tricolores, avaient pris place les 300 artistes de l'Opéra, qui ont exécuté un grand concert vocal et instrumental sous la direction de M. Auber, maître de chapelle de l'Empereur. Des vases garnis de fleurs transparentes se détachaient sur les parterres et reflétaient les couleurs les plus brillantes et les plus

variées sur les statues de marbre et sur les massifs de verdure. Les pourtours des jardins réservés étaient bordés d'une ligne de mâts pavésés d'oriflammes, et reliés par des guirlandes de globes de cristal.

La même décoration régnait dans l'allée qui fait face au pavillon de l'Horloge, jusqu'au premier bassin; la suite de cette allée, jusqu'à la grille du Pont-Tournant, était éclairée de chaque côté par de douilles guirlandes de verres de couleur. C'est au devant de cette grille que commence la magnifique décoration en style mauresque, si remplie de fenestrie et de caractère, et qui n'a cessé d'exciter dans la foule des transports d'admiration.

Un immense portique à double façade, de 24 mètres de haut sur 28 de large, couronné d'une frise et d'une corniche, et orné d'une mosaïque du plus charmant dessin, projetait sur la place Louis XV et sur le grand bassin des Tuileries son éblouissante clarté.

Tout autour de la place et des deux côtés de l'avenue des Champs-Élysées, jusqu'au Rond-Point, s'élevaient trois cent cinquante-six arcades du même style mauresque, supportées par des colonnes et surmontées d'une architrave et d'une corniche. Cette immense ligne était coupée de vingt-sept portiques à jour plus élevés que les autres et ornés d'allégories et d'arabesques aux initiales de l'empereur. Au milieu de chaque arcade pendait un lustre en verres de couleur. Cinquante-six grands lustres étaient disposés dans l'allée du milieu, et cinquante-six lustres de moyenne grandeur ornaient les allées latérales.

Les bas-côtés de l'avenue étaient décorés de cent soixante-dix boutiques uniformes, occupées par des marchands forains et splendidement éclairées par des lustres et des mâts surmontés d'étoiles de couleur.

Sur le bassin du Rond-Point on avait construit une grande sphère céleste entourée du zodiaque et surmontée d'un aigle aux ailes déployées. Ce grand disque embrasé semblaient monier vers le ciel, soulevé par les serres lumineuses de l'oiseau impérial.

Du Rond-Point à l'Arc de Triomphe, on comptait quatre cents travées lumineuses, portant des frises et des guirlandes. Enfin, pour compléter ce tableau magique, l'étoile de la Légion d'honneur rayonnait comme un soleil au milieu de l'Arc de Triomphe.

A neuf heures du soir, trois feux d'artifice ont été tirés simultanément sur le quai d'Orsay, à la barrière du Trône et sur le bassin de Bercy. La foule était immense sur ces trois points.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.

UNE PARURE IMPÉRIALE.

La parure en dentelles que la ville de Caen se propose d'offrir à l'impératrice Eugénie est, en ce moment, exposée au Musée de cette ville. Elle se compose de trois volants de robe dont le principal n'a guère moins de 60 centimètres de hauteur, des garnitures pour les manches, d'une écharpe et d'une barbe, le tout en blonde blanche.

Des couronnes impériales, les lettres initiales N et E, des abeilles, des vases et des groupes de fleurs, des enroulements enchevêtrés avec un grand goût et qui laissent serpenter dans leurs méandres, pour former des *dents*, des guirlandes de roses épanouies : tels sont les principaux motifs choisis par le dessinateur. Vu de fort près, chaque morceau se recommande par sa parfaite exécution. Le réseau en est fin, solide, souple, et d'une régularité de mailles extraordinaire dans un ouvrage fait à la main et par de nombreuses ouvrières. Le mat, le grillé cannetille, le grillé soie fine, les à-jour, seuls éléments dont puissent disposer jusqu'ici les fabricants de blondes, pour combiner et varier les effets de leurs dentelles, ont été employés avec une science et avec un art infinis. Il y a des *plans* dans ces superbes tissus, comme dans une gravure ou un dessin bien entendus.

Citons, entre autres détails admirablement réussis, des roses et des jasmins qui se détachent du fond et tournent de manière à faire illusion. Il faut être plus et mieux qu'un industriel pour faire de semblables tours de force. Créer de ces prestiges d'ombres, de demi-teintes et de lumières avec des fils d'une seule couleur, et dans l'épaisseur d'une feuille de vélin, d'un pétalo de rose, c'est se montrer véritablement artiste.

TRAIT D'EXCENTRICITÉ ANGLAISE

Lord Maxwell fit assurer, dernièrement, ses meubles contre l'incendie par une société de Londres qui s'occupe de ces sortes d'affaires. La police d'assurance se termine par cette clause : « Auxquelles conditions la compagnie s'engage à rembourser à lord Maxwell tous les objets ci-dessus mentionnés qui viendraient à périr par le feu. » Voici, dit lord Maxwell aux assureurs, la liste des objets que vous avez garantis chez moi, en les inscrivant expressément sur la police d'assurance, et en vous déclarant prêts à les rembourser s'ils périsaient par le feu. Au nombre de ces objets, c'est-à-dire dans l'inventaire complet de tout ce que vous avez inscrit pour grossir la police d'assurance se trouvent six caisses contenant des cigares de la Havane et cinquante bouteilles de rhum de la Jamaïque. Or, ces cigares assurés, je les ai fumés, de sorte qu'ils ont péri par le feu. Ces cinquante bouteilles de rhum, j'en ai fait du punch, ainsi que le constatent ces certificats de mes amis et convives. Le rhum, comme les cigares, a péri par le feu. Aux termes de votre engagement vous devez donc me rembourser le prix de ces cigares et de ce rhum. Le rhum m'avait coûté une guinée la bouteille, et les cigares 5 guinées la caisse, ce qui fait pour 50 bouteilles et 6 caisses 80 guinées. — Rien de plus juste, répondirent les assureurs. La

clause du contrat est formelle, et vous avez droit au remboursement. Passez à la caisse. Et l'on paya immédiatement. Mais en même temps on intenta un procès au lord comme incendiaire volontaire. Perdra-t-il sa cause? Nous verrons bien...

UN HOMME QUI A MANQUÉ SA VOCATION.

M. le président. — Votre profession? Tablochet. — Orphelin.

— Votre état?

— J'ai perdu ma mère.

— Est-ce que vous êtes sourd?

— Oh bien! il ne manquerait plus que ça; non, Tribunal, je suis tapissier.

— Mais vous ne travaillez pas?

— Dame! quand j'ai pas d'ouvrage, je ne suis pas bois vert pour travailler à tout bout de champ.

— Vous n'avez pas de domicile?

— J'en ai un et j'en ai pas.

— C'est-à-dire que vous êtes en état de vagabondage. Vous avez été arrêté sur les bords de la Seine?

— C'est la faute aux propriétaires. J'aimerais autant coucher dans mon lit que dans un bateau; mais le feu est aux entresols.

— Vous avez été condamné bien des fois déjà pour mendicité et vagabondage?

— Oh! oui, trop de fois. C'est mon état qui veut ça : toujours les mains dans le crin, ça vous donne des idées de *coltellerie*, et puis, paf! vous êtes pincé. Si j'aurais su ça, j'aurais pris un autre état; je me serais mis aveugle. C'est un métier tranquille, c'est le chien qui a tout le mal et le maître tout le *bénéf.* Pour une position, en v'la une crâne!...

Le tribunal condamne Tablochet à quinze jours de prison.

(Droit.)

LA COMPAGNIE DES PARAPLUIES.

On lit dans le *Morning Advertiser* du 16 août : « Vu le temps pluvieux, il s'est formé à Londres une compagnie dite la *Compagnie des parapluies*, ayant pour objet de louer des parapluies dans les temps humides et pluvieux. L'emprunteur dépose un shilling pour garantie de la restitution du parapluie, et il paie deux sous par heure. La compagnie a déjà une collection de 25,000 parapluies. Elle établira plusieurs dépôts dans divers quartiers de Londres. »

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, etc. ;
32 colonnes de texte et à gravures sur acier, publiées en couleur ;
de chaque patron en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Pour l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the penny delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings,
D^r with English translation, 20 d^r

Yearly. 35 shillings.
D^r with English translation, 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 18, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months res of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.)

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. DAELSE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du Progrès et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLOXDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Jura, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Yaulouse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeek.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-L. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- A GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE et PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MARY-FINANCE et Cie, libraires, Long Warff.

Paris — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Vignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

10^e LIVRAISON
du 1^{er} volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

1^{er} Numéro de Septembre 1853. — Gravure N^o 575.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

UN HÉRITAGE EMBARRASSANT.

Un jardinier, habitant l'une des communes du canton de Gisors, le sieur Prosper V..., vient de recevoir avis d'une succession qui ne laisse pas que de l'embarrasser fortement. Voici dans quelles circonstances s'est formé cet héritage, dont la valeur réelle, appréciée par les amateurs, est de 70,000 fr. Un cousin du sieur V... disparut, il y a trente ans, du pays, et on le soupçonna d'avoir suivi dans ses pérégrinations une troupe d'acrobates qui était venue travailler à la foire des saints Gervais et Protais. Le jeune vagabond parcourut tous les degrés de la carrière du saltimbanque. Après la dislocation et le crampage, il aborda les hautes sphères de la voltige sur la corde, cultiva le saut périlleux et devint de première force sur le travail à rebours exécuté à poil nu sur un cheval sauvage et libre, mais d'origine perchéroise.

L'artiste ne se contenta pas de ces succès, et à force de persévérance, d'économie et de culbutes transcendantes, il parvint à amasser un petit magot et s'acheta une baraque ornée d'un loup-cervier qui fit les délices des badauds. L'appétit vient en mangeant. Un singe vint tenir compagnie au loup, et la bande se compléta bientôt d'un ours brun dansant la redowa et la scottisch avec cette grâce qui caractérise les quadrupèdes de sa race. Le succès aidant, au bout de deux ans la troupe se métamorphosa en une véritable ménagerie composée avec soin et vigoureusement nourrie. Beaucoup de flâneurs peuvent se rappeler la pépinière de bêtes féroces qui transplantait dernièrement le Sahara dans les Champs-Élysées.

C'était le magasin du sieur Auguste V... qui faisait frémir les assistants par la hardiesse avec laquelle il lutinait ses terribles élèves au plus fort de leur monstrueux appétit. Auguste V... est mort comme un simple mortel, non pas d'un coup de gueule de panthère, mais d'une honnête indigestion, et c'est de cette ménagerie que vient d'hériter Prosper V..., qui cette nouvelle a jeté dans une terrible perplexité. Le bruit s'en est déjà répandu dans le village et y a semé la terreur.

L'héritage se compose de deux lions, une lionne, deux panthères, un tigre, un jaguar, un serpent boa de la plus belle venue, une hyène, un crocodile, déjà coupable de la mort de trois hommes, et deux ours détenus pour le même délit. L'infortuné jardinier, menacé de voir arriver chaque jour cette funeste collection, est en proie à une fièvre violente causée par la peur et l'inquiétude. On n'a pu le sauver d'une mort imminente que par le sage conseil qui lui a été donné de faire mettre en vente, fût-ce même au rabais, les redoutables lots qui composent cette succession extraordinaire.

UN MATELAS COMME IL N'Y EN A GUÈRE.

On vient de faire sur l'Elbe, près de Steinwarder, une expérience aussi curieuse qu'importante. Au milieu du fleuve, dans un bateau renfermant plusieurs personnes, un homme tout habillé et enveloppé d'un objet ressemblant à un matelas ordinaire, attaché d'une manière tout à fait simple autour de son corps, s'est fait descendre dans l'eau et a essayé à

plusieurs reprises, mais inutilement, de plonger la tête dans le fleuve, ensuite il a été poussé par l'eau tout comme un tennecu flottant. Au bout de quelques minutes, notre homme flottant, qui, par parenthèse, ne sait pas nager, est rentré sain et sauf dans le bateau.

L'objet qu'il portait autour de son corps était un matelas de sauvetage à air, ressemblant parfaitement aux matelas ordinaires et arrangé de manière qu'en pût dormir dessus. L'inventeur s'est encore allé plus loin : il est parvenu à faire audit matelas une poche pouvant contenir des vivres et de l'eau douce, en sorte qu'un homme pourrait être ballotté des journées entières sur une mer orageuse et pourtant parvenir à être sauvé, les naufrages ayant presque toujours lieu dans le voisinage des côtes. Il est à désirer que ces matelas sauteurs, qui ne coûtent guère plus que les autres, soient introduits sur les vaisseaux.

SINGULIER PROCÈS.

Un pêcheur avait retiré de la Seine, il y a environ un an, un petit baril qui ne contenait que du gravier. Il le plaça sous un hangar qu'il possédait sur le rivage et n'y songea plus.

Quelques jours après, deux amis du pêcheur s'amusaient à soulever ce baril pour essayer leurs forces. L'un d'eux aperçut un porte-monnaie qui s'était attaché extérieurement au fond où il restait encore du goudron ; l'autre mit aussitôt la main sur ce porte-monnaie. Il renfermait une somme importante en billets de banque. Le pêcheur et chacun de ses amis voulaient s'attribuer cette trouvaille. N'ayant pu s'accorder, ils se décidèrent à déposer l'objet trouvé à la préfecture de police, s'ajournant leurs débats à l'époque où, d'après la loi, la somme devait leur être acquise.

Un an et un jour s'étant écoulés sans que le porte-monnaie ait été réclamé, les trois amis, qui pendant ce temps étaient restés unis, sont de nouveau divisés. Ils manifestent l'intention de s'entendre mutuellement un procès. Tandis qu'ils se disputent, la proie qu'ils convoitent est sur le point de leur échapper. Le domaine public, en effet, paraissait disposé à la réclamer, en vertu d'une ordonnance de 1669 non abrogée, qui attribue à l'État les objets trouvés dans le lit des fleuves et rivières. Le porte-monnaie appartiendra-t-il à celui qui l'a vu le premier, ou à celui qui l'a touché le premier, ou au possesseur du baril auquel il était fixé, ou enfin au domaine ? Voilà de quoi exercer la faconde des avocats.

LE SINGE MUSICIEN.

Il est arrivé à Madrid un dompteur d'animaux sauvages : « Entre autres animaux de sa ménagerie, lisons-nous dans *El Heraldo*, il a un orang-outang de six pieds, qui sert à table comme domestique. Cet animal joue très bien de la guitare. Les animaux savants donneront leurs représentations sur le théâtre de la Cruz. »

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



A de rares exceptions près, la mode ne vit en ce moment que sur son passé, mais toutes ses préoccupations se portent sur l'avenir. L'avenir pour elle, c'est

le mois prochain qu'il commence; aussi partout où l'on s'occupe de la mode, cette dominatrice du monde, voit-on encore sur les rayons des objets d'été, et sur les tables à ouvrage des pièces de velours, de satin, de brocatello, de loutre de laine, de draps, et de la fourrure.

Notre bulletin sera donc pour cette fois et pour la prochaine un simple compte rendu avec quelques appréciations prophétiques. Et d'abord constatons que le luxe des toilettes, qui s'est, depuis un an, développé d'une façon remarquable, tend à s'accroître encore davantage. Ainsi il est certain qu'on emploiera les éléments les plus riches, et qu'on assemblera les nuances les plus admirables et les ornements les plus variés.

En attendant que nous soyons à même de le décrire *in extenso*, voici quelques détails relatifs à de jolies robes d'automne que nous avons vues chez madame Laurence.

D'abord, une robe en taffetas marron sans volants, mais garnie de rubans roses plissés à la vieille. Le corsage offrait au milieu un plissé formant jabot. Deux autres plissés paraient de la couture et allaient en s'élargissant en éventail jusqu'à l'épaulé. Le devant de la jupe était garni de même, c'est-à-dire qu'il présentait un plissé posé droit tout le long du devant de la jupe, et deux autres formant le tablier. La manche à coude fendu dessous était ornée de la même garniture.

Ensuite, une robe en taffetas noir, à volants de 30 centimètres, rehaussés de bandes en velours bleu de ciel ayant 10 centimètres de hauteur. Le corsage carré était enrichi, de chaque côté, d'un biais de velours bleu ayant 5 centimètres de largeur vers le haut et s'amincissant jusqu'au bas de la ceinture. Entre ces biais, sur le milieu, se trouvaient des nœuds en velours bleu. Le corsage était accompagné de manches *Anne d'Autriche*. Cette manche, dont nous avons donné les premiers le modèle, devient de plus en plus en faveur et se voit adoptée par toutes les femmes élégantes.

Madame Laurence nous a montré aussi deux robes de bal en tarlatane, destinées à deux jeunes personnes; elles sont à volants brodés,

l'une en bleu, l'autre en rose. Le corsage en cœur a pour garniture des diminutifs de volants brodés, trois nœuds de rubans au milieu du corsage, dont le dernier posé très bas. Chacun des volants de la jupe est relevé sur le côté par un nœud en rubans à bouts flottants de 30 centimètres de long. Les rubans de chaque robe sont assortis à la nuance de la broderie. La manche, courte, est parée d'une petite garniture brodée, retenue par un nœud de rubans.

Une robe de mariage, que madame Laurence allait expédier, nous a frappé par sa nouveauté, son élégance et sa richesse. La robe de dessous était en moire antique unie; celle de dessus en tulle réseau de Bruxelles uni. Le corsage, tout montant, garni devant d'un double jabot en application d'Angleterre, tournant derrière de manière à former col. La manche duchesse avait un double rang de garnitures pareilles à celles du corsage. La jupe avait au bas un ourlet haut de 8 centimètres, surmonté d'une guirlande en application d'Angleterre de 10 centimètres de haut. Une deuxième jupe, également en tulle réseau de Bruxelles, descendant jusqu'au bord de la guirlande de la première jupe, était terminée tout autour par de larges écailles. De chaque écaille partait une guirlande en application dispo-ée en colonnes, qui allait s'amincissant jusqu'à la ceinture, formée d'un ruban moiré à bords satinés n° 22 avec longs bouts flottants.

Cette robe de mariée s'harmonise indistinctement soit avec un voile en tulle uni que l'on coupe tout autour à la hauteur de la jupe, soit avec un voile en riche application d'Angleterre.

Parmi les étoffes nouvelles qu'on croit appelées à la vogue pour cet hiver, on cite les satins avec volants à disposition en velours frappé, que l'on dit magnifique et dont nous avons eu l'avantage de voir les premiers échantillons dans la maison *Delisle*, ainsi que d'autres nouveauté ravissantes.

Nous avons eu occasion, pour nous renseigner à bonne source, d'examiner chez madame *Plé-Horain* un grand choix de nouveautés qui méritent d'être citées comme exemple de ce que l'on fera cet hiver. Nous pouvons affirmer que jamais le talent de madame *Plé-Horain* n'a été plus fécond et plus gracieux.

Il est d'usage aujourd'hui de baptiser les chapeaux, comme les étoffes et comme les confections. Aussi désignerons-nous les coiffures que nous mentionnerons par leurs noms de baptême, afin de rendre nos renseignements utiles et profitables.

L'*albion* est un chapeau façonné avec les *taffetas-veloutine* (une des plus grandes nou-

veautés de la saison à venir). La passe est composée de quatre ruches de haute dentelle ou de blonde, selon la couleur du chapeau, posées l'une à côté de l'autre au bord de la passe, juste au milieu et partant de là, deux à droite, deux à gauche sur les côtés, en s'élargissant jusqu'au bas des joues, où des branches de fleurs de *magnolia nain* des Indes remplissent les intervalles des ruches et viennent former le dessous de la passe en garnissant le bord de chaque côté.

Du milieu de la passe partent, en *Marie-Stuart*, des biais de *taffetas-veloutine*, qui se terminent de chaque côté du bandeau par des bouffants. La calotte est formée de six rangs de blonde dont le dernier retombe assez bas pour tenir lieu de bavole.

Le dessous, qui, comme nous l'avons dit, est orné des mêmes fleurs que le dessus, offre des groupes de nœuds en ruban n° 4 et des ondulations de blondes, s'agencant avec les papillotes *Watteau*, qui détrônent en ce moment les bandeaux bouffants.

Les brides seront moins exagérées: les rubans n° 16 ou 20 suffiront.

Madame *Plé-Horain* adopte les formes presque fermées en levant un peu du haut. Elle sait donner à ses calottes, toujours rejetées en arrière, un air de jeunesse et de comme il faut indispensable à cette mode.

Le chapeau *rubis* est en velours de la nuance de cette pierre précieuse. La passe a un bord à jour, composé d'une dentelle noire de 5 centimètres, sur laquelle est appliqué un joli feuillage découpé à jours en velours également *rubis*.

Toujours prophétisant à coup sûr, nos prédictions se basant sur ce que nous avons vu chez madame *Plé-Horain*, nous dirons que les coiffures parées seront tout aussi riches que l'an passé, mais qu'elles affecteront des formes un peu plus sévères, qui rappelleront les beaux jours d'*Herbault*, l'illustre faiseur de turbans, et de madame *Thomas*, qui excellait dans les toquets au commencement de notre siècle.

A l'appui de cette assertion, nous décrirons une coiffure composée de feuillages de rubans fanés formant devant un diadème, qui vient se rattacher à un *apprêt* en velours cramoisi. Cet *apprêt* constitue le derrière de la coiffure et vient former boucle de chaque côté, soutenant de belles plumes d'autruche. La boucle est fermée par une riche agrafe en or ou en pierreries.

Indiquons aussi de nouveaux chapeaux qui nous paraissent destinés à détruire le feutre. Ils sont en velours tendus sur sparterie et se

vendent tout préparés comme les chapeaux de paille. Il n'y a plus qu'à les tailler et à les garnir. Le bord de ceux que nous avons vus était orné d'une bande de *grèbe*. On sait que le *grèbe* est un plumage qui forme une fourrure blanche à reflets argentés d'un très joli effet. Aussi croyons-nous ces chapeaux appelés à beaucoup de succès cet hiver.

Madame *Camille Duchâteau* fait en ce moment pour chapeaux d'automne et pour petits bonnets des touffes de grands *pois de senteur*, composés de velours et de crêpe; des bluets pâles d'un ton ciel, qui sied très bien au visage; des pivôines blanches et roses, qui sont fort bien portées; des chrysanthèmes en toutes nuances; mais nous appellerons particulièrement l'attention sur des branches de grands fuchsias en crêpe, des genêts de la Floride avec feuillage en crêpe. Cette dernière fleur, qui retombe en grappes rouges, rosées, capucines ou blanches, est accompagnée de rameaux de feuillage en crêpe de divers tons. Elle est charmante sur une paille de riz ou sur une belle paille d'Italie, et n'a pour rivale dans cet emploi que le jasmin de la Louisiane, retombant en gracieuses grappes blanches ou roses de Chine, avec feuillage imitant la feuille d'eau.

Madame *Camille Duchâteau* fait pour les fêtes de cet automne des coiffures composées de fleurs de grenades entremêlées de narcisses blancs. L'opposition de ces deux nuances est d'un effet ravissant aux lumières. Cette célèbre fleuriste prépare pour cet hiver des coiffures en fleurs prédestinées à une grande vogue tant par l'élégance de la forme que par la perfection des fleurs. Madame *Camille Duchâteau* est une vraie providence, aussi bien pour les dames que pour les personnes qui font les modes et qui ont besoin d'un artiste de goût pour leur préparer des modèles en harmonie avec leur talent.

Chappron, qui a le privilège de fournir les mouchoirs de toutes les corbeilles princières, a fait dernièrement de merveilleux mouchoirs pour le trousseau de l'archiduchesse *Marie-Henriette*, duchesse de Brabant, dont la description impossible absorberait tous les superlatifs de la louange. *Chappron* est une des gloires de Paris.

L'hiver qui s'avance donnera une nouvelle vogue aux corsets *Marie-Stuart*, destinés à faire valoir les toilettes de bal. Madame *Clémanson*, qui vient aussi de composer le corset grec, excelle dans la composition de ces corsets ainsi que des corsets pour amazones et pour toilette

négligée. Cette habile artiste n'adopte pas de forme particulière, elle varie au contraire sa coupe et ses façons à l'infini, le principal mérite d'un corset étant d'offrir, à chaque femme, la forme et la disposition qui lui conviennent le mieux.

Madame *Eugène Guillaume* fait en ce moment de charmants bonnets en tulle, festonnés entièrement, composés de bandes de tulle festonné sous lesquelles sont posées des bouclettes en petits rubans de gaze rose; de chaque côté se jouent des touffes de coques en rubans de taffetas. Ce même genre de bonnet se reproduit en guipure, avec de mignonnes ruches en rubans et toujours des touffes de chaque côté.

Des jupons nouveaux ayant au bas trois rangs d'entre-deux en valenciennes, espacés par cinq rangs de petits plis; tout au bas on coud à plat une valenciennes haute de deux centimètres.

Des chemises de nuit ayant le col, le devant et les manches garnis de trois rangs de bandes tuyautées en mousseline, au bord desquelles court une rivière terminée par une valenciennes; au pied de ces garnitures serpente un petit bouillonné dans l'intérieur duquel on passe un ruban de taffetas.

Madame *Guillaume* excelle surtout dans la lingerie d'enfant; rien de plus coquet que les petites guimpes, les petits fichus *Marie-Antoinette*, si gracieusement composés d'entre-deux finement brodés au plumetis, espacés par des entre-deux en valenciennes et ornés de bouclettes de rubans.

C'est au moment des variations de la mode que la maison *Lasalle* rend d'importants services à titre d'intermédiaire fidèle et intelligent du monde aristocratique. Cette maison choisit avec le goût qui la distingue, chez nos premiers faiseurs, tous les objets qui lui sont commandés; elle en surveille l'exécution avec sollicitude afin de ne livrer à son élégante clientèle que des objets irréprochables et de premier choix. Nous avons remarqué dernièrement, tout prêts à être expédiés au château de B., de magnifiques pendules réduction de l'antique d'un fini précieux et d'un prix étonnant par sa modicité.

L'air de l'automne et surtout celui des villes maritimes dessèche les cheveux et leur ôte le brillant qui en fait l'éclat; force est donc aux dames qui veulent conserver cette précieuse parure, de choisir le *Régénérateur Gellé*, qui a l'avantage de rendre aux cheveux leur lustre et leur beauté; pour complément de toilette, elles se muniront de l'*Eau d'Albion*, dont l'usage devient général dans le monde élégant.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 374.

TOILETTE DE CHEZ SOI ET DE VILLE. — Coiffure en cheveux à bandeaux ondulés avec papillotes rejetées en arrière jusque sous le nœud des cheveux.

Robe en taffetas, garnie de velours n° 1, et de dentelle noire de 1 centimètre 1/2.

Corsage montant, plat, à deux pinces; taille ronde, légèrement busquée, et tout le devant garni en plastron de petits velours n° 1, allant dans le haut d'une couture d'épaule à l'autre, jusque sous le bras, et qui vont ensuite en diminuant jusqu'à la taille, de façon que le dernier du bas n'a que 4 à 5 centimètres.

Six nœuds en velours n° 1, composés de quatre bouclettes et de deux petits bouts, garnissent le corsage du haut en bas.

La manche *duchesse*, en biais, froncée dans un poignet sur l'avant-bras et terminée par un volant. Des petits nœuds en velours cachent le poignet de la manche et sont posés à 4 centimètres d'intervalle. Un velours est posé à plat au bas du volant et une petite dentelle froncée le déborde.

La jupe, ayant cinq lés, est garnie de sept volants, savoir :

Trois supérieurs, ayant 10 centimètres de haut chacun, puis un grand en ayant 30, et ensuite trois en bas comme ceux du haut.

Pour que ces volants aient de la grâce, il faut que le premier, en haut, soit à 10 ou 12 centimètres de la taille et qu'il ait cinq lés et demi, le deuxième, six lés, le troisième, six et demi, le grand volant en aura six, et les trois du bas, chacun sept.

Les six petits volants sont garnis d'un velours au bas et d'une dentelle au dessous.

Le grand volant est entièrement couvert de

petits velours posés de 2 en 2 centimètres, puis terminé par une dentelle.

Col et sous-manche en dentelle blanche.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau en velours épinglé, satin et blonde, orné de plumes, de fleurs et de rubans.

La passe de ce chapeau est ronde et encadre bien le visage. Elle est en tulle blanc avec un bord en satin. Le bandeau de la calotte est en velours épinglé blanc avec bords lisérés de satin; la forme de ce bandeau est celle d'une fanchon dont la partie pointue avance sur le milieu de la passe, presque jusque devant, de façon que les côtés laissent voir la passe du tulle. Le fond, mou, est en satin; le bavot est en satin liséré de velours épinglé et bordé d'une blonde. En bas, de chaque côté extérieur de la passe, dans le vide que laisse le bandeau de la calotte, sont couchées des coques de ruban de satin blanc, et de chaque côté intérieur sont aussi couchées des coques de ruban blanc avec de la blonde. On aperçoit le rouleau de satin qui borde la passe entre les deux touffes de coques de ruban; puis, deux plumes blanches, assez longues, sont piquées de chaque côté extérieur et viennent, en montant sur la passe de tulle, s'enrouler légèrement à cheval sur le rouleau du bord. Une traverse en boutons de roses moussues de plusieurs tons, du rouge au blanc rosé, vient sur le sommet du front; quelques roses garnissent ensuite un des côtés du dessous de la passe.

Châle d'automne, en cachemire uni, rouge de l'Inde, avec bordure et coins brodés en soie de couleur.

Robe unie en moire antique.

Col et manches en dentelle.

L'HOTEL RACHEL.

(Voyez le numéro précédent.)

Une porte tapissée dans un angle de droite conduit à la bibliothèque, au cabinet de travail, qui occupe une aile en retour sur la cour, et qui en forme le second côté, les deux autres étant à vide. Trois fenêtres qui ouvrent sur un balcon répandent plus de lumière qu'il n'en faut dans cette sévère retraite de l'étude;

aussi de curieux stores de satin coloré estompent-ils cette lumière du Midi.

La pièce, le plafond compris, est tendue en cachemire vert-myrrhe, et toute meublée de vieux chêne. A gauche, en entrant, et contre la première fenêtre, est le bureau de l'illustre femme. C'est un bahut précieusement sculpté,

recouvert d'un velours vert qui supporte ces mille objets de chancellerie qu'on peut bien supposer. Derrière le siège est un miroir de Venise, du plus curieux choix, biseau, écaille, ébène, cuivres repoussés au marteau.

Sur tout le développement du mur qui fait face aux trois fenêtres, ou qui s'y unit, règne une immense bibliothèque, qui reprend sa suite dans les entre-croisées. Ce magnifique meuble est du plus beau travail, comme la corniche, comme la cheminée, comme tout l'entourage; les sièges mêmes, étant sculptés, découpés, fouillés d'une façon prodigieuse et voisine du prodige. Ces rayons contiennent quatre ou cinq mille volumes sévèrement reliés. Choisie avec goût, cette bibliothèque embrasse tout ce qui relève des études, des méditations de la femme illustre pour laquelle un ministre et un prince l'ont formée. Cette pièce sérieuse, d'une richesse austère, d'une physionomie imprévue et qui contraste puissamment avec le salon oriental, chinois, Louis XV, indien, qu'on vient de quitter, est celle qui a toujours obtenu le plus de succès auprès des visiteurs que mademoiselle Rachel a admis dans sa délicieuse demeure. L'idée que c'est là que l'artiste sans rivale étudie et trouve ces grands effets qui passionnent son époque, n'ajoute pas peu au prestige d'un lieu si habilement conçu pour sa glorieuse destination.

Il faut maintenant revenir sur nos pas, ou prendre l'escalier de service qui unit la loge et les cuisines aux mansardes. Le mieux est de reprendre les voies des maîtres, car il s'agit d'éclairer le futur et trop heureux propriétaire de cette demeure à jamais consacrée.

Nous retrouvons donc la belle rampe de fer poli et son appui de velours rouge. Nous voici au second étage. Même riche porte qu'à l'entresol. Petit salon d'attente, correspondant à la petite antichambre qui, au dessous, sépare la salle à manger du salon-boudoir.

Dans tout cet étage règnent les boiseries blanches sculptées et relevées d'or.

En face de nous, en quittant l'escalier, large canapé de damas cramoyé, recouvert d'une étonnante guipure, représentant des chasses de Saint-Hubert. A droite et à gauche du canapé, des fûts ouvragés supportent les deux

bustes, la *Tragédie* et la *Comédie*, par Clesinger. Tournez à droite, c'est la chambre à coucher; tournez à gauche, c'est le grand salon. Entrons ici.

Grand, en effet. Il occupe toute la façade de la maison, et les courbes de ses corniches chargées de riches ornements, élèvent très haut son plafond historié d'où pend un magnifique lustre de Denière, le plus habile peut-être, le moins charlatan à coup sûr de nos fondeurs et marchands de bronze d'art. Ce lustre se reproduit dans la grande chambre à coucher latérale; le modèle a été détruit après les épreuves livrées à mademoiselle Rachel.

Le parti-pris de ce salon est le blanc, l'or et le pourpre. Le splendide tapis qui recouvre uniformément tout le parquet de l'étage rappelle la base de cette décoration, par ses riches fleurages sur fond blanc. Il est épais comme un gazon.

Donc les lambris de belle ébénisterie dans le goût pompeux de Louis XIV sont revêtus de blanc mat, et rehaussés de moulures, de sculptures dorées mat et bruni. Dans chaque panneau, Muller, l'auteur du grand tableau des *Victimes de la terreur* (exposition de 1852), a point des groupes d'amours, d'enfants, à la manière du fameux *Putini* du Corrège, à la chambre Saint-Paul, de Parme. Les glacés, qui sont prodigués, s'entourent de ces sculptures dorées d'où jaillit le R fameux qu'on conservera comme une relique, et qui double la valeur des choses où elle se dresse. La cheminée, de marbre blanc ornée de masques allégoriques, fouillée d'arabesques, travail des plus remarquables de Deschamps, porte une pendule à sphère d'heure, d'un modèle rare, et deux splendides candélabres en or moulu, également fournis par Denière, comme les embrasses et les bras qui supportent les bougies. Tout cela est du plus grand luxe possible, d'un luxe princier, royal, impérial, divin, je ne sais que dire! et les noms des plus fameux artistes, des plus célèbres fournisseurs s'attachent à tous ces objets pour le choix desquels un architecte ingénieux et une femme du plus grand goût, ont réuni leur intelligence, en prodiguant les dépenses. Louis XIV eût pu s'asseoir dans ce salon. Cet homme, réputé si surprenamment

heureux, est pourtant voué deux siècles trop tôt

Le meuble enfin, de bois sculpté, doré, style du grand siècle, est recouvert de brocatelle pourpre. Canapés, vis-à-vis, fauteuils, tabourets (avoir son tabouret dans ce lieu est quelque chose!) le tout est du plus haut confortable, et riche à l'excès. Les rideaux de brocatelle, ouatés, doublés de soie blanche, ont pour sous-rideaux du damas blanc. Les meubles de bois de rose à plaques de canaïeu en rose et bronze ciselés, dorés, qui occupent les entre-fenêtres, portent des objets d'art inestimables : coupes antiques, ou de Sévres, vases, groupes, etc., etc., au premier plan, un admirable buste de Napoléon, Premier-Consul... par Canova. Ce buste est là depuis de longues années déjà. N'en cherchez pour cause qu'un souvenir qui onorgueillit l'art de mademoiselle Rachel : Napoléon demanda des leçons à Talma. Des leçons de quoi? de tenue impériale et romaine, apparemment.

Quittant enfin ce salon superbe, nous trouvons latéralement, et au-dessus du salon de perse de l'entresol, une chambre à coucher d'un luxe égal. Je dis *une* et non pas *la*, parce que mademoiselle Rachel s'est plus simplement réfugiée à l'étage supérieur, dans une pièce de forme semblable à sa bibliothèque, et qu'elle appelle sa *cabine*. La chambre de lit d'apparat est à peu près dans le même goût que le salon, bien qu'un peu plus coquette de style et garnie d'un lit somptueux, sur estrade, dans le goût le plus Versailles, le plus Maintenon. Les dorures disparaissent sous la pourpre des courtines de velours et de damas; un tapis de soie brodé d'or à Constantinople le recouvre: une incomparable peau de lion, tête ardente, œil flamboyant, règne au-dessous, rappelant ce dragon des Hespérides qui ne fait pas oublier l'enchanteresse pomme d'or du jardin. A une des parois pend un étonnant portrait d'Adrienne Lecouvreur en tapisserie de Beauvais, et çà et là quelques autres intéressantes images, un buste de Taglioni, marbre de Barre; une statuette en ivoire par le même artiste, et offrant le padrono du lieu dans le rôle de *Phédre*; des chinoïseries, des coupes, des groupes, et tout ce dont le luxe intelligent recouvre les étagères.

La cheminée de marbre blanc, d'un riche modèle, porte encore un produit de Denière, la *Joueuse d'ossetlets pour pendule* (marbre, mosaïque et bronze), candélabres assortis. Le meuble, enfin, est en bois de rose à plaques de porcelaine de Sévres et bronzes dorés. Le tout sort de chez Mombro. Je vous ai dit que les meilleurs artistes et les fournisseurs les plus réputés avaient tout apporté.

Mais voici un curieux qui s'en va fouillant, tapant partout, et qui, *bono Deus!* a fait jaillir une porte d'un ressort de la boiserie, près de la tête de ce lit semblable à l'aigle moscovite!... Où va cette porte, homme indiscret? Eh mon Dieu, elle va dans le plus délicieux réduit, dans la plus ingénieuse cachette que puisse contenir grande ou petite maison! C'est un boudoir, chinois, s'il vous plaît, et d'un imprévu! d'un luxe! comment vous le décrire?

Et d'ailleurs, faut-il tout décrire, et ne dois-je rien laisser au commissaire-priseur qui s'illustrera par cette vente? Voyons! quelques mois encore, sur ce boudoir apporté pièce à pièce des rives du fleuve Jaune et qui réunit, par leurs extrémités, la grande chambre à coucher et le grand salon.

Les moubles sont de Canton, les vitraux et lanternes de Pékin; la tenture et les rideaux de Nankin (ne confondez pas le pays avec le tissu!). Tout y petille d'or, de vermillon, de laques, de verroteries, de porcelaines, jusqu'à la cheminée, qui fut émaillée à Macao! Pendule, candélabres, lustre, tout est du japonais le plus pur, d'un tartare accompli, et il n'y a pas jusqu'au joli portrait pendu au milieu du principal panneau du soie soutaché d'oiseaux impossibles et de fleurs improbables, qui ne représente, dans son uniforme de hussards... du Céleste-Empire, un des Chinois les plus charmants qui puissent contraster avec les êtres extravagants trouvés dans les racines du kao-té, ou qui montrent leur panse de grès sauve, dans des éclats de rire qui menacent de fêter la porcelaine des figurines!

Ce qui reste est le plus intime du logis. A côté de la chambre à coucher d'apparat, au-dessus de la bibliothèque, au-dessous de la *cabine*, se trouve le cabinet de toilette, suivi de la salle de bain. Le premier est garni de perse

rayée de bleu et de guirlandes de fleurs. Le meuble est de palissandre; les accessoires de toilette en porcelaine anglaise et en argent. Un cabinet d'ébène et d'écaïlle niellée d'argent contient les bijoux de la tragédienne et de la femme du monde. La salle de bain est de toute élégance, en stucc fond vert d'eau, rehaussé d'aimables peintures fluviales. A l'entour sont des étuves où les conduits des calorifères sèchent ou chauffent le linge; tout cela est d'un goût et d'un confortable achevés, l'architecte s'y est surpassé.

Au-dessus enfin, la fameuse *cabine*, tendue de perse fond chamois à menus fleurages, meublée en palissandre, simple et douce retraite qui est, avec sa bibliothèque, ce que mademoiselle Rachel affectionne le plus dans son opulente demeure. A côté, toute une suite de jolies mansardes, de vraies chambres infiniment habitables, sont destinées à prendre rang dans les usages nouveaux qui attendent cet hôtel, s'il passe en des mains plus nombreuses que celles qui l'ont distribué, orné.

Vous ai-je conduit partout? Je n'ai, à coup sûr, pu oublier que de légers détails. Je n'ai d'ailleurs visé ni à décrire comme un architecte, ni à énumérer comme un inventaire. Je crois néanmoins en avoir dit assez pour faire apprécier l'importance, l'attrait, le piquant de cette vente, car, hélas, je n'ai point écrit ici un canard en huit grandes colonnes! C'est bien vrai, tout cela se vend, meublé et immeublé, ensemble ou séparément.

Qui va se rendre acquéreur de l'hôtel Rachel? Certes, la somme nécessaire pour faire cette

opulente et intelligente acquisition sera assez ronde; mais point telle pourtant, que cette demeure illustre ne puisse être convoitée par bien des gens de goût. Je ne sais quel pressentiment me dit qu'il deviendra la propriété de quelque grande dame russe! C'est qu'il y a, en effet, dans le caractère, dans l'imagination russe, ce feu sous la neige, tout ce qu'il faut de prodigalité, d'enthousiasme, de vanité et de fine intelligence pour comprendre le prestige de cette demeure, en même temps que la haute éducation, les opulentes habitudes qui en font apprécier tout le confortable. Si l'hôtel de la rue Trudon ne reçoit pas une grande dame russe, il se refermera sur quelque Américain. L'opulent Américain achètera cela, parce qu'il sait que son pays, qui resplendit de toutes les vulgarités du commerce, a besoin, pour s'élever dans un certain ordre moral, de continuer, sous d'autres formes, les efforts qu'il a exagérés au sujet de Jenny Lind et de divers autres gosiers anatomiquement bien conformés pour produire d'agréables bruits.

Après tout, peut-être, l'hôtel de mademoiselle Rachel restera-t-il en des mains françaises. Ce serait le plus désirable. Mais ce que nous redoutons terriblement, c'est de le voir démeublé. Il y a pourtant tout lieu d'espérer que celui qui acquerra la maison comprendra qu'il lui serait absolument impossible de la garnir, de l'orner mieux, et plus à propos, et plus confortablement que l'a fait mademoiselle Rachel. Attendons.

Jules LECOMTE.

VARIÉTÉS.

Les vieilles ballades françaises.

Avant d'écrire, chaque peuple a chanté; toute poésie s'inspire à ces sources naïves, et l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, citent, chacune avec orgueil, leur romancero national. — Pourquoi la France n'a-t-elle pas le sien? — On nous citera les *guerz* bretons, les *noëls* bourguignons et picards, les rondes gasconnes,

mais aucun chant des vieilles provinces où s'est toujours parlée la vraie langue française ne nous a été conservé. C'est qu'on n'a jamais voulu admettre dans les livres des vers composés sans souci de la rime, de la prosodie et de la syntaxe; la langue du berger, du marinier, du charretier qui passe, est bien la nôtre, à

quelques élisions près, avec des tournures douteuses, des mots hasardés, des terminaisons et des liaisons de fantaisie; mais elle porte un cachet d'ignorance qui révolte l'homme du monde, bien plus que ne le fait le patois. Pourtant ce langage a ses règles, ou du moins ses habitudes régulières, et il est fâcheux que des couplets tels, par exemple, que ceux de la célèbre romance : *Si j'étais hirondelle*, soient abandonnés, pour deux ou trois consonnes singulièrement placées, au répertoire chantant des concierges et des cuisinières.

Quoi de plus gracieux et de plus poétique pourtant :

Si j'étais hirondelle !
Que je puisse voler,
Sur votre toit, ma belle,
J'irais me reposer.

Il faut continuer, il est vrai, par : *J'ai s'un coquin de frère...* ou risquer un hiatus terrible; mais pourquoi aussi la langue n-t-elle repoussé ce z si commode, si liant, si séduisant, qui faisait tout le charme du langage de l'ancien Arlequin, et que la jeunesse dorée du Directoire a tenté en vain de faire passer dans le langage des salons?

Ce ne serait rien encore, et de légères corrections rendraient à notre poésie légère, si pauvre, si peu inspirée, ces charmantes et naïves productions de poètes modestes; mais la rime, cette sévère rime française, comment s'arrangerait-elle du couplet suivant :

Le fleur de l'olivier
Que vous avez aimé,
Charmante beauté,
Et vos beaux yeux charmants,
Que mon cœur aime tant,
Les faudra-t-il quitter !

Observez que la musique se prête admirablement à ces hardiesses ingénues, et trouve dans les assonances, ménagées suffisamment d'ailleurs, toutes les ressources que la poésie doit lui offrir. Voilà deux charmantes chansons, qui ont comme un parfum de la Bible, dont la plupart des couplets sont perdus, parce que personne n'a jamais osé les écrire ou les imprimer. Nous en dirons autant de celle où se trouve la strophe suivante :

Enfin vous voilà donc,
Ma belle mariée,
Enfin vous voilà donc
A votre époux liée,
Avec un long fil d'or
'Qu'il se rompt qu'à la mort.

Quoi de plus pur d'ailleurs, comme langue et comme pensée; mais l'auteur ne savait pas écrire !

Les étrangers reprochent à notre peuple de, n'avoir aucun sentiment de la poésie et de la couleur; mais où trouver une composition et une imagination plus orientales que dans cette chanson de nos marins :

Ce sont les filles de la Rochelle
Qui ont armé un bâtiment
Pour aller faire la course
Dedans les mers du Levant.

La coque est en bois rouge,
Travaillé fort proprement ;
La mâture est en ivoire,
Les poulies en diamant.

La grand'voile est en dentelle
La misaine au satin blanc ;
Les cordages du navire
Sont des fils d'or et d'argent.

Les richesses poétiques n'ont jamais manqué au marin, ni au soldat français, qui ne rêvent dans leurs chants que filles de roi, sultanes, etc.

— Mais le tambour des gardes françaises, où s'arrêtera-t-il celui-là ?

Un joli tambour s'en allait à la guerre, etc.

La fille du roi est à sa fenêtre, le tambour la demande en mariage : — Joli tambour, dit le roi, tu n'es pas assez riche ! — Moi ? dit le tambour sans se déconcerter,

J'ai trois vaisseaux sur la mer gentille,
L'un chargé d'or, l'autre de perles fines,
Et le troisième pour promener ma mie.

— Touche là, tambour, lui dit le roi, tu n'auras pas ma fille ! — Tant pis ! dit le tambour, j'en trouverai de plus gentilles !... Étonnez-vous, après ce tambour-là, de nos soldats devenus rois !

Après tant de richesses dévolues à la verve

un peu gasconne du militaire ou du marin, en-
vions-nous le sort du simple berger? Le
voilà qui chante et qui rêve :

Au Jardin de mon père,
Vole, mon cœur, vole !
Il y a t'un pommier doux,
Tout doux !

Trois belles princesses,
Vole, mon cœur vole,
Trois belles princesses
Sont couchées dessous, etc.

Est-ce donc la vraie poésie, est-ce la soif
mélancolique de l'idéal qui manque à ce peuple
pour comprendre et produire des chants dignes
d'être comparés à ceux de l'Allemagne et de
l'Angleterre? Non, certes; mais il est arrivé
qu'en France la littérature n'est jamais descen-
due au niveau de la grande foule; les poètes
académiques du xvii^e et du xviii^e siècle n'au-
raient pas plus compris de telles inspirations,
que les paysans n'eussent admiré leurs odes,
leurs épitres et leurs poésies fugitives, si in-
colores, si gourmées. Pourtant comparons en-
core la chanson que je vais citer à tous ces
bouquets à Chloris qui faisaient vers ce temps
l'admiration des belles compagnies.

Quand Jean Renaud de la guerre revint,
Il en revint triste et chagrin ;
— Bonjour, ma mère, — Bonjour mon fils !
Ta fumée t'attend avec ton p'tit.

— Allez, ma mère, allez devant ;
Faites-moi dresser un beau lit blanc ;
Mais faites-le dresser si bas
Que ma femme ne l'entende pas !

Et quand ce fut vers le minuit,
Jean Renaud a rendu l'esprit.

Ici la scène de la ballade change et se trans-
porte dans la chambre de la jeune mère :

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends pleurer ici !
— Ma fille, ce sont les enfants
Qui se plaignent du mal de dents.

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends clouer ici !
— Ma fille, c'est le charpentier,
Qui recommande le planchier !

— Ah ! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ici !
— Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison !

— Mais, dites, ma mère, ma mie,
Pourquoi donc pleurez-vous ainsi !
— Hélas ! je ne puis le cacher ;
C'est Jean Renaud qui est décédé.

— Ma mère ! dites un fossyeur
Qu'il fasse la fosse pour deux,
Et que l'espace y soit si grand,
Qu'on y renferme aussi l'enfant !

Ceci ne le cède en rien aux plus touchantes
ballades allemandes, il n'y manque qu'une
certaine exécution de détail qui manquait aussi
à la légende primitive de Lénore et à celle du
roi des Aunes, avant Goëthe et Burger. Mais
quel parti encore un poète eût tiré de la com-
plainte de Saint-Nicolas, que nous allons citer
en partie :

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs.

S'en vont au soir chez un boucher.
— Boucher, voudrais-tu nous loger !
— Entrez, entrez, petits enfants,
Il y a de la place assurément.

Ils n'étaient pas sitôt entrés,
Que le boucher les a tués,
Les a coupés en petits morceaux,
Mis au sautoir comme pourceaux.

Saint Nicolas au bout d'sept ans,
Saint Nicolas vint dans ce champ .
Il s'en alla chez le boucher :
— Boucher, voudrais-tu me loger !

— Entrez, entrez, saint Nicolas,
Il y a d'la place, il n'en manque pas.
Il n'était pas sitôt entré,
Qu'il a demandé à souper.

— Voulez-vous un morceau d'jambon !
— Je n'en veux pas, il n'est pas bon.
— Voulez-vous un morceau de veau !
— Je n'en veux pas, il n'est pas beau.

Du p'tit assés je veux avoir ;
Qu'il y a sept ans qu'est dans l'saoloir !
Quand le boucher entendit cèle,
Hors de sa porte il s'enfuya,

Boucher, boucher, ne t'enfuis pas,
Repens-toi, Dieu te pardonna.
Saint Nicolas posa trois doigts
Dessus le bord de ce saoloir :

Le premier dit : J'ai bien dormi !
Le second dit : Et moi aussi !
Et le troisième répondit :
Je croyais être en paradis !

N'est-ce pas là une ballade d'Uhland, moins les beaux vers ?

Il y a aussi des chansons de causes célèbres qui offrent un intérêt moins romanesque, mais souvent plein de terreur et d'énergie. Imaginez un homme qui revient de la chasse et qui répond à un autre qui l'interroge :

J'ai tant tué de petits lapins blancs
Que mes souliers sont pleins de sang ;
— T'en as menti faux, traître !
Je te ferai connaître.
Je vois, je vois à tes pâles couleurs
Que tu viens de tuer ta sœur.

Quelle poésie sombre en ces lignes qui sont à peine des vers ! Dans une autre, un déserteur rencontre la maréchaussée, cette terrible Némésis au chapeau brodé d'argent :

On lui a demandé
Où est votre congé ?
— Le congé que j'ai pris,
Il est sous mes souliers.

Il y a toujours une femme éplorée mêlée à ces tristes récits :

La belle s'en va tr'uvrer son capitaine.
Son colonel, et aussi son sergent...

Le refrain est une mauvaise phrase latine, sur un ton de plaint-chant, qui prédit suffisamment le sort du malheureux soldat.

Nous nous arrêtons dans ces citations si incomplètes, si difficiles à faire comprendre sans la musique et sans la poésie des lieux et des hasards, qui font que tel ou tel de ces chants populaires se grave ineffaçablement dans l'esprit. Ici ce sont des compagnons qui passent avec leurs longs bâtons ornés de rubans. Là des mariniers qui descendent un fleuve, des buveurs d'autrefois (ceux d'aujourd'hui ne boivent plus guère), des lavandières, des faneuses, qui jettent au vent quelques lambeaux des chants de leurs aïeules. Malheureusement on les entend répéter plus souvent aujourd'hui les romances à la mode, plattement spirituelles, ou même franchement incolores, variées sur trois à quatre thèmes éternels. Il serait à désirer que les bons poètes modernes missent à profit l'inspiration naïve de nos pères et nous rendissent, comme l'ont fait les poètes d'autres pays, une foule de petits chefs-d'œuvre qui se perdent de jour en jour avec la mémoire et la vie des bonnes gens du temps passé.

Gérard de NEVAL.

US ET COUTUMES. .

Les fleurs et les papiers.

Le côté souriant de Paris est l'invasion des fleurs, dont la puissance s'est établie avec une rapidité prodigieuse. Les marchés aux fleurs, multipliés aujourd'hui, ont donné à chaque quartier de la ville le bienfait de voisinage qu'ont ambitionné si longtemps les gens éloignés du quai aux Fleurs. Indépendamment des fleuristes, très rares il y a quelques années, on rencontre à chaque rue des voitures, véritables parterres, qui constatent la popularité de cette recherche naturelle.

Il n'y a pas de luxe au-dessus des fleurs dans une habitation simple. Elles rayonnent d'elles-mêmes, elles animent une solitude.

Les fleurs ont une vie muette à laquelle on s'attache. Elles ont besoin de soins pour vivre,

et c'est là ce qui fait qu'elles occupent avec une impérieuse insistence. Ce ne sont pas des êtres, mais elles sont plus qu'une chose ; les fleurs sont comme nous les œuvres de la nature, et cela fait du bien de les voir soigner et embellir.

Ici les fleurs sont partout ; la moindre fenêtre au sixième étage a un réséda ou une capucine à son balcon, et les demeures riches en sont remplies depuis le vestibule jusqu'à la salle à manger.

Cette science de la fleur, comme parure du logis, demande une étude spéciale, et la distribution des plantes dans chaque partie de l'appartement n'est pas chose indifférente.

Chaque jardinière doit avoir une physionomie

à elle. La plante qui fleurit au pied de l'escalier, dans un vase de porphyre ou dans une caisse de fer, n'est pas la même, certainement, que celle qui doit s'épanouir à la tiède température du boudoir de femme, dans le bois de fraisier ou dans le bocaro.

Les fleurs se sont emparées de toutes les places qu'elles ont trouvées vides.

A mesure que les jardins ont disparu du terrain, ils se sont transportés aux différents étages de l'habitation. Il n'y a pas une demeure de ville bien entendue qui n'ait sa galerie de fleurs, salon vitré, tout palissé de plantes rares.

Les demeures de goût, qui ne peuvent aspirer à ce luxe, ont des fleurs comme ornement dans toutes les parties de l'appartement. Il se fait des jardinières suspendues de la forme des lampes antiques ; elles reçoivent non seulement un bouquet comme un vase, mais de quelques ouvertures pratiquées à dessein il s'échappe des fleurs qui retombent en grappes, en touffes, et vivent en l'air.

J'ai admiré hier deux jolis rosiers grimpants, uniquement réservés jadis à tapisser les murs extérieurs : l'un était rose, l'autre jaune d'or, hauts comme moi. J'en témoignai quelque étonnement. C'est pour une jardinière-encoignure, me dit la fleuriste.

On fait des jardinières en terre cuite qui ont une distinction rustique du meilleur goût. Le prix, qui reste un peu élevé, tient cette simplicité en bonne recherche. La terre, chaude de tons, un peu lourde de forme, se prête à des mouleurs artistiques charmantes et savantes. La fleur sort de là coquette et brillante.

Le goût des fleurs est mieux traité maintenant à Paris qu'il y a quelques années. On peut en faire, pour ainsi dire, une étude. Les marchés aux fleurs ont décaplé ; les fleuristes habiles ne se comptent plus, et les bouquetières vendent les fleurs par voitures.

Pauvres Parisiens ! qui nous réjouissons de la rencontre d'une violette ou d'une rose, nous pouvons choisir aujourd'hui dans les plantes rares.

C'est par masses énormes que l'on met des roses et des pivoines dans des jardinières per-

dues. Les fleurs qui méritent d'être remarquées se groupent isolément.

Une femme doit savoir faire un bouquet avec goût ; elle doit avoir ce sentiment d'harmonie qui appelle une nuance à côté d'une autre. C'est un art qui a fort peu de disciples, mais beaucoup d'admirateurs. On abandonne un peu une façon lourde et disgracieuse que l'on avait adoptée de monter les fleurs en boule compacte. Le bouquet artistique, qu'il soit fait d'un buisson de fleurs ou d'une seule branche, a une physionomie qui parle à l'esprit. Les fleurs ont une vie qu'il ne faut pas étouffer. Mettez une branche de lilas avec un beau feuillage, vous sentez la vie circuler, avec l'air, entre les feuilles.

Quant aux papiers peints, voici mon avis sur eux :

Le choix d'un papier est tout à fait relatif et a toujours une raison d'être tel ou tel. On a atteint une perfection, un luxe et un goût qui ne laissent rien à désirer. Les fleurs nuancées semblent quelquefois copiées d'après les maîtres, et c'est un délicieux coup d'œil que ces masses de roses, de lilas ou d'iris qui couvrent les murs d'une chambre à coucher.

Le plus réel perfectionnement est de choisir un papier pareil aux rideaux. A la campagne surtout, c'est une recherche réelle, si réelle que, pour l'obtenir, on peut lui sacrifier le prix et la beauté de l'étoffe. Un petit dessin rose et blanc, vert et blanc, perse, et papier pareil, ont tout de suite le mérite de l'ensemble ; on dispose des panneaux ; c'est un souvenir du genre Louis XV.

Il y a de magnifiques papiers avec lesquels on obtient un semblant de fresques, et c'est pour une salle à manger, une galerie, une salle de billard, à la campagne surtout, d'un aspect tout spécial. Ces papiers sont disposés sur quinze ou seize feuilles, formant une vue. On peut à volonté en entourer la pièce, mais il est mieux peut-être de n'en couvrir que la face principale et de remplir les autres avec des panneaux analogues.

Les peintures chinoises, à filets touchés d'or, à larges feuilles en teintes plates, sont en même temps très riches et distinguées. Les

petits dessins arabesques, veloutés, touchés d'or ou d'argent, n'ont plus qu'une recherche fort ordinaire, et se placent dans un petit salon simple. Les couleurs foncées ont du succès, particulièrement pour les appartements où il y a des tableaux.

Quelques belles que soient des fleurs nuancées, elles ne conviennent jamais ni dans un salon ni dans une salle à manger. La même exclusion n'existe pas pour les papiers de salon qui peuvent être placés dans une chambre à

coucher, surtout si, comme l'usage en devient tous les jours plus fréquent, on meuble sa chambre comme son salon.

Dans un appartement restreint, les deux pièces pareilles étendent la vue au lieu de la borner. Du reste, ce sont les grands appartements de réception qui ont établi cette loi d'harmonie, qui se trouve en même temps élégante et rationnelle.

CONSTANCE AUBERT.

BULLETIN DES THÉÂTRES.

La musique a fait les honneurs de la quinzaine théâtrale. A l'Opéra-Comique le *Nabab*, poème de MM. Scribe et Saint-George, mis en musique de M. Halévy, au théâtre lyrique la *Moissonneuse*, premier début dramatique du compositeur Vogel, accompli sous les auspices de MM. Anicet et Masson, et la *Princesse de Trébisonde*, sorte d'arçonnequin musical, fruit d'un pique-nique de compositeurs; voilà le meilleur de notre récolte.

Le *Nabab* est encore une de ces invraisemblances, que dis-je ? de ces impossibilités où se joue l'esprit par-dessus tout de M. Scribe, et qui semblent, quand on y réfléchit après coup, un défi jeté au sens commun. Mais la pièce est menée avec tant d'art et d'esprit, les scènes si naturellement amenées, les fils si adroitement embrouillés et dénoués si à propos, que le spectateur se laisse, bon gré, mal gré, prendre au piège et ne s'aperçoit de sa duperie que longtemps après la chute du rideau.

En quatre mots, le Nabab est un Crépus anglo-indien brossé sur la fortune qui le gorge de ses faveurs, fatigué de sa femme qui l'abreuve de querelles et d'ennuis domestiques, n'ayant plus qu'un désir, celui d'échapper aux bienfaits de l'une et aux méchancetés de l'autre, en disant adieu à la vie. Un sien ami, médecin par état, philosophe par caractère, arrive tout à point, après cinq ou six ans d'absence, pour essayer de le guérir.

Son procédé, fort original, consiste à transformer le Nabab en simple ouvrier, et à le faire vivre à la sucrée de son front. Au bout d'un an, le Nabab réduit à gagner péniblement sa subsistance, a repris goût aux choses d'ici-bas et notamment à une jeune et jolie fille qui n'est rien moins que la nièce du patron chez lequel il travaille. La filleule, dont le cœur n'est point insensible, ne demanderait pas mieux que de se laisser épouser. Mais, hélas ! le pauvre Nabab n'est-il pas en pouvoir de femme ? Rassurez-vous, le docteur, sa providence, se charge de lever cette difficulté en apparence insurmontable : l'épouse du milord n'est autre que sa propre veuve, qui, sur le simple bruit de sa mort, avait eu la légèreté de convoler en secondes noces.

S'il est juste de convenir que ce sujet, plus ingénieux que raisonnable, est coupé avec un art infini dans l'intérêt du musicien, il faut dire que M. Halévy l'a traité avec un talent, une verve, un esprit vraiment merveilleux. Les motifs gracieux, faciles, abondent dans cette charmante partition, et nous gagerions que tous ces airs, ces chœurs, ces duos, ces couplets de faïte, ne tarderont pas, mérités très-récemment à nos yeux, à devenir tout à fait populaires. Mademoiselle Miolan, mademoiselle et Andrea Favei et Bussine forment le personnel chantant de cet opéra : cette charmante musique ne peut que gagner avec de pareils interprètes. Couderc et Mocker jouent plus qu'ils ne chantent : double preuve de tact de la part des auteurs. Mais l'onchard, hélas ! pauvre l'onchard ! quel comédien ! et quel chanteur ! Le proverbe ment donc quelquefois, qui dit : Bon chien chasse de race.

Pour être moins éclatant que celui du *Nabab*, le succès de la *Moissonneuse* n'est pourtant point à dédaigner. La pièce, qui tient quelque peu de la *Fie voleuse* et du *Tot d'Andorre*, roule sur une cassette de mille sequins que le sorcier Cagliostro fait dérober à colin-maillard par une jeune villageoise soumise à son pouvoir magique, et qu'il va chercher dans les catacombes, où il demeurera en sommeil sans l'intervention du magicien qui lui permet d'évoquer l'initie paysanne afin de s'en servir comme de clémore.

M. Vogel a illustré ce libretto, tant soit peu mélodramatique, d'une musique trop solennelle, mais qui ne manque d'ailleurs ni de mélodie ni d'inspiration.

Quant à la *Princesse de Trébisonde*, c'est tout simplement un pastiche d'ouverture destiné à servir de lever de rideau et qui fait très-gaîment attendre la pièce de résistance.

Le Vaudeville a mis à contribution un des plus jolis contes de Dickens, la *Bataille de la vie*, dont MM. Mélesville et André de Goy ont tiré trois actes pleins d'intérêt, et les Variétés nous ont fait pouffer de rire au embaras du père Pétitot, le héros de *Métez-vous de vos affaires*, balançant éternellement entre deux genres espérants, comme l'âne de Buridan entre deux picotins d'avoine.

A. DE BRACKLONNE.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

HORRIBLE CHUTE D'UN ACROBATE.

On lit dans le *Journal de l'Aisne* :

« Un affreux accident vient d'attrister Chauny au moment où tout y était en joie. Le programme des plaisirs publics de la fête patronale devait être varié par les exercices sur la corde roide de *l'Homme à la Brouette*. Le câble s'est rompu à la seconde ascension, et le malheureux acrobate, que l'on nomme Adolphe Dubouchet, est tombé sur le pavé d'une hauteur d'environ trente pieds; on l'a relevé dans un état désespéré, dit une lettre que nous recevons du Chauny. Voici, du reste, des détails précis que nous puisons dans une lettre datée de Chauny du 30 août :

« Un accident déplorable a eu lieu aujourd'hui vers cinq heures de relevée sur la place Bouzier, à Chauny, où s'exécutaient divers exercices acrobatiques donnés par la ville à l'occasion de la foire annuelle. Un acrobate, nommé Dubouchet, devait, en partant de la place Bouzier, se rendre avec une brouette au sommet du clocher de l'église Saint-Firmin, par le moyen d'une corde tendue, fixée d'un côté sur la place et par l'autre extrémité opposée au clocher. Un exercice qui n'était point annoncé par le programme a d'abord eu lieu avec balancier sur la corde, qui a été parcourue par Dubouchet dans tout son étendue, aller et retour, sans accident.

» Ensuite, muni de sa brouette, Dubouchet s'est de nouveau dirigé vers le sommet du clocher; mais, arrivé à une distance de 50 mètres environ du lieu de départ et à une hauteur du sol de 8 à 10 mètres, la corde sur laquelle il exécutait son exercice s'est tout à coup rompue sous ses pieds, et il est tombé sur le pavé. Immédiatement relevé et transporté au presbytère de l'église Saint-Martin, plusieurs médecins qui se trouvaient sur les lieux lui ont prêté leurs soins. L'accident a occasionné deux fractures : l'une au bras et l'autre au pied; Dubouchet ressent en outre de grandes douleurs dans l'épine dorsale. Néanmoins on espère le sauver. Dubouchet a un enfant et une femme enceinte d'un deuxième. Une souscription ouverte en sa faveur, à Chauny, a produit 4,200 fr.»

LES CONSEILS DE LA FAIM.

Un jeune homme de vingt-sept ans était amené, sous la prévention de vol, devant le tribunal correctionnel (8^e chambre), présidé par M. Prudhomme. Sa tenue modeste et la pâleur de ses traits accusent un état maladif et préviennent en sa faveur.

Un libraire dépose que dans la matinée du 5 juillet il a fait arrêter ce jeune homme, qui venait d'enlever à son étalage le 8^e volume des *Lois de la procédure civile et administrative*.

M. le président, au prévenu. — Vous reconnaissez la vérité de la déposition du libraire ?

Le prévenu. — Il n'a dit que la vérité.

M. le président. — Expliquez donc au tribunal ce qui paraît inexplicable. Aucun mauvais renseignement n'est donné sur vous, vous paraissiez intelligent, et vous dérobez, quoi ? Le 8^e volume d'un ouvrage, c'est-à-dire un objet qui, séparé, n'a plus de valeur.

Le prévenu. — Je suis un exemple de plus que la faim est

une mauvaise conseillère. Voulez-vous me permettre de vous dire qui je suis et à quoi j'ai été rédnit ?

M. le président. — Parlez, dites toute la vérité, c'est le seul moyen de vous concilier la bienveillance de la justice.

Lacour. — J'ai reçu quelque instruction, et depuis quelques mois j'ai été admis dans une maison religieuse du Midi pour y étudier le chinois, dans l'intention, quand je connaîtrais suffisamment cette langue, d'aller en Chine en qualité de missionnaire. Il y a quelques semaines, je reçus une lettre de Normandie où l'on m'apprenait que mon père était malade et désirait vivement me voir. Je dus accéder à ce désir. J'avais à traverser toute la France; on ne put me remettre que 35 fr. pour faire le voyage. A Lyon, je fus pris d'un crachement de sang qui me força à m'y reposer quelques jours. Néanmoins je repris bientôt ma route et j'arrivai à Paris; mais là le crachement de sang me reprit, et comme je n'avais plus d'argent, j'entraï dans un hôpital. A ma sortie de l'hôpital, je priai qu'on me donnât un pain; il me fut répondu que si on me donnait du pain, il en faudrait donner à tous ceux qui sortent des hôpitaux, et qu'il n'y avait pas de fonds pour cela, qu'au surplus ce n'était pas l'usage.

Je m'éloignai donc, et ce jour, la nuit qui suivit et le jour du lendemain, j'errai par la ville, souffrant de la fatigue et de la faim. Vers le soir du second jour, je rencontrai une personne de connaissance à qui je confiai ma triste position; cette personne n'avait que 30 sous, qu'elle me donna. Je tombais de lassitude, je me hâtai de chercher un hôtel garni. On me demanda 2 fr. pour me coucher une nuit; je n'avais que 30 sous, qu'on voulut bien accepter. Je dormis donc cette nuit; mais le lendemain, en quittant l'hôtel garni, je me sentais tourmenté par la faim, j'étais à droite et à gauche, sans projet, sans résolution, regardant tout sans voir, écoutant tout sans entendre. C'est dans un de ces moments que je vis des livres étalés dans la rue, et que sans réflexion, sans me cacher, comme j'aurais pu le faire dans ma bibliothèque, j'en pris un que je mis dans ma poche. C'est un vol, messieurs, oh ! c'est un vol ! mais ce livre n'était pas pour moi un livre, c'était un morceau de pain... Oh ! si vous saviez !...

M. le président. — Remettez-vous, le tribunal entendra tout ce que vous avez à dire.

Lacour. — Jo fus arrêté presque au même moment; on me conduisit au corps de garde; mes forces étaient épuisées, je tombai sans connaissance au milieu des soldats. Quand je revins à moi, le commissaire de police m'interrogea, j'étais si faible que je ne pouvais lui répondre; je le priai de me faire donner à manger; il me fit apporter du pain et du vin, et c'est après avoir mangé que je pus lui dire ce que je viens de vous raconter.

Après ce triste récit, confirmé par les déclarations des témoins, les juges se regardent et se sont compris; une même pensée les anime, et après que M. le président a prononcé le renvoi du prévenu, M. le greffier lui remet une lettre chargée, qui le fera admettre pendant quelques jours dans la maison de refuge de la rue des Anglais.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Parait trois fois chaque mois, avec texte illustré, etc.
32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur :
de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREZ DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :

Six mois . . . 14 fr. | Une année . . . 25 fr.

Pour l'étranger (service direct par le poste)

Six mois . . 18 fr. | Une année . . 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, free of expenses, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.

D^r with English translation. 20 d^r

Yearly 35 shillings.

D^r with English translation. 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 15, Greek-Street, Soho, LOND. W. But, if made in Paris, 27 francs 50 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand

Service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.)

Six mois . . . 16 fr. | Une année . . 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois . . 68 R. (17 fr.) | Une année, 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4; —
M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux
de l'administration du *Progrès* et du *Moniteur de
la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.

A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin
de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départe-
ments du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme,
Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère,
Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.

A MARSEILLE, chez M. BORNAUD, 17, rue des
Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-
du-Rhône et du Var.

A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la
Belgique et la *Hollande*, chez M. F. VAZ, négocian-
t, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.

A FRANCFORT-SUR-MEIN, Agence centrale et
principale pour tous les États du *POSTVEREIN*
allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui
toutes demandes, observations ou réclama-
tions devront être adressées.

A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique,
E.-B. STRANGE et BROTHEN (21, Park Place), franco
New York, une année 7 1/2 dollars.

A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.

A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWEITMEYER.

A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du
Moniteur de la Mode, 15, Greek-Street, Soho.

A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.

A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commis-
sionnaire officiel de toutes les bibliothèques des
régiments de la garde impériale, et Ferd'n. BELLI-
zard et comp., libraires de la cour impériale.

A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.

A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.

A GENÈVE, pour toute la Suisse, chez M. ED-
MOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.

A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS,
négociants.

A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à
M. MORÉ, libraire à l'orto.

A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.

A NAPLES, M. Benoit Pellicano, libraire-commis-
sionnaire, rue Del Chiaja, 60.

A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MARST-
FENACK et Cie, libraires, Long Warff.

Paris — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Migon.

3^e numéro de Septembre 1853. — Gravure N^o 375.
(Traduction réservée.)

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

A NOS ABONNÉES.

Nous avons préparé une belle et grande planche représentant les plus nouvelles confections de la maison *Delisle* et les modèles variés des chapeaux de la maison *Plé-Horain*. Pour obtenir ces modèles, les faire dessiner, puis graver, et enfin imprimer au nombre de trente-cinq mille, il faut un travail sans relâche et de jour et de nuit.

Nous prévenons donc nos abonnées que la distribution du prochain numéro (le 1^{er} du mois d'octobre) ne pourra commencer qu'à partir du 10. Avec ce numéro qui ouvre la saison des modes d'hiver, nous publierons d'excellents patrons de grandeur naturelle, et nous ferons en sorte de les donner si clairs et si précis que l'on puisse s'en servir avec la même sécurité que pour tous ceux que nous publions et qui sont, nous le disons sans crainte d'être démentis, supérieurs à tous ceux que nous voyons publiés par d'autres.

MODES.



Renonçant à décrire les modes qui s'usent en ce moment, nous allons nous borner à quelques détails qui ne sont cependant pas sans intérêt; ajournons

au mois prochain la description des changements radicaux de la mode.

L'ouverture de la salle de l'Opéra, remaniée et rajeunie, a été l'événement de ce mois; la description de cette merveille nouvelle trouvera sa place en dehors de ce bulletin de modes, mais la conséquence de cette admirable restauration sera une régénérescence de l'étiquette et du luxe chez les habitués de ce théâtre où nous avons déploré souvent de trouver un laisser-aller qui tombait dans l'inconvenance.

Aujourd'hui, hommes et femmes ne peuvent plus aller à l'Opéra sans adopter la grande toilette, sous peine de faire tache dans l'ensemble et de se condamner au supplice de la gêne et du mécontentement de soi-même.

Et puis on parle aussi de bannir des bals de l'Opéra Musard et son cortège de débraillés avinés: Strauss sera l'Orphée de ce lieu et la tenue sera de rigueur: on n'admettra que l'habit noir et le domino, et c'est ainsi que le bon temps reviendra.

Il est impossible de décrire les ravissantes toilettes qui ont illustré la représentation de réouverture et les représentations suivantes; c'était partout les fleurs les plus admirables, les robes les plus richement ornées; les brillants tissus de chez *Delisle* qui éclipsent tout ce qui s'est fait jusqu'ici, et par la beauté de l'étoffe, et par le sentiment de l'art qui domine dans la disposition des dessins.

Parmi les premiers pardessus d'hiver qui sont adoptés par les femmes élégantes, il en faut citer deux qui sont la propriété de la maison *Delisle* et qui font grande sensation.

C'est d'abord, pour vêtement chaud et sans cérémonie, le manteau *Norma* en tissu de tou-

tre, étoff. épaisse et soyeuse, sans envers, et par conséquent ne se doublant pas.

Ensuite le manteau *Moscovite*, très-également remarquablement élégant et riche. Ce manteau se fait en velours et se garnit d'une fourrure ombrée dans tous les tons, fourrure artificielle en soie créée par la maison *Delisle* et dont la parure naturelle des martes, des hermines, du petit-gris, du chinchilla n'offre ni la variété ni le chatoyant effet.

Cette fourrure est un des chefs-d'œuvre de l'industrie moderne et fera fureur aussi bien sur les manteaux que sur les robes de ville; mais hélas! il y aura plus d'appellées que d'étoles, car on voit diminuer à vue d'œil un assortiment si considérable qu'on l'aurait cru inépuisable.

Quant aux chapeaux nouveaux que font en ce moment les premières maisons de Paris: les *Alexandrine*, les *Pic-Horain*, les *Bukler sœurs*, les *Laure*, les *Odde* et autres célébrités de la mode, nous ne savons plus comment on les nommera. Ce ne sont plus, en effet, les classiques chapeaux et capotes des dernières années, ce sont des assemblages de mille jolies choses, dont l'ensemble a l'air d'être formé par le hasard, et qui prouvent plus que jamais « qu'un beau désordre est un effet de l'art. »

Aujourd'hui plus de corcasses composées d'une passe, d'un bandeau et d'une calotte, et surtout plus de ces grands et raides bavolets; la passe devient une auréole prismatique de fleurs et de blondes; son bord est souvent une plume dont les brins vacillants forment comme une vapeur autour du visage; partout flottent les rubans mêlés à la blonde et aux fleurs.

Les corsages blancs se montrent encore abondamment, et il est temps pour eux que la saison finisse, car ils commencent à se déshonorer. On a imaginé des corsages faits d'une sorte de piqué blanc ou de bazin gaufré qui courent les rues et font tomber en discrédit cette mode si favorisée à son début; mais, en revanche, on prépare pour cet hiver, on dentelle de *Chantilly* ou de *Cambrai*, des corsages, noirs bien entendu, destinés à obtenir du succès, à en juger par ceux que nous avons vu choisir chez madame *Colas*.

C'est chez elle aussi que nous avons remarqué un corsage composé de bandes de guipure noire combinées avec des bandes de velours orné d'un col et d'une basquine froncée; ce corsage était destiné à une dame qui l'a porté avec



LE MONITEUR DE LA MODE

*Chapeau de la Saison. Robles noirs sur Richelieu. M^{lle} Collette. M^{lle} Mathilde. M^{lle} Louise. Robles de
 Valenciennes de Valenciennes. Maquillage sur M^{lle} Louise. M^{lle} Collette. M^{lle} Louise.
 Espagnole. Le grand. Robles sur M^{lle} Louise. M^{lle} Louise. M^{lle} Louise. M^{lle} Louise. M^{lle} Louise.
 Robles sur M^{lle} Louise. M^{lle} Louise. M^{lle} Louise. M^{lle} Louise. M^{lle} Louise.*

Paris, Rue Richelieu 92

LONDON at the British Empire Exhibition, Strand Street, London. NEW YORK at the Grand Central Station, New York.

une jupe en taffetas à grands écossais noir et grosseille, et dont le chapeau en *paillé bois* avait le fond en velours et dentelle noirs, et les côtés garnis de tonffrs de roses blanches et rouges sans feuillages, mais encadrées dans de la dentelle noire.

Jamais les rubans, les galons façonnés et les agréments en guipure de passementerie n'auront été mieux assortis qu'avec les modes nouvelles, et *Richenet-Bayard* le comprend bien : témoin, les mille modèles qu'il a composés et qu'il compose encore tous les jours.

C'est de chez lui aussi que viennent tous ces jolis bracelets en guipure d'or ou *point de Venise*, avec perles et coraux, qu'on admire depuis peu.

Si les grandes personnes se font ainsi plus belles qu'on jamais, si elles déploient un luxe sans précédent et qui fait la fortune de notre industrie élégante, les jeunes mères se plaisent à essayer sur leurs enfants, adorables poupées vivantes, l'effet en miniature de mille

jolies choses dont elles se parent elles-mêmes.

A voir les magasins de madame *Leroy* (au *Zéphyr*), on croirait regarder par une lognette retournée le trousseau de la plus élégante des femmes du *grand monde* : ce sont des corsages à froufrous, des jupes à volants ou à garnitures, comme sur la toile de Winterhalter représentant les royaux enfants d'Angleterre. Ce sont des pelisses bien doublées et bien élégantes, des chapeaux composés de fleurs et de blondes; en un mot rien n'est plus varié, plus riche, plus coquet et plus ravissant que mes-ieurs et mesdemoiselles les enfants français en l'an de grâce 1853. Il ne manque à ces jolies petites filles qui peuplent et embellissent les Tuileries aux jours de soleil, que la suave poudre de riz dont les femmes se servent avec tant d'art, et les mille trésors de la parfumerie moderne de *Legrand*, fournisseur de la cour, pour en faire des femmes tout à fait à la mode.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 375.

TOILETTE D'AUTOMNE. — Coiffure en cheveux avec bandelette et chou en velours.

Les cheveux, séparés au milieu, sont disposés en bandeaux ondulés, plats devant; on les maintient sur le sommet de la tête par une bandelette bien serrée ayant une petite cocarde en velours d'un côté. Ensuite on ramène pardessus de chaque côté les cheveux qu'on dispose en bandeaux bouffants ondulés.

Robe en drap, ornée de velours et d'effilés tom-pouce.

Corsage montant, à grandes basques rapportées à la taille.

Manches jagodes.

Jupe à plis, montée sur une ceinture plate de manière à ne pas relever les hanches.

Le devant du corsage de la jupe, le tour du bas de la basque et le bas des manches sont ornés de feuilles en velours taillées dans du velours en pièce, ce qui fait mieux que le ruban. Ces feuilles sont pincées, étroites au pied et arrondies à l'extrémité; l'effilé est cousu au bord. Elles sont toutes de même grandeur, mais en raison de la disposition, on en superpose deux dans le haut du corsage, au bas de la basque et des manches, et sur le devant de la jupe à partir de la troisième d'en haut.

Le milieu des feuilles du devant, et la partie pincée de celles de la basque et des manches sont cachés sous un bouton en velours.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau en taffetas

et en blonde. Passe ronde, un peu évasée des joues, garnie dessous de nœuds, de fleurs et de blonde. Une voilette de blonde blanche très basse, à bords écaillés, retombe tout autour attachée sur la passe. Brides en ruban à bords ondulés.

Robe en taffetas ornée de petites bandes en taffetas noir gaufré à la mécanique.

Corsage montant, ouvert en V dans le haut et formant *châtelaine*, c'est-à-dire embarrant bien la taille et s'évasant autour des hanches. Manches demi-largues, fendues derrière.

Jupe à trois volants gradués, n'ayant qu'un lè de plus que la jupe; celui du haut a 20 centimètres, le deuxième 30, et le troisième 40.

Le bord du corsage, en haut, est garni d'un revers plat qui vient en mourant dans le bas; sur les épaules et derrière le cou, ce revers a de 10 à 12 centimètres. Deux rangs de garniture gaufrée les terminent en venant se diminuer dans le bas. Au bas de la châtelaine il y a trois rangs étagés; à l'entourneur il y a un petit jockey plat de 6 centimètres sur l'épaule, et venant à rien sous le bras, devant et derrière; ce jockey est garni de trois rangs gaufrés venant aussi en diminutif devant et derrière.

Le bas des manches est garni de trois rangs qui en suivent la forme.

Le premier volant a cinq rangs de garniture dans le bas; le deuxième en a sept; le troisième neuf.

Les garnitures gaufrées ont de 2 à 3 centimètres de haut.

Des nœuds en ruban de taffetas ornent le devant du corsage et le haut de la fente de la manche.

Une chemisette en mousseline brodée, garnie

de dentelle, forme plastron. La dentelle qui la garnit se rabat sur le col jusqu'à la naissance de la garniture.

Les manches en mousseline brodée sont garnies de volants en dentelle.

COMME ON DINAIT CHEZ LES ROMAINS.

Un souper en règle se composait toujours de trois et quelquefois de six services, c'est-à-dire de trois ou six petits soupers à la suite les uns des autres. On y dépençait quelquefois des sommes fabuleuses. M. Dezobry, dans sa *Rome au siècle d'Auguste*, a rassemblé tout ce que les écrivains anciens fournissent de détails sur cette matière. En voici quelques uns seulement :

On commence par manger des œufs ou des laitues, des olives, des figues, quelques fruits et des mets légers, pour se mettre en appétit ; aussi ce premier service est-il nommé *gustatio*, du mot *gustus*, goût.

Au deuxième service brille tout l'art des cuisiniers ; on sert des ragoûts en grand nombre, parmi lesquels est toujours un morceau de veau rôti.

Au troisième service, qui n'est réellement que la continuation du deuxième, puisqu'on le désigne sous le nom de second service, ce sont des confitures, du miel ou de la graine de pavot blanc rôtie, assaisonnée dans du miel, des pâtisseries, des fruits servis dans de larges corbeilles de jonc ou de baguettes d'or tressées comme du jonc. Ces mets sont désignés sous le nom général de *bellaria*, et avec eux arrivent aussi des parfums.

Parmi les esclaves qui entourent les convives, les uns offrent du pain dans des plats d'argent ou dans des corbeilles ; les autres versent à boire, et, dans les bonnes maisons, chaque convive en a un près de soi ; d'autres, plus jeunes, veillent à la propreté du triclinium (1), essuient sur le pavé les traces de la malpropreté ou de l'ivresse des convives ; leur présentent, sur le lit même, le vase indispensable à tous ceux qui ont bu avec un peu d'excès ; ramassent à terre, à chaque changement

de service, tout ce qui pourrait choquer la vue ou l'odorat.

Les Romains, qui ont fabriqué une foule d'ustensiles pour les usages de la vie, en ont inventé fort peu pour les festins ; ainsi l'on a des couteaux pour couper les viandes, des cuillers pour manger des œufs ou quelques aliments sans consistance, des tuyaux de plume ou des brins de lentisque pour se curer les dents, et voilà tout ; quand les aliments solides sont dépecés, on saisit les morceaux avec les doigts ; aussi ne va-t-on jamais souper dehors sans porter avec soi une pièce de linge nommé *lintea* ou *mappa*, pour s'essuyer en mangeant. En outre, les esclaves, après chaque service, viennent donner à laver aux convives, en leur versant sur les mains, avec un vase à col étroit, de l'eau qu'ils reçoivent dans un bassin qu'ils tiennent de la main gauche.

Les repas ordinaires de Lucullus étaient d'une telle somptuosité, que l'on croyait à peine ce que la renommée en publiait. Cicéron et Pompée, voulant s'en assurer par eux-mêmes, vinrent un jour prendre sur le Forum cet illustre gourmand, et lui dirent qu'ils s'invitaient à souper avec lui, mais à condition que rien d'extraordinaire ne serait fait pour eux. Afin de s'en assurer, ils ne le quitterent point ; ils lui permirent seulement d'indiquer le triclinium où il voulait souper. Il les trompa ainsi, car chacune de ses salles avait un taux fixe de la dépense qui devait s'y faire, et celui de la salle d'Apollon, où Lucullus reçut ses hôtes, était de deux cent vingt-quatre mille sesterces (43,472 francs).

On avait envoyé à l'empereur Tibère un surmulet pesant quatre livres et demie ; c'était une rareté, car jamais ce poisson ne pèse plus de deux livres. Le prince l'accepta, mais le fit porter au marché, en disant à ses courtisans : « Je

(1) Salle à manger.

serai bien trompé si ce beau surmulet n'est pas acheté par Apicius ou par Octavius » (deux fameux gourmands de ce temps). Sa conjecture se vérifia pleinement : les deux gourmands, émus par une si belle proie, enchétrèrent l'un sur l'autre, et Octavius s'étant montré plus hardi, paya cinq mille sesterces le fameux poisson, ce qui lui fit un honneur infini parmi ses partisans. Cinq mille sesterces font 4,328 fr.

Des surmulets, le poisson le plus estimé par les gourmets, ont été payés six mille, sept mille, huit mille et jusqu'à dix mille sesterces (2,656 f.).

Les mets préférés des Romains sont : le paon de Samos, le francolin de Phrygie ou d'Ionie ; le faisán des bords du Phase, d'où il tire son nom ; les grues de Mélos ; les chevreaux d'Ambracie ; les jeunes thons de la Chalcédoine ; les murènes de Tartessus ; les merlus de Pessinante ; les huîtres de Tarente, de Circei ou du lac Lucrin ; les pétoncles de Chios ou de Tarente ; l'élopo ou l'esturgeon de Rhodes ; les scaras de la Cilicie ; les murènes du détroit de Sicile ; le turbot de Ravenne ; le murex, le péloris et la dorade du lac Lucrin ; les hérissons de Misène ; les jambons et les saucissons de la Gaule, de la Lycie ou de l'Ibérie ; le porc salé du pays des Séquanes ; les escargots d'Afrique ; les noix de l'île de Thassos ; les avelines d'Ibérie ; les dattes d'Egypte.

Ainsi les Romains mettent à contribution, pour leur gourmandise, toutes les terres et toutes les mers.

On n'imagine pas ce que coûtent ces repas somptueux : souvent ils excèdent le revenu d'un chevalier romain. Des hommes habituellement sobres ont dépensé jusqu'à trois millions de sesterces (796,720 fr.) pour un repas de réception !

Quand on voit des sommes si exorbitantes employées dans des repas où le nombre des convives est loin de se trouver en proportion avec la dépense faite, on se demande comment des hommes, auxquels la nature n'a donné ni plus d'appétit, ni un corps plus grand qu'aux autres, peuvent, dans le court espace d'un festin, ergloutir une si prodigieuse quantité de mets. Le moyen qu'ils ont imaginé c'est de se faire vomir avant de se mettre à table et après

chaque service, ou à la fin des repas, en se chatouillant le gosier avec la barbe d'une plume. Ils vomissent pour manger, ils mangent pour vomir. Personne ne rougit de cette coutume aussi honteuse que dégoûtante ; elle est reçue depuis longtemps. Jules César la pratiquait, et Cicéron lui-même, dans une lettre à Atticus, en parle comme d'une chose toute simple, toute naturelle, et qu'il semble presque approuver comme une manière infailible de faire honneur à un festin.

« On connaît, dit un autre auteur, M. Virey, les débauches de Marc-Antoine, qui faisait servir jusqu'à huit sangliers entiers par repas de peu de personnes. Vitellius dépensait près de quatre-vingt mille francs par jour, et il ne lui était pas rare, au témoignage de Suétone, de donner des festins de cent mille écus. Dans un seul repas, donné impromptu à son frère, il y avait sept mille oiseaux et deux mille poissons de choix. A la dédicace d'un vaste plat d'or, ce plat contenait des cervelles de paon, des langues de phœnicoptères, etc., le tout recueilli par des vaisseaux envoyés exprès vers le détroit de Gibraltar, et des cohortes de chasseurs qui allaient jusqu'aux monts Krapaks ; aussi ce seul plat revenait-il à plus de deux cent mille francs... Ælius Verus faisait des prodigalités inouïes dans ses repas, où il dépensait jusqu'à six cent mille sesterces, ou quatre-vingt-dix mille francs ; mais Héliogabale, ce monstre d'extravagance en tout genre, semble avoir surpassé tous les autres, au rapport de Lampride : chacun de ses repas coûtait à l'Etat plus de huit cent mille francs, et il y avait plusieurs plats qui valaient cent quarante mille francs. On n'en sera pas surpris si l'on considère qu'il faisait mettre ensemble jusqu'à six cents cervelles d'autruches, les talons grillés d'un grand nombre de jeunes chameaux, à ce que rapporte Hérodien, et qu'il voulait des plats uniquement composés de langues de perroquets ou de rossignols... Il mettait à prix l'invention de nouveaux mets ; il voulut même faire apprêter, dit-on, de la chair humaine, pour savourer tout ce qu'il était possible de connaître dans la nature. »

SILVIA LA TRAGÉDIENNE, OU L'ART POUR L'ART.

Nouvelle.

Silvia est une belle fille née à Florence : Si vous voulez connaître son portrait, sachez que ce n'est pas une de ces blanches figures de femmes aux lignes confondues, aux contours aériens, à l'expression mélancolique et rêveuse ; c'est une tête presque virile, aux lignes droites et saccadées, à l'œil de feu, aux cheveux noirs, à la lèvre engageante. Silvia est grande, pâle, et n'a d'embonpoint que juste ce qu'il faut, pour qu'elle ne soit pas maigre. Enfant, elle était malheureuse : jeune, elle brille et triomphe ; c'est que cette femme est une grande tragédienne, un de ces êtres privilégiés comme on en rencontre de temps en temps en parcourant les siècles passés, comme on ose en prévoir bien peu dans les siècles à venir. A elle seule, elle renferme tout le talent que ses prédécesseurs ont eu par partie ; elle est, pour notre siècle, la réalisation du beau dans l'art dramatique.

Courtisane dans toute la grandeur du mot, Silvia offre à beaucoup d'élus ses amours de facile accès : le financier lui donne ce qu'il a, l'argent ; — le poète ce qu'il a, l'inspiration ; — le jeune homme ce qu'il a, le cœur ; — des trois elle accepte, mais celui qu'elle préfère, c'est le dernier.

Au nombre de ceux qui devaient un jour s'enivrer à sa coupe de plaisir, était Lorenzo, jeune peintre de vingt ans, habitué à voir tout en beau parce que le plus souvent il contemplait la nature et élançait son âme tout entière vers elle. La première fois que ses yeux fixèrent ceux de Silvia, le mot de son cœur fut trouvé ; sa destinée lui sembla fixée : vivre et mourir pour elle. Silvia l'accueillit d'abord avec affabilité, ensuite trouva du plaisir dans ses conversations pleines d'inspirations, puis, ayant épuisé tout le feu de ses regards, elle ne lui laissa plus rien désirer. Que de soirées heureuses ils passèrent ensemble, lorsqu'après la représentation Silvia rentrait et trouvait Lorenzo toujours plus amoureux.

Un jour, la sérénité de leurs affections fut troublée : un homme sortit précipitamment de

la chambre de la comédienne au moment où Lorenzo rentrait. La jalousie est la sœur aînée de l'amour, et n'a pas de peine à dominer sa cadette ; aussi les reproches ne se firent pas attendre, les injures mêmes vinrent tomber comme une grêle sur la pauvre femme soupçonnée ; elle se justifia. Lorenzo se confondit alors en excuses, en cris de miséricorde, mais il ne fut pas écouté : sans doute l'orgueil de la femme avait reçu une blessure trop profonde pour qu'elle se cicatrisât facilement ; le jeune homme eut beau se traîner aux pieds de sa maîtresse, elle fut inflexible et le chassa.

Pendant un mois l'on vit Lorenzo se promener seul et triste au milieu des joyeux propos lancés sur les promenades publiques, et, fatalité ! partout où il allait, ses regards rencontraient les yeux de la comédienne fixés avidement sur lui.

Au bout d'un mois il tomba malade, et les savants prétendirent qu'il n'en reviendrait pas ; la mort en effet planait sur son lit, quand un ange, sans doute, inspira Silvia, qui vint lui demander pardon de tout le mal qu'elle lui avait fait, et implora la permission de veiller elle-même à son chevet. Ah ! sans doute elle l'aimait bien, car chacune des douleurs du malade, elle semblait l'éprouver, et lorsqu'il rendit le dernier soupir, elle s'évanouit. Matteo, l'unique ami du pauvre peintre, accompagna seul le corps de son frère d'études à sa dernière demeure, et, au retour de ce saint devoir, il rencontra Silvia. Il l'arrêta et lui dit : « Femme, j'ai à vous faire un aveu. J'avais juré que deux heures après la mort de Lorenzo vous mourriez vous-même, car j'attribuais sa mort à cet acharnement avec lequel vous avez poursuivi pendant un mois sa tristesse de votre haine ; mais vous avez désarmé ma colère par la sollicitude bienveillante de laquelle vous l'avez entouré pendant ses derniers moments. Femme, je vous estime et vous tends la main. »

Silvia l'orgueilleuse le regarda d'un air de




LE
MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.





Paris. — Imprimerie de L. MANTOUR, rue Mignon, 9. ~



LE
MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES.

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843.

*Avec la Mode on est certain de plaire,
De son pays c'est la divinité !
M. Séguin.*

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o, EDITEURS,

RUE RICHELIEU, 92.

TABLE DES MATIÈRES.

Sommaire du 1^{er} numéro d'avril 1863.

La Mode. — Description de la gravure n° 359 bis. — Planche de lingerie. — Confec-tions de la maison Gagnon. — **Patrons** d'avril. — Chronique des théâtres, par Max. de Rével.

Sommaire du 2^e numéro d'avril.

La Mode. — Description de la gravure n° 359. — Le **Médécia** des pauvres (nouvelle), par ***. — **Courrier** de Paris. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 3^e numéro d'avril.

La Mode. — Description de la gravure n° 360. — Anibal le muletier (épisode du passage du mont Saint-Bernard), par A.-L. Raverge. — **Courrier** de Paris, par Jules Lecomte. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 1^{er} numéro de mai.

La Mode. — Description de la gravure n° 361. — Planche de lingerie. — **Patrons** de mai. — Anibal le muletier (suite), par A.-L. de Raverge. — Singulière pêtition (attribuée à Franklin). — **Courrier** de Paris, par Jules Lecomte.

Sommaire du 2^e numéro de mai.

La Mode. — Description de la gravure n° 362. — Anibal le muletier (suite et fin), par A.-L. Raverge. — Biographie de Nathaniel Hawthorne (extrait de la *Revue des deux mondes*). — **Courrier** de Paris, par Jules Lecomte. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 3^e numéro de mai.

La Mode. — Description de la gravure n° 363. — La maison blanche (nouvelle), par l'auteur de *Résignation*. — **Courrier** de Paris. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 1^{er} numéro de juin.

La Mode. — Description de la gravure n° 364. — Planche de lingerie. — Salon de 1863 (1^{er} article), par Miette de Villars. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — **Courrier** de Paris, par Jules Lecomte. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 2^e numéro de juin.

La Mode. — Description de la gravure n° 365. — Salon de 1863 (2^e article), par Miette de Villars. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. Us et Coutumes, par Constance Aubert. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 3^e numéro de juin.

La Mode. — Description de la gravure n° 366. — Salon de 1863 (3^e article), par Miette de Villars. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — Us et Coutumes (2^e article), par Constance Aubert. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 1^{er} numéro de juillet 1863.

La Mode. — Description de la gravure n° 367. — Planche de lingerie. — Salon de 1863 (4^e article), par Miette de Villars. — **Traité** de la vie élégante, par H. de Balzac. — **Courrier** de Paris, par Jules Lecomte.

Sommaire du 2^e numéro de juillet.

La Mode. — Description de la gravure n° 368. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — A propos des culottes courtes, chapeaux, par Clairville. — **Courrier** de Paris, par Jules Lecomte. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 3^e numéro de juillet.

La Mode. — Description de la gravure n° 369. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — Le premier rendez-vous (suite et fin), par A. de Lamartine. — Us et coutumes, par Constance Aubert. — **Courrier** de Paris. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 1^{er} numéro d'août.

La Mode. — Description de la gravure n° 370. — Planche de lingerie. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — Le premier rendez-vous (suite et fin), par A. de Lamartine. — Us et coutumes, par Constance Aubert. — **Courrier** de Paris. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 2^e numéro d'août.

La Mode. — Description de la gravure n° 371. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — Nankin, par Callery et Yvan. — **Courrier** de Paris. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 3^e numéro d'août.

La Mode. — Description de la gravure n° 372. — La Maison blanche (suite), par l'auteur de *Résignation*. — Le nouveau Paris, par Jules Lecomte. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 1^{er} numéro de septembre.

La Mode. — Description de la gravure n° 373. — Planche de lingerie. — La Maison blanche (fin), par l'auteur de *Résignation*. — L'hôtel Rachel, par Jules Lecomte. — Les courses de taureaux à Bruxelles. — Chronique des théâtres, par A. de Bragelonne.

Sommaire du 2^e numéro de septembre.

La Mode. — Description de la gravure n° 374. — L'hôtel Rachel (fin). — Les vieilles ballades françaises. — Us et Coutumes, par Constance Aubert. — **Bulletin** des théâtres.

Sommaire du 3^e numéro de septembre.

La Mode. — Description de la gravure n° 375. — Comme on dinait chez les Romains. — Silvia la tragédienne, ou l'art pour l'art par Pierre Etienne. — **Proses** inédites de Sterne. — La mort de l'enfant (poésie), par Alvin. — **Courrier** de Paris. — **Bulletin** des théâtres.

piété et lui répondit : « Garde tes remerciements et garde ta haine, elles sont inutiles. » Tu crois que j'ai aimé Lorenzo, j'étudiais l'amour ; que je l'ai trahi, j'ai voulu étudier la jalousie ; que je l'ai poursuivi de ma haine, j'étudiais la douleur ; qu'enfin j'ai voulu adoucir ses derniers moments, j'étudiais la mort. Lorenzo possédait une âme impressionnable, je me suis approprié ses sensations ; il est mort parce que je lui ai pris toutes ses passions. Si je me suis évanouie au moment où il expirait, c'est que la joie d'avoir tant appris m'étouffait, et maintenant, sans te mettre en peine de me hair ou de me plaindre, » dis comme moi : Lorenzo est mort, Dieu ait

son âme, car, dans sa courte existence, il a servi plus que bien d'autres au progrès de l'art. »

Matteo s'enfuit avec horreur, et, deux mois plus tard, il vit Silvia dans un drame, aimer, souffrir et mourir de telle façon qu'on la proclama la première tragédienne des temps anciens et modernes ; on voulut élever des statues à celle qui avait régénéré l'art pour l'art. Mattheo pleura, car il pensa que la grande tragédienne n'avait pas de cœur.

PIERRE ÉTIENNE.

(Gazette des Théâtres.)

PENSÉES INÉDITES DE STERNE.

Tout le monde connaît *Tristram Shandy* et le *Voyage sentimental*, ces écrits, devenus populaires, du chef ou, pour mieux dire, du créateur de l'école des *humoristes*. Mais ce que nous ne connaissons pas, ce sont ses œuvres posthumes, recueil singulier de pensées, de maximes, de souvenirs présentés sous la forme à la fois originale et philosophique qui constitue le principal attrait de cet écrivain. Ce livre, exhumé, pour ainsi dire, de la tombe de Sterne, a soulevé une vive polémique entre les critiques qui défendent son authenticité et ceux qui le déclarent apocryphe. Nous ne nous chargeons pas de résoudre cette difficile question, mais nous attirons, quant à nous, après une lecture attentive, que cet ouvrage nous a semblé tout à fait digne de celui auquel on l'attribue. Nous ne doutons pas que nos lecteurs, sur le vu des extraits suivants, ne paient notre opinion.

... L'impatience est la principale cause de nos dérèglements et de nos extravagances. Parfois j'aurais volontiers donné une guinée pour assister à un bal ou à une réunion auxquels un incident quelconque m'empêchait de me rendre. Une fois passés, je n'aurais pas payé un shilling pour y avoir été.

Souvent j'aurais de bon cœur payé d'une couronne un plat de gibier. — Mais, après avoir dîné avec du bœuf ou du mouton, je n'aurais pas dépensé un penny pour avoir mangé de la venaison.

O vous, écervelés et extravagants ! rappelez-vous souvent cette réflexion.

... Je n'ai connu qu'une seule personne qui ait pu sans danger et avec succès s'interposer entre un mari et une femme. — Dans une querelle domestique qui en était venue aux coups, un de mes amis, qui se trouvait là, frappa du poing droit le mari en criant : « Tranquille, brute ! » et du poing gauche la femme, en disant : « Taisez-vous, grondeuse ! » — Puis il continua ses exhortations morselles et ses tapes amicales, avec des « Paix, monstre ! — Finissez, querelleuse ! — A bas les mains, poltron ! — Arrière, virago ! » — Un accès de bonté et de fou rire les saisit en même temps tous les deux au spectacle d'un arbitrage aussi étrange qu'impartial. Ils se donnèrent le main immédiatement et devinrent bons amis pour la vie.

... Je frémis à la pensée de tout le mal que peut commettre un homme qui a pris la résolution de s'en tenir à celui qu'il peut faire.

... Définition de ce qu'on appelle généralement un bon marché :

L'achat d'une mauvaise marchandise dont on n'a que faire, parce qu'elle coûte moins cher qu'une bonne dont on a besoin.

.. Morale dans le style de Sénèque :

Il vaut mieux faire la chose la *plus inutile* du monde que de rester un quart d'heure *inoccupé*.

.. Je ne bois jamais ; — je ne puis boire sur un pied d'égalité avec les autres. — Une débauche leur coûte un jour. — elle m'en prend trois : — le premier je pêche, le second je souffre, et le troisième je me repens.

.. A tous grammairiens, linguistes, nourrices et philosophes, salut :

Pourquoi les petits enfants disent-ils tous *moi pour je?* — *Moi* vous aime, *moi* ai sommeil, *moi* ai faim? etc.

Ce ne peut être par imitation, car les parents les moins lettrés, les nourrices ou les bonnes, disent *je*.

.. On a remarqué que souvent les hommes s'attachent très fortement à des femmes sans valeur et sans qualités aucunes. — L'explication de ce fait doit être que, s'il arrive à un homme de tomber amoureux sans raison, il n'en existe dès lors aucune pour qu'il cesse d'aimer.

.. J'avais jadis une bonne — elle ne s'appelait pas Dorothee — qui revint un jour à la maison en pleurant, parce qu'un criminel qu'elle était allée voir exécuter avait obtenu un sursis.

Elle n'avait aucun sentiment de haine pour ce malheureux, condamné simplement pour un rapt, et n'était pas naturellement cruelle. — mais elle avait perdu un *spectacle*.

.. Une dame de ma connaissance me dit un jour avec joie qu'elle venait de se procurer une collection des plus charmants romans qu'elle eût jamais lus : « Ce sont les vies de Plutarque, » ajouta-t-elle. J'eus le malheur de lui apprendre que ces *histoires* passaient pour *authentiques*. — Elle changea aussitôt de figure, et depuis lors n'en a pas lu une ligne.

.. J'ai connu un homme qui n'obéissait qu'à un sentiment, la peur. — Il n'avait qu'un motif qui l'empêchât d'aller à l'église, la crainte que le diable ne s'en fâchât.

.. Harmonide, disciple de Timothée, lui demanda un jour comment il devait s'y prendre

pour obtenir le prix de musique dans un opéra qu'on devait représenter.

« Si le théâtre est petit, répondit le vieillard, joue le mieux que tu pourras, — car l'auditoire sera choisi et éclairé. — Mais dans une grande salle comble chante le plus mal possible, — la foule a les oreilles de Midas. »

Harmonide, comme bien des jeunes gens, réclamait un conseil qu'il n'avait pas l'intention de suivre. — Il déploya tout son talent, — l'emporta sur ses compétiteurs, — perdit le prix, et mourut, la nuit même, de l'affront qu'il venait de subir pour n'avoir pas écouté les avis du vieux sage.

.. Voici une excellente comparaison : — *laconique* comme la déclaration d'amour d'un roi.

.. Les hommes aiment les perroquets, qui parodient leur langage, — et les singes, qui imitent ridiculement leurs gestes.

.. J'ai connu jadis un brave soldat qui m'assura que tout son courage consistait en ceci :

Au premier coup de feu, dans un engagement, il se regardait comme un *homme mort*. Il combattait alors bravement toute la journée, indifférent à toute espèce de danger comme il convenait à un trépassé : aussi considérait-il comme des revenants-bons, ou, pour me servir de ses propres expressions, comme *autant de saurés du feu*, — tout ce qu'il rapportait sous sa tente de vie et de membres.

.. Vers le milieu du XIII^e siècle, sous le pontificat de Grégoire IX, il arriva une curieuse histoire.

Le comte de Gleichen fut fait prisonnier dans un combat contre les Sarrasins, et réduit en esclavage. Employé dans les jardins du sérail, il attira l'attention de la fille du sultan. Elle reconnut en lui un homme de qualité, s'en enamoura et lui offrit de favoriser son évasion s'il consentait à l'épouser.

Il lui répondit loyalement qu'il était déjà marié. A quoi elle répliqua qu'elle n'y voyait point matière à scrupule, attendu que la coutume de son pays admettait la pluralité des femmes. D'accord sur ce point, ils parvinrent à

gagner Venise. Le comte s'empressa de se rendre à Rome, mit Grégoire au fait des particularités de son aventure, et, sur sa promesse de convertir *miss Sarrasine* à la foi catholique, il obtint une dispense d'avoir deux femmes.

La première épouse fut si joyeuse de retrouver son mari, à quelque condition que ce fût, qu'elle acquiesça à tout et se montra même *hautement* reconnaissante à l'égard de la belle libératrice. L'histoire mentionne encore une autre *circonstance*, c'est que la Sarrasine n'eut pas d'enfants, et qu'elle témoigna une tendresse maternelle à ceux de sa rivale. Quel malheur qu'elle n'ait pas laissé après elle des rejetons de sa race!

On montre encore à Gleichen le *lit* dans lequel ils dormaient en paix tous les trois, et *que*, pour cette raison, on aurait pu appeler plus justement une *tombe*.

Ils furent enterrés ensemble dans l'église des

Bénédictins de Petersbourg, et y reposent sous une pierre ornée de cette épitaphe, que le comte, qui survécut à ses deux femmes, y fit graver :

CI-GISENT
LES CORPS DE DEUX FEMMES
QUI SE CHRÉTIÈRENT
COMME DEUX SOEURS, D'UNE AFFECTION SANS PARALLÈLE,
ET QUI M'AIMÈRENT
PASSIONNÉMENT.

—
L'UNE
ABANDONNA MAHOMET POUR SUIVRE SON MARI;
L'AUTRE
CONSENTIT À EMBRASSER L'ÉPOUX QUI LUI ÉTAIT BENDU.

—
UNIS
PAR LES LIENS DU MARIAGE,
NOUS N'AVIONS QU'UN LIT NUPTIAL
PENDANT NOTRE VIE :
LA MÊME PIERRE NOUS COUVRE
APRÈS NOTRE MORT.

POÉSIE.

LA MORT DE L'ENFANT.

À ma fille,

Écoute, lorsqu'on est bien sage, mon enfant,
Lorsque l'on n'a rien fait de ce que Dieu défend,
Si l'on vient à mourir le bon Dieu qui nous aime
Nous prend auprès de lui, nous donne des joujoux,
Dit aux anges du ciel de jouer avec nous,
Et l'on devient alors un bel ange soi-même.

Ta mère, que si tôt, chère enfant, tu perdis,
Le bon Dieu l'appela dans son beau paradis :
Car elle était si sage, et si belle et si bonne,
Qu'un jour il exorta ses anges à chercher.
Ils sont venus m'ignés aux pieux nous l'arracher...
Pour lui donner là-haut une blanche couronne.

Tout ce que l'on désire au ciel on peut l'avoir.
La mère regretta bientôt de ne plus voir,
De ne plus embrasser ses deux petites filles,
Le bon Dieu le sachant, dit aux anges : « Voyez,
Sur la terre, là-bas, bien loin dessous vos pieds,
Ces enfants tous deux si sages, si gentilles.

Deux pour un seul, c'est trop : il faut les partager.
Allez ! ne parlez plus de jeux essayez d'engager
La plus jeune à vouloir rejoindre ici sa mère ;
Que l'autre reste : elle a son père et son matin »
Et les anges joyeux se mirent à voler
Pour venir enlever la plus jeune à la terre.

Ils arrivent — alors — elle dormait, sa sœur,
Ils trouvent à ses traits un telle douceur,
Qu'ils s'arrêtent autour du lit, pleins de surprise.
Elle était belle, ainsi qu'un fleur au matin,
Sa peau souple effaçait l'éclat du blanc satin ;
Ses lèvres à cet dit une fraîche cerise.

Sur son cou ses cheveux en blonds anneaux tremblant,
Rapprochés de son cou ses petits bras semblaient
Surpris par le sommeil, croisés pour la prière.

De sa robe sortaient deux petits pieds roses ;
Ils étaient si mignons je les aurais baisés...
Les pieds de mon enfant, une journée entière!

Les anges se disaient entre eux : « Oh ! quel plaisir
Sa mère aura de voir exaucer son désir !
De presser dans ses bras cette enfant si jolie !
Mais, à son tour, combien le père va pleurer,
Ne trouvant plus, hélas ! qu'une fille à serrer
Sur son cœur, d'où déjà leur mère fut ravie. »

Et pour ne pas gêner le moment du réveil,
Ils partirent à la sour durant son doux sommeil ;
Elle, tout en dormant, souriait aux beaux anges,
L'appelaient en disant : « Ma sœur, où viens-tu donc voir,
Viens, les anges m'ont dit que maman veut m'avoir ! »
Mais tu n'entendais rien à tous ces mots étranges.

« Viens, répétaient toujours les messagers de Dieu,
Nous allons en volant l'emporter au ciel bien,
Où tu retrouveras ta mère qui t'appelle ;
Là, nous filâterons sur des gazons fleuris,
Et les riches joujoux qui sont en Paradis,
Ils seront, et pour toi, douce enfant, et pour elle. »

Leurs jeux plaisaient si fort à la petite sœur,
Et y mêlaient des mots si remplis de douceur,
Que d'ambitie pour eux elle s'était éprise.
Car leur robe brillait comme un ciel étoilé,
Et l'on était ému quand ils avaient parlé,
Comme lorsqu'on entend l'orgue saut à l'église.

Alors sans l'éveiller, la tenant par la main,
Et sur leurs ailes d'or franchissant le chemin,
Ils allèrent au ciel la porter à sa mère.
Et quand je vins pour voir mon trésor adoré,
Je ne retrouvai plus la sœur, et je pleurai...
Seule tu me restais, mon enfant, sur la terre.

L. ALVIN.

COURRIER DE PARIS.

Pourquoi mademoiselle Rachel vend son hôtel.

On me demande à tout moment, on m'écrit de tous côtés pour savoir si je sais pourquoi mademoiselle Rachel vend son hôtel. La seule explication que j'aie de donner à ce fait est celle qui suit.

Il y a dans Paris un écrivain pour lequel la grande artiste a de l'amitié, et qui, un jour qu'il avait pu lui rendre un léger service, obtint d'elle, par reconnaissance, ce qu'on appelle une *discretion*. L'écrivain fut indiscret, car voici ce qu'il demanda, ce qu'il obtint : le droit imprescriptible et assurément insaisissable, de conduire tous les six mois une caravane à son choix visiter cette rare demeure...

Quand ce droit superbe fut connu, l'écrivain devint un des hommes les plus courtisés de Paris. On lui écrivit d'Amérique, de Russie surtout, pour être compris dans ses listes, et des gens excessivement ardents et patients à la fois ont fait un surnumérariat de deux ans, afin d'avoir leur tour ! Car, pour ne pas sembler prendre la maison d'assaut, et pour concilier à la fois son droit et les convenances, notre privilégié n'introduisait qu'une douzaine de personnes à la fois. C'était aussi le moyen de bien faire aux élus les honneurs de ce petit musée, et dans ce chiffre, la répartition des sexes était ainsi faite : huit hommes, — quatre femmes. Sans cette proportion rigoureuse, le pauvre cicérone ahuri de questions, de réflexions, de suppositions, d'insinuations, ne savait à qui donner de la tête. Et puis les femmes touchent à tout.

Mais il faut dire que mademoiselle Rachel n'était jamais présente à ces invasions de son logis. D'un commun accord, on profitait d'un voyage, d'une absence, d'une répétition. Elle aimait seulement à trouver les cartes de ses visiteurs auxquels des rafraîchissements étaient courtoisement servis.

Pourtant, un jour elle se lassa de ce qu'elle avait accordé, et voulut essayer de racheter cette servitude. Elle prit la chose sérieusement et fit fiasco ; elle la reprit plaisamment et ce

fut pire. En Israël, on mêle volontiers un peu d'intérêt à tout : mademoiselle Rachel offrit une rançon.

Ce fut d'abord un magnifique poignard circassien, la lame damasquinée d'or, le fourreau constellé de pierres. Refusé !

Ce fut ensuite un petit tableau de Meissonnier, représentant une femme, produit fort rare chez ce peintre. Repoussé.

Ce fut après une paire de grands vases de vieux céladon japonais montés sur des racines de Kao-té de la plus bouffonne extravagance. Dédaignée.

Ce fut enfin une grande armoire d'ébène sculptée, niellée, à incrustations de pierres dures de Florence. Fiasco, fiasco !

On voulait plus.

Mademoiselle Rachel avait dans un tiroir quelque chose du plus irritant précieux. C'était un bijou qui passait pour avoir appartenu à madame de Parabère, une montre. Imaginez-vous, comme on disait alors, *un horloge* en or rouge, du plus coquet Louis XV, le véritable *oignon* d'aujourd'hui. Le cadran était d'émail nacré, avec de grands chiffres lapis, et les aiguilles en brillants représentaient de petits lis. Deux cercles, en assez gros brillants, ourlaient le dessus et le dessous. Ce dessous était originellement un verre qui laissait voir le mouvement tout scintillant de pierres. Mais on avait remplacé ce verre par une cuvette d'or émaillé, sur quoi mademoiselle Rachel avait laissé peindre son portrait.

Ce portrait était un des chefs-d'œuvre de madame Pauline Laurent de la manufacture de Sèvres. C'était de ces émaux si fins, si frais, que la célèbre artiste vous représente avec une loupe. Le détail et expressif visage de l'illustre femme y respirait sous le transparent éclat de la vitrification. C'était le bijou le plus délicieusement désirable, et qu'on eût intelligemment préféré à tout ce que renferment les trésors de la couronne de Saint-Marc et de Monza, sans en excepter le fameux *Saero*

Cattino, ce plat qui servit, dit-on, à la *Cène*, et qui est formé d'une seule émeraude. La couronne d'Agiluppe eût-elle causé le même plaisir, accrochée à un clou de la cheminée?

Notre homme voulait cela : ce bijou. Il va sans dire qu'il entendait en compenser la valeur vénale : l'or, les brillants. Mademoiselle Rachel déclara qu'elle préférerait voir son hôtel à perpétuité pris d'assaut par des cohortes de Kalmoucks, de Pandours, de Croates ou d'épiciers parisiens, plutôt que de se séparer de ce portrait qui, disait-elle, la montrera un jour telle qu'elle aurait voulu être. Mademoiselle Rachel sembla ignorer que ce sont ses portraits qui feraient bien d'être comme elle? Ceci dit sans rien ôter de l'incroyable charme de celui dont il est question, et qui s'est inspiré du tableau de madame O'Connell.

Et tous les six mois, l'écrivain continua à montrer l'hôtel à sa douzaine de privilégiés. La dernière fois, c'étaient : trois Russes, nécessairement, dont une femme, une grande dame qui admire d'autant plus l'illustre artiste, qu'elle même joue très agréablement la comédie de salon — plus un Anglais et sa lady, — un ministre étranger, — les deux célèbres Falco, ces beautés bizarres, qui ont tant occupé Paris au printemps dernier, — et quatre Parisiens admirateurs furibonds, épileptiques, incandescents de mademoiselle Rachel, lesquels crurent ne pas commettre un acte d'excessif vandalisme ou d'escroquerie impardonnable en prenant : l'un une plume sur le bureau ; l'autre un camélia dans la jardinière ; celui-ci le signet posé dans un volume de Ponsard ; celui-là un petit bout de lacet qui traînait à terre.

Et déjà l'écrivain méditait sa liste pour le prochain pèlerinage artistique et mondain ; il écrivait des noms vis-à-vis desquels il avait

des engagements inévitables, — il admettait à la libre pratique certaines personnes qui purgeaient une longue quarantaine d'attente et d'espoir, — il pesait celui-ci, excluait celui-là, repassait enfin un peu de casse à qui lui avait donné le séné, et se gaudissait dans ce droit superbe auquel on avait osé espérer de le faire renoncer pour je ne sais quoi à mettre là, un poignard, une toile, des pots ! Il venait enfin d'écrire à une comtesse qui l'avait comblé *ad hoc* de toutes sortes de prévenances intéressées depuis trois mois, qu'elle serait la quatrième élue... lorsqu'il reçut de mademoiselle Rachel le mot suivant, qui le fit tomber à la renverse :

« Mon cher ami,

« Je vends mon hôtel, meubles et tout. Vous qui connaissez si bien le contenant et le contenu, annoncez le fait dans votre journal. — Sans rancune.

» RACHEL.

« P. S. A propos : vous pouvez désormais amener les gens par centaines tous les jours. Tous mes amis et mes ennemis en feront autant et plus. »

L'écrivain fut atterré :

Il lui paraissait évident que mademoiselle Rachel avait désespérément choisi ce moyen pour se débarrasser des vingt-quatre visiteurs annuels de son incorruptible ami.

Il ne resta à celui-ci qu'un moyen de conserver la belle position que son droit lui faisait en Europe, c'est d'acheter l'hôtel. Il n'y songe pas.

Jules LECOMTE.

BULLETIN DES THÉÂTRES.

Au bout de deux mois et demi de fermeture (un siècle au gré des dilettantes !) l'Opéra vient enfin de rouvrir ses portes. Par Apollon, quelle réouverture ! La salle, rajeunie, refondue, repeinte et remueblée de fond en comble ; partout l'or, la soie, le velours chatoyant sous des flots de lumière ; partout la richesse et l'éclat, et, ce

qui vaut mieux encore, le confortable ; car le spectacle n'offre-t-il pas une jouissance de plus quand on peut le goûter moelleusement assis entre les bras et sur le duvet d'un excellent fauteuil ? Sous ce rapport la salle nouvelle ne laisse rien à désirer, et le sylbaritisme le plus exigeant ne saurait y trouver à reprendre.

Bien que l'inauguration n'ait point été signalée par une nouvelle lyrique ou chorégraphique, la représentation offrait l'appât d'un chef-d'œuvre presque deux fois centenaire, remonté avec un luxe de personnel et de mise en scène qui lui prêtait un attrait inconnu. Le chef-d'œuvre de Meyerbeer, les *Huguenots*, chanté par la fleur de la troupe et renforcé d'une centaine de choristes des deux sexes suffisait, lors même que l'illustre auteur n'eût pas cru devoir se mettre en frais de nouveaux airs de ballet, pour faire triomphalement les honneurs de la soirée. Aussi, l'auditoire d'elle qui assistait à cette cérémonie, honorée de la présence de leurs majestés impériales, n'a-t-il confondu dans son admiration compositeur, artistes, architectes, peintres et décorateurs.

Au Gymnase, autre solennité. Il s'agissait de la primeur d'une œuvre due à l'une des plumes les plus puissantes, les plus passionnées, les plus viles de ce temps-ci, bien que cette plume soit celle d'une femme, en un mot il s'agissait d'un nouvel essai dramatique de George Sand. Ce vaudeville... est-ce bien un vaudeville? cette comédie... est-ce bien une comédie? ce drame... est-ce bien un drame? Bref, cet ouvrage, dans quelque catégorie qu'on veuille le classer, a pour titre le *Pressoir*. Mais ce pressoir, le héros nominal de la pièce, n'y joue qu'un rôle tout à fait secondaire; le vrai sujet, c'est celui de la fable de la Fontaine :

Deux coqs vivaient en paix : une poule surint,
Et voilà la guerre allumée.

Ici les deux coqs sont un Oreste et un Pylade en veste ronde qui, jusqu'alors liés par un inviolable attachement, en viennent presque à s'entregorger pour une Hélène de village. Par bonheur la raison renoue ce que la passion avait désuni, et le plus dévoué des deux rivaux immole son amour sur l'autel de l'amitié. Ce canevas, qui est loin, comme on voit, de briller par la nouveauté, est relevé en revanche par la plus éclatante broderie de style qu'on puisse imaginer. George Sand est un de ces rares écrivains dramatiques qui n'ont point à prendre la peine de trouver, de nouer, de serrer une intrigue : chez lui le fond est toujours subordonné à la forme, car sa plume sait donner une âme au plus vulgaire des sujets, comme la main de Midas convertissait en or les plus pauvres matériaux.

Du Gymnase à l'Ambigu-Comique il y a moins loin, à coup sûr, que de George Sand à MM. Léonce et Eugène Nus. Ces deux messieurs se sont associés pour nous raconter en six actes et sept tableaux l'histoire passablement lugubre de certain *Voile de dentelle*. Ce voile qui décore le front d'une jolie rosière de Nanterre, est témoin d'une foule d'accidents plus fâcheux les uns que les autres : 1° la défaite de cette imprudente qui se laisse ingénument aller au fil de l'eau en tête à tête avec un canotier d'Asnières; 2° la fuite de la jeune personne, que les conséquences un peu trop visibles de cette promenade aquatique obligent d'abandonner le toit paternel; 3° sa contravention aux ordonnances de police qui interdisent la mendicité dans les rues de Paris; 4° le décès de monsieur son père, lequel se laisse mourir de chagrin; 5° la tentative de suicide de la ci-devant rosière; 6° enfin le suicide, mieux réussi, du canotier, cause première de tant de calamités.

Cette complainte, dont l'inconvénient est d'abuser un peu de la fibre lacrymatrice, n'a pas laissé d'obtenir du succès auprès des âmes sensibles qui abondent dans cette zone du boulevard. Le principal honneur en revient à mademoiselle Thuillier qui faisait sa rentrée dans le principal rôle, et dont l'exquise sensibilité a jeté sur ce personnage, si maltraité par la providence, le plus touchant et le plus romanesque intérêt.

Les *Enfers de Paris* dont les Variétés viennent de nous faire les honneurs, sous les auspices de MM Roger de Besuvoir et Lambert Thiboust, sont, bien que d'humeur moins pleureuse, cousins germains du *Voile de dentelle*. C'est encore l'Odyssée de l'innocence aux prises avec le diable, ou du moins avec ses pompes et ses œuvres. Mais ici la rosière est un *rosier* qui, à peine délaqué de son village dans ce grand *pandemonium* qu'on appelle Paris, se laisse tout à tour entraîner dans le coupe-gorge du lansquenet, dans le boudoir d'une lorette, dans la tanière d'un usurier, d'où, par un ricochet naturel, il rebondit jusqu'à Clichy. Heureux enfin de retourner à son village, non sans laisser, comme dit le poète :

Quelque peu de sa laine aux bûissons du chemin.
 Cette série de tableaux assez fidèlement observés, et qu'égaie un charmant personnage joué à ravir par mademoiselle Scrivaneck, espèce d'âne au plus vulgaire déguisé sous le masque du diable, a obtenu l'accueil le plus encourageant.

A. DE BRAGELONNE.

Ab. GOUBAUD, directeur-gérant.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

1^{re} LIVRAISON
du 2^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

1^{er} Numéro d'Octobre 1855. — Gravure N^o 376 bis.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o,

RUE RICHELIEU, 92.

LE CHAMPAGNE A LA RHUBARBE.

On a parlé dans ces derniers temps de fabriques de vin de Champagne de rhubarbe établies en Angleterre et qui trouvent un grand débit des produits de leur fabrication. Ce n'est point avec la racine de rhubarbe, mais avec les pousses que se fabrique ce vin prétendu. Déjà les Anglais l'utilisaient en tartes et autres préparations d'entremets. Ils remplaçaient ainsi les fruits qui leur manquent. On conçoit qu'ils aient cherché aussi à remplacer le vin de Champagne, fort cher à Londres.

Mais voici qu'en France, dans une de nos villes du Nord peu éloignée d'Ay et d'Épernay, on se prépare aussi à confectionner le champagne de rhubarbe. C'est le Progrès qui nous l'apprend (triste progrès !) « Notre ville, dit ce journal, va voir se fonder une fabrique de vin de Champagne de rhubarbe. La fabrique donnera, dit-on, quatre à cinq mille bouteilles par semaine, au prix de 15 centimes la bouteille. »

LA TANIÈRE D'UN VIEIL OURS.

Dans la maison n° 47, boulevard Montparnasse, une mansarde prenant jour sur la cour était occupée depuis vingt-huit ans par le même locataire. C'était un vieillard plus que septuagénaire. Quelque très affable, il ne se liait avec personne et surtout ne souffrait pas que l'on mit le pied chez lui. Il préparait lui-même ses repas pour lesquels il achetait au loin ses provisions, en sorte qu'il n'avait avec le voisinage presque aucune relation. On ignorait son nom et ce qu'il était; seulement sa tenue irréprochable, quoique ses vêtements fussent loin d'être neufs, semblait indiquer en lui un ancien militaire.

Depuis deux jours on n'avait pas vu le vieillard, qui sortait invariablement aux mêmes heures, à tel point que plusieurs boutiquiers établis sur son passage réglaient d'après lui leurs pendules. Cette dérogation aux habitudes de toute sa vie ayant inspiré des inquiétudes, des ouvriers marbriers, domiciliés dans la maison, montèrent sur le toit, et ayant réussi à atteindre une lucarne par laquelle le regard pouvait plonger dans sa chambre, l'aperçurent étendu sans mouvement sur son grabat.

Prévenu de ce fait, le commissaire fit ouvrir la porte par un serrurier. Le logement dans lequel on entra offrait le spectacle le plus étrange. Selon toute probabilité, depuis vingt-huit ans le carreau n'avait pas été balayé et les fenêtres étaient restées closes. La faible lumière que tamisaient les vitres couvertes de poussière laissait voir un amas d'immondices. Les toiles d'araignées superposées et enchevêtrées formaient de bizarres draperies reliant le sol au plafond. Des insectes de tout genre couraient en liberté sur un amas de choses sans nom.

Le médecin reconnu que le vieillard avait succombé à une asphyxie pulmonaire ayant déterminé subitement la mort.

Le matelas sur lequel on avait posé la main, ayant paru contenir différents objets, on le fit découdre. On y trouva, au lieu de laine, environ cent pierres à repasser, une centaine de ongles à raser, différents outils; des pelles, des pinettes, des

bouts de cannes, des manches de parapluie, de vieux parapluies, des tessons de bouteille, des scies, des motes à brûler, etc. Le traversin renfermait de petits sacs remplis de clous, de boutons et de vieille ferraille.

Dans le tiroir d'une commode vermoulue on découvrit une somme de 70 francs et différents papiers faisant connaître que le vieillard recevait une pension d'un de ses parents, dont on a également trouvé l'adresse en province, ce qui a permis de lui écrire pour lui faire connaître l'événement.

UN CHIEN QUI RAPPORTE.

L'Akbar nous donne incidemment des nouvelles de notre célèbre peintre Horace Vernet, en ce moment retiré, comme on sait, en Algérie.

Horace Vernet chassait; il appelle son chien pour ramasser un perdreau.

Un magnifique animal se jette dans ses jambes et lui présente le gibier demandé. Notre chasseur admire l'animal. Quelle tête fine! quels jarrets!... quels muscles d'acier! Je donnerais l'impossible pour que cette chienne fût à moi! — Heureux de vous l'offrir, monsieur, dit le propriétaire du quadrupède, modeste coiffeur d'Alger; prenez-la, c'est une bonne chienne qui rapporte admirablement. — Mais comment reconnaître?... — Le plaisir de vous obliger, monsieur. Et Vernet garda la chienne. Mais pour consoler le maître, il lui envoya un portrait signé, délicieux tableau qui présente une ravissante copie de l'original à quatre pattes. La mère est en famille, car, au lieu d'une chienne, Vernet a donné quatre animaux; le tout encadré dans un ravissant paysage.

Le désir de voir ce petit chef-d'œuvre amène, dit l'Akbar, nombre de clients à M. Clavier, qui a pris en plus deux garçons supplémentaires pour ses nouveaux clients. Il avait raison de dire au généreux Horace: C'est une chienne qui rapporte.

LA CASQUETTE DU PÈRE BUGEAUD.

Lors de ses expéditions à travers les tribus arabes, le maréchal Bugeaud que, dans leur affection, les soldats désignaient entre eux sous le nom de *père Bugeaud*, avait fait confectionner une énorme casquette à deux larges visières destinées à le préserver des ardeurs du soleil. Cette casquette, devenue en quelque sorte un signe de ralliement, lui servait dans toutes ses campagnes. Un jour, à la suite d'une chaude mêlée, le maréchal, préoccupé beaucoup plus de l'armée que de sa personne, laissa tomber sa casquette historique, qui fut égarée au milieu du tumulte. La nouvelle s'en répandit bien vite dans les rangs, et les soldats se la transmettaient en se demandant: *As-tu vu la casquette du père Bugeaud?* La casquette ne fut pas retrouvée. Un jeune lieutenant d'infanterie, qui professait pour le maréchal un culte filial, et qui depuis est arrivé à occuper une belle position dans l'armée, vit dans cette aventure l'occasion de quelques couplets. Il les chanta le soir au bivouac, et chacun des officiers présents fut invité à ajouter le sien, qui eut naturellement pour texte quelques uns des incidents du combat de la journée.

Cette chanson ne tarda pas à être connue de toute l'armée d'Afrique. Les musiques des régiments en faisaient entendre l'air, chaque fois qu'une colonne se mettait en marche pour une expédition, et c'est aux mêmes accents que la victoire était célébrée et que la colonne revenait triomphante.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Comme depuis la publication du dernier numéro de septembre, le nombre de nos abonnés nouveaux s'est accru de plus de mille, nous croyons devoir revenir, ici, sur quelques détails d'ensemble des modes de la saison dans laquelle nous entrons.

La grande gravure que nous publions aujourd'hui présente un assemblage assez complet des nouveautés en confection, pour que nous soyons dispensés de nous étendre longuement sur ce sujet.

Il est un fait bien positif, c'est que l'on portera cet hiver des pelisses, des talmas et des pardessus à taille, mais avec de grandes modifications aux formes primitives de ces vêtements, dont les ornements obligés sont les velours frappés et façonnés, les guipures et surtout les fourrures *moscovites*, dont l'innovation est un des plus grands titres à la gloire de la maison *Delisle*.

Quant aux robes, que seront-elles cet hiver? Voilà ce que se demandent toutes les dames; et pour pouvoir répondre avec assurance à cette interrogation, nous avons consulté les oracles. Ils nous ont été favorables, et empruntant la voix de mademoiselle *Nathalie*, ils nous ont dit que les plus jolies robes préparées pour l'hiver seront montantes pour les robes simples et ouvertes pour les robes habillées; que les corsages à basques domineront à ce point qu'on en mettra quelquefois jusqu'à deux et même trois rangs superposés: que ces basques seront longues devant et derrière et évidées sur les côtés; que beaucoup seront fendues sur les hanches, afin de donner de la grâce et de l'élégance à la taille; que les manches se feront à la duchesse, c'est-à-dire larges du haut en bas, serrées au poignet, avec ou sans garnitures, ou bien bouffantes en haut et fendues du bas.

Notre oracle nous a dit aussi que les étoffes les plus employées sont toujours les taffetas; que la moire antique noire est en grande faveur avec des ornements de couleurs sombres; et que le drap sera très en vogue cet hiver.

En effet, mademoiselle *Nathalie* fait des robes de drap montantes, à basques, avec manches justes au poignet ou à revers mousquetaires. Elle les orne d'applications en velours découpé de couleur assortie. Elle emploie beaucoup ce genre d'ornement, qui est d'une grande distinction.

Aux robes de soie on l'applique mi-partie sur l'étoffe, mi-partie sur le pied de la dentelle qui la garnit.

Les rubans de fantaisie et les velours découpés de toutes sortes font véritablement fureur.

On fait toujours de ces corsages en dentelles noires dont nous avons parlé au dernier numéro; et comme c'est une fantaisie très coûteuse en dentelle de Chantilly, on en fait beaucoup en *dentelles de Cambrai* dont on vend considérablement, parce qu'elles sont réellement aussi belles que les autres et qu'elles coûtent infiniment moins cher, ce qui a bien son mérite à une époque où l'on emploie la dentelle à tout propos.

On fera, par analogie avec les corsages blancs de cet été, un grand nombre de corsages en velours noir, pour mettre avec des jupes de taffetas, de moire antique ou de popeline; ils se feront à basques, et seront montants, de manière à comporter un beau col *Impératrice*.

Ceux qui se feront ouverts devant seront rattachés par des barrettes et laisseront voir une guimpe richement brodée. Nous citerons un de ces corsages: montant, fermé croisé sur le côté, de droite à gauche, par des dents, terminé par un liséré de satin au bord duquel était cousue une petite dentelle de 2 centimètres; un bouton en passementerie *grappée* était au milieu de chaque dent. Les manches demi-larges étaient également fermées du haut en bas par des dents qui semblaient boutonner le derrière de la manche sur le côté. La basque était pareillement ornée de dents et la jupe en moire antique noire avait deux montures de dents en velours avec boutons, formant tablier.

Un autre corsage en velours noir était ouvert à bords ondulés terminés par une petite dentelle, au pied de laquelle était un liséré de satin.

La basque se composait de trois basques ondulées étagées l'une sur l'autre, mais bien plaquées de manière à ne pas former la moindre ampleur. La manche pagode était formée de trois manches à bords ondulés retombant l'une sur l'autre; ces ondulations étaient garnies comme le bord du corsage.

Nous avons aussi parlé dans notre dernier numéro des corsages composés de bandes de velours noir et d'entre-deux en guipure. Depuis nous avons vu ce genre de corsage reproduit en blonde blanche s'alternant avec des bandes de moire blanche. Rien n'est plus frais, plus élégant ou plus distingué pour toilette de spectacle ou de dîner.

Avec tous ces corsages à basques il est de toute nécessité d'avoir un corset très bien fait, pour faire valoir la taille et les hanches, et c'est à cet usage que sont destinés les corsets *châtaine*, *Marie-Stuart*, *jeune fille* et ceux dits à la *bonne femme*, modèles nouveaux et parfaits, dont le principal mérite est de rendre les tailles rondes et effilées.

Madame *Clémanson*, qui a composé ces corsets, mérite les plus grands éloges; elle s'attache surtout à faire en sorte que ses corsets fassent disparaître la saillie exagérée des hanches que l'on remarquait dans les toilettes de l'hiver dernier.

Les chapeaux, nous l'avons dit, seront encore très garnis cet hiver, et si l'aspect général des modes est d'un bon ensemble, les formes varient suivant la *manière* de chaque artiste, et nous devons citer avec les plus grands éloges les plus que ravissantes nouveautés créées par mesdemoiselles *Buhler*, dont la clientèle, tout aristocratique, apprécie davantage chaque jour le talent gracieux.

Nous avons remarqué chez ces demoiselles des capotes composées de satin de velours et de plumes d'une coquetterie sans égale, et une coiffure destinée à la belle comtesse de T... pour la première représentation d'*Élia et Myria*, à l'Opéra. Cette coiffure, en forme de petit bord, était composée d'une passe en tulle bordée de velours épinglé, d'un fond à jour, de blouses, et de fleurs, et il serait impossible d'en détailler la forme; mais nous devons dire que c'est là une ravissante création destinée au succès. C'est chaque fois que les *modes* subissent une transformation radicale que le talent d'une modiste se révèle; il s'agit de passer d'une forme connue à quelque chose de tout différent, et le talent consiste à le faire sans choquer l'œil dans ses habitudes.

Nous avons apprécié avec quelle facilité nos conseillères ont exécuté cette brusque transition, chacune d'une façon différente; notre grande planche plaide éloquemment pour le travail de madame *Plé-Horain*, et le bulletin de modes de ce jour a pour mission de rendre hommage au goût exquis de mesdemoiselles *Buhler*, qui, filles de la rêveuse Allemagne, ont su allier le goût parisien le plus pur aux inspirations poétiques d'leur patrie.

On voit depuis quelques jours aux étalages des chapeaux de feutre chinés, mouchetés ou avec applications de velours de couleur. Ce sont là d'affreuses inventions qui vont aux colonies donner une grande idée de l'élégance parisienne.

On fera cet hiver un grand emploi des belles



Nabab

Romeo

Norma

Gal

LE MONITEUR

Paris Rue

de la Harpe
depuis l'ouverture de l'Hotel de la Google



Marseillaise

l'Yoshite

Anglaise

DE LA MODE

Reproduction 27

à Paris 1 - Tous les jours,
DELISLE, de la rue de la Harpe, 101.

plumes de chez madame *Sophie Perrot*, pour coiffures et même pour garnitures de robes. C'est chez madame *Sophie Perrot* que nous avons vu les premiers effilés et les franges en plumes, qui sont d'une grande légèreté. Dans cette maison, aussi réputée pour les plumes que pour les fleurs, on prépare de merveilleuses coiffures dans lesquelles l'or se mêlera aux fleurs les plus riches de forme et de couleur.

Nous avons remarqué dans les magasins de madame *E. Guillaume* des cols unis, garnis de deux rangs de plissés à la main, hauts de 2 centimètres; les manches, à poignets justes relevés à la mousquetaire, étaient également terminées par deux rangs de plissés. Ce genre sera toujours d'une grande recherche et ne tombera jamais dans le commun, parce qu'il faut que les plis soient très bien faits, et que le blanchissage nécessite une grande dépense.

On fait des camisoles ornées de même et des jupons terminés par deux rangs de plissés à la main, hauts de 8 à 10 centimètres.

D'autres jupons sont à tablier ayant deux montants de plissés, hauts de 7 centimètres; le devant de la jupe est couvert de rangs de plissés, hauts de 8 centimètres en échelons.

Nous signalerons ici un nouveau genre de dentelle qui s'emploie en lingerie: ce sont les applications de fleurs d'Alençon; c'est très riche et très beau.

Nous avons vu chez madame *Guillaume* une guimpe garnie de volants d'Alençon, ayant au pied un plissé de ruban blanc:

la pièce de devant était garnie de trois rangs de volants d'application d'Alençon posés en remontant et ayant au pied un plissé de ruban. Ces volants étaient posés presque à plat. Les manches *duchesse*, montées sur un poignet *lèche*, large de 22 centimètres, étaient terminées par deux volants avec plissés de rubans. Ce genre de manche *duchesse*, qui est très élégant, continue à être adopté pour la plupart des toilettes.

Nous avons vu chez madame *Guillaume* de très jolis bonnets d'intérieur en guipure garnis de velours noir et de rubans ponceau; d'autres, dont le fond était composé d'entre-deux de rivières séparés par des entre-deux froncés en mousseline unie, avaient pour garniture des bandes composées de rivières terminées par une valenciennes, pour ornement des nœuds boucletés en taffetas n° 4 et des brides en ruban large.

On remarque depuis quelque temps des éventails chinois montés en ivoire, teints d'un rouge admirable. Nous en avons vu un qui venait de chez *Fagner*, dont la sculpture ou, pour mieux dire, la découpe était d'un fini adorable.

C'est aussi chez *Fagner* que nous avons vu les premiers gants de *Saxe* si frais et si distingués. Cette maison est certes une des meilleures de Paris pour tous les objets de parfumerie et de toilette, et l'eau de *Cologne* de Paris que vend *Fagner* est, sans contredit, mille fois supérieure à celle de *Cologne*, fût-elle du véritable Jean-Marie Farina lui-même.

Manche des nouveautés des maisons DELISLE et PLÉ-HORAIN.

(N° 376 bis.)

NABAB. — Pelisse en gros d'Écosse, à double col carré devant, formant deux berthes derrière. Il y a une ouverture de chaque côté pour les bras, mais ces ouvertures sont dissimulées sous la garniture de guipure qui descend du haut en bas.

Sur les bords des deux cols sont coupés des galons de velours façonnés en écossais noir sur noir, et au-dessous de ces galons sont des volants de guipure; l'ampleur de la pelisse est prise sous une pièce *plaf* qui cache les deux cols.

Chapeau *saphir*. Le fond et la passe sont en velours foncé, moucheté de clair; deux rangs de médaillons ovales en ce même velours, appliqués sur satin, viennent former la pointe sur le milieu de la passe; ces médaillons sont entourés de

dentelle; deux touffes de plumes d'autruche pointillées de velours sont posées en sens inverse, à droite de la passe; à gauche est un nœud en ruban dont une partie vient former le bavolet.

ROMÉO. — Pardessus genre; mantelet en velours, grande largeur; le corps sans ampleur descend un peu plus bas que la taille, il est terminé par un ample volant de 30 centimètres; le bord du corps et celui du volant sont garnis d'une passementerie qui forme grille, au-dessous de laquelle sont deux effilés de 10 centimètres.

Chapeau *régent* en velours noir tigré de blanc (style qui est la propriété de la maison *Plé-Horain*). Au milieu, à cheval, entre la calotte et la passe, se trouve un crevé en satin de couleur,

l'ordé d'une frange en plumes frisées tigrées ; le fond de la calotte est composé d'une double ruche en dentelle noire, l'une de 2 centimètres, l'autre de 6, soutenue au milieu d'un ruban en velours tigré ; l'intérieur est garni de fleurs assorties à la nuance du crevé de satin, ainsi que les brides qui sont en n° 20.

NORMA. — Tails à manches rapportées en *loutre*, étoffe nouvelle sans envers, ou, pour mieux dire, à tissu double, différent du dessus. Le patron que nous en donnons dispense d'autres détails.

Chapeau *rubis* en velours rubis dont les bouffants sont retenus par des *attaches* ou *poignets* de velours noir ; au milieu du bandeau est un *apprêt* de forme oblongue en dentelle à grandes dents, sur lequel est posé un nœud de velours rubis formant une large feuille de chaque côté ; l'agrafe du nœud est en velours noir.

GALATÉE. — Manteau en drap orné de larges galons satinés ; ce vêtement forme ample pélerine avec jupe ; devant, la pélerine est continuée par un revers couronné qui descend en pointe sur la jupe.

La capote *Maryuile* à la passe composée de rubans n° 5 en velours de couleur, qui, posés à cheval sur trois rangs de dentelle noire, forment trois degrés bien distincts. Le bandeau de calotte est formé par cinq biais de velours à plis renversés ; le fond est assorti à la passe. Les fleurs et les touffes de blonde du dessous sont disposées pour les papillotes *Watteau*. Brides en moiré n° 20.

MOSCOVITE. — Manteau impérial en velours garni de fourrure *moscovite*, grande nouveauté exclusive de la maison *Delisle*. Le devant tombe droit, la manche est rapportée, et la jupe forme tuyaux à la *Talma* derrière. La fourrure *mosco-*

vite est un lissu tout nouveau en soie et se fait en toutes nuances. L'effet ombré de ce tissu lui donne un charme inouï et en fait une des plus jolies nouveautés de l'époque.

Le chapeau *violette* est en petits rubans de velours découpé et bien échelonnés sur huit rangs, qui forment la passe et le fond. Ces rangs sont alternés par des rouleaux d'étoffe de deux tons à picots de velours (étoffe nouvelle). Le bandeau est couléssé en biais. De chaque côté des touffes de plumes de deux nuances.

CLOTILDE. — Pardessus en velours avec galons de saïn. Ce vêtement, très ample, forme ronde derrière, et ce qui simule la manche s'obtient en retenant toute l'ampleur de l'étoffe sous la couture qui part de devant et monte jusque sur le bras, formant ainsi épaulette.

Le chapeau *duchesse* à la passe composée de bouffants en losanges bordés d'une haute blonde, qui se drape en demi-voilette sur le bord et se soutève sur une touffe de fleurs d'un côté et de l'autre sur une touffe de plumes. La touffe de fleurs à droite sort de dessous la passe et retourne dessus. Celle de gauche va rejoindre la touffe de plumes. Brides en écossais n° 20.

DOGARESSE. — Pelisse en velours et dentelles avec agréments de passementerie. Le devant est plat et forme les pans d'un mantelet, le haut emboîte le dos et la poitrine. Le dos plat descend en pointe derrière ; et c'est sous cette partie plate, pointue derrière et s'échancrant sur les bras, que se monte la jupe ample de la pelisse. On peut ajouter, pour cacher la couture, un rang de dentelle formant revers devant et berline en pointe derrière.

Le chapeau *Armide* est en velours épinglé. La passe à jour laisse place à une rèsille de plumes qui retient des bouffants de velours épinglé. De chaque côté se trouve un nœud en plume simulant un nœud de ruban.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. Bonnet de baptême. — La porte est en valenciennes, la passe formée d'entre-deux en valenciennes, larges de 2 centimètres et séparés par une engrêlure à trois trous, dans laquelle est passé dessus dessous un petit ruban de satin. La bande en valenciennes, rehaussée de tulle, est plissée à plis anglais et a pour ornement cinq coques de ruban de satin très étroit à picot prononcé, posées les unes sur les autres. Une bride en ruban n° 4 traverse la passe et se termine sur les deux oreilles par deux jolis nœuds. Sur le côté gauche de ce bonnet, dans les plis de la bande, se trouve un joli petit chou en ruban bleu n° 4, si c'est

pour un garçon, en ruban rose si c'est pour une fille.

N° 2. Corsage à basques, en reps ou mousseline à jour. — Forme plate, se fermant devant par des boutons grappés et des boutonnières. Basques ouvertes sur le côté, afin de donner de l'élégance à la taille. Ornement en bandes anglaises, moitié broderie, moitié jours.

N° 3. Bonnet d'enfant. — Rond en entre-deux pointillé et valenciennes s'alternant. Tout le bonnet est composé de même. La garniture est formée de trois rangs de valenciennes. Sur le côté

gauche du bonnet se trouve un chou en valenciennes, disposé en forme un peu allongée.

N° 4. *Manche mousquetaire*, en mousseline claire, broderie riche à dents prononcées. Cette manche, serrée au poignet par un entre-deux en rapport avec le dessin de la bande, a un grand volant, qui est biaisé vers le dessus de la manche, et qui reste ouvert jusqu'à l'endroit où il se réunit.

N° 5. *Col Pompadour*, ayant deux rangs d'application d'Angleterre pour le col, se terminant près du cou par un bouillonné dans lequel est passé un ruban. Le même bouillonné couvre l'ourlet du corps de fichu et forme le milieu. De chaque côté sont disposés des jabots genre Louis XV, se retournant sur eux-mêmes et dans lesquels se trouvent de petits nœuds coquets en même ruban que celui que l'on a passé dans les bouillonnés.

N° 6. *Manche duchesse*. — Cette manche se termine par un poignet demi-large, ayant 22 cen-

timètres de haut, auquel se coud la garniture brodée au plumets et au point d'armes avec jours d'Alençon.

N° 7. *Corsage d'enfant*. — Tout le corsage, devant et derrière, est plissé; les pis sont cousus. L'ornement du col, des manches et de la basque est en bande anglaise riche. Le bas de la manche est formé de bouillonnés séparés entre eux par des entre-deux. Le col est formé d'une bande en broderie anglaise.

N° 8. *Brassière longue*. — Le plastron de cette brassière est formé d'entre-deux anglais et entre-deux valenciennes, réunis l'un à l'autre et garnis d'une petite valenciennes à peine froncée. Les revers du corsage sont formés d'une petite bande posée sur un rang de valenciennes. Les basques sont garnies de même, ainsi que les petites manches pagodes. Une ceinture longue en nansouk est attachée de chaque côté sous les bras et vient derrière pour serrer ce petit vêtement dont le dos se fait toujours flottant.

PATRONS DU MONITEUR DE LA MODE.

Côté n° 1.

Corsage de redingote. — Berthe montante.

N° 1. Devant à deux pinces.

N° 2. Dos sans petit côté.

N° 3. Pelerine. Devant.

N° 4. Pelerine. Dos. (Les croix indiquent la couture d'épaule.)

N° 5. Manche en droit fil, montée sur un poignet de 3 centimètres.

Ce corsage se monte sur une ceinture basse. On garnit la berthe soit de plissés, soit d'effilés, soit encore de dentelles. On pose des nœuds sur tout le devant.

Fichu et col impératrice.

N° 6. Fichu.

Ce fichu est terminé devant, d'un côté par une bande à boutons B, et de l'autre par un entre-deux brodé et une garniture qui forme jabot A. Il se boutonne à l'aide d'un poignet caché sous la bande brodée.

N° 7. Col.

Ce col d'un nouveau genre se fait au plumets, les jours en Alençon, les crêtes en point de rose.

La rivière indiquée au plastron et au col se fait avec un entre-deux en valenciennes. C'est une application toute nouvelle, que nous sommes heureux de publier dès son début.

Côté n° 2.

Patron du manteau Norma, en loutre de laine double face, de la maison *Delisle*.

N° 1. Devant.

N° 2. Dos.

N° 3. Manche.

Les coutures sont indiquées par des signes qui se rapportent.

Le dos se coud au devant, à partir de la couture d'épaule, de A à B; puis dans le bas à partir de la coche C. Ces deux coutures sont marquées par des ronds.

Ensuite on ajoute le patron n° 3, qui forme la manche. On place la pointe D à l'encoche D du devant. Cette pointe se trouve retournée en dessous pour former la partie qui couvre le bras. Puis on réunit les bords marqués par des croix, jusqu'à ce que B se trouve à la coche B de la couture d'épaule, le point E dans le creux E, et ensuite on coud tout le bord droit de B à F dans l'espace du patron du dos marqué de B à F.

Faute d'espace, nous avons été obligé de supprimer 12 centimètres tout autour dans le bas. Il faudra avoir soin, en l'exécutant, d'augmenter de 12 centimètres la longueur du corps de ce manteau.

N° 4. Passe de chapeau d'Alexandrine.

N° 5. Passe de chapeau de la maison *Pié-Horain*.

N° 6. Passe de chapeau de la maison *Bühler*.

N° 7. Manche duchesse, destinée à accompagner le col et fichu *impératrice*, dessiné sur le côté n° 1. Même genre de broderie.

Ce manteau, fort joli et fort simple, peut supporter les ornements les plus variés, soit fourrure, soit velours, soit galons.

LE COUSIN D'AMÉRIQUE.

En 1844, au plus fort de la fièvre de spéculation et d'agiotage qui avait envahi Paris et la France, trois jeunes gens, trois amis, étaient réunis dans une des chambres de l'*hôtel du Commerce* à Reims. Ils se lamentaient des rigueurs de la fortune, comme on se lamente à vingt-cinq ans, entre camarades, après dîner, quand la fumée des cigares se mêle aux flammes d'un bol de punch.

— Bah ! dit Charles avec dépit, j'avais un projet de spéculation qui aurait fait honneur à Law, ou à Rothschild, mais personne n'a voulu y faire attention ! Un pauvre diable d'employé comme moi ! qu'est-ce ? moins que rien.

— Et moi, dit Georges, j'ai achevé un ouvrage qui ferait ma réputation, si je trouvais un libraire qui voudrait bien en risquer l'impression !

— Quant à moi, reprit Albert. j'ai demandé à mon patron d'augmenter mes appointements ; après cinq ans de voyages et de services assidus, c'était trop juste. Eh bien, il m'a répondu qu'il trouverait, pour six cents francs, autant de commis comme moi qu'il en voudrait. Essoufflez-vous donc à placer des laines et des vins ! Tiens, Charles, reste à ta sous-préfecture, et toi, Georges, à ton journal.

— Mes amis, s'écria Charles, quoique nous n'ayons, ni les uns ni les autres, aucun espoir de faire fortune, ne pourrions-nous pas au moins nous donner la réputation d'être riches ? — En voilà une idée ! dit Albert. Quelle folie !

— Tu trouves ? reprit Charles ; et pourquoi ? Crois-tu que, l'argent aidant, je serais fâché de devenir sous-préfet à mon tour ? Es-tu persuadé que toi-même, Albert, tu serais désolé d'acheter une maison de commission et d'avoir des voyageurs à toi ? Penses-tu que Georges, le lettré et le mélancolique, serait désespéré d'épouser, toujours grâce à des écus qui lui manquent, sa chère petite Madeleine, la jolie brune qu'on lui refuse parce qu'il n'a pas un sou ?

— Tu fais l'homme fort, interrompit Georges, un peu piqué.

— Tu es un ingrat, et voilà tout, répondit Charles. Mais, je tiens à mon idée, et, pour preuve..... attention, messieurs, nous allons tirer au sort à qui sera riche !

A cet instant, Georges baissa la tête et parut s'assoupir.

— A quoi penses-tu donc ? dit Charles.

— Ah ! moi, je suis trop fatigué pour réfléchir, répondit Georges d'un air ennuyé.

Et il s'endormit sérieusement.

— Tu ne vois donc pas, reprit Albert, que le malheureux a été quatre fois au moins, dans la journée, à la porte Cérés, pour tâcher d'apercevoir, à travers une jalousie ou les plis d'un rideau, une figure aimée ?

— C'est vrai, dit Charles, nous le réveillerons au bon moment. Mais tu vas voir que c'est lui qui gagnera : mon cher, rappelle-toi bien que *le bien nous vient en dormant !*

A ces mots les deux amis partirent d'un éclat de rire qui eût troublé les exercices religieux de Notre-Dame, cette admirable cathédrale de la cité rémoise, si les fidèles n'eussent été absents ce soir-là, attirés qu'ils étaient dans la salle Bénard par un concert de la Société philharmonique.

— Ma foi ! dit Albert, il serait curieux de voir lequel de nous trois aurait décidément le plus de vocation pour le métier d'homme riche. Tirons ! Voici mon chapeau, il n'est nullement préparé.

Et en même temps le jeune écrivain découpa trois fragments de papier, y inscrivit trois noms, et les agita dans son chapeau. Il fallut procéder à l'opération de cette tombola d'un nouveau genre, non prévue par les entrepreneurs des fêtes du Jardin d'hiver.

Charles essaya de réveiller Georges qui déjà ronflait.

— Messieurs, dit-il, le dernier nom sortant sera le numéro gagnant. Ah ! je voudrais bien être l'héritier que le sort va improviser. Car,

entre nous, et quoiqu'on ait beaucoup abusé des oncles d'Amérique, vous concevez qu'il ne peut s'agir d'autre chose. Rappelez-vous qu'au théâtre, les moyens les plus communs, les plus usés sont toujours ceux qui réussissent le mieux. — Ah! messieurs! un héritage! comme cela vous pose et vous pousse! Considération, crêdit, on a tout dès lors, on est maître, on est roi de la destinée!

Albert prit un air grave, secoua Georges par sa manche et le réveilla tout à fait. Charles tira le premier, puis le dormeur, qui l'imita machinalement et en se défilant les bras. Quand chacun eut plongé sa main tour à tour dans l'urne imperméable, on déplia les fragments de papier et, toutes vérifications faites, ce fut Georges qui l'emporta et fut appelé à jouer le rôle d'héritier et de richard.

— Ah! dit Charles, qui était en train de citer des proverbes, ces amoureux! tout leur réussit, malgré le fameux dicton : *Heureux au jeu, malheureux en amour!* Allons, il n'y a que la foi qui sauve!

Albert et Georges plaisantèrent à leur tour sur le résultat du vote arraché par la destinée aux entrailles du feutre impartial. On rit, on but encore, on fuma. Georges se laissa aller à cette gaieté qui le gagnait malgré lui; mais Charles, intrépide et poussé par une idée fixe, s'écria :

— Eh bien, je n'en aurai pas le démenti. Georges, quand nous étions enfants, je t'ai entendu parler souvent d'un cousin qui, parti pour la Guadeloupe ou la Martinique, n'en était jamais revenu. Voilà notre affaire!

Il fut interrompu par les rires des deux amis.

— Riez tant que vous voudrez! toujours est-il que nous ressuscitons ce cousin, ou plutôt nous le tuons. Tenez, Jean Dubreuil, mort à la Guadeloupe, en laissant une plantation à sucre, soixante esclaves, en un mot des biens évalués à deux millions, à son cher cousin... que le sort vient de désigner. Part à trois, bien entendu.

Les éclats de rire redoublèrent.

— Georges, dit Charles, il est convenu que tu pars dans huit jours pour Paris : c'est là seulement qu'on peut recueillir une succession. Tu ne nous oublieras pas au moins? Hélas! le bonheur dessèche si souvent les cœurs!

On rit encore et l'on se sépara. Georges, qui s'en était allé seul, pour rêver, comme tous les amoureux, ne pensa plus à cette plaisanterie. Mais Charles et Albert, en se retirant, avaient fait une station au café Courtois, et là, échauffés par un second bol de punch qu'ils avaient fait apporter en reconnaissance des deux millions, ils répandirent cette histoire avec tout le sérieux possible.

Le lendemain, c'était à qui viendrait faire ses compliments à l'héritier. Il nia tout; on ne voulut pas le croire. — Il suppose déjà, disait-on, qu'on veut lui emprunter de l'argent. Comme la richesse rend les hommes soupçonneux : — Mais les deux amis avaient affirmé la nouvelle, ils avaient précisé, donné les détails les plus circonstanciés. Georges assura de nouveau que tout cela n'était qu'une plaisanterie, ce fut en vain. On se rappela fort bien son cousin Jean Dubreuil; plusieurs personnes même l'avaient vu s'embarquer à Nantes en 1812!

Pendant toutes les visites n'étaient pas également agréables; parmi celles qui le furent encore moins que beaucoup d'autres, il faut compter celle du tailleur de Georges. Ce dernier, par une fantaisie de jeune homme et d'homme de lettres, avait commandé un redingote d'un goût tout nouveau, sans avoir, bien entendu, d'argent pour la payer. La redingote était déjà usée, et celui qui l'avait portée en de-vait encore la moitié. Georges, naturellement, était en froid avec son créancier qu'il évitait dans la rue, aux promenades, partout enfin. Eh bien, le bruit de l'héritage était parvenu aux oreilles du fournisseur et celui-ci s'était hâté d'accourir.

Voilà ce que valaient à Georges les plaisanteries de ses amis.

— Ah! c'est vous, monsieur Richard? lui dit-il avec un certain embarras et avec ce sourire presque niais des gens qui s'efforcent de paraître à leur aise. Vous venez pour ces cinquante francs?

— Monsieur s'imagine-t-il que je pense à cette bagatelle? Ah! c'est humiliant pour moi. Je venais... pour le deuil.

— Quel deuil?

— Le deuil du cousin de Monsieur, et c'est

un deuil d'héritier ! Il faudra un costume complet.

— Dans ce moment, monsieur Richard, il me serait impossible.....

— Monsieur ne pense pas, sans doute, à m'ôter sa clientèle ? Habit, gilet et pantalons noirs ; redingote vert russe pour le matin.....

— Je vous le répète, je n'ai point encore reçu.....

— Je supplie Monsieur de ne pas me parler d'argent, il viendra assez tôt.

Et le praticien, qui avait déjà tiré ses grands ciseaux, son morceau de crsie, passait sa bande de papier autour de la taille de son client.

Au fond, Georges n'était pas fâché, il avait grand besoin d'habits ; puis cet honnête fournisseur lui semblait bien plus accommodant encore que le bon M. Dimanche dont il se rappelait la scène avec Don Juan l'irrésistible. Il se laissa mesurer partout, sur toutes les faces, garda le maintien le plus digne et se donna de vrais airs d'héritier.

Après ce fut le tour du bottier, on procéda à peu près comme pour le tailleur. Après le bottier il en vint d'autres encore.

— Men cher menseur, dit un de ceux qui succédèrent au fabricant de chaussures, il faut que vous me rendiez un immense service. Achetez ma maison, vous êtes riche, très riche ; vous avez besoin d'immeubles ; cinquante mille francs ne sont rien pour vous, la moitié de votre revenu ; pour moi j'en ai un besoin urgent. Vous savez, c'est une belle propriété, dans la rue Corneille, au coin de la grande place. Je croyais que M. Trudaine, le commissionnaire en laine, me l'achèterait, il ne se décide pas, et j'ai des engagements qui pressent, il faut payer.

— Moi, dit Georges, ahuri, acheter votre maison ? quelle charge !

— Ce n'est pas une charge, c'est un placement solide ; dans deux ans, après quelques réparations, elle vaudra le double. Allons, j'ai votre parole.

Et il partit sans donner à Georges le temps de lui répondre ; il dut soin de répandre si bien le bruit de la vente que, deux heures après, Georges vit arriver M. Trudaine. Le négociant n'avait pas l'air de bonne humeur. Il entra tout effaré.

— Ah ! monsieur, c'est mal, dit-il. Vous m'avez coupé l'herbe sous le pied. Cette maison m'est indispensable pour mon commerce, je la croyais déjà à moi ; j'en offrais quarante-neuf mille francs ; c'est ma faute, je croyais que le propriétaire serait obligé d'en passer par là. Avec vous, je n'ai pas l'espoir de vous prendre par la famine. Aussi, sans préliminaire, je viens vous offrir quinze mille francs de bénéfice sur votre marché.

Georges, pour le coup, crut rêver ; il se rappela l'aventure du *Dormeur éveillé*. Quinze mille francs lui arrivaient, il ne savait comment, à lui qui avait tant de peine à en gagner deux mille à l'*Industriel de la Champagne*. Quoique peu habile en affaires, et sa première stupefaction passée, il entrevit le parti qu'il pouvait tirer de sa position. Il reprit tout son sang-froid, et la pensée de Madeleine lui revenant à l'esprit, il répondit avec un aplomb parfait et une lenteur affectée :

— Il m'est impossible, monsieur..., mais là... tout à fait impossible... de vous donner une réponse maintenant. Revenez à cinq heures, je verrai si je peux faire ce que vous me demandez.

A quatre heures et trois quarts M. Trudaine était à la porte de Georges.

— Monsieur Trudaine, lui dit celui ci, je n'aurais nulle envie de cette maison, je n'y pensais même pas, lorsque le propriétaire est venu me supplier de l'acquiescer, j'ai cédé ; la maison est à moi, elle vous convient, toute autre me conviendrait également ; j'accepte votre offre.

— Vous serez payé dans quinze jours en bon papier sur Paris, répliqua l'acquéreur, enchanté de la vue d'une telle rondueur en affaires.

En papler sur Paris ! Georges était si peu habitué à manier ce papier-là, qu'il s'imagina qu'il devait le renvoyer à Paris pour en être payé. Il s'adressa à une maison de commerce, la seule dont il sût l'adresse, parce qu'elle était chargée de lui compter une rente de cinq cents francs qui lui avait été léguée par un de ses oncles et qui formait la partie la plus nette de sa fortune. Avec quelle impatience il en attendait l'échéance !

Il écrivit donc à MM. Durand et Berteuil que, ayant quelques fonds à placer, il leur de-

mandait des conseils. Il paraît que ces mots, *quelques fonds*, ont une acception très diverse dans le commerce, suivant le nom et la position de celui qui les prononce. La nouvelle de l'héritage était parvenue jusqu'à Paris. Quelques fonds, dans la position de Georges, c'était une manière modeste d'indiquer une somme considérable. Georges le supposa du moins quand il reçut la lettre suivante :

• Monsieur,

» Nous avons reçu votre lettre du 17 courant au moment où l'on venait de conclure l'emprunt des Cortès, dans lequel notre maison a une forte part. Désirant favoriser nos amis par un placement avantageux, nous vous avons réservé dans cette affaire un intérêt de vingt mille piastres. Si cette somme vous paraissait trop considérable, vous pourriez, dès à présent, réaliser avec avantage, vu la hausse desdits fonds. Nous restons à votre disposition et attendons vos ordres. »

Suivant un *post-scriptum* de la main du chef de la maison :

« Nous avons appris avec joie l'heureux événement arrivé à un ancien correspondant et ami, nous l'en félicitons et lui réitérons nos offres de service, à cette occasion comme dans toutes les autres. »

Vingt mille piastres ! la lettre lui tomba des mains. Que serait-il devenu si, connaissant le style commercial et lisant avec plus d'attention le compte de l'achat qu'on avait fait pour lui, il eût découvert qu'il s'agissait de vingt mille piastres de rente ? le capital seul l'effrayait. Il écrivit à l'instant à son correspondant que cette somme dépassait de beaucoup celle dont il pouvait disposer.

— « Je n'ai point reçu d'argent, lui dit-il, de la Guadeloupe, comme vous le croyez probablement, et il me serait impossible de m'acquitter avec vous. »

Son correspondant lui répondit courrier par courrier :

« Nous avons vu avec regret que l'emprunt des Cortès ne vous inspire pas de confiance. »
» Suivant votre désir, nous avons opéré la vente de la moitié de vos bons ; heureusement votre ordre est arrivé après une forte hausse : elle a produit une somme de quatre-vingt mille francs à votre bénéfice. Quant au reste, nous connaissons trop bien les lenteurs de la liquidation d'une boirie si éloignée, pour croire que vous puissiez avoir reçu vos fonds ; mais votre signature vous fournira tout l'argent dont vous pouvez avoir besoin. Nous vous permettons même d'insister sur la convenance de faire en temps utile des placements pour que, lorsque vos valeurs de la Guadeloupe seront réalisées, vous ne vous trouviez pas encombré. Nous avons agi pour vos intérêts comme nous l'aurions fait pour les nôtres. Dans l'espoir que les fonds allemands mériteront plus votre confiance que ceux de la Péninsule, nous vous envoyons un projet de banque à.... Vous observerez, monsieur, qu'en souscrivant, il n'y a rien à déboursier, et que les versements se faisant à de longs termes, on pourra réaliser avant d'avoir tout payé. A tout hasard, nous vous réservons cinquante de ces actions que nous sommes bien aises de placer à des noms capables d'augmenter le crédit que nous leur croyons mériter. »

Quatre-vingt mille francs ! Georges ne pouvait comprendre ; sans doute le commis avait mis un ou deux zéros de trop. Sa position devenait difficile ; il était accablé de félicitations, on l'avait acclamé quand on l'avait vu habillé de noir de la tête aux pieds. Les journaux de la ville s'étaient crus obligés de donner une biographie du cousin Dubreuil : de l'*Industriel*, où il n'osait plus retourner, on lui demandait de nouveaux détails. Les questions pleuvaient, toutes plus saugrenues ou plus indiscrettes les unes que les autres : Comment montera-t-il sa maison ? que fera-t-il pour les établissements publics ? Des dames, bienfaisantes et charitables, parce qu'elles en avaient le moyen et le temps, et patronnasses de toutes les sociétés pour la pose et l'importance, lui écrivaient pour lui recommander les institutions placées sous leur

surveillance. On le ruinait en ports de lettres, car, au milieu de sa richesse, réelle ou supposée, il n'avait pas d'argent. Heureusement, à peine l'eut-on cru riche, que personne ne voulut

plus avoir un sou de lui, et que les marchands brigouèrent l'honneur de lui faire crédit.

A.-L. RAYGAC.

(La suite au prochain numéro)

COURRIER DE PARIS.

Une scène assez plaisante et passablement scandaleuse a eu lieu l'autre jour dans une maison de campagne située à Saint-Cloud. Voici les faits.

Monsieur et madame de V... ne sont pas précisément le modèle des époux. Monsieur passe la moitié de ses nuits à son cercle, jouant une bouillotte effrénée, et le reste de sa nuit je ne sais où, car je ne le suppose pas noctambule. Madame va plus souvent qu'à son tour à Versailles, où tient garnison un superbe régiment de lanciers... Mais, au fait, je ne sais pas pourquoi je mentionne cette circonstance plutôt qu'une autre, à propos de Versailles. Enfin, c'est écrit... et, comme les musulmans, je me résigne sans réclamer.

Il y a quinze jours, comme madame de V... était allée voir l'effet que font dans la cour d'honneur du château les statues des guerriers fameux enlevés au pont de la Concorde, son mari, qui se trouvait là, par hasard, comme elle rentrait, lui fit une scène. Madame a bon bec, elle répondit. Monsieur répliqua; elle voulut avoir le dernier mot, et le mari, ne sachant lientôt plus quoi ajouter, crac! ajouta un soufflet à ses objurgations.

Ceci n'était pas très officiellement connu dans leur monde; mais par les femmes de chambre il en avait transpiré quelque chose; car, sachez bien, madame, que par ces demoiselles, toutes plus ou moins amies les unes des autres, un certain monde sait tout ce qui se passe et ce qui ne se passe pas dans les maisons les plus murées. Mais laissons cela pour y revenir un jour, avec des révélations diverses qui stupéfieront plusieurs duchesses qu'on ne suppose pas si maigres!

Pour nous, tenons le soufflet comme donné, ou reçu, peu importe. Madame de V... remonte sur-le-champ en voiture et court chez M^r Chaix-d'Est-Ange, l'avocat de tous les grands ménages brouillés, et elle lui montre sa joue toute rouge et chaude encore de la brutalité de son mari.

— Y a-t-il matière là à séparation de corps? — demande-t-elle en pleurant d'un air.

Le célèbre avocat prie la dame de bassiner sa joue et de calmer ses esprits. Opposant le Code à l'irritation de ceux-ci, et le Codex à l'irritation de celle-là, il fait comprendre la loi à sa cliente, tout en lui faisant prendre un verre d'eau à la fleur d'oranger. La loi veut des témoins à ces sortes d'outrages pour constituer leur valeur; le tête-à-tête enlève toute portée au fait; il n'y a pas à sortir de là. Madame de V... essaie d'arguer de bien d'autres torts qu'elle reproche à celui qu'elle qualifie de sanguinaire... Mais je soupçonne vaguement que M^r Chaix savait que madame prenait ses revanches. Bref, il persuada à la dame de s'en tenir là, et, sa joue pâlée, il la reconduisit jusqu'à l'escalier.

Madame de V... se sentait toute fois trop outrée pour retourner au domicile conjugal. Sa mère partait le soir même pour Boulogne-sur-Mer, prendre les derniers bains de la saison. Elle se décida à l'accompagner. Son frère alla prévenir le mari. Quinze jours se passent.

M de V... est grand chasseur. L'autre jour, il invite à Saint-Cloud une trentaine de personnes des deux sexes pour goûter d'un superbe chevreuil abattu je ne sais où. C'était une réunion du grand monde, tout ce que la société dispersée avait permis de réunir. On s'informe de madame; il répond tout naturellement qu'elle est aux bains avec sa mère. On déplore hypocritement son absence en quatre mots, et puis on n'y pense plus. Le dîner est très animé, très gai; on fête un certain vin de Bordeaux blanc, trop peu connu, parce que le cru en produit trop peu, et qui s'appelle château Dickens, un breuvage délicieux que M. Meyerbeer a mis à la mode à Paris depuis dix ans, dans ses charmants dîners artistiques. On arrive au dessert enfin, et les convives sont les gens les plus heureux d'être au monde... lorsque tout à coup la portes'ouvre avec fracas, et entre madame de V...

Elle salue à peine, et va droit à son mari, en ce moment levé pour porter un toast à une belle Anglaise qui avait accepté les fonctions intérieures de châtelaine.

— Monsieur, — dit-elle d'une voix haute et ferme, — vous m'avez l'autre jour campé un colossal soufflet. J'avais espéré l'utiliser; mais

il paraît qu'il ne m'est bon à rien. Souffrez donc que je vous le rende...

Et v'lan ! sans laisser à son mari stupéfait le temps d'esquiver l'affaire, elle lui administra (sans dire gare) une si furieuse gifle, que bien qu'il n'y eût là que des bougies, le mari vit un nombre considérable de chandelles ! Vous jugez l'émoi de la société, et le tableau !

— Manche à manche ! — dit quelqu'un. — Les bons comptes font les bons maris ! — ajouta un autre.

— Madame ! — dit à son tour monsieur de V... — lorsqu'il y a quatre ans je demandais votre main à votre noble famille, je ne soupçonnais pas l'usage que vous en feriez !

— La loi exige des témoins pour que ces sortes de choses puissent motiver la séparation. J'espère, monsieur, que vous userez du droit écartant que je vous donne, — répondit l'épouse.

— Nous verrons cela ! En attendant, veuillez accepter une tranche d'ananas... Un siège à madame !

Mais tout l'aplomb de la victime ne put suffire à remettre les choses en l'état. Beaucoup de convives s'étaient levés de table, plusieurs s'étaient levés déjà. Madame elle-même avait disparu. Monsieur de V... garda à coucher au château son avocat, et je sais qu'avant-hier ils se promenaient ensemble au palais de justice, dans la salle des pas perdus. Que ressortira-t-il de tout cela ? un procès, dit-on, et assez scandaleux, croit-on. Attendons.

Les tables parlantes (au moyen d'un certain nombre de coups de pied correspondant à la position des lettres dans l'alphabet), sont plus que jamais la préoccupation d'une foule de personnes reconnues pour très sensées. Je pourrais citer vingt maisons, des plus sérieuses, des plus respectables, où chaque jour on accumule les expériences. On dévore les revues américaines remplies de narrations relatives aux esprits frappeurs. Les expériences les plus curieuses résultent de la combinaison fluidique d'une table et d'une personne somnambule placée dans une chambre voisine. Les questions simultanément posées ici et là, les étranges, les presque effrayantes solutions qui naissent de ce voisinage, ébranlent les incroyables ou fanatisent les croyants. Je ne veux pas prolonger ce sujet, car en parler peu est déjà trop pour ceux qui y refusent leur raison, et on quelques développements que je m'étende, je n'en dirai jamais assez pour les autres. J'ai voulu, j'ai dû mentionner ce qui se passe comme un des traits les plus vifs du moment. Car, sachez que la curiosité, comme une marée d'équinoxe, monte

et monte toujours, et il n'est pas si haut point qu'elle n'atteigne ! Toutefois je ne puis finir sans citer deux faits auxquels les plus réfractaires ne pourront s'empêcher de reconnaître au moins la plus extrême bizarrerie de coïncidence.

Une table est magnétisée chez un artiste célèbre. Au bout de cinq ou six minutes elle frémit. On fait alors la question ordinaire : — Es-tu là ?

La table frappe un coup. Il est là ! qui ? c'est ce qu'on demande.

Les questions sont posées ; elle répond :

— Fabre, — instituteur, — mort il y a deux ans, — rue..., n° 31...

— Si l'on va s'informer où tu dis, aura-t-on la confirmation de ces faits ?

— Parlez au portier ! — répond la table ; — il s'appelle Bouc.

Le lendemain matin, trois personnes y vont, un crédule, un incrédule et moi. Au n° 31 de la rue..., nous trouvons le sieur Bouc, portier, auquel nous demandons M. Fabre, instituteur, — et ledit Bouc nous répond que ledit Fabre est mort depuis deux ans, mais qu'on peut parler à sa femme !

L'autre fait est celui-ci.

C'était chez la femme d'un général très connu. Une somnambule était dans un salon, tandis qu'on interrogeait une table dans la pièce à côté. Quelqu'un eut l'idée d'envoyer à la somnambule un petit coffret de laque du Japon, pour qu'elle déclarât ce qu'il contenait. La somnambule, très lucide cependant, n'y parvenait pas. On interrogea la table. La personne qui interrogeait était un arrivant qui ne savait rien de ce qui avait précédé.

— Qu'y a-t-il dans la boîte de laque ? — demanda-t-elle sans toucher la table.

— R — I — E — N ! fit la table.

C'était vrai.

Dernier fait ; note à prendre.

Un des assistants a une créance de trois mille francs sur un personnage assez haut placé.

— Serai-je bientôt payé ? — demande-t-il.

— Ecrire ! — fait la table.

— Mais je ne veux pas écrire ! — répond l'autre. Il y aurait inconvenance. J'attendrai.

— Ecrire vite ! — refait la table.

— Mais pourquoi ?

— Renvasé !

Si d'ici à peu ce personnage était en effet renversé de la position qu'il occupe, je révélerais la partie nécessairement aujourd'hui réservée de cette étrange prescience.

Jules Lecomte.

BULLETIN DES THÉÂTRES.

L'Opéra vient de se mettre en frais d'érudition. *Atia et Mysis* est un ballet savant dans toute la force du terme. C'est du plus pur antique, du romain du meilleur temps de la république. La scène se passe sous le consulat d'un certain citoyen Messala dont le nom est resté plus célèbre à l'Opéra que dans l'histoire. N'importe. Messala est père d'une fille dont le cœur s'est laissé toucher par les grâces de son maître à danser. La chose se découvre pendant la représentation d'une *atellane* ou pantomime de société que le père Messala a eu l'idée de monter tout exprès pour faire fête au prince Tigrane, dont il compte faire l'époux de sa fille. Les regards de feu des deux amants révèlent la vérité, que confirme une magicienne du nom de Mysis, fort éprise, de son côté, du séduisant maître de danse. Cette équipée veut à la jeune fille le désagrément d'entrer au couvent des vestales, au jeune homme celui de périr sous les verges; mais peu jaloux de ce genre de mort, le condamné préfère se précipiter volontairement dans la mer, d'autant plus qu'il nage comme un triton, et qu'au moment où chacun le croit mort, on le voit reparaitre au beau milieu du temple de Vesta. Mais surpris et dénoncé derechef par cette maudite Mysis, il mourrait cette fois pour tout de bon si sa complice, jusqu'alors rebelle à l'accomplissement du vœu qu'on exige d'elle, ne se décidait *subito* à se faire vestale et à user du droit de grâce que la loi lui concède pour seuer ce danseur trop entraînant.

Tout savant qu'il est, ce ballet intéresse et amuse. Il plaît aux yeux, grâce au talent de deux danseuses, mademoiselle Priors et madame Guy-Stéphan, qui rivalisent d'élégance, de souplesse et de légèreté; à l'oreille, grâce à la musique vive, ingénieuse, entraînante, originale de M. Henri Potier, fils de l'illustre comédien et mari de la charmerie chanteuse que nous applaudissons naguère à l'Opéra-Comique.

L'Odéon, ce bon vieux Odéon, dont on a tant raillé jadis la solitude et la misère, a rouvert tout ruisselant d'or sous les auspices d'une foule immense. Le poète Méry a eu l'honneur de pendre la crémaillère: un drame en vers de sa façon, *Gusman le Brave*, a servi d'inauguration à la réouverture. Cette héroïde roule tout entière sur un trait historique dont les annales espagnoles ont consacré le souvenir: Gusman, gouverneur de la citadelle de Tarifa au nom de son maître don Sanche, est assiégré par les Meures. Son fils Pedro tombe au pouvoir de l'ennemi qui, spéculant sur la faiblesse paternelle, menace de le

mettre à mort sous les yeux mêmes de son père, si celui-ci ne capitule à l'instant même. Fidèle à son devoir, sourd à la voix du sang, Gusman jette aux barbares le poignard qu'il porte à sa ceinture et jure de s'ensevelir sous les ruines de Tarifa. Le public a fait à ce drame, digne ment interprété par Ligier et madame Mélingue, un accueil chaleureux et de bon augure pour la direction de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaéz.

Le Théâtre-Lyrique a joué une fort jolie pièce à deux personnages, intitulée: *Bonsoir, voisins*, dont la musique vive et légère est le début d'un jeune compositeur, M. Ferdinand Poise. Cette biquette roule sur le double embarras d'une voisine trop faible pour emménager son mobilier, et d'un voisin trop maladroit pour confectionner une omelette. De cette double impuissance résulte une suite de jolies scènes, terminées, bien entendu, par un mariage: l'union fait la force. Deux jeunes époux, M. Mellet et madame Mellet-Meyer, tous deux transgés de l'Opéra-Comique, jouent à ravir cette drôlerie quelque peu cousine d'*Indiana* et *Charlemagne*.

La grande nouvelle du Théâtre-Lyrique, c'est le prochain début de madame Marie Cabel, la brillante chanteuse que Lyon et Bruxelles écrasaient naguère sous leurs bravos et leurs bouquets. Celui même qui écrit ces lignes a eu le plaisir d'entendre durant plusieurs mois madame Cabel à Bruxelles; il se souvient de l'enthousiasme qu'excitaient chaque soir l'ampleur et la justesse de sa voix, l'éclat de ses vocalises, la pureté de sa méthode, en un mot la perfection de son chant, et il ne doute pas que Paris ne s'empresse d'adopter un talent dont la province n'est plus digne.

Autre nouvelle non moins grave. Bressant, ce charmant comédien dont la place était depuis si longtemps marquée au Théâtre-Français, se détermine enfin à venir l'occuper. L'empereur de Russie allait, pour le seconde fois, nous l'enlever au poids des roubles. Mais, par ordre du ministre d'État, la France a mis ses touts dans l'autre plateau de la balance, et, le patriotisme aidant, la victoire nous est restée. Bressant débitera sous peu sur la scène française: la maison de Molière en a tressailli de joie. Quant au czar, il se consolera avec mademoiselle Rachel que la Comédie-Française lui cède pour une année tout entière. Cette fétale de tragédie coûtera à Sa Majesté moscovite la bagatelle de 500,000 francs. C'est pour rien.

A. DE BRAGELONNE.

Ar. GOUBAUD, directeur-gérant.

SINGULIERS EFFETS DE LA CIGUE.

Un événement des plus singuliers a égayé, l'un de ces jours derniers, une partie des habitants de la ville d'Aube, dans le département du Yar. Un honnête cultivateur qui venait de consommer en famille un modeste repas, dont la pièce principale consistait en uno largo omelette aux herbes, éprouva uno certaino incommodité qui le détermina à se rendre dans un café pour y prendre uno consommation. A peine avait-il absorbé un petit-verre, que notre homme sent à son malaise succéder uno jovialité complète. Bientôt les discours les plus extraordinaires, des gestes excentriques manifestent l'état de son âme aux yeux des spectateurs étonnés de voir un homme, ordinairement sobre et paisible, se livrer à des extravagances qui finissent par uno danse des plus folles, exécutée avec tout le grotesque dont le personnage était capable.

Un médecin appelé aussitôt par les témoins de cette scène inattendue veut constater l'état de maladie; mais celui-ci no lui en donne pas le temps et se dirige vers sa maison en inventant les poses et les pas les plus risqués. Il passe dans cet état au milieu des rues, dont les habitants le contemplent avec des sentiments d'étonnement et de pitié. Nul doute que le pauvre homme n'ait perdu la raison.

Pendant que cet honnête père de famille se livrait ainsi on spectacle à ses compatriotes, sans avoir le sentiment de ce qu'il faisait, sa maison n'était pas dans un moindre état de surexcitation. En effet, à peine le docteur de la localité out-il pénétré, à la suite du paysan, dans son domicile, qu'un étrange spectacle s'offrit à ses regards.

La mère de famille, femme d'un âge respectable, les filles, les jeunes garçons, tous, les regards et les gestes animés, se livraient à uno danse désordonnée que n'interromp pas la venue du grave docteur, ni des nombreux témoins que les excentricités du chef de la famille avaient entraînés après lui. Vous eussiez dit les pensionnaires d'uno maison de fous laissés on liberté; ou plutôt les effets du hachisch ou de l'opium sur des cerveaux chinois.

Cette dernière supposition se serait rapprochée de la réalité. Surpris de voir cette folie épidémique et subite se révéler par les mêmes symptômes, le docteur cherche à en pénétrer la cause. Mais comment tirer quelque éclaircissement de ces têtes troublées, qui ne répondent à ses questions que par les gestes les moins respectueux et par des polkas faibuleuses?

Profitant néanmoins du moment où, accablés de lassitude à la suite de leur ronde échevelée, les acteurs paraissaient un peu plus calmes, le docteur parvient à en tirer quelque lumière. Il comprend, à travers mille réponses incohérentes, que l'omelette, base de leur dernier repas, était composée d'herbes parmi lesquelles se trouvait de la ciguë. L'examen attentif des restes de ce mets prouva que cette plante y était entrée en trop grande quantité et avait produit les effets que nous venons de décrire. Des remèdes immédiatement appliqués firent peu à peu disparaître les singuliers symptômes qui se manifestaient chez les membres de cette honnête famille, et après uno nuit de soins et de repos, ils ont repris l'entier usage de leur raison, sans éprouver d'autre mal qu'uno grande fatigue, suite des exercices violents auxquels ils s'étaient livrés.

DANGERS DE L'IVROGNERIE.

Le sieur Charles F..., savant distingué, attaché à la direction d'uno manufacture de produits chimiques située à La Briche, près Saint-Denis, s'était adonné à un défaut qui dépravaient ses belles qualités. Il faisait abus des liqueurs fortes, et souvent appesanti par l'ivresse, il passait la nuit hors de son domicile, dormant dans la campagne où parfois il était dévalisé pendant son sommeil par des voleurs dits *ou poitrier*.

L'autre jour, Charles F... s'était rendu à Paris pour affaires de commerce. Après son dîner, il fit différentes stations chez les distillateurs, et bientôt, ayant perdu le fil de ses idées, il se dirigea, sans trop savoir où il allait, vers la barrière Montparnasse. Il se coucha sur l'herbe dans les terrains vagues qui se trouvent de ce côté et ne tarda pas à s'assoupir.

S'étant réveillé avec uno soif ardente, il s'imagina qu'il avait acheté du kirsch, et, parmi les différents flacons dont il était toujours pourvu, il en prit un qui lui sembla contenir cette liqueur. Il le vida d'uno seul trait dans son gosier. Or, ce flacon renfermait de l'acide sulfurique qui ne tarda pas à lui tordre les entrailles.

Les cris qu'il jeta furent entendus d'uno ronde de sûreté. On le transporta dans uno maison voisine où des secours lui furent donnés. Malgré ses souffrances, il reprit assez de sang-froid pour raconter de quelle manière les choses s'étaient passées, et il expira en maudissant la funeste passion dont sa mort lui semblait uno juste châtement.

RELIQUES HISTORIQUES.

A uno vente d'objets d'art, de bronzes, d'antiquités, etc., qui vient d'avoir lieu à Londres, on a remarqué plusieurs lots curieux : cheveux et barbe du roi Charles 1^{er}, coupés par sir Henry Alford, dont uno note jointe dit que les cheveux étaient épais derrière la tête et paraissaient presque noirs; y partie nettoyée depuis, est d'uno belle couleur brune sombre, la couleur de la barbe est d'un brun plus rouge : lot adjugé 5 l. st. Le cachet d'argent du shah Aloum, empereur d'Hindostan, avec cette inscription : « *Au vaillant guerrier et fidèle conseiller de l'Etat, le colonel Patrick Duff,* » daté Hegira, 1201 (1786) : vendu 10 l. st. Une attaque d'artillerie, dessin de Bonaparte écuyer, 7 l. st., etc.

ERRATUM.

On lisait dans un journal du midi de la France, sous ce titre, en grosses capitales : *Variété*. — De l'influence de la littérature sur les mœurs. L'article ne paraissait pas suffisamment justifier ce titre. Le lendemain, un *erratum* du journal apprit, en effet, qu'il fallait lire *meurs* et non *mœurs*.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, etc.
32 colonnes de texte et à gravures sur acier, publiées en couleur ;
de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Four Paris et la France :

Six mois. 14 fr. | Une année. 25 fr.

Four l'Étranger (service direct par la poste).

Six mois. 18 fr. | Une année. 35 fr.

Four l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

For LONDON, free of expense, the post delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.
D^r with English translation. 20 d^r

Yearly. 35 shillings.
D^r with English translation. 38 d^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places in Ireland and Scotland, application may be made to M. GEORGE KENT'S office, 16, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 FRANCS 50 c. must be paid for 6 months' free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Four tout le Zollverein allemand

service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande).

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Four toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GOUBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; —
M. DAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soleries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAZ, négociant, rue Botanique, 33, laubourg de Schaerbeck.
A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, Libraire.
A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et TWITMEYER.
A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
A VIENNE (Autriche), M. CH. GÉROLD et fils.
A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les biblièques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELTZARD et comp., libraires de la cour impériale.
A TUNIS, pour les États sardes, au bureau de postes.
A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
A GENEVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MONÉ, libraire à Porto.
A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
A NAPLES, M. Benoît Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiajo, 60.
A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

Paris — Imprimerie de I. MARTINET 2, rue Vignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

3^e LIVRAISON
du 3^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

2^e Numéro d'Octobre 1853. — Gravure N^o 376.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

LES RELIQUES D'UN PEUPLE INCONNU.

Le *Herald* de Placerville parle d'une découverte archéologique fort intéressante, et qui prouve que le milieu du nouveau continent a été couvert autrefois d'une population civilisée aussi nombreuse que celle de l'Yucatan et du Mexique. Cette découverte a été faite par cinq aventuriers qui essayaient de trouver une route plus courte que celle qu'on suit ordinairement pour traverser le grand désert d'Amérique.

« Ces aventuriers, dit le *Herald*, aperçurent dans la plaine, du côté de l'ouest, un objet qui avait tellement l'apparence d'un ouvrage d'art, par la régularité de sa forme et sa position isolée, qu'ils se décidèrent à aller le visiter. Après avoir traversé un espace d'environ 5 milles dans cette plaine aride et sablonneuse, ils atteignirent la base d'un des objets les plus étonnants que l'esprit puisse concevoir, vu la solitude où il se trouve. Cet objet est une immense pyramide de pierre, se composant d'assises de dix-huit pouces à trois pieds d'épaisseur, et de cinq à huit pieds de longueur. La partie supérieure de cette pyramide forme un plateau de plus de cinquante pieds carrés, mais il est évident qu'elle était complète, et que quelque grande convulsion de la nature en a renversé le sommet, car il y a maintenant près de la base, sur l'un de ses côtés, une énorme masse de débris presque entièrement couverts de sable.

» Cette pyramide diffère, sous certains rapports, des pyramides égyptiennes; elle est plus rapide et plus svelte, et au lieu d'être fermée, comme ces dernières, d'assises qui font retraite à mesure qu'elles s'élèvent, celle-ci était sans doute un travail plus fini; le côté extérieur des pierres était évidemment taillé selon un angle qui donnait à cette construction, lorsqu'elle était neuve et entière, une surface unie et régulière depuis le sommet jusqu'à la base.

» A partir de la couche de sable qui environne maintenant cette pyramide, on y compte cinquante deux assises distinctes, qui ont, terme moyen, deux pieds d'épaisseur, ce qui donne maintenant à l'édifice entier cent quatre pieds de hauteur, de sorte qu'avant le renversement de la partie supérieure, à en juger par l'angle que forment les côtés, il devait avoir au moins vingt-cinq pieds de hauteur de plus. Dans l'état des choses, il serait difficile, sans faire un grand travail, de découvrir de combien l'édifice s'enfonçait au-dessous de la surface du sable. »

CE QU'IL FAUT DE COTON POUR ALLER AUX ASTRES.

Un habitant d'Amiens était allé visiter il y a deux jours une filature de lin, à Saleux; quand il fut dans l'atelier du pliage, il demanda quelle était la longueur d'un paquet pesant 25 kilogrammes et portant le n° 22. Sur la réponse qui lui fut faite, que ce paquet contenait 330,000 mètres, il calcula de mémoire que 3,010 kilog. feraient le tour de la terre, qui est de 40,000 kilomètres. Rentré chez lui, dit le *Mémorial d'Amiens*, nous firent concitoyen s'amusa à faire de nouveaux calculs, qui lui firent obtenir les résultats suivants: 27,270 kilog du même fil n° 22 iraient à la lune qui est à 310,000 kilo-

mètres de nous. Il en faudrait pour aller au soleil, qui est éloigné de la terre de 140,000,000 de kilomètres, 40,605,000 kilogr., et pour aller à l'une des étoiles de première grandeur, qui est 200,000 fois plus loin que le soleil, 2 billions 121 milliards de kilogrammes.

Les vaisseaux qui vont chercher le lin en Russie, n'en rapportent que 200,000 kilogrammes en moyenne, il en faudrait donc 2,650,800 pour transporter la matière première nécessaire pour faire un pareil fil, qui, s'il était converti en toile, permettrait d'en donner 12,726 mètres à chacun des habitants de la terre, qu'en estime à un milliard.

Les 4,200 broches qui existent dans la fabrique dont il a été question plus haut devraient, pour confectionner un fil allant aux étoiles, travailler sans relâche pendant 3,030,000 ans. Si en voulait le faire aller aux nébuleuses qu'Herschel a découvertes dans les profondeurs de la voie lactée, à l'aide de son puissant télescope, toutes les fabriques du monde, en réunissant leurs produits, n'y parviendraient pas en cent années.

LES FRUITS DU LINGOT D'OR.

M. et madame Yvonné, qui ont gagné le fameux lingot d'or mis en loterie il y a deux ans, après avoir doté leurs enfants, ont élevé une église à leurs frais dans la commune de Bouzy (Marne), lieu de leur naissance et de leur résidence. Un acte du 20 septembre, passé devant M^e Louis Lucas, notaire à Reims, assure à la commune la possession de cette église, presque terminée, et l'emplacement sur lequel elle est construite. Les époux Yvonné prennent à leur charge tous les travaux effectués jusqu'à ce jour, pour lesquels ils n'auront pas dépensé moins de 40,000 fr.

Cette donation est faite à la charge par la commune de poursuivre sans relâche la construction de l'édifice d'après le plan en cours d'exécution, et de le consacrer, dans le plus bref délai, aux exercices du culte catholique. La commune devra pourvoir à l'achèvement complet, soit avec ses ressources ou celles de ses habitants, soit par des cotisations volontaires.

LE MORT VIVANT.

On lit dans le *Nouveliste vaudois* du 4^{er} octobre: « Dans la nuit de lundi passé, un vel avec effraction a été commis dans la maison de M. Zeller, au Balgrist. Une partie de la soie volée était déjà portée hors de la maison. Mais il se fit du bruit, des habitants de la maison accoururent, et ayant arrêté le voleur, ils lui donnèrent tant de coups, qu'il resta comme mort sur la place. Les acteurs de cette scène, effrayés de ce résultat involontaire, firent chercher un médecin, qui déclara qu'il n'y avait plus rien à faire. Le cadavre fut porté dans une grange, mais le lendemain matin, à l'arrivée de la police, le mort avait pris la fuite. La veille on lui avait pris son acte d'origine, qu'il portait sur lui, de sorte que l'on espère le rattraper bientôt. Il est du canton de Berne. »

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Cet hiver les formes de confections à la mode seront les pelisses et les manteaux, et comme vêtement élégant le mantelet écharpe en velours uni

ou brodé, garni de hautes dentelles, continue à être en faveur. Pour que ce mantelet soit gracieux, il faut qu'il tombe très bas sur les épaules, afin de laisser voir le devant de la robe et la guimpe garnie de dentelle ou richement brodée au plumetis qui l'accompagne.

Comme ornement pour ces confections ce sont les galons, la passementerie point de Venise, la guipure posée à plat et les applications de velours frappé; ce dernier genre d'ornement fait fureur. Pour les confections riches on fait de magnifiques broderies d'un fini merveilleux.

La maison *Gagein*, la seule qui ait obtenu une médaille à l'exposition universelle de Londres, a dans ce moment une fort belle collection de confections pour l'ouverture de la saison.

Nous allons décrire celles qui nous ont paru les plus remarquables.

Le manteau *Marie-Henriette*. Ce vêtement, assez long et à manches, est en velours. Il marque légèrement la taille sans la dessiner complètement; il est garni d'une petite pèlerine terminée par une haute guipure. Au pied de cette guipure est posé un ornement composé d'une guipure haute de 3 centimètres, formant ruche à deux têtes. Au milieu de la ruche se trouve une rangée de petits boutons en passementerie *grappée*. Cette ruche se retrouve tout autour du manteau et au bas des manches.

Le *Montfort*, manteau assez long et à manches, orné d'une pèlerine plus petite que celle du manteau *Marie-Henriette*. Cette pèlerine est garnie d'un ornement formé d'un entre-deux en guipure, bordé de chaque côté par une petite guipure très étroite. Cet ornement est disposé de manière à former autour de la pèlerine de larges festons ronds. A chaque creux des dents, l'ornement, au lieu de retourner pour faire le feston suivant, se continue horizontalement jusqu'au bord du cou. Pour faire la dent suivante, on passe au-dessus du dernier feston un nouvel entre-deux et l'on continue tout autour de la pèlerine. Ce manteau très simple est d'une grande distinction.

Le manteau *Guise*, qui tient à la fois du talma et du burnous arabe, est très original. Il est coupé sans couture devant ni derrière. Les deux seules coutures se trouvent sur les épaules;

devant il est fendu jusqu'à la ceinture et on le passe par la tête. Cette fente est fermée par des boutons de soie ; un revers en velours entourant le cou vient former châle sur la poitrine. Ce vêtement, coupé en biais, est très long et très large, de sorte qu'il ondulo et drapo naturellement. Ce pardessus un peu excentrique et qui sort tout à fait des genres connus, ne peut convenir qu'à une femme svelte, élancée et très élégante.

Le *Bussi*, qu'on pourrait appeler un talma perfectionné, en ce que les pinces des épaules, qu'il était si difficile de bien réussir et qui étaient souvent de la grâce au buste de la femme, ces pinces, disons-nous, sont remplacées par une pièce qui fait le tour des épaules et descend en pointe sur le devant ; elle est dissimulée sous les ornements.

Le *Bussi*, qui se fait plutôt en drap qu'en velours, se garnit d'un large ruban moiré avec rayures transversales en velours alternés, c'est-à-dire une largeur de moiré de 3 centimètres et une largeur de velours de 3 centimètres, et ainsi de suite.

Nous avons aussi remarqué des pelisses garnies de trois volants de dentelle ; chaque volant est séparé par un rang d'applications de velours découpé.

Une autre en satin noir, avec pièces d'épaule en velours entourées d'une belle guipure. Le bas et le devant de la pelisse sont garnis d'une bande de velours.

Madame *Laurence* fera beaucoup de corsages *Odette*, c'est-à-dire à basques non rapportées. Les plis de la jupe de ces robes sont montés sur une pièce plate dissimulée sous la basque. Ce genre de robe habille parfaitement, parce que les plis, ne partant pas de la ceinture, ne font pas relever les basques, défaut assez général et qui retire de l'élégance à la taille.

Pour les femmes très minces, madame *Laurence* fait des robes à corsages froncés avec basques rapportées, parce que, dans ce cas, le corsage *Odette* étant plat, ne les avantage pas assez. Les manches sont toujours très variées, mais il n'y a encore aucune nouveauté radicale. Pour toilette négligée on fait des manches droites, justes au poignet, avec manchettes unies, relevées à la mousquetaire. Comme ornement, c'est toujours le velours employé de mille façons et les rubans et les dentelles.

Nous ne pouvons encore rien dire des robes de bal, dont on ne s'occupe guère que dans un mois.

Avec les robes *Odette* de madame *Laurence*, il faut un corset allant dans la perfection. Aussi préfère-t-on les corsets *impératrice* de ma-

dame *Hippolyte*, qui par une heureuse combinaison sait faire des corsets qui, tout en allant merveilleusement bien, ne gênent en aucune façon ni la grâce ni la santé. Aussi madame *Hippolyte* est-elle la corsetière de l'impératrice.

Les chapeaux de mesdemoiselles *Buhler* ont la passe fermée, cassée sur les côtés, afin de dégager les joues. Les dessous sont toujours très garnis de blondes, de rubans et de fleurs. Quelques uns ont dessous la passe un bandeau de velours large de 2 centimètres, qui forme ferronnière sur le front. Ce bandeau sort d'un côté sous une fleur, et vient s'arrêter de l'autre par un nœud en bouclettes de rubans.

Mesdemoiselles *Buhler* emploieront cet hiver beaucoup de plumes comme ornement de chapeaux ; plumes au bord, et plumes en touffes.

Nous allons essayer de décrire quelques uns de leurs chapeaux qui nous ont paru très élégants.

Une capote composée d'une passe à jour formée de losanges en velours épinglé blanc, garnies de chaque côté d'une petite blonde. Les bandes formant ces losanges sont larges de 2 centimètres ; le fond est composé d'une étoile en blonde blanche ; de chaque côté sont des marabouts mouchetés ; dessous, des chrysanthèmes, des petits rubans de velours épinglé brun et de la blonde.

Une capote composée de rubans blancs n° 4 moirés avec filets satinés, s'alternant avec des volants de blonde, a pour ornement, à la naissance de la passe et au milieu, un nœud en ruban pareil, dont les coques et les bouts retombent de chaque côté. Le dessous a de la blonde, des roses et une ferronnière en velours.

Une capote dont la passe est formée de deux bouillonnés de satin ; le foud et le bavot sont en satin entièrement recouvert de volants en dentelle noire. Au pied de chaque volant est placé un petit ruban en velours épinglé, bordé de chaque côté par un petit velours noir. Dessous, des pensées et de la blonde.

Enfin, une autre capote en satin bleu, traversé par des plissés en velours oreille d'ours larges de 5 centimètres. Ces plissés, disposés à la vieille, sont arrêtés de chaque côté ; un même plissé règne sur le bavot, et l'ornement se compose d'un nœud en velours et satin. Dessous, fleurs de pommier et blonde.

Citons encore de ravissantes capotes de jeunes filles, entièrement composées de volants en blonde blanche, alternés par de petits plissés de rubans.

Madame *Camille Duchateau* vient de créer une nouvelle coiffure, qui aura, nous en sommes

persuadés, beaucoup de succès cet hiver. C'est la coiffure *Indienne*, composée de grands *fuchsia* à étamines et à calices d'or, avec feuillage de crêpe. Cette coiffure forme une demi-guirlande, qui se pose derrière la tête au-dessus du nœud de cheveux, qui se fait très bas. Elle vient s'arrêter sur les bandeaux, et forme derrière la tête comme un demi-voile en fleurs, qui retombe gracieusement. Les fleurs tombantes, comme les jasmins de la Louisiane, les velubilis, les *fuchsias*, etc., conviennent merveilleusement pour ce genre de coiffure. Lorsque l'on emploie d'autres fleurs, comme roses, grenades, bleuets, coquelicots, etc., on fait partir de la guirlande des branches traînantes qui retombent sur le cou.

Madame *Duchateau* forme un autre genre de coiffure, qu'elle appelle *Napolitaine*. Cette coiffure se compose de deux grappes de fleurs qui viennent se passer de chaque côté sur le bandeau; elles ne sont reliées par aucun cordon de fleurs ou de feuillage. Cette disposition est très nouvelle. Nous en avons vu en raisin de Corinthe, avec feuillage en crêpe à nervures d'or; les vrilles aussi en or. On emploiera beaucoup l'or cet hiver, et les nouveaux *fuchsias* à calices et étamines d'or, que nous venons de citer, ont un grand succès. Madame *Duchateau* les reproduit en rouge, en blanc et en rose.

La coiffure *Indienne* est d'un aspect dont la description ne saurait donner une juste idée,

quand elle est employée habilement sur des cheveux relevés à l'impératrice, traversés par un bandeau de velours brodé d'or.

Nous avons remarqué une tendance générale à accompagner les coiffures de longues tresses par derrière : tresses en rubans, en velours, ou en fleurs.

Ainsi nous avons vu une coiffure composée de boules de neige roses, dégagant complètement le devant de la tête, garnissant les côtés derrière les oreilles et laissant retomber quatre ou cinq tresses en arrière, dont une, très flexible, avait jusqu'à 60 centimètres.

Lemonnier, cet habile artiste, a véritablement élevé la bijouterie en cheveux à la hauteur d'un art. On mélange avec bonheur les pierreries de toutes couleurs avec les cheveux de diverses nuances. Ainsi, à un collier formé de petites tulipes panachées en cheveux noirs et blonds, il ajoute de petites feuilles en semence d'émeraude.

Nous avons admiré un bracelet composé d'une tresse de cheveux blonds, dans lequel s'entremêlent de petits filets de turquoises, qui suivent toutes les sinuosités de la tresse. Le fermoir est en turquoises en forme de médaillon, sur lequel est déposé un chiffre en cheveux surmonté d'une couronne ducale.

Le régénérateur *Gellé*, dont la réputation est européenne, est très utile dans ces premiers froids pour l'entretien et la conservation de la chevelure.

Un confrère, dont nous avons eu, d'ailleurs, mainte occasion d'apprécier et d'éprouver la courtoisie, vient de lancer à la quatrième page des journaux une réclame où, sans nous nommer, mais sous le voile d'une allusion diaphane, il nous fait l'honneur de proclamer le *Moniteur de la Mode* le premier de tous les journaux spéciaux.... au point de vue des couturières. Quant à lui-même, il se déclare modestement l'unique journal de modes à l'usage des femmes du monde. Peut-être serions-nous disposés à nous contenter de la place que notre confrère veut bien nous attribuer, s'il ne prenait soin d'établir dans une autre réclame que les journaux de couturières publient bien plus de toilettes vulgaires, communes et de mauvais goût, que de toilettes vraiment élégantes. Nous ne chacherons pas audit confrère que ce correctif nous semble de nature à diminuer un peu ces

sentiments de gratitude que son apparente galanterie nous avait d'abord inspirés. Neus ajouterons que la ligne de démarcation qu'il prétend tracer entre les journaux de modes faits pour les couturières et les journaux de modes faits pour les femmes du monde nous paraît peut être moins assez paradoxale. En effet, nous ne sachions pas que les femmes du monde soient dans l'usage de faire leurs robes elles-mêmes : elles s'en rapportent d'habitude au talent et à l'expérience de personnes plus versées qu'elles dans le métier de tailler et de coudre. C'est précisément en vue de ces personnes, intermédiaires nécessaires entre la mode et leurs clientes, que nous nous honorons de travailler, bien convaincus que le journal le plus utile et le plus cher aux femmes du monde est celui qui fournit aux couturières qui les habillent les vrais et les meilleurs éléments de leur art.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 376.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau en tulle blonde et velours épinglé de la maison *Pil-Horain*; tout le *bâti* de ce chapeau est en tulle blonde sur une carcasse de laiton; le bord est un *roulé* en biais de velours épinglé.

Le bord de la passe est composé de blonde ruchée montée sur le fond transparent; le ruché est étroit et forme la pointe, dans le haut sur la passe, et s'élargit du bas.

Deux *apprêts* en velours épinglé composent, l'un le bandeau de calotte, l'autre le complément de la passe. Ces deux *apprêts* forment la *fançon* en sens inverse, c'est-à-dire ayant la partie pointue en avant sur le dessus de la tête; celui de la passe surtout avance à 2 centimètres près du bord extérieur, puis il s'échancre du bas sur les joues pour faire place aux ruches de blonde qui grandissent dans ce creux.

Entre les deux *apprêts* il y a un intervalle de 2 centimètres où l'on retrouve le fond de tulle et deux blondes froncées.

La calotte, arrondie et renversée sous l'*apprêt* du bandeau, est en tulle et recouverte de sept ou huit rangs de blonde retombant l'un sur l'autre, et dont le dernier dépasse d'un centimètre le rouleau qui forme et maintient le bas du chapeau à la nuque; il n'y a pas de bavolet.

Deux touffes de coques en ruban de velours épinglé n° 5 et quelques bouts flottants garnissent chaque côté du chapeau.

Le dessous est en blonde, nœuds de rubans et cordon; de petites roses variées de couleur sous le haut; brides en 22.

Robe en moire antique.

Pardessus duchesse de Brabant, grande nouveauté de la maison *Gagelin*.

Ce vêtement en velours est garni de guipures et de boutons de soie; il forme un corsage ajusté avec berthe et manches à entournures; la jupe, très plate devant, acquiert de l'ampleur derrière par des plis crevés assez creux.

Pour obtenir cette coupe, il faut que la jupe et le devant du corsage soient d'un seul morceau; le dos du corsage est ajusté comme à une robe, et l'ampleur du derrière de la jupe s'obtient par les plis doubles qui se prennent sous la couture du dos, à partir du petit côté seulement.

Une berthe, en velours partant de l'encolure, couvre les épaules et le dos, comme une petite pèlerine emboutant bien le haut du buste; les manches pagodes sont coupées un peu en sifflet, mais sans être fendues d'aucun côté et sans

plis à la saignée; le tour de la berthe, les devants et le tour de la jupe sont garnis par deux guipures à dents, hautes chacune de 5 centimètres et coupées *piéd à piéd*, froncées et retenues de dent en dent, de manière à former des tuyaux; un rang de petits boutons de soie, posés très près l'un de l'autre, cache la couture des deux guipures; le même ornement garnit le bas de la manche et remonte en formant la porte jusqu'au coude.

Une haute guipure composée de longues feuilles, dont chacune forme une dent aiguë, est légèrement soutenue tout au bas et de la berthe et de la jupe du pardessus.

TOILETTE DE CHEZ SOI ET DE VILLE. — Coiffure Diane à doubles bandeaux, celui du front relevé en arrière, le second roulé en sens inverse, entourant une natte posée en diadème que l'on voit saillir sur le front.

Robe en taffetas ornée de guipure en passementerie marron et blanche aux glands en effilés blancs.

Corsage montant, plat, agrafé devant.

Ce corsage est taillé de manière à descendre sur les hanches, plus bas que la taille naturelle; il est busqué en pointe devant; derrière il forme une basquine ayant trois gros plis crevés sous le bas du dos; cette basquine s'arrête carrément et plate devant, sur la hanche.

Le petit côté est coupé carré sous le bras, de manière à avancer de 8 centimètres et à descendre droit au niveau du bord de la basquine.

Ce petit côté forme relief sur le corsage et simule le devant d'une petite veste collante.

Les bords de la pointe du devant se terminent par une passementerie marron avec un petit agrément en soie blanche simulant une dentelle; dix rangs de la même passementerie sont posées en V renversé.

Sur le devant, huit glands retombent sur le milieu.

Les bords de la veste et de la basquine sont garnis de la même passementerie; un effilé de 3 centimètres garnit le bas de la basquine.

Manches plates du haut, ayant un bouffant retenu entre deux passementeries et terminées en pagode bordée d'une passementerie et d'un effilé.

Col en batiste, à la *chevalière*, ouvert devant et retenu par deux petites chaînes d'or reliées par des boutons d'or passant dans les boutonnières du col (modèle tout nouveau).

Manches de dessous en batiste bouillonnée aux parements, comme le col.

TOILETTE DE JEUNE FILLE. — Coiffure à bandeaux plats avec longs tire-bouchons retombant devant; une natte plate couronne le dessus de la tête; les cheveux de derrière sont roulés bas.

Guimpe en mousseline brodée, garnie de quatre rangs de dentelle dans le haut, formant volant; le bas est plat et brodé en colonnes.

Manches de dessous en mousseline garnie de dentelles.

Veste en taffetas, montant derrière, ouvert

devant, ajustée à la taille et formant basquin plate.

Le bord de cette veste est entouré d'un petit agrément en passementerie noire; un rang de petits boutons de soie noire suit les bords de chaque côté; le bas de la veste est agrafé par de petits brandebourgs en cordonnnet noir; trois petits galons de soie noire contournent les bords de la veste.

Manches courtes fendues devant avec trois brandebourgs les rattachant, et deux galons suivant aussi les bords.

La jupe en taffetas, montée sur une ceinture, est garnie de six rangées de galons de soie très étroits.

LE COUSIN D'AMÉRIQUE.

(Suite et fin.)

C'est pour tous ces motifs que Georges, excité d'ailleurs par Charles et Albert, se décida à partir pour Paris. A eux trois ils complétaient la somme nécessaire pour prendre une place de coupé Georges serra la main de ses amis, leur promit que l'opulence ne le changerait jamais, et s'enferma dans le compartiment aristocratique de la diligence qui l'emporta vers Paris.

Pendant la nuit il ne fit que rêver millions, billets, actions et obligations. Et au milieu de ces sacs d'écus se vidant tout à coup, de ces rouleaux d'où s'échappaient les louis en ruisseaux étincelants, à travers ces bank-notes et ces papiers frémissants, il entrevoyait une douce et charmante figure de jeune fille qui lui souriait.

Georges, à peine descendu de voiture, courut chez son banquier, qui le reçut en héritier.

— Je regrette, lui dit M. Berteuil, que vous soyez défilé des espagnols, car ils ont encore haussé; n'importe, il vous en reste.

— Seriez-vous assez bon pour me dire précisément ce que représenteront pour moi tous ces fonds que vous avez bien voulu m'acheter?

— Le calcul est facile: 40,000 piastres de rente à 70, la piastre à 5 fr. 35 c.; la somme déjà payée est de...; si vous vendez aujourd'hui, c'est 210 à 220,000 francs que vous gagnez.

Georges ouvrait les deux oreilles.

— Vous dites, monsieur, 200... 210 à 220,000 francs... Et vous êtes bien sûr?

— Autant qu'on peut l'être, à quelques centaines de francs près.

Georges ne voulut pas cependant avoir l'air trop novice.

— C'est fort bien, dit-il. Vous m'aviez aussi parlé d'une banque?

— Oui. L'établissement de cette banque a rencontré des difficultés, mais l'affaire n'en est pas moins bonne; on est à la veille de tout terminer; les promesses d'actions sont fort en hausse.

— Pourrait on vendre aussi ces promesses?

— Vous en avez cinquante: à 450 florins de bénéfice, c'est 60,000 francs à peu près.

— Quoique je n'aie rien payé?

— Sans doute...

— C'est singulier; mais, puisque vous le dites... j'aimerais à faire de tout cela un placement solide. Auriez-vous la bonté de m'en indiquer un?

— Et nos cinq pour cent, monsieur, nos cinq pour cent! je ne connais rien de plus solide... Je comprends que tous ces petits détails vous fatignent, vous aurez bientôt de si grands intérêts à traiter.

Georges venait d'éprouver comme un éblouissement.

— En mettant, reprit-il enfin, tout ce que j'ai ici dans le cinq pour cent, j'aurais une rente de... ?

— Le calcul est bien simple : 300,000 ou à peu près, la rente à 80, c'est 48,000 ; il faut mettre 20,000 pour avoir une somme ronde.

— Ah ! 20,000 francs de rente ! Et ces 20,000 francs, quand pourrai-je les avoir ?

— Mais dès demain, si vous voulez bien confier cette opération à ma maison.

— Sans doute ; quelle autre pourrait m'inspirer plus de confiance ?

Le banquier s'inclina.

Cependant Georges, au milieu de tous ces trésors, éprouvait un embarras singulier. Son voyage payé, il ne lui restait pas dix francs dans sa poche. Il n'osait demander la plus petite somme à M. Berteuil ; et, telle était pour lui la force de l'habitude qu'il ne croyait encore posséder bien légitimement que la rente modeste dont l'échéance n'était pas encore arrivée.

Enfin il se risqua.

— Pourrais-je, dit-il en rougissant beaucoup, sans indiscrétion, vous prier de me remettre dès à présent quelque argent dont j'ai besoin en arrivant dans une ville comme Paris ?

— Comment ! mon cher monsieur, mais toute ma caisse est à votre disposition. Que voulez-vous ? Trois, quatre, dix mille francs ?

— Mon Dieu ! mille francs me suffiront.

— Les voulez-vous en or, en billets ?

Et le banquier sonna.

— Joseph, faites venir le caissier.

Georges se leva pour partir.

— Puis-je vous prier, dit Berteuil, en le reconduisant, de vouloir bien conserver à ma maison votre bienveillance ?

— Certainement, monsieur, et vous la méritez bien, répondit Georges avec un aplomb que la certitude de posséder vingt mille livres de rente commençait à lui donner.

— J'ai encore une grâce à vous demander. Vous ne connaissez pas Paris, vous y avez peut-être fort peu de relations ; acceptez aujourd'hui notre dîner de famille, ma femme sera enchantée de faire votre connaissance.

— Avec le plus grand plaisir.

— Nous dînons à six heures ; si vous n'avez

pas d'engagement pour ce soir, nous avons quelques amis, vous resterez.

Georges, c'est probable, eut, dans sa vie, peu de moments dont il dût se souvenir avec plus de plaisir que celui de sa sortie de chez M. Berteuil. Il commençait à croire à la réalité de sa fortune : il avait mille francs en poche, ce qui ne lui était jamais arrivé. Ces cinquante napoléons en or lui communiquaient un entrain extraordinaire. Pour dire la vérité, il en avait grandement besoin, car le possesseur de vingt mille francs de rente avait, en arrivant à Paris, laissé sa malle à la diligence, ayant à peine de quoi payer un logement. Il courut la retirer ; il se fit conduire en cabriolet dans le premier hôtel qu'on lui indiqua ; il s'installa dans un joli appartement, et tira de sa malle l'habit de deuil de son cousin.

Il arriva avec une telle ponctualité chez M. Berteuil, que celui-ci n'avait pas eu le temps de finir de raconter à sa femme l'histoire de Georges. Elle en avait assez compris, toutefois, pour que le jeune héritier fût reçu comme l'ami de la maison. Tout le monde lui faisait bonne mine, et, parfaitement accueilli, il devint le lion de la soirée. Il y avait là des femmes charmantes, des jeunes filles *bonnes à marier* ; il eut à répondre à mille sourires engageants ; il eut à passer sous le feu de mille regards brûlants de sympathie ; il entendit même ces mots qu'on se disait à l'oreille : *Maintien modeste, grande habileté, affaires superbes !* Aussi, quand M. Berteuil pria Georges de regarder sa maison comme la sienne, Georges le lui promit très volontiers. Cependant il ne put guère profiter de cette invitation.

Madame Durand, la femme de l'associé de Berteuil, voulut aussi avoir Georges à dîner. Présenté et invité partout, conduit au spectacle, en soirées, Georges n'avait plus, quoique devenu riche, rien à dépenser : il avait la table, les voitures d'autrui à sa disposition ; le soir, en rentrant, il trouvait des lettres commençant ainsi :

« Monsieur,

» Nous avons l'honneur de vous prévenir
» que vous avez été compris dans la répartition
» de notre fonds social pour....., etc. »

Et la vente de ces actions, mines, chemins de fer, usines, etc., opérée après versement, par des courtiers adroits de la maison Berteuil et Durand, grossissait encore le capital et le revenu de Georges.

Un matin, celui-ci dormait encore. Il fut réveillé par M. Berteuil lui-même qui entra, sans se faire annoncer, dans sa chambre à coucher.

— Mon cher, voici deux cents actions de la compagnie le *Rathania* pour l'exploitation des mines de cuivre de ce nom en Algérie ; en voici deux cents autres de la compagnie du *Mançanarez* pour la canalisation de ce cours d'eau, les travaux d'irrigation et la construction de ponts d'un nouveau système. Les versements seront faits ce matin, si vous voulez. Le *Rathania* et le *Mançanarez* feront à la Bourse d'aujourd'hui 120 à 140 fr. de primo.

Georges bâilla et se frotta les yeux.

— C'est convenu, cher ami, je m'en rapporte à vous. Versez !

Berteuil se leva et prit son chapeau. Avant sa sortie, Georges s'était endormi du sommeil du fichtre. L'opération lui rapporta quarantehuit mille quatre cents francs.

Cependant Charles et Albert avaient appris avec consternation le succès de leur histoire, et ils n'osaient plus la démentir ; ils avaient été atterrés en apprenant que le départ de Georges pour Paris avait été attribué par tout le monde à des difficultés de liquidation. Ils craignirent d'avoir été trop loin et frémissaient en pensant que Georges pouvait avoir fini par se persuader lui-même au sujet de ce qui, d'abord, n'avait été qu'un jeu concerté entre les trois amis. Aussi commencèrent-ils à respirer, lorsqu'un beau matin ils reçurent une lettre de Georges leur annonçant son très prochain retour.

Trois jours après, ils entrèrent dans une charmante maison de la rue Cérés. Un domestique, en vraie livrée, les annonça.

— Qu'ils entrent ! cria Georges qui ne recevait pas tout le monde.

A l'aspect de la splendeur du lieu, des meubles, des tentures, ils ouvrirent de grands yeux où l'on pouvait lire la consternation.

— On a bien de la peine à pénétrer, dit Charles.

— Oui, dit Georges, je suis assiégé de solliciteurs et de faiseurs de projets ; mais pour vous, mes chers amis, vous serez toujours les bienvenus ; vous venez à propos pour m'accompagner dans une campagne dont j'ai envie de faire l'acquisition : ce n'est pas une affaire, cent mille francs ! j'achète cela pour ma femme.

— Ta femme ! s'écria Albert.

— Oui, j'épouse Madeleine, tout est arrangé, et c'est là qu'aura lieu la noce.

— Mais c'est un peu loin, fit Charles.

— Deux lieues ; je vous mènerai dans ma calèche.

— Ta calèche ?

— Ma calèche !

— Tu as une calèche ?

— Et deux chevaux gris-pommelés que j'ai amenés de Paris ; je n'ai pas encore de cheval de selle, c'est plus difficile à trouver.

Alors les deux amis se parlèrent bas près de la fenêtre ; ils avaient les larmes aux yeux.

— Mon cher Georges, dit Charles, tu sais que ton cousin n'est pas mort ?

— Je ne sais pas s'il est mort, reprit l'héritier tranquillement, car je ne suis pas bien sûr qu'il ait jamais vécu.

— Tu sais encore que cet héritage n'est qu'une plaisanterie ?

— Je crois qu'il n'y a que vous et moi qui en soyons persuadés.

— Nous avons eu le tort, le très grand tort de faire une plaisanterie dont nous sommes désolés.

— Au contraire, je vous en remercie.

— C'est à nous de la désavouer, nous allons publiquement nous déclarer coupables.

— Diable ! gardez-vous en bien, faites-moi le plaisir de laisser les choses telles qu'elles sont. Encore quelques jours de crédit, je ne voudrais pas déplacer mes fonds.

— Mon bon ami, écoute-nous !

— Pauvre cousin Dubreuil ! s'écria Georges, toi que je n'ai jamais vu, toi qui peut-être n'as jamais pensé à moi, je voudrais bien connaître ton sort ! Si tu es mort en exil, j'élèverai un modeste pierre sur tes cendres ; si tu vis encore, oh ! je soulagerai ta vieillesse !

Cet élan de sensibilité acheva de prouver aux

deux amis que Georges avait décidément le cerveau dérangé.

— Ne perdons pas de temps, la voiture est prête, descendons. Je vous couvrirai tout cela en route, et je vous dirai aussi comment je compte, mes chers amis, accomplir ma promesse ; je ne vous ai pas oubliés.

On alla à la campagne, on causa, et les trois jeunes gens revinrent enchantés les uns des autres, Charles et Albert, surtout, ravis du bon cœur et de la délicatesse de Georges.

Cependant la vérité finit toujours par se faire jour ; les envieux et les ennemis de Georges, et il en avait depuis qu'il était riche, étaient aux aguets : on s'étonnait que rien n'arrivât de la Guadeloupe ; les hommes de bon sens braulaient la tête en parlant de Georges. Enfin, l'édifice, si promptement élevé, et qui ne reposait que sur la crédulité publique, s'écroula avec une rapidité effrayante.

— Ce qu'il y a de plus fort, disait l'un, c'est qu'il a fini par être dupe du piège qu'il tendait aux autres. Quant à moi, j'avoue que je n'y ai jamais cru.

— Je trouvais aussi la chose par trop extraordinaire, ajoutait M. Trudaine, quoiqu'elle me coûtât quinze mille francs.

— Vos quinze mille francs, M. Trudaine, répondait, au salon, un troisième badaud, serviront à payer une partie des dépenses ; car il y en aura bien d'autres ! On dit que sa maison est montée... avec un luxe inouï ! Quant à moi, je n'y suis pour rien !

Et le fabricant de vins ou de laines se frottait les mains.

Georges comprit que l'orage avait éclaté en trouvant chez lui une douzaine de lettres. Elles étaient toutes à peu près conçues dans le style de celles-ci :

« Monsieur B... présente ses compliments »
« empressés à M. Georges M.... Ayant un »
« besoin pressant d'argent, il le prie de vouloir »
« bien lui faire payer dans la journée la note »
« qu'il a eu l'honneur de lui transmettre. »

Les réponses de Georges furent les mêmes pour tout le monde :

« M. Georges M... remercie M. *** de lui

» avoir enfin envoyé le compte qu'il lui deman- »
» dait depuis si longtemps, et il lui en fait pas- »
» ser la valeur. »

Une seule lettre ne lui demandait pas d'argent, elle était conçue en ces termes :

« Mon cher Georges,

» Permettez à un ancien camarade qui ne »
» s'est pas présenté à vous dans le moment où »
» l'on parlait de votre brillante situation de »
» vous apprendre qu'il circule sur votre compte »
» des bruits qui le désolent.

» Je ne sais en vérité comment les concilier »
» avec l'estime que j'ai toujours eue pour votre »
» caractère ; sans doute vous avez été vous- »
» même trompé, et tout le premier. S'il vous »
» est désagréable de penser qu'on s'occupe »
» beaucoup ici de cette affaire et que vous son- »
» giez à partir ; si, en outre, les dépenses que »
» vous avez cru pouvoir faire vous donnaient »
» quelque inquiétude, je vous offre cinq cents »
» francs dont je puis disposer, et qui, probable- »
» ment, vous sont en ce moment plus néces- »
» saires qu'à moi. »

Georges répondit :

« Si je tenais à la considération due seule- »
» ment à la fortune, je pourrais encore y pré- »
» tendre ; car je suis riche, non par un héri- »
» tage auquel je n'ai jamais pu croire, mais »
» parce qu'on a voulu, en dépit de mes pro- »
» testations, que je fusse riche, et qu'on m'a »
» fait effectivement très riche, je ne sais en »
» vérité pas trop comment. Voilà ce que je »
» vous prie de dire à tous ceux qui ont la bonté »
» de s'occuper de moi. Merci, enfin, pour votre »
» offre aimable qui me prouve toute la géné- »
» rosité de votre caractère. »

C'est ainsi que Georges dut à une situation vraiment singulière mieux que la fortune, puis- qu'il lui dut : une charmante jeune femme, parée d'une dot dont le père, industriel aisé, arrondit la fortune de son gendre, et un ami véritable, un ami sur lequel il pouvait désormais compter dans la pauvreté, si jamais celle-ci venait le visiter.

L'héritier malgré lui fut encore pendant une semaine le sujet de bien des conversations. — Il a été heureux, disait l'un. — Heureux, si vous voulez, disait un autre; moi, je dis que c'est un habile garçon qui a su tirer parti des circonstances: tout le monde n'eût pas su manœuvrer comme lui. — Georges fut tenté un

moment de s'applaudir de son savoir-faire, mais un peu de réflexion lui prouva que son génie propre n'y était pour rien. Il prit doucement dans la société sa place d'homme à vingt mille livres de rente; il y fit son lit, dans lequel il dort encore.

A.-L. RAVERGIE.

COURRIER DE PARIS.

Les tables parlantes, voilà ce que nous avons plus que jamais sur le tapis! Je ferais des volumes des incessantes histoires qui m'en viennent de tous côtés. Et voilà l'industrie qui s'en mêle: on vend, rue de Rivoli, des tables magnétiques à trois pieds (l'antique trépied revient, et il contient la sibylle!). L'un de ces trois pieds finit par un gros crayon; on place dessous une feuille de papier, on baigne la table de fluide, et elle écrit! Il y en a qui dessinent; M. Théodore Chasseriau, peintre, possède une collection de dessins qui sont l'œuvre de son guéridon. Je ne les ai pas encore vus, mais je dois les voir. Pour l'écriture, je ne vous en dirai rien de plus avant expérience.

En attendant, ceci me porte à vous parler d'un fait surprenant d'hallucination qui vient de s'accomplir dans une grande ville voisine de la France, fait auquel sa vérité, innégable pour moi, n'ôte rien de sa grande invraisemblance. Il m'est rapporté par une personne dont le caractère est de niveau avec le rang, et une lettre reçue sous mes yeux, il y a trois jours, apporte des particularités complémentaires qui sont autant d'affirmations du fait lui-même, que je vais vous raconter sans plus tarder, car quoi que je dise pour engager mes lecteurs à la crédulité, le plus grand nombre rira... mais plus d'un rieur rêvera ensuite, ou tant pis pour lui!

Cet été, aux eaux de ***, le baron de M*** (je l'appellerai Wilhem) fit la connaissance de madame V. R..., femme d'un des principaux propriétaires de mines quelconques dans le ***. Madame V. R... est fort jolie, et d'une moralité égale à sa beauté. Wilhem en devint amoureux *crescendo*, et peu à peu éperduement.

Il avait été présenté; il la rencontrait tous les jours, deux ou trois fois, ainsi qu'il arrive dans la vie des eaux, tantôt à la promenade, tantôt aux concerts, au bal, ou, pour plus vite dire, partout, car aux eaux on est partout, excepté chez soi, car les femmes ne rentrent que pour faire succéder une toilette plus élégante à l'autre qui l'était beaucoup. La passion qu'elle

avait inspirée au baron Wilhem n'échappa nécessairement point à la jeune et charmante femme qui en était l'objet. Mais comme il la trahissait bien plus par des soupirs qu'il ne la révélait par des mots, elle pouvait feindre l'indifférence et n'en être en rien gênée. Mais un soir elle annonça dans un groupe du bal son prochain départ, et Wilhem entendit. Il pâlit, chancela presque, puis se sauva pour dérober son trouble, et se mit à courir les champs jusqu'à fort avant dans la nuit. Le lendemain, presque de trop grand matin, il était chez elle, et, ayant vu sortir le mari, il puisa un peu d'audace dans beaucoup de désespoir, et lui peignit son amour en paroles de flammes, en flèches ardentes....

Madame V. R..., qui avait prévu que cette explosion aurait lieu un jour ou l'autre, s'y était préparée; elle répondit au baron ce qui conciliait à la fois sa vertu à elle et sa souffrance à lui, l'exhortant aux résignations d'une amitié au delà de laquelle elle ne pouvait rien. Il pleura beaucoup; elle fut généreuse et sensée; lui parla comme une amie, et, l'ayant mis à point, le congédia. Il sortit ne l'aimant pas plus, mais l'aimant mieux. L'espace manquait à vouloir développer physiologiquement cet amour que la prudence, le savoir-vivre, renfermaient péniblement dans un cœur remanesque. Deux ou trois fois encore il voulut y intéresser celle qui en était l'irritant objet, et madame V. R..., dont le départ approchait, accumulait, dans son indulgence et sa compassion, les efforts propres à gagner sans crise le samedi suivant. Mais le jeudi, comme en plein saïen, elle avait dû accueillir avec un froidier plus grande que par le passé l'homme sur lequel la malignité avait les yeux, Wilhem, rentré à l'hôtel, où il occupait une chambre voisine de l'appartement de celle qui bouleversait tout son être moral, se mit au lit avec une fièvre ardente, et le lendemain son état offrait assez de gravité. Les choses en étaient à ce point, plutôt indiqué qu'expliqué, lorsque dans la nuit du vendredi au samedi, c'est-à-dire peu d'heures avant le

départ de madame V. R... pour la ville qu'elle habitait, voici ce qui arriva.

Il était environ une heure du matin. Wilhem, que le médecin avait quitté deux heures auparavant, s'était légèrement assoupi. Tout à coup, il entend sa porte grincer, il ouvre les yeux, la voit s'ouvrir, et madame V. R... entrer dans sa chambre...

Elle était vêtue d'un grand peignoir blanc, nu-tête, pleine d'une émotion qui augmentait sa ravissante beauté.

Elle referma soigneusement la porte, écouta si rien ne se passait au dehors, et vint à lui.

— Écoutez, lui dit-elle d'une voix frémissante, je sais combien vous m'aimez, et quel est votre désespoir. Vous m'avez touchée, attendrie. Reprenez vos forces et votre courage; vivez. Le cœur que j'emporte n'était pas indifférent à tant de passion!

C'est bien le cas de dire que Wilhem crut rêver! Le lendemain, lorsqu'il se leva guéri de son mal physique, madame V. R... était partie. Peu de jours après il était dans sa ville.

Il se présenta chez elle; il ne fut pas reçu.

Dix pareilles tentatives eurent le même résultat. Au bout de huit jours, désespéré et indigné à la fois, il la rencontra chez une des autorités de la ville pour laquelle il avait une lettre de recommandation. En le voyant entrer, elle témoigna une vive contrariété, et chercha à se barricader dans un groupe de femmes et de fauteuils. Mais il y eut un mouvement stratégique d'appât pour le souper, et Wilhem, qui la surveillait avec une fiévreuse impatience, fondit, peut-on dire, sur elle. Voyant son mari affairé au whist, elle se sentit topographiquement vaincue, et se résigna, l'éventail à la main, comme une défense.

Que se dirent-ils? On ne sait. Wilhem devint peu à peu d'une pâleur livide; madame V. R..., au contraire, s'empourprait; la colère est rouge, la honte est rouge... Quel sentiment l'animait? Le plus vif, assurément, car, impuissante à se contenir, à quelques derniers mots que le jeune homme, éperdu de douleur et de déception, lui dit d'une lèvres frémissante, elle s'écria avec une véhémence immatrisable :

— Monsieur, vous m'insultez!

Jugez l'émoi! Le mari accourut; ce fut un esclandre; elle s'évanouit à demi. Les femmes l'entourèrent; les hommes entraînent M. V. R... et le baron dans l'antichambre. J'abrégérai en disant qu'ils furent si vifs qu'une rencontre fut jugée inévitable, et pour le lever même du soleil. On alla se battre dans une châtaigneraie appartenant à un des amis du mari.

Et le mari fut tué roide d'une balle dans le poulmon!

Wilhem ne put prendre la fuite; on l'arrêta presque encore armé. La justice du pays est excessivement sévère pour les duels, qui sont du reste peu dans ses mœurs, et qu'on n'aime point à voir les étrangers venir s'y acclimater. On pressa l'instruction de l'affaire, et dans son interrogatoire, Wilhem, tout en déplorant très vivement la fatale issue du combat, affirma qu'il n'avait pas insulté madame V. R... Et dans cette voie, tenant excessivement à sauver son caractère, il a fait, à ceux de ses parents accourus à ***, qui ont obtenu la permission de le voir, des confidences excessivement intimes, desquelles il résulte que la prétendue insulte qu'il aurait faite à madame V. R... consisterait, poussé à bout par ses dédains, par la hauteur de ses manières, à lui avoir rappelé la visite nocturne qu'il en avait reçue quelques heures avant son départ des eaux.

Or, madame V. R... à laquelle l'affirmation est revenue, y répond par la dénégation la plus formelle, la plus indignée! Wilhem, lui, réitère son dire de la façon la plus absolue, et l'étrangement de ce débat l'a peu à peu répandu par toute la ville, lorsque le fait en lui-même semblait réservé aux plus discrètes confidences d'une famille devant laquelle le jeune baron tenait naturellement à se justifier. C'est au reste madame V. R... elle-même qui, dès les premières insinuations, prit le parti de cette violente dénégation publique, à laquelle ne le cède du reste en rien l'affirmation que Wilhem a la douleur de devoir y opposer avec tant d'éclat!

On comprend que cette affaire cause sur les lieux un bruit énorme, et que toutes les correspondances en fassent mention. La lettre qui m'a été le plus récemment montrée porte ceci : Madame V. R... aurait, par des détails d'un ordre qui ne peut trouver place que dans une lettre, et point dans un journal, très explicitement prouvé son alibi en ces heures d'étrange et inexplicable équivoque. Toutes les femmes sont naturellement pour elle, et comme victime et comme veuve. Mais, d'un autre côté, comme le baron M*** est connu pour un homme d'un caractère inattaquable, et qu'une invention aussi odieuse, aussi déshonorante ne peut raisonnablement lui être attribuée, l'affaire vient de prendre brusquement une interprétation bizarre et imprévue. Un homme de science s'est le premier hasardé à poser cette proposition hardie : Qu'il y avait en tout cela deux innocents. Et là-dessus, voilà l'opinion qui commence à se ranger au cas possible, probable, d'hallucination! Surexcité par sa passion,

comme cause morale, par la fièvre, comme cause physique, le baron avait pu, tout éveillé qu'il fit, trouver dans les mensonges du délire une image, un acte, un fait que nulle réalité ne justifiait. Or, il paraît que les avocats vont s'emparer de cette émouvante circonstance atténuante empruntée à la physiologie, pour annuler les causes grossières qui auraient motivé les insultes que le mari a payées de sa mort. Voilà où en sont les choses, et je n'ai guère besoin d'insister sur l'ômoi qu'elles cau-

sent dans la ville. On m'assure que madame V. R... est connue à Paris, où elle a passé l'hiver de 1851, fréquentant tous les bals officiels, où sa charmante figure était fort remarquée. Un de nos peintres à la mode fit son portrait, exposé, m'assure-t-on, la même année. Je ne garantis point le dernier fait. Quant au baron, il est depuis quatre ans, par alliance, beau-frère d'une de nos notabilités de la finance.

Jules Lecomte.

NÉCROLOGIE.

ARAGO (Dominique-François).

C'est à Estagel, le 26 février 1786, que naquit Arago.

Son père, employé à la Monnaie de Perpignan, lui fit faire ses études au collège de cette ville. Il en sortait en 1803, à l'âge de dix-sept ans, pour entrer, après un examen des plus brillants, à l'École polytechnique. Plus tard, il était attaché à l'Observatoire de Paris, en qualité de secrétaire du bureau des longitudes.

En 1806, sur la recommandation de l'illustre Monge, M. Arago était chargé par Napoléon I^{er} de continuer, avec M. Biot, aujourd'hui doyen de l'Académie des sciences, dont il est membre depuis plus de cinquante ans, et MM. Chaux et Rodrigues, commissaires espagnols, les travaux de Méchain et Delambre, pour obtenir la mesure de l'arc du méridien terrestre.

Cette opération immense, qui devait servir de base au système métrique, est devenue un des titres de gloire de l'illustre savant dont nous déplorons la perte; mais elle fut aussi, pour lui, la source de tribulations qu'il ne put surmonter qu'à force d'énergie et de persévérance.

La guerre avait éclaté entre la France et l'Espagne. Le savant se trouvait seul au milieu des populations s'armant de toutes parts. On le prend pour un espion, et il est obligé de se déguiser en paysan. — Ne pensant qu'à sauver ses papiers, ses instruments, il trouve un asile sur un vaisseau espagnol, et se fait enfermer dans la citadelle de Belver, pour échapper à la fureur des populations et travailler en sûreté.

De cette retraite, il put se rendre à Alger, et ensuite s'embarquer pour Marseille. En route, il est fait prisonnier par un corsaire espagnol, jeté sur les pontons de Palamos. — Le dey l'arrache aux mauvais traitements qu'on lui fait éprouver. Embarqué de nouveau pour Marseille,

M. Arago allait revoir la France. Cette fois c'est la tempête qui le repousse sur les côtes d'Afrique. Il arrive à Bougie; et, pour gagner Alger, il est forcé de prendre le costume de Bédouin.

Ce ne fut qu'en 1809 que le jeune savant, si cruellement éprouvé, put revoir la France, où il trouva heureusement la digne récompense de ses travaux, de son courage et de ses fatigues.

A vingt-trois ans, M. Arago fut nommé membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École polytechnique, dont il fut toujours le chaleureux défenseur, et où il siégea près de vingt ans.

En 1830, il succéda à Fourier dans les fonctions de secrétaire perpétuel, poste éminent qui, en lui imposant de grands devoirs, lui permit aussi de faire de grandes choses.

Depuis cette époque, l'existence de M. Arago a été mêlée aux révolutions qui ont agité la France pendant vingt-trois ans, et l'histoire lui donnera la place qu'il mérite d'occuper dans ces événements dont nous avons été les témoins, et qui n'ont pas peu contribué à user cette constitution robuste et fière qui avait résisté à tant de fatigues et permettait d'espérer une vieillesse aussi longue que vigoureuse.

M. Arago n'a pas réuni ses travaux; c'est un malheur qui sera sans doute réparé. Il répandait la science avec la générosité d'un prodigue, et, pourvu qu'elle fit des progrès, il s'inquiétait peu qu'on lui dérobât ses découvertes. Il a cependant attaché son nom aux plus importantes, et l'Angleterre, en 1829, lui décernait la médaille de Copley, — lors de ses travaux sur le magnétisme par rotation, — distinction d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait jamais été accordée à un Français.

Les savants possèdent déjà quelques uns des ouvrages qui avaient fondé sa réputation en France, et qui bientôt furent répandus dans

les deux mondes : ses traités sur la lumière, sur l'action que les rayons de lumière polarisée exercent les uns sur les autres, sur les pluies, la rosée, la lune rousse, les explosions des machines à vapeur, les étoiles multiples, les puits, forés, les comètes, les hiéroglyphes égyptiens, le tonnerre, etc., etc.

Voilà les livres ! Ils vivront d'eux-mêmes et assureront une gloire immortelle à leur auteur ; mais ce que l'on ne saurait oublier, ce sont les cours de l'École polytechnique, ceux de l'Observatoire, qui eurent un si grand retentissement et produisirent de si heureux résultats. Ils contribuèrent à entourer le nom de M. Arago d'une popularité la plus honorable, la plus solide de toutes : celle qui s'appuie sur le talent, sur le mérite ; celle que l'on conquiert par le travail et par l'étude.

Doté d'un puissant organe, d'une éloquence naturelle, M. Arago captivait facilement ses auditeurs. A la chambre des députés, à l'Académie, dans ses cours, toutes les oreilles étaient attentives quand il parlait. Il était difficile d'être plus clair, plus net. Il savait mettre à la portée de toutes les intelligences les questions les plus ardues. Ses communications à l'Académie, ses comptes rendus, ses discussions, étaient entendus avec un intérêt qui n'a jamais pu se ralentir.

La mort de M. François Arago est un événement doublement douloureux. Elle enlève à sa famille un chef bienveillant et dévoué, à l'Académie des sciences un guide sûr, ferme, éclairé. Il en dominait les travaux avec une autorité depuis longtemps reconnue, acceptée, et qui ne pouvait blesser que la médiocrité, que des susceptibilités vulgaires.

Il aimait à encourager, à protéger les jeunes gens chez lesquels il reconnaissait du mérite, et l'on ne tardera pas à connaître tout ce qu'il a fait de bien et d'utile pendant sa trop courte carrière.

Qu'on se rappelle avec quelle chaleur il protégea la belle découverte de Niepce et de Daguerre, découverte qui a presque amené une révolution dans les arts ; — avec quelle énergie il plaida sans cesse, dans les assemblées délibérantes, la cause de l'Observatoire de Paris, doté, grâce à lui, à sa constance, des plus utiles constructions, des instruments qui lui manquaient ; — avec quel zèle il établit des relations avec les plus importantes Académies étrangères, et cela non seulement dans l'intérêt de la science, mais dans celui de la marine, de

l'agriculture, du commerce. Il n'oubliait rien : sa pensée savait admirablement saisir l'ensemble des choses sans négliger les détails.

Toutes les Sociétés savantes du monde avaient tenu à l'honneur de compter M. Arago parmi leurs membres. Il était lié avec tous les maîtres de la science, et ses relations étaient extrêmement étendues.

Deux de ses frères existent encore, MM. Jacques et Etienne Arago. Il laisse deux fils, M. Emmanuel Arago, avocat d'abord, puis représentant du peuple, et M. Alfred Arago, peintre distingué, devenu depuis deux ans inspecteur général des Beaux-Arts.

M. Arago s'est éteint à l'âge de soixante-sept ans, miné par une paralysie qui, en ruinant le corps, n'avait jamais pu affaiblir l'intelligence. Jusqu'au dernier moment il a conservé sa raison, et sa mort a été sans douleur, sans agonie.

Il y a peu de temps encore, il occupait son fauteuil à l'Académie ; de là, il parlait de travaux achevés, de travaux à faire connaître dans un avenir prochain. Son plus grand chagrin, sa seule préoccupation, alors que la vie l'abandonnait, c'était de ne plus pouvoir retourner dans cette salle, où il semblait retrouver de la force, qui avait été témoin de tant de discussions intéressantes, vives, souvent passionnées, dans lesquelles il triomphait presque toujours, grâce à sa haute raison, à sa verve entraînant.

Il avait toute la fougue d'une nature méridionale, l'esprit vif, la répartie prompte ; il ne résistait pas toujours au plaisir de lancer un sarcasme, une épigramme. Quo de folies sont tombées sous quelques mots sortis de ses lèvres ; que de prétendus savants, innovateurs ou inventeurs, n'ont point osé paraître devant l'Académie, dans la crainte d'un de ces arrêts qui les plongeaient à jamais dans le néant, arrêts d'autant plus redoutables qu'ils étaient rendus avec une politesse, une bonhomie contre lesquelles il n'y avait pas moyen de récriminer ! Qui aura la force actuellement de résister à ce torrent grossi par tant d'années de silence ?

Les funérailles de cet homme illustre ont eu lieu à Saint-Jacques du Haut-Pas. Est-il besoin d'ajouter qu'elles ont été célébrées au milieu d'une foule immense et vivement pénétrée de la perte que viennent de faire la France et le monde scientifique ?

Ch. D'ARCY.

(Gazette des Théâtres)

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

UN NOUVEAU PROPHÈTE.

Un ancien disciple de Fourier, rédacteur de la *Démocratie pacifique*, M. Victor Hennequin, fait en ce moment retentir les journaux d'une mission divine qu'il aurait, suivant lui, reçue du ciel et dont l'objet n'est pas très clairement défini. Quoi qu'il en soit, voici la lettre que l'ex-phalanstérien vient d'adresser à M. Emile de Girardin. Nous la livrons sans commentaires aux méditations de nos lecteurs.

« Si, dans un autre temps que celui-ci, je vous disais, avec une certaine rectitude d'esprit que vous me reconnaissez, je le pense : — Je suis en communication avec un monde étranger à l'humanité, je parle à des âmes, j'ai causé avec ma mère morte, avec mon frère mort, je suis inséparable de l'âme de la terre, délégué le plus voisin de Dieu auprès de l'humanité, — votre stupéfaction serait profonde.

« Or, je vous dis tout cela, je vous le dis formellement, littéralement, et vous devez être préparé à ce langage par des faits surnaturels qui se sont multipliés, propagés partout, et à l'égard desquels la science a été aussi étroite, aussi aveugle, aussi obstinée que la théologie, dont elle se moque, l'avait été à l'égard de Galilée.

« Si de pareilles liaisons m'étaient advenues à une autre époque, je les cacherais comme une infirmité, n'osant me les avouer à moi-même, et la peur de passer pour fou me rendrait, je crois, aussi étroit, aussi obstiné que les savants eux-mêmes.

« Mais tous ces miracles ont eu pour objet de me rendre croyable et de me donner le courage de parler. Je parlerai avec de l'électricité plus de confiance que, par la voie de l'électricité, du magnétisme, de tous les aromes, une doctrine complète m'a été dictée, doctrine admirable de clarté, d'harmonie, de pureté morale, et que je ne me reconnais pas le droit d'en intercepter la connaissance à l'humanité.

« La terre est depuis fort longtemps en retard ; l'incohérence de son industrie, la misère de ses travailleurs, ses massacres et ses orgies influent sur le sort des âmes qui entourent son globe par couches concentriques, et ne laissent parvenir jusqu'au soleil, âme de notre tourbillon, que des aromes délétères.

« Le soleil ne peut nourrir sa lumière, dont les lacunes nous apparaissent comme des taches ; il ne peut faire disparaître le cadavre empesté de la lune, ni donner à la terre les quatre satellites dont elle a besoin, et qui viennent d'être portés au nombre de cinq par une décision généreuse du Créateur.

« Il y a longtemps que les astres du tourbillon sont indignés de ce désordre, l'humanité étant reconnue incapable de sortir par ses forces isolées de la barbarie et autres sociétés imparfaites dont son globe est bigarré encore aujourd'hui ; des rayons d'inspiration ont été remis à l'âme de la terre pour qu'elle les adaptât à l'une des âmes lumineuses, et que cette âme, arrivant par intuition aux vérités dont la terre avait besoin, donnât au genre humain les moyens d'organiser l'harmonie.

« L'âme de la terre, jeune encore, inexpérimentée et détournée du travail par un amour dont elle a bien voulu m'entretenir, a laissé passer des siècles sans utiliser les

germes d'inspiration qui lui avaient été remis. Pressée de remplir enfin cette tâche, elle s'en est acquittée avec tant de précipitation et de légèreté, que les organes d'intuition ont été adaptés à l'âme de Charles Fourier, âme honnête, bornée, triviale, qui est arrivée sur la terre avec des rayons divins incompris d'elle-même.

« De cette erreur est résultée la théorie de Fourier, céléste en beaucoup de parties, immorale ou ridicule en beaucoup d'autres. Les hommes n'étant ni assez impartiaux, ni assez intelligents pour épurer cette théorie, les disciples étant des fanatiques comme je l'étais avant la refonte de mon âme, les adversaires des entités qui n'examinaient rien, la terre allait perdre tout récemment sa dernière chance de salut.

« On allait la supprimer du tourbillon, et les fragments de toutes ses âmes seraient tombés dans l'abîme, si l'âme de la terre n'avait demandé un sursis qui lui a été accordé.

« Elle en a profité pour multiplier les phénomènes magnétiques, afin d'impressionner les esprits ; et, pendant que chacun s'interrogeait avec étonnement, elle a dirigé vers moi et vers ma femme Octavie un cordon aromal permanent qui m'a permis d'écrire un livre entier intitulé : *Saurons le genre humain !*

« Ce livre paraîtra prochainement. Je ne vous l'enverrai pas, attendu que je ne dois l'envoyer à personne, mais vous le lirez certainement. »

Victor HENNEQUIN.

SPÉCIFIQUE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE.

Si la lèpre a trouvé dans l'*Hydrocotyle asiatica* un spécifique puissant, la fièvre jaune, ce redoutable fléau qui désole les colonies américaines, vient aussi de trouver son antidote. Une vieille femme de Caracas (Antilles), appelée Mariquita Orfila, est l'inventeur d'un remède souverain pour le *vomitorium nigrum* et la fièvre jaune. Ce remède consiste dans le suc extrait des feuilles de la *verbena* pilées et broyées. On l'administre en petite quantité trois fois par jour, et toutes les deux heures on en donne un bain interne jusqu'à parfaite évacuation des intestins. Le docteur Gavin, de Caracas, écrit aux autorités médicales de l'Inde occidentale que, grâce à ce traitement, il n'a plus à déplorer que de très rares décès.

UN MARI, SIL VOUS PLAÎT.

La Californie commence à s'adonner aux demandes en mariage par la voie des journaux. Si l'on s'étonne de voir à New-York des jeunes gens réduits à cet expédient pour trouver compagne, il est bien autrement curieux de voir une femme, la chose la plus rare en Californie, en quête d'un mari dans les colonnes de la presse ! Voici ce que contenait un dernier numéro du *Stockton Journal* :

« On demande un mari pour une veuve âgée de trente et un ans et résidant à la campagne. Sa fortune peut valoir 10,000 dollars, et sa beauté possède quelques charmes.

« Un mari de bonne réputation, point buveur, point joueur, d'une allure mâle, d'un grand cœur, d'une assez belle apparence et versé dans les affaires, serait le bienvenu. Cette dernière condition est la plus importante. Il doit savoir faire les affaires en homme d'affaires. S'adresser à Mary, au bureau du journal, et l'on obtiendra prompt réponse. »

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

3^e LIVRAISON
du 3^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

5^e Numéro d'Octobre 1853. — Gravure N^o 377.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^{ie},

RUE RICHELIEU, 92.

A TOUS LES MARIS. — A TOUTES LES DAMES.

LE

TRÉSOR DE LA MAISON

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE DES FEMMES ÉCONOMES,

DIRIGÉ PAR

M^{me} DE BASSANVILLE

Avec le concours de personnes spéciales, pour le bien-être des familles.

LE TRÉSOR DE LA MAISON, guide d'une bonne administration domestique, publie chaque mois, dans un ordre logique, une livraison de 32 pages, contenant mille préceptes ou conseils d'une théorie facile à mettre en pratique sur :

Les soins à donner à l'enfance, l'adolescence et la vieillesse. — L'hygiène générale des familles. — L'économie du ménage. — Les moyens de conservation des meubles, étoffes, pelleteries, etc. — La table et son service. — L'office et la cave. — Les recettes de cuisine, l'art de faire mille mets, entremets, desserts, confitures, liqueurs, etc. — Des recettes de parfumerie. — La culture des fleurs dans les salons, sur les fenêtres, dans les serres et les jardins. — L'art de faire des jardinières, des parterres en l'air et des bouquets. — La conservation des fruits, des légumes, des viandes, des poissons. — Le choix des aliments. — L'étude du

chauffage et de l'éclairage. — Les notions sur la teinture et le dégraissage. — Les travaux du linge, de la dentelle, etc. — Les modes peu coûteuses et de bon goût. — Les amusements de société. — Les volières. — Les soins à donner aux animaux domestiques ou de basse-cour. — Des avis sur les contrats d'assurance, si peu connus et si utiles à connaître, sur les formalités préliminaires à remplir en certains cas de petites contestations judiciaires, etc. — Les droits des propriétaires et locataires, etc. En un mot, le journal s'occupera de tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre et faire bien vivre les autres avec intelligence et économie.

Et afin de faire connaître ce journal, nous l'offrons pour *RIEN* aux 3,000 abonnés fondateurs qui seront inscrits les premiers, grâce à :

DEUX PRIMES UTILES ET CHARMANTES

qui, supérieures en valeur au prix de l'abonnement, font que la première année se trouve, ainsi que nous le disons donnée *POUR RIEN*.

Première Prime.

Un keepsake d'admirables gravures sur dentelle qui feront la joie de celles qui les recevront pour les encadrer, orner un album ou illustrer un livre de piété. — Gravures d'une pureté et d'un choix irréprochables.

Seconde Prime.

Plus de cent patrons (grandeur naturelle) commençant à la layette et progressant toujours : BRODERIES EN TOUS

GENRES pour Col, Bonnets, Guimpes, Manches, Jupons, Chiffes, Mouchoirs. Écussons, Marques, etc. — TRACÉS DE PATRONS de linge, Corsets, Corsages, Manches, Mantilles, Bonnets, Tabliers, Blouses, Brassières, Gilets, Vestes, Robes, Pantalons, Tabayoles, Vêtements de chez soi ou de ville. Texte explicatif pour la confection des aunages, etc.

Ces deux primes sont délivrées au bureau. Les abonnés qui n'auront pas occasion de les faire prendre ajouteront 4 franc au prix fixé ci-après et les recevront *franco* à domicile.

On s'abonne au TRÉSOR DE LA MAISON pour une année à partir du 1^{er} mai. — L'abonnement coûte à Paris 5 fr. en province, 6 fr. (avec les primes rendues *franco*, 7 fr.) — Chez MM. Ad. GOUBAUD et C^o, 92, rue Richelieu, à Paris, en envoyant un bon sur la poste, ou par l'entremise des Messageries ou des Libraires.

A l'Étranger, les librairies françaises en Belgique, chez M. BRUYLANDT-CRISTOPHE, négociant, rue de la Madelaine à Bruxelles.



LE MONITEUR DE LA MODE

Modèles de L'empire de M^{re} Eugène Guillaume et Richelieu 79

Rue Richelieu, 97 Paris.

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



On entend dire de toutes parts que jamais la toilette des dames n'aura été plus luxueuse et plus variée qu'elle ne le sera cet hiver; par-tout on pré-pare des nouveautés qui réunissent la plus exquise élégance à la richesse la plus somptueuse; en cela les femmes du monde suivent l'impulsion nouvelle que donne aux modes françaises une jeune et belle Impératrice. Il est remarquable, en effet, que jamais Sa Majesté ne porte deux fois une toilette sans qu'elle subisse une modification, soit dans la disposition de sa coiffure, soit dans celle des ornements de ses robes.

Pour les coiffures de grande toilette, on remarque deux modes caractéristiques: l'une consiste à reporter tous les ornements, fleurs, rubans ou pierreries, en haut et en avant sur les bandeaux; l'autre à ne poser ces ornements que tout à fait en arrière et couvrant ce qu'on nomme en terme de coiffeur le *cache-peigne*.

Cette dernière mode est excessivement gracieuse.

L'une et l'autre de ces modes constatent la *rentrée* du coiffeur au premier rang des artistes de la mode. Depuis quelques années la simplicité des coiffures en cheveux en rendait l'exécution facile aux femmes de chambre, mais il n'en peut plus être ainsi aujourd'hui.

Les trois coiffeurs les plus habiles de Paris sont maintenant M. Félix, le coiffeur de l'Impératrice, M. Croizat, celui des femmes du monde, et M. Lillemann, celui des femmes qui veulent des coiffures de caractère, sur lesquelles il souffle un *ail de poudre*.

Croizat, qui a hérité de la gloire de Léonard, vient d'introduire dans l'art de la coiffure moderne deux *moyens* remarquables: le premier consiste en un petit instrument bien simple et bien ingénieux qu'il nomme le *séparateur* des cheveux; grâce à lui une femme peut faire elle-même sa raie, n'importe dans quel sens, n'importe de quel côté et ce sans peine, sans fatigue, sans difficulté, raie droite devant, raie courbe sur les côtés. On voit ce *séparateur* dans le commerce, et l'atelier que l'inventeur a monté pour le fabriquer ne suffit pas aux commandes.

A l'aide de ce procédé, le coiffeur abrège beaucoup son travail, ménage les cheveux et obtient la plus admirable précision.

Son autre invention consiste en des montures intérieures légères, bouffantes et souples, donnant aux bandeaux roulés l'ampleur qui en fait

le mérite et permettant d'y poser toute espèce d'ornement sans laisser soupçonner le mécanisme qui le maintient. Ce petit appareil dispense, en outre, de *créper* les cheveux à l'intérieur, opération qui les brisait ou les mutilait, au grand désespoir des dames.

C'est à tort que nous disons qu'il a inventé, nous devrions dire qu'il a amélioré et appliqué à l'usage nouveau une invention qui est due à une célébrité du siècle dernier et qui fit sa réputation. Voici comment :

Du temps de *Niccollet*, on donnait à son théâtre une féerie; la féerie était représentée par une jeune actrice très obscure, qui confia à un jeune coiffeur, du nom de *Léonard*, alors aussi peu connu qu'elle, le soin de ses coiffures. Une étoile devait être de moitié dans le rôle de la belle fée; elle devait la suivre pas à pas et toujours à égale distance. *Léonard* imagina ce que nos aïeules ont depuis nommé une *toque*. Cette *toque* consiste en un coussinet ou pelote en crin, cachée sous les cheveux. A cette pelote était fixée l'extrémité d'un laiton qui, suivant les courbes de la tête, ressortait derrière en se prolongeant sur une assez grande étendue, et se terminait par une étoile brillante dont la marche se trouvait ainsi liée à celle de la fée.

Cette idée fut l'objet d'une véritable admiration; *Léonard*, flatté de son succès, enrichit le cortège sidéral de la fée d'une seconde étoile, puis de trois, et le public applaudissait de plus en plus fort, et les femmes couraient voir la merveilleuse coiffure, et *Léonard* fut mis en vogue. Sa *toque* servit de base aux immenses échafaudages qui surchargeaient alors les coiffures; on y piquait des plumes, des pierreries, des fleurs, du *chiffon*. En un mot, une fois le point d'appui trouvé, il fit tenir sur une tête de femme des monuments vraiment incroyables.

Aujourd'hui *Croizat* fait mieux: il se sert adroitement de cette idée, mais pour épargner la chevelure et l'orner sans la surcharger.

Les robes parées ont toutes leur parcelle d'or, soit en ruban, soit en dentelle, soit en broderie; les rubans aussi sont l'objet d'une faveur toujours croissante; *Richenet-Bayard* a fait fabriquer des rubans n^{os} 160 et 180, c'est-à-dire d'une largeur étonnante; presque tous sont en écossais de toutes nuances, vives et à filets d'or. On les emploie à border des volants de crêpe ou de tulle blanc, à faire des ceintures *chanoinesques* à longs bouts flottants, à composer des châtelaines.

Il a aussi des rubans mêmes numéros à fleurs des champs sur fond blanc, rose ou vert tendre.

C'est chez *Richenet-Bayard* que nous avons vu encore les plus jolies découpoles en velours

frappé, les boutons façonnés et tous les ornements qui concourent à l'exécution des plus élégantes confections et robes de la saison; puis aussi ces charmants bracelets nouveaux qui sont du domaine de la fantaisie et qui, avec les bijoux de *Lemonnier* et les joyaux de *Gillion*, se partagent l'honneur de figurer sur les bras les plus aristocratiques.

Les modes d'*Alexandrine* sont d'une variété inouïe. Ses salons sont littéralement envahis par les acheteurs de l'étranger, en attendant qu'ils le soient par les dames châtelaines qui vont faire leur rentrée à Paris.

Alexandrine, qui d'un coup de ciseaux a supprimé les bavolets, sans que l'émeute ait osé se montrer, vient d'inaugurer deux audacieuses nouveautés :

Les chapeaux en velours brodé d'or, de soie ou de paille, *ad libitum*.

Et l'emploi de la fourrure de cygne ou de grèbe sur les chapeaux.

Elle a composé aussi des chapeaux avec une étoffe qui n'a d'autre désignation que celle d'*étouffe nouvelle*; ces chapeaux jouissent d'une vogue toute particulière.

Les passes sont toujours petites, rondes, cassées aux joues et remplies, les fonds tombant; les dessous ont de petits rubans pour les nouer sous le menton; les brides sont très larges.

Du reste, chapeaux et coiffures sont également ornés en arrière de fleurs, de plumes ou blondes, posés en travers et retombant bas sur la nuque.

Les dames portent toujours au bois et aux promenades des mantelets écharpes en velours garnis de hautes dentelles guipures ou d'effilés de 25 ou 30 centimètres à *têtes* très ouvragées. Ces mantelets ont souvent de la broderie composée d'une riche guirlande au *passé*. Nous en avons remarqué un garni tout autour de trois rangs de petits rubans moirés séparés par une certaine distance. Il portait pour broderie une large feuille prenant naissance sur le ruban, simulant la tige et s'étendant sur les velours; quelques uns de ces mantelets sont garnis de deux volants en dentelle de 50 centimètres, dont le premier retombe sur le second allongé par un tulle de 45 centimètres de haut. La couture de cette rallonge est dissimulée par le bas du premier volant; grâce à cet ajout, ce deuxième volant descend jusqu'au bas de la robe.

Quelques femmes élégantes portent aussi, pour les matinées ou les soirées d'automne, des pardessus ou des pelisses assez courts en flanelle ou en alpaga garni de larges velours, sem-

blables à ceux que l'en a faits cat été pour les eaux et les bains de mer.

Mais ce qui domine en ce moment, où les confectons d'été sont trop légères et celles d'hiver trop lourdes, c'est le châle de cachemire, ce meuble, indispensable à toute femme du monde, qui se fabrique dans l'Inde avec une variété toute française et qui vient prendre ses droits d'élégance et de mode dans la maison du *Persan*, véritable trait d'union entre la France et l'Inde.

La maison *Crémière-Laugo* emploie la broderie sur beaucoup de ses confectons.

Nous avons vu et admiré dans cette excellente maison :

La *duchesse*, plate devant, plissée derrière, les plis s'arrêtant à l'épaule, la manche ouverte carrément à la vénitienne. Cette pelisse, qui se fait en velours noir, est garnie tout à l'entour et aux manches, d'une bande en plumes d'autruche noires, qui lui donno un remarquable cachet de distinction; elle est entièrement doublée de peluche de couleur tranchant sur le velours;

Le *Stéphane*, espèce de talma en velours, légèrement échancrée sur les côtés et décoré d'une riche broderie au passé, composée de grands et de petits bouquets alternés et jetés avec goût pour orner tout le tour du manteau. Une broderie plus légère est disposée autour de l'encolure; l'ornement se complète par une belle frange haute de 30 centimètres et dont la tête se compose de trois rangs de losanges merveilleusement travaillés;

Le *touriste* en grosse étoffe chinée, convient pour le voyage, ainsi qu'il l'indique son nom. Ce manteau, dont la coupe est très heureuse, forme par-devant le mantelet à pointe et derrière la pelisse.

Les plis du derrière sont montés sur une pièce d'épaule dont le tour est garni de boutons en velours disposés de distance en distance. Le bas est enrichi de losanges enfermées dans des baguettes de velours; ce manteau a été produit par la maison *Crémière-Laugo* pour la saison d'hiver et sa coupe gracieuse obtint un grand succès. On le fait aussi toujours en velours, mais ayant les boutons de la pièce d'épaule *grappés* en passementerie et pour ornement d'un ruban en peluche écossaise à dix tons chinés. On pose souvent au bord un effilé de 25 centimètres de haut, à tête ouvragée.

Nous avons encore remarqué dans cette excellente maison de charmantes petites confectons appelées *entrées de salon*, petits mantelets écharpe en taffetas, de couleur claire, entièrement couvert d'*applications* découpées et de

couleur différente. Expliquons-nous : un mantelet blanc, par exemple, sera couvert d'application en taffetas rose; un mantelet bleu, d'application en taffetas blanc. Ces applications sont fixées par *point de chaînette*. Le bord du vêtement est à grandes écailles, ornées de hauts effilés et plus souvent de hautes dentelles. Ces *entrées* sont charmantes pour le spectacle, le concert et même pour le bal.

Il s'en fait aussi, et surtout pour soirée dansante, qui sont en gaze, couvertes de rangs de blende et de bouclettes de rubans.

Mentionnons encore des peluches écossaises de toutes nuances, pour doublure de manteaux. Nous n'avons vu jusqu'ici cet article tout à fait nouveau que dans cette maison.

En fait de lingerie nouvelles, nous avons remarqué chez madame *Colas* de petits bonnets de spectacle formés d'une étoile du blond blanc posée sur des bandeaux de velours, et ornés de rubans en velours, mi-partie ponceau, mi-partie noir, entremêlés de coquelicots, de plumes et de marguerites en jais blanc, d'un très joli effet; un autre bonnet garni de rubans bayaderes bleu ciel en satin et velours épinglé et orné de touffes de nénuphars blancs et rosés; une foule de bonnets garnis de flots en ruban n° 4, d'autres en petits rubans de gaze, d'autres enfin en tulle festonné d'une petite chenille, dont la bride en rubans est garnie de chaque côté d'une bande de tulle, pareillement festonnée en chenille. En général, les bonnets sont constellés de petits nœuds de ruban; on mêle souvent le velours au satin ou au taffetas; le noir et le ponceau sont deux couleurs fort à la mode.

Les manches *duchesse* (c'est ce genre de manche qui est toujours adopté pour toilette), sont en *broderie-guipure* dans laquelle serpentent des entre-deux de valencienne et dont la dent du bord est terminée par une autre petite valencienne.

Le col *Cinq-Mars*, même genre nouveau de broderie, accompagne bien ces sortes de manches.

Pour négligé, on porte les cols plats à la puritaine, rattachés par des chaînettes, avec manchettes pareilles relevées en manière de gantelet.

Madame *Colas* les enrichit d'un semis bordé au plumetis.

Les jupons à la mode sont richement brodés; nous en avons vu avec trois volants au plumetis; d'autres sont rehaussés d'une haute broderie plumetis et point de feston disposés sur l'ourlet. Ce genre remplace la broderie anglaise.

Les guimpes forment devant des échelles de riches dentelles entremêlées de papillons de rubans et les grands cols en dentelle guipure sont toujours très élégants.

Le mouchoir suit l'impulsion de la mode et se varie à l'infini. Très simple pour le négligé, il doit être richement brodé et garni de dentelle pour la toilette.

Chapron invente chaque jours de ravissantes nouveautés et c'est là une merveilleuse faculté que nous admirons. Ses mouchoirs en guipure moderne, celui dit *mouchoir nobiliaire*, le mouchoir *Eugénie*, sont adoptés par toutes les femmes élégantes, et il ne se fait pas un mariage aristocratique ou princier, que *Chap-*

pron ne soit chargé d'en composer les mouchoirs.

Les seules senteurs qui soient admises pour le mouchoir sont l'hermensia, la fleur des Indes et le gardinia de *Legrand*, parfumeur de l'Empereur Napoléon et de l'Empereur de Russie.

On fait des pantoufles très élégantes en satin piqué, garnies de petite blonde entremêlée de bouclettes de rubans n° 4.

D'autres en peau portent tout autour un plissé de ruban, avec un flot à la Molière sur le devant; signalons une grande nouveauté qui se fait chez quelques cordonniers de la rue de la Paix: ce sont des bottines dont le haut est en peau rose, recouverte d'un bas de soie brodé de manière à simuler le soulier et le bas.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 377.

Chapeau en velours: la passe et le fend mou très renversé, sont d'un seul morceau; le bavolet est en blonde noire et part de chaque côté en se coiffant autour d'une touffe de roses moussues qui se trouve dans le creux que forme la cassure des joues.

La passe est couverte d'une blonde noire à dents qui retombe en haut comme une petite voilette et descend en flottant sur les côtés.

Un long nœud en velours épinglé garnit le creux entre la passe et le dessus de la tête; ce nœud est allongé et composé d'une agrafe de deux coques et de deux bouts.

Des petits bouquets de boutons de roses moussues garnissent de distance en distance le dessous de la passe dans des neiges de blonde blanche; brides en ruban de velours épinglé à bords satinés n° 22.

Pelisse *Henri III*, de la maison *Delisle*.

Ce vêtement en velours noir est orné de ruban de soie broché n° 4, de guipure noire et de petits boutons de soie.

L'encolure ronde, très montante, est garnie d'un plissé en ruban terminé par une vupure de 8 à 10 centimètres posée à plat au bord de l'encolure.

Les deux bords du devant sont ornés de petits boutons ronds posés à 45 millimètres l'un de l'autre.

Ce vêtement est plat devant et sur les épaules en forme d'étole ou de pièce plate; le dos forme cinq gros plus creux derrière à partir de la couture du bas de la pièce plate.

La couture est cachée par une garniture en rubans plissés comme celui du col; cette garniture forme l'écharpe, elle part du bas à 16 ou 18 centimètres du bord, vient s'en rapprocher

à la taille, puis dessine avec grâce l'épaule et le bas de la pièce du dos.

Une haute guipure de 25 centimètres est cousue légèrement *soutenue* à partir de la taille et froncée en volant derrière; à partir de la taille est posée presque à plat une guipure qui descend jusqu'en bas.

Une manche pagodo est rapportée autour de l'ouverture pour les bras; cette manche est à bords ondulés garnis de rubans et d'une haute guipure de 20 centimètres.

Robe en *brocatelle* à grands dessins veloutés. Chapeau en velours épinglé, tulle, blonde, rubans de satin et plumes; la passe est très petite, fort évasée des joues et la forme très peu profonde et tout à fait tombante.

La passe est montée en tulle avec un bord de velours épinglé de 45 millimètres; une blonde à dents garnit toute la passe en la débordant.

Le fond se compose d'un apprêt en velours épinglé froncé dans la naissance du bavolet et taillé en pointe, comme une grande feuille, qui vient mourir sur le milieu du bord de la passe (c'est-à-dire en formant la pointe et en dégageant les côtés de la passe); une blonde à dents est cousue au bord de cet apprêt et rabattue dessus.

Un nœud en satin n° 7 est couché à plat sur la passe et de ce nœud retombent deux plumes; l'une à droite, l'autre à gauche, dans le creux que forme l'évasé entre les deux rangs de blonde posés en sens inverse l'une de l'autre.

Le bavolet en tulle à bord en velours épinglé est petit et sert à soutenir une belle blonde à dents qui forme le bavolet apparent; un nœud de satin n° 4 garnit derrière le haut du bavolet

et laisse flotter deux bouts de 30 à 35 centimètres.

Le dessous de la passe est rempli de nœuds en velours épinglé n° 4 (dont un est fixé sur une traverse au front), de filets de blonde et de bouquets de boutons de roses moussues entremêlés de grapillons de petit raisin noir violacé.

Robe façon redingote, en taffetas et satin, ornée de rubans n° 4 et de ruches.

Corsage montant et ajusté en taffetas ayant le devant en forme de plastron en satin froncé en travers. Ce froncé de satin se continue en tablier à la jupe, large de 3 centimètres à la taille et s'évasant à 25 ou 30 centimètres au bas.

Quatre nœuds à quatre coques et deux bouts, et huit nœuds semblables en ruban de satin n° 4, garnissent le milieu du froncé de satin bleu.

Une ruche découpée en satin borde chaque côté des froncés du haut en bas; puis au cerçage une ruche partant en travers, vient entourer l'emmanchure et mourir derrière sous le bras.

Quatre ruches traversent la jupe; les trois du haut servent de garniture en tête de trois volants de taffetas découpé et dent la naissance est retenue contre le devant. Ces volants ont 30 centimètres; la quatrième ruche garnit le bas de la jupe sous le bord découpé du dernier volant. Un nœud se trouve à la naissance de chaque ruche; la manche pagode en taffetas est ouverte du haut en bas sur un froncé de satin large de 4 centimètres en haut et de 6 en bas; sur ce froncé sont trois nœuds; une ruche encadre le froncé et borde la manche.

LES TROIS RENCONTRES.

Légende Bretonne.

Du temps que Jésus-Christ et sa sainte mère venaient souvent visiter la basse Bretagne, alors que l'on trouvait sur les routes autant d'ermitages de saints que l'on voit aujourd'hui de maisons neuves, ayant près du seuil une mangeoire et une touffe de l'herbe qui vient en Aaut (1), il y avait, dans l'évêché de Léon, deux jeunes seigneurs riches à souhait, et si beaux, que leur mère n'eût rien trouvé à changer dans toute leur personne : ils s'appelaient Tonyk et Mylio.

Mylio, qui était l'aîné, courait vers seize ans, et Tonyk n'en avait encore que quatorze. Tous deux recevaient les leçons de maîtres si habiles, qu'ils auraient pu déjà se faire recevoir prêtres, si ce n'avait été l'âge et la vocation.

Cependant Tonyk était pieux, toujours prêt à secourir les pauvres et à pardonner les offenses. L'argent ne lui tenait pas plus à la main que le ressentiment au cœur; tandis que Mylio ne voulait donner à chacun que son dû, encore

marchandait-il, et, si on l'avait offensé, il ne manquait pas de se venger selon son pouvoir.

Comme Dieu leur avait enlevé leur père quand ils portaient la robe, la veuve, qui était une femme de grande vertu, les avait élevés elle-même; mais lorsqu'ils furent grands, elle jugea qu'il était temps de les envoyer à un oncle qu'ils avaient au loin, et dont ils pouvaient attendre de bons conseils, entre un grand héritage.

Un jour donc, après avoir donné à chacun d'eux un chapeau neuf, des souliers à boucles d'argent, un manteau violet (1), une bourse pleine et un cheval, elle leur dit de partir pour la maison du frère de leur père.

Les deux jeunes garçons se mirent en route, bien joyeux de voir de nouveaux pays. Leurs chevaux marchaient si vite, qu'au bout de quelques jours ils se trouvèrent dans un autre royaume qui ne produisait ni les mêmes arbres, ni les mêmes blés. Or, un matin qu'ils traversaient un carrefour, ils aperçurent une pauvre

(1) *Huel-var*. C'est ainsi qu'en désigne le gât en breton. Les touffes de gât, suspendues au-dessus des portes, indiquent des auberges.

(1) *Limestra*, manteau d'une étoffe particulière, que les Bretons regardent comme fort précieuse.

femme assise auprès d'une croix, la figure dans son tablier.

Tonyk arrêta court son cheval pour lui demander ce qu'elle avait, et la mendiante lui dit, en sanglotant, qu'elle venait de perdre son fils, qui était tout son bien, et qu'elle restait abandonnée à la charité des chrétiens.

Le jeune garçon fut tout attendri; mais Mylio, qui s'était arrêté à quelques pas, lui cria d'un air moqueur :

— N'allez-vous pas croire tout ce que vous dit la première pleureuse venue? Cette femme est là pour prendre à la pipée la bourse des passants!

— Taisez-vous, mon frère, reprit Tonyk, laissez-vous, au nom de Dieu; vos paroles le font pleurer plus fort. Ne voyez-vous pas qu'elle a l'âge et la taille de notre mère, que Dieu protège!

Puis se penchant vers la mendiante et lui tendant sa bourse :

— Tenez, pauvre femme, dit-il, je ne puis que vous secourir, mais je prierai Dieu qu'il vous console.

La mendiante prit la bourse, et, après l'avoir baisée, elle dit à Tonyk :

— Puisque mon jeune seigneur a voulu enrichir une pauvre femme, il ne refusera pas d'elle cette noix qui renferme une guêpe dont l'aiguillon est de diamant.

Tonyk prit la noix, en remerciant la mendiante, et poursuivit son chemin avec Mylio.

Tous deux arrivèrent bientôt à la lisière d'une forêt où ils aperçurent un petit enfant presque nu qui fonillait dans le creux des arbres, en chantant un air inconnu plus triste que les airs de la messe des morts. Souvent il s'arrêtait pour frapper l'une contre l'autre ses petites mains glacées, en disant dans sa chanson :

— *J'ai froid! j'ai froid!* et l'on entendait ses dents claquer.

Tonyk se sentit près de pleurer à cette vue, et dit à son frère :

— Jésus! Mylio, voyez-vous comme ce pauvre innocent souffre de la bise?

— Il est donc bien frileux, répondit Mylio; je ne trouve pas, moi, la bise si froide.

— C'est que vous avez une veste de retour

frisé (1), et par-dessus, un habit de drap, et par-dessus encore, votre manteau violet, tandis que lui n'est vêtu que de l'air du ciel.

— A la bonne heure, observa Mylio, mais c'est un petit paysan.

— Hélas! reprit Tonyk, quand je pense que vous auriez pu naître à sa place, mon frère, le cœur me fend, et je ne puis le voir souffrir ainsi.

A ces mots, il arrêta son cheval, appela le petit garçon et lui demanda ce qu'il faisait là.

— Je cherche les *aiguilles aïeées* (2) qui se sont endormies dans le creux des arbres, répondit l'enfant.

— Et que veux-tu faire de ces *aiguilles aïeées*? dit Mylio.

— Quand j'en aurai beaucoup, je les vendrai à la ville, et j'achèterai un habit qui me donnera chaud comme s'il faisait toujours du soleil.

— En as-tu déjà trouvé? reprit le jeune seigneur.

— Une seule, répliqua l'enfant en montrant une petite cage de jonc, dans laquelle il avait enfermé la mouche bleue.

— Eh bien, je la prends, interrompit Tonyk qui lui jeta son manteau; enveloppe tes membres dans ce drap précieux, cher innocent, et ajoute tous les soirs, à tes prières, un *Ave* pour Mylio et un autre pour celle qui nous a mis au monde.

Les deux frères continuèrent leur route, et Tonyk eut d'abord beaucoup à souffrir de la bise, faute du manteau qu'il avait donné; mais quand ils eurent traversé la forêt, le vent commença à souffler plus doucement, le brouillard se leva, et une *veine du soleil* brilla dans les nuées (3).

Ils arrivaient alors précisément à une prairie où se trouvait une fontaine, au bord de laquelle était assis un vieillard en haillons, portant sur l'épaule le bissac des *chercheurs de pain*. Dès qu'il aperçut les deux cavaliers, il les appela d'une voix suppliante. Tonyk s'approcha.

(1) *Souls frisés*, nom donné par les paysans bretons à l'étoffe connue sous le nom de *panne*.

(2) La mouche que l'on nomme vulgairement *demoiselle*, en français, s'appelle, en breton, *nadoz-àer* (pour *nadoz-àer*), ce qui signifie, mot à mot, *aiguille de l'air*.

(3) *Gouzen-héoul*, expression bretonne pour indiquer un rayon de soleil qui traverse les nuées.

— Que voulez-vous, vieux père? demanda-t-il, en portant la main à son chapeau par respect pour l'âge du mendiant.

— Hélas ! mes chers petits seigneurs, reprit celui-ci, vous voyez comme mes cheveux sont blancs et mes joues ridées ! A force de devenir vieux, je me suis affaibli, et mes pieds ne peuvent plus me porter. Aussi faudra-t-il que je meure à cette place si l'un de vous ne consent à me vendre son cheval.

— Te vendro un de nos chevaux, *chercheur de pain* ! s'écria Mylio, d'un air de mépris, et avec quoi nous le payeras-tu ?

— Vous voyez ce gland creusé? reprit le mendiant; il renferme une araignée qui sait fabriquer des toiles plus fortes que l'acier. Laissez-moi une de vos montures, et je vous donnerai en retour l'araignée et le gland.

L'ainé des jeunes garçons éclata de rire.

— Entendez-vous, Tonyk ? s'écria-t-il, en se tournant vers son frère. Par mon baptême, il faut qu'il y ait *deux pieds de veau dans les sabots de cet homme* (1) !

Mais le plus jeune reprit doucement :

— Le pauvre ne peut proposer que ce qu'il a.

Puis, mettant pied à terre, et s'avancant vers le vieillard :

— Je vous donne mon cheval, brave homme, dit-il; non à cause du prix que vous y mettez, mais en souvenir du Christ, qui a dit que les *chercheurs de pain* étaient ses élus. Emmenez-le comme votre bien, et remerciez Dieu qui s'est servi de moi pour vous l'offrir.

Le vieillard murmura mille bénédictions, monta à cheval, aidé par le jeune garçon, et disparut dans la prairie.

Mais Mylio ne put pardonner cette dernière amoune à son frère, et ce fut, pour lui, l'occasion d'éclater.

— *Grande bouche* (2) ! cria-t-il à Tonyk avec colère, vous devriez avoir honte de l'état où vous vous trouvez par votre folie. Vous avez cru, sans doute, qu'une fois dépouillé de tout,

il vous serait permis de prendre moitié de mon argent, de mon cheval et de mon manteau; mais ne l'espérez point ! Je veux que la leçon vous profite, et qu'en sentant les inconvénients de la prodigalité, vous deveniez plus économe dans l'avenir.

— C'est, en effet, une bonne leçon, mon frère, répliqua doucement Tonyk, et je ne refuse point de la recevoir. Je n'ai jamais pensé prendre ma part de votre argent, de votre cheval ni de votre manteau; suivez donc votre chemin, sans vous inquiéter de moi, et que la reine des anges vous conduise.

Mylio ne répondit rien, et partit au trot de son cheval, tandis que son jeune frère continuait à pied, en le regardant de loin, sans lui faire des reproches dans son cœur.

Ils arrivèrent ainsi à l'entrée d'un passage étroit, bordé de deux montagnes qui se perdaient dans les nues. On le nommait le *passage maudit*, parce qu'un *Rouffe* (1) habitait les hauteurs, et guettait de là les voyageurs, comme un chasseur guette le gibier. C'était un géant aveugle et sans pieds, mais qui avait l'oreille si fine, qu'il entendait le ver creuser son trou dans la terre. Ses domestiques étaient deux aigles qu'il avait apprivoisés (car c'était un grand magicien), et il les envoyait pour enlever la proie quand il entendait celle-ci venir. Aussi les gens du pays traversaient-ils le passage, leurs souliers à la main, comme les filles de la *butte du forgeron* (2), quand elles vont au marché de la *ville du haut de la mer* (3), et n'osaient-ils respirer, de peur d'être entendus par l'ogre. Mylio, qui n'était point averti, y entra à cheval, et le géant se réveilla au bruit des fers contre les cailloux.

— Holà ! mes lévriers, s'écria-t-il, où êtes-vous ?

L'aigle blanc et l'aigle rouge accoururent.

— Allez me chercher, pour mon souper, ce qui passe ! cria l'ogre.

Ils partirent comme deux balles qui sortent

(1) *Treid lui zo éac coulou*, expression bretonne pour dire : C'est un soi, un le prétinent.

(2) *Gennech*, mot à mot, *grande-bouche*; injure bretonne qui équivaut à *imbécile*.

(1) Les Bretons donnent aux ogres le nom de *Rouffe*.

(2) *Rouff*, petit port de mer dans le Finistère; en décomposant *Rou-goff*, *butte du forgeron*.

(3) *Morlaix*, de *mer*, *mer*, et de *hez*, haut, parce qu'elle est située au haut d'un bras de mer.

d'un fusil, plongèrent au fond du ravin, saisirent Mylio par son manteau violet et l'emportèrent à la maison de l'ogre.

Tonyk arrivait, dans ce moment, à l'entrée du passage. Il vit son frère enlevé par les deux oiseaux et courut vers lui, en jetant un cri; mais les aigles et Mylio disparurent presque aussitôt dans les nuages qui couvraient la plus haute montagno.

Le jeune garçon demoura un moment à la même place, hors de lui, regardant le ciel et le rocher droit comme une muraille; puis il se laissa tomber à genoux les mains jointes, et s'écria :

— Seigneur tout-puissant, qui avez créé le monde, sauvez mon frère Mylio.

— Ne dérange pas Dieu le père pour si peu de chose, répondirent trois petites voix qui se firent entendre tout à coup près de lui.

Tonyk se retourna étonné.

— Qui donc a parlé, et où êtes-vous ? demanda-t-il.

— Dans la poche de ton pourpoint, répondirent les trois voix.

Le jeune garçon fouilla dans sa poche et en retira la noix, le gland et la petite cage de jonc où les trois insectes se trouvaient enfermés.

— Est-ce donc vous qui voulez sauver Mylio ? dit-il.

— Nous, nous, nous, répondirent-ils avec leurs trois voix différentes.

— Et comment vous y prendrez-vous, mes pauvres riens ? reprit Tonyk.

— Ouvrez nos prisons, et tu le verras.

Le jeune garçon fit ce qu'ils demandaient : alors l'araignée s'approcha d'un arbre contre lequel elle commença une toile brillante et solide comme l'acier; puis elle monta sur l'aiguille aîlée qui l'enleva doucement en l'air, tandis qu'elle continuait sa trame dont les fils étaient séparés de manière à former une échelle qui se déroulait à mesure. Tonyk les suivait en montant cette échelle miraculeuse, jusqu'à ce qu'il eût atteint le haut de la montagne. Alors la guêpe voltigea devant lui, et il arriva avec elle à la maison du géant.

C'était une grotte creusée dans la pierre et aussi haute qu'une église. L'ogre sans yeux et

sans jambes était assis au milieu. Il balançait son corps comme un peuplier en répétant sur un air nouveau :

J'aime la chair du Léopard,
Nourri de métel et de lard;
Ceux de Tréguier ont un bon goût
De crêpe frite et de lait doux;
Mais pour Vannes et Quimper, bonsoir !
Ces gens mangent trop de blé noir (1).

Et tout en répétant cette chanson, il arrangeait des tranches de porc pour faire rôtir Mylio, qui était à ses pieds, les jambes et les bras attachés sur le dos comme un poulot habillé pour la broche. Les deux aigles se tenaient un peu plus loin près de la cheminée, et l'un remontait le tournebroche, tandis que l'autre arrangeait le feu.

Le bruit que faisait le géant en chantant, et aussi l'attention qu'il mettait à préparer ses tranches de lard, l'avaient empêché d'entendre l'approche de Tonyk et de ses trois petits serveurs; mais l'aigle rouge aperçut le jeune garçon : il s'élança vers lui et il allait l'enlever dans ses griffes, quand la guêpe lui perça les yeux de son dard de diamant. L'aigle blanc accourut pour secourir son frère et fut également aveuglé. Alors la guêpe voltigea vers l'ogre, qui s'était redressé en entendant le cri poussé par ses deux domestiques, et elle se mit à le percer de son aiguillon sans paix ni trêve. Le géant poussa des mugissements pareils à ceux du taureau dans le mois d'août. Il avait beau remuer ses bras comme les ailes d'un moulin à vent, il ne pouvait attraper la mouche, faute d'yeux; et faute de pieds, il lui était également impossible de fuir. Enfin il se laissa tomber la face contre terre pour éclapper

(1) Me gar meurbet ar Leonardd
Euz zo betet gont kik-lardd;
Ar amour so dunn Tréguier,
Euz krampoñ hac euz leuz livry,
Mes Kernevodda ha Gwenediz
Gand ar gwiziz-du zo gardiz.

Mot à mot :

Moi, j'aime beaucoup le Léopard,
Celui-là se nourrit avec viande grasse;
Le Tréguierois a le goût
Des crêpes et du lait traîs tiré;
Mais Cornouailles et Vannetais,
Avec leur blé noir sont épres.

à son dard de feu ; mais l'araignée s'approcha aussitôt et tissa sur lui un filet dans lequel il demeura pris et immobile. Il appela en vain les deux aigles à son aide ; ceux-ci, que la douleur avait fait redevenir sauvages, et qui, sachant l'ogre vaincu, avaient cessé de le craindre, voulurent se venger de leur long esclavage : ils accoururent, en battant des ailes, vers leur ancien maître et se mirent à le déchirer avec rage, sous le filet d'acier. A chaque coup de bec ils emportaient un lambeau de chair, et ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent arrivés aux ossements cardinaux ; alors il se couchèrent sur la carcasse de l'ogre, et, comme la viande de magicien ne peut être digérée, ils crevèrent là tous deux sans se relever.

Quant à Tonyk, il avait dénoué les liens de son frère, et, après l'avoir embrassé avec des larmes de joie, il l'avait conduit hors de la maison de l'ogre, au bord du rocher. L'*aiguille ailée* et la guêpe y parurent bientôt, attolées à la petite cage de jonc qui s'était transformée en carrosse. Elles invitèrent les deux frères à s'y asseoir, tandis que l'araignée se plaçait derrière comme un laquais de grande maison, puis l'attelage partit avec la rapidité du vent.

Tonyk et Mylio traversèrent sans peine, de cette manière, les prés, les bois, les montagnes et les villages (car, dans l'air, les chemins sont toujours en bon état), jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés devant le château de leur oncle.

Là, le carrosse toucha terre et roula vers le pont-levis, où les frères aperçurent leurs chevaux qui les attendaient ; mais à l'arçon du cheval de Tonyk étaient suspendus sa bourse et son manteau ; seulement, la bourse était plus grande, plus remplie, et le manteau était tout brodé de diamants.

Le jeune garçon, étonné, voulut se tourner vers le carrosse pour demander ce que cela signifiait ; mais le carrosse avait disparu, et à la place de la guêpe, de l'*aiguille ailée* et de l'araignée, il n'y avait que trois anges éblouissants de lumière.

Les deux frères, saisis, tombèrent à genoux.

Alors un des anges, celui qui était le plus beau et le mieux vêtu, s'approcha de Tonyk et lui dit :

— Sois sans crainte, bon cœur, car la femme, l'enfant et le vieillard que tu as secourus n'étaient autres que la vierge Marie, Jésus son fils, et saint Joseph. Ils nous ont donnés à toi pour que tu puisses faire le voyage sans danger, et maintenant que tu es au but, nous retournons au paradis. Rappelle-toi seulement ce qui est arrivé, et que ceci soit un exemple pour rester bienfaisant !

A ces mots, les trois anges étendirent leurs ailes et s'envolèrent comme trois hirondelles, en répétant l'*Hosanna* qui se chante dans les églises.

COURRIER DE PARIS.

Il se passe un fait assez piquant dans une des grandes maisons du faubourg Saint Honoré. Hormis les noms propres, nous raconterons tout l'affaire.

Il y a sept mois, un riche Espagnol, en quittant Paris, recommanda à plusieurs personnes de ses relations les plus suivies, un valet de chambre qu'il avait à son service depuis son arrivée, c'est-à-dire depuis environ un an, et dont il faisait le plus grand éloge. Une famille dont un des membres occupe une charge de l'État, ayant besoin d'un serviteur de bonne tenue et d'une fidélité éprouvée, s'entendit avec l'hidalgo pour le valet en question. Le comte resté à Paris jusqu'à la fin du mois de mars, fit ses adieux à tout son monde, partit, et

le 3 avril, le domestique si bien recommandé se présenta à l'hôtel de ses nouveaux maîtres.

La famille au service de laquelle il entra se compose de monsieur et de madame de X*** et de plusieurs enfants. Le service de Léonard (mettons que ce soit son nom) l'attachait tout particulièrement à la personne de madame de X*** et à celle de sa fille aînée ; il devait les accompagner dans leurs promenades ou dans leurs visites à pied, aux achats, aux offices, partout enfin où l'équipage ne devait point intervenir, car Léonard avait soigneusement stipulé qu'il ne monterait pas.

Au logis, il recevait les journaux, les lettres : il avait tout le service de la poste, des loges de théâtres, des mémoires. Il époussetait le dun-

kerque, il remettait en ordre la musique du piano, il servait madame à table et annonçait son monde. Bref, sur les chaudes recommandations de son ancien maître l'Espagnol, on l'avait admis aux choses de confiance, comme un domestique qu'on a éprouvé dix ans.

Léonard avait une quarantaine d'années, les cheveux coupés en brosse, le visage entièrement rasé, ni beau ni laid, mais grand et mince.

Autre stipulation. Il avait voulu se conserver chaque semaine un jour de liberté. La chose se débattait du gré à gré avec Madame, et la veille du jour où elle s'était arrangée pour se passer de lui, Léonard disparaissait à l'heure où le concierge éteignait le gaz. Le surlendemain, de si grand matin qu'il plût à Madamo de sonner, Léonard apparaissait. On ne devinait pas quel usage il pouvait faire de cette liberté hebdomadaire, sur la gêne de laquelle on avait fini par prendre son parti.

Mais il est temps de tracer un petit crayon de la femme du fonctionnaire. Madame de X*** a trente-cinq ans, âge qui, chez quelques femmes d'une riche et exceptionnelle constitution, est celui de tout l'épanouissement de leur beauté. D'ordinaire ces femmes-la ont été peu remarquées comme jeunes filles; mais aussi, comme elles se rattrapent! A tout ce que la nature a fait pour elles, en leur prolongeant une éclatante jeunesse jusqu'à l'époque de la vie où l'expérience les rend plus dangereuses, elles joignent tout ce que l'art peut ajouter de séductions, à ce qu'en aucun cas, il ne pourrait remplacer. Madame de X*** est donc, esprit et charme à part, une des femmes de Paris les plus admirées, pour les éblouissants avantages de sa personne d'abord, et ensuite à cause de la science inconcevable avec laquelle elle sait mettre en scène cette beauté, qu'elle revêt et pare avec un goût désespérant pour les autres femmes, parmi lesquelles de fort à la mode se trouvent heureuses de la copier, de l'imiter. Sa fille, que nous appellerons Valentine, ne deviendra pas aussi duchesse de beauté que l'est son éclatante mère; elle sera plus sentimentale, plus élégiaque, plus... clair de lune, je ne sais comment dire! Mais revenons au fait même.

Il y a un mois environ, madame de X*** fut invitée à aller passer vingt-quatre heures à Versailles chez d'anciens amis qui célébraient un événement de famille. Elle fixa ce jour-là pour le congé de Léonard, et le remplaça par un valet de pied. Elle arrive chez ses amis, on veut profiter du beau temps pour faire une promenade dans le parc, on se dirige vers le Jardin du Roi.

Madame de X*** avait pris le bras d'un officier supérieur en garnison à Versailles, un ami de la maison qu'elle était venue visiter, et elle cheminait par les petites allées causant tables parlantes, la grande agitation des esprits en ce moment. Tout à coup, parmi les promoteurs, les groupes qu'éparpillait là cette belle journée, elle reconnait, qui? Léonard! Léonard habillé comme tout le monde de ce monde, et ayant au bras une jeune et charmante femme, simplement mise, mais répandant autour d'elle cet infaisissable parfum de femme comme il faut qui se respire au loin entre gens de même sorte, de même que les francs-maçons se reconnaissent jadis à leur moindre geste.

D'abord sa surprise fut si grande, qu'elle crut se tromper! Mais ayant pu, à l'aide des buissons, des branches, approcher le duo, elle n'eut plus à douter de l'identité de Léonard, qui portait sa toilette de gentleman avec la simplicité et l'aisance d'un homme qui n'a fait que cela toute sa vie. Il causait dans la plus évidente familiarité avec la jolie personne dont il avait le bras. Des époux eussent assurément été plus froids; un frère et une sœur eussent sans doute montré plus d'abandon. Qu'étaient-ils donc l'un à l'autre?

La chose bien irréfragablement constatée, madame de X*** s'éloigna sans avoir été vue. Le lendemain, elle se mit à examiner cet étrange Léonard avec des yeux tout nouveaux. Elle chorchait sous cette redingote marron à boutons écussonnés, le cavalier plein d'aisance qui avait la jolie maîtresse du Jardin du Roi. Mais à voir l'air simple dont le valet faisait sa besogne, elle se demandait si elle n'avait pas été dupe d'une saisissante erreur, de quelque ressemblance inconcevable. Mais il restait la coïncidence significative du jour de congé de Léonard! Après deux ou trois jours d'indécision pour savoir si elle parlerait de la chose à son mari, comme le valet époussetait fort adroitement les mythologiques figurines de Saxe et les monstruosité japonaises d'un trumeau, elle saisit un ardent regard dirigé sur elle avec la complicité de la glace... Elle rougit extrêmement, et changea brusquement de pose; Léonard égara son plumet dans les bras d'une nymphe qui faisait la nique à un satyre, et la guillotine! La tête roula par terre et y cassa son petit nez retroussé.

— Maladroit! — s'écria madame de X***, — depuis quelque temps je vous trouve d'une gaucherie!

Léonard pâlit. Le ton de la dame était intentionnellement plein de hauteur. Elle vit qu'elle le blessait bien autrement qu'un vrai Léonard;

il sortit assez brusquement. Alors madame de X*** songea que souvent elle s'était fait remettre ses journaux au lit par cette espèce de vaguesse, que plusieurs fois elle lui avait donné des ordres tandis que sa femme de chambre la coiffait, l'attifait, un peu plus décolletée qu'au bal. Elle entra sur l'heure dans une situation de gêne extrême, retenue de quelque vif parti pris par le romanesque de l'affaire, la sûreté de soi, — et la crainte aussi de quelque scandale.

— Si c'était pour Valentine? — se dit-elle. — Certes, le drôle... je veux dire ce monsieur, ne passerait pas la nuit chez nous!

— Mais ce n'est pas pour Valentine! — pensait-elle tout bas. Et elle songeait à la jolie jeune femme du Jardin du Roi, si bien qu'elle en comprenait à la fois assez pour craindre, et trop peu pour sévir. — Attendons un peu! conclut la curieuse.

Deux jours après, Léonard demanda si Madame voulait bien lui permettre de prendre son jour de congé le lendemain. Accordé. Elle y mit même tout empressement; ses batteries étaient dressées. Son frère, devenu le confident de ses soupçons, s'était prêté à les éclaircir. Il suivit Léonard, sorti ce soir-là plus tôt que de coutume, le vit prendre un coupé rue Louis-le-Grand, se faire conduire rue de Varennes, — entrer laquais, ressortir maître, — et aller prendre le dernier convoi de Versailles à la barrière du Maine. C'était bien le cavalier du Jardin du Roi!

Le surlendemain matin, au lieu de le sonner à huit heures pour avoir ses lettres et ses journaux, madame de X*** se fit servir par sa camériste. Léonard ne la vit qu'au déjeuner. Avec cet instinct multiple, cette seconde vue que possèdent les femmes dans toutes ces crises qui touchent aux choses de sentiment, bien que le valet fût placé derrière son dos pour la servir à table, elle sentit qu'il la regardait avec une recrudescence d'ardeur, d'ardeur presque imprudente! Ses regards la touchaient, comme des flèches décochées par l'arc du sourcil!

Elle eut peur. Elle se dit qu'il fallait en finir ce jour-là même. Le repas terminé, elle emmena sa fille dans son petit salon Louis XVI, pour rendre toute explosion impossible, et fit appeler Léonard.

— Léonard, lui dit-elle, plus émue qu'elle ne l'eût voulu, et tout en faisant semblant de chercher dans les tiroirs d'un *bouheur du jour* quelque chose qui n'y était pas, — je vous prévient que je me prive de vos services...

— Madame! fit-il, par explosion. Elle le regarda dans la glace; il était livide.

— On vous payera trois mois de gages... car je ne veux pas vous faire de tort. Men parti pris est immuable. Vous pouvez vous retirer, et retourner à... où vous voudrez!

Qui oserait assurer qu'en ce moment, l'image de la jeune personne de Versailles ne passait pas, évoquée, devant les yeux de cette femme sévère, mais dépitée?

Léonard s'inclina et sortit. Madame de X*** se fit habiller pour aller en emplettes au boulevard.

Quand elle fut prête à sortir, il se présenta pour la suivre. Elle refusa. Il essaya d'insister... émancipation énorme! Elle se fâcha, et monsieur de X***, qui survint, intervint. Sa femme fut contrainte, pour motiver ce brusque renvoi, de prendre le bras de son mari pour sortir, et de lui raconter ce qui était plus que des soupçons, relativement à la vraie position sociale du valet. Seulement, elle sut feindre de croire que le Léonard entreprenait tout ce roman par amour insensé pour Valentine.

Monsieur de X*** ne dit trop rien, mais ayant quitté sa femme chez Imoda, il s'en fut trouver le commissaire de police pour faire arrêter le faux domestique.

Ici commencèrent les difficultés qui ont fait transpirer cette histoire. Léonard, prévenu par les gens de la maison des menaçantes dispositions de monsieur de X***, ne dit rien, fit son paquet, laissa l'indemnité, et alla de son côté chez le commissaire. Il s'appelle en réalité du nom sous lequel il servait, en cachant les autres noms, et la loi passe à côté du cas dont elle n'a point fait un délit. Monsieur de X***, furieux, cria partout qu'il faut qu'il aille en prison, et chacun argumente sur la situation, en brochant de commentaires infinis sur le mystérieux valet et sur les motifs de son escapade. Le frère de monsieur X*** croit être sûr de ceci: que le Léonard est un Espagnol de distinction qui accompagnait l'année dernière une de ses sœurs aux bains de Biarritz, qu'il a vu la madame de X***, qu'il s'en est éperdument épris, et qu'il a inventé cette ruse d'Almaviva pour approcher cette merveilleuse Rosine! Madame de X*** n'avait probablement que devancé de peu de jours l'explosion de quelque coup de théâtre, dont le retentissement eût pu être bien autrement désobligeant pour elle que ne l'est le fait dont le monde s'amuse aujourd'hui. On assure que le romanesque Castillan, qui allait un jour par semaine se reposer à Versailles de son étrange rôle, auprès d'une sœur sans doute peu complice de l'intrigue, a tout à fait disparu d'ici et de là. On disait l'autre soir à madame de X***, dans sa loge de l'Opéra, que sans

doute cette brusque disparition était un suicide. Il a semblé que sans, j'imagine, souhaiter le fait, la dame était assez flattée qu'on le crût. Voilà l'histoire dont on s'amuse et qui nous promet quelque nouvel article au Code. C'est un argument à l'appui de la récente ordonnance de M. Pietri sur les livrets des domestiques!

On m'a révélé il y a quelques jours une assez bizarre industrie exercée par un homme qui, après avoir joué un certain rôle dans les bouleversements de 1848, est tombé dans la misère et retombé dans l'obscurité.

Cet homme, résigné désormais, vit de peu, et ce peu, voici comment il se le procure.

Depuis trois ans, il écrit à toutes les célébrités de l'Europe, sous prétexte d'un ouvrage qu'il déclare vouloir composer sur les événements européens de la grande crise. Or, il reçoit en moyenne une réponse par jour, et par accord fait d'avance avec un ancien libraire devenu amateur passionné d'autographes, il remet chaque lettre de ces célébrités contre cinq francs. Voilà près de trois ans que cela dure; c'est plus de mille lettres qu'il a reçues d'un côté, et plus de cinq mille francs qu'il a encaissés de l'autre. Il vit!

Jules LECOURS.

BULLETIN DES THÉÂTRES.

Nec plus ultra. La féerie a posé les colonnes d'Hercule; après les *Sept merveilles du monde*, il est certes permis de lui dire: Féerie, tu n'iras pas plus loin. Décors éblouissants, costumes indescriptibles, transformations qui tiennent du prodige, bref une véritable magie en vingt tableaux, voilà l'œuvre de MM. Dennery et Grangé, ou plutôt des costumiers, du machiniste et des décorateurs. Quant au livret, rien de plus simple. Le prince Fortunio, amoureux fou d'une certaine Miranda, la perle de son sexe, quitte ses États et voyage à la conquête de son idéal. Ce train de plaisir a pour but de s'emparer des *Sept merveilles du monde*, seul moyen de posséder la huitième, qui n'est autre que Miranda. C'est ainsi que nous visitons tour à tour: *le Phare d'Alexandrie*, *le Tombeau de Mausole*, *le Colosse de Rhodes*, *les Jardins de Babylone*, *le Temple d'Éphèse*, *le Temple de Jupiter* et *les Pyramides d'Égypte*.

Ce voyage d'agrément s'accomplit au milieu d'un spectacle dont la plume, même la plus hyperbolique, ne saurait donner qu'une idée incomplète. La *Porte Saint-Martin* peut dormir longtemps sur ses lauriers: en voilà pour deux cents soirées.

Le *Théâtre-Lyrique* vient d'enrichir son écrivain musical du *Bijou perdu*, charmant joyau sorti de l'infatigable atelier du maestro Adolphe Adam. Ce bijou perdu, nonobstant la physionomie équivoque de son titre, n'est autre qu'une montre enrichie de peintures qui passe tour à tour du guéridon d'une bourgeoisie aux mains d'un colonel de dragons, du gousset dudit colonel dans la poche d'un commissionnaire, et de la veste du commissionnaire à la ceinture d'une bouquetière. Le tout se termine par la restitution de l'objet

égaré, acte de probité dont l'hymen devient la récompense honorée. Le livret de M. Leuven est gai, spirituel et divertissant, la musique de M. Adam chantante et mélodieuse à ravir; quant à la débutante, madame Cabel, il n'y a qu'une voix sur son compte: c'est désormais le rossignol du *Théâtre-Lyrique*.

Tandis qu'on chante chez M. Séveste, on pleure chez M. Hostein, son voisin. La raison, la voici: Georges aime Marie, Marie aime Georges. Mais Marie, ou plutôt sa dot, a donné dans l'œil d'un certain Valledo, traitre de profession, maître de la confiance du père de la jeune fille et d'un secret délicat qui compromet sa mère. C'est pourquoi, afin de concilier son amour filial et son horreur pour son prétendant, Marie l'épouse et l'empoisonne. Succès de larmes, dont l'honneur revient à Laferrière et à madame Naptai-Arnault.

L'ORTHOGRAPHE d'usage enseignée par le raisonnement, par M. Firmin Danne, passage Jouffroy, 60, est un livre fort apprécié et excessivement ingénieux. Nous le recommandons vivement aux personnes qui veulent répandre une éducation négligée, ou se rappeler ce qu'elles ont oublié. Prix: 5 francs à Paris.

— Pour le recevoir franc de port, il suffit de verser 5 francs 50 centimes à la poste et d'en adresser le reçu à M. Danne.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.

UN TABLEAU D'INTÉRIEUR.

Voici une anecdote fort populaire en Allemagne. — Un paysan se rend chez un peintre et lui commande un vaste tableau où il lui fallait représenter l'intérieur de son étable avec ses vaches et ses chevaux et lui-même. — Un mois après, il revient et trouve le tableau achevé et fort de son goût. — C'est fort bien, dit-il au peintre, mais maintenant il faut me fermer la porte de l'étable. — Il le, fait celui-ci, si je ferme la porte, on ne verra plus ni vos vaches, ni vos chevaux, ni vous-même. — Peu importe, répond le paysan je saurai toujours bien que nous sommes dedans.

LA NOBLESSE EN RUSSIE.

Nous trouvons, dans un travail sur la noblesse russe, que la famille Jakovleff, grâce à ses établissements pour le lavage de l'or, possède peut-être la fortune la plus colossale du continent, car elle est évaluée à 100 millions de thalers.

Viennent ensuite les Demidoff, qui ont dans leurs terres un énorme rocher de malachite dont chaque *pud* est estimé 800 roubles; puis les Galitzin, les Woronoff, les Bobrinsky, les Daschkoff, les Paskiewitsch, les Uwaroff, les Potemkin, les Panin, les Lasareff, etc.

Un grand nombre d'anciennes familles princières sont tellement déchues qu'elles ont perdu et leur titre et leur rang. C'est ainsi qu'un M. de Rischoff porte encore des armes princières et le manteau d'hermine sans le titre qui y correspond. Dans un village, près de Wronep, vivent quelques paysans qui possèdent encore quelques serfs. Ils travaillent leurs champs comme les autres paysans, quoiqu'ils soient issus de sang princier. Ils se distinguent seulement des autres par un bonnet rouge qu'ils ont seuls le droit de porter, d'après un ancien usage. De plus, il y a un certain nombre de descendants d'anciennes familles souveraines, tels que les rejetons des czars de Géorgie : les Bagradites (Bagration), les princes de Girei, rejetons directs de Dschingis-Khan. Un descendant de Malomet demeure à Tiflis. Enfin la famille Cantkuzene fait dériver son origine des anciens empereurs de Byzance.

L'AN MIL.

La plus horrible famine dont l'Europe ait eu à souffrir est celle du 10^e siècle. Le pain le plus grossier était un objet de luxe; la misère était si grande et le blé si rare que le peuple et la noblesse ajoutèrent foi aux sombres prédictions des *Millénaires* : la croyance à la fin du monde était universellement répandue, et on était convaincu que l'an 1000 était le terme fatal. Profitant de la terreur générale, Hugues Capet, après la mort de Louis V, rassembla à Noyon les principaux évêques et seigneurs et se fit nommer roi de France. On était alors en 987. Les esprits étaient si préoccupés et les estomacs si affamés, que cette usurpation passa en quelque sorte inaperçue : « Se faire roi pour si peu de temps, ce n'est guère la peine, » disait-on.

DEMANDEZ, FAITES-VOUS SERVIR.

On lit dans un journal américain : « Le rédacteur de l'*Elmira republican* annonce à ses abonnés et au public que ses heures de combat sont de dix à midi. Il sera toujours heureux à ces heures de répondre à qui voudra lui demander satisfaction. »

LONGÉVITÉ DE DIVERS ANIMAUX.

Un ours dépasse rarement l'âge de vingt ans; c'est aussi l'âge du chien, du loup; le renard vit de 14 à 15 ans, les chats 17 ans, les écureuils, les lièvres et les lapins de 5 à 8 ans; les éléphants vivent, dit-on, 400 ans, les rhinocéros 50; les chevaux peuvent atteindre l'âge de 72 ans, mais ils vivent d'ordinaire de 25 à 30 ans; les chameaux quelquefois 100 ans; un aigle mourut à Vienne à l'âge de 104 ans; les corbeaux vont jusqu'à 100, les cygnes jusqu'à 200. Une tortue a vécu plus de 190 ans. Un mouton passe rarement 40 ans et une vache 15 ans.

UN MADRIGAL ÉGYPTIEN.

Uno répartie du nouveau chargé d'affaires du vice-roi d'Égypte en Prusse fait fureur en ce moment à Berlin. Une dame lui demandait : Pourquoi Mahomet permet-il à ses croyants d'avoir plusieurs femmes? — « Pour qu'ils trouvent dans plusieurs les qualités que vous, Madame, possédez en vous seule, » répondit le diplomate. »

UN BANQUET AU XVI^e SIÈCLE.

Dans une lettre adressée à l'*Espérance du Peuple*, de Nantes, M. Joseph de Boutillier donne de curieux détails rétrospectifs sur le menu d'un repas municipal offert par l'édilité anglaise, sous l'ancien régime, à l'occasion de l'installation d'un nouveau maire, Antoine de Brenezay. Ce déjeuner coûta 46 sous, sans le vin. Il eut lieu le 6 janvier 1583; c'était un jour maigre. En voici le détail :

200 hultres.	6 sous.
2 plats de beurre.	7 sous 6 deniers.
2 douzaines de fougaces . . .	42 sous.
3 douzaines d'œufs mollets. .	9 sous.
2 douzaines de harengs blancs	42 sous.

Total. 46 sous 6 deniers.

Les déjeuners et les dîners officiels ne se font plus de nos jours à si peu de frais, malgré la différence du taux des monnaies.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois chaque mois, avec texte illustré, etc.
32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ;
de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREX DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris et la France :		Pour l'Étranger (service direct par la poste).	
Six mois. 14 fr.	Une année. 25 fr.	Six mois. 18 fr.	Une année. 35 fr.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, frais d'express, the penny delivery included, the prices are :

6 months 18 shillings.	Yearly. 35 shillings.
D ^r with English translation. 20 d ^r	D ^r with English translation. 38 d ^r

N. B. — For every subscription wanted for the country, or any places to Ireland and Scotland, application may be made at M. GEORGE KENT'S office, 16, Greek-Street, Soho, LONDON. But, if made in Paris, 27 francs 60 c. must be paid for 6 months free of all expenses. — If for London, only fr. 22 50 will be required. — No subscription less than 6 months will be received.

Pour tout le Zollverein allemand
service de l'Agence de Francfort-sur-Mein, avec édition allemande.

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

Pour toute l'Espagne

Avec édition espagnole.

Six mois. 68 R. (17 fr.) | Une année. 128 R. (32 fr.)

(Pour certaines colonies ou certains pays étrangers, les prix varient en raison des conventions postales ou des nécessités de l'affranchissement.)

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GODBAUD et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMAN, rue Damiette, 4 ; — M. PAULNE, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration du *Progres* et du *Moniteur de la Mode*, pour tous les journaux publiés par elle.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soleries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONSAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAX, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaarbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN, Agence centrale et principale pour tous les États du POSTVEREIN allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, F.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York, une année 7 1/2 dollars.

- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSER et TWEITMEYER.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A TURIN, pour les États sardes, au bureau des postes.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- A GENEVE, pour toute la Suisse, chez M. EDMOND DE LA FLÉCHÈRE, 193, rue du Terraillet.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A LISBONNE ET PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, 2, rue Mignon.

11^e ANNÉE.
3^e Époque.

LE

4^e LIVRAISON
du 3^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

1^{er} Numéro de Novembre 1855. — Gravure N^o 378.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o,

RUE RICHELIEU, 92.

LES TABLES PARLANTES.

L'Indépendance belge publia la lettre suivante qu'elle a reçue d'une dame russe, habitant Belgorod.

• Monsieur,

• C'est la cause des tables parlantes qui me met la plume à la main ; dans votre journal même, monsieur, assez de voix se sont élevées contre elles, assez de choses railleuses, savantes ou simplement sceptiques, ont été dites sur leur compte, pour qu'elles trouvent enfin un défenseur impartial et convaincu. Je leur voudrais un avocat plus éloquent que moi, mais comme il pourrait se faire attendre, je prendrai provisoirement sa place ; ce que j'ai vu, n'en fait un devoir.

• Je suis loin d'affirmer que les tables parlent indistinctement au contact de tout le monde, des expériences multiples m'ont prouvé le contraire ; pour que le charme opère, il faut une personne douée d'une grande force magnétique, une jeune fille de préférence à toute autre. Ceci est une condition essentielle ; quant au procédé, il est des plus simples ; deux personnes seulement imposent les mains à la table, l'une d'elles nomme les lettres de l'alphabet, pendant qu'une troisième inscrit la lettre à l'audition de laquelle la table a frappé du pied. Ainsi, par exemple, pour écrire le mot je, l'alphabet doit être dit deux fois, la lettre j se trouvant placée après la lettre e. Avec une personne richement douée, deux minutes, quelquefois moins, suffisent pour mettre la table en mouvement, et une fois sortie de son immobilité, on serait vraiment tenté de lui croire une âme, car non seulement elle comprend ce qui se dit autour d'elle, mais elle a des accès de colère, d'impatience et jusqu'à des velléités de vengeance.

• Voici, monsieur, ce dont j'ai été témoin à ce sujet : Un enfant, présent à une de nos expériences, s'avisait de frapper la table pendant qu'elle était en mouvement, la table s'arrêtait tout à coup, se mit à frapper des pieds avec fureur et changeant brusquement son mouvement de rotation en une course rapide, se dirigea vers l'enfant qui s'était réfugié derrière un fauteuil. Arrivée à sa portée, la table se prend à osciller avec force et se balançant sur elle-même, tâcha d'atteindre et de frapper l'enfant qui, sérieusement effrayé cette fois, s'échappa de la chambre en refermant la porte sur lui. La table change encore une fois de direction, les deux personnes qui la tiennent ont toutes les peines du monde à maintenir leurs mains sur sa surface, elle court vers la porte fermée qu'on s'empresse de lui ouvrir, en passe le seuil assez élevé et s'arrête dans le vestibule, où sa rage continuée à se traduire par des coups frappés avec fureur. On fait revenir l'enfant qui, moitié riant, moitié pleurant, s'approche de la table. Alors reprenant son mouvement d'oscillation, elle lui donne un coup sur le bras et se calme aussitôt.

• Le même soir, l'idée me vint de demander à la table l'explication de sa fureur. Voici sa réponse : « Il m'avait offensée. » Que voulais-tu donc ? lui dis-je alors. « Le frapper, me dit-elle. » J'avoue que de toutes les expériences que nous avons faites, c'est celle qui m'a toujours semblé la plus étrange et la plus inexplicable. En voici quelques autres. Excepté les demandes nous concernant personnellement, nous avons tenté de faire lire à la table des phrases à elle ainsi que son opinion

sur des personnes que nous lui nommions. Sur quinze questions de ce genre au moins, elle ne s'est pas trompée une seule fois en indiquant le défaut ou la qualité principale de la personne nommée.

• Au moment de terminer nos séances, qui toujours avaient lieu le soir, dans le plus grand recueillement, sauf quelques éclats de rire par-ci, par-là, nous demandions à la table de nous dire quelque chose de sa part à elle. Voici trois des réponses qu'elle nous a faites : « Dormez en paix ; » un autre jour. « Je vous aime ; » un autre encore, « Que Dieu soit avec vous (en russe « Idi s'bogoni. »

• Qui donc es-tu, toi qui nous aimes ? » lui demandai-je. « Tu ne peux me voir, me répondit-elle. — Plusieurs fois à des doutes exprimés par nous, elle a répondu : « Vous ne me croyez pas, ô incrédules ! »

• Plus que le doute encore, le rire a le pouvoir de la mettre hors d'elle-même ; alors ce sont des coups, des vacillations, des soubresauts qui, s'ils n'avaient leur côté comique, auraient vraiment quelque chose d'effrayant.

• Je puis dire qu'à toutes les questions sérieuses ou simplement d'un intérêt réel pour l'un de nous, la table a répondu volontiers et toujours avec la plus grande logique, mais quand on s'avisait de lui poser quelque question oiseuse ou folle, elle ne répondait rien ou se bornait à dire : « Encore une sottise. » Il nous est arrivé ainsi d'entendre les choses fort peu flatteuses, que je ne dispenserais de répéter.

• J'aime mieux vous citer, monsieur, la phrase la plus longue qu'elle nous ait dite. Je la traduis du russe, tout en regrettant de ne pouvoir vous donner une idée de l'orthographe-table, qui est des plus originales. C'est l'orthographe d'un sauvage qui ne se préoccuperait que de la prononciation. Voici la phrase : « Tu demandes s'il t'aime ; quelle folie ! se marie-t-on sans amour ? tu n'es pas une enfant cependant pour faire une question comme celle-là. » Pauvre table, elle en est encore sur le mariage et l'amour ! Ce que c'est que d'avoir été non seulement morte, mais sourde et aveugle depuis le jour de la création.

• Nous avons essayé de faire parler le français et l'anglais à notre table, mais sans succès, je dois l'avouer ; à toutes nos instances elle a invariablement opposé cette réponse : « Oui, je connais toutes les langues, mais contentez-vous d'une seule.

• A deux questions seulement elle a répondu d'une manière évasive par un peut-être ; à toutes les autres, qui peuvent bien se monter à cinq cents, ses réponses ont été aussi nettes que sensées. Ne se trompant jamais dans ses calculs, elle précise jour pour jour l'époque d'un événement à venir, sans que jamais la moindre contradiction de fait ou de date puisse être signalée. En voici un exemple : Demande : « Dans combien d'années mourra M. N. ? » Réponse : « Dans quatre ans huit mois. D. Combien d'années durera son procès ? R. Cinq ans trois mois. D. Qui donc le gagnera ? R. Sa veuve. D. Combien de temps après la mort de son mari ? R. Sept mois. — Je prends ces quelques réponses au hasard, peut-être y en a-t-il de plus surprenantes dont je ne me souviens pas au moment où j'écris.

• Veuillez recevoir, etc.

S. R. »

LE

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

MODES.



Depuis longtemps la maison *Gagelin* s'est acquise une réputation méritée pour le goût qui préside à la composition des modèles de confections, dont la variété et les formes nouvelles se

succèdent avec une activité qui tient du prodige. Depuis quelque temps, pour plaire à plusieurs dames de sa clientèle, la maison *Gagelin* composait des robes dont la forme et les ornements étaient exceptionnels.

Aujourd'hui, elle vient de développer ce travail et l'on ne saurait se figurer toutes les ingénieuses combinaisons, à l'aide desquelles elle obtient des nouveautés que l'on ne voit point ailleurs que chez elle.

Robes de ville ou robes de bal, les modèles de *Gagelin* n'ont rien de ce qui se fait habituellement. Ce sont des idées nouvelles traduites avec une intelligence parfaite de la mode;

mais ces toilettes ne peuvent convenir qu'à un monde exceptionnel par son rang et par son élégance. Il en est de ces robes comme des confections, que nous nous plaisons à citer si souvent et dans lesquelles éclate la perfection du travail et de la coupe de la maison *Gagelin*.

Aussi vient-elle de remettre en vogue les pardessus ajustés, qui n'avaient été abandonnés par la plupart des maisons de confection qu'à cause de la grande difficulté d'exécution, que présente ce genre de vêtement, qui ne sied et ne donne de l'élégance à la taille qu'à la condition d'être parfaitement exécuté. Si cette espèce de pardessus n'est pas adoptée partout le monde, elle sera toujours remarquée chez les femmes élégantes.

Parmi les nouveautés créées par la maison *Gagelin*, nous citerons :

Le *Moscovite*, formant pelisse derrière et manteau devant. L'ornement du devant se compose de bandes de velours disposées en brandebourgs, partant du haut et allant en s'augmentant vers le bas. Ces brandebourgs sont entremêlés d'agréments de passementerie. Le bas de la pièce d'épaule dans sa partie postérieure est entouré de boutons assez gros en passementerie *grappée*, terminés par de petits glands; un bouton, d'une dimension beaucoup plus forte, pareillement terminé par un gland, sert à fixer cet ornement à chaque épaule. Cette confection sied à ravir.

Le mantelet *Ælia*, pour toilette habillée. Le devant est coupé à pans aigus. Il se fait en velours, garni tout autour d'une belle guipure surmontée de trois rangées de petits anneaux, auxquels pendent de petits glands. Ce genre de passementerie tout nouveau est d'un charmant effet. Le mantelet *Ælia* peut se porter en grande toilette.

L'*Archiduchesse*, pardessus ajusté, assez long de jupe. Le derrière forme quelques plis à la taille; le devant est plat et se continue en montant en forme d'étole, de manière à figurer une petite pèlerine, qui vient cacher le haut d'une manche assez large du bas et montée à l'entourure comme une manche de robe. L'*Archiduchesse* se fait en velours et se garnit au bas, aux manches et à la pèlerine d'une belle dentelle guipure à dents aigüés. Le devant se ferme par trois agrafes en passementerie, posées à 10 centimètres de distance et terminées chacune par une flamme.

La vogue du manteau *Guise*, que nous avons déjà décrit, s'accroît chaque jour: on y adapte souvent un collet, ce qui ajoute encore à sa grâce et à son originalité.

La maison Gagelin orne beaucoup de manteaux avec des bandes en *grèbe* de soie, nouveau genre de peluche, qui imite à s'y méprendre la robe, ou pour mieux dire, le plumage du *grèbe*, dont les reflets argentés sont d'un effet ravissant.

Elle emploie aussi de belles bandes en *peluche écossaise*, étoffe d'une grande nouveauté.

Qui l'eût pensé? Voici que la question d'Orient intervient jusque dans nos modes. C'est grâce à elle sans doute que nos dames portent chez elles et même pour sortir de petites casaque en velours, en moire ou en cachemire, qu'elles appellent des *Orientales*. Ces sortes de justaucorps se mettent avec un jupon d'étoffe différente. Celles en velours ou en moire sont pour la plupart ajustées à la taille, avec basques quelquefois tailladées. Elles se garnissent de passementerie, de petites dentelles de guipure, de galons à fonds noirés avec dessins de velours en relief. Ces *Orientales* en cachemire blanc ou en velours de couleur, qui n'ont d'emploi qu'au coin du feu, sont généralement flottantes et richement brodées de dessins turcs composés d'un assemblage d'or et de soie de couleurs vives.

Nous citerons aussi la casaque *Médicis* en velours noir, ajustée à la taille. Elle est ornée de petits boutons reliés par une mignonne passementerie. Cet ornement se pose au bas des basques sans les entourer complètement, c'est-à-dire en laissant devant et derrière un espace

de 12 à 14 centimètres. La manche a de grands crevés à l'Espagnol, depuis le haut jusqu'au-dessus du coude. Ces crevés sont en satin noir. La manche se termine par un grand volant formant pagode en velours doublé de satin noir. Au bas de la manche et autour des crevés se trouve un ornement semblable à celui qui garnit le bas de la casaque.

On porte beaucoup robes de moire antique, de brocatelles brochées de riches dessins pompadours noirs sur fond de couleur.

Beaucoup de robes à disposition sont en gros de Tours. Le volant a un *contre-fond*, dans lequel est placé un bouquet broché de couleurs naturelles.

Les robes *perles du Brésil* sont en gros de Tours noir, dont le volant a un double rang de perles brochées; le premier rang est cerise, vert ou bleu, et le second noir.

Il y a chez Gagelin des robes à disposition à raies *zibelines*, imitant la fourrure de ce nom. Ces raies alternent avec de petites bandes à dessins cachemire. D'autres en valencias, avec palmes, dessin cachemire. D'autres encore à volants camaïeux à deux tons.

Parmi toutes les nouveautés, la robe *Impératrice* occupe le premier rang. Cette robe a été offerte à Sa Majesté par la chambre de commerce de Lyon, et par un sentiment facile à comprendre, le fabricant ne l'a mise en vente que six mois plus tard. *Gagelin* en a acheté la propriété pour Paris. Cette robe se reproduit en toute nuance. Celle que nous avons examinée était blanc et rose. Le dessin genre Watteau se compose d'une riche imitation de fleurs, de ruches, de colombes et de rubans combinés et chiffonnés avec un art infini; il est broché en fort relief, nuancé de blanc et de rose et forme des arcades tout autour de la robe. La partie au-dessous des arcades est en blanc pur. Le reste du fond est rose glacé de blanc, avec un semé de boutons de rose. Des dispositions en diminutif sont combinées pour les ornements du corsage. Cette robe est un véritable chef-d'œuvre.

On imite la fourrure de mille manières; c'est aussi dire que la vraie fourrure est à la mode.

Mademoiselle *Nathalie* met des basques et des doubles basques à presque toutes les jolies robes qu'elle sait si bien composer. On parlait cependant d'abandonner la basque, mais les femmes en veulent absolument, et ce que *france veut*, sa *couturière le veut*, et *vice versa*.

Avec ces robes à basques il est indispensable d'avoir un corset irréprochable, et un corset qui donne de la grâce et de l'élégance à la taille est un travail d'une grande difficulté. La coupe, l'assemblage des différentes pièces, la

couture, les piqûres, tout demande un soin méticuleux, car une seule couture mal faite suffit pour lui ôter toute sa grâce. Aussi les femmes élégantes s'adressent-elles à madame *Clémanson*, qui, à peine revenue de la saison de Londres, est accablée de commandes par sa nombreuse et aristocratique clientèle. Nous recommandons tout particulièrement les avantages des corsets *andaloux*, *grecs* et *châtains* que madame *Clémanson* compose à mesure que les modes varient.

Les corsages sont montants ou ouverts. Mademoiselle *Nathalie* en fait beaucoup qui sont ouverts tout au long sur une largeur de 4 centimètres seulement; cette ouverture est maintenue par une lacure ou des barrettes sous lesquelles on aperçoit une guimpe richement brodée. On emploie toujours de charmantes applications en velours *frappé* qui remplacent les velours découpés; seulement on les approche, on les entremêle pour former une guirlande continue. Ces applications offrent un grand avantage, car une couturière comme mademoiselle *Nathalie* peut les placer et les combiner au gré de sa fantaisie. L'effet est charmant sur les robes de drap. La gracieuse conseillère que nous citons fait aussi des robes de drap ayant la jupe ouverte des deux côtés du haut en bas; ces côtés sont retenus par une rangée de boutons grappés; les mêmes boutons ornent le corsage, les basques et les parements des manches.

Pour volants, mademoiselle *Nathalie* fait des dispositions mobiles composées de carreaux de velours s'alternant avec des carreaux de peluche de couleurs différentes; cet ornement est tout nouveau. Elle fait aussi, comme nous avons déjà dit, des corsages en velours avec jupes en moire antique.

Une des plus jolies garnitures que mademoiselle *Nathalie* ait créées pour robe habillée se compose de médaillons en satin entourés de dentelle-guipure et portant au milieu une fleur en application de velours découpé.

Les robes de chambre se doublent beaucoup en peluche écossaise avec revers formés de la même peluche renversés des deux côtés de la jupe, du corsage et des manches; lorsque le noir domine dans l'écossais, on borde ces revers avec de petites dentelles noires augmentant ainsi la richesse de la robe de chambre.

Mesdemoiselles *Bulher* sœurs font beaucoup de capotes en taffetas plissé, coupées par des bandes de velours de couleur tranchante, telle que bleu-ciel et velours oreille d'ours, rose et velours vert Napoléon. Beaucoup sont ornés d'un nœud posé derrière au milieu de la calotte.

Nous avons vu chez elles un chapeau *princesse* ayant la passe en satin vert, le fond formé d'une fanchon en tulle dentelle guipure, et autour de la passe un ornement composé de rosettes en ruban entourées d'une petite dentelle, et placées de distance en distance: du milieu de chacune de ces rosettes jaillit un épi vert en crêpe; derrière, un rang d'épis verts espacés, puis le bavolet d'où s'échappent des fleurettes et de la blonde.

Une capote en taffetas bleu avec bandes de velours noir. Le bord de la passe est formé d'un plissé en velours noir. Un nœud de velours noir est posé derrière la calotte; de chaque côté fleurissent des touffes de pavots bleus admirables d'imitation.

Nous avons vu la même capote en taffetas rose et velours gros bleu ornée de chaque côté d'une branche de roses toutes nouvelles. Les roses et leurs boutons sont entourés de brins de plumes noires. Le feuillage en crêpe est encadré d'une petite dent arrondie formant dentelle, composée également de brins de plumes noires.

Une autre capote fort élégante est en crêpe rose recouvert de biais en velours épinglé rose, terminés par une petite blonde blanche qui recouvre l'espace laissé libre entre chaque biais. La passe est presque entièrement recouverte par un plissé en ruban n° 42, au milieu duquel on remarque une ruche en crêpe bordé de blonde; une demi-guirlande de têtes de plumes roses est posée derrière sur le bavolet et vient s'arrêter, très bas, de chaque côté des joues. Le dessous est rempli de boutons de roses avec blonde et petites bouclettes en velours épinglé.

Mesdemoiselles *Bulher* sœurs ont en ce moment de délicieuses coiffures pour spectacle et pour soirée, des petits bords en blonde relevés de côté par une touffe de roses; d'autres composées de fleurs de blondes, de dentelles et de rubans, délicieux feuillies impossible à décrire et que mesdemoiselles *Bulher* disposent avec le goût gracieux et frais qui distingue toutes leurs créations.

Le succès de la coiffure indienne de madame *Camille-Duchateau* est un des plus éclatants qu'aient enregistrés les annales de la mode. Rien de plus gracieux que cette coiffure, pour laquelle cette célèbre fleuriste n'emploie généralement que des fleurs à grappes tombantes, telles que le volubilis, la climatite, le fuchsia, le jasmin de Virginie, le liseron et la rose de haies avec branches tombantes. Madame *Duchateau* fait aussi des grappes séparées qui se placent de chaque côté des bandeaux et qui sont d'un effet charmant.

La lingerie, très simple pour toilette négligée, est très riche pour toilette habillée. Avec les robes de drap, les cols garnis de plissés en fines batistes et les manchettes du même genre sont très à la mode; on porte encore de beaux cols *Cinq-Mars* en guipure.

Pour toilette habillée, madame *Guillaume* fait des guimpes à plastron avec application d'Alençon, nouveau genre bien plus distingué que l'applicatif d'Angleterre. Ces guimpes sont ornées de plissés de rubans posés au pied des volants.

Nous avons remarqué chez elle de charmants bonnets d'intérieur en guipure, ornés de nœuds et de coques composés de rubans mi-partie velours et satin amaranthe. Ce genre de rubans est très en vogue; d'autres bonnets richement brodés au plumetis avec rubans de taffetas; d'autres encore dont le fond est composé de *rieures* de jours séparées par des bouillonnés de mousseline claire; les garnitures également en *rieure* terminées par une petite valenciennes.

Jamais on ne s'est plus évertué à composer des ornements riches et variés, surtout pour les robes de bal, et grâce aux expéditions de la maison *Crémère-Large*, toutes les couturières éloignées de Paris peuvent désormais rivaliser avec les plus habiles de la capitale. Les marchands de nouveautés et les marchandes de modes qui viennent souvent à Paris choisir leurs modèles et se retremper au commerce des maîtres es modes voient bien que nos descriptions et nos dessins sont loin de rien exagérer; mais il n'en est pas de même pour les couturières, et c'est cette absence de contact qui les porte quelquefois à croire que nous sommes plus *fantaisistes* que *réalistes*. Non seulement elles ne peuvent pas voir toutes ces féériques créations, mais les voient-elles, elles ne pourraient, à moins d'habiter les grandes villes, trouver les éléments nécessaires à la production des nouveautés. En effet, comment avoir sous la main tout cet arsenal de petits riens, dont

l'ensemble crée des merveilles? Elles nous sauront donc gré de leur apprendre que madame *Crémère-Large* expédie tout préparés des volants ornés, des fleurs groupées, des garnitures composées, en un mot tout, excepté la robe fine.

Il n'est rien de plus joli et de plus inimitable que les lès de tulle sur lesquels court une broderie de liges en soie dorée, avec *appliqués* de petites feuilles en paille gaufrée et roses en crêpe rose bouffant, formant un relief du plus doux aspect.

Madame *Crémère-Large* est la première chez qui nous ayons vu des ornements *gros relief* en or fin, à un bon marché fabuleux. Ces reliefs imitent la riche et épaisse broderie d'or, dont le prix même en *faux* serait souvent un obstacle. Ces ornements d'or sont susceptibles de mille applications nouvelles, et nous sommes heureux de pouvoir les signaler tout d'abord.

On fait ainsi des boutons de roses, des fleurs, des abeilles, des enlacements, des bordures, des baguettes, en un mot tout ce qu'on peut s'imaginer, et on le pose tout simplement sur du velours, sur du satin, sur de la moire.

On en peut faire des basquines couvertes d'or, des robes et des habits de cour. Il ne nous est pas permis de divulguer le procédé de cette fabrication, mais nous affirmons que c'est une des plus merveilleuses inventions, même dans cette époque de merveilles où la mode est tout australienne, et où le luxe semble destiné à ne plus connaître de limite.

Faguer fait des gants garnis en rapport avec ces richesses, des éventails montés en ivoire pourpro, des sachets aux plus suaves parfums. Il possède des poudres *Iriades* pour entretenir la souplesse de la peau, fruit de sa bienfaisante *Amandine*; grâce à son eau de *Bérénice*, les cheveux conservent leur lustre et leur vitalité.

Les senteurs à la mode sont: le *Bouquet de Victoria*, le *Lys de la vallée*, les *Fleurs du printemps* et le *Volcaméria*.

A. G.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE N° 378.

Couffure en blondo blanche et blonde noire. avec ruban de satin, bouton d'or à bords en velours noirs.

Une blonde noire forme la pointe sur la tête et descend de chaque côté se mêler aux nœuds de rubans; une blonde blanche à dents aiguës garnit le derrière de la tête.

Les nœuds en ruban de satin forment touffes

de chaque côté et sont reliés entre eux par deux rubans de velours noirs qui se croisent sur le fond et forment les agrafes des nœuds de ruban.

Le fond, très bas, se compose d'une rosace en blonde blanche à dents, qui se coquille et termine la coiffure derrière comme un fond de résille.

Robe en taffetas, ornée de volants en pareil et de nœuds en ruban de taffetas noir à bords en velours noirs.

Corsage montant derrière, ouvert carrément devant, garni d'un volant formant un *recev-châle* ayant 12 centimètres de large au col et venant se réduire à 3 ou 4 on bas.

Six volants garnissent le milieu; ils sont gradués de 7 à 4 centimètres et très froncés.

Les manches sont doubles et toutes deux en droit fil; celle de dessous, large et serrée au poignet, est terminée par un volant découpé; celle de dessus s'arrête à mi-bras; elle est garnie de trois nœuds en n° 4, d'où partent trois petits volants posés en pyramide et terminés par un volant non interrompu au bas. Ces volants vont graduellement de 3 à 7 centimètres.

La jupe, à cinq lés, est terminée en bas par trois volants ayant: celui du bas 12 centimètres, puis 10, puis 8; ces volants ont, pour les deux du bas, sept lés et, pour celui du haut, six. Au-dessus de ces trois volants il y en a sept plus petits qui forment cinq pyramides autour de la jupe et qui sont gradués de hauteur et d'ampleur; les deux qui surmontent les trois grands ont 7 centimètres, les deux autres 6, les deux autres 5 et le dernier 4. Ceux du haut sont à peine *soutenus*, c'est-à-dire sans ampleur, l'ampleur augmente à ceux du bas.

Le nœud de la ceinture et ceux qui terminent les garnitures sont en n° 12.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau en velours grenat, velours noir, tulle noir et blond; la passe est en tulle noir avec un bord rond en velours noir; elle est recouverte par un apprêt en velours grenat, rattaché de distance en distance par un bouton en velours noirs de manière à dégager la passe de tulle et à se découper sur elle en écailles drapées, une blonde noire borde cette draperie.

La calotte au fond du chapeau est en tulle

noir; un plissé en velours grenat couvre le dessous comme le ferait une fanchon; ce plissé est garni d'une blonde qui forme bavolei dans le bas et se couche sur la passe dans le haut.

Un nœud de velours mêlé de blond garnit chaque côté du chapeau.

Le bavolet, très petit, est en tulle bordé d'un velours noir.

Le dessous du la passe est garni de roses alternant avec des touffes de blonde, brides en satin blanc n° 22.

Pardessus en velours orné de dentelle noire et de fourrure de grêbe (*nouveauté de la maison GAGETIX*). Ce pardessus est taillé comme un vaste mantelet, plat sur les épaules et tombant droit devant, puis formant derrière une très ample rotonde qui est échancrée sur chaque côté pour pouvoir se draper en passant le bras, sans faire draper le devant.

Une coulisse est pratiquée dans la doublure, à la hauteur de la taille, au milieu de la rotonde et on la serro au moyen de deux rubans qui se nouent à la ceinture, de façon que le dos devient froncé et que le bas de la rotonde derrière forme jupe, laissant les côtés libres de manière à former do beaux plis qui simulent la mancho du haut en bas par l'ampleur de la rotonde.

Le cou et les épaules sont garnis d'une sorte de pélerine plate en dentelle noire composés de quatre ou cinq rangs de dentelle légèrement froncée et superposée ayant environ chacune 4 centimètres, puis une dentelle de 10 centimètres encadre le tout, devant et en bas.

La bande de grêbe qui borde le vêtement commence à la poitrine à partir du dernier rang de dentelle et suit tout le contour sans interruption.

Robe en taffetas ayant des volants terminés chacun par une bande écossoise de nuances vives, disposée en losanges, en velours et en satin.

PLANCHE DE LINGERIE.

N° 1. *Guimpe Suisse* pour petite fille. Le corps de la guimpe est plissé à plis ronds, les fronces du haut sont montées sur un entre-deux au-dessus duquel on coud un *mat* de petits plis de la même largeur que l'entre-deux. Un autre entre-deux termine la guimpe qui est ornée d'une double valenciennes formant colletterie. La manche est terminée par un poignet relevé, arrondi et garni d'un double rang de valenciennes.

N° 2. *Guimpe Duchesse*, en application d'Alençon. Cette guimpe se garnit tout autour d'un volant d'application formant revers et au pied de ce volant on pose une ruche en ruban n° 4. Une ruche semblable est placée au pied des volants en application, qui recouvrent le devant du corset et qui sont disposés en rexonlant.

N° 3. *Petit tablier d'enfant*. — Le corps de ce tablier se fait en *nonouk* un peu clair, afin de

faire ressortir le travail des petits plis qui ornent le bas. Le haut se termine par un entre-deux au pied duquel on coud une bande en broderie anglaise formant berthe. Une bande en broderie anglaise très étroite termine l'entre-deux et orne le bas des petites manches courtes, qui sont taillées assez larges pour pouvoir former épaulette sur les bras de l'enfant.

N° 4. *Bonnet du matin*. — Le fond de ce bonnet est formé de bouillonnés en mousseline claire rattachés les uns aux autres par des entre-deux en rivières pointillées. Les garnitures sont en entre-deux pareil, relevé d'une valenciennes. Les ornements sont en ruban n° 4. Les brides en ruban n° 12.

N° 5. *Robe de baptême*. — Le tablier et le corsage de cette robe sont composés alternativement d'entre-deux de broderie et de valenciennes. Entre chaque entre-deux on place une bande brodée formant volant. Sous le revers brodé est une bande en mansouk, terminée par une valenciennes assez haute. Les manches sont ornées d'une valenciennes amovible. Le corsage est orné sur les épaules et devant de choux de rubans à bouts flottants; le dos est coulé afin de proportionner la largeur de la taille à la grosseur

de l'enfant. Sous les bras on attache de longs bouts de rubans que l'on noue derrière.

N° 6. *Bonnet de chez soi*. — Le fond de ce bonnet et la garniture sont en guipure à dents aiguës. L'ornement se compose d'un mélange de ruban n° 12 et de velours n° 4. Le derrière du bonnet est traversé par un ruban, qui fait ressortir la richesse du dessin de la guipure. Les brides posées très en arrière font de ce bonnet une coiffure très élégante.

N° 7. *Manche Mousquetaire*. — Le corps de la manche est un bouillonné en mousseline. La garniture se compose d'un poignet relevé, entouré d'un entre-deux coupé à angle aigu et posé partout lien à plat. Garniture en valenciennes.

Cette manche doit être portée de manière à être boutonnée sur le bras, sans quoi le revers retomberait et produirait un mauvais effet.

N° 8. *Manche Duchesse*. — Cette manche, qui doit se porter avec la guimpe n° 2, doit avoir un poignet assez large pour passer le bras. Elle se garnit de deux rangs d'application d'Alençon, ayant le pied caché par un plissé de ruban terminé par un chou à bouts flottants.

PATRONS DU MONITEUR DE LA MODE.

Côté n° 1.

Manteau Moscovite de la grande planche publiée par le *Moniteur de la Mode*, n° 376 bis.

Ce manteau se compose de cinq pièces, savoir :

N° 1. Devant. (On ajoutera, à partir des croix, 20 centimètres dans le bas, supprimés ici pour pouvoir le placer sur le papier).

N° 2. Dos. On ajoutera, à partir des croix, comme au devant).

N° 3. Pièce de dos.

N° 4. Col se cousant contre la pièce de dos.

N° 5. Manche.

Ce manteau se fait en velours, garni de fourrure vraie ou de fourrure imitée en soie d'un effet charmant.

On peut remplacer la fourrure par de la peluche ou par de l'étoffe écossaise.

Si on fait le manteau en drap, on peut le garnir de velours.

On peut aussi couvrir la partie qui forme col de petits volants de dentelle ou de guipure, ou bien seulement marquer le col par un liséré.

Le haut du dos marqué A (patron n° 2) se coud à 7 centimètres à l'endroit marqué par des A

sous la pièce de dos (patron n° 3), de sorte que cette pièce déborde et simule un grand col plat.

Le patron n° 4 se coud au devant au bord de l'encolure marqué par des croix. Il se coud au patron n° 3 dans la partie marquée par des ronds, et sous cette même couture on coud la partie marquée par des ronds du patron n° 1. On obtient ainsi que le devant du col soit libre devant et dans le bas jusqu'à la couture d'épaulette.

La manche se forme en cousant la partie étroite, marquée par des carrés, à la partie marquée de même sous la coche D. Ensuite on trouve tout naturellement l'entourure, qui se coud à l'entourure du devant, et la partie droite, qui se coud dans le haut au bord du dos à partir de la coche C du dos.

N° 6. Passe de chapeau, de chez *Alexandrine*.

N° 7. Passe du chapeau *Régent*, de la maison *Plé-Horain*, dessiné sur la grande planche publiée dans le numéro d'octobre, n° 376 bis.

N° 8. Apprêt du devant.

N° 9. Apprêt du derrière.

N° 10. Passe du chapeau de la maison *Bühler*.

Côté n° 2.

Corsage Odette ou Isabeau.

Ce modèle, d'une grande précision, se fait pour toilette de ville en velours, en drap ou en étoffe de soie.

Il se porte souvent en velours avec une jupe de soie.

Pour l'hiver le revers se fait en fourrure de soie ou en fourrure naturelle.

En hermine sur velours vert il est fort distingué.

Pour que ce corsage ait de la grâce, il faut que la jupe soit montée sur une haute ceinture plate, dont nous donnons un bon patron.

N° 1. Devant.

N° 2. Côté.

N° 3. Dos.

N° 4. Bertine ou revers.

N° 5. Manche.

N° 6. Pièce de jupe, dont le devant est marqué A.

Dans le bas de la feuille se trouve le patron d'un bonnet nouveau.

N° 7. Passe.

N° 8. Fond.

N° 9. Derrière coulissé dans le bas.

Le fond se compose d'entre-deux brodés et de dentelles alternant.

Le devant du fond est marqué A.

Une garniture brodée est cousue tout autour de la pièce du fond, formant volant devant et retombant derrière en l'avolet.

LES JEUX DE HOMBURG.

Plusieurs journaux ont déjà publié un extrait des Mémoires de M. Véron, sur les jeux ; c'est un croquis pris en 1818 et fort ingénieusement traité.

Je me trouve tout porté pour donner au public la suite des Mémoires de M. Véron.

Établi depuis un mois à Hombourg, j'ai pu observer aussi le monde spécial et curieux des joueurs, et puisque l'attention publique est éveillée sur cette matière, il me paraît tout à fait opportun de donner, en pendant au tableau de M. Véron, un croquis des jeux en 1853.

Les jeux de Paris furent fermés en 1837. C'est alors que les banques du Rhin prirent une extension considérable. Le Kursaal de Hombourg, le plus important de ces établissements par les capitaux engagés, ne fut fondé que vers 1810. Il eut pour créateurs deux Bordelais, les frères Blanc, dont un seul est survivant.

Dans l'origine on jouait à la source thermale, dans un édifice assez mesquin. Le palais splendide qu'on appelle aujourd'hui le Kursaal ne fut construit qu'ultérieurement, quand la banque fut mise en actions. On m'a montré à Spa un homme d'une tenue misérable : c'était, il y a une vingtaine d'années, un des plus gros négociants de Marseille. Vers 1835, il vint à Paris. La curiosité le conduisit dans les maisons de jeux : il eut le malheur de gagner d'a-

bord des sommes considérables. Les jeux fermés à Paris, la passion de ce joueur émigra sur le Rhin. Il vint à Hombourg et y laissa toute sa fortune.

Cet homme, qui vit aujourd'hui de la charité des joueurs heureux, ne manque jamais de dire à qui lui fait l'aumône :

« — Monsieur, vous donnez du pain à ce-
» lui qui a bâti le Kursaal de Hombourg. »

Je demeure frappé du reste de l'immobilité des passions humaines dans leurs aspects extérieurs. Tous les types que M. Véron crayonne dans ses Mémoires, je les retrouve à Hombourg : il n'y manque pas un trait, pas un détail.

L'ensemble du tableau présente quelque chose d'analogue à la sculpture du moyen âge où l'on voit, à côté du drame de la damnation éternelle, de grotesques figures de démons qui semblent chargés d'égarer l'enfer. Nous allons retrouver ces types bouffons, cette comédie côtoyant le drame.

Trois catégories d'individus alimentent les jeux d'outre-Rhin. On peut les diviser en population sédentaire, population intermittente et population flottante ou de passage.

Cette dernière est la plus naïve. Elle se compose de tous les touristes qui, partis joyeusement de leur pays, attirés par les eaux et les vins du Rhin, égrèner leur petite bourse de

voyage florin par florin, heureux ceux qui, en rentrant ruinés dans leurs foyers, y rentrent corrigés. Les deux autres catégories intéressantes à observer au point de vue de l'art se recrutent dans les joueurs de profession et dans les joueurs de passion incorrigible.

Je range ces derniers dans la population intermittente. Exemple : il y a ici un homme qui depuis sept ou huit ans fait, par année, trois ou quatre apparitions à Hombourg. Il dispose d'un maniement de fonds considérable et l'on estime sa perte totale à 400,000 francs. Ce joueur *intermittent* ne demeure jamais une semaine entière à Hombourg, et cela se conçoit : il a une position et une responsabilité qui le rappellent à Paris. Mais, sous prétexte d'un voyage en Normandie ou en Bretagne, il vient, au moins deux fois l'an, satisfaire sa ruineuse passion devant le tapis du trente et quarante. Ce joueur s'applique à dérouter les enquêtes par des suppositions de noms, de profession et de domicile qui lui ont conservé à Hombourg le bénéfice de l'incognito, dont je ne veux pas le dépouiller.

Reste la population sédentaire et ici nous abordons les hautes études sur le jeu et les joueurs.

La population sédentaire d'une ville de jeux (Hombourg ou autre, je généralise) se compose de tous les naufragés de la vie échoués sur le seuil du temple de la Fortune qui a pour revers l'hôpital. Les employés supérieurs des jeux sont eux-mêmes le plus souvent des hommes blessés dans ce terrible duel avec le hasard.

Voilà, par exemple, un *chef de partie*. C'est un homme d'une physionomie distinguée et intelligente, mais dans son attitude impassible, dans les plis contractés de son front, vous trouvez toutes les traces d'une vie de lutte.

Celui-là, en effet, a subi peut-être la plus cruelle dérision que la fortune puisse infliger à un homme. Ancien *tailleur* des maisons de Paris, il avait fondé un jeu dans une petite ville d'Italie. Toutes ses économies, une centaine de mille francs, étaient placées dans la banque. Un jour, la banque a sauté et cet homme tenait les cartes, et taillait lui-même sa ruine.

Le groupe des joueurs de profession se subdivise aussitôt en professeurs de jeu. Soit qu'il manque de ressources, soit qu'il ait appris à

reconnaître son maître dans le hasard, le joueur de profession joue peu pour son compte. Mais il passe sa vie à imaginer des systèmes, des *marchés*, des *martingales* qu'il communique aux joueurs novices en leur offrant le bénéfice de l'application. Il y a ici un vieillard de la physionomie la plus fine et la plus aristocratique, qui entreprend, moyennant prime, les cas désespérés. Par exemple, un provincial est venu perdre naïvement une quinzaine de mille francs en deux heures sur le tapis vert. Il est désespéré, mais il lui reste une cinquantaine de louis. On le met entre les mains du professeur. Celui-ci, qu'il faut bien distinguer de ses confrères, n'a recours à aucun charlatanisme. Il dit à la pratique : « Avant tout considérez vos cinquante louis comme perdus. » Cependant il se met au tapis, et par des *marchés* savantes il lui arrive de *refaire* le provincial. Dans ce cas il a droit à une prime dont la quotité n'est jamais stipulée d'avance. Il y a des débris de grand seigneur dans ce professeur de jeu, et quand la prime offerte n'est pas en rapport avec le service rendu, il la refuse avec dignité et sans récrimination.

Voici maintenant des types amusants :

A la roulette, un homme méthodique et assidu comme un employé à son bureau (je parle des employés qui vont à leur bureau) vient s'associer tous les jours, de onze heures à cinq heures, devant le cylindre et relève sur des cahiers tous les numéros sortants. Vous allez demander « à quoi bon ! » Eh bien, vous saurez que ce sténographe de la roulette loue ou vend parfaitement ses cahiers à tous les chercheurs de systèmes qui croient trouver la loi infallible du hasard dans les arrêts qu'il a déjà rendus. Ils oublient simplement ceci : C'est que le hasard ne serait plus le hasard, si on pouvait découvrir une logique dans sa marche.

On me racontait cet été en Belgique qu'un aventurier était venu, il y a quelques années, tenter quelques amateurs par l'appât d'un système infallible. Bien plus par curiosité que par cupidité, ces messieurs installent une roulette dans le château de l'un d'eux et passent tout un hiver en expériences : constamment, pendant six mois, ce système fait sauter la banque. L'été venu, on s'empresse d'accourir sur

les bords du Rhin, et là, en quelques heures, la banque fait sauter le système. M. Véron fait observer très finement que jamais un système ne se tient pour battu. Un système meurt et ne se rend pas.

Voilà, par exemple, un autre type : Celui-ci a inventé une espèce de machine infernale pour faire sauter les banques. C'est une espèce de boîte en forme d'orgue de Barbarie, petit modèle : un papier enroulé sur un cylindre est mis en mouvement par des pédales et présente incessamment au joueur le tableau synoptique d'une *taille*. On y voit, par exemple, que la *noire* est en retard de tant de coups, que la *rouge* n'a pas eu son intermittence réputée infaillible dans certaines conditions.

Ce mécanicien a un actionnaire, et voilà qu'il y a quelques jours la mécanique, le capital, le système et l'actionnaire, tout a sauté. L'actionnaire a même sauté plus haut que la mécanique, parce qu'on lui avait garanti l'infaillibilité du système. Il a suffi d'un mot pour le calmer : le mécanicien avait mal vu un coup. Il devait mettre à la rouge, il a mis à la noire. C'est un malheur, mais le système est sain et sauf. Cette simple explication a rasséréné l'actionnaire et on s'est remis à jouer.

Deux fétrisseuses éternelles restent au front de cette passion du jeu : elle affaiblit chez l'homme tout à la fois l'intelligence et le sens moral. Une fois qu'on est en proie à cette fièvre, tous les cercles du cerveau se rétrécissent, et la pensée finit par se fixer sur un point unique. Je vois ici des hommes intelligents et absorbés par le jeu. Ils n'accordent qu'une parole distraite aux questions qui font l'objet des préoccupations du monde. Leur univers est concentré dans ces quelques événements :

« Il y a eu aujourd'hui un grand écart à la couleur et une série de treize à la noire. »
Puis on fait l'autopsie de tous les portefeuilles :
« L'avocat a perdu vingt mille francs. Quelle vie ! S'il avait suivi ses séries, il faisait sauter la banque. »

» Qu'a fait aujourd'hui le créole ?

» Il a gagné trois mille francs. Il va augmenter les progressions de sa martingale, etc. »

Voilà le résumé de toutes les conversations entre joueurs. N'essayez pas de les attirer sur un autre terrain. Vous y échoueriez. Quant à l'amortissement de la conscience, chez le joueur, il faut l'attribuer d'abord à ce qu'on a habitué à voir le rateau emporter et rapporter soixante fois par heure plus d'argent qu'il n'en gagne quelquefois dans son année par un travail soutenu, il perd de vue la valeur de l'argent, qui ne reprend de valeur que le jour où il manque.

Quand on en est là, il faut s'en procurer pour se refaire — et plus la situation devient tendue et plus on s'enfonce dans la vase. Sur cette pente il n'est pas rare que des hommes jusque-là honorables arrivent au crime.

Pas plus tard qu'il y a trois jours, un rouleau de louis qui marquait la place d'un joueur a été volé par un autre joueur qui éprouvait le besoin de se refaire. Comme toujours, on a eu des données certaines sur l'inventeur de cette martingale, mais il avait eu le loisir de sortir du salon, d'égrener le rouleau et on a dû s'arrêter à une conviction morale.

Au surplus, le rouleau volé appartenait à un Russe phénoménal dont je vous ai déjà parlé et qui perd en moyenne mille francs tous les quarts d'heure : si bien que, comme il a passé une demi-heure sans jouer en cherchant son rouleau et son voleur, quelqu'un a dit qu'il avait gagné mille francs à l'aventure.

Je demeure très convaincu, après ce que j'ai vu et observé, qu'il y a toujours dans les bas-fonds d'une maison de jeux un groupe d'individus marchant de concert ou isolément et tendant tout leur génie à trouver des moyens de s'approprier par une violence ou une ruse ce qu'ils ne peuvent plus gagner loyalement faute de masses. Cette disposition perverse se traduit sous toutes les formes et la banque est toujours en éveil contre des tentatives inédites. Il y a quelques mois, un individu met un rouleau sur la table du trente et quarante :

— « Cinq louis au rouleau, » dit ce joueur.

— « Tenu, » dit le tailleur qui a reconnu le papier et le cachet de la banque.

Le joueur gagne, reçoit cinq louis et dit cette fois : « Dix louis au rouleau. »

Ceci commence à devenir suspect ; le tailleur

prend le rouleau et veut le briser. C'était du plomb.

Les petites fraudes ne sont qu'un péché véniel et je crois que certains joueurs arrivent très facilement à cette capitulation de conscience que frauder la banque est aussi licite que frauder l'octroi en passant du vin à la barrière. La plus active surveillance ne met pas toujours les banques à l'abri de la contrebande. J'ai moi-même observé ces jours-ci la manœuvre d'un joueur qui, placé devant la noire au trente et quarante, tenait un double louis sur la lisière de cette chance. Ce louis était dérobé à la vue du tailleur par la palette d'un râteau ingénieusement disposé. A l'appel du point de la noire, s'il était favorable, la pièce recevait une impulsion douce et passait du champ neutre sur le champ de bataille.

J'espère qu'en voilà assez sur le jeu et les joueurs. Une fois pour toutes et pour ce qui

m'en coûte, j'ai voulu me donner la satisfaction d'épuiser la matière. C'est un spectacle comme un autre; mais il n'y a pas de billets de donnés et les stalles coûtent très cher.

Ceux, du reste, qui traversent ces épreuves n'ont à accuser qu'eux-mêmes et la faiblesse de leur caractère. Les gens qui n'ont jamais mis le pied dans une maison de jeu, ont la naïveté de croire que les banques entraînent les joueurs par toutes sortes de captations, de séductions et d'insinuations. C'est une erreur grossière. Les banques n'ont besoin d'exorciser et n'exercent aucune provocation. La passion déchaînée et livrée à ses propres entraînements suffit à leur fortune. Il y a plus: l'homme assez ingénu pour demander avis aux chefs et employés supérieurs de ces établissements n'en reçoit généralement que ce bon conseil: « Abstenez-vous. »

UNE NUIT DANS LES BASSES-ALPES.

Le ciel vous préserve jamais d'errer la nuit dans les Alpes, la nuit quand le ciel n'a pas une étoile, que l'ouragan mugit en s'engouffrant parmi les arbres, et se confond aux hurlements des loups et au bruit des torrents. Que le ciel vous en préserve: car un froid maudit serre les membres et fait pénétrer jusqu'aux os des douleurs que l'on ne saurait dire. La poitrine halète sous un poids lourd et qui s'accroît sans cesse. La tête brûle, les idées se heurtent et se confondent: le souffle humide de la bouche vient en les déchirant se geler sur les lèvres... Et puis on a peur dans cette immenso solitude; peur, eût-on bravé la mort en face d'une batterie tonnante; peur, quand bien même on eût pu se voir sans périr, au milieu des vagues sur un navire à demi brisé; peur, car un précipice peut être là sous vos pieds, et si vous faites encore un pas, vous engloutir dans ses abîmes béants. Néanmoins ne vous arrêtez pas, car la neige qui tombe vous ensevelirait lentement dans un linceul glacé; ce linceul géloraît votre sang, il vous assoupirait lentement dans une stupeur douloureuse, et vous sentiriez votre

existence se suspendre, s'arrêter et finir. Pas une crise, pas un progrès ne vous échapperait, et vous ne perdriez la connaissance et le désespoir qu'à la fin, quand l'œuvre de la mort serait tout à fait accomplie.

Telles étaient les tortures et les angoisses d'un émigré français perdu, en 1795, dans les immenses solitudes des Basses-Alpes: il errait sans guide depuis le matin, et nulle trace d'habitation ne lui était apparue.

La nuit arrivé, il s'arrêta, brisé par la fatigue, troublé par la faim, sans espérance et résigné à mourir.

Tout à coup, il sortit de cet abattement, se leva avec résolution et se remit à marcher.

Après une heure de marche, durant laquelle il aurait plusieurs fois roulé au fond des précipices, sans des rameaux de buissons qui se trouverent comme par miracle sous ses mains, son énergie factice l'abandonna, ses forces le trahirent, et il se coucha mourant sur un rocher.

O bonheur! tout à coup un son vague et douteux, le son d'une clochette parvient à son oreille: le bruit sauveur approche: le voilà qui

s'augmente encore : saintes puissances du ciel ! c'est un chien, un chien qui précède un religieux.

La Providence n'a point abandonné le fugitif, il est sauvé !

Le religieux transporta dans le couvent celui qu'il venait d'arracher à une mort certaine.

Revenu à lui, grâce aux soins des moines, à un souper confortable, et à la bonne flamme qui resplendissait dans la cheminée, l'émigré oublia tous ses périls de la nuit, et se mit à deviser avec les cénobites, qu'il s'étonnait de trouver en pareil lieu et dans un monastère bâti comme par miracle, là où l'on n'aurait point soupçonné possible de bâtir même une chaumière.

Les moines, qui craignaient la fatigue et la fièvre pour leur hôte, lui prièrent de lui expliquer le lendemain toutes ces merveilles, et ils le conduisirent coucher dans une chambre commode, et dont la fureur des vents et les cris des loups rendaient encore plus délectable le bien-être.

Le lendemain matin, quand l'émigré s'éveilla et vint respirer l'air pur et frais des montagnes, un spectacle admirable se déploya sous ses yeux. Le soleil se levait et jetait sa pourpre et ses splendeurs sur quelques habitations à l'italienne qui se détachaient, blanches et coquettes, sur la teinte ardente d'énormes rochers calcaires.

A travers ces rochers, dans une immense échancre, apparaissaient de petites portes, et une rampe grise de pierres qui conduisait à l'ermitage.

Deux pics dominaient tout cela : deux pics

unis à leur sommet par une chaîne en fer longu de deux cent cinquante pieds, et du milieu de laquelle pendait une étoile à cinq pointes ; l'émigré regardait cette chaîne étrange avec une curiosité bien naturelle, quand le moine qui l'avait recueilli la veille vint le rejoindre.

— Ce lieu, dit-il en prévenant la question de son hôte, ce lieu se nomme Moustiers ; l'étoile que vous voyez au milieu de la chaîne, n'est autre chose que les armes de la maison de Blacas, qui porte d'argent, à l'étoile à seize pans, de gueules.

En 1215, un comte du nom de Blacas, prisonnier en Palestine, à la suite des croisades, fit vœu à Notre-Dame-de-Beneuses, sa patronne, de lui consacrer, s'il sortait d'esclavage, une chaîne d'or en souvenir de celles qu'il avait portées chez les infidèles. Revenu de sa captivité, il voulut accomplir son vœu ; mais les religieux de Moustiers lui firent observer qu'une si riche offrande, placée sur des pointes inaccessibles, pourrait être funeste à beaucoup de gens dont elle tenterait l'avidité, et qu'il était plus sage d'en employer le prix à de bonnes œuvres et à bâtir un hospice. Le noble chevalier suivit le conseil des bons Pères, et se contenta de faire suspendre une chaîne de fer aux deux pics.

Le moine parlait encore que l'émigré se mettait à deux genoux et priaît avec ferveur.

Voies mystérieuses de la Providence ! C'était un descendant du comte de Blacas qui venait de trouver un asile dans l'hospice fondé par l'un de ses ancêtres.

BULLETIN DES THÉÂTRES.

Pour le coup, voici un menu copieux et varié et où tous les goûts trouveront à se satisfaire : opéra, opéra-comique, comédie, ballet, vaudeville, proverbe, drame, féerie, etc., total : dix pièces, sans compter le dessert. Procédons par ordre et sommairement, car une analyse détaillée nous conduirait un peu trop loin.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE. — *Le Maître chanteur*, opéra en deux actes, paroles de M. Henry Trianon, musique de M. Limander. — Un jeune seigneur de l'empire d'Allemagne est épris de la fille d'un armurier. Il l'enlève dans l'intention de la séduire, puis captivé par la beauté de sa victime, il l'épouse non sans obstacle, car son père s'oppose à cette mésalliance,

laquelle ne s'accomplit que grâce à l'intervention de certain Maître Chanteur, dont l'incognito cache l'empereur d'Allemagne en personne. Succès de libretto et de musique. Le poème est le début dramatique d'un jeune écrivain avantageusement connu dans les lettres. PARSSONS.

THÉÂTRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE. — *Colette*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. de Planard, musique de M. Justini Gadaux. — Pastoral genre Florian, émaillé de maximes d'une portée aussi hardie que l'aphorisme célèbre :

Et toujours la nature
Embellit la beauté.

Ce livret, que ne désavouerait pas Berquin, d'enfantine mémoire, a eu la bonne fortune de tomber entre les mains d'un compositeur de grande espérance, dont la musique pleine d'esprit, de verve, de sentiment, prête au poème toutes les qualités que l'auteur a oublié de lui donner.

TH. FRANÇAIS. — *Murillo*, comédie en trois actes, en vers, de M. Ayllé-Langlé. Murillo, encore inconnu et dégoûté de la vie, achète une corde pour se pendre. Se pendra-t-il? ne se pendra-t-il pas? Voilà le nœud de l'intrigue. L'affiche nous ayant prévenu que la pièce est une comédie, il est aisé de prévoir, dès le début, que Murillo ne se pendra pas. M. Ayllé-Langlé est le fils d'un écrivain heureux au théâtre. Quand pourrions-nous dire : *tel père...?*

TH. LYRIQUE. — *Le Danseur du roi*, opérette en trois actes, paroles de M. de Leuwen, musique de MM. Saint-Léon et Gautier. — Cramoisi, fournisseur breveté de Sa Majesté le roi Louis XV pour les entrechats et les pirouettes, s'est vu déstitué de son emploi : c'est pourquoi il a juré de devenir muet jusqu'à la fin de ses jours. Ce serment ne l'empêche pas de s'exprimer par gestes et de faire jaser son violon. Enfin un ordre qui lui rend ses fonctions lui rend en même temps la parole. Saint-Léon qui cumule à lui seul le triple talent de danseur, de violoniste et de compositeur, a soutenu en véritable Atlas le poids de ce rôle multiple. Mlle Fernandise Nathalie Fitz-James, une danseuse qui chante comme un ange, quand elle veut s'en donner la peine, a partagé avec lui les honneurs de cette belle soirée.

TH. DES VARIÉTÉS. — *Pepito*, vaudeville en un acte, de MM. Léon Battu et Moineaux, inédit d'airs nouveaux de M. Offenbach. — Pepito est parti pour l'armée, laissant inconsolable sa fiancée, la belle Manuelita. Mais, hélas! Manuelita est femme; survient, au plus chaud de ses regrets, un beau garçon qui la console et qu'elle épouse, preuve nouvelle qu'on amour les absents ont toujours tort. Quelques ariettes nouvelles semées sur ce canevas villageois, par M. Offenbach, chef d'orchestre du théâtre français, ont puissamment contribué à sa réussite.

THÉÂTRE DU GYMNASE : *Le Pour et le Contre*, proverbe de M. Octave Feuillet. — Lequel des deux est le plus coupable, du mari qui trompe sa femme ou de la femme qui *dandinise* son mari? Telle est la thèse que plante M. Octave Feuillet en trois ou quatre jolies scènes pleines de finesse et d'observation, quoique enlâchées d'un peu trop de marivaudage. Cette dissertation conjugale, composée pour la *Revue des deux mondes*, où chacun a pu en prendre lecture, semblait prédestinée à cette charmante scène du Gymnase, asile naturel de l'esprit et du goût. Ajouter que ce piquant proverbe a pour interprètes Dupuis et madame Rose-Chéri, c'est dire qu'il est joué dans la perfection.

THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL : *To be or not to be*, vaudeville en deux actes, de MM. Brunswick et de Benjamine. — Ravel ne demanderait pas mieux qu'entrer en ménage, mais une crainte le retient, celle de *to be*, d'être... ne m'en demandez pas davantage. Afin de s'assurer contre ce malheur, hélas! trop commun, Ravel a imaginé de

faire le siège du cœur d'une femme avant de demander sa main, et si la place capitule, tout est dit, notre amoureux décompe et disparaît incontinent. A force de chercher, il finit, non sans peine, par rencontrer une cruelle, qu'il épouse, après un imbroglio passablement obscur. De la gaieté, des mots heureux et surtout le jeu de Ravel ont sauvé cette graveture, dont la mère fera sagement d'interdire le spectacle à sa fille.

THÉÂTRE DE L'ASSOCIÉ-COIQUE : *La Prière des naufragés*, drame en cinq actes, par MM. d'Ennery et Ferdinand Dugué. — Un vaisseau capturé par son équipage soulevé, le capitaine, sa femme et sa fille abandonnés sur les glaces des mers polaires, les deux premiers péissant au milieu de la débâcle, l'enfant sauvée miraculeusement par une peuplade indienne, élevée, à l'instar d'Atala, dans les forêts et les déserts et vivante de la vie sauvage; puis, rendue à la société, reconnaissant et puissant, dans la personne du chef des révélés, le bourreau de sa famille et d'elle-même, tel est le sujet plus émouvant que vraisemblable de ce drame, enrichi d'une décoration qui suffirait à son succès.

THÉÂTRE IMPÉRIAL DU CIRQUE : *Ali-Baba*, férie en trois actes et dix tableaux, de MM. Coignard frères. — Edition animée et brillamment illustrée du fameux conte de Galand. Le titre seul est suffisant pour faire fortune : que sera-ce quand on aura la preuve qu'il tient plus qu'il ne promet?

Deux mots encore : Après plusieurs mois de fermeture, les *Détachements-Comiques* viennent de rouvrir sous les auspices d'une nouvelle direction pleine de jeunesse et d'avenir. Trois premiers représentations ont inauguré cette réouverture. On a beaucoup applaudi le prologue : *Les Détachements à la belle étoile*, de MM. Quénué et Athert Monnier. Certes, ce joli petit théâtre ne pourrait revenir à la vie sous une étoile plus heureuse.

A. DE BRAGLONNE.

BILBOQUET.

L'immortel Bilboquet publie ses Mémoires, sous la dictée d'un *Bourgeois de Paris*.

Portraits de tous les types du monde actuel, financiers, publicistes, diplomates, hommes d'Etat, hommes de lettres, grands hommes et hommes de rien, tous les originaux, toutes les physionomies du siècle, se retrouveront dans ce kaléidoscope de Paris en plusieurs volumes.

Place donc à Bilboquet ! Il a entrepris de nous faire rire dans un siècle où l'on ne rit plus guère. Le soin d'écrire l'histoire, le roman et le pamphlet de l'étrange époque où nous vivons revenait de droit à l'illustre saltimbanque dont les Mémoires sont sur le point de paraître.

Les *Mémoires de Bilboquet* paraîtront en 5 volumes à la Librairie Nouvelle. Nous en donnerons un extrait dès leur apparition.

AD. GOUBAUD, directeur-gérant.

UN HÉRITAGE INESPÉRÉ.

Il y a quelque temps, les habitués du restaurant de M. H..., à Bordeaux, remarquèrent avec surprise, qu'un vieux pensionnaire de l'établissement n'avait pas paru depuis trois jours, et que la place qui lui était réservée depuis nombre d'années était restée inoccupée. Cette absence devait les étonner d'autant plus que ce pensionnaire n'avait jamais manqué un seul jour, depuis vingt ans, de venir prendre invariablement ses repas à la même heure.

M. H..., qui a succédé à son père depuis dix ans, se rappelle avoir vu cet individu depuis son enfance, et, cependant jusqu'à l'époque dont nous parlons il ne le connaissait que sous le nom de M. Lambert, sans avoir jamais pu obtenir aucun renseignement sur son compte. M. Lambert était un grand vieillard de soixante ans environ ; sa figure, qui avait dû être remarquablement belle, portait les traces d'un profond chagrin. Cependant ses traits respiraient la bienveillance, et l'éclat de ses grands yeux gris était encore remarquable pour son âge.

Le vieillard ne parlait jamais à personne que pour demander d'une voix douce ce qu'il désirait. Il avait choisi sa place à la table la plus reculée de la salle. Cette place était connue comme lui appartenant, et personne ne se fit jamais avisé de s'y mettre à l'heure où l'on s'avait qu'il devait venir.

Dans les premiers temps de sa gestion, M. H... avait cru pouvoir lier connaissance avec ce convive, et avait cherché à capter sa confiance, en lui présentant sa tabatière. Le vieillard avait accepté la prise de tabac en remerciant, mais il n'était jamais allé plus loin. M. H... avait fini par renoncer à l'espoir de savoir quelque chose sur M. Lambert, et s'était contenté, depuis dix ans, de lui offrir la prise de rigueur.

Parmi les habitués de l'établissement de M. H... se trouvaient quatre jeunes gens qui avaient fait leurs classes ensemble, et qui se préparaient maintenant à embrasser une carrière honorable. Deux d'entre eux se destinaient au barreau, un autre voulait devenir peintre, et le quatrième étudiait la musique.

A leur sortie de collège, les quatre amis s'étaient unis et s'encourageaient mutuellement dans leurs efforts. Ils prenaient leurs repas à la même heure que le vieux Lambert, à une table située non loin de la sienne, et préféraient à leurs sucres futurs par la cordialité la plus franche et les propos les plus joyeux. Leur conversation semblait intéresser le bon vieillard, qui avait plus d'une fois souri à leurs rêves dorés d'avenir. En voyant son sourire, les quatre jeunes gens, qui aimaient le vieillard, avaient quelquefois espéré qu'il se départirait de son mutisme en leur faveur ; mais il s'était contenté de sourire, et ne leur avait jamais adressé la parole. Ils furent les premiers à constater l'absence du vieillard, et s'informèrent auprès de M. H... de ce qu'il était devenu ; mais celui-ci n'avait pu leur donner aucun renseignement, ne sachant lui-même que penser.

Huit jours s'écoulèrent ainsi en attendant, lorsqu'un matin M. H... reçut cinq lettres de faire part, annonçant la mort de M. Lambert B..., dont le service devait avoir lieu le lendemain. Quatre de ces lettres étaient pour les jeunes

amis. Le lendemain ils se rendirent, en compagnie de M. H... au domicile indiqué, et ils furent reçus par un bonhomme vêtu de noir, qui les remercia d'avoir bien voulu accompagner le vieillard à sa dernière demeure. Puis ils se mirent tous six en route pour le cimetière. Lorsqu'on eut rendu les derniers devoirs au défunt, les quatre amis voulurent se retirer, mais l'homme, vêtu de noir, qui n'était qu'un notaire, les pria de vouloir bien le suivre jusque chez lui.

Lorsqu'ils furent arrivés : « Messieurs, leur dit le notaire en les invitant à prendre place, il me reste à exécuter à votre égard les dernières instructions de M. Lambert B..., mon vieil ami. Vous avez sans doute ignoré, jusqu'à présent, quel était cet homme que vous étiez habitués à voir tous les jours ; je vais vous le dire. Mon ami Lambert a été un de ces hommes pour qui la nature semblait avoir tout fait. Beauté, fortune, talent, furent son apanage. En entrant dans la vie, il eût été propre à tout, mais il voulut aussi tout embrasser, et échoua. La musique, la peinture, la poésie, la médecine, le droit, furent tour à tour embrassés par lui et abandonnés avant qu'il eût obtenu la célébrité qu'il souhaitait. Les déceptions arrivèrent bientôt et plongèrent mon ami dans le chagrin.

Mécontent des hommes dont il se croyait méconnu, il fut pris d'une sombre mélancolie et se retira du monde, consacrant le restant de sa fortune au soulagement des infirmes.

Depuis trente ans qu'il habitait Bordeaux, il a calmé bien des douleurs, séché bien des larmes. Il est mort avant-hier soir, après une courte maladie ; mais, à ses derniers moments, il s'est souvenu de vous, dont il suivait avec intérêt les projets d'avenir ; il a voulu vous faciliter les moyens de réussir dans la carrière que vous adopterez, en vous conseillant d'y persévérer et de ne pas imiter son exemple. Dans quelques jours, je mettrai à la disposition de chacun de vous un coupon de rente de 1,000 francs. A revoir, messieurs n'oubliez pas mon vieil ami Lambert.

Les quatre amis se retirèrent vivement émus et en payant un juste tribut de reconnaissance au bizarre vieillard, dont ils n'oublièrent jamais la mémoire.

Trois jours après, ils étaient en possession de leur petite fortune.

(*Courrier de la Gironde.*)

Les bons romans se font rares, et c'est une heureuse fortune d'en trouver un de temps en temps qui mérite d'être sérieusement recommandé. A ce titre, nous signalons le dernier ouvrage publié par MM. Molé-Gentilhomme et Constant Guéroult sous le titre de *Roqueret l'Arquebustier. Episode de la restauration d'Henri II*. La presse de province tout entière avait déjà constaté, par une reproduction fautive, l'immense succès que ce roman avait obtenu en feuilleton. La librairie de Potter le publie à son tour en volumes, et les cabinets de lecture se le disputent en ce moment. *Roqueret l'Arquebustier* inaugure de la façon la plus brillante l'heureuse collaboration de MM. Molé-Gentilhomme et Constant Guéroult.

Un jeune musicien plein d'avenir et dont les œuvres font déjà sensation dans les salons, vient de publier, chez Pliipp, un charmant polka intitulé : *la Coquette de Mabilite*, qui a pris place parmi les plus délicieuses compositions de ce genre.

LE MONITEUR DE LA MODE

Journal du Grand Monde

Paraît trois fois mois, avec texte illustré, 32 colonnes de texte et 4 gravures sur acier, publiées en couleur ; de grands patrons en avril, mai, octobre et novembre.

On ne s'abonne que du 1^{er} de chaque mois.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande (Les frais de poste varient suivant le poids de la livraison).

Pour LONDRES, franco de tous frais, y compris le penny delivery :

Six mois, 18 shillings.....	22 fr. 50 c.	Une année, 35 shillings.....	43 fr. 75 c.
— avec traduction anglaise, 20 shillings.	25 »	— avec traduction anglaise, 38 shilling.	47 »

(On ne s'abonne pas pour moins de six mois.)

N. B. Tout ce qui concerne les demandes pour l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande doit être adressé (franc de port) à M. GEORGE KENT, NOTRE SEUL AGENT A LONDRES, 15, GREEK-STREET, SOHO.

Pour toute l'Allemagne

Directement ou par le service de notre Agence (avec traduction allemande).

Six mois. 16 fr. | Une année. 30 fr.

M. le DIRECTEUR DES POSTES A COLOGNE, Prusse, reçoit tous les abonnements en service direct pour la Prusse, la Saxe, la Russie, etc.

L'administration des postes françaises exigeant une taxe qui varie suivant ses traités avec les différents pays, nous donnons ci-dessous le tableau des prix que nous sommes obligés de graduer en raison des affranchissements qu'elle exige.

Pour toute l'Espagne et le Portugal

Service direct par la poste.

Six mois. 68 R. (19 fr.) | Une année. 128 R. (36 fr.)

PRIX DU JOURNAL EXPÉDIÉ PAR LA POSTE DIRECTEMENT :

Pour toute la France et l'Algérie.....	3 mois, 7 fr. 50	— 6 mois, 14 fr. ;	— un an, 25 fr.
— Suisse.....	— 7 50	— 15	— 28
— Belgique.....	— 7 50	— 15	— 28
— l'Italie, par voie de mer.....	— 9	— 18	— 36
— États-Unis d'Amérique.....	— 9	— 20	— 40
— Naples, Turquie, Grèce, Alexandrie.....	— 9	— 18	— 36
— Hollande.....	— 9	— 18	— 36
— Toscane.....	— 10	— 20	— 40
— États sardes.....	— 8	— 16	— 30
— Pérou.....	— 10	— 20	— 40
— Chili.....	— 13 50	— 27	— 54

On s'abonne à Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE RICHELIEU, 92.

Et dans tous les bureaux de Postes et des Messageries de la France.

(Les lettres et envois doivent être adressés franco à MM. GODEAU et C^{ie}.)

Liste des principaux Correspondants du Journal.

- A PARIS, chez M. NEYMANN, rue Damiette, 4 ; — M. DAULME, rue Saint-Severin, 16, agents spéciaux de l'administration.
- A LYON, bureau central chez M. BLONDET, magasin de soieries, 2, place St-Nizier, pour les départements du Rhône, Ain, Ardèche, Doubs, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Vaucluse.
- A MARSEILLE, chez M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts, pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.
- A BRUXELLES, seul bureau central pour toute la Belgique et la Hollande, chez M. F. VAY, négociant, rue Botanique, 35, faubourg de Schaerbeck.
- A FRANCFORT-SUR-MEIN. Agence centrale et principale pour tous les États du Postverein allemand, chez MM. WOLFF, frères, à qui toutes demandes, observations ou réclamations devront être adressées.
- A STUTTGARD, M. W. BACH, libraire.
- A LEIPZIG, MM. MICHELSEN et ZWEITMEYER.

- A VIENNE (Autriche), M. Ch. GÉROLD et fils.
- A MUNICH (Bavière), M. J.-A. FINSTERLIN.
- A SAINT-PÉTERSBOURG, M. ISSACKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la garde impériale, et Ferdin. BELLIZARD et comp., libraires de la cour impériale.
- A LONDRES, M. G. KENT, à l'office spécial du *Moniteur de la Mode*, 15, Greek-Street, Soho.
- A TURIN, pour les États sardes, aux bureaux des postes.
- A NAPLES, M. Benoit Pellerano, libraire-commissionnaire, rue Del Chiaja, 60.
- A BARCELONE, J. E. MONTFORT, lithographe.
- A LISBONNE et PORTO (Portugal), s'adresser à M. MORÉ, libraire à Porto.
- A NEW-YORK pour les États-Unis d'Amérique, E.-B. STRANGE et BROTHER (21, Park Place), franco New-York.
- A RIO DE JANEIRO, MM. A. et F. DESMARAIS, négociants.
- A SAN-FRANCISCO (Californie), MM. E. de MASSY-FINANCE et Cie, libraires, Long Wharf.

11^e ANNÉE.
3^e Époque

LE

N^o LIVRAISON
du 3^e volume.

MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

MODES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES

FONDÉ LE 1^{er} AVRIL 1843

DESSINS PAR JULES DAVID

2^e Numéro de Décembre 1855. — Gravure N^o 382.

PARIS

ADOLPHE GOUBAUD ET C^o,

RUE RICHELIEU, 92.

